ABSENTEISME: un nouveau virus à l'Assemblée nationale

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La course à la chefferie du Parti libéral semble de plus en plus retenir l'attention et le temps des députés libéraux.

A l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale, hier, à 3 h, il y avait, en compagnie du chef Jean Lesage, trois députés libéraux présents à la Chambre.

Vers cinq heures, ce chiffre grimpait à six. Du côté ministériel, il n'y avait guère plus de députés, soit une quinzaine en tout . . . Si bien que pour discuter de la nouvelle Loi de la fonction publique, il y avait en tout à l'Assemblée nationale, (le quorum exige la présence de 30 députés), une vingtaine de députés.

L'absentéisme s'explique assez facilement du côté libéral même si, pour les observateurs politiques, il ne s'excuse guère. Toutefois, du côté ministériel, on ne peut invoquer à la rigueur, comme raison des absences, "que le repos du guerrier" bien mérité après avoir débattu pendant un mois le bill 63 sur la promotion du français.

Toutefois la course à la chefferie du Parti libéral explique assez mal l'absence, à différents stades de l'étude du bill 63, des trois aspirants au poste de chef du parti, et, éventuellement, au poste de premier ministre de la province.

En effet, lors du vote en deuxième lecture sur les principes du bill 63, il y a quelques semaines, MM. Robert Bourassa et Claude Wagner ont enregistré leur vote. On n'a vu nulle part le troisième candidat, M. Pierre Laporte, qui toutefois avait averti qu'il serait absent et affirmé qu'il aurait appuyé le projet de loi en deuxième lecture de toute façon.

Mais, plus bizarre encore, lors du vote final en troisième lecture, ni M. Bourassa, ni M. Wagner, ni M. Laporte n'étaient présents. Signalons que les deux chefs de parti, MM. Jean-Jacques Bertrand et Jean Lesage, avaient tenu à lire à la Chambre une liste des députés qui, malgré leur absence à ce moment crucial de l'étude du bill 63, tenaient à manifester leur appui au projet de loi. Sur cette liste, on ne retrouve les noms d'aucun des aspirants à la chefferie du parti libéral et, éventuellement, au poste de premier ministre du Québec.

A toutes fins pratiques, d'autre part, on constate que, depuis l'ouverture de la course à la succession de M. Jean Lesage, les députés libéraux se désintéressent profondément du travail sessionnel.

Il y a plus d'un mois, on a vu M. Lesage apparaître seul pour seprésenter l'Opposition libérale à certaines commissions de l'Assemblée nationale.

Depuis un mois, toutefois, l'absentéisme avait diminué en raison de l'étude du bill 63 mais il a repris de plus belle hier, surtout que la date du congrès au leadership (le 16 janvier) approche à grands pas et que chaque député est occupé à faire plus ou moins campagne pour l'un ou l'autre des trois aspirants.

Malgré tout, lors du vote final, jeudi dernier, en faveur du bill 63, considéré comme l'un des projets de lois les plus importants qu'ait eu à étudier l'Assemblée nationale, une trentaine de députés des deux côtés de la Chambre étaient absents, dont une vingtaine du côté libéral seulement.

Tandis que les Roughriders de Regina et les Rough Riders d'Ottawa se préparent au match de dimanche, à l'Autostade, où ils se disputeront la coupe Grey, deux jolies demoiselles, Lucie Bélanger, Miss Alouette en 1967, et Lorayne Sikes, s'arrachent le précieux trophée, au grand plaisir des photographes.

● *La stratégie des pilotes* — page 41

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 25 novembre 1969, 85e année, no 274, 80 pages, 8 cahiers ★★ 10¢

La cabine amerrit avec précision

Apollo-12: la mission est un succès complet

d'après AFP, PA, UPI

A BORD DU HORNET — La mission Apollo-12 a pris fin hier, à 3:58 p.m., par un amerrissage sans incident sérieux dans le Pacifique, au large des Samoa. Les astronautes sont maintenant à bord du "USS Hornet" en route pour le centre spatial de Houston.

Dix jours, quatre heures et 36 minutes après avoir été lancés du cap Kennedy et avoir parcouru près d'un million de milles dans l'espace, Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean sont revenus sur terre sains et saufs. L'impact a eu lieu à 2.6 milles nautiques du porte-avions Hornet. La cabine a cependant amerri à l'envers.

L'espace étant loin derrière eux, ils sont redevenus des marins et c'est la marine qui a procédé à leur récupération.

La cabine stabilisée sur les flots par un gros boudin pneumatique jaune, des hommes grenouilles, largués par hélicoptères, ont approché deux radeaux pneumatiques.

L'un d'eux a passé aux trois astronautes des masques à gaz au moment où l'écoutille de la cabine s'est ouverte. On leur a aussi remis du savon antibactéries et des combinaisons spéciales.

Les astronautes ont refermé l'écoutille, endossé les combinaisons, rouvert l'écoutille et émergé pour prendre place dans l'un des radeaux et attendre l'hécoptère qui planait au-dessns d'eux. A l'aide d'une sorte de panier en filet jaune, l'équipage des hélicoptères a récupéré les trois hommes l'un après l'autre.

Dans l'autre radeau, se trouvait, outre les hommes-grenouilles, un médecin, le Dr Charles Archibal Jernigan, qui partagera jusqu'au 11 décembre la quarantaine des astronautes.

L'hélicoptère qui a récupéré les astronautes est le même qui avait accueilli les équipages d'Apollo-8, 10 et 11, à leur retour de la Lune. Sur la carlingue, ses pilotes ont peint hier matin la quatrième cabine spatiale à leur actif.

C'est au son de marches militaires et d'airs typiquement américains que Conrad, Bean et Gordon ont pris pied sur le porte-avions, après que l'hélicoptère se fut posé sur le pont.

L'hélicoptère a ensuite été halé jusqu'à un ascenseur qui l'a descendu jusqu'au pont-hangar inférieur, où se trouvait la caravane de quarantaine. On apercevait les astronautes derrière la vitre de l'appareil faisant quelques gestes de la main.

Une fois la porte de l'hélicoptère ouverte, Conrad, Bean et Gordon sont descendus, ont fait quelques pas et ont pénétré dans leur cellule confortable, dans laquelle ils vivront jusqu'à leur arrivée au laboratoire de réception lunaire de Houston, samedi.

Le président Nixon a appelé les trois astronautes au téléphone à partir de la Maison Blanche. Derrière la vitre de leur caravane, on voyait les trois hommes un écouteur chacun à l'oreille.

"Je vous souhaite la bienvenue", a dit le président, et "je vous félicite. J'ai suivi votre retour à la télévision comme des millions d'Américains. Je tiens à vous dire au nom de la nation que je suis fier de vous".

M. Nixon a ensuite invité les trois astronautes et leurs femmes à dîner à la Maison Blanche, après leur quarantaine.

"Nous y serons", ont répondu ensemble les trois hommes.

"Vous avez été responsables d'une série de premières sur la Lune", a poursuivi le chef du gouvernement américain. "Vous, commandant Conrad, vous avez été le premier homme à chanter sur la Lune".

Voir APOLLO, page 6

téléphoto PA

Début de la quarantaine

Contents d'être de retour sur terre, les astronautes d'Appolo-12 affichent un large sourire dans la caravane de quarantaine, à bord du porte-avions "Hornet". Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean resteront dans la caravane jusqu'à leur arrivée à Houston, où ils seront transférés au Centre de réception lunaire duquel ils ne sortiront que le 11 décembre. Bean porte un léger pansement sur le front à la suite d'une blessure reçue lors de l'amerrissage.

Les autorités de St-Pierre prêtes à donner le feu vert au projet de port franc

par Florian BERNARD

Durant trois heures, hier, entre deux avions, on a discuté fermement, dans un hôtel du centre-ville, de l'établissement d'une zone de port franc et de toutes les installations connexes à Saint-Pierre et Miquelon.

Le président du conseil général de Saint-Pierre et Miquelon, le sénateur Albert Pen, a en effet dîné en compagnie de l'homme d'affaires Claud Akkaoui et de quelques financiers intéressés à ce projet. Le représentant du tourisme français à Montréal, M. Phisel, de même que le conseiller juridique des promoteurs, Me Harry Blank, assistaient à la rencontre. M. Pen, arrivé à Dorval dans l'après-midi, est reparti quelques heures plus tard à destination de Paris où il ira négocier le budget consacré à Saint-Pierre et Miquelon de même qu'il discutera, avec les autorités de l'Elysée, de l'aménagement d'un port franc à Miquelon et Langlade.

Lors de son bref séjour à Montréal, en transit, le sénateur Pen a bien voulu accorder une entrevue exclusive à LA PRESSE, entrevue au cours de laquelle il a confirmé que le gouvernement des îles accordait un "préjugé très favorable" au projet d'une zone de port franc. Si le gouvernement de Paris accepte la proposition mixte d'investissement, les autorités de Saint-Pierre seront tout à fait disposées à donner le feu vert au projet. "Il est

Voir SENATEUR, page 6

Le gouvernement est en train de créer un "état dangereux" — Claude Wagner

par Gilles RACINE

"De 1964 à 1966, on poursuivait la mafia et on parlait d'Etat policier . . . Quand on voit que le ministre de la Justice, actuellement, effectue des perquisitions dans les domiciles des citoyens et saisit des rubans magnétiques dans les stations de radio et télévision pour établir des accusations déjà portées . . .

"... Dans notre temps, on portait une accusation quand on avait la preuve . . ."

C'est l'ancien ministre de la Justice du Québec, Me Claude Wagner, qui s'exprimait ainsi, hier soir, devant plus d'une dizaine de délégués-étudiants au Club de Réforme, en réponse à une question d'un journaliste.

Ce dernier cherchait à savoir de l'ancien ministre de la Justice son opinion sur les récentes accusations de sédition portées contre plusieurs chefs contestataires par le ministère de la Justice du Québec et sur les débats soulevés autour du et des cautionnements, accordés, puis refusés, puis accordés à M. Michel Chartrand.

M. Wagner, candidat à la chefferie libérale, avait tout d'abord précisé qu'il lui était impossible de répondre, premièrement parce que les causes particulières soulevées par la question étaient soumises à la règle du "sub judicie", deuxièmement parce que "le ministère de la Justice a les accusations pour outrage au tribunal faciles depuis quelque temps" et qu'enfin le Barreau du Québec exerçait une discipline rigoureuse sur ses membres. On se souvient en effet que Me Wagner, après la prise du pouvoir par l'Union nationale, avait été assigné devant le

Voir GOUVERNEMENT, page 6

L'Église dit oui à l'animation sociale si elle n'est pas seule à payer la note

par Louise COUSINEAU

"La participation de l'archevêché de Montréal au projet d'animation sociale à la Pointe St-Charles est assurée". C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE le vicaire général de Montréal, M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, qui a ajouté toutefois que cette participation est sujette à l'apport financier de groupes religieux et laïcs.

Le projet d'animation sociale dont il est question a été soumis aux Eglises de Montréal par M. Michel Blondin, du Conseil de développement social. Selon lui, l'Eglise catholique devrait fournir $90,000 et les autres Eglises, qui seraient prêtes à s'engager à la suite de la première, $10,000. Le projet doit durer deux ans.

L'abbé Lafontaine a déclaré que l'archevêché est prêt à financer partiellement le projet à la condition que des communautés religieuses et des laïcs partagent le fardeau financier. Il n'a pas précisé de quelle façon ce partage pourrait être effectué ni à quelles personnes en particulier on allait s'adresser. Mais il a souligné qu'une réunion à ce sujet aurait lieu mercredi.

Le vicaire général a ajouté que l'archevêché désirait obtenir des précisions sur les objectifs et les méthodes de ce projet.

Il a signalé que l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, n'est pas contre l'animation sociale puisqu'il a déjà permis qu'un prêtre, l'abbé Michel Gauvreault, devienne animateur social au Conseil de développement social.

Le projet soumis par Michel Blondin en est un d'animation "totale" s'adressant à toute une population d'un sec-

Voir L'EGLISE, page 6

- Pas de changement dans le comité exécutif de Laval — page 3
- Interview exclusive de Spiro Agnew — page 5
- L'indignation grandit au sujet du massacre de civils au Sud-Vietnam — page 34
- Trudeau devient aussi autocrate que de Gaulle selon Stanfield — page 57
- Pas de hausse des taxes à Verdun — page 3
- Le cardinal Léger: les pays riches doivent s'inquiéter du Tiers Monde — page 73

AUJOURD'HUI

sommaire

Annonces classées / 58 à 64, 74 à 76
Arts et Spectacles / 50-51
Bandes dessinées / 49
Cinéma / 51
Courrier "Que faire ?" / 30
Décès, naissances, etc. / 78
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 62
Finance / 10 à 13
Horoscope / 30
Informations étrangères / 34
Informations nationales / 2 et 73
La bonne table / 25-26
L'auto / 46
Loisirs et récréation / 49
Mots croisés / 59
"Mot-mystère" / 49
Radio et télévision / 8-9
Sports / 41 à 45 et 52
Transactions immobilières / 77
Tribunaux / 14 et 16
Vie féminine / 28 à 30
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 77

Météo : ensoleillé, nébulosité croissante en soirée
Min. 20° Max. 30° ● Détails page 6

Pierre-C. O'NEIL
de notre bureau d'Ottawa

Le charisme de Trudeau ne jouera pas deux fois

HARRISON HOT SPRINGS — Les libéraux estiment avoir amorcé en fin de semaine dans ce petit village de tourisme une évolution dont certains espèrent qu'elle se traduira par la transformation du parti libéral actuel en un véritable parti de masse.

Cette idée d'une plus grande ouverture et d'une participation accrue des citoyens aux décisions politiques est défendue par le premier ministre depuis qu'il a pris la tête de son parti. Parce qu'on semblait s'en préoccuper davantage au sommet qu'à la base même du parti, on voyait mal qu'elle puisse donner lieu durant ces trois jours de débat à une discussion authentique du sujet.

Que le débat auquel la question a donné lieu ait été plus ou moins superficiel ne change rien au fait que l'idée paraît circuler du haut en bas du parti.

Si elle n'était que le résultat d'une intention démocratique profonde et généreuse, on aurait des raisons de croire que la transformation du parti actuel en un parti de masse ne se ferait jamais.

Mais, à passer trois jours avec les libéraux, on se rend compte que ce projet d'un parti de masse n'est pas seulement un idéal mais constitue également une impitoyable nécessité qui résulte de la convergence des intérêts vitaux des trois principaux secteurs de parti: le gouvernement, l'appareil ou l'establishment du parti, l'ensemble de ses militants.

Le gouvernement

Le gouvernement actuel doit largement son élection à l'impact de la personne même du premier ministre sur le corps électoral du pays, à une sorte d'émotion collective engendrée par ce que certains ont qualifié de charisme à l'époque.

Ce charisme a disparu ou il est en voie de disparaître peu à peu avec l'exercice quotidien du pouvoir. Encore très récemment, les sondages d'opinion ont laissé entendre assez clairement que la popularité du gouvernement était en perte de vitesse dans à peu près toutes les régions du pays.

Bien que le gouvernement ait encore tout le temps voulu pour reprendre le terrain perdu, il est fort probable que la prochaine fois, le charisme jouera moins ou ne jouera plus du tout dans la lutte électorale. Ce jour-là, le gouvernement ne pourra vraisemblablement plus miser seulement sur la personnalité du leader politique, il sera appelé à rendre des comptes, à justifier son comportement.

C'est ici qu'apparaît la nécessité. Le gouvernement n'aura pas trop de tout le parti pour le défendre, pour expliquer ses politiques. C'est pourquoi, il est essentiel que le parti ait plus que maintenant l'impression de partager le pouvoir. Car si le parti ne participe pas davantage à l'élaboration des décisions, il risque d'arriver à ce gouvernement. Ce qui fut le sort de MM. Lesage et Pearson. C'est-à-dire de ne pas réussir à persuader les citoyens que leurs réalisations législatives avaient été nombreuses et importantes.

Cette capacité du parti de mieux défendre le gouvernement sera d'autant plus utile à l'époque que les minorités sociales ou économiques se politisent rapidement et que c'est l'une des faiblesses de ce cabinet selon plusieurs libéraux, de n'être pas lui-même très politisé, ou en tout cas pas aussi politisé qu'on le souhaiterait dans le parti.

L'appareil du parti

Pour d'autres raisons,la participation est également une nécessité vitale pour l'establishment du parti, pour ses hauts fonctionnaires.

Traditionnellement, c'est lorsqu'un parti atteint le pouvoir que ses cadres et ses fonctionnaires perdent le leur. C'est d'autant plus vrai lorsque le charisme d'un leader a joué un plus grand rôle que l'appareil du parti dans la prise du pouvoir. Car alors le rôle des fonctionnaires du parti est très réduit. La plus grande partie du pouvoir se trouve concentrée près du leader. La création d'un cabinet politique et les formes de consultation mises au point par le bureau du premier ministre ne corrigent pas tout à fait la situation des fonctionnaires du parti par rapport au pouvoir.

De nouvelles structures de participation favoriseraient en quelque sorte le recyclage des fonctionnaires du parti dans le circuit du pouvoir et leur permettraient de redevenir à nouveau les hommes importants qu'ils sont lorsque le parti se désole dans les sentiers de l'opposition.

Ici aussi donc le slogan de la participation suscite des échos qui sont loin d'être académiques et qui évoquent des questions aussi essentielles que la survie d'un certain establishment du parti.

Les militants

Ils sont encore plus loin du pouvoir que les fonctionnaires du parti. D'ailleurs, l'idée d'aliénation leur vient davantage de leurs rapports avec le pouvoir que des questions qu'ils se posent au sujet de ce qui se passe dans la rue. S'ils remettent en cause l'état du parti en songeant au fossé qui se creuse entre eux et le pouvoir, ils se rendent quand même compte des pressions auxquels ils sont soumis par la naissance de groupes qui mettent en cause la représentativité du parti.

Pour protéger leurs arrières aussi bien que pour leur permettre d'affirmer cette représentativité devant le pouvoir, les militants aussi ont l'obligation de dire oui à la participation, de dire oui à la création d'un parti de masse, de dire oui à l'ouverture de fenêtres plus nombreuses sur la réalité politique.

C'est sans doute ce qu'ils ont commencé à faire en fin de semaine par l'intermédiaire des quelques leaders d'opinion des militants qui se trouvaient à Harrison en fin de semaine.

Bref, l'exercice du pouvoir et la volonté des libéraux de perpétuer l'expérience ne leur laisse pas d'autre choix que d'ouvrir largement les cadres du parti. Mais cette nécessité n'est pas sans risque.

Le cabinet pourrait perdre une partie de la maîtrise qu'il a, à l'heure actuelle, sur les politiques. Et de ce point de vue, il est intéressant de noter dans le discours de M. Trudeau, vendredi, la division qu'il suggère entre le travail du parti et celui du cabinet. L'appareil du parti risque d'être plus bousculé par les militants, de devoir modifier ses habitudes, de remettre en question ses méthodes. Les militants qui ont encore moins de défenses contre un envahissement du parti risquent de subir les contrecoups, soit de la disparition, soit de l'élargissement de l'assiette au beurre.

Mais les risques du statu quo sont encore plus grands. Les libéraux commencent à en être conscients. Il reste à voir s'ils ne seront pas tentés de changer d'idée en cours de route lorsqu'il s'agira d'établir les mécanismes de cette transformation et de toucher les intérêts acquis au sein du parti.

Expo '67: la plus grande orgie de dépenses au Canada

— *Diefenbaker*

OTTAWA. (PC) — Il est encore question d'Expo '67 aux Communes en raison d'un projet de loi destiné à liquider la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

Ce projet de loi prévoit la défalcation d'un montant de $122,900,000 que la Compagnie doit au gouvernement fédéral.

Durant l'examen lundi du projet de loi à l'étape du rapport à la Chambre, l'ex-premier ministre, M. John Diefenbaker, s'est lancé dans une diatribe reprochant au gouvernement libéral d'avoir autorisé "la plus grande orgie de dépenses qui ait jamais eu lieu en ce pays".

M. Diefenbaker, qui disait évoquer les méthodes d'opération de la Compagnie de l'Expo, a affirmé: "Il semble que tout était permis. Il n'y a eu aucune tentative de limiter les dépenses."

En plus de prévoir la défalcation de la dette, le projet de loi vise à autoriser le gouvernement québécois à déférer jusqu'en 1972 le paiement de $5.5 millions qu'il doit au gouvernement fédéral à titre de sa participation au financement d'Expo '67.

Le projet de loi en outre autoriserait le gouvernement fédéral à disposer des biens d'Expo '67 avec l'accord du gouvernement québécois.

Avant que les Communes ne s'engagent dans le débat de troisième lecture de ce projet de loi, M. John Burton (NPD-Regina East) a proposé l'amendement que soit supprimé l'article qui prévoit la défalcation de la dette de $122.9 millions. M. Burton suggérait que pour couvrir ce montant, le gouvernement devrait solliciter de nouveaux fonds du Parlement.

Le projet d'amendement a été repoussé par 80 voix contre 30, les libéraux obtenant l'appui des députés du Ralliement créditiste contre les néo-démocrates et les progressistes-conservateurs.

Droits réservés

Le projet de loi créant la REXFOR est adopté en première lecture

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Assemblée nationale a adopté, hier, en première lecture, un projet de loi instituant la Société de récupération et d'exploitation forestière du Québec.

Cette société, une corporation que l'on pourra désigner sous le sigle REXFOR et qui sera mandataire du gouvernement, aura pour tâche de récupérer et d'exploiter toute agglomération considérable de bois menacé de perdition sur les terrains du domaine public au Québec.

La société sera formée d'un président et d'au plus quatre autres membres nommés par le gouvernement, dont deux seront des fonctionnaires.

Le ministre des Finances pourra avancer à la société tout montant jusqu'à concurrence des sommes versées à titre d'indemnité pour les terrains publics forestiers qui auront été requis pour des aménagements hydro-électriques ou pour tout autres fins industriels.

Il pourra aussi, avec l'approbation du gouvernement garantir les emprunts de la société et lui avancer tout autre montant jugé nécessaire, aux conditions qui seront déterminées.

La société, qui succédera à l'Office de récupération forestière des bassins et des rivières Manicouagan et Outardes, devra, chaque année, faire un rapport de ses activités au ministre des Terres et Forêts qui le déposera à l'Assemblée nationale.

L'idée de centrale ouvrière unique est accueillie sans enthousiasme

par Pierre VENNAT

Aucune centrale syndicale du Québec ne s'oppose à l'idée lancée par la Fédération des travailleurs du Québec pour savoir si les travailleurs syndiqués du Québec sont favorables à la création d'une seule centrale syndicale.

Cependant, il était visible que tout le monde avait été pris par surprise, que certains, notamment à la CSN, considèrent l'idée strictement comme du "vent", et que tous cherchent un moyen pour se prononcer pour le principe, sans avoir à recourir à ce référendum, dont personne, jusqu'ici, ne semble trop friand, le semblant difficile d'application puisque, si le vote était positif, la fusion entre toutes les centrales, dont les buts et objectifs sont souvent divergents, devrait se faire dans les six mois.

A la Confédération des syndicats nationaux, le secrétaire-général, M. Raymond Parent, qui assistait hier après-midi à une réunion du bureau confédéral, à l'hôtel Mont-Royal, a commencé par dire que la centrale n'émettrait pour l'instant, aucune déclaration.

Interrogé plus avant, M. Parent a consenti à déclarer que la question était à l'étude devant le bureau "qui a la première page de LA PRESSE devant lui". Là se sont arrêtés ses commentaires et M. Parent a déclaré que la CS fera connaître ses vues là-dessus en temps et lieu.

Un responsable de l'information à la centrale devait déclarer que, quant à lui, la résolution de la FTQ n'était que du vent, "tout le monde étant pour le bien et contre le mal".

L'UCC: à l'étude

Du côté de l'Union catholique des cultivateurs, le secrétaire-général-adjoint, M. Jean-Marc Kirouac, a déclaré que la question sera à l'étude de la prochaine réunion du bureau de direction, les 10 et 11 décembre.

Le bureau, toutefois, ne pourra prendre de décision, celle-ci, s'il y en a une, ne pouvant être prise que par le conseil général, qui se réunit les 15 et 16 décembre.

M. Kirouac a déclaré que l'UCC a déjà eu des contacts au sujet du regroupement avec les autres centrales, mais n'a pas voulu s'engager plus avant.

A la Corporation des enseignants du Québec, le président, M. Raymond Laliberté a déclaré qu'il n'émettrait aucun commentaire avant d'avoir été contacté par les dirigeants de la FTQ pour savoir ce qu'ils désirent au juste.

Du côté du mouvement Desjardins, on est un peu surpris par la résolution.

M. Emile Girardin, président de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins et de la Fédération des caisses populaires Desjardins a rappelé que le mouvement coopératif Desjardins est un ensemble d'institutions et non d'individus.

Et que ces institutions groupent des individus qui ne sont pas tous, nécessairement, des syndiqués.

Il faudra savoir ce que ces différentes institutions en pensent avant d'émettre une opinion sur la question.

Enfin, le président d'une fédération "oubliée" par la résolution, M. Lucien Tremblay, de la Fédération canadienne des associations indépendantes, a déclaré qu'il n'est pas contre l'idée en principe, un tel référendum pouvant constituer l'un des meilleurs moyens de connaître les vues des syndiqués québécois.

Il serait même pour la fusion avec la FTQ si celle-ci devenait une "véritable fédération québécoise" et non, estime-t-il, la succursale québécoise de syndicats internationaux.

M. Tremblay estime que les différentes centrales syndicales devraient former au moins un front commun sur les grandes questions, même si elles ont des méthodes différentes de travail.

ANNONCE

ARTHRITIQUES!

NOUVEL ESPOIR

MONTREAL, QUE., 25 novembre — La science continue ses efforts inlassables dans la recherche pour découvrir de nouvelles méthodes, afin de combattre "l'arthrite, cette maladie qui déforme", ainsi que le rhumatisme et les conditions associées.

Déjà, des milliers de tests scientifiques, effectués par une équipe de professionnels, ont maintenant prouvé que l'arthrite, le rhumatisme et ces mêmes associés ne sont pas des maladies en eux-mêmes, mais plutôt un état douloureux, déformant, causé par un déséquilibre du mécanisme de défense affectant tout l'organisme.

A titre de service public, nos lecteurs pourront se procurer gratuitement notre brochure révélatrice, traitant de ces découvertes.

Si vous souffrez d'arthrite, de rhumatisme, ou des maladies connexes, demandez notre exemplaire dès aujourd'hui.

Ce geste pourra vous être mémorable.

SOCIETE DE RECHERCHES EDUCATIVES ET SCIENTIFIQUES
Département 2365, C.P. 12,
Rosemont, Montréal, Qué.

AIDEZ-NOUS !

L'ATELIER-ECOLE POUR DEFICIENTS MENTAUX de 18 ans et plus,

une organisation sans but lucratif, a besoin de votre aide pécuniaire pour mener à bien ce projet de coopérative destiné à créer une vie fructueuse pour les inadaptés en les éducant et en facilitant leur adaptation dans notre société. Il faut faire diligence afin de poursuivre les travaux en cours.

Nous invitons toute la population à répondre à notre appel et nous offrons notre aide à tous ceux qui sont concernés par le problème des déficients mentaux.

MERCI, AU NOM DES ENFANTS

Ecrivez ou adressez-vous à

LA COOPERATIVE DES ATELIERS-ECOLES
231 Notre-Dame Lavaltrie, Qué.

APPELEZ ALSCO
1530 Beaubien E. Montréal, P.Q. Succ. Ottawa : 605 Somerset—236-0734
le plus grand manufacturier de contre-fenêtres, contre-portes, auvents et revêtement en aluminium
CETTE COMPAGNIE PEUT FOURNIR
LA MEILLEURE QUALITE ET LA MEILLEURE INSTALLATION
AUX PRIX LES PLUS RAISONNABLES
279-8551
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS INTERURBAINS
ALSCO
1530 Beaubien E. Montréal, P.Q. Succ. Ottawa : 605 Somerset—236-0734

la presse

MONTREAL, MARDI 25 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 274

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Pas de changement dans le comité exécutif de Laval

par René-François DESAMORE

Malgré l'espoir, exprimé en aparté, par deux membres du comité exécutif de Laval qui souhaitaient que le maire Jacques Tétreault ne renouvelle pas la nomination d'un de leurs collègues qui, estiment-ils, n'a pas l'envergure voulue pour faire partie de ce "club des cinq", les quatre postes vacants depuis le 26 octobre dernier ont été reconfiés à leurs titulaires de l'époque, soit le notaire Bruno Faucher, le Dr Lucien Paiement, M. Armand Cloutier et M. Marcel Bourdage.

Parmi les figures de proue, un seul changement, rendu public hier soir, au cours de la première assemblée du conseil de Laval depuis l'élection récente : la nomination de M. Gaston Phillon à la présdence du conseil en remplacement de M. Paré qui a quitté la vie publique.

En perdant, par cette nomination, son droit de vote, M. Philion dont le maire a dit : "Il a toutes les apparences extérieures de la sagesse", gagne un supplément annuel de $2,000.

La plupart des conseillers réélus et les observateurs s'attendaient à la reconduction du mandat des mêmes membres de l'exécutif.

Pour MM. Armand Cloutier et Lucien Paiement, tout cela n'était qu'une formalité. Pour prêter serment, ils sont restés confortablement calés au fond de leur fauteuil.

En plus d'un couple d'âge mûr, connu de tous les conseillers de Laval pour son assiduité et dont l'assemblée du conseil doit être le divertissement mensuel, il y avait, hier soir, plus de spectateurs que d'habitude. Toutefois, les nouvelles têtes étaient celles de partisans notoires ayant participé activement à la dernière élection.

Pour sa part, d'un geste large, comme une ménagère indiquant la cuisine à ses invités, le maire Tétreault a désigné la salle du conseil comme étant le "salon du peuple".

Un seul point important à l'ordre du jour — c'est d'ailleurs ce point qui a exigé la convocation de cette assemblée — : l'approbation de la vente de $5 millions d'obligations au syndicat dirigé par Bélanger et Lévesque Inc.

Les obligations seront vendues $94.85. Leur taux est de neuf pour cent mais leur loyer net coûtera à la ville 10.10 p. cent.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 15 décembre prochain, le comité exécutif siégera en permanence pour préparer le prochain budget et liquider les dossiers accumulés depuis un mois.

Avec le retour du maire qui était en vacances à Acapulco, la vie municipale lavalloise reprend son petit train. Pas plus tard que lundi prochain, aura lieu la première assemblée régulière du nouveau conseil. Hier soir, c'était une avant-première, une assemblée spéciale.

photo LA PRESSE

Effondrement d'une maison en construction

Le spectaculaire effondrement d'une maison en construction, au 6212, rue de Bellefeuille, à Saint-Léonard, a fait quatre blessés hier peu avant cinq heures du soir. Des panneaux de béton préfabriqués ont abouti sur une grue: l'opérateur réussit à garder son sang-froid, maintenant en l'air la dalle de béton qu'il avait commencé à déplacer, jusqu'à ce que les gens qu'elle eût atteints, s'il l'avait échappée, eussent eu le temps de s'enfuir. La police estimait hier soir qu'à première vue l'événement paraissait accidentel. Une enquête technique doit être entreprise aujourd'hui. La maison était construite par la firme Luigi Barrone.

Aucune hausse des taxes et surplus budgétaire à Verdun

par Florian BERNARD

Verdun termine son exercice financier par un surplus budgétaire et par le maintien du taux actuel de la taxe foncière pour fins municipales, c'est-à-dire $1.30 par $100 d'évaluation.

Par ailleurs, dans une communication adressée au conseil municipal, la commission scolaire de Verdun annonce une réduction des taxes de l'ordre de 12 p. 100, la deuxième en autant d'années. En effet, l'an dernier, la taxe scolaire avait diminué de 22 cents. Cette année, elle connaît une nouvelle baisse de 10 cents, c'est-à-dire 32 cents en deux ans.

La ville anticipe des revenus de $7,519,789 durant le prochain exercice, contre une dépense totale de $7,517,828, réalisant un surplus financier de $1,961.

Par ailleurs, Verdun a décidé d'emprunter $5 millions sur le marché allemand en vue de financer divers travaux municipaux dans l'île des Soeurs.

L'emprunt sera fait du groupe Hessische Landesbank-Girozentrale, à Francfort, et portera un intérêt de 8¼ p. 100 par année. Le prix des obligations sera de $99 par $100. Il sera remboursable en dix ans.

Le maire J. Albert Gariépy a dit que cet intérêt de 8¼ p. 100 représente une excellente affaire puisque la ville de Montréal a dû accepter de payer un intérêt de près de 10 p. 100, il y a quinze jours, sur le marché allemand.

L'emprunt sera fait en marks surévalués et la ville fournira une opinion juridique à la firme prêteuse, représentant que le montant de l'empunt sera exempt de toute taxe de retenue existant en vertu de la loi canadienne.

30 ans de service à Verdun

Le directeur du service de police de Verdun, M. Roger Dulude, a reçu une médaille de long service, hier, de l'Association canadienne des chefs de police. M. Dulude célèbre, cette année, son trentième anniversaire au service de police de Verdun. La médaille lui a été remise par M. William McCulloch, au nom de l'Association canadienne des directeurs de police, en présence de M. Marcelin Cyr, président de l'Association des chefs de police du Québec, et de M. Dollard Goulet, secrétaire général adjoint de cette dernière association, représentant le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police de Montréal, vice-président de l'Association canadienne des chefs de police.

Hauterive sans administration municipale

HAUTERIVE (PCf) — La ville de Hauterive se retrouve aujourd'hui sans administration municipale, faute de quorum au Conseil municipal de cette localité de 12,500 âmes du comté de Saguenay.

Le 19 novembre, le maire Roland Martel a remis sa démission et son geste a aussitôt été imité par le maire suppléant, M. René Landry, en signe de mécontentement contre une décision de la Commission des affaires municipales de Québec.

Par ailleurs, deux conseillers ont obtenu des majorités si faibles lors des élections municipales du 2 novembre, qu'on a demandé un recomptage qui aura lieu devant la Cour provinciale, ce qui fait que les trois conseillers qui restent n'ont pas le droit de siéger, ne faisant pas quorum.

Congédiement

La démission du maire Martel et du maire suppléant, M. Landry, fait suite à la décision rendue le 18 novembre par la Commission des affaires municipales dans le cas du congédiement du gérant municipal, M. Paul-Emile Jean.

Ce dernier avait été démis de ses fonctions par le Conseil municipal, le 19 juin dernier, et le jugement de la Commission a conclu à l'absence de motifs suffisants pour remercier M. Jean de ses services et a ordonné qu'il réintègre son poste.

Taxi : tentative de regroupement sous l'égide de la FCAI

par Pierre VENNAT

Trois des quatre plus importantes associations représentant les chauffeurs de taxis de la métropole, la Fraternité des chauffeurs de taxis de Montréal, "L'aide aux exploités", ainsi que l'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal, se sont fusionnées hier pour former un seul et unique syndicat, lequel désire être officiellement reconnu comme agent négociateur par les autorités municipales et provinciales, ainsi que par les propriétaires de taxis de Montréal.

Le nouvel organisme, dont le président sera l'ex-président de la Fraternité des chauffeurs de taxis de Montréal, M. Guy Vincent, sera connu sous le nom d'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal, le nom du seul des trois groupements fusionné qui avait une charte en vertu de la loi.

Aussitôt formée, la nouvelle association s'est affiliée à la Fédération des associations indépendantes, dont le président est M. Lucien Tremblay.

Le nouvel organisme prétend grouper déjà 3,000 membres. Chiffre toutefois difficilement vérifiable.

Il y a quelque 24,000 personnes qui possèdent un permis pour faire du taxi à Montréal, dont au moins 4,000 sur une base régulière, les 20,000 autres ne faisant du taxi que de façon occasionnelle.

Ceci ne décourage pas M. Vincent.

"L'administration de Montréal et le gouvernement de Québec nous ont posé une condition: regrouper nos forces". Selon lui, grâce à la fusion des trois associations, c'est chose faite, le taxi fait maintenant front commun.

Et le Mouvement de libération du taxi dans tout ça? MM. Vincent et Tremblay sont d'accord "en principe", pour l'intégrer, "s'il se libère de ses éléments indésirables".

M. Tremblay ne considère pas comme un "élément indésirable", M. Elide Allard, ancien "organisateur" de syndicats de boutique dans l'industrie du camionnage.

M. Allard est "l'organisateur" et l'un des directeurs de la nouvelle association, c'est lui-même qui nous l'a dit, en plus d'être directeur. Il ne fait toutefois pas de taxi lui-même.

L'association veut régler le problème de Murray Hill, en négociant directement avec ses propriétaires.

MM. Tremblay et Vincent se sont dits prêts à respecter les droits de Murray Hill si celle-ci respecte sa charte, c'est-à-dire conduit pour $1.75 les passagers de l'aérogare vers divers points très précis de la métropole, d'où ils pourront prendre un taxi.

On veut également replanifier le système des postes de taxis en commun, rédiger un code d'éthique pour tous les chauffeurs de taxi et créer un Service de placement et de reclassement des chauffeurs.

Expression d'opinions contre le règlement D.-S.

par Pierre SAINT-GERMAIN

Deux professeurs de droit, un dirigeant syndical de la CSN et un leader étudiant ont fait front commun et se sont vivement opposés, hier, au règlement municipal de Montréal limitant le droit de manifester sur la voie publique et à toute mesure tendant à restreindre les libertés civiles au Québec.

"Si les provinces et les municipalités envahissent le domaine du droit criminel, qui relève de la compétence exclusive du fédéral, il est futile de parler d'une société juste", a déclaré M. Noël Lyon, professeur de droit à McGill, au cours d'un meeting organisé sous les auspices de la "McGill Faculty Union" et de la société des étudiants en arts et en sciences de cette université.

M. Lyon a indiqué qu'il avait écrit au premier ministre du Canada pour lui demander d'obtenir l'avis de la Cour suprême sur la validité du règlement récemment adopté par le conseil municipal de Montréal, — règlement qu'il estime anticonstitutionnel. Après avoir évoqué la Déclaration des droits et les mesures garantissant l'exercice des libertés civiles, M. Lyon a déclaré que le gouvernement fédéral doit veiller à ce que les provinces et les municipalités ne s'arrogent pas des pouvoirs qui ne leur sont pas reconnus.

Selon M. Hubert Marx, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal, "le pouvoir que l'exécutif possède, au Canada, quand la loi des mesures de guerre est proclamée est plus grand que celui d'autres gouvernements de certains pays occidentaux peuvent avoir dans les mêmes circonstances".

A la question de savoir si le premier ministre du Canada pourrait éventuellement invoquer la loi des mesures de guerre pour assurer le maintien de l'ordre au Québec, M. Marx a répondu en substance: "Il ne peut le faire dans les circonstances actuelles. Théoriquement, cependant, il pourrait le faire en cas de sécession ou d'insurrection du Québec".

Citant Harold Laski (sociologue britannique), M. Marx a insisté sur l'importance pour un peuple de défendre les libertés civiles.

Au lieu du "bâillon", le dialogue

Dans son intervention, M. Bernard Chaput, vice-président de la Fédération nationale des enseignants québécois (CSN), président du secteur CEGEP (4,000 membres représentant 21 CEGEP), a déclaré: "Nous avons le choix entre l'assimilation ou la lutte pour la survivance française, celle que le Parti québécois et le FQF semblent vouloir mener. Empêcher les gens de parler, comme on l'a fait pour Michel Chartrand, c'est du chantage".

"Au lieu de bâillonner, les autorités doivent dialoguer en vue de résoudre tous les problèmes qui se posent", a déclaré M. Chaput, qui s'est élevé contre les récentes décisions de la Fédération des commissions scolaires catholiques à l'égard des enseignants.

M. Paul Wong, représentant des étudiants en arts et en sciences au conseil des étudiants de McGill, a également pris la parole. Le meeting, auquel assistaient quelque 150 personnes, a eu lieu sous la présidence de M. Hamdi Loutfi, professeur d'économique.

L'hôpital St-Luc n'a plus de services psychiatriques

par Claire DUTRISAC

L'hôpital Saint-Luc, à Montréal, n'a plus de services psychiatriques depuis le 21 novembre dernier. Cet événement fait suite à toute une série de faits dont le plus marquant a été la démission en bloc de tout le personnel de ce service, démission rendue publique le 26 août 1969.

Le 18 février 1969, on apprenait que l'hôpital Saint-Luc devait transformer les trois premiers étages de l'ancienne résidence des infirmières afin d'y loger un centre psychiatrique appelé à devenir l'un des plus importants de la province. Québec avait accordé une subvention de $445,000 pour défrayer le coût du réaménagement. Les travaux ont débuté le 13 janvier dernier et devaient être terminés le 15 mai suivant. Or, la cause de certaines lenteurs administratives, le centre, qui était théoriquement prêt, à la fin du mois d'août, à recevoir les malades, ne l'était pas en réalité. Une quantité de petits détails retardaient l'ouverture de ce service. Outre l'importance qu'il était appelé à prendre, ce centre était destiné à desservir une population aux revenus plus que modestes.

Le Dr André Lepage, appuyé d'ailleurs par toute l'équipe depuis les secrétaires jusqu'aux psychiatres, s'est plaint des conditions dans lesquelles son équipe devait oeuvrer. Il a utilisé les termes "tatillonnage, politique de méfiance, lenteurs et tracasserie" pour décrire le climat qui régnait dans le service de psychiatrie. L'autorité mise en cause, à ce moment, était le directeur général, le Dr J.-P. Laplante, bien que son nom n'ait pas été prononcé explicitement.

Le caractère despotique de l'autorité qu'exerce le Dr Laplante a d'ailleurs été dénoncé non seulement par l'équipe psychiatrique mais également par d'autres médecins, par des infirmières et par des employés.

En octobre dernier, le Conseil des médecins de Saint-Luc adoptait une résolution qui constituait un vote de non-confiance à l'égard du directeur général, le Dr Laplante, et priait le Conseil d'administration de prendre les dispositions qui s'imposent en les circonstances.

Devant l'impasse à laquelle était acculé l'hôpital, le Conseil d'administration conclut, le 20 septembre 1969, une entente avec la Fédération des médecins spécialistes et l'Association des psychiatres affiliée à la Fédération. Temporairement, afin de permettre le règlement de ce litige sans que les patients en souffrent, les psychiatres et leur équipe acceptaient d'assurer le fonctionnement de la clinique externe de psychiatrie ainsi que le soin des patients internes. Des médecins de l'hôpital ont mis leurs bureaux à la disposition de l'équipe psychiatrique. La Fédération des médecins spécialistes a payé le salaire des secrétaires.

Cette situation temporaire ne constitue pas, semble-t-il, l'idéal pour le traitement des malades et elle engage par trop la responsabilité des psychiatres. C'était un pis-aller. En contre-partie, le Conseil d'administration devait poursuivre en parallèle des dicussions avec la Fédération et l'Association des psychiatres afin d'en arriver à une solution quant au problème que représente le directeur général dans ses relations avec le corps médical de l'hôpital.

Pour la réalisation de ce deuxième terme de l'entente conclue le 20 septembre dernier, le Conseil d'administration chargea trois de ses membres d'étudier les points suivants : 1) le directeur médical; 2) la rédaction de règlements du Conseil des médecins afin de les adapter aux règlements de la loi des hôpitaux; 3) le problème du directorat en général. Mais ni la Fédération des médecins spécialistes, ni l'Association des psychiatres ne furent convoquées afin de régler le litige réel qui porte sur le directeur général.

Le 11 novembre et le 18 novembre, ces deux organismes sollicitèrent une entrevue avec le Conseil d'administration. En vain. Le 19 novembre, devant cette nouvelle impasse, la Fédération informa le Conseil des médecins qu'il était impossible de continuer à assurer les services psychiatriques, soulignant que ces services, dans les circonstances, ne peuvent assurer aux malades une qualité de soins acceptable et qu'ils engagent de façon anormale la responsabilité des médecins.

C'est ainsi que depuis vendredi dernier, les patients de Saint-Luc et les patients des cliniques externes ne disposent plus de soins psychiatriques.

Les deux parties en cause, soit d'une part la Fédération et l'Association des psychiatres, et d'autre part, le Conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc, ont accepté un médiateur en la personne de M. Raymond Lachapelle, professeur de droit à l'Université de Montréal.

Rappelons que déjà, en 1965, M. Eric Kierans, alors ministre de la Santé du Québec, avait des plaintes de l'Alliance des infirmières et qu'il s'est lui-même rendu à l'hôpital Saint-Luc, en compagnie du sous-ministre de la Santé, le Dr Jacques Gélinas. Cette visite, M. Kierans l'avait qualifiée de "private affair". Mais en février 1966, il chargeait M. Réal Dubord et M. Jean-Guy Lacoste de "rétablir l'ordre" dans cette institution hospitalière.

6741, rue SAINT-HUBERT
Paul E. TALBOT O.D.
OPTOMÉTRISTE
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h.
272-7611•7616

Collision: 1 mort, 3 blessés

Un homme a perdu la vie et trois autres ont été blessés, vers deux heures ce matin, dans une collision de plusieurs véhicules survenue à Boucherville, à quelques milles au sud de Montréal, près de la sortie Montarville de la route 20.

L'accident impliquait quatre autos et un camion-remorque, mais toutes les victimes se trouvaient dans la même voiture.

Selon la Sûreté du Québec, le conducteur de l'auto qui a subi l'impact direct du lourd camion a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Jacques Dignard, 43 ans, du 2102, rue Raudot, du quartier Ville-Emard, de Montréal. Ses trois compagnons ont été transportés à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park.

Les policiers ne doivent pas "se déguiser" en journalistes

— George McIlraith

OTTAWA (PC) — Les agents de la Gendarmerie royale canadienne ne devraient pas arborer des insignes de journalistes et ne l'auraient pas fait jeudi dernier à Harrison Hot Springs, C.-B., si la direction de l'hôtel ne leur avait pas demandé de le faire, a déclaré aux Communes hier M. George McIlraith, solliciteur général.

Il répondait alors au député néo-démocrate Lorne Nystrom, (Yorkton-Melville), qui l'interrogeait sur l'incident au cours duquel James Harding, âgé de 23 ans, invité à la conférence des penseurs libéraux, aurait été interrogé par deux agents de la GRC dans une salle de toilette de l'hôtel.

Du même coup, M. McIlraith a dit qu'il aurait à enquêter pour se rendre compte si des représentants de la Gendarmerie ne participeraient pas incognito à l'enquête du comité radiophonique des Communes sur la Compagnie des jeunes canadiens.

C'est un autre député néo-démocrate, Edward Broadbent (Oshawa - Whitby), qui avait exprimé des craintes sur la présence d'agents fédéraux à cette enquête.

Plus tard, le député confiait à un reporter que des visiteurs non identifiés et qui prenaient beaucoup de notes sur les témoignages assistaient aux audiences publiques du comité d'enquête.

Au sujet de Harding, instructeur à l'Université Simon Fraser, il a dit que les policiers portaient des insignes de journalistes.

M. McIlraith a expliqué aux députés que les deux officiers avaient été mandés à l'hôtel pour "éloigner certaines personnes furetant aux alentours". Une fois ce travail accompli, ils aperçurent M. Harding.

"Il portait des jeans", de dire M. McIlraith, interrompu à ce point par des éclats de rire, des cris de "honte" et autres exclamations.

"Parce qu'il ne s'était pas rendu directement à la salle où s'étaient rassemblés les délégués après s'être enregistrés", les agents lui bloquèrent la route et lui demandèrent s'il était participant à la conférence."

Dès que M. Harding se fut identifié, les agents s'excusèrent, excuses qu'accepta aussitôt M. Harding.

C'est alors que le député Nystrom demanda s'il était de pratique courante pour les membres de la GRC de porter des insignes de presse.

"Non, répliqua M. McIlraith, qui admit que cet aspect de l'incident était pour lui une "cause d'inquiétude".

Il répéta que les policiers avaient été convoqués par l'administration de l'hôtel qui leur demanda de porter les insignes afin qu'ils puissent circuler plus librement.

"Ils n'auraient pas dû accepter", a-t-il ajouté.

cas particulier, les cautionnements sont plus faciles" à obtenir.

Michaud est libre de rester dans le PLQ

Contrairement à ce qu'a déjà laissé entendre son collègue et candidat à la chefferie libérale, M. Pierre Laporte, Me Wagner a déclaré sans détour, hier soir, que le député dissident de la décision majoritaire du caucus de son parti est libre de quitter ou de demeurer, quant à lui, dans le parti sous la bannière duquel il a été élu.

Il devrait y avoir une plus grande flexibilité à l'intérieur du caucus des députés, a-t-il dit. "Qu'on laisse au député dissident le choix de décider s'il doit quitter ou non le parti. Le chef n'a pas à le botter au derrière (...) Quand un député est dissident de la décision adoptée par la majorité des membres de son parti, je ne crois pas qu'on doive obliger ce député-là à quitter le parti."

M. Wagner devait cependant préciser qu'il en allait autrement si le parti était au pouvoir et si le dissident était membre du conseil des ministres. A ce moment, estime-t-il, la règle de la solidarité ministérielle ne souffre aucune exception: si le ministre n'est pas d'accord, il doit démissionner du conseil des ministres.

Il a néanmoins admis qu'il faudrait réformer la loi électorale de façon à obliger tout député, élu sous une bannière particulière, à démissionner de l'Assemblée nationale et à se faire réélire sous sa nouvelle bannière s'il voulait changer de parti ou d'allégeance politique pendant la durée de son terme.

Vols de reconnaissance armés des USA au Laos

Vietnamiens. Les Américains l'avaient en effet abandonnée dès l'arrivée de la mousson.

SAIGON (AFP) — Le commandement américain a refusé hier, de confirmer ou d'infirmer des informations selon lesquelles les chasseurs bombardiers de l'aéronavale américaine avaient intensifié leurs raids sur le Laos, pour prévenir ou ralentir les infiltrations nord-vietnamiennes en direction du Vietnam.

"Nous n'avons aucun commentaire à faire", a déclaré un porte-parole du commandement. Il s'est contenté de répéter la réponse donnée par le commandement chaque fois qu'une question concernant les bombardements aériens au Laos est posée: "Nous effectuons des vols de reconnaissance armés au Laos à la demande du gouvernement laotien. Lorsque les appareils sont attaqués, ils ripostent".

Par ailleurs, dans les communiqués publiés ces derniers jours à Saigon par la 7e flotte, aucune mission n'a été signalée sur le Nord-Vietnam, ce qui incite les observateurs militaires à penser que les bombardiers ont été déroutés sur d'autres objectifs dont les routes d'infiltration.

L'aviation américaine a ainsi repéré sur la piste Ho Chi Minh des convois de camions de plus en plus nombreux, venant du Nord-Vietnam. Les observations aériennes ont également permis de détecter des pipe-lines fraîchement construits ainsi que des routes en voie d'élargissement, immédiatement au nord de la zone démilitarisée menant au Laos.

Ces travaux et ces nouvelles infiltrations indiquent que les forces nord-vietnamiennes "renforcent leur potentiel" aux frontières du Sud-Vietnam, ce qui leur permettrait de déclencher, avec le Vietcong, si elles le désiraient, une nouvelle et vaste offensive, déclarait-on récemment de source militaire américaine autorisée. Un porte-parole du commandement a toutefois précisé hier, que rien n'indique pour le moment qu'une telle offensive soit sur le point d'être lancée.

L'EGLISE

SUITE DE LA PAGE 1

teur défavorisé de Montréal. L'esquisse indique clairement que l'animation débouche forcément sur l'engagement politique. Les deux raisons qui ont poussé M. Blondin à s'adresser aux Eglises de Montréal pour assurer le financement du projet, sont que les organismes habituels de financement d'animation sociale sont débordés en ce moment, et que les Eglises, dans plusieurs textes sur la pauvreté, ont répété que l'Eglise doit s'engager activement à la promotion des couches défavorisées de la population.

APOLLO

SUITE DE LA PAGE 1

"Peut-être bien", de répondre Conrad.

"Il y a eu aussi le premier tremblement de Lune, il y a eu la première conférence de presse dans l'espace. Après toutes ces premières, j'ai pensé que la nation vous devait une certaine reconnaissance. J'y ai réfléchi. Depuis 10 jours, les commentateurs de télévision, parlant de vous, disaient toujours le commander Conrad, le commander Gordon, le commander Bean. Exerçant les prérogatives de commandant en chef des forces armées américaines, j'ai décidé de vous promouvoir au rang de capitaine. On dira désormais le capitaine Conrad, le capitaine Gordon, le capitaine Bean".

"Merci, M. le président", firent les explorateurs lunaires.

"Au revoir et à bientôt", dit le président des Etats-Unis en terminant.

Les astronautes ont par la suite subi leur premier examen médical. "Ils sont en excellente condition", a déclaré le Dr Jernigan, à l'issue de l'examen.

Le président Nixon a par ailleurs félicité officiellement l'équipage d'Apollo-12 et tous ceux qui ont rendu possible le deuxième débarquement lunaire.

Dans une déclaration lue par M. Ronald Ziegler, son porte-parole, au moment où les trois astronautes descendaient de l'hélicoptère de récupération, le chef de l'exécutif américain a souligné "qu'un autre chapitre dans l'histoire de l'exploration américaine venait de s'achever avec succès".

"Cette mission a prouvé d'une façon concluante que le système que nous avons mis au point comporte un potentiel scientifique énorme et nous pouvons nous attendre à exploiter cette capacité. Nous avons tous été impressionnés depuis ces derniers jours par l'habileté technique et l'excellent moral de Conrad, Gordon et Bean.

"Le triomphe d'Apollo-12 n'est pas seulement un triomphe américain. Ce deuxième voyage à la surface de la Lune représente une autre grande victoire de l'intelligence et de l'esprit de l'Homme, une victoire qui élargira les horizons et encouragera tous les êtres humains où qu'ils soient", a conclu le président.

D'autre part, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a envoyé au président Nixon un message de félicitations pour le succès de la mission d'Apollo-12.

"Tous les Canadiens, ainsi que moi-même, nous exprimons notre admiration pour l'équipage d'Apollo-12, dont la mission s'est terminée avec succès aujourd'hui", disait le télégramme. "L'humanité toute entière profitera des connaissances scientifiques acquises au prix d'une grande habileté et d'un immense courage.

"Le peuple des Etats-Unis peut être fier d'un autre pas dans l'exploration de l'espace. Je transmets les félicitations des Canadiens à tous ceux qui ont contribué à cette magnifique réussite".

L'agence Tass, pour sa part, dans une brève dépêche datée de New York et diffusée 9 minutes après l'amerrissage, a fait état de la mission Apollo-12.

"Le navire cosmique Apollo-12, ayant à son bord trois courageux cosmonautes, Conrad, Gordon et Bean, a terminé aujourd'hui à 15 h. 58 son vol en amerrissant en un point de l'océan Pacifique situé au sud-est de Pago-Page (îles Samoa)", a indiqué l'agence, rappelant que la mission avait duré plus de 10 jours.

Par ailleurs, si les astronautes d'Apollo-12 ne ramènent aucun organisme étranger, il se peut que les futurs explorateurs lunaires soient exemplés de la période de quarantaine de trois semaines.

Aucune bactérie n'avait été trouvée sur les astronautes ou le matériel lunaire à la suite du vol d'Apollo-11.

Les astronautes d'Apollo-12 ont atterri à 800 milles de l'aire d'atterrissage d'Apollo-11, et les savants estiment qu'il y a une possibilité, très petite, d'existence d'organismes étrangers.

Les savants ne s'attendent toutefois pas d'en trouver, mais ils ne prennent aucune chance.

"Advenant les mêmes conclusions négatives lors des deux missions, nous proposerons peut-être l'abandon de la période de quarantaine", a déclaré le Dr A.D. Catterson, chirurgien au centre spatial de Houston.

le TEMPS qu'il fera

Minimum la nuit prochaine : 32°
Maximum aujourd'hui : 35°

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : Nuageux avec neige occasionnelle ou neige et pluie occasionnelles aujourd'hui. Nuageux avec chutes de neige locales la nuit prochaine et mercredi. Plus frais mercredi. Vents du sud de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant du nord-ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 35 et 15, à Témiscamingue 38 et 15.

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux la nuit prochaine avec quelques averses ou chutes de neige locales. Mercredi généralement nuageux. Plus doux aujourd'hui. Devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 35 et 32.

Région des Laurentides : Nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux la nuit prochaine et mercredi avec quelques chutes de neige locales. Plus doux aujourd'hui. Devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sainte-Agathe 32 et 30.

Régions des Cantons de l'Est : ensoleillé ce matin suivi de nuages cet après-midi. Nuageux la nuit prochaine avec quelques averses ou chutes de neige locales. Mercredi nuageux avec quelques chutes de neige locales. Plus doux aujourd'hui mais devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sherbrooke, 32 et 30.

Régions de Québec, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux avec quelques chutes de neige locales la nuit prochaine et mercredi. Plus doux la nuit prochaine et mercredi mais devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud-est de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 30 et 25.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Mercredi nuageux avec neige légère ou chutes de neige locales. Plus frais aujourd'hui. Plus doux mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 15 ; Gaspé, 30 et 10 ; Sept-Iles, 25 et 10.

FETE : sainte Catherine

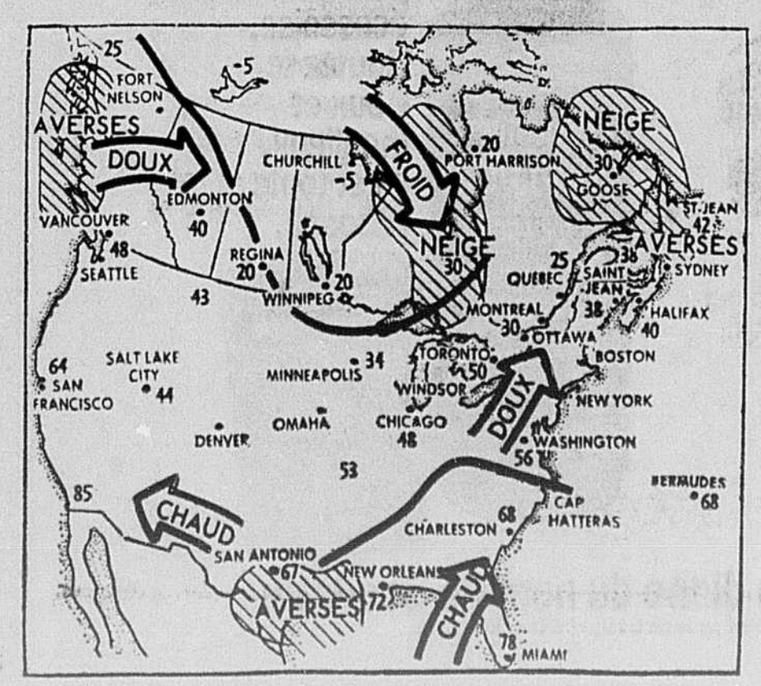

SENATEUR

SUITE DE LA PAGE 1

bien évident que nous accueillons avec joie ceux qui se proposent d'investir chez nous", a dit M. Pen. Mais il a également souligné que ce projet, à cause de son ampleur et des répercussions qu'il aura à tous les niveaux, nécessitera de nombreuses discussions. M. Pen a confirmé que le gouvernement des îles avait gelé, pour une période de six mois, tous les terrains destinés à ce projet. Bref, s'il n'en tient qu'aux dirigeants de Saint-Pierre et Miquelon, le projet d'un port franc et de ses installations est placé sous les meilleurs augures.

Le sénateur Pen demeurera à Paris durant une quinzaine de jours. Il n'a pas caché qu'il tentera, au cours de ce voyage, de convaincre les autorités françaises de décentraliser son administration outre-mer et de laisser un peu plus de lest aux dirigeants locaux. Mais il a dit que cette demande de décentralisation des pouvoirs n'est liée, d'aucune façon, au projet d'un port franc.

M. Pen a déclaré qu'environ 8,000 touristes visitent annuellement Saint-Pierre et Miquelon, mais que ce chiffre pourrait être haussé de façon considérable si quelques centres d'intérêt étaient créés. Actuellement le tourisme constitue une activité d'appoint aux revenus des îles, mais les autorités espèrent l'accroître de façon sensible au cours des prochaines années. M. Pen a dit que les îles mériteraient d'être connues davantage. Elles jouissent d'un climat maritime avec des hivers doux et secs et des étés frais. Seulement 7 milles séparent Miquelon de Saint-Pierre. Quant à Langlade, elle offre un merveilleux site touristique à cause de ses périodes ensoleillées et de ses plages abritées.

Un seul village minuscule de 635 habitants est installé sur Miquelon. Il s'agit donc d'un territoire vierge propice à tout développement touristique d'envergure.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

tribunal d'honneur du Barreau pour avoir fait des déclarations, lorsqu'il était ministre de la Justice, sur des membres de la corporation professionnelle.

Cependant, précisant que les propos qu'il allait tenir n'avaient "aucun lien quelconque avec les causes actuellement pendantes devant les tribunaux", le candidat à la chefferie libérale et député de Verdun a déclaré que de "telles actions (de la part du ministère de la Justice) sont peut-être plus à même d'apporter "un état dangereux" dans la société que ce qu'une équipe forte peut faire dans sa lutte contre le crime".

"Au ministère de la Justice, a-t-il dit, il y a des gens faibles qui, pour paraître forts, posent des gestes de panique en confiant à des commissions d'enquête des études de 3 ans, en traitant les gens de vermine et d'invertébrés rampants ... Il n'y a rien de pire dans l'administration judiciaire que des gens faibles qui veulent donner une impression de force."

Pour sa part également, il est inadmissible que le ministère de la Justice, au niveau exécutif, "laisse pourrir en prison des gens dont il ne partage pas l'opinion et ne leur accorde pas de cautionnement". Sans vouloir autrement entrer dans les détails, il a tout de même admis que lorsque la Couronne le veut bien, "sans mention de

Fuite à Berlin-Est

BERLIN (AFP) — Cinq personnes de la République démocratique allemande ont réussi à se réfugier à Berlin-Ouest la nuit dernière.

D'après la police ouest-allemande, il s'agit d'un groupe de deux femmes, un homme et deux enfants.

Ils ont pu escalader le "mur" dans un quartier au nord de la ville sans attirer l'attention des "Vopos" de garde.

Un Palestinien récuse l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. — (AFP) — "Si la situation actuelle au Proche-Orient se prolonge le moment viendra où chaque Arabe, où qu'il se trouve deviendra un combattant de la liberté et un soldat pour la libération de la Palestine", a déclaré hier devant la commission politique spéciale de l'Assemblée générale, M. Saadat Hasan, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine.

M. Hasan avait prévenu la commission qu'il ne prenait pas part à son débat pour obtenir "une nouvelle résolution mort-née" ou "la réaffirmation des résolutions précédentes".

"Nous ne participons à ce débat que pour vous montrer, et à travers vous au monde entier, la position du peuple palestinien dans ce problème et pour réaffirmer que notre peuple, par son combat et ses sacrifices, redressera les erreurs des Nations unies et les fautes de ceux qui ont réussi à mettre cette organisation au service de leurs intérêts colonialistes, de leurs intrigues impérialistes et de leurs mauvais desseins envers notre peuple", a déclaré le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine.

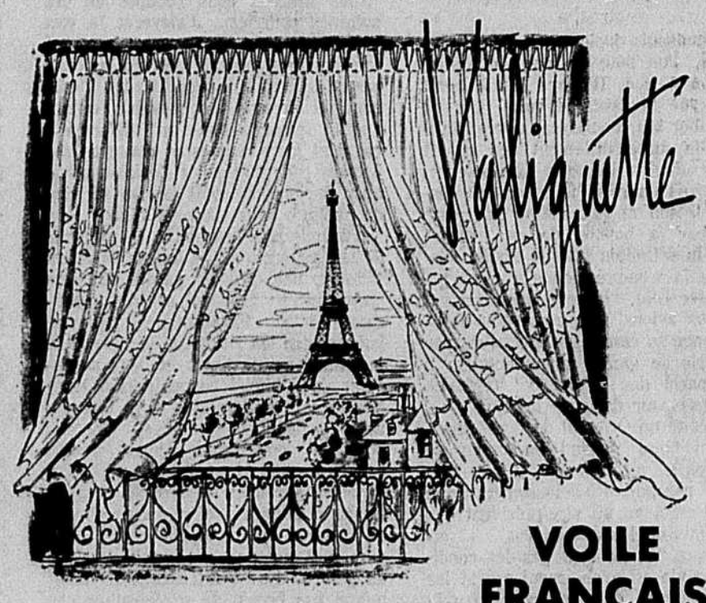

VOILE FRANÇAIS

LIVRAISON GARANTIE pour NOEL

— lavable — pas ou peu de repassage — résiste au soleil

118" uni blanc. 5.99 vg.

104" blanc avec base cornelli. 6.49 vg.

104" brodé blanc, choix de broderies différentes. 8.49 vg.

CONFECTION INCLUSE

• SERVICE DE MESURE

Exemple : uni 118" : pour un mur de 144" x 96" plissé au ⅓ il vous en coûtera 71.88 confection incluse.

COUVRE-LITS

Motifs à fleurs. Choix de deux imprimés.
Tissu coton ou taffetas tout piqué, genre jeté.
Simple ou Double Rég.: 29.95 pour 16.95 ch.

• rose et vert • or et melon
• bleu et turquoise • vert et blanc
• bleu et vert

N. G. VALIQUETTE LTEE, 510 Ste-Catherine est 842-8811

INSTALLATION GARANTIE POUR NOEL

MOQUETTE 100% NYLON de DUPONT PORTANT la GARANTIE 501

• Double endos de jute
• Construction robuste
• Résiste à la saleté
• Se nettoie facilement

Bref un tapis qui vous donnera entière satisfaction
Choix de couleurs décors :
Rouge régal, Orange brûlée, Olive romain, Or oriental, Vert perno, Bleu rivière

Rég. 10.95 pour 8.95 v.c.

POSE, CAOUTCHOUC-MOUSSE ET BAGUETTES INCLUS

• service de mesure • service à domicile • un seul magasin pour vous servir

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine est 842-8811

Pénitencier à vie pour meurtre

MONTMAGNY (PCf) — Arthur Babin, 36 ans, de Montmagny, a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, par le juge Yvan Migneault, lundi au palais de Justice de Montmagny.

Plus tôt, Aubin avait reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre non qualifié, relativement à la mort de M. Maurice Mainville, 64 ans, de Montmagny, qui a été trouvé baignant dans son sang, le 2 janvier 1969, dans une chambre d'un hôtel de Montmagny.

La victime avait succombé à des coups portés à la tête avec un objet contondant, lors d'un cambriolage survenu à l'Hôtel Central de Montmagny.

Aubin purgera sa sentence au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Enquête préliminaire dans une présumée fraude

QUEBEC (PCf)— L'enquête préliminaire de l'ex-sous-ministre adjoint de la Santé et du Bien-être social, M. Gilles-D. Bergeron, ainsi que celle de MM. Claude Morissette et Joseph Tremblay, tous trois accusés d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement, s'est ouverte hier matin devant le juge Alphonse Garon de la Cour des sessions de la paix de Québec.

A la demande de leurs procureurs, les journalistes ont toutefois été priés de ne rien publier des témoignages qui seront entendus au cours de cette enquête qui doit se continuer dans les jours à venir.

Découverte d'un cadavre: meurtre ou suicide?

La Sûreté de Montréal a ouvert une enquête ce matin à la suite de la découverte du cadavre d'un homme qui avait été partiellement décapité d'un coup de fusil.

La victime a été retrouvée peu après 7 h. 30 ce matin, à l'arrière d'une manufacture au 2626, Bates Road, à l'intersection de la rue Wilderton, dans le quartier Côte-des-Neiges.

Une arme a été retrouvée à proximité du corps mais les enquêteurs préfèrent poursuivre plus à fond leurs recherches avant de conclure au suicide.

Les sergents-détectives Raymond Lake et Guy Lachapelle, de la patrouille de nuit, ont commencé l'enquête qui devait par la suite être confiée aux membres de la Section des enquêtes criminelles.

13 morts causées par de l'alcool industriel dans l'île St-Vincent

KINGSTOWN (PA) — Au moins 13 résidants de St-Vincent sont morts et plusieurs autres sont à l'agonie après avoir passé la fin de semaine à boire de l'alcool méthylique et du carburant d'avion provenant d'un navire échoué et que la marée avait poussé sur la rive.

C'est ce qu'a rapporté hier soir la police de cette petite île des Antilles, en précisant que parmi les victimes se trouvaient cinq enfants. Les médecins qui traitent les 43 survivants ont déclaré qu'une complète guérison est improbable dans leur cas.

La police a révélé que le liquide responsable de cette tragédie provenait du navire Ruth, chargé d'alcool industriel de Trinidad à destination de La Martinique, qui a coulé vendredi.

D'après les agents, les habitants du Sandy Bay, à une trentaine de milles de Kingston, ont confondu le contenu des barils provenant du navire coulé avec une forte boisson locale appelée "Jack Iron".

Griefs de l'ancien directeur des programmes de la CJC

OTTAWA (PC) — M. James Littleton, ancien directeur des programmes à la Compagnie des Jeunes Canadiens, a accusé hier le gouvernement de ce qu'il a appelé une intervention "par omission" en n'empêchant pas la dissolution du service que lui, M. Littleton, dirigeait...

Il a déclaré à la commission des Communes qui enquête sur la CJC qu'il avait imploré le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, d'empêcher le directeur de la CJC, M. Claude Vidal, de prendre la "mesure illégale" de dissoudre le service des programmes. M. Pelletier a apparemment refusé de céder à cette imploration et M. Littleton s'est retrouvé chômeur. Il fut suspendu par M. Vidal, réinstallé, et suspendu de nouveau par M. Vidal. M. Littleton dit qu'il a tenté de continuer à travailler constructivement pour la CJC, mais qu'il ne sait pas quel est son statut actuel, sauf qu'il a été exclu du siège de la Compagnie à Ottawa et n'a pas été payé depuis plusieurs mois.

Plus tôt, M. Vidal a déclaré à la commission qu'il avait dissous le service des programmes parce que celui-ci ne produisait pas de résultats.

M. Littleton dit s'opposer aux changements de la Loi de la CJC que M. Vidal réclame, en disant que ce dernier veut des changements qui justifieraient ses actes.

M. Mark Rose, député NPD de Fraser Valley, lui ayant demandé si à son avis M. Vidal essayait de faire de la CJC "un tigre de papier privé de ses crocs", M. Littleton a répliqué que la Compagnie ne pouvait être dirigée par le haut.

Le président de la commission, M. John Reid, député libéral de Kenora-Rainy River, a déposé une lettre de M. Jack Johnson, président du conseil de la CJC, où celui-ci demande à témoigner après qu'aura comparu, plus tard cette semaine, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a rapporté hier que la CJC s'était occupée en 1969 de 37 projets en utilisant 162 volontaires. Répondant aux Communes à M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, le ministre a désigné le Québec, avec 18 projets et 69 volontaires, et l'Ontario, avec neuf projets et 41 volontaires, comme les principales aires d'activité de la Compagnie.

Il a aussi fait remarquer qu'en vertu de l'ancien système d'évaluation des projets de la CJC, neuf avaient été supprimés depuis la fondation de l'organisme en 1966, du fait de points faibles. La plupart des projets ont été évalués à un point ou à un autre, a-t-il déclaré, et le conseil de la CJC oeuvre à la mise au point d'une nouvelle procédure.

Tout au long de cette année-ci, aucun projet ne pouvait être déclenché sans l'approbation d'une commission provisoire des programmes, au sein du conseil provisoire, en attendant le conseil permanent récemment nommé

M. Pelletier a dit que cette commission avait choisi des projets sur la base du besoin communautaire et des ressources disponibles à la CJC.

EXAMEN de la VUE
ROBERT HETU
OPTOMETRISTE
410 est, Jean-Talon, 277-3409
(angle St-Denis)
★ Station métro Jean-Talon

GIN-GIN
pour ceux qui aiment
boire sec
un nouveau gin
double-sec
le nouveau
GIN
GIN
LONDON CLUB
MAINTENANT
$8.15
40 on.
R.A.Q. 181-H,
$5.40
25 on.
R.A.Q. 181-G,
pour ceux qui préfèrent
boire net
le bon vieux gros
GROS·GIN
MARCHAND
R.A.Q. 166-F, 40 on. $8.30
R.A.Q. 166-E, 25 on. $5.45
CHIN-CHIN
DISTILLÉ AU QUÉBEC PAR LES DISTILLERIES MARCHAND LTÉE

Qui en veut?

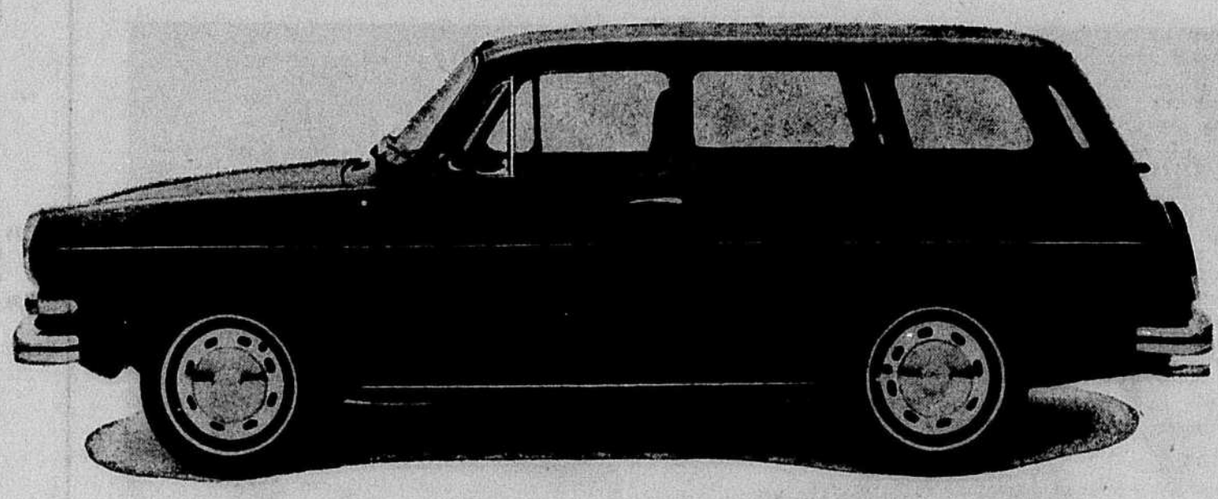

Le sedan Squareback de Volkswagen est une bête à part.

Nous en sommes encore à nous demander si c'est un sedan format familial, ou une familiale format économique.

Même ceux qui en ont un ne peuvent nous répondre. Car chacun s'en sert à sa façon. La plupart du temps, ce sont des gens qui doivent avoir une très grande voiture. Mais ils sont de ceux aussi qui n'iraient pas jusqu'à couler $4,000 dans une voiture titanesque.

Celui qui préfère les biens de la terre aux contrats de finance.

A quelques pieds cubes près, le sedan Squareback de VW transporte la moitié de la charge d'une grosse familiale. Et deux fois celle d'un sedan ordinaire.

Repliez la banquette arrière et la Squareback peut transporter une cargaison incroyable. Ses 42 pieds cubes accommodent facilement une famille en vacances avec tout son bataclan.

Il y a assez d'espace pour stocker toutes les victuailles qu'une famille aurait besoin pendant les prochains six mois. Et, parce que le hayon s'ouvre vers le haut, tout cet espace est facile d'accès.

On peut y coucher très facilement deux grandes malles.

On peut y coucher confortablement deux grandes personnes. (Certaines familles en font leur camion-campeur.)

Et on peut y entasser jusqu'à 28 valises. Au moins dix de plus que peut prendre un gros sedan.

Et puisque, malgré les apparences, c'est toujours une Volkswagen, son moteur refroidi par air est caché sous tout cet espace. Alors, à l'avant, où les autres placent le moteur, vous pouvez placer quelques valises de plus.

Le sedan Squareback de Volkswagen est plus qu'une nouvelle version de la familiale ordinaire, c'est aussi une toute nouvelle version de la Volkswagen. Donc, la Squareback peut faire l'affaire de ceux qui voient plus grand que la petite Volks.

Elle permet aussi de faire des économies —mais avec la toute petite différence que ça paraît moins, à cause de ses tapis mur à mur, son tableau de bord rembourré, son horloge électrique et son système d'injection d'essence contrôlé par ordinateur. (Et sa transmission automatique facultative.)

D'accord, rouler en sedan Squareback Volkswagen exige que l'on change un tant soit peu ses habitudes. Par exemple, il faut s'habituer à passer droit devant les postes d'essence plus souvent qu'à son tour. (Elle fait à peu près 27 milles au gallon.) Il faut aussi s'habituer à ne dépenser que très peu pour son entretien. Et à ne jamais dépenser un sou pour de l'antigel.

Admettons qu'une grosse familiale soit bien commode de temps à autre. Mais une voiture longue de 18 pieds vous est-elle essentielle au point de vous imposer quotidiennement le supplice d'y trouver une place de stationnement dans le centre-ville?

La Squareback, elle, est commode tout le temps, car elle est grande sans être grosse. (Aussi surprenant que cela semble, elle ne mesure que 11 pouces de plus que la petite Volks.)

Alors, à bien y penser, vous avez peut-être plus besoin d'une petite familiale tout le temps que d'une grosse familiale de temps en temps.

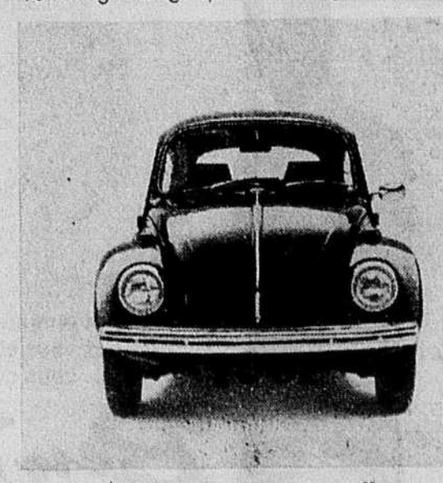

Celui qui aime ce qu'elle est mais non ce qu'elle a l'air.

Celui qui veut beaucoup de place dans une voiture qui en prend peu.

Puisqu'il faut en plus aussi tenir compte des énormités qu'engendre nécessairement une voiture énorme.

Tel les taux d'assurance.
Les coûts d'entretien.
Et la consommation d'essence.
Et qui en veut?

Le sedan Squareback Volkswagen

Avec près de 300 concessionnaires VW au Canada, il doit y en avoir un près de chez vous.

économie & finance

L'exportation : un des principaux facteurs pour remédier aux problèmes économiques du Canada

— André Lachance

par Rhéal BERCIER

Le commerce d'exportation est un des principaux facteurs auquel il faut songer afin de remédier aux problèmes économiques du Canada, a déclaré hier, M. André Lachance, président de la compagnie Pharmaco-Chimique.

Au cours d'une entrevue avec le représentant de LA PRESSE, qui a précédé son allocution devant les membres du Export Study Club, M. Lachance, qui revient d'un tour du monde qui l'a éloigné de Montréal durant deux mois, a ajouté que l'économie canadienne pourrait s'améliorer de façon étonnante si l'on pouvait convaincre la petite industrie de pratiquer le commerce de l'exportation.

"Peu de manufacturiers ont considéré sérieusement le volume d'affaires que peut leur apporter ce commerce. Il est facile d'imaginer les progrès prodigieux de notre économie si les manufacturiers canadiens réalisaient, en dehors du Canada, au moins deux fois le volume d'affaires que ceux-ci réalisent au pays."

Objectif possible

Il a souligné que cet objectif est possible car le potentiel d'un manufacturier sur le marché domestique est exactement le même sur un marché dix fois plus important.

L'exportation, a-t-il également noté, permettrait à des manufacturiers de s'établir dans certaines parties de la province où la densité de la population ne donne pas un marché suffisant pour inciter les gens à s'y établir.

"Avec le fleuve Saint-Laurent qui la pénètre entièrement et les ramifications de ses rives, telles que le Saguenay et le Richelieu, la province de Québec a le précieux avantage d'avoir des possibilités de débouchés directs sur le monde entier".

"Malheureusement, a-t-il précisé, la navigation sur notre fleuve sert beaucoup plus à autrui qu'à nous.

En plus de décentraliser notre industrie, a ajouté l'homme d'affaires, l'exportation amènerait une augmentation de notre commerce extérieur et un remède très efficace au problème du chômage. Un plus important chiffre d'affaires exige plus de travail pour la fabrication des produits.

"Si l'on considère le besoin de main-d'oeuvre non spécialisée de la petite industrie, l'exportation sera un palliatif à l'automatisation qui s'implante de plus en plus dans la grande industrie."

En mains étrangères

Chez nous, a déclaré M. Lachance, une entreprise passe assez facilement entre des mains étrangères parce qu'elle ne peut plus supporter les enfants du fondateur.

Le commerce d'exportation, a-t-il dit, permettra aux fils et aux petits-fils du propriétaire de développer leur entreprise de façon à fournir à chacun un emploi adéquat avec un revenu satisfaisant.

Dans son exposé devant les membres du Export Study Club, M. Lachance a souligné les bienfaits du bilinguisme en économique. A ses yeux, il est plus important pour un exportateur de rechercher actuellement des marchés au Moyen-Orient et dans les pays limitrophes du Pacifique qu'en Europe.

Il estime que l'Europe subit présentement des difficultés d'ordre économique (France-Grande-Bretagne) et social (Italie).

Dans les pays limitrophes du Pacifique et au Moyen-Orient, a-t-il dit, il est plus avantageux de connaître deux langues et spécialement le français. "En pratiquant ceci, nous avons certains avantages chez ceux qui parlent une langue exclusivement. D'autant plus que ces pays aiment faire affaire beaucoup plus avec le Canada qu'avec les Etats-Unis et la France. Pourquoi n'en profiterions-nous pas ?"

Dans le commerce de l'exportation, a conclu le conférencier, il est plus rentable de connaître cinq langues plutôt que d'en connaître seulement une car, a-t-il précisé, les unilinguistes limitent leur marché.

GEIGY (CANADA) LIMITEE

M. MORRIS R. RUSSO

M. LEO GOSSELIN

M. T. H. Paaske, président, directeur général de Geigy (Canada) Limitée annonce les nominations suivantes à la direction de la Division des produits pharmaceutiques:

M. Morris B. Russo au poste de directeur général. M. Russo, qui était depuis 5 ans directeur du Marketing chez Geigy, apporte à son nouveau poste une expérience de 20 ans dans l'industrie pharmaceutique.

M. Léo Gosselin, B.Ph.-L.Ph.; au poste de directeur du Marketing. Précédemment chef du Service des projets spéciaux, M. Gosselin a occupé plusieurs fonctions dans la vente et la promotion au cours de ses 15 années chez Geigy. M. Gosselin est pharmacien et membre du Conseil des Gouverneurs du Collège des Pharmaciens de la Province de Québec.

M. T. W. Parton, jusqu'à récemment directeur général de la Division des produits pharmaceutiques, et promu depuis peu à la vice-présidence de la société consacrera désormais ses activités à l'administration de la société. —

Photo Air Canada

Des bovins canadiens aux Antilles

Quelque 100 génisses provenant d'une quinzaine de fermes de la région de Saint-Hyacinthe ont été envoyées à Trinidad, dimanche après-midi, à bord d'un vol spécial d'Air Canada, le premier d'une série de douze vols nolisés par le gouvernement de Trinidad et Tobago pour le transport de 1,200 têtes.

La guerre de prix sur les marchés du blé connaît une accalmie

LONDRES (PC) — L'assemblée du Conseil international du blé s'ouvre aujourd'hui sous d'assez bons auspices puisque, semble-t-il, les exportateurs de blé se disputent avec un peu moins de virulence des marchés qui tendaient à devenir sursaturés.

Bien que l'assemblée du Conseil soit à huis clos pour une semaine, un représentant du ministère canadien du Commerce, M. William Miner, a cependant révélé que la situation "semble se stabiliser". C'est également l'avis d'autres délégués dont un, qui avait prédit il y a quelques mois que la guerre des prix se terminerait bientôt, affirme maintenant que cette prédiction s'est réalisée.

Ce n'est peut-être pas aujourd'hui que les grands exportateurs pourront revenir aux prix minima prévus dans l'Accord international de 1968, a-t-il dit, mais nous en avons au moins fini avec la guerre des prix.

L'Accord de 1968, qui établissait les prix minima et maxima de diverses qualités de blé, de même que les contingentements acceptés par les pays non-producteurs, s'est trouvé sérieusement menacé lorsque d'énormes surplus, ainsi que certaines difficultés d'écoulement du produit, ont entraîné une longue guerre des prix entre les signataires.

Par ailleurs les marchés déjà peu accessibles aux signataires devenaient saturés d'offres de pays qui n'étaient pas partie à l'accord.

Les principaux exportateurs de blé s'efforcent maintenant, avec un succès mitigé jusqu'ici, d'en venir à une entente sur le partage des marchés. Si ces démarchees n'ont encore rien donné de concret, elles ont au moins, souligne-t-on, intensifié les consultations entre ces pays.

Le problème des surplus de blé persiste au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs mais la demande sur les marchés mondiaux reste assez forte et la situation pourrait s'améliorer davantage si l'Union soviétique décidait de compléter l'achat des quelque 336,000,000 de boisseaux de blé canadien qu'elle s'était engagée à acheter en 1966. Le solde est présentement de quelque 135,000,000 de boisseaux.

Investissements étrangers aux USA : plus de $10 milliards

PARIS (AFP) — Le total des investissements étrangers aux Etats-Unis (valeur comptable) s'élevaient à 10.8 milliards de dollars à la fin de 1968, apprend-on de source américaine à l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Sur ce total, 8 milliards de dollars proviennent des pays européens, Grande-Bretagne comprise.

En sens inverse, on indique de même source que les investissements américains à l'étranger (il s'agit toujours de la valeur comptable) s'élevaient fin 1968 à 64 milliards de dollars, dont 6.7 milliards en Grande-Bretagne et 12.7 milliards dans les autres pays européens.

La construction domiciliaire: accélération générale mais déclin à Montréal, en octobre

OTTAWA. (PC) — La construction domiciliaire dans les villes de 10,000 habitants ou plus s'est quelque peu accélérée en octobre mais elle est restée en deçad e celle d'octobre 1968.

Le rythme annuel pour ce genre de construction le mois dernier correspondait à 205,500 logis par année, comparativement à 184,200 en septembre et 214,800e n octobre 1968.

Selon la Sociétécentrale d'hypothèque et de logement, ce rétablissement est surtout attribuable à la mise en vigueur de projets de construction ayant l'appui financier du gouvernement et qu'on n'avait pu mettre en marche plus tôt. La Société centrale a déjàp révu que l'on commencerait à construire 200,000 logis ou plus cette année, un sommet par rapport aux 197,000 de l'an dernier.

La construction n'a pas suivi le rythme général à Montréal et à Toronto le mois dernier mais, par contre, elle s'est accrue sensiblement à Winnipeg. A Montréal, la baisse a été de 923 pour le seul mois d'ocotbre et de 3,358 pour les dix premiers mois de l'année.

En raison des diverses hausses d'intérêt, les demandes de prêts sur hypothèques garantis par le gouvernement ont quelque peu fléchi par rapport à l'an dernier. Les hypothèques conenties aux propriétaires et aux entrepreneurs portaient intérêt à 9.86 pour 010 le mois dernier, comparativement à 9.78 pour 100 en septembre et 8.53 pour 100 en octobre 1968. Pour les immeubles comme les maisons de rapport, le taux d'intérêt moyen a baissé à 9.6 pour 100 par rapport aux 9.8 pour 100 xu mois précédent mais est resté sensiblement plus élevé que les 8.16 pour 100 d'octobre 1968.

Le mois dernier seulement, on a commencé à construire 15,239 logis dans les villes de 10,000 habitants ouplus, chiffre qui se compare aux 13,?44 du mois de septembre et aux 16,843 d'octobre 1968.

Pour les 10 premiers mois de l'année, la construction domiciliaire s'est améliorée de 15.6 pour 100, par rapport à 1968. La hausse a été de près de 15 pour 100 POUR LES MAISONS DE RAPPORT: DE 7.6 pour cent pour les maisons unifamiliales ; de 37 pour 100 pour les groupements domiciliaires et de plus de 10 pour cent pour les duplex.

La Bourse Canadienne

Le rabattement du fonds de roulement permettra à un plus grand nombre de compagnies minières de se faire coter

Dorénavant, le fonds de roulement net minimum requis pour l'inscription des actions des compagnies minières à la Bourse Canadienne sera de cinquante mille dollars ($50,000) alors qu'auparavant le minimum requis était de soixante-quinze mille dollars ($75,000).

La nouvelle a été annoncée hier au cours d'une conférence de presse à la Place de la Bourse.

Répondant aux questions des journalistes, M. Marcel Lajeunesse, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, a expliqué que cette mesure poursuivait un double but : aider l'industrie minière du Québec et protéger le public.

Au chapitre de l'aide à l'industrie minière de la province, la politique de la Commission permettra à un plus grand nombre de compagnies minières de se faire coter à la Bourse Canadienne. Comme premier résultat, l'abaissement du minimum requis du fonds de roulement net devrait amener à brève échéance quelques 25 compagnies à enregistrer leur demande d'inscription.

Les modalités ont été fixées pour les souscriptions d'actions et les options sur les actions, ainsi que la libération d'actions sous écrou.

Dix cents par action

Dans le cas d'émissions nouvelles, aucune action du trésor d'une compagnie ne sera vendue ou ne fera l'objet d'un contrat de souscription ferme ou d'option à moins de dix cents par action; s'il ne s'agit pas d'une première émission, la Commission considérera chaque cas individuellement. Aucune option ne sera permise à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une souscription ferme pour un minimum de $20,000.

Une action sous écrou pourra être libérée lorsque les actions de la compagnie ne font pas l'objet d'une distribution initiale pour chaque 5½ actions du trésor d'une compagnie, achetée et payée entièrement.

La Commission pourra libérer sur demande jusqu'à 10% des actions sous écrou d'une compagnie minière n'ayant jamais été enregistrée dès que l'enregistrement sera accordé. Les compagnies ayant déjà été enregistrées et qui n'ont pas obtenu une telle libération, peuvent maintenant en faire la demande.

La libération des actions sous écrou des compagnies pétrolières ou de gaz naturel est possible par tranches, suivant les travaux en cours.

L'intervention de la Commission

Dans le cas où les actions sous écrou font partie d'une émission cotée à une bourse, la Commission demandera généralement l'opinion de cette bourse avant de consentir à la libération des actions.

La Commission a aussi comme règle d'étudier le dernier bilan d'une compagnie en vue de déterminer quels progrès ont été accomplis dans le financement des opérations. Les montants dépensés en frais d'administration et les progrès accomplis seront examinés par la Commission.

A ces mesures de protection du public, il faut ajouter le fait que les actions ou valeurs mobilières ne pourront être vendues au public que par l'entremise de courtiers enregistrés, dont les opérations sont faites sur le plancher même de la bourse et entourées de toutes les garanties habituelles.

M. Lajeunesse a de plus déclaré que la politique de la Commission, outre qu'elle tend à ramener à Montréal le marché des capitaux nécessaires à l'industrie minière, encouragerait les Québécois à investir dans l'exploitation des richesses naturelles de la province.

Falconbridge enverra 50 jets chargés de nickel en Norvège

TORONTO (DJ) — La société Falconbridge a déclaré qu'environ 50 jets cargos chargés de nickel quitteront le Canada à destination de la Norvège, au cours des trois prochaines semaines. Grâce à cet effort, la compagnie espère remplir rapidement les engagements pris auprès de ses clients.

Les premières 150,000 livres de matie de nickel qui seront expédiées à partir de Montréal devront parvenir à la raffinerie de la compagnie, en Norvège, le 27 novembre. Selon les prévisions, au moins deux cargaisons de matte de nickel seront expédiées par jet quotidiennement jusqu'aux alentours du 24 décembre, date à laquelle arrivera à la raffinerie la première livraison par bateau.

Hausse du prix du nickel

D'autre part, à la suite de l'annonce faite hier par l'Inco d'une hausse de 25 cents sur le prix de la livre de nickel, la compagnie Sherritt Gordon Mines Ltd a de son côté fait savoir qu'elle augmentait de 23 cents la livre, en fonds canadiens le prix de son nickel. L'augmentation était effective à partir de l'annonce officielle faite hier. La société Sherritt Gordon vend son produit sous forme de briquettes et de poudre de nickel.

La compagnie a précisé que le prix du nickel vendu aux Etats-Unis et outre-mer est majoré de 25 cents, en fonds américains.

La hausse annoncée par Sherritt porte à $1.38, en numéraire canadien, le prix des briquettes et de la poudre de nickel vendues au Canada. Le nouveau prix unitaire du nickel électrolytique vendu par l'Inco s'établit également à $1.38, au Canada.

Le prix du nickel vendu aux Etats-Unis et outre-mer est porté à $1.32 la livre, en fonds américains, comparativement à $1.28 la livre pour le nickel électrolytique vendu par l'Inco.

Sherritt a déjà annoncé plus tôt que la vente de la majeure partie du nickel destiné à des clients autres que canadiens se fera aux termes de marché au comptant, à partir de 1970.

Imperial Industries construit une usine de $1 million à Montréal-Nord

par Rhéal BERCIER

La société Imperial Industries de Montréal, filiale à part entière de la société multi-nationale Parker-Pen, a annoncé hier la construction d'une usine de $1 million à Montréal-Nord.

La société emploie présentement 175 personnes. Elle prévoit augmenter son personnel à près de 250 employés d'ici la fin de son programme d'expansion de $3 millions au Québec.

Imperial Industries opère au Québec depuis 1913. Parker Pen fit l'acquisition de cette société en juillet 1969. Imperial Industries est l'un des plus importants manufacturiers d'accessoires et d'équipement de camping.

La nouvelle usine aura une superficie de 125,000 pieds carrés. L'immeuble abritera, outre l'usine, l'entrepôt et les bureaux administratifs de la compagnie. Il sera situé dans le nouveau parc industriel de l'est de Montréal-Nord. L'entrepreneur du nouvel immeuble sera la société Secant Construction.

La fin de la construction de l'usine est prévue pour les premiers mois de 1970. En vertu du bill 24, cette société pourra se prévaloir d'exemptions fiscales de l'ordre de 3.6 p. cent de son investissement. Le bill 24 fait partie de la kyrielle de lois adoptées en 1968 et début 1969, en vue d'encourager l'implantation d'entreprises au Québec.

Au cours d'une conférence de presse, qui a succédé à la levée de la première pelletée de terre de la nouvelle usine, en présence notamment de M. Robert Letendre, sous-ministre au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, de M. Yves Ryan, maire de Monréal-Nord, et de M. Daniel Parker, président de la société Parker Pen, le président de Imperial Industries, M. Seymour Pearl, a souligné que le nouvel immeuble répondra aux besoins d'expansion de la société au Québec, société dont les ventes annuelles se chiffrent à près de $5 millions.

Dans son bref exposé, M. Letendre a souligné que le Québec, comme tous les autres pays en pleine expansion, subissait des difficultés sociales et économiques, et il est rassurant, a-t-il ajouté, de voir que plusieurs industriels ont confiance au Québec.

Pour sa part, M. Ryan a fait observer que Montréal-Nord devient de plus en plus une ville de prédilection pour l'industrie. En l'espace de quatre ans, a-t-il noté, la superficie des terrains industriels inocupés à Montréal-Nord est passée de 6,500,000 pieds carrés à 300,000 milles carrés.

De son côté, M. Daniel Parker a souligné que son association avec Imperial Industries signifiait un bond en avant pour Parker Pen, de même qu'une nouvelle direction : l'industrie des loisirs.

NOMINATION A LA COMPAGNIE CANADIAN SALT

Roger R. FOURNIER

M. John H. Rowland, vice-président, service de la commercialisation de la compagnie Canadian Salt Limited, annonce la nomination de M. Roger R. Fournier au poste de directeur régional des ventes pour le Québec.

M. Fournier, qui est déjà très connu dans l'industrie, dirigera les activités du service des ventes de la compagnie par toute la province de Québec. —

LA BRASSERIE MOLSON DU QUEBEC LIMITEE

CLAUDE BEAUDOIN

Paul Falardeau, directeur général de l'exploitation du marché de La Brasserie Molson du Québec Limitée, annonce la nomination de Claude Beaudoin au poste de directeur des ventes de la zone centrale du Québec.

Originaire de Sherbrooke, monsieur Beaudoin a débuté avec la compagnie en 1963 et il occupait récemment le poste de gérant de district pour les Cantons de l'Est.

Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Beaudoin assumera la responsabilité des ventes dans la Mauricie, les Cantons de l'Est, et la Vallée du Richelieu.

Woods, Gordon & Cie
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 126, QUÉ.
ASSOCIÉS RÉSIDENTS
H. M. CARON G. A. GAGNON C. LEMIEUX
R. J. SHIRLEY G. TREMBLAY
OTTAWA TORONTO HAMILTON KITCHENER LONDON
WINNIPEG EDMONTON CALGARY VANCOUVER
Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration.

WHITE MOTOR CORPORATION DIVISION INDUSTRIELLE
est heureux d'annoncer conjointement avec
LIFT TRUCK PARTS SUPPLY CO. CAN. LTD.
et
LIFT PARTS SERVICE OF QUE. LTD.
La formation d'une nouvelle compagnie, la NATIONAL LIFT TRUCK LTD.
110 Ronald Drive, Mtl-Ouest, 489-7221
Distributrice concessionnaire pour WHITE INDUSTRIAL FORK LIFT TRUCKS the Golden Fleet
Conseillers en matériel de manutention
BAIL — LOCATION — VENTE — SERVICE

Maintenant disponible...
L'ÉDITION DE NOVEMBRE DE NOTRE REVUE MENSUELLE DE PLACEMENT
FAITS SAILLANTS:
Les Réformes Fiscales
Proposées par le Ministre des Finances
NESBITT, THOMSON
ET COMPAGNIE, LIMITÉE
Membres des Bourses de Toronto, Montréal, Canadienne, Winnipeg, Vancouver, New York, Américan (associé) et Midwest
Pour obtenir votre copie, communiquez avec votre représentant ou, détachez et faites parvenir le coupon ci-dessous à:
Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée
355 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL, 126, P.Q.
aux soins de G. J. Desmarais
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Téléphone (Affaires) _____
(Rés.) _____

Jean Mehling câble de Paris

Les indices d'amélioration redonnent espoir à la France

Un certain courant d'optimisme semble traverser la France, depuis quelques jours — au moins les milieux officiels —. Le fait est que, depuis plusieurs semaines, la situation ne s'est pas dégradée de façon sérieuse. Le plan de redressement paraît produire, au plan national, quelques-uns au moins des effets qu'on attendait de lui. La demande de biens de consommation durables (automobiles, par exemple) est en régression par rapport à ce qu'elle était voici douze mois. L'épargne, semble-t-il, s'accroit dans des proportions satisfaisantes. Après les tensions, d'ailleurs mineures, sur le franc, à la veille et au lendemain de la réévaluation du mark, la monnaie française tend à rejoindre la parité sur les places étrangères. Depuis plusieurs jours même, la France enregistre d'importantes rentrées de devises. Le pays est-il définitivement enaggé dans la bonne voie ?

* * *

A mon sens, la France tend à reprendre confiance en son destin, parce que trop secouée depuis dix-huit mois elle veut que les choses s'arrangent. Mais tout l'avenir prochain va tourner autour de ce problème capital : le degré d'acuité des revendications salariales, elles-mêmes fonction de la hausse des prix, mais davantage encore, peut-être, de l'intelligence avec laquelle seront prises les décisions gouvernementales.

Il faut dire les choses comme elles sont. L'actuel gouvernement a passé par trois périodes : la première, de véritable confiance de la nation; la seconde, de réel scepticisme, au lendemain de la dévaluation; la troisième, actuelle, d'un retour à la conviction que, peut-être, les choses finiront par s'arranger. L'optimisme est encore fragile, comme les indices d'amélioration économique; mais il est surtout conditionnel. Et il se résume en deux questions : aura-t-on la paix sociale jusqu'à l'été prochain ? Le gouvernement réalisera-t-il l'exploit auquel il s'est engagé (celui des équilibres du budget et du commerce extérieur) ?

* * *

Il y a plus sérieux encore, dans l'actuelle expectative de la France. Pour désamorcer les conflits sociaux dont il serait menacé, et qui balaieraient ses plans, le gouvernement négocie activement, à tous les niveaux d'activité économique, sans négliger personne. Sa politique économique et monétaire demeure fragile, pour l'instant, parce qu'elle constitue une sorte de dilemme sans retour possible en arrière : prendre des engagements capables de calmer les renvendications, le faire en supposant justifiée la prévision de réussite des plans d'équilibre.

Si ces derniers ne sont pas atteints, les engagements devront être tenus (promesses fiscales, subventions aux catégories sociales défavorisées, indexation des salaires à l'augmentation de la productivité, etc...) Alors tout s'écroulerait et la France deviendrait peut-être incurable.

* * *

En somme, il est trop tôt pour se réjouir, trop tôt aussi pour s'alarmer. Le pays dispose encore, à la Banque de France, de confortables réserves en devises étrangères. Il serait tout de même injuste de ne jamais présenter de lui que ce qui va mal ! Depuis dix ans, et en dépit de retards ou d'incidents de parcours, il a réalisé de substantiels progrès. Il a dilapidé une partie de ceux-ci avec beaucoup d'imprudence en 1968.

Pour peu que la conjoncture internationale lui offre quelques mois de calme, soit au plan des échanges commerciaux, soit au plan monétaire, sa santé peut revenir très vite. La France va décider, dans les mois à venir, de l'avenir à moyen terme qu'elle désire s'imposer.

La conversion aux containers peut ruiner certains ports

TORONTO (PC) — La conversion trop hâtive de certains ports au système de transport par containers sera ruineuse, a prédit hier M. Howard A. Mann, président du Conseil des ports nationaux.

Ce dernier s'adressait aux membres de l'Automotive Transport Association réunis en congrès à Toronto, lorsqu'il a fait part d'une extrême prudence en ce qui a trait à la transformation des ports au système de containers.

"Certains développements ont été bien planifiés; ils devraient survivre et prospérer, a dit M. Mann, mais, comme c'est trop souvent le cas, la course au nouveau système va entrainer des faillites".

"Au Conseil canadien des ports nationaux, a-t-il dit, nous allons faire de notre mieux pour ne pas être du nombre de ces faillites".

M. Mann a expliqué que le risque est plus grand pour un port de s'adapter au système de containers qu'il ne l'est pour un armateur. Pour une ligue maritime, souligne-t-il, le principal investissement consiste à faire construire des containers et des bateaux de type cellulaire qui pourront les transporter. Si un service en particulier ne s'avère pas rentable, le navire peut être affecté à un autre service ou encore être vendu à une autre ligne sans perte excessive.

Mais les administrateurs de ports doivent effectuer de sérieux investissements à construire des quais appropriés, à revêtir des arrières-quais, à ériger des bâtisses spéciales et à équiper les ports des grues et autres appareils nécessaires à la manutention des containers. Une fois cet investissement réalise, l'équipement s'y trouve pour longtemps.

dividendes

	taux		Paiement	Enrg.
B.C. Telephone	$.075	tr.	1- 1-70	17-12-69
Canadian Breweries	$0.10	tr.	1- 1-70	2-12-69
Commonwealth Int. Corp.	$0.09	tr.	29-12-69	29-12-69
Commonwealth Int. Lev.F	$0.04	——	29-12-69	29-12-69
Dominion Magnesium	$0.25	ann.	15-12-69	28-11-69
Great West Life Assur.	$0.60	tr.	1- 1-70	16-12-69
Great Plains Developnt	$0.40	——	5- 1-70	5-12-69
Investment Foundation	$0.70	tr.	15- 1-70	15-12-69
Les Laiteries Leclerc A	$0.12	tr.	15-12-69	28-11-69
New Brunswick Telephone	$0.20	tr.	15 1-70	20-12-69
Ronalds Federated	$0.15	tr.	10-12-69	1-12-69
Ronalds Federated	$0.07	bonl	10-12-69	1-12-69
Russel (Hugh) and Sons	$0.20	tr.	15-12-69	28-11-69
Texaco Canada (4% priv.).	$1.00	tr.	20- 1-70	31-12-69

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.22	1.22
Adanac	2.63	2.87
A.G.F. Special	3.65	——
All Cdn Com	8.05	8.80
All Cdn Div	9.60	10.49
All Cdn Ven	4.44	4.85
American Growth	6.38	7.01
Andreae Equity	3.98	4.35
Associate Investors	5.45	5.50
Beacon Growth	6.48	7.08
Beaubran	43.05	46.74
Canada Growth	6.80	7.57
Canagex	10.33	10.76
Cdn Channing Ven	6.95	7.62
Cdn Gas Energy	13.35	14.63
Cdn Investment Fund	4.43	4.86
Cdn Scudder Fund	20.77	20.77
Cdn Sec Growth	5.03	5.51
Cdn S.A. Gold Fund	4.61	5.04
Cdn Trusteed	4.75	5.19
Champion Mutual	7.62	8.34
Canafund	62.60	65.62
Capital Growth	8.99	9.22
Champion Mutual	7.94	8.68
xChase Fund	11.59	12.67
Collective Mutual	7.35	8.07
Commonwealth Intl	13.78	15.10
Commonwealth Intl Lever	4.04	4.43
xCompetitive Capital	8.23	9.09
Corporate Investors	6.02	6.58
Corporate Investors Stock Fd	6.22	6.79
xDividend Shares	3.61	3.96
Dominion Compound	5.03	5.47
xDreyfus	13.21	14.48
Entarea Investment	5.98	6.54
Executive Fund of Cdn	7.81	8.20
Exec Inv Intl Ltd	5.79	6.08
Federated Financial	5.12	5.63
Federated Growth	5.70	6.26
First Participating	25.80	28.20
Fonds Collectif A	18.78	20.62
Fonds Collectif B	6.74	7.37
Fonds Collectif C	4.80	4.94
	9.57	10.46
	Achat	Vente
Fonds Desjardins A	4.48	——
Fonds Desjardins B	4.36	——
Fraser Growth	3.66	4.01
Gis Compound	10.00	10.93
Gis Income	4.06	4.44
Growth Equity	7.56	8.30
Growth Oil and Gas	21.21	——
Guardian Growth	8.25	——
Harvard	7.56	8.26
IOS Venture	4.69	5.13
Industrial Growth	5.79	6.35
International Growth	6.99	7.64
Investors Growth	11.50	12.57
Investors Intl Mutual	8.38	9.16
Investors Mutual	5.41	5.92
Keystone Canada	7.27	7.99
xKeystone Cust S-1	18.03	19.67
xKeystone Cust S-4	5.26	5.74
xKeystone Cust K-2	5.45	5.95
Keystone Polaris	4.34	4.76
Le Fonds P.E.P.	3.25	3.54
xLexington Research	15.60	17.05
Magna Carta	7.61	2.83
Maritime Equity	3.67	4.02
Marlborough	9.81	10.64
Molson M Fund	6.08	6.44
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.46	8.84
Mutual Bond Income	4.51	4.82
Mutual Growth	6.19	6.77
Muual Income	5.67	6.20
Natrusco	13.78	14.38
Natural Resources	8.14	8.90
xOne William Street	16.31	16.31
xOppenheimer Fund	7.84	8.57
Pensin Mutual	7.98	8.72
Performance Plus	7.54	8.30
Planned Resources Fund	6.00	6.56
Pret et Rev.	7.37	8.10
Principal Growth	5.66	6.21
Provident Mutual	6.98	7.63
Prov Stock Fund	6.61	7.23
xPutnam Growth	10.20	11.15
Radisson	3.56	——
Regent Fund	9.88	10.80
Royfund	5.69	5.87
Sav Inv Am Pret	11.20	12.31
Spec	9.51	10.39
Taurus	5.71	6.27
xTechnol	7.42	8.09
Timed Investment Fund	6.72	6.75
United Accumulative	5.20	5.71
United Horizon	3.67	4.02
United American	2.87	3.15
United Venture	4.87	5.35
Universal Savings Equity	7.25	7.92
Western Growth	6.09	6.69
Winfield Growth	5.73	6.26
Xanadu	4.08	4.46
York Fund of Canada	5.62	6.10

x—Fonds americains

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¾%, 1er oct.	1970	99	99½
5, 1er juil.	1970	98	98½
6, 1er avril	1971	97	97¾
4¼, 1er sept.	1972	90½	91
7¼, 1er avril	1972	98	98¾
7, 1er avril	1973	96	96¾
8, 1er oct.	1974	99	99½
6¼, 1er dec.	1973	92½	93½
7¼, 1er avril	1974	95½	96½
5½, 1er oct.	1975	86	87
3½, 1er juin	1976	75½	76½
5½, 1er aout	1980	81	82½
4½, 1er sept.	1983	68½	69¼
5¼, 1er mai	1990	69¼	70½
5¾, 1er sept.	1992	75½	76½
6½, 1er oct.	1995	83	85
CN, 4 fev.	1981	65½	67
CN, 5, 15 dec.	1971	94½	95½
CN, 5¾ 1er jan.	1985	82	84
CN, 5, 1er oct.	1987	69¼	70½
Perpetuel 3		38	42
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7½, 15 mars	1990-93	83	85
BC Elec 6½, 1er av.	1990	76½	78½
Man Hy 7¼, 1er ao	1989-93	82¾	84¾
N.B. 7¾, 2 juil.	1988	86¾	88¾
NLFD 7½, 15 fev.	1988	83¼	85¼
NE 7½, 15 juin	1988	86¼	88¼
Ont Hy, 7¾, 18 juin	1989-94	88½	91
I.P.E. 7½, 4 jan.	1988	84	86
Que. 7½, 15 jan.	1985-88	82½	84½
MUNICIPALITES			
Mont, 1er jan	1988	77	79
or Mel 7¼ 1er mai	1988	83¼	85¼
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
INDUSTRIELLES			
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¾	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc. 6¾	1984	78	80
Nornda7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	——
St Law Corp 5	1978	——	80
Triad 4¾	1973	90	——
Weston G 6¾	1987	79	81
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	——
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec ½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78⅛	——
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	——
TC Pipeline 5.85	1987	73	75
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	16	19
Aconic	1	3
Advance	5	7
Albatross	5	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	5	15
Amer. Chib.	2	4
Americ	10	15
Amigo	25	50
Bald. Min.	3½	5½
Barington	45	55
Beacon	14	17
Beira	18	20
Beauport Hldg.	12	17
Black Cricket	50	75
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	6	8
Brosnan Cdn	30	35
Bruce P	1	2
Cambridge	5	10
Caprive	25	28
Carmount	30	35
Chesbar	3½	4
Clearwater	20	24
Cons. Shunsby	7	11
Copper AM	45	60
Creswell	50	60
Chromex	55	65
Cuvier	2	5
De Jour	35	45
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	55	65
Doral	1 40	1 65
Ducros	60	70
Dubisson	4	6
Expo Ungava	60	70
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	51
Gaspex	20	30
Gt LANckl	6½	7
Gold Hawk	30	35
Hairen	18	22
Hanson	30	35
Hucamp	1 20	1 40
Independent	2	4
Indian Mt.	1 70	1 90
Joburke	2	4
Kardar Cnd.	90	1 10
Juma	6	8
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Kukatush	1 50	2 00
Lke Beaver House	10	12
Leeds Mtls	8	13
Lun Exho	30	35
Magama	14	17
Madex	10	20
Matt Berry	45	50
Midland Nckl	47	52
Mila	38	42
Mogar	14	17
Molybla	5	10
Murky Fault	1 70	1 90
Naganta	45	55
Natl. Mal.	1 00	1 20
Nemrod	30	40
New Ass Dv	20	22
New Baska	10	20
New Hosco	1 15	1 35
New Insco	13	16
New Lorie	10	12
New Miller Pl	10	12
New Pascalis	35	45
Nickel Offsets	35	40
Nordic I	1 75	1 95
North Shore	25	30
Nouvelle	20	——
Pacific Nickel	30	40
Pango	2 00	2 25
Radio Hill	30	35
Ram Pete	1 70	1 90
Rand Mal.	3	5
Renzy	95	1 05
September Mt.	15	25
Sarimco	9	11
Stump	15	20
Sogepet	1 00	1 10
Sturdy ML	47	50
Superior Acid	70	80
Spanish R	22	27
Silver Eureka	1 00	2 00
Tagami	15	17
Tallsman	47	50
Tara	1 00	1 10
Universal	37	40
Valdex	73	78
Wee Gee	70	90
Westfield	2 00	2 25
Westville	5	10
Yellow Rex	25	30
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

A.G.F.	3.70	3.80
Aquacara	4	4½
Bque d'Economie Que.	5½	6½
Bushnell TCA	19	19¾
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dyn	4½	5
C Theatres	5½	6½
Crown Life	35	36
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5½
Electron As	8	9
Facs Data	4½	5
Gen Impact	12	13
Grenache	1 75	2 25
Hamilton Trust	9 50	10 00
H. M. Taxsaver	1.10	1.30
Implace El	3 00	4 00
Inter Systscom	2¼	2½
Jolly Jumper	8¼	8¾
Kst Chemicals	4¼	4¾
La Prevoyance	17½	18½
Les Prevoyants	6½	7½
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	8	9½
London Life	80	82
Marinot Inc	2⅛	2¾
Medcom	3	3¾
Peoples S	17¼	17¾
Rapid Data	6 50	7 00
Spar Aero	2½	2¾
Supersol	3¾	4½
Steadman Indus	23	24
Union Cdn Assur	5½	6½
Wellington Bk	1 25	1 75
Zodiac A	2 10	2 40

Cote de l'or

Lundi, en clôture, le cours de l'once d'or fin était coté en argent américain à Londres, à $35.55 — à Paris à 37.39 — à Francfort à 35.86 — à Zurich de 35.40 à 35.60 — à Hong Kong à 35.59 pour 94.5 de pureté et à Beyrouth à 36.25.

Cours du dollar

Le dollar américain par rapport au dollar canadien était en baisse hier à la fermeture de 1-16 à $1.07 9-16 et la livre sterling déclinait de 1-16 à $2.57¾.

Le dollar canadien par rapport au dollar américain était en hausse de 5-64 à $0.93 1-64 comparativement à $0.92 63-64 la semaine dernière et la livre gagnait 7-64 à $2.39 11-16.

cote des grains

WINNIPEG

MARCHE A TERME

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Dec.	2.83	2.83¾	2.82½	2.82½
Mai	2.91½	2.92¼	2.91	2.91
Juil.	2.90¾	2.90¾	2.90⅛	2.90⅛
GRAINE COLZA				
Nov.	2.87	2.87	2.81	2.81
Jan.	2.86½	2.87¾	2.80½	2.80¼
Mars	2.84	2.86	2.80½	2.80½
Mai	2.81½	2.82¾	2.77¾	2.78
AVOINE				
Dec.	71¼	—	—	71¼
Mai	72⅜	72⅜	72⅜	72⅜
Juil.	—	—	—	73½
ORGE				
Dec.	1.03½	—	—	1.03½
Mai	1.05½	—	—	1.05½
Juil.	—	—	—	1.06¼
SEIGLE				
Dec.	1.12¼	1.12¼	1.09¼	1.10
Mai	1.20⅜	1.20⅜	1.18½	1.18¾
Juil.	—	—	—	1.18⅜

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 71¼; ex 3 cw 69; 3 cw et ex 1 four. 68; 1 four. 66¾; 2 four. 61¾; 3 four. 58¾; four. melangee 34.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.03½; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.01½; 3 cw 2-rang et 1 four. 99¾; ¼ four. 97¾; 3 four. 91¾, 1¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.09⅜; 3 cw 1.04⅜; 4 cw 83½; ergotee 82; sur voie 1.09¾.

LIN: 1 cw 2.82½; 2 cw 2.76⅞; 3 cw 2.52½; sur voie 2.82⅛.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.81; No 2 Canadienne 2.66.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Dec.	1.42	1.42⅛	1.40½	1.40¾
Mars	1.43⅜	1.43⅞	1.42½	1.42⅝
Mai	1.43¾	1.44	1.42⅝	1.42⅞
Juil.	1.38½	1.39	1.38¼	1.38¼
Sept.	1.41⅜	1.41½	1.40½	1.40¾
MAIS				
Dec.	1.20¾	1.20¾	1.19¼	1.19⅛
Mars	1.24	1.24	1.22¾	1.23
Mai	1.27	1.27¼	1.26	1.26⅛
Juil.	1.29⅛	1.29⅛	1.28⅛	1.28⅛
Sept.	1.25½	1.25½	1.25	1.25
AVOINE				
Dec.	60	60⅜	59½	59⅜
Mars	64¼	64¼	64	64
Mai	67⅜	67½	67⅛	67¼
Juil.	67¼	67⅜	66⅞	66⅞
Sept.	68⅜	68⅜	68⅜	68⅜
SEIGLE				
Dec.	1.14¼	1.14½	1.12	1.12½
Mars	1.17½	1.17½	1.15½	1.15½
Mai	1.20¾	1.20¾	1.18½	1.18½
Juil.	—	—	—	1.18
Sept.	—	—	—	1.18
FEVES SOYA				
Jan.	2.48	2.48⅛	2.44¼	2.44½
Mars	2.54	2.54	2.50	2.50⅛
Mai	2.58	2.58½	2.54⅝	2.54¾
Juil.	2.61⅛	2.61¼	2.56½	2.57
Aout	2.58½	2.58⅝	2.55½	2.55½
Sept.	2.49	2.49¼	2.47¾	2.48
Nov.	2.45	2.45	2.43½	2.44

Devises étrangères

Source: Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2917
Angleterre	Livre	2.5789
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2036
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.2578
Chili	Escudo	.1103
Danemark	Couronne	.1437
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.1930
Hollande	Florin	.2987
Italie	Lire	.001716
Japon	Yen	.003014
Mexique	Peso	.0862
Etats-Unis	Dollar	1.07 5/8
Norvège	Couronne	.1507
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.2090
Pérou	Sol	.0248
Suède	Couronne	.2063
Suisse	Franc	.2494
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2401

Démission de trois administrateurs séniors de Revenue Properties Co. Ltd.

TORONTO (DJ) — Trois administrateurs seniors de Revenue Properties Co. Ltd., ont démissionné de leurs postes hier, au cours d'une réunion du conseil d'administration qui s'est tenue peu de temps avant l'assemblée annuelle de la compagnie.

Il s'agit de M. Alec J. Rubin, président de Revenue Properties, M. Harry Rubin vice-président exécutif et M. Berko Devor, vice-président senior.

M. Samuel Gotfrid, un des membres du conseil d'administration, a été élu à la tête de la compagnie et a présidé peu après la réunion annuelle qui a été de courte durée.

M. Gotfrid a déclaré aux actionnaires que la réunion devait être ajournée à cause d'une transaction irrégulière impliquant des comptables-vérificateurs qui a été découverte vendredi soir dernier.

Il a précisé qu'un administrateur de Revenue Properties avait prêté une somme de $12,500 à un des partenaires de la firme de comptabilité chargée de préparer le rapport annuel de 1968 pour Revenue Properties. Le prêt n'avait pas été divulgué.

Il a ajouté qu'une autre firme de comptabilité avait depuis lors proposé ses services.

M. Gotfrid a dit, par ailleurs, que des conseillers légaux seront consultés et que de plus amples explications sur les états financiers seront apportées. La compagnie reconvoquera la réunion annuelle dans le plus bref délai possible, a-t-il ajouté.

Le nouveau président a, en outre, fait savoir que M. Alec Rubin continuera d'agir comme vice-président en charge des opérations pour poursuivre les négociations déjà amorcées avec la firme Kaufman & Broad Inc.

$200,000

$200,000

DU NOUVEAU!
Chaque contribution de $2 peut vous valoir 2 prix!

en lingots d'argent maintenant 154 prix

1er prix $100,000
nouveau 2e prix $20,000
3e prix $10,000

"As-tu envoyé ton $2"

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal 015-20
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE:

NOM
(EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE
(NUMÉRO) (RUE) (APP.)

VILLE ZONE POSTALE PROVINCE PAYS

TÉLÉPHONE

$2 OU MULTIPLE DE $2

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

CHÈQUE
MANDAT

JANV. JUIL.
FÉV. AOÛT
MARS SEPT.
AVRIL OCT.
MAI NOV.
JUIN DÉC.

NOMBRE DE MOIS MONTANT TOTAL

Tirelire et placements

Les vieux préjugés ont la vie dure. Il y en a encore qui croient que ceux qui font des placements ont énormément d'argent . . . que les courtiers en valeurs ont tous avalé des manches de balais et qu'ils ne se pencheraient pas pour moins de $10,000 . . .

Illusions!

Aujourd'hui, vous n'avez certes pas besoin d'avoir $10,000 pour faire un placement. Si vous entrez chez Grant Johnston, même avec une tirelire, vous constaterez que tout le monde est à votre disposition, quelle que soit l'importance de votre portefeuille.

A la place de l'interminable ruban de papier qui mitraillait jadis la salle de son crépitement, vous voyez toute une série d'écrans de télévision. Il suffit de presser un bouton pour avoir, en moins de 10 secondes, tous les renseignements voulus sur n'importe quel titre figurant sur la liste. Le circuit fermé de télévision permet à tout notre personnel d'avoir constamment l'oeil sur le marché.

Venez donc faire un tour à la prochaine occasion.

Grant Johnston
LIMITED

2 Place Ville Marie • Suite 660 • Montréal 113 • Téléphone 866-7544
67 rue Richmond Ouest • Suite 701 • Toronto 1 • Téléphone 362-2831-362-1792
Terminal Towers • Suite 604 • Hamilton • Téléphone 529-8121

Membre: La Bourse de Montréal • La Bourse de Toronto • La Bourse Canadienne
L'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

nouveaux taux d'intérêt SUR DÉPÔT GARANTIS

à 5 ans 8¾%

3 à 5 ans 8 1/2%
1 à 3 ans 8 1/2%
270 à 364 jours . . . 8 1/2%
180 à 269 jours . . . 8 1/2%
90 à 179 jours . . . 8 3/8%
60 à 89 jours . . . 8 1/4%
30 à 59 jours . . . 8 %

FIDUCIE Prêt et Revenu
siège social à Québec

CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI F-11-69

S.V.P. remplir et adresser votre chèque à :
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
QUÉBEC/850 Place d'Youville/Tél.: 529-6821/Jean-Guy Filion
MONTRÉAL/225 St-Jacques/Tél.: 288-1221/Roland Hamel

Montant: $ . . . . . Durée . . . ans
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .

Minimum: $500.00. Un certificat officiel vous sera transmis.

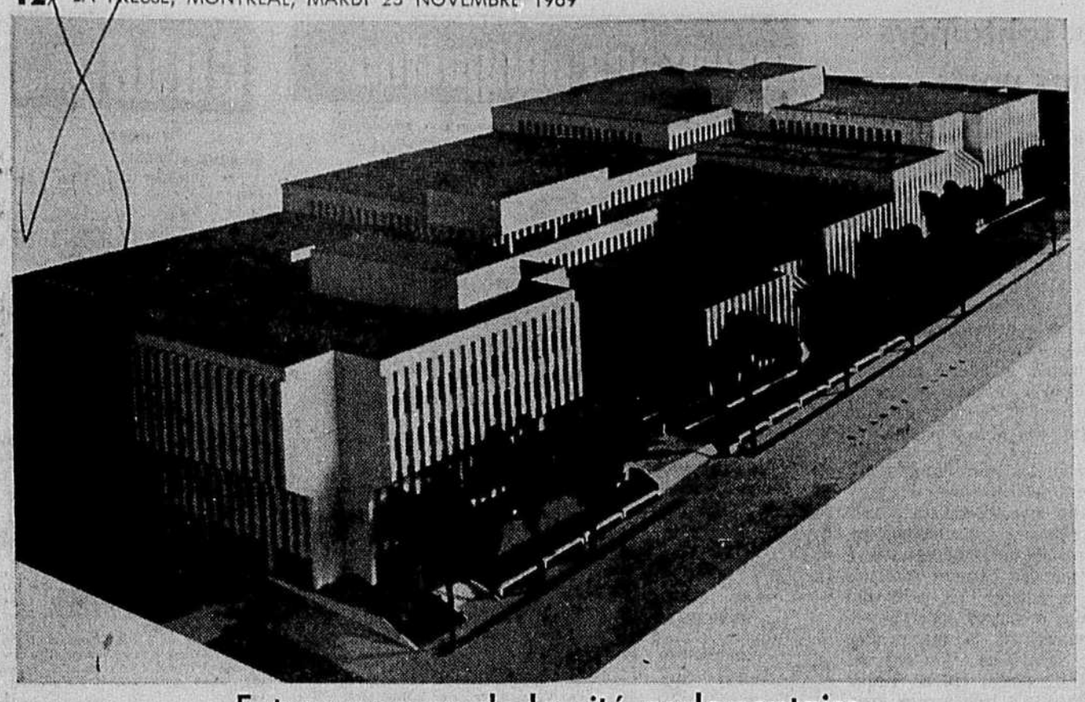

Future annexe de la cité parlementaire

Maquette des complexes "H-J" de la cité parlementaire, dont le contrat de construction a été signé par le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell. Le coût du projet, qui sera complété au cours de l'année prochaine, est de $13,000,000.

Au coût total de $13 millions

Québec: les complexes "H-J" de la cité parlementaire sont en voie de réalisation

QUEBEC — Le ministre des Travaux publics du Québec, M. Armand Russell, a signé le contrat pour la construction des complexes "H-J" de la cité parlementaire, Grande-Allée, Québec, en présence du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand.

Les entrepreneurs qui édifieront conjointement cet immeuble imposant sont: Janin Construction Ltée, de Montréal, et Komo Construction Inc., de Duberger.

Le montant du contrat est de $9,447,000.

Il y a un an que l'on dévoilait la maquette des édifices "H-J". Depuis, on a démoli les vieilles maisons qui occupaient le terrain et l'on a procédé aux travaux d'excavation.

Coût total: $13 millions

L'octroi du contrat de construction s'est fait exactement à la date prévue au milieu de novembre 1969. Le coût total du projet, selon les estimations actuels, est d'environ $13,000,000 et l'on prévoit que la construction sera complétée au cours de l'an prochain.

L'édifice "J" abritera les bureaux du conseil exécutif et le "H", vaste construction à quatre et trois étages dont les toits forment plusieurs paliers, logera les bureaux de divers ministères.

Tous les éléments de ces immeubles, de même que leur hauteur, mettront en valeur les bâtiments actuels du parlement. Les complexes "H-J" auront un espace pour le stationnement de quelque 585 automobiles, au sous-sol, et ils seront reliés aux édifices actuels du Parlement par un réseau de tunnels souterrains.

Il y a un an

La maquette des édifices "H-J" était dévoilée il y a un an, plus précisément, le 1er novembre 1968, par le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell, en présence du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, et de nombreux membres de l'Assemblée nationale, dont presque tous ceux de la région de Québec.

On avait alors annoncé que l'octroi du contrat de construction serait fait vers le milieu de novembre 1969. En fait, après examen des soumissions, le contrat était accordé en principe le 15 de ce mois et la signature officielle a eu lieu la semaine dernière.

La superficie totale est de 350,000 pieds carrés.

Janin et Komo, les plus bas soumissionnaires ($9,447,000), ont 21 mois pour compléter les travaux.

Les complexes "H-J", dans leur conception, tiennent compte des études et des vues de la Commission d'aménagement de Québec. Situés dans le quadrilatère formé par la Grande-Allée, la Place Georges V, la rue Laurier et le Chemin du Parc débouchant sur la Grande-Allée, le complexe "H" répond à un besoin urgent de 250,000 pieds carrés d'espace à bureaux et le "J" relogera le Conseil des ministres suivant des normes convenables.

L'aménagement architectural respecte absolument l'emplacement. Le rez-de-chaussée en trois grands paliers épouse le profil du terrain. Les entrées des stationnements (pour 500 voitures) se feront par la rue Laurier, laissant la Grande-Allée libre et permettant ainsi de conserver les arbres centenaires qui la bordent.

Tout en utilisant la technologie la plus moderne, on a voulu conserver le caractère, la "couleur" du vieux Québec. L'immeuble historique connu sous le nom d'Hôtel du Gouvernement sera mis en relief par les complexes "H-J".

Les espaces intérieurs pourront se transformer facilement, s'adaptant économiquement aux besoins changeants de l'administration.

Pour la climatisation, on a choisi un traitement de façade très économique. Les tubes de béton qui font le modelé robuste de façades conduiront l'air vers les plenum, réduisant la pénétration du soleil, et ainsi diminueront les charges de climatisation, et formeront un mur extérieur à faible pourcentage vitré pour assurer une grande flexibilité.

L'aménagement extérieur sera traité sobrement en tenant compte des grands espaces verts qui l'entoureront. La rue s'élargira jusqu'au bâtiment sans obstacle. Ainsi le terrain monte ou descend doucement vers le bâtiment.

Les toits qui seront vus des étages supérieurs, ou de l'Hôtel du Gouvernement, seront aménagés de façon à fractionner les grandes surfaces des toits. En formant les abris pour la mécanique, qui dépasse les toits, on a pris grand soin de les intégrer au reste du bâtiment.

Contrats de forage pour rechercher du pétrole au Sinaï accordés à une compagnie canadienne

M. John M. King, président de la King Resources Co. de Denver Colorado, une puissante compagnie américaine de prospection, a déclaré hier qu'une firme canadienne, Kenting Ltd., de Toronto, a obtenu des contrats de forage pour rechercher du pétrole dans des régions contrôlées par Israël.

Des études ont montré que la péninsule du Sinaï conquise par Israël en 1967 au cours de la Guerre de Six Jours présente de sérieuses possibilités de gisements pétroliers.

M. King a prédit que les forages commenceraient bientôt, en dépit du conflit Israélo-Arabe. Les études préliminaires ont couvert ce que M. King a appelé "le petit Israël et le grand Israël, faisant allusion aux frontières originales du pays et aux territoires récemment conquis et occupés. Il a aussi mentionné les grandes possibilités de découvrir des gisements de pétrole dans les régions du littoral méditerranéen contrôlées par Israël.

Le président de King Resources Co. a dit que sa compagnie n'avait pas de concessions en Israël, et que si on découvrait du pétrole, il appartiendrait à ce pays, où la firme opère sous contrat avec le gouvernement.

Un porte-parole de la compagnie Kenting de Toronto a déclaré de son côté que sa compagnie avait seulement loué des installations de forage pour $5,000,000 à la firme Midbar, une compagnie anglaise filiale d'une firme contrôlée par King Resources Ltd.

Des rapports en provenance du Caire font état de menaces de la République Arabe Unie de détruire les installations de la compagnie Kenting, si elle commence les travaux de forage dans le secteur du golfe de Suez. Ces forages se feraient en face du champ pétrolifère exploité conjointement par la Standard Oil of Indiana et la RAU.

Les gouvernements britannique et américain se sont montrés inquiets devant les opérations de prospection en cours sur les territoires pris par Israël à la République Arabe Unie.

Un porte-parole du gouvernement britannique a déclaré que les implications légales de l'entreprise étaient actuellement à l'étude. A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré, hier, que le Canada n'avait pas été approché par le gouvernement de la RAU au sujet de la participation canadienne au plan israélien d'exploitation des ressources pétrolières de la partie est du golfe de Suez.

Le porte-parole commentait un rapport paru dimanche dans le journal Al Akhbar, suivant lequel l'Egypte avertissait les gouvernements britannique, américain et canadien qu'ils seraient tenus responsables de tout accord illégal passé entre les compagnies pétrolières et Israël.

"Le gouvernement est au courant qu'une compagnie de Toronto et Calgary (Kenting) a loué des équipements à Midbar, une firme anglaise, pour des opérations de forage", a déclaré le porte-parole.

"Nous savons que la compagnie Midbar fait des forages dans diverses parties du monde, mais nous ne savons pas où le matériel loué à Midbar par Kenting est utilisé."

ÉDIFICE BOARD OF TRADE
300, RUE ST-SACREMENT
BUREAUX A LOUER
Espace variable selon besoin
Services habituels
TELEPHONEZ AU SURINTENDANT à:
878-4651

Hertz Truck Rental

Des tracteurs et des remorques, Hertz en a! Tracteurs à essence à un essieu arrière et diesels à deux essieux arrière, tracteurs à cabine-couchette avancée, remorques fermées et remorques ouvertes de 40 et 45 pieds.
Appelez 336-3300 ou venez nous voir aujourd'hui pour louer un camion Ford ou d'autres marques réputées.

2105, Côte de Liesse (près centre d'achats Rockland), 336-3300
745, ave. Halpern (Dorval), 631-1788
545, boul. Taschereau (Greenfield Park), 672-5410

Des pneus censés conformes ne résistent pas à certains tests

WASHINGTON, (PA) — Le secrétariat des Trarnsports, aux Etats-Unis, vient de découvrir que certains pneus, fabriqués par quatre grands manufacturiers américains, n'ont pu résister à 30épreuves de conformité sur les120 qu'on leur a fait subir dans des laboratoires indépendants, bien que ces pneus étaient censés être conformes aux normes de sécurité du gouvernement. Il s'agissait d'épreuves de résistance, de solidité et de comportement à haute vitesse.

L'industrie du pneu, toutefois, affirme que ces résultats "donnent une bien fausse idée de la situation". Selon M. Ross Ormsby, président du Tire Industry Safety Council, "il vaut mieux tenir compte de l'expérience et de la satisfaction de millions d'automobilistes qui ont utilisé de bons pneus en toute sécurité pendant nombre d'années que du résultat de quelques examens de laboratoire", a toutes fins pratiques, le gouvernement des Etats-Unis n'a d'ailleurs pris aucune mesure contre les manufacturiers sur la foi de ces expériences.

Les pneus mis à l'épreuve venaient des compagnies Goodyear Tire and Rubber, B.F. Goodrich, Armstrong Rubber et Firestone Tire and Rubber. Des représentants de B.F. Goodrich et Firestone ont souligné que trop peu de pneus, sur les millions qu'on produit chaque année, ont été mis à l'épreuve pour qu'il soit possible d'en tirer de véritables conclusions.

Les pneus "Power Cushion" de Goodyear ont échoué 18 épreuves sur 48: les "Silverstown 660" de B.F. Goodrich 6 épreuves sur 18; les "Custom Long Miler", les "Silverstown 770 et 990 Radial" et les "Silvertown Wide Profile" ont résisté à 14 épreuves; les "Armstrong PT100 et PT 120" ont échoué 5 épreuves sur 26; les "Champion et Deluxe Champion" de Firestone, une épreuve sur 14.

USA: projet de taxe contre la pollution

WASHINGTON, (PA) — Le sénateur William Proxmire a suggéré aujourd'hui une solution au problème de la pollution des eaux: une taxe fédérale imposée aux industries proportionnellement à la quantité de polluants qu'elles déversent dans les lacs et les rivières.

Le sénateur démocrate du Wisconsin est d'avis que l'adoption d'une telle mesure inciterait grandement l'industrie à réduire la partie de sa production qui est gaspillée en même temps qu'elle créerait des milliards de dollars pouvant servir à la construction d'usines de récupération des déchets dans les villes.

Avis aux détenteurs de certificats d'actions au porteur Classe "A" (maintenant appelées "actions privilégiées participantes, rachetables") de

FONDS F-I-C INC.

La Proposition de compromis ou arrangement en date du 29 janvier 1969 entre la compagnie et ses actionnaires Classe "A" et Classe "B" a été approuvée par les actionnaires Classe "A" et Classe "B" de la compagnie le 21 mars 1969 et les lettres patentes supplémentaires confirmant ladite proposition ont été émises en date du 15 avril 1969.
Depuis l'émission de ces lettres patentes supplémentaires, les actions Classe "A" sont désignées "actions privilégiées participantes, rachetables" et les actions Classe "B" sont désignées "actions ordinaires".
Les nouveaux certificats au porteur d'actions privilégiées participantes, rachetables, sont maintenant disponibles pour échange.
Vous êtes priés de transmettre vos certificats au porteur d'actions Classe "A" à l'agent de transfert, Trust Général du Canada, 909 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 101, P.Q., afin d'obtenir vos nouveaux certificats.
Montréal, le 24 novembre 1969.
Le secrétaire,
PIERRE MERCIER

banque provinciale

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada se tiendra en l'hôtel Reine-Elizabeth (Grand Salon), 900 ouest, rue Dorchester, Montréal, Canada, le mardi 9 décembre 1969, à quinze heures trente, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur toutes autres questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Directeur Général,
Raymond Primeau.
Montréal, le 8 octobre 1969.

Allez-vous à Boston?

Relaxez au Sheraton-Boston. C'est l'endroit où les hommes d'affaires occupés se retirent au coeur du nouveau Boston. 1000 spacieuses chambres climatisées, suites dans la tour, et chambres Ianai. Nourriture et détente excellentes dans 8 restaurants et salons.

Pour réservations assurées à des prix garantis, à Montréal composez 842-5861.

Hôtel Sheraton-Boston
Prudential Center
Hôtels et Motor Inns Sheraton. Un service universel ITT.

Banque Canadienne Nationale

95e rapport annuel

AU 31 OCTOBRE 1969

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil et président
Louis Hébert*
Vice-président et directeur général en chef
René Leclerc*
Vice-présidents
Wilbrod Bherer, C.R.*
Aristide Cousineau*
George T. Donohue
Jean Raymond, C.R.
J.-Jacques Beauchemin, C.R.
Laurent Beaudoin, C.A.
André Charron, C.R.*
Georges-O. Clermont*
Étienne Crevier
George A. Daly
Roger DeSerres*
Marc-H. Dhavernas
Gaston Élie
Henri Ferron, C.A.
J.-Claude Hébert
Roger Larose
André Latreille, ING.
Renault St-Laurent, C.R.
Alfred Tourigny, C.R.
Gérard White, C.A.

*Membre du Comité exécutif

ACTIF

	1969	1968
Encaisse et soldes dus par d'autres banques	$ 118,408,865	$ 84,495,468
Chèques et autres effets en transit, net	57,513,617	56,849,088
DISPONIBILITÉS DE CAISSE	$ 175,922,482	$ 141,344,556
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada et par des gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie	295,840,739	304,857,647
Autres valeurs mobilières, n'excédant pas le cours du marché	119,332,333	104,635,549
Prêts sur titres, au jour le jour, à demande ou à court terme, à des agents de change et à des courtiers en valeurs de placement, garantis	78,771,148	71,975,154
ACTIF RAPIDEMENT RÉALISABLE	$ 669,866,702	$ 622,812,906
Autres prêts, y compris les prêts hypothécaires, moins provision pour pertes	919,333,931	761,004,725
Immeubles sociaux au prix coûtant, déduction faite des amortissements	19,247,658	18,181,207
Valeurs des compagnies contrôlées par la Banque et prêts à ces compagnies	6,239,150	3,649,500
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties ou de lettres de crédit	56,550,781	5,034,763
Autres éléments d'actif	386,575	834,465
	$1,671,624,797	$1,411,517,566

PASSIF

Dépôts	$1,518,147,566	$1,314,898,283
Acceptations, garanties et lettres de crédit	56,550,781	5,034,763
Autres éléments de passif	5,421,986	2,809,884
Réserves pour pertes	26,745,618	25,788,027
CAPITAL:		
Autorisé: 12,500,000 actions de $2.00 chacune—$25,000,000		
Versé: 6,000,000 actions de $2.00 chacune	12,000,000	12,000,000
Fonds de réserve	52,000,000	50,000,000
Bénéfices non répartis	758,844	986,609
	$1,671,624,797	$1,411,517,566

FONDS DE RÉSERVE

Solde au début de l'exercice	$ 50,000,000	$ 49,000,000
Montant viré des bénéfices non répartis	2,000,000	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 52,000,000	$ 50,000,000

REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

REVENUS:	1969	1968
Revenus des prêts	$ 75,177,032	$ 57,613,703
Revenus des valeurs	25,804,935	21,121,879
Autres revenus d'exploitation	17,218,088	14,626,539
Total des revenus	$ 118,200,055	$ 93,362,121
DÉPENSES:		
Intérêts sur dépôts	$ 53,678,855	$ 37,680,645
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	30,060,097	26,563,130
Frais relatifs aux immobilisations, compte tenu des amortissements	7,422,285	6,645,234
Autres frais d'exploitation, incluant une provision pour pertes sur prêts établie d'après la moyenne des pertes encourues durant les cinq derniers exercices	9,589,583	8,392,623
Total des dépenses	$ 100,750,820	$ 79,281,632
Solde des revenus	$ 17,449,235	$ 14,080,489
Virement aux réserves pour pertes	5,500,000	3,500,000
Bénéfices avant impôts sur le revenu	$ 11,949,235	$ 10,580,489
Provision pour impôts sur le revenu s'y rapportant	6,217,000	5,561,000
Solde des bénéfices de l'exercice	$ 5,732,235	$ 5,019,489
Dividendes	3,960,000	3,480,000
Montant reporté	$ 1,772,235	$ 1,539,489
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS:		
Solde au début de l'exercice	986,609	447,120
	$ 2,758,844	$ 1,986,609
Montant viré au Fonds de réserve	2,000,000	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 758,844	$ 986,609
Bénéfice net par action	$ 0.96	$ 0.84

RÉSERVES POUR PERTES

Solde au début de l'exercice:		
Générales	$ 21,771,960	$ 17,996,862
Libres d'impôts	4,016,067	3,880,479
	$ 25,788,027	$ 21,877,341
Ajouter:		
Virement des revenus de l'exercice	5,500,000	3,500,000
Pertes sur prêts, moins la provision incluse dans les autres frais d'exploitation (solde net créditeur)	98,773	584,522
Autres profits et pertes extraordinaires, net	804,326	37,910
	$ 32,191,126	$ 25,999,773
Déduire:		
Profits et pertes sur valeurs, incluant les moins-values des valeurs autres que celles des gouvernements du Canada et des provinces, afin de les réduire à des montants n'excédant pas le cours du marché	2,508,508	211,746
Provision pour impôts sur le revenu	2,937,000	—
Solde à la fin de l'exercice	$ 26,745,618	$ 25,788,027
Générales	$ 19,428,463	$ 21,771,960
Libres d'impôts	7,317,155	4,016,067
	$ 26,745,618	$ 25,788,027

Note — La Banque, au cours de l'année 1969, a vendu à des tiers 40% du capital-actions de sa filiale en propriété exclusive Banque Canadienne Nationale (France) et, en conséquence, est maintenant tenue d'inscrire sa participation sous le poste "Valeurs des compagnies contrôlées par la Banque et prêts à ces compagnies" au lieu, comme par le passé, de comprendre les postes d'actif et de passif avec ceux de la Banque.

Le président Louis Hébert

Le vice-président et directeur général en chef

Rapport des vérificateurs aux actionnaires. Nous avons examiné le relevé de l'actif et du passif de la Banque Canadienne Nationale au 31 octobre 1969 ainsi que les états de ses revenus, dépenses et bénéfices non répartis, de ses réserves pour pertes et de son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.
A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Banque au 31 octobre 1969 ainsi que ses revenus, dépenses, bénéfices non répartis, réserves pour pertes et son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date.

Vérificateurs: JEAN LACROIX, c.a. de Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés • FRANK T. DENIS, c.a. de Peat, Marwick, Mitchell & Co. • Montréal, le 18 novembre 1969

Pour fêter de bon coeur la Sainte-Catherine, il faut savoir éconduire les prétendants assidus

par Lily TASSO

Quand des demoiselles intelligentes, charmantes, entourées, coiffent la Sainte-Catherine sans appréhension ni complexes, c'est qu'elles sont passées maîtresses dans l'art raffiné d'éconduire un admirateur trop entreprenant. Cela ne veut pas dire qu'elles soient candidates à vie au célibat . . .même si Juliette Huot prétend décourager ses soupirants en affirmant :

— Etant née célibataire, je ne veux pas changer mon état civil.

— Ils acceptent cette réponse ?

— La preuve !

Par contre, Clémence Desrochers trouve que les hommes "ne comprennent pas vite." Elle est d'avis que si l'on use de subtilité, ils se disent qu'il y a de l'espoir.

Clémence avoue qu'elle se lasse très vite quand elle n'est pas intéressée. Alors, elle emploie la manière forte. C'est-à-dire qu'elle dit à ses amoureux sans ambages qu'elle ne veut plus "leur voir la face."

Quand on n'est pas comédienne

Evidemment, les comédiennes savent joindre la mimique à la parole pour que le message passe. Aussi avons-nous interrogé deux célibataires, qui ne sont pas comédiennes, pour qu'elles nous renseignent sur leur tactique.

— Le meilleur moyen de décourager un prétendant qui vous poursuit de ses assiduités, c'est de lui parler de toutes sortes de choses, sauf de lui-même. Alors, il se sauve.

L'imprésario Elise Pouliot reconnaît qu'elle ne réussit pas toujours du premier coup. Aussi ajoute-t-elle :

— S'il continue de parler, il faut l'écouter MAL !

Il ne se sent pas éconduit mais il n'a pas envie de rester. Il se dit "ça ne m'intéresse pas", car l'homme a besoin d'un bon public.

Contrairement à Clémence, Elise est d'avis que si l'on ne veut pas vraiment qu'un admirateur parte, il n'y a qu'à lui dire "Va-t-en !" pour qu'il reste.

Se défendre par la psychologie

— Il y a presque autant de moyens de décourager un prétendant qu'il y a d'hommes. Il suffit de faire le contraire de ce qui lui plaît.

C'est la journaliste Marie Choquette, autrefois agent de liaison auprès d'un grand nombre de pays durant l'Expo 67, qui en énumère avec truculence quelques-uns.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Juliette Huot, Reine de la Télévision, ne voit pas pourquoi elle changerait d'état civil puisqu'elle est née célibataire !

Il est **normal** que des admirateurs **gravitent** autour d'une jolie célibataire. Quand ils deviennent trop assidus, Marie Choquet a plus d'un tour dans son sac pour les tenir en haleine... ou les décourager complètement. "C'est plus généreux," dit-elle, "que d'imposer à quelqu'un de vivre avec soi toute la vie."

Selon elle, il n'y a pas d'homme qui veuille épouser une femme uniquement parce qu'elle est jolie, intelligente, active. Il y a toujours une autre raison . . .

— S'il cherche une bonne maîtresse de maison doublée d'un cordon bleu, il faut lui montrer qu'il se trompe d'adresse en l'invitant à dîner chez soi. Il résistera difficilement à un potage trop poivré, suivi d'un rôti brûlé surtout s'il faut ensuite couper au couteau la crème renversée du dessert, dure comme un fromage ! Du reste, comment reprendrait-il ses esprits si l'on a mis intentionnellement la maison sans dessus-dessous avant son arrivée ?

Marie propose une autre méthode pour lasser un soupirant en mal de progéniture :

— On emprunte le neveu ou le fils d'une amie, pas trop récalcitrant, pour une promenade au parc Lafontaine en compagnie du monsieur en question. On recherche ensuite toutes les occasions de houspiller le petit, lui donnant des claques de temps à autre. Pour être sûre d'atteindre son objectif, il faut se montrer une vraie marâtre.

D'un éclat de rire, Marie explique que la fin justifie les moyens. Du reste, elle n'a pas fini de nous faire part de ses expériences et de ses conseils :

— Si vous avez un candidat au mariage tenace, qui a le défaut impardonnable d'être pingre, le moyen suivant est radical pour freiner son empressement : Il faut l'inviter à vous accompagner quand vous faites vos emplettes pour qu'il soit témoin de vos prodigalités. Si cela ne suffit pas, faites-lui part des nombreux cadeaux à faire au cours de l'année et insistez pour qu'il vous emmène ensuite dîner dans un bon restaurant. N'hésitez pas à commander les plats les plus chers, même si vous n'y touchez pas, accompagnés bien sûr de champagne !

Cruelle cette méthode ? Pas aux yeux de Marie : "Au fond, c'est une attitude généreuse parce qu'elle n'impose pas à quelqu'un de vivre avec vous toute la vie..."

Ce qu'elles pensent du mariage

Ces demoiselles qui savent se défendre des admirateurs trop assidus, sont-elles réfractaires au mariage ?

— Je n'ai rien contre le mariage; rien contre rien, affirme Clémence.

— Pourquoi un homme quand on pourrait en avoir plusieurs, soutient Juliette.

— J'aime les demandes en mariage, déclare Elise. Celle que je préfère se répète tous les ans, au mois de novembre, depuis neuf ans !

— Je suis capable de succomber un jour, avoue Marie.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

"Le mariage n'est pas dans mon tempérament," affirme l'imprésario Elise Pouliot, l'une des premières personnes à conduire une Mustang à Montréal.

Pour ne pas "voir la face" des hommes qui ne l'intéressent pas, Clémence Desrochers préfère se cacher derrière un rideau de roses.

avec SPA

MAIGRIR

MAINTENANT A

7770 Sherbrooke est

Appelez maintenant

352-0200

CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN

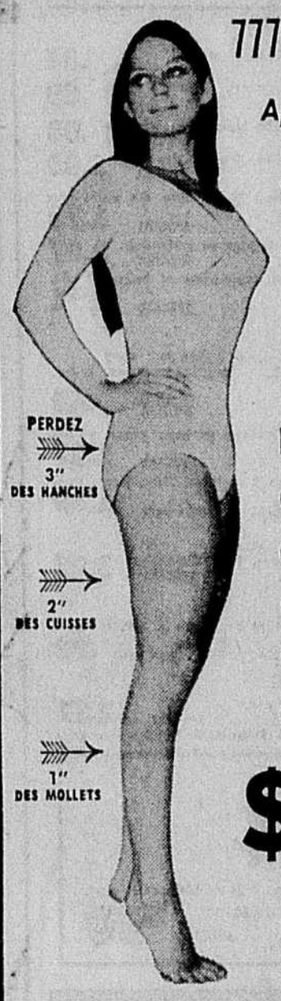

L'OUVERTURE d'un nouveau centre nous permet d'accepter 25 nouveaux membres à

$1.25 PAR SEMAINE pour un cours conçu pour vous

SANS FRAIS ADDITIONNELS

• BAIN VAPEUR • BAIN SAUNA • CHAMBRE DE SOLEIL CALIFORNIA • MASSAGE MECANIQUE • DEPARTEMENT DE LA CULTURE PHYSIQUE • EQUIPEMENT AMAIGRISSANT • PISCINE

Analyse et traitement d'essai gratuits !

NE TARDEZ PAS... APPELEZ AUJOURD'HUI LE SPA LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

VILLE ST-LAURENT, 852 Décarie, 744-5885
VILLE DE BROSSARD CENTRE D'ACHATS PORTOBELLO 671-7261
LACHINE, 555, 19e Avenue, 637-1159
POINTE-CLAIRE, 297 St-John Rd., 695-7775
7770 SHERBROOKE EST 352-0200

Figure Torc SPA de SANTE

Le temps idéal d'acheter une fourrure idéale

DURANT LA

VENTE 55e ANNIVERSAIRE PERLEY

DES FOURRURES DE QUALITE D'UNE GRANDE BEAUTE

Manteau lynx naturel.	Ord. $ 859	VENTE	$595
Manteau mouton Perse gris.	Ord. $ 550	VENTE	$397
Manteau pattes de renard (Teint beige).	Ord. $ 499	VENTE	$379
Seal d'Hudson (Rat masqué teint).	Ord. $ 895	VENTE	$595
Manteau kolinsky (Teint brun).	Ord. $ 795	VENTE	$595
Manteau marmotte naturelle.	Ord. $ 499	VENTE	$299
Manteau opossum australien.	Ord. $ 650	VENTE	$499
Manteau castor naturel.	Ord. $1095	VENTE	$792
Castor teint huître.	Ord. $1095	VENTE	$792
Manteau lapin teint.	Ord. $ 259	VENTE	$199
Manteau vison perle naturel.	Ord. $1795	VENTE	$1497
Manteau vison chinois naturel.	Ord. $ 599	VENTE	$499
Manteau rat musqué naturel.	Ord. $ 459	VENTE	$299
Manteau vison pastel horizontal.	Ord. $ 895	VENTE	$759
Manteaux chat sauvage.	Ord. $ 499	VENTE	$389

MANTEAUX VISON D'ELEVAGE
Originalement $1295
Pastel ou foncé, peaux descendues
MAINTENANT $989

SUPERBES JAQUETTES DE FOURRURE
$186
Rat musqué teint, mouton de Perse teint noir, mouton de Perse gris, broadtail américain teint noir.

Il y a une jolie fourrure pour vous

Perley

LA MAISON DES FOURRURES DE QUALITE
CONDITIONS BUDGETAIRES FACILES
Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
1254 Ste-Catherine Ouest — Angle de la Montagne

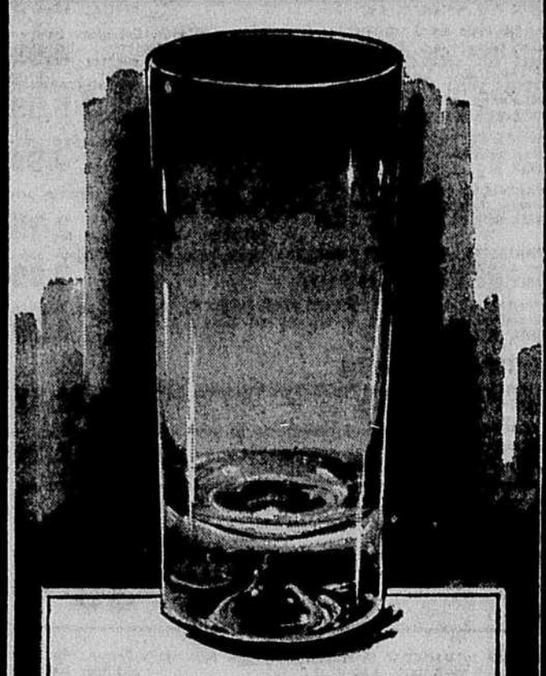

Hiball en cristal suédois CAPRI
3.00 chacun

Cristal étincelant de

Mappin's JOAILLIERS ORFEVRES

Le cristal suédois CAPRI de conception distinguée ajoute une touche hautement contemporaine aux plaisirs de vos réceptions. Mappin's a un assortiment de pièces renouvelables en cristal de plomb CAPRI.

• Hiball 14 oz	3.00 ch.
• Hiball 12 oz	2.75 ch.
• Hiball 10 oz	2.25 ch.
• Old Fashioned double	2.75 ch.
• Old Fashioned simple	2.50 ch.
• Cocktail ou jus	2.25 ch.
• Mélangeur de martini	6.95 ch.
• Bâton pour mélanger	2.00 ch.
• Pot à glace 16 oz, à bec	6.95 ch.
• Pot à glace 32 oz, à bec	8.95 ch.
• Vase couvert pour olives ou bonbons	6.95 ch.
• Plat ouvert pour noix	3.95 ch.

Ouvrez un compte aujourd'hui

Mappin's JOAILLIERS ORFEVRES

Dites : Portez à mon compte

Commandez par poste ou téléphone : 866-7431

1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE ET PLACE VILLE-MARIE

Echos d'une métropole... Echos d'une métropole... Echos d'une métropole... Echos

Pour la prévention de la délinquence

Parents, éducateurs et adolescents sont invités demain soir à 8 h, au sous-sol de l'église Sainte-Françoise-Romaine, 1850 Saint-Antoine, à Lachine, où sera présentée une causerie sur la prévention de la délinquence. Le lieutenant Labelle, policier éducateur, ac hoisi comme sujet : "L'adolescent face à la société d'aujourd'hui". La causerie sera illustrée de diapositives sur des faits vécus. Cette rencontre est organisée par le mouvement familial des Foyers Notre-Dame, section entraide. Pour renseignements composez 637-6470.

Réunion d'amicale à l'hôpital Maisonneuve

L'Amicale des infirmières de l'hôpital Maisonneuve, qui célèbre cette année son 15e anniversaire, invite toutes les graduées de l'hôpital, à la soirée qui aura lieu demain, à 19 h 30, à l'école des infirmières. Pour renseignements composer 324-0017.

Conférence

L'Institut du Québec pour la recherche et le traitement de l'obésité invite ses patients (es) et le public en général, à assister gratuitement à la prochaine conférence donnée par Mlle L. Bertrand et Mme J. Gauvin, diététistes diplômées, avec la participation des docteurs Jean-Guy Boileau, m.d., et Pierre Lizotte, m.d., demain à 20 h. au 229 ouest rue Fleury. Le sujet de la conférence est : "La vérité sur les diètes amaigrissantes".

Bazar annuel

Le bazar Mammoth des dames auxiliaires de "Jewish Hospital of Hope" aura lieu le mercredi 3 décembre, de 10 h du matin à 10 h du soir, au Beth Rifkan Academy, 5001 venue Vezina. Grande variété d'articles à pris d'aubaine. Pour s'y rendre, on peut utiliser les autobus 160, 161, 124 ou 48.

Visite industrielle

La prochaine visite industrielle du Conseil des femmes-membres de la Chambre de commerce du district de Montréal aura lieu à l'institut de microbiologie et d'hygiène, le mercredi 3 décembre à 18 h. Un spécialiste accueillera le groupe au centre de recherches. Avant la visite des laboratoires, il y aura une conférence sur les projets en cours et sur les réalisations spectaculaires obtenues. Pendant le goûter qui sera servi, chacun des invités pourra poser des questions. Pour réservations, communiquez avec Cécile Rivest à 866-2861.

L'ex-maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Elizabeth Whitton sera la conférencière à la prochaine réunion du Women's Canadian Club, demain mercredi, 26 novembre, à 2 heures p.m. à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Elle parlera de ceux qui sont "en colère, angoissés et vieillissants."

Partie de cartes

Une partie de cartes est organisée par les Filles d'Isabelle, du Cercle Santa Maria no 319, sous la présidence de Mlle Edianna Filiatrault, demain soir, à 8 h, en la salle de l'école Champagnat, 517, rue St-Hubert. Prix de présence. Invitation spéciale au public. Pour renseignements composez 351-6631 ou 728-4834.

Concours de beauté "Miss Portugal-Montréal"

Le festival "Miss Portugal-Montréal 1970" aura lieu le samedi 29 novembre vers 8 h du soir, dans les Grand Salon du Centre social allemand, au 20 est de la rue Crémazie. Divers artistes canadiens et portugais participeront à ce festival.

Société Historique de Montréal

Les membres de la Société Historique de Montréal, visiteront demain, le Vieux Séminaire de Montréal situé au 116 ouest de la rue Notre-Dame. La visite débutera à 20 h 30 précises. Les membres de la Société Historique de Montréal et leurs amis sont cordialement invités à cette visite exceptionnelle.

Fondation des maladies du coeur, chapitre Ville-Marie

Une partie de cartes aura lieu dans le salon Louis XIV de l'hôtel Sonesta, le mercredi 3 décembre à 20 h au bénéfice du Chapitre Ville-Marie, de la Fondation des maladies du coeur. Il y aura de nombreux prix de présence. Cette réunion est sous la présidence de Mme Symone Beaudin, ex-présidente de la Fondation des maladies du coeur. De nombreux invités d'honneur assisteront à cet événement. Pour renseignements composer 737-8406 ou 484-6253. On est prié d'apporter cartes et marqueurs.

MME SIMONE DUCLOS-PROULX présidente de l'Amicale Notre-Dame du Revoir, (Ecole Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Verdun) invite les dames et demoiselles qui ont fréquenté cette institution, au souper-amicale qui aura lieu ce soir à 19 h, au restaurant Labelle Bar B.Q. rue Wellington à Verdun. Pour réservations 366-6337.

Au Musée des Beaux-Arts

Un concert sera donné au Musée des Beaux-Arts de Montréal, 1379 ouest rue Sherbrooke, le mercredi 26 novembre à 8 h du soir, par les Jongleurs de la Gamme, sous la direction de Paul Cadrin. Il s'agit de jeunes Canadiens francophones de 18 à 20 ans et c'est leur premier concert. Pour renseignements composez (le matin) 844-5704.

50e anniversaire du Zonta international

Le Club Zonta s'unira à plus de 560 clubs Zonta dans 33 pays différents pour participer aux célébrations du 50e anniversaire du Zonta international, lors d'un dîner d'anniversaire qui se tiendra ce soir à 7 h, à l'hôtel Ritz Carlton. Le club a invité M. Maurice-H. Saval, de Boston, Mass., comme conférencier. M. Saval a choisi comme sujet : "La Haute finance au niveau de l'éducation supérieure".

Le Zonta international, une oragnisation composée de femmes d'affaires et de professionnelles, a été mis sur pied à Buffalo, New York, en 1919, par les leaders sociaux qui avaient pour but de promouvoir la bonne volonté et la paix, en s'unissant pour réaliser un même idéal. Actuellement, 20,000 membres du Zonta dans le monde travaillent à cet idéal commun en accordant leur aide à divers projets d'envergure internationale et en se dépensant au sein de leur communauté respective.

Collège Marie de France

Les anciennes élèves sont invitées à la dégustation de vins et fromages qui aura lieu ce soir à 8 h 30, au collège. Les maris sont les bienvenus. Pour renseignements composez 462-4415.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Visiteurs d'Ecosse

Le président de la Société Saint-André de Montréal et le président du comité du bal recevaient à un cocktail hier au Mess des officiers de la base des forces armées canadiennes, rue Atwater, afin de présenter aux membres de la société les invités d'honneur venus spécialement d'Ecosse pour présider le bal de la Saint-André. Cette manifestation mondaine prendra place à l'hôtel Windsor, vendredi prochain. Sur la photo prise au cours du cocktail, de gauche à droite, le brigadier Sir Bernard Fergusson et Lady Fergusson, invités d'honneur, en compagnie de Madame et M. Guy Mongenais.

Bal de la Feuille d'érable à Londres

LONDRES (PC) — Les Canadiens à Londres, ont assisté vendredi au Maple Leaf Ball, événement mondain annuel qui permet aux invités d'évoquer réciproquement des souvenirs de leurs pays, et de faire bénéficier un certain nombre d'oeuvres canadiennes de bienfaisance.

La soirée était organisée par le Canadian Women's Club, en collaboration avec la Canadian Universities Society.

Les artistes qui ont fait les frais du spectacle étaient Barbara Hamilton, de Toronto, l'une des vedettes d'un succès du West-End, "Anne of Green Gables", ainsi que Jack McPartlin, acteur comique d'Ottawa.

M. Charles Ritchie, haut-commissaire du Canada à Londres, assistait à ce bal donné dans un hôtel, non loin de Hyde Park.

Les recettes de la soirée seront versées notamment à un service de recherche dans un hôpital de Londres, pour les vétérans canadiens, et aussi pour un projet canadien de bourses d'étude.

téléphoto PC

Miss Canada à Londres

Le comte Mountbatten de Burma serre ici la main de Mlle Canada, Jacquie Perrin. Cette photo a été prise lors d'un déjeuner offert aux candidates au titre de Miss World. La réception avait lieu à l'hôtel Savoy de Londres.

Evénements prochains

Pour entrefilet payés sous cette rubrique, s'adresser à Pierrette Lalumière, 874-7245

Grande vente de charité et solde de chaussures, chapitre Chomedey, The B'nai B'rith Women, Victoria Hall, 4626, Sherbrooke ouest, Westmount, jeudi 27 novembre, 10 a.m. à 6 p.m.

TINTIN JOKER

TINTIN EN ACTION
FASCINANT JEU DE CARTES
POUR 2 A 5 JOUEURS
LE JEU FAMILIAL POUR TOUS LES AGES
Demandez aussi à votre libraire ou marchand de jouets, les jeux
TINTIN ET MILOU — ASTERIX
Distributeur (Gros seulement) 277-9880

SIAN

FAIRVIEW
POINTE CLAIRE
PLACE VILLE MARIE
ALEXIS NIHON PLAZA

SPECIAL AVANT NOEL !

1/3 de rabais

Nous avons été heureux d'effectuer un achat spécial de costumes et robes et sommes en mesure de vous faire profiter de cette aubaine — juste à temps pour Noël.

		Maint.
• Costumes 3 pièces		
• Costumes 2 pièces	Ord. $70	$47
• Robes		
• Pancostumes	Ord. $80	$53

Tailles 8 à 16 dans le groupe

• Noir • Brun • Gris • Marine • Or • Mousse
• Rouge • Vert • Beige • Vin

Ne manquez pas de voir nos ravissantes nouvelles acquisitions. Notre collection des fêtes est à son meilleur, et nous recevons du nouveau chaque jour.

Grand choix de paletots pour hommes

La mode automne '69 se fait avant-gardiste et met la fourrure au masculin. Reid Fourrures est d'avis que le confort ne doit pas être l'apanage exclusif des femmes et que rien ne vaut une fourrure pour une chaleur douillette dans notre dur climat. Aussi, Monsieur, pourquoi ne pas endosser cet hiver un magnifique paletot.

MOUTON RASE	$245	SWAKARA	$595
NUTRIA	$425	LOUTRE	$985
CHAT SAUVAGE	$495	VISON NOIR	$1250

CHARGEX — BANKARDCHECK — PLAN BUDGETAIRE

Reid FOURRURES FURS INC.

1473, RUE AMHERST — 522-3181

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Ouvert jeudi et vendredi soirs

OGILVY

Une vedette de Notre Vente - Noël

Sac Fourre-Tout en Cuir Grenu

Ord. $20 ½ Prix $10

Modèle spacieux avec deux poches latérales et trois fermetures éclair pour conserver les choses à leur place et en sûreté. C'est un compagnon de voyage idéal . . . en noir, marine, brun ou havane.

Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy, 842-7711

OGILVY — Sacs à main, au rez-de-chaussée, ainsi qu'à Fairview et Anjou

OGILVY

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

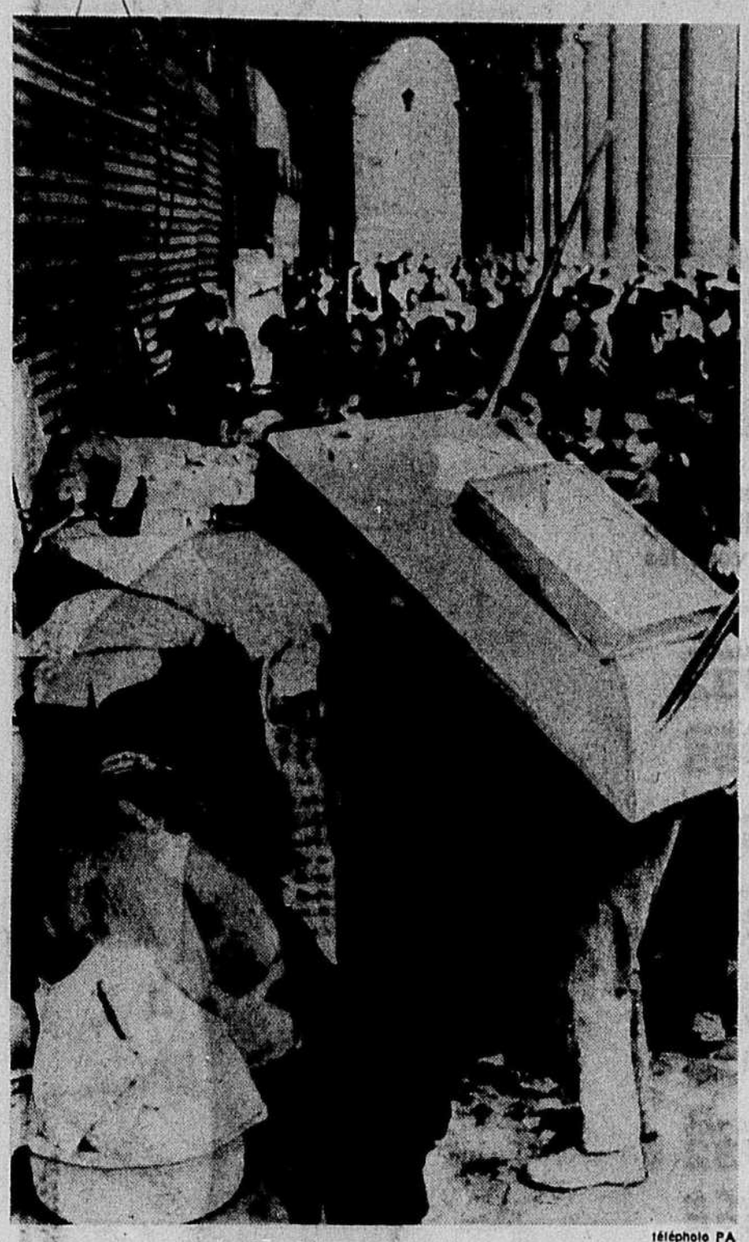

téléphoto PA

Des bidonvilles à la rue

Des squatters sont rassemblés sur la place Vittorio à Rome après avoir été évincés, par la police, de deux immeubles qui doivent être démolis. Ces familles, qui habitaient précédemmnt des taudis des bidonvilles qui entourent la Ville éternelle, s'étaient installées depuis deux jours dans les appartements vacants.

Italie: Pietro Nenni fait une mise en garde contre le retour possible de la dictature

MILAN. (Reuter, UPI) — Le vieux leader socialiste italien, Pietro Nenni, a lancé aujourd'hui un appel dramatique à la paix sociale, "la violence et l'agitation sociale de ces jours-ci pouvant amener, a-t-il averti, le retour de la dictature, de l'oppression et la mort de la démocratie".

Il a également pressé les chefs politiques italiens de reconstituer une coalition de centre-gauche stable, pour éviter la répétition des événements qui ont amené le fascisme au pouvoir après 1920.

Cet appel et cette mise en garde sont contenus dans un article publié dans le quotidien "Corriere della Sera" (un organe que l'on peut qualifier de "libéral de gauche" et qui jouit en Italie d'une considération semblable à celle du "Monde" en France).

Pietro Nenni a rappelé qu'il parlait d'expérience, puisqu'il avait vécu cette fatale période de l'après-guerre de 1919-1922.

Les Fascistes avaient en effet "utilisé ces années de mécontentement général, de grèves et d'occupations d'usines pour accroître la violence et les désordres et finalement saisir le pouvoir".

"Si les politiciens, a-t-il averti, ne se mettent pas d'accord pour une unité d'action, la situation échappera à leur contrôle et mettra en péril les institutions légales et démocratiques du pays."

Le mouvement de grèves se poursuit toutefois : celles prévues cette semaine concernent les secteurs des transports et de la métallurgie. En outre, les fonctionnaires des Finances projettent eux aussi de débrayer.

Les paysans s'agitent en France

PARIS (AFP) — Des milliers d'agriculteurs français ont manifesté hier, sans incident notable, dans les préfectures et sous-préfectures des Départements agricoles français, répondant à l'appel pour une journée d'action paysanne, lancé par le Centre national des jeunes agriculteurs (NDA). Ces manifestations étaient destinées à attirer l'attention du gouvernement et de la population sur la situation de la paysannerie.

Dans la plupart des villes, les agriculteurs ont bloqué la circulation aux principaux carrefours, stationné devant les bâtiments publics, puis défilé dans les rues, provoquant partout de sérieux embouteillages. Ces manifestations étaient accompagnées de distributions de tracts et de remise de pétitions aux autorités.

Kouznetzov prend la tête de la délégation russe à Helsinki

HELSINKI (AFP) — M. Vassili Kouznetzov, premier vice-ministre des Affaires étrangères, dirigera la délégation soviétique dans la deuxième phase des négociations sur la limitation des armements stratégiques, apprend-on de bonne source à Helsinki.

M. Kouznetzov, bras droit de M. Gromyko et spécialiste des questions de désarmement, devait initialement entamer les pourparlers préliminaires, mais il en avait été empêché par l'ouverture des négociations sino-soviétiques.

L'arrivée de M. Kouznetzov à la tête de la délégation soviétique impliquerait, ajoute-t-on, que les pourparlers avec Pékin sont suffisamment bien engagés pour permettre à l'adjoint de M. Gromyko de se consacrer aux entretiens d'Helsinki, dans la mesure où les deux délégations se mettront d'accord pour les poursuivre dans la capitale finnoise ou ailleurs.

Par ailleurs, les deux délégations aux pourparlers américano-soviétiques ont tenu hier leur troisième séance qui a duré deux heures.

Il semble que les conversations se poursuivent normalement et que, compte tenu des réticences légitimes pour un sujet aussi épineux, elle n'accusent pas un durcissement particulier.

On souligne dans les milieux proches des deux délégations que les entretiens ont eu jusqu'ici un caractère purement de sondage, bien que les deux parties soulignent leur volonté d'aller jusqu'au bout.

Les dernières attaques de la presse soviétique, inspirées par la nécessité de répondre aux "milieux bellicistes" américains dont parle d'agence TASS, n'ont eu aucune répercussion sur cette détermination, ni sur l'atmosphère des conversations, les plus secrètes de l'après-guerre.

Ce secret rigoureux est diversement interprété, mais de l'avis des observateurs qualifiés, il traduit surtout le souci des deux parties de sauvegarder, y compris vis-à-vis de leurs alliés, le caractère confidentiel d'une partie de leur arsenal balistique.

La phase finnoise des entretiens devrait encore durer dix à quinze jours, et l'on ne s'attend à aucune déclaration officielle avant cette date.

Les témoignages s'accumulent

L'indignation monte aux USA à propos du massacre de civils au Sud-Vietnam

d'après PC, AP, UPI, AFP

Le présumé massacre de nombreux civils vietnamiens par des soldats américains continue à provoquer l'indignation aux Etats-Unis. D'autres anciens militaires apportent leur témoignage et deux sénateurs exigent que des enquêtes soient menées sans ménagement dans cette affaire.

Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate : "J'ai conseillé la tenue dune enquête parce qu'il y a trop de fumée dans cette histoire." Il faudra bien que, tôt ou tard, une institution gouvernementale aille au fond de ceci." Toutefois, le sénateur dit que l'enquête du Sénat ne devrait pas être entreprise avant que l'initiative de la cour martiale que l'Armée américaine a ordonnée hier dans le cas du lieutenant William Calley, accusé du meurtre prémédité de 109 civils sudl-vietnamiens, l'aura pas été menée à son terme.

Le sénateur Charles Percy, républicain de l'Illinois, a recommandé pour sa part la tenue d'enquêtes par le département de la Défense et par le Sénat.

De son côté, le sénateur démochate Stephen Young de l'Ohio a demandé que la Commission des services armés du Sénat entreprenne immédiatement une enquête. Dans son discours, le sénateur avait dit qu'il avait demandé la tenue d'une enquête dans "cette affaire sordide". "Les Américains, a-t-il ajouté, doivent connaître, et le plus tôt sera le mieux, les faits trop longtemps dissimulés qui constituent ce qui aura été certainement l'une des heures les plus ignobles de notre nation." Il a ajouté que cette histoire apporte une preuve de "la brutalisation d'une génération d'Américains par notre engagement dans une guerre immorale et non déclarée", et a comparé la conduite des militaires incriminés à celle des soldats nazis.

En Grande-Bretagne, 25 membres du parti travailliste font pression sur le gouvernement pour qu'il cesse d'appuyer la politique des Etats-Unis au Vietnam.

De son côté, un médecin canadien d'origine hollandaise qui était à My Lai en 1968, dit que l'histoire du massacre est vraie, mais estime que le lieutenant Calley ne doit pas servir de bouc émissaire.

Le médecin se dit convaincu que le Vietcong a également commis des atrocités de cette nature. D'ailleurs, une dépêche de Saigon dit qu'un rapport, non divulgué jusqu'ici, indique que les communistes ont éliminé 2,700 personnes à Hué, durant l'offensive du Têt en 1968. On n'a pas expliqué pourquoi ce rapport a été gardé secret jusqu'ici, attendu que les sources officielles affirment l'avoir capturé peu après la bataille de Hué.

téléphoto PA

Le lieutenant William Calley, qui a été accusé de "meurtre prémédité" en rapport avec le massacre de civils vietnamiens survenu en mars 1968. Il passera en cour martiale et est possible de la peine de mort s'il est trouvé coupable.

Une "Newsletter" miméographiée, portant la date du 17 mars 1968, et destinée aux membres de la division "Americal" évoque le massacre en disant qu'un détachement de "soldats de brousse", appuyés par l'artillerie et des hélicoptères, ont eu des "contacts ce matin et tôt cet après-midi avec l'ennemi dans le village My Lai et ont tué 128 suspects, et ont arrêté 13 autres etont saisi trois armes." Il s'agissait de l'opération Muscatine. Le lendemain, ajoute la "Newsletter", un autre six "ennemis" ont été tués dans le même secteur.

Dans une entrevue accordée à Mike Wallace de la CBS hier soir, l'ex-militaire Paul Meadlo a fourni des détails atroces du massacre et a avoué que lui-même avait abattu entre 10 et 15 personnes avec son arme automatique.

Les Juifs de Boston en vigile

BOSTON (UPI) — La communiqué juive de Boston vient de décider de prendre en mains sa défense contre "l'épidémie d'actes terroristes" qui l'afflige.

Il est maintenant de notoriété publique dans maints secteurs de Boston que les agressions se multiplient au rythme de 30 par semaine, d'affirmer un avocat juif du district de Mattapan.

Les agressions, les vols et les voies de fait se sont multipliés à tel point ces derniers mois que les plus âgés n'osent plus quitter la sécurité de leurs maisons le vendredi soir pour se rendre à la synagogue, selon un rabbin.

D'autres doivent se munir de bonbonnes de gaz lacrymogènes pour se protéger.

Devant l'escalade de violence, les membres de la communauté juive bostonnaise ont invité dimanche le rabbin Meir K. Kahane, président de la Ligue pour la défense des Juifs, qui groupe 7,000 membres, à leur expliquer comment son organisation travaillait à la protection de la communauté de New York.

Le rabbin Kahane a déclaré aux 75 personnes réunies dans le temple Chevra Shaz, district de Mattapan, que "si le gouvernement et la police ne peuvent assurer la sécurité qu'elles désirent, il appartient à la Ligue juive de l'assurer elle-même".

Il a expliqué que dans certains secteurs de New York, la Ligue pour la défense des Juifs maintenait des patrouilles en autos et à pied, patrouilles équipées de radios à deux voies.

Ces gardiens de l'ordre, a-t-il ajouté, ont le devoir d'intervenir dès qu'ils ont connaissance de la commission d'un délit contre la personne. Un citoyen a le droit d'aider la justice, a-t-il conclu.

Il semble que les Juifs bostonnais vont organiser une section de défense pour contrer les actes de terrorisme et de violence dans les districts de Roxbury, de Dorchester et de Mattapan, où l'on rapporte que des personnes ont été blessées sérieusement et que d'autres ont même succombé à la suite des blessures qu'on leur avait infligées.

Bonn offre de conclure un traité avec la Pologne

VARSOVIE (AFP) — Dans sa note remise ce matin au ministère polonais des Affaires étrangères, le gouvernement de Bonn se déclarerait prêt à ouvrir des négociations sur tous les sujets à propos desquels la Pologne et l'Allemagne de l'Ouest s'opposent, apprend-on à Varsovie de bonne source.

La note indiquerait en préambule que le gouvernement fédéral prend en considération l'appel lancé le 17 mai dernier par M. Wladyslaw Gomulka offrant à Bonn de conclure un traité séparé sur les frontières. Elle affirmerait que, conscientes des souffrances endurées dans le passé par la Pologne, les autorités fédérales comprennent son désir de vivre dans des frontières assurées et qu'elles sont prêtes à conclure un accord sur cette question.

Le gouvernement fédéral se déclarerait disposé à conclure un accord avec les autorités polonaises sur la renonciation au recours à la force. Il indiquerait enfin qu'il est prêt à considérer de façon positive la question de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à condition que cette conférence soit préparée soigneusement.

"Il s'agit d'une note verbale", a déclaré à la presse le docteur Heinrich Boex, chef de la délégation commerciale ouest-allemande à Varsovie, à l'issue de l'entretien de 55 minutes qu'il a eu ce matin avec le vice-ministre des Affaires étrangères polonais, M. Jozef Winiecwicz.

Au cours de cet entretien, l'ambassadeur allemand a fourni des explications complémentaires. "J'ai reçu l'assurance que la réponse polonaise serait rapide", a-t-il indiqué aux journalistes.

M. Boex a ajouté qu'un premier contact de travail avait été établi et qu'il avait l'impression que les conversations pourraient débuter rapidement, dès que la réponse polonaise aura été reçue.

Projet des "Muslims"

ASHVILLE, ALA (UPI) — Les citoyens blancs d'Ashville vont s'opposer au projet qu'envisage l'organisation des Black Muslims de mettre sur pied, soit un complexe agricole-industriel qui, croient-ils, attirerait des milliers de dollars dans l'économie rurale du comté de St. Clair.

Les Noirs musulmans (Black Muslims), secte religieuse noire non conformiste, ont acheté approximativement 1,000 acres de terre de culture ici comme ils l'ont déjà fait en Georgie et dans d'autres Etats, en vue d'y faire l'élevage du boeuf et de développer en même temps sur une large échelle les industries du lait et de la salaison.

Toutefois, 2,000 citoyens blancs de l'endroit se sont engagés à "livrer une bataille juridique" aux Black Muslims au cours d'une assemblée tenue dans le gymnase du High School.

Au centre des préoccupations des blancs se trouvent la crainte qu'une affluence de Black Muslims créerait un risque à la sécurité de la population blanche en plus du fait que les musulmans ne sont pas chrétiens.

Edwin Strickland, chef de l'agence spéciale d'enquête du Parlement de l'Alabama, a déclaré que les régions du nord de l'Alabama, peuplées en majorité de blancs, ne peuvent rien attendre de bon d'un tel projet puisque les Black Muslims ont pour formule "acheter des noirs, travaillez pour les noirs et vendez aux noirs".

Wallace Wyatt, un des organisateurs du groupe oppositionniste blanc, a promis d'utiliser tous les recours légaux contre le projet.

Brejnev: les fermes collectives ont libéré le paysan russe de la misère

MOSCOU. (AFP, Reuter) — Le secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Léonide Brejnev, dans un discours inaugurant le 3e Congrès des Kolkhosiens, a fait un vibrant éloge du régime des fermes collectives qui, a-t-il dit, selon "l'opinion du parti et celle du peuple . . . a apporté à la paysannerie une nouvelle vie, l'a affranchie de l'exploitation et de la misère et a rendu le paysan maître de sa destinée".

Aux quelque 4,500 délégués, représentant les 18 millions de foyers paysans de l'Union soviétique, M. Brejnev, qui avait à ses côtés le premier ministre Kossyguine, a déclaré : "Le régime kolkhosien est pour nous une grande conquête historique".

Il a souligné qu'aux USA, dans les dernières 18 années, 46% des fermes avaient disparu.

M. Brejnev, après avoir révélé qu'en raison de conditions climatologiques défavorables, les récoltes de cette année seraient inférieures à celles des deux dernières années, a procédé à une longue analyse de l'agriculture en URSS.

"Il faut, a-t-il dit notamment, intensifier le rendement de l'industrie travaillant pour la campagne, développer celle de l'alimentation chimique du bétail, augmenter la productivité de l'élevage, mettre les découvertes scientifiques à la disposition de l'agriculture, améliorer les races d'animaux, mieux utiliser les machines agricoles, produre plus d'engrais, enfin récolter davantage de céréales, de betteraves, de légumes, fruits, coton, etc.".

Le secrétaire général du PC soviétique a ensuite lancé un appel aux jeunesses communistes de l'URSS pour qu'elles organisent une campagne en vue de permettre aux jeunes de devenir agriculteurs. Ceci se fera, selon M. Brejnev, en améliorant les conditions de vie des cadres agricoles, en accélérant la cadence de construction de maisons de campagne, en augmentant la production de briques dont l'industrie manque.

Les buts que visent les dirigeants soviétiques dans le domaine agricole, a déclaré M. Brejnev, ne seront atteints ni par une étatisation des kolkhoses ni par de nouvelles extensions territoriales des fermes collectivistes (dont la plupart couvrent aujourd'hui plusieurs villages) mais au contraire par la division des centaines de paysans d'un même kolkhose en petits groupes d'une dizaine de membres qui recevront, sous l'autorité d'un "président", une sorte d'autodétermination dans leur travail et d'autonomie financière.

En somme, l'URSS tout en conservant la formule collectiviste dans l'exploitation agricole, veut introduire des méthodes plus individualistes de travail.

M Brejnev, à la fin de son discours, a évoqué brièvement la situation internationale.

Il a défini la politique extérieure de l'URSS comme une "politique de lutte pour la paix, de coexistence pacifique avec tous les Etats aux régimes sociaux différents et de coopération mutuellement avantageuse avec eux".

Mais cette politique, a-t-il ajouté, consiste aussi à "combattre l'agression, à dénoncer et à démasquer les plans dangereux et aventuriers des fauteurs de guerre impérialistes".

USA et URSS ratifient le traité de non-prolifération

WASHINGTON (UPI, AFP) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont formellement ratifié hier le traité de non-prolifération des armes nucléaires, pacte qui, selon le président Richard Nixon est destiné à "rendre notre monde plus sûr pour l'humanité".

Le président Nixon a signé les trois copies du traité, à la Maison Blanche, tandis que simultanément, à Moscou, le présidium se réunissait pour la même raison.

Le président Nixon a exprimé l'espoir que 19 autres pays feraient de même à brève échéance, portant ainsi à 43, y compris les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS, le nombre des signataires nécessaire à la mise en vigueur du traité.

Le traité, qui avait été approuvé par le Sénat américain le 13 mars dernier, interdit le transfert d'armes nucléaires, de matériaux ou de formules de fabrication de la part des puissances nucléaires à des nations non-nucléaires, leur interdisant en même temps de s'en procurer.

Cependant, les Etats-Unis sont libres de garder des armes atomiques en territoire étranger pourvu qu'ils en conservent le contrôle.

Le traité enjoint les puissances nucléaires à partager leurs connaissances pour fins pacifiques de l'énergie nucléaire, et exige qu'elles recherchent par une entente le contrôle des armes nucléaires.

On croit que la décision des Russes de ratifier le traité découle de l'influence exercée par l'assurance qu'a donnée le chancelier ouest-allemand Willy Brandt, voulant que son pays se soumette aux dispositions du traité.

Toutefois, on ne croit pas que la France et la Chine rouge, qui possèdent des installations nucléaires, signent le traité qui a été entériné à Washington, Londres et Moscou, le 1er juillet 1968.

Pendant ce temps, à Ottawa, le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a exprimé la satisfaction de son gouvernement au sujet de la ratification du traité par Washington et Moscou.

Prenant la parole au début de la séance aux Communes hier, M. Trudeau a souligné qu'il est rare qu'un premier ministre canadien exprime ses vues au sujet des agissements d'un gouvernement étranger, mais que le geste posé par les USA et l'URSS est d'une "telle importance pour l'humanité" qu'il a jugé à propos de le porter à l'attention des députés.

A Londres, le gouvernement britannique s'est réjoui de la ratification du traité par les deux grandes puissances.

La Grande-Bretagne, l'une des trois puissances nucléaires signataires du traité le 1er juillet 1968, a ratifié l'accord le 27 novembre 1968.

Par ailleurs, la presse et la radio chinoise n'ont pas encore réagi à la ratification du traité par les USA et l'URSS. On peut cependant s'attendre à une vive opposition de la part de Pékin qui a toujours désapprouvé ce traité.

CAHIER No 5 / PAGES 41-56 **la presse** SPORTS / BANDES DESSINEES / LOISIRS / THEATRE

MONTREAL, MARDI 25 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 274

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Russ Jackson... toujours populaire

À Ottawa, Jackson a ravi la manchette aux astronautes

par Michel BLANCHARD
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — La ville d'Ottawa est peut-être la seule cité au monde que l'arrivée des astronautes Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean, laissait presque indifférente.

Pourtant, hier matin, la capitale canadienne ressemblait à toutes les villes du Québec. La neige, le froid avaient fait leur apparition . . . Et, comme un peu partout ailleurs, on semblait fort maladroit à porter le lourd paletot d'hiver.

Mais ici, le problème était d'un tout autre ordre . . . et combien plus sérieux.

De fait, l'impossibilité de se procurer des billets pour le match de la coupe Grey, dimanche, à Montréal, semblait en contrarier plusieurs.

"Le problème est le même chaque année", nous dit un fervent admirateur des Rough Riders. "J'ai assisté à tous les matches cette saison. Au cours des cinq dernières années, j'ai peut-être manqué trois ou quatre rencontres. Je pense qu'il serait normal que les amateurs de football des représentants de la Conférence de l'Est les plus avantagés."

"J'ai téléphoné au bureau des Rough Riders et l'on m'a affirmé qu'il était absolument impossible de se procurer des billets pour le match de dimanche. C'est inconcevable . . ."

Le bureau des Rough Riders était fort achalandé hier après-midi. Le téléphone n'a jamais dérougi. A chaque fois, la réponse était la même: "Je regrette monsieur, mais tous nos billets pour le match de la coupe Grey (5,800) vont à nos détenteurs de billets de saison."

Le seul moyen pour un partisan des Rough Riders de se procurer un billet, c'est d'espérer qu'un détenteur de billet de saison ne soit pas intéressé à assister à la classique annuelle. Mais la direction des Riders n'a pas précisé quelle serait la façon employée pour déterminer l'heureux acheteur.

Un autre sujet fort à la mode, à Ottawa, c'est la présence possible du premier ministre Pierre Elliott Trudeau. On se souvient que l'an dernier, les journaux avaient fait grand état de sa performance sur le terrain. Lors du botté d'ouverture, M. Trudeau n'avait ébloui personne. Le ballon, après avoir heurté un photographe, était aller choir à quelques pieds de lui.

Dans les journaux d'Ottawa, on parle du retour de Trudeau sur un terrain de football. Les paris vont bon train. Plusieurs experts soutiennent que le premier ministre n'aura aucune difficulté à dépasser sa marque !

Lors du dernier match de son illustre carrière, Russ Jackson sera opposé à Ron Lancaster. Les deux se connaissent très bien. Ils ont d'ailleurs évolué ensemble en 1960. Frank Clair les avait faits alterner au poste de quart. Il s'agissait de la première saison de Lancaster au Canada. Elle a été couronnée de succès, puisqu'en 1960, les Rough Riders d'Ottawa ont remporté la coupe Grey.

L'année suivante, Clair a décidé de se départir d'un quart. Ce ne lui était pas profitable de garder deux hommes de grande valeur à ce poste. Ron Lancaster a alors été cédé aux Roughriders de Regina.

En 1966, lors du match de la coupe Grey, les deux équipes en sont venues aux prises. Lancaster a mené les siens à la victoire. Il s'agissait de la première "grande défaite" de Jackson.

Dimanche prochain, Jackson n'aura pas le choix. Il devra vaincre le Regina. Jackson est trop fier pour s'incliner une deuxième fois, contre celui qu'il a supplanté, il y a quelques années.

Sa retraite deviendrait trop étouffante . . .

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Ken Lehmann... pilier de la défensive

LA STRATÉGIE de Frank Clair

Jackson, un merveilleux athlète que nous devons au hasard !

Avant de me lancer dans l'analyse de ce qui s'est passé jusqu'ici, ou de livrer mes impressions sur ce qui se prépare, j'aimerais ouvrir une longue parenthèse en quelque sorte, et faire les éloges de ce merveilleux quart-arrière qu'est Ross Jackson.

Quand on m'a demandé pour fêter Jackson, avant le dernier match de la saison, à Ottawa, samedi dernier, à l'occasion de sa retraite prochaine, j'ai longuement hésité.

Je savais, que dans des occasions du genre, le match qui s'en suit n'avait guère été reluisant. Mais si je n'ai pas posé mon veto à la fête, c'est que je savais que Russ était un homme merviilleusement bien équilibré. Un homme qui avait su me prouver, par le passé, soit dans ses relations avec la presse, soit dans des manifestations du genre, qu'il pouvait retrouver rapidement son calme. Mais pour vous dire toute la vérité, j'aurais préféré que la fête en son honneur n'ait lieu qu'au début de la prochaine saison. Je n'ai pas osé m'y opposer, et je ne regrette certes pas ma décision.

La défaite que nous avions subie à Totonto était décevante, mais plus mes joueurs et moi étudions le film du match, plus nous en venions à la conclusion que nous n'avions pas si mal fait, et que nous aurions dû compter davantage. Et c'est en travaillant sur les quelques erreurs commises que nous nous sommes préparés au match fimal, sur notre propre terrain.

J'avais décidé de faire travailler notre défensive principalement, sachant que Russ prendrait charge de l'offensive. Je me disais que si ma défensive empêchait Tom Wilkinson de sortir de sa poche protectrice, l'offensive des Argos serait brisée dans l'oeuf. C'est ce qui s'est produit, et nous n'avons pas eu de problème. Mais je dois souligner tout le mérite de notre équipe défensive dans la victoire de samedi dernier, autant que je dois louer le talent de Jackson.

Pour revenir à lui, je me souviens très bien de la façon amusante qui a permis aux Rough Riders d'ovtenir les services de Jackson.

Je sais que l'histoire est assez bien connue. Jim McCaffrey, alors gérant général des Rough Riders, et Herb Capozzi, des Lions de Vancouver, avaient tiré à pile ou face entre Jackson, de MacMaster, eu un certain Britton, de London, dont le prénom m'échappe.

Jackson est alors venu à Ottawa, et Britton a dû jouer une ou deux saisons à Vancouver.

Tout un coup de chance, n'est-ce pas!

Depuis, Jackson n'a pas cessé d'étonner, par son sang froid, son intelligence, doit-on le dire? Son génie.

Au football, on demande à un instructeur de gagner des matches. Et pour gagner des matches, un instructeur doit pouvoir compter sur un bon quart-arrière. C'est là toute l'histoire. Sans quart-arrière, peu importe la valeur de l'instructeur, pas de championnat, pas même de deuxième, voire de troisième place. Telle sera d'ailleurs vraisemblablement la situation des Riders la saison prochaine. Mais, là encore, c'est une autre histoire que j'aborderai peut-être ici cette semaine.

Pour moi, Russ Jackson est un être exceptionnel. Le meilleur quart-arrière dans l'histoire du football canadien. Vous savez, un instructeur doit garder des distances avec ses hommes. Sur le plan social, je connais moins bien Russ que sur le plan sportif. Quand même, j'ai eu quelques occasions de la voir dans des fêtes, dans des soirées mondaines. Toujours, il s'est comporté en gentilhomme, en homme du monde. Il en est de même avec les journalistes, avec ses coéquipiers.

Mais une équipe de football ne comporte pas uniquement un quart-arrière. C'est pourquoi, la parenthèse refermée au sujet de Jackson, un hommage que je tenais à lui rendre, je pourrai alors aborder, peut-être, la saison que nous avons traversée, la série semi-finale, la série finale, pour en arriver ensuite à notre préparation en vue du match de la coupe Grey où, je l'espère, la victoire des Rough Riders d'Ottawa ne dépendra pas, cette fois, d'un jeu à pile ou face. A demain!

Programme des activités

Lancement officiel des manifestations par son honneur le maire Jean Drapeau. Tirage au sort de deux billets pour toutes les activités, ouvert aux lecteurs de LA PRESSE. A 12 h. 30, à la Plaza de la Place Ville-Marie.

Visite des candidates aux hôpitaux Ste-Justine et Montreal's Children. A 2 h. 30 p.m.

Danse et spectacle, rehaussés par la visite des candidates, clôturés par un feu de pièces pyrotechniques. A 8 h. p.m., à la Place Longueuil.

Une saison fertile en interceptions !

TORONTO (PC) — Les "voleurs" défensifs s'en sont donné à coeur joie dans la ligue Canadienne, cette saison en interceptant 139 passes destinées à des rivaux.

Le plus grand "voleur de tous les temps demeure Don Sutherin, du Ottawa, qui a réussi 54 interceptions en 12 saisons. Il détenait le record de 11 en une saison, jusqu'à ce que John Wydareny, du Edmonton, le rejoigne, avec le même nombre, cette année.

Le champion en un match demeure Bud Grant, qui en a réussi cinq, avec le Winnipeg, aux dépens du Regina, le 28 octobre 1953. Il a ensuite piloté les Blue Bombers, avant de les abandonner pour prendre la direction des Vikings du Minnesota, dans la ligue Nationale.

Au total, on a compté 64 interceptions pour six touchés dans l'Est cette saison, en comparaison de 75 pour aucun touché dans l'Ouest.

Les Lions de Vancouver ont dominé la ligue, avec 38 interceptions, mais ils en ont aussi alloué 37. Le Regina en a réussi 35, et alloué 31, tandis que les Eskimos d'Edmonton affichaient un bilan de 32-29.

Les clubs Ottawa et Toronto ont récolté 31 interceptions chacun, tout en allouant 34 et 24 respectivement.

La fiche du Montréal est 21-32; celle des Bombers, 21-29; des Tigers-Cats de Hamilton, 19-26; du Calgary, 28-34.

Expérience

Tandis que les champs-arrière défensifs regorgent de vétérans aguerris et de recrues rapides, seulement deux clubs alignent des quarts-arrière expérimentés, en Russ Jackson, du Ottawa, et Ron Lancaster, du Regina.

Joe Zuger, du Hamilton, a été blessé, tandis que Tom Wilkinson en était à sa première saison avec le Toronto, alors que Sonny Wade remplaçait Carroll Williams, à Montréal.

LA STRATÉGIE de Eagle Keys

Montréal occupe une place particulière dans mon coeur

Des gens veulent savoir si je ne considère pas comme un handicap, au départ, le fait de conduire les champions de l'Ouest dans une ville de l'Est pour y rencontrer les représentants de cette section du pays, dans le seul match qui décidera de la possession de la coupe Grey.

C'est que ces sportifs ne savent pas la place particulière qu'occupe Montréal dans mon coeur. La raison de ce sentiment? C'est là qu'en 1949, j'ai commencé ma carrière dans les rangs professionnels, après avoir été diplômé du collège Western Kentucky State.

Une première saison impossible à oublier. Me trouver avec une équipe qui allait, dès cette année-là, remporter la coupe Grey. Le premier club montréalais à s'assurer cet honneur depuis 1931.

Nous jouions alors au Stade Delorimier, un terrain de baseball. En me rappelant cet automne les foules de 20,000, 22,000 et même 25,000 personnes qui venaient nous voir à l'oeuvre, je me demandais ce qui avait pu survenir au football dans cette merveilleuse ville en notant les maigres assistances aux matches des Alouettes.

Monsieur Léo Dandurand était alors le président du club, et Lew Hayman, notre chef instructeur. Nous avions Frank Filchock comme quart-arrière. Je ne nommerai que quelques autres joueurs: Virgil Wagner, Herb Trawyck, Ralph Toohey, ce dernier un tout jeune homme qui commençait sa carrière.

J'ai joué trois saisons pour les Alouettes, et quand je suis parti, un jeune quart-arrière arrivait à Montréal. Son nom? Sam Etcheverry. Un athlète qui a beaucoup fait parler de lui et couler d'encre et qui devait acheminer le club vers d'éclatants succès.

Des Alouettes je suis passé aux Eskimos d'Edmonton. Mais lors même que j'aurais voulu oublier le club montréalais, la chose m'aurait été impossible. A ma troisième saison avec mon nouveau club, nous nous rendons à la coupe Grey. Et qui sont nos adversaires? Les Alouettes. Trois années de suite, les deux équipes devaient s'affronter dans des matches inoubliables, que nous avons tous gagnés.

J'estime que Montréal m'a porté chance, car depuis mon début, en 1949, j'ai toujours eu un poste soit de joueur, d'instructeur-adjoint ou de chef instructeur dans la ligue Canadienne. Un fait dont je suis très fier.

Pour ce prochain match de la coupe Grey, je retourne donc dans une ville qui ne m'est pas étrangère, et où je me sentirai très à l'aise. J'y vais avec le meilleur club Regina des quatre dernières années, mais je dois admettre que je pense que les Rough Riders d'Ottawa de 1969 sont supérieurs à ceux que nous avons défaits, lors de cette grande classique annuelle, en 1966, à Vancouver.

Je ne crois pas que l'on puisse se baser sur le rendement des deux clubs dans leurs séries éliminatoires respectives pour affirmer que l'une a été plus dynamique que l'autre, ou qu'elle a laissé voir plus de détermination. Nous avons eu peut-être la tâche un peu plus facile contre le Calgary que les Rough Riders contre le Toronto, et nous avons termine notre série quelques jours plus tôt. Mais si la nôtre avait nécessité trois matches qui aurait été avantagé?

Les deux clubs me paraissent fort semblables sur bien des points. Ils sont constants dans leurs efforts, leurs performances. Nous n'avons pas été surclassés une seule fois cette saison, et le club Ottawa n'a été vaincu par une forte marge qu'en une seule occasion, soit par les Tigers-Cats de Hamilton, lors d'un match qui n'avait aucune importance pour lui. Et je ne pense pas que ce sont deux équipes dont le jeu puisse être affecté par les conditions atmosphériques. Nous sommes peut-être un peu plus habitués au froid que nos adversaires, mais l'état du terrain ne devrait favoriser personne.

Au tour des Montréalais d'entrer dans la farandole!

Lors d'un voyage avec les Royaux de Montréal à Columbus, Ohio, nous avions quitté notre hôtel vers midi, afin de visiter le campus de l'Université de l'Ohio.

Quelle ne fut pas notre surprise, à notre retour, vers 5 h. de l'après-midi, de constater que tous les meubles de l'immense salle d'attente de l'hôtel avaient disparu.

Après avoir vérifié que nous étions entré au même hôtel, nous avons demandé au portier ce qui était survenu pendant notre absence.

Le portier nous a répondu: "Vous êtes certainement un touriste. Chaque vendredi, c'est la même histoire, nous enlevons tout le mobilier. Notre hôtel est envahi par les étudiants et les visiteurs, qui arrivent pour le match de football du lendemain".

Ce qui se passe régulièrement à Columbus et dans les autres villes américaines où est présenté du football collégial, se déroulera à Montréal, au cours des dernières journées du match de la coupe Grey, dans les différents hôtels de Montréal.

Une enquête menée dans les hôtels montréalais nous a permis de constater que les grands hôtels de Montréal, sauf le Ritz Carlton, ont l'intention de déménager leur mobilier, à compter de jeudi. On se prépare pour la grande invasion des partisans de football de l'Ouest et de l'Est du pays. Déjà, des mesures de sécurité sont prises. On a doublé le personnel des agents de la sécurité. On a consulté les autorités de l'hôtel Royal York de Toronto, des experts dans la matière, car cet hôtel est le quartier-général des festivités de la coupe Grey depuis plusieurs années.

La fièvre du football n'a pas encore atteint son paroxisme à Montréal. On surveille cependant le thermomètre attentivement. On connait les symptômes, mais on ne sait pas comment enrayer le mal. On n'est nullement au courant comment réagiront les plus enragés des partisans du football, dans une ville aussi extraordinaire que Montréal, qui vous prend par surprise dans ses tentacules.

C'est Aurèle Joliat qui nous disait vendredi soir: "Je vivais paisiblement à Ottawa. J'avais abandonné la cigarette depuis deux mois. Je suis arrivé à Montréal, cet après-midi. J'ai accepté un cigare d'un ami. J'ai recommencé à fumer et la première chose que j'ai su, j'étais entré dans un club. Quand je viens à Montréal, je suis un homme perdu."

Montréal n'a jamais connu l'atmosphère de la coupe Grey. Le dernier match de la coupe Grey a été présenté à Montréal, le 5 décembre 1931. C'était au temps de la crise, du secours direct. Montréal était représentée par une puissante équipe — les Winged Wheelers. Le club montréalais avait blanchi les Roughriders de Regina, 22 à 0. Malheureusement, l'assistance était maigre. Les anciens vous diront qu'ils avaient l'impression que seuls les amis et parents des joueurs avaient assisté au match. Ils exagèrent un peu, car en consultant les records, on se rend compte que 5,412 spectateurs avaient déboursé la somme de $5,286 pour assister au match. L'an dernier, à Toronto, 33,185 personnes avaient payé la somme de $358,558 pour assister à la victoire du club Ottawa.

Les historiens de la coupe Grey racontent que ce sont les Montréalais qui sont les grands responsables des grandes festivités de la coupe Grey. Ils rappellent que des milliers de Montréalais avaient envahi Toronto en 1949, avec le maire Camilien Houde et le regretté Léo Dandurand en tête. Les Montréalais avaient troublé le sommeil des Torontois par leur enthousiasme, leur gaieté communicative et avaient entraîné les partisans de l'Ouest à se joindre à leur farandole. A partir de 1949, Toronto la pure, a toujours changé d'atmosphère, les jours précédant le match de la coupe Grey.

Les Montréalais payeront la rançon de la gloire cette semaine. Ils ont commencé le spectacle, ont enseigné aux Torontois et aux gens de l'Ouest comment manifester gaiement, c'est à leur tour d'entrer dans la ronde. Toujours très hospitaliers, les Montréalais ne seront plus maîtres de leur ville, pendant toute la durée des festivités. Pour les hôteliers, il s'agit de sauver les meubles.

MIROIR DES SPORTS

PAR GERARD CHAMPAGNE

Dave Bristol quitte les Expos; Williams en lice ?

par Jacques DOUCET

Embauché par les Expos de Montréal le 15 octobre dernier, Dave Bristol n'aura jamais endossé l'uniforme tricolore de l'équipe locale.

En effet, hier, soit 41 jours après avoir accepté l'offre de Jim Fanning à New York, l'ancien gérant des Reds de Cincinnati a accepté un contrat le liant pour "plusieurs années" et à un "très bon salaire" aux Pilotes de Seattle à titre de gérant.

Donc, comme ce fut le cas l'an dernier, les Expos se verront donc privés d'un excellent conseiller lors du repêchage de la semaine prochaine en Floride. L'année dernière, Bobby Bragan avait faussé compagnie aux Expos avant le repêchage du 14 octobre... et cette année, c'est à Dave Bristol de leur jouer le même tour.

Mais il ne faut pas blâmer Bristol. Rien ne lui est plus cher que de diriger une équipe comme gérant. Après tout, un instructeur n'est qu'un assistant du gérant. Il ne dirige pas la barque ... il ne fait que ramer!

Et Jim Fanning l'avait bien dit au moment d'embaucher Bristol:

"C'est une loi non-écrite du baseball de libérer un employé qui est appelé à améliorer son sort. Nous avons embauché Bristol en lui faisant la promesse formelle que les Expos le libéreront immédiatement s'il avait la chance de dénicher un poste de gérant dans les majeures", avait dit Fanning.

Mais du côté des Expos, le départ de Bristol laisse un grand vide à combler.

On sait l'importance de l'instructeur posté au troisième coussin. Peanuts Lowrey n'a pas exactement fourni le rendement qu'on attendait de lui, en 1969, et les Expos croyaient que le dynamisme de Bristol allait remédier à la situation.

Qui le remplacera? On l'ignore encore. Mais en ressassant un peu la conversation que nous avons eue avec Fanning, vendredi dernier, permettons-nous de jouer un peu avec les noms qu'il avait alors mentionnés.

A notre avis, le premier candidat devrait être Dick Williams, ci-devant pilote des Red Sox de Boston.

Williams, un ancien compagnon de jeu de Gene Mauch avec Boston et aussi un ancien joueur des Royaux de Montréal, est présentement sans travail. Et, au lendemain de l'embauche de Bristol, à New York, Mauch avait fait le commentaire suivant:

"Je suis peiné de voir que Dick Williams a perdu son poste à Boston. Il est impossible qu'il reste sans travail trop longtemps. Si Dick était comparé à un génie en 1967 lorsqu'il a conduit les Red Sox à la série mondiale, il est impensable qu'il ait perdu tout son savoir depuis".

Au deuxième rang vient Billy Martin, l'ancien gérant des Twins du Minnesota. Martin, congédié par les Twins, était l'un de ceux qui avec Bristol, convoitaient la gérance des Pilotes.

Puis, il y a Joe Schultz, qui vient d'être remercié comme gérants des Pilotes.

Schultz serait l'un des candidats en lice au poste de gérant de l'équipe AAA des Expos, toujours sans site, et il ne serait pas impossible que Fanning revise sa pensée et lui offre maintenant le poste d'instructeur au troisième coussin.

Enfin, il y aurait toujours la possibilité de voir Larry Doby, instructeur des frappeurs des filiales des Expos, hériter de ce poste. Le nom de Doby a souvent été mentionné à la succession de Lowrey. Mais selon nos informations, sa candidature avait été écartée en raison de l'acquisition de Bristol et des précieux services qu'il rend aux espoirs des Expos aux échelons inférieurs.

Somme toute, les Expos sont de plus en plus en période de grande noirceur. Vite ... vite le soleil de la Floride pour tout remettre en lumière!

téléphoto UPI

Dave Bristol chez les Pilotes

Les magnats ne chômeront pas la semaine prochaine

NEW YORK (UPI) — Les magnats du baseball majeur auront du pain sur la planche, la semaine prochaine, lors de leurs assises annuelles qui se dérouleront en Floride.

Voici les principaux sujets qui seront discutés :

• L'élaboration d'un programme visant à redonner aux amateurs le scrutin qui détermine la formation des équipes d'étoiles.

• La mise au point d'un régime qui donnera au commissaire du baseball un pouvoir accru.

• Les pourparlers qui mèneront éventuellement aux échanges.

• Des discussions avec les représentants de l'Association des joueurs de baseball majeur.

La réunion doit débuter à Bal Harbor, Floride.

Déjà, les propriétaires ont discuté de la possibilité de remettre aux amateurs la tâche d'élire les deux clubs d'étoiles, mais ils n'on pu soumettre une formule qui éviterait aux amateurs d'une ville de voter en masse pour faire élire ses favoris.

On a rappelé qu'en une occasion les amateurs de Cincinnati avaient voté avec tellement de force que les dirigeants avaient pris la décision de remettre aux joueurs la tâche d'élire ces formations-étoiles.

Un porte-parole du commissaire a déclaré que les propriétaires allaient déposer une motion qui favoriserait l'emménagement des deux bureaux-chefs des ligues Américaine et Nationale sous le même toit que celui du commissaire, imitant ainsi la structure du football professionnel. La possibilité d'éliminer les présidents de chacune des deux ligues et de les remplacer par des délegués du commissaires sera aussi étudiée.

Labrosse honoré par le football intercollégial

Gérard Labrosse a été nommé hier, l'instructeur de l'année de la ligue Intercollégiale de football, devant plus de 370 personnes réunies au gymnase du pavillon St-Viateur du collège de Rigaud. On a également profité de cette soirée pour remettre trophées et médailles à ceux qui se sont le plus signalés au cours de la dernière saison.

Labrosse avait conduit les Trads de l'Assomption au championnat de la ligue Intercollégiale. Le quart-arrière Christian Janelle, également des Trads, a été nommé sur l'équipe d'étoiles en plus d'être choisi le meilleur joueur de la finale.

Tous les joueurs des Trads de l'Assomption, des Cactus de Notre-Dame et des Diablos de Trois-Rivières, champions dans leur section respective, ont reçu des boutonnières de la ligue Intercollégiale.

Les plaques de "Meilleur instructeur de l'année" dans le junior et le senior B ont respectivement été remises à Roger Hébert du Notre-Dame et Walter Babin des Diablos de Trois-Rivières, à la suite de leur magnifique travail au sein de leur formation.

Il est à noter que c'était le première saison des Diablos dans la ligue Intercollégiale de football et qu'ils ont remporté la finale de leur section en plus de représenter victorieusement la ligue au championnat provincial disputé à Trois-Rivières dimanche dernier.

Voici la liste des récipiendaires et des trophées remis samedi soir:

Junior

Trophée Hubert Dubois (meilleur compteur): Denis Séguin (Rigaud).

Trophée Jean-Paul Massicotte (champion saison régulière) : Cactus de Notre-Dame.

Trophée Aimé Constantin (champion, joute de Championnat): Notre-Dame.

Section senior B

Trophée Hubert Leroux : (meilleur compteur), André Giguère (Saint-Jean).

Trophée Edgar Charbonneau: (champion saison régulière), Géants de Saint-Jean.

Trophée Ragal Trading: (champion, joute de championnat), Diablos de Trois-Rivières.

Section senior A

Trophée Luc Allard : (meilleur passeur), Richard Dupras (Rigaud).

Trophée Guy Cherron: (meilleur porteur de ballon), Gilles Gratton (Rigaud).

Trophée Clément Lacroix: (meilleur receveur de passas), Réjean Claude (Rigaud).

Trophée Lionel Perras: (meilleur compteur), Robert Laliberté (Ahuntsic).

Trophée Paul Charbonneau: (meilleur joueur dans la joute de championnat), Christian Janelle (L'Assomption).

Trophée Paul Curzi : (champion saison régulière), Voltigeurs de Rigaud.

Trophée Pierre Proulx: (joute de championnat), Trads de l'Assomption.

Deux victoires pour Tim Egan

Tim Egan, du Montreal Badminton Squash Club, a remporté deux victoires, hier, lors de deux premières rondes du simple masculin dans le cadre du 25e tournoi-invitation de badminton organisé par l'Association Athlétique Amateur de Montréal.

Egan a d'abord vaincu Ron Hall au compte de 15-3 et 15-2 puis il a eu raison d'Erroll Godin par 12-15, 15-12 et 15-1.

Voici les autres résultats :

SIMPLE MASCULIN : 1ère ronde

Eric Hartman (MAAA) déf. Nick Nikolieu (Laprairie) 15-0, 15-1.
Tim Egan (MBSC) déf. Ron Hall (MAAA) 15-3 15-2.
Errol Godin (Long) déf. Brian Mee (MBSC) 15-8 15-11.
Ian Benzie (Beac) déf. David Stanway (MAAA) 15-3 15-3.

2e ronde

Pierre Dugal (YWCA) déf. Eric Hartman (MAAA) 11-15, 15-4, 15-4.
Tim Egan (MBSC) déf. Errol Godin (Long) 12-15, 15-12, 15-1
Ian Benzie (Beach déf. John Bower (MBSC) 6-15, 15-12, 15-6.
Fernand Bernier (Dorval) déf. Steve Bower (MBSC) 15-4, 15-8.

DOUBLE FEMININ 1ère ronde

J. Gordon—Y. Lepore (Beac) déf. J. Rawsthorn-C. Wright (MBSC) 15-0, 15-3.
F. Long—S. McCulloch (Beac) déf. H. Forrest—K. Walter (MBSC) 15-0, 15-2.

2e ronde

J. Gordon—Y. Lepore (Beac.) déf. H. Hill—M. Bayliss (Beac) 15-5, 10-15, 15-7.
F. Yong—S. McCulloch (MBSC) déf. V. Lambert—C. Carr (MBSC) 15-0, 15-0.
J. MacDonnell—L. Walter (MBSC) déf. A. Humfrey - E. Kerr (Dorval) 15-13, 6-15, 15-8.

NOUVELLE
FIAT "70"
$1699
Up-Town Autos
LTÉE
400, boul. DÉCARIE
Ville St-Laurent
Tél. 748-8807

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGREES
CONSEILLERS — ASSURANCE COLLECTIVE
4489 PAPINEAU, MONTREAL, TEL. 527-4161

Fierté paternelle

Sans aucun doute Donato Paduano possède le culte de la famille. Pour la première fois, Genaro Paduano, père de Donato que l'on voit ici avec son champion de fils, n'aura pas à contresigner le contrat du combat ! Le 9 décembre, Paduano aura atteint sa majorité pour affronter Joey Durelle et ainsi amasser une partie de la somme nécessaire pour acheter une maison.

Paduano rêve d'une revanche contre l'Argentin Guilloti

S'il est vrai qu'on lance bien un film avant qu'il soit tourné et que les magazines sont remplis avec la mode d'été alors que tombe la première neige d'hiver, Paduano n'échappe pas à cette escalade. Si toutefois la conclusion du combat contre Ortiz par exemple, n'aboutissait pas, le pugiliste montréalais ne serait toutefois pas victime d'une pénurie d'adversaires.

C'est ainsi que l'Ange du ring, même s'il n'obéit ni à la haine ni à la colère, souhaite sincèrement disputer un certain combat. "Aucune date n'a encore été arrêtée, mais je serais comblé le jour où j'obtiendrai un combat contre mario Guilloti."

Un pugiliste argentin qui a fait envoler tous les espoirs de Paduano, lors des Jeux olympiques de Mexico en 1968. Une défaite que le protégé de Larivée n'a pas oubliée. "Des 6 défaites que j'ai subies chez les amateurs, en 90 combats, deux sont à créditer à des Argentins".

Il enregistrait la première défaite à Winnipeg, lors des Jeux Pan-américains, mais c'est à Mexico que Paduano se voyait le plus cruellement défait. "Lorsque j'ai téléphoné à mes parents pour leur annoncer ma défaite en quart de finale contre Guilloti, j'ai pleuré! Mais je me suis promis de rencontrer cet Argentin un jour ou l'autre. J'ai une revanche à prendre".

Paduano et Guilloti sont maintenant devenus professionnels. Tous deux sont invaincus, 15 victoires pour le montréalais et huit pour l'Argentin.

Il ne fait aucun doute qu'un tel combat susciterait un vif intérêt s'il se déroulait à Montréal. Le gérant de Paduano y songe sérieusement. "Ce match revanche est envisagé mais d'ici quelques mois. Il faut d'abord trouver un terrain d'entente avec les responsables du boxeur de Buenos Aires. Nous travaillons dans ce sens. "Pour rien au monde gérant et promoteurs ne voudraient manquer une telle aubaine ... et priver Paduano de voir réaliser ses voeux.

Reste à savoir si Guilloti acceptera de venir affronter Paduano à Montréal? Sans vouloir faire preuve de pessimisme on peut toutefois s'attendre à une conclusion laborieuse. Comment ne pas se souvenir de l'entretien que nous avons eu avec Guilloti le jour où il devait affronter un Paduano qui pesait 142 libres lors du combat de Mexico. "C'est le seul boxeur que je ne voulais pas rencontrer. Dès le résultat du tirage au sort et ensuite la victoire de Paduano j'ai appréhendé ce combat". Même s'il devait triompher du Montréalais, Guilloti avait été incapable d'absorber le moindre repas, le jour du combat. Les dollars ayant le pouvoir magique d'activer la digestion, Régis Lévesque aimerait bien présenter un tel plat de résistance à Montréal, avec au menu Paduano-Guilloti.

Les boxeurs américains peuvent faire trébucher les Montréalais

Organisée conjointement par la Palestre Nationale et le club de boxe Olympic, la soirée réservée aux amateurs se déroulera ce soir au Centre sportif Paul-Sauvé et comprendra un total de 10 combats. Cinq des combats se disputeront dans le cadre de rencontres internationales puisque ces rencontres mettront aux prises des pugilistes représentant les Etats-Unis et des porte-couleurs de la formation canadienne.

La finale de la soirée sera constituée par le combat de 3 rounds de 3 minutes, tel que le stipulent les règlements olympiques, entre Marshall Buthler et le finaliste des "Gants dorés" de New York, Roy Harmond. Le "mini Cassius Clay de Montréal" tentera de remporter une nouvelle victoire. Chose qui semble toutefois assez difficile à réaliser, surtout face à Harmond qui vient de remporter une brillante victoire lors du match Porto-Rico-USA.

Dans les autres combats à l'affiche la confrontation Michel Brière et José Riviera risque de faire vibrer une nouvelle fois l'assistance. Stimulé par son dernier triomphe, le seul qui est revenu au Canada lors du match contre l'URSS, Michel Brière est devenu un habitué du succès et entend bien continuer sur cette voie. Après Hromov, c'est à Riviera que Brière entend faire subir le même sort.

Dans les autres catégories, Paul Colette (112 livres) aura l'occasion de se faire pardonner sa piètre performance contre l'URSS et sera opposé à Philipps Purdon. Denis Groleau, un autre représentant de la Palestre nationale fera face à Felix Figuero dans les 125 livres. Dans le cinquième combat figurant au programme de la rencontre internationale, c'est à José Martinez qu'il reviendra le droit de confirmer l'efficacité de sa force de frappe contre José Fernandez.

Cinq rencontres préliminaires seront également à l'affiche de cette soirée où le premier match est prévu à 20 h. 30 dans la salle de curling du centre sportif Paul Sauvé.

Paduano étudie des offres de Londres et de Toronto

par Claude ROBERT

Classé 44e au monde et cinquième aspirant pour le titre de l'Empire Britannique, le poids mi-moyen Donato Paduano est presque victime de sa popularité.

Il n'échappe pas à cette loi d'accélération qui régit le monde moderne où la publicité désormais précède les événements au lieu de les suivre!

Au delà de Joey Durelle qu'il doit affronter le 9 décembre au Forum de Montréal, les projets affluent de toutes parts comme le souligne son gérant, Roger Larivée: "Dans ce domaine, il est impossible d'être affirmatif ou certain que tous les projets vont se réaliser. Cependant, je puis vous affirmer que les offres ne manquent pas pour Paduano. Ainsi alors que nous assistions au combat de Carlos Ortiz à New York, vendredi soir, des promoteurs anglais nous ont fait part de leurs intentions de présenter Donato Paduano à Londres, d'ici quelques mois".

De ces offres, une semble avoir attiré particulièrement l'attention du gérant de l'Ange du ring. "Les organisateurs torontois viennent aussi de se manifester. Ils veulent présenter, à Toronto un combat revanche Collin Fraser-Donato Paduano. Si la bourse est intéressante nous accepterons certainement." Cette ex-victime de Paduano sera d'ailleurs au même programme présenté le 9 décembre au Forum de Montréal. Ce soir-là, il affrontera Dorman Crawford qui lui aussi a courbé l'échine devant Paduano et à New York et à Montréal.

Pourtant Paduano songe sérieusement à affronter Carlos Ortiz "Je suis allé spécialement le voir boxer à New York. Personnellement je pense que j'aurais de réelles chances de vaincre. Bien sûr Ortiz est très expérimenté et malgré ses 33 ans il possède une solide force de frappe, surtout un crochet gauche. Mais dans ce métier il faut savoir prendre des risques de temps en temps."

A ce sujet Roger Larivée intervient d'ailleurs: "Il ne faut pas oublier que nous avons un contrat signé pour un tel combat. Ortiz-Paduano est toujours prévu pour le 26 janvier à New York. C'est Al Lang, chargé de gérer les intérêts de Paduano à New York, qui a l'affaire en mains!

Mais Larivée est bien décidé à ne pas attendre un revirement quelconque: "Si dans deux ou trois jours nous ne recevons pas confirmation officielle de New York nous allons changer notre fusil d'épaule".

Larivée a profité de son passage à New York pour inviter les promoteurs du Garden, Teddy Brenner et Duck Stéfano, à venir assister au combat de championnat le 9 décembre à Montréal. Mais c'est surtout à Carlos Ortiz qu'il appartient de décider s'il veut ou s'il peut éviter l'obstacle Paduano ou affronter directement le champion du monde José Napoles? Le Porto-Ricain n'a-t-il pas déclaré qu'il ne voyait pas l'utilité de rencontrer Paduano le 26 janvier comme prévu?

Même s'il déclare: "J'aimerais bien rencontrer Ortiz, surtout dans un combat qui aurait lieu à Montréal", Paduano n'en demeure pas moins un jeune garçon qui possède le culte de la famille et vénère en particulier sa "mamma".

"Jamais maman n'a assisté à un de mes combats. Mais après tous les sacrifices que j'ai imposés aux miens, je voudrais pouvoir leur apporter un peu de douceur. Pour la première fois depuis que je suis devenu boxeur professionnel je vais, du moins je l'espère tirer un profit appréciable".

BIENVENUE VISITEURS
au
MOTEL ATTACHE
10195, rue Lajeunesse
389-8434 ou 389-8129

Roulez vos cigarettes avec
LE TABAC À CIGARETTES
EXPORT

ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

RENOVATIONS DE PORTES ET FENETRES
■ 20 ans de spécialisation en vente et réparation sur portes et fenêtres
■ Travail garanti exécuté par des spécialistes
■ Prix très spécial pour travaux d'hiver
■ Termes faciles sans intérêts
■ Estimation gratuite
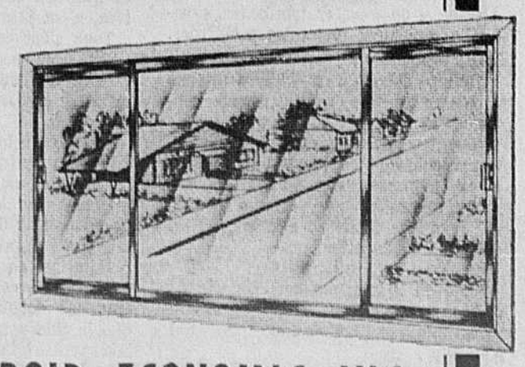
LES COUPE-FROID ECONOMIC INC.
8695, 10e Ave MONTREAL 455, 725-3606
"QUEBEC SAIT FAIRE"

CANADIAN TIRE

La passion des enfants, la fameuse piste RACERIFIC

Jeu Camaro de 27 pièces **5.99**

Les yeux brillent, la fièvre monte! C'est la course contre la montre! Fameux bolide Motorific à un levier de changement à 2 vitesses courant sur une piste en 8 comportant des obstacles. Les 27 pièces assurent de nombreuses heures de plaisir aux coureurs en herbe. 99-9673

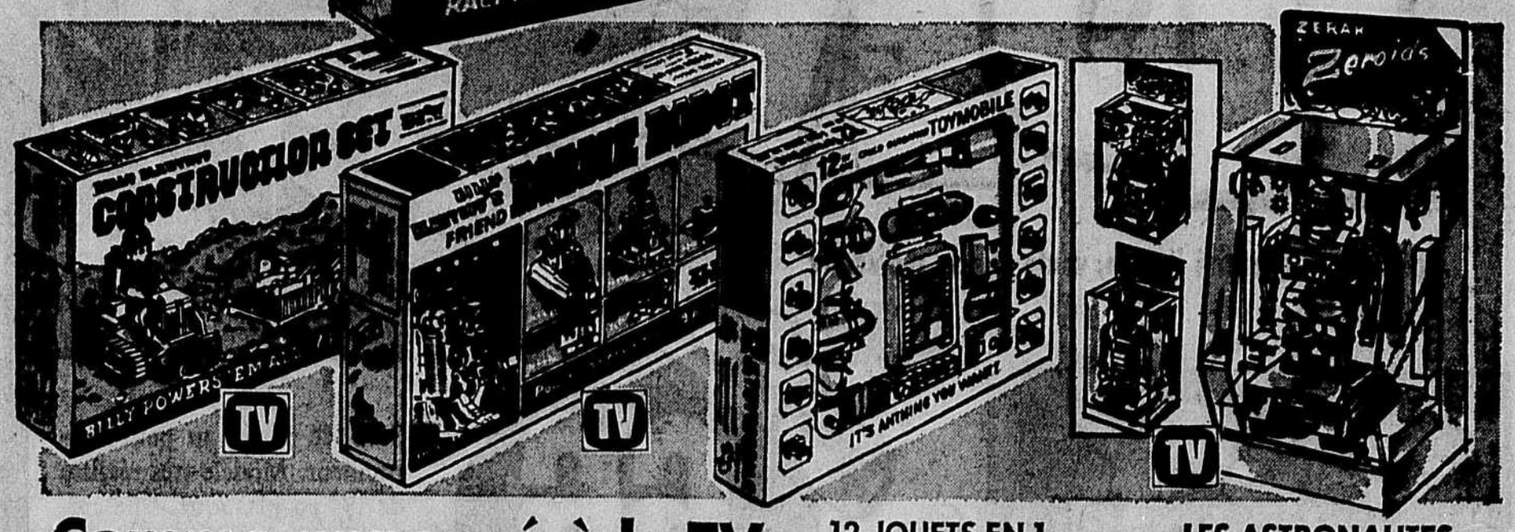

Comme annoncé à la TV

AU CHOIX 6.66 CHAQUE JEU

Equipement de construction
Billy Blastoff, l'actif homme mécanique dont l'équipement lourd fonctionne sur 2 piles "AA". Un jeu Eldon de 8 pièces. 99-9688

Robot Robbie, l'ami de Billy
Il marche, travaille et enthousiasme les enfants avec ses 8 pièces. Ses yeux s'allument. 99-9686

12 JOUETS EN 1
Toymobile
5.88

Jeu éducatif de Child Guidance permettant de construire auto de police, benne, bétonnière, etc. Sans pile. 99-9801

LES ASTRONAUTES
Zeroids
4.88 CHACUN

Zerak, Zober et Zintar sont des robots de l'espace qui se déplacent et travaillent. Sans leurs piles. 99-9683

Un lumineux Noël!

PILES

Au choix: AA, C ou D. Cour. 13c chacune. 65-1011X

8 pour .49

Pile de 9 volts SPÉCIAL! 99-4254 2 pour .23

PLAISENT À TOUT COUP!

2 pistolets et étuis **1.99**

Des compagnons qui Le feront respecter! À répétition. Rouleau d'amorces, beaux étuis. 99-7793

Labo de chimie **3.99**

Jeu très éducatif. Equipement et produits chimiques. 99-8793

22.88

Billard

de 52 x 28"—COUR. $25.95

Un jeu fascinant pour tous. Belle qualité. Boules numérotées de 1¼", triangle, appui-queues, 2 queues de 36", compte-points. Avantageux! 84-6105

Cible de 18" et 3 fléchettes **1.99 LE JEU**

Indispensable à votre salle de jeux! Prix cour. 2.49. 84-3205

Jeu de cartes **.88**

Excellente qualité "Bicycle" résistant à la saleté. 99-9602

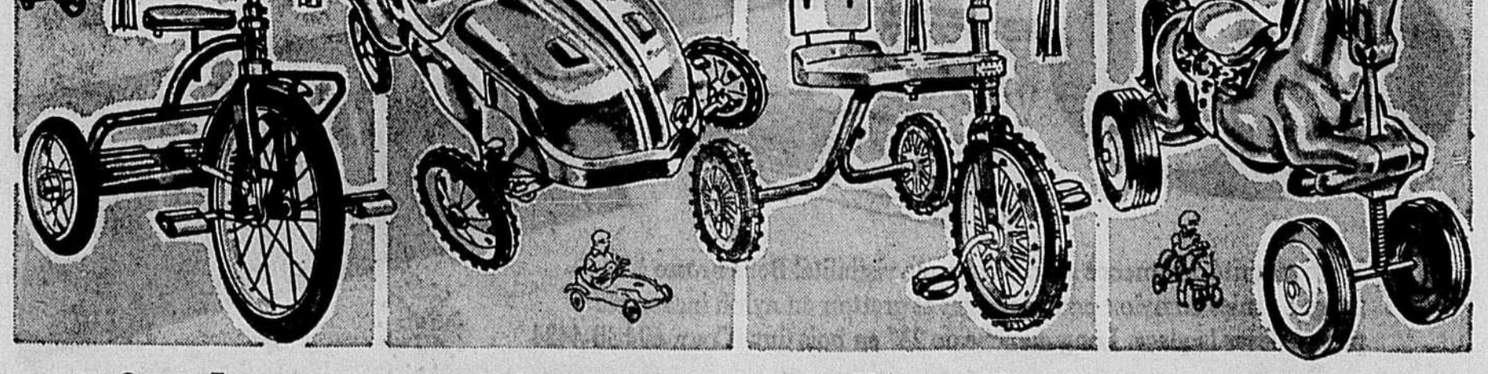

Camions
ULTRA-ROBUSTES
.69 CHAC.

Dépanneuse, camion de pompiers, benne et bétonnière. Plastique A.B.S. fort comme l'acier, garanti incassable! 99-9691

Transport
AVEC 6 AUTOS
2.99 LE JEU

Reproduction très fidèle en fort métal avec gros pneus et 6 voitures. Moteur à friction. Un bel ensemble très réaliste. 99-9810

Excavateur
TONKA GÉANT
4.44

Machine multiple qui creuse, tire, charge, décharge et aplanit! 18½" de long x 7⅜" de haut et 5¼" de large. Spécial de Noël! 99-9697

Bolides
MOTORIFIC
2.33 CHAC.

Parfaits modèles réduits de fameuses voitures de course. Moteur, châssis et carrosserie. Comme à la TV: 99-8689

Tricycles
DE LUXE À RABAIS
ROUE 12": 2 à 3 ANS
COUR. $17.89 **15.88**

Robustes Super Cycles à garde-boue chromés et flancs blancs. Beau bleu vif. 71-2028X
16": 3-5 ans. Cour. $21.89, $18.88
20": 5-8 ans. Cour. $22.89, $19.88

Bolide Rouge
À PÉDALES
9.99

Des émotions pour le jeune coureur. Forte carrosserie moulée monocoque. Roues AV dirigées par volant. Rouge et blanc. 99-9886

"Auto"
DE TOUT PETIT
5.44

Le véhicule des bambins. Gais rubans et pneus à grosses saillies. Très robuste. L'idéal premier tricycle! .99-9685

Poney
ROULANT
4.99

L'enchantement des petites et des petits! 18½" de haut, avec ressort amortisseur, selle-confort, roues. Très avantageux. 99-8607

STATIONNEMENT GRATUIT

MONTRÉAL	VERDUN	ST-LÉONARD	CHOMEDEY	GREENFIELD PARK	VILLE LASALLE	VILLE ST-LAURENT	PONT-VIAU	DOLLARD-DES-ORMEAUX	CHATEAUGUAY	ST-EUSTACHE	ILE PERROT	ROSEMONT
1465 est, rue JEAN-TALON 729-1861	3180, rue WELLINGTON 766-8561	7655, rue VIAU 376-5100	1205, boul. LABELLE 681-2503	820, boul. TASCHEREAU 676-1818	8778, boul. NEWMAN 365-8880	1755 GRENET FACE à CANADAIR 747-4741	1000 boul. des LAURENTIDES 669-3503	3339, MONTÉE DES SOURCES 684-9750	77, boul. D'ANJOU 691-4160	413, boul. ART.-SAUVÉ 473-4761	87, boul. GRAND 453-4211	5685 IBERVILLE 526-5905

CANADIAN TIRE

Spécial! MACHINE À ÉCRIRE
portative "Brother Compact"

Fameux cadeau à 88 caractères!

54.95

Un présent sûr d'être apprécié par l'étudiant comme par l'homme d'affaires, la ménagère et l'écrivain en herbe! Légère portative économique qui a les meilleurs avantages des modèles plus onéreux. Fabriquée par le plus grand manufacturier de portatives. 88 caractères soit 4 de plus que sur les modèles normaux! Sélecteur de ruban à 2 couleurs et stencil. Ne pèse que 10 lb! D'un beau beige et gris avec couvercle assorti. 99-9937

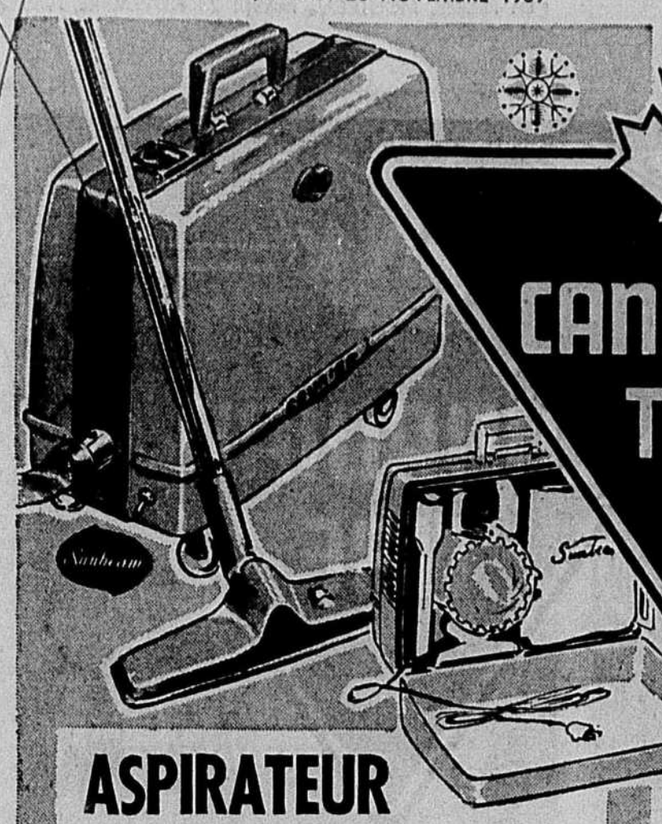

ASPIRATEUR
Sunbeam DE LUXE

54.44 SPÉCIAL

Elégant et élancé comme un beau meuble. Son moteur de 1⅓ CV offre une grosse puissance de nettoyage. Avec compartiment à accessoires et cordon. Tuyau garanti 2 ans..... 99-9881

.88

Chope à bière
EN GRÈS CÉRAME

Une fameuse idée pour la salle de détente ou le bar. Belle poterie beige, décorée d'un relief gai et lumineux. Contient ½ chopine. 99-8665 **.88**

1.44 LA PAIRE

Chandelles Ever-Lite
À COMBUSTIBLE LIQUIDE

Chandelles "permanentes" de 12" qui brûlent du combustible à briquet. Sans fumée. Base caoutchouc. En vert, rouge ou blanc. 99-4573 **1.44**

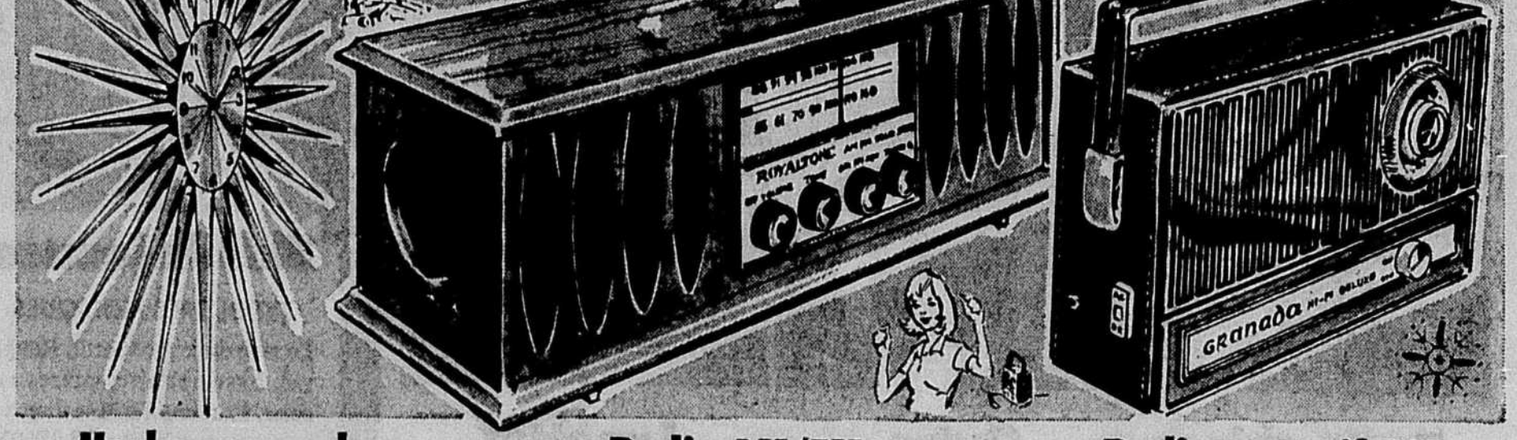

Horloge murale
INGRAHAM EN ÉTOILE

Spécial de Noël **15.88**

Très beau cadeau pour l'intérieur chic! Cadran laiton, chiffres noirs. A 24 rais. Diamètre 24". 99-9880

Radio AM/FM
ÉLÉGANT MODÈLE DE TABLE

Achat spécial **37.77**

Un radio de bon goût et de belle musicalité! Boîtier veiné noyer. Transistorisé. Avec CAF, tonalité réglable. 99-9794

Radio portatif AM
GRANADA TRÈS AVANTAGEUX

Comparez et économisez **15.99**

Radio à 6 transistors fonctionnant sur CA ménager ou piles (jointes). Boîtier noir, touches coul. argent et bois. 99-9795

Ouvre-boîtes
VAN WYCK en SPÉCIAL

6.66

Ouvre des boîtes de toute taille. Décapsulateur à même. Garanti un an. 99-8451

Bouilloire
McGRAW EDISON

5.99

Belle création ultra-moderne! 1500 W. Acier inoxydable agrémenté de vert avocat. 99-9879

Malaxeur
À 12 VITESSES

17.88

Iona d'un beau vert avocat. Une vitesse pour chaque battage. Ejecteur de batteurs. 99-9850

Mélangeur
À POUSSOIRS

25.88

Iona à 7 vitesses. Bocal de 48 oz. Vert avocat. Garanti 5 ans. 80 pages de recettes. 99-9852

Malaxeur
DE LUXE IONA

16.66

Malaxeur amovible à 3 vitesses. Avec support et bol. Batteurs en acier inoxydable. Beau fini vert avocat. 99-9851

9.88 SERVICE COMPLET

POUR LE FIN GOURMET!

Service à fondue
complet avec
4 fourchettes

Superbe importation espagnole pour ce mets si recherché en Europe. Caquelon en porcelaine verte, encerclé d'acier inoxydable, avec support, réchaud et 4 fourchettes de 10½" en acier inoxydable. 99-9611 Service complet..... **9.88**

Les 4 fourchettes seules
99-9612 Spécial..... **1.33**

1.33 LES 4

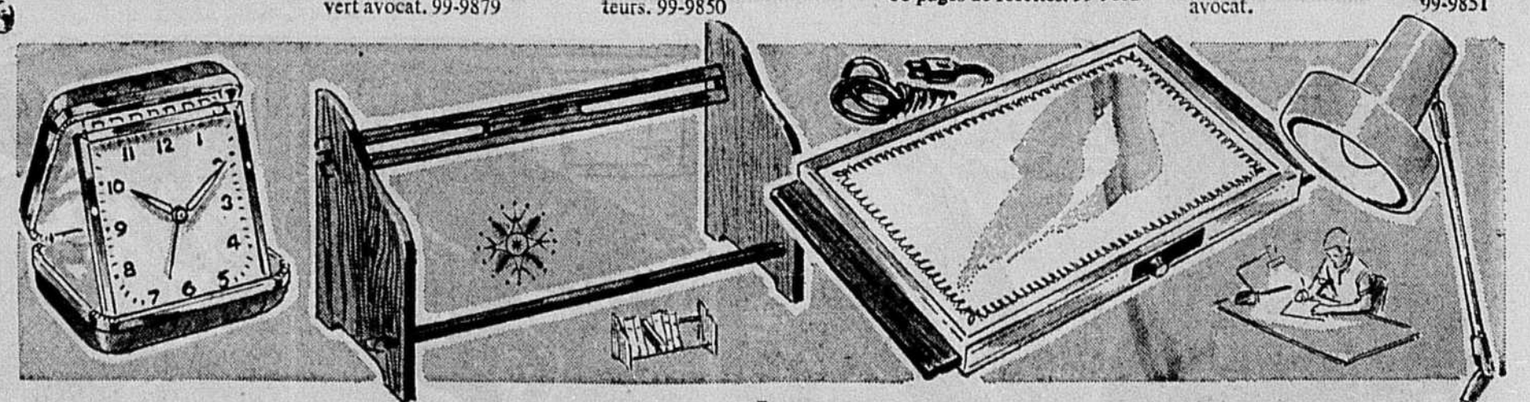

Réveil
DE VOYAGE

3.88

Aussi pour chez soi. Aiguilles et chiffres lumineux. Ecrin pliant rouge, havane ou brun foncé. 99-7590

Porte-livres
DE MONTAGE FACILE

.77

Le cadeau apprécié de ceux qui lisent beaucoup. Bois dur veiné noyer. Pour 10 à 12 livres. 99-9607

Plateau chauffant

11.77

Fait 17½" x 10". Garde les aliments chauds, prêts à servir. A thermostat. Garniture veinée bois. 99-9799

Lampe haute-intensité
POUR ÉTUDES, COUTURE, BUREAU

5.88

Epargne la vue et la place. Beau fini veiné bois et blanc; bras articulé et cordon fixe. Brillance concentrée. 99-5749

COUPONS-BONIS DE 4% POUR ACHATS AU COMPTANT EMPORTES

MONTRÉAL	VERDUN	ST-LÉONARD	CHOMEDEY	GREENFIELD PARK	VILLE LASALLE	VILLE ST-LAURENT	PONT-VIAU	DOLLARD DES ORMEAUX	CHATEAUGUAY	ST-EUSTACHE	ILE PERROT	ROSEMONT
1465 est, rue JEAN-TALON 729-1861	3180, rue WELLINGTON 766-8561	7655, rue VIAU 376-5100	1205, boul. LABELLE 681-2503	820, boul. TASCHEREAU 676-1818	8778, boul. NEWMAN 365-8880	1755 GRENET FACE à CANADAIR 747-4741	1000 boul. des LAURENTIDES 669-3503	3339, MONTÉE DES SOURCES 684-9750	77, boul. D'ANJOU 691-4160	413, boul. ART.-SAUVÉ 473-4761	87, boul. GRAND 453-4211	5685 IBERVILLE 526-5905

Les pays riches doivent se préoccuper du Tiers Monde sinon leurs enfants verront un monde inhabitable

— le cardinal Léger

par Claude GRAVEL

Le cardinal Paul-Emile Léger a invité hier soir les pays nord-américains à se préoccuper beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant des misères et de la pauvreté physique du Tiers Monde car, a-t-il dit, "si vous n'écoutez pas cet appel de l'homme à l'homme, vos enants entreront demain dans un monde inhabitable".

Prenant la parole à un dîner à $100 le couvert organisé par l'Oeuvre des Saints-Apôtres, dîner qui réunissait quelque 500 convives, l'ex-archevêque de Montréal a estimé que les progrès techniques des pays riches peuvent leur faire oublier des valeurs comme le don de soi, le dévouement et le bonheur tout simple de la famille.

Le cardinal Léger qui est maintenant missionnaire en Afrique, a déclaré que le "monde de l'abondance" devient un problème pour le monde entier, et que ce monde de l'abondance est de plus en plus interrogé par les deux milliards 400 millions d'hommes qui ont faim et devant lesquels on ne peut rester indifférent.

Notant que les pays nantis n'ont pas toujours respecté le développement de l'homme du Tiers Monde et qu'ils ont souvent tenté de lui imposer leur façon de vivre, l'ex-archevêque de Montréal a affirmé que, devant l'oeuvre des missionnaires, des Africains comprennent, maintenant que ces hommes ont allés chez eux "non pour les acheter mais pour les aimer".

Le cardinal Léger a demandé aux laïcs d'aider les missionnaires à accomplir leur oeuvre : "Si vous nous laissez seuls, nous ne pourrons plus présenter au monde l'image du royaume qui s'en vient,et si ce n'est pas ce royaume, ce sera un autre royaume qui viendra", a-t-il dit.

Plusieurs personnalités du monde des affaires, de la politique, de l'industrie ont assisté à ce cinquième grand dîner annuel dont les profits aideront à financer les oeuvres de la Société des Saints-Apôtres. On remarquait notamment la présence de Mme Pauline Vanier, membre du Conseil privé du Canada; de M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique du Canada; de M. Jean Drapeau, maire de Montréal; et de M. Lionel Chevrier, membre du Conseil privé du Canada et président honoraire de ce dîner.

Les débuts de l'Oeuvre des Saints-Apôtres remontent à 1946, alors qu'un Franciscain, le Père Eusèbe Ménard, ouvrait à Montéal-Nord un collège pour vocations sacerdotales d'adultes. Cette même année, plusieurs laïcs prirent en charge l'administration des biens de la nouvelle oeuvre et furent désignés sous le nom de "les amis de l'Ecole apostolique Saint-Pascal Baylon".

C'est en 1950 que furent fondés la "Société des Saints-Apôtres" et la "Société des Soeurs des Saints-Apôtres" qui reçurent comme mission de "susciter et développer, dans le monde entier, l'estime de la vocation sacerdotale". Neuf ans plus tard,la Société dirigeait et animait deux collèges : le Séminaire des Saints-Apôtres, à Laprairie, et le Collège Saint-Jean-Vianney, à Montréal, et elle ouvrait une maison de retraites pour prêtres, religieux et religieuses : la Maison Saint-Paul.

En 1965, les deux familles religieuses ont été érigées canoniquement par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, alors archevêque de Montréal, et en 1968, par des bills privés, la province de Québec a concédé une entité civile aux deux sociétés.

Vingt ans après la fondation de son premier collège, la Société des Saints-Apôtres a mis sur pied un séminaire pour "vocations de jeunes gens et d'adultes" au Cameroun, en Afrique. Depuis cette date, la Société a ouvert une paroisse et fondé un autre séminaire à Mvolyé, toujours au Cameroun.

Pour diriger ses oeuvres, la Société compte 48 prêtres, 13 frères et 12 scolastiques. Trente soeurs des Saints-Apôtres partagent le même objectif et les mêmes travaux. Une brochure remise aux participants à ce dîner annuel indique que la Société des Saints-Apôtres a déjà formé 232 prêtres : 123 travaillent dans 41 diocèses et 109 font partie de 25 communautés religieuses.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le cardinal Paul-Emile Léger s'entretient avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, avant d'adresser la parole lors du dîner annuel des amis de l'Oeuvre des Saints-Apôtres.

René Lévesque : priorité aux vieillards en ce qui touche le revenu garanti

par Louise Cousineau

Selon M. René Lévesque, le revenu minimum garanti devrait être assuré en priorité aux personnes âgées. Les vieillards devraient également recevoir des allocations afin de se loger convenablement dans les grandes villes et le coût de leurs médicaments devrait être remboursé par l'Etat.

Le chef du Parti québécois a fait cette déclaration en trois points hier soir lors du lancement de la campagne de souscription des Petits frères des pauvres (objectif $60,000).

Après avoir souligné qu'il n'en était pas à préciser un programme articulé au sujet des personnes âgées puisque son parti en est encore à se structurer, M. Lévesque a déploré l'indifférence froide de la société envers les vieillards "qui n'ont plus l'âge de manifester" et le manque du sens de l'urgence et de l'indignation dans ce domaine.

Le programme en trois points qu'il propose est le suivant: que le revenu minimum garanti soit appliqué le plus vite possible aux personnes âgées. Actuellement, quelque 100,000 vieillards à Montréal n'ont que $109.20 pour vivre "et l'on évalue à $170 par mois, de dire M. Lévesque, le montant minimum pour subvenir aux besoins de ces personnes".

En deuxième lieu, il faudrait assurer des allocations de logement aux personnes âgées, afin qu'elles puissent habiter là où elles le désirent. Les foyers dans les petites villes sont acceptables puisqu'ils ne déracinent pas les vieillards. Dans les grandes villes, ces foyers risquent, a souligné M. Lévesque de devenir des ghettos.

Dans le domaine de la santé, l'Etat devrait, comme cela se fait par exemple en Angleterre, assumer le coût des médicaments. "Souvent les vieillards ont des maladies chroniques qui requièrent beaucoup de médicaments. Les personnes âgées sont parfois forcées de choisir entre manger et se soigner, de dire M. Lévesque, ce qui est inacceptable dans une société civilisée".

Le chef du PQ a également suggéré une prolongation de la vie active: "Rien ne donne plus l'impression de devenir inutilisable, a-t-il dit, que la retraite obligatoire". Il a mentionné qu'il faudrait créer des secteurs d'activité aux vieillards, et qu'ils pourraient fort bien occuper des postes de gardes dans plusieurs institutions.

Fondé il y a sept ans au Canada, l'organisme des Petits frères des pauvres s'emploie à "gâter un peu" les vieillards oubliés de la métropole. C'est ainsi qu'à Noël, ils donneront à leurs vieux amis des vrais cadeaux: boîtes de chocolat, bouteilles de vin, boîtes de charcuterie. Non pas le nécessaire, mais ce petit luxe qui met un peu de chaleur dans l'existence.

72 campagnes de souscriptions l'an prochain : objectif $47,750,800

par Raymond MASSE

Il y aura l'an prochain à Montréal 72 campagnes de souscriptions dont le grand total des objectifs est fixé à $37,750,800.

Il s'agira là de 72 campagnes de souscriptions autorisées par le service municipal du bien-être social. La liste complète vient d'être mise au point par M. Laurier Morand, fonctionnaire de ce service.

D'autre part, il y aura 19 quêtes publiques "tag-days" durant 1970 dans la métropole.

Incidemment, en vertu de l'article 4 du règlement 1447, toute personne, association, société ou institution doit obtenir un permis du service du bien-être social avant de solliciter ou de recueillir des dons ou aumônes, quelle que soit la forme de sollicitation employée, note M. Morand.

Ce permis est gratuit. Et chaque demande fait l'objet d'une étude permettant l'identification des projets et l'élimination des exploiteurs. Avant de verser une contribution en faveur d'un projet charitable quelconque, tout Montréalais est invité à s'assurer que cette sollicitation est autorisée.

Il y aura en 1970 cinq campagnes de souscriptions de plus de $1,000,000. Le total des objectifs de ces cinq appels atteint $29,800,000. Ces cinq campagnes seront tenues par : Fédération des Fédérations du Grand Montréal, Lower Canada College, Residential Care Unit Inc., "The Montreal Museum of Fine Arts" et "Combined Jewish Appeal for Allied Community Services & United Israel Appeal".

Voici la liste complète des 72 campagnes de souscriptions (entre parenthèses : l'objectif) :

5 au 19 janvier, Montreal Hadassah-WIZO ($150,000); 13 au 28, United Talmud Torahs Inc. ($190,000); 15 au 30, Quebec March of Dimes for the Disabled ($160,000); 18 au 31, L'Association du diabète de la province de Québec ($200,000) et Tuberculous Veterans Association (6,000); 25 au 8 fév., L'Institut Fame Pereo ($400,000) 26 janv. au 9 fév., Les Amis des Disciples de Massenet ($5,000); 27 janv. au 10 fév., La Confédération des Loisirs du Québec ($50,0000);

1er au 14 février, La Fondation du Québec des Maladies du Coeur ($400,000); 1 au 15, Club Optimiste Laurentien ($10,000), Montreal Children's Library ($25,000), Canadian Progress Club of Montreal ($40,000), The Canadian Save the Children Fund (Quebec Committee) ($85,000), Grand Lodge Knights of Pythias ($60,000); 2 au 16, L'Institut de Réhabilitation de Montréal ($375,000); 9 au 23, Association Athlétique Nationale de la Jeunesse ($100,0000); 14 au 28, Montreal Association for the Blind ($300,0000); Service Universitaire canadien outremer (SUCO) ($100,000); 26 fév. au 9 mars, Notre-Dame de Grâce Community Council ($4,000);

1 au 15 mars, Reddy Memorial Hospital ($100,000), Montreal Junior Symphony Orchestra ($2,500); 2 au 16, Young Men's Christian Association of Greater Montreal ($400,000); 7 au 21, La Société canadienne du cancer ($375,000); 15 au 30, La Fondation Nationale de la Comédie ($250,000); 16 au 31, Canadian Association for Labor Israel ($300,000); 17 au 31, The Rabbinical College of Canada ($340,000) et Quebec Easter Seal Society ($147,000);

1 au 30 avril, "La Campagne des Fédérations du Grand Montréal" ($11,400,000);

1 au 7 mai, Les Festivals de Musique du Québec ($10,000); 1 au 15, Le Patronage Jean Le Prévost ($10,000), Lower Canada College ($1,200,000); Foyer Savoy (Dieppe) ($30,000); 3 au 15, La Ligue des Cadets de l'Air du Canada, Comité du Québec ($25,000); 3 au 16, The Navy League of Canada ($45,800); 4 au 18, The Salvation Army ($400,000);

1 au 15 juin, Thomas More Institute for Adult Education ($75,000), La Société canadienne de l'ouïe du Québec ($40,000), Dalse Welfare Club ($45,000), The Fresh Air Fund Inc. ($35,000); 5 au 20, Residential Care Unit Inc. ($1,200,000); 15 au 30, Yeshivah Merkaz Hatorah ($100,000);

Juillet : aucun appel;

Août : aucun appel;

9 au 23 septembre, Association Carrefour Inc. ($35,000); 15 au 29, Pioneer Women's Organization of Montreal ($10,000), Institut Notre-dame de la Protection ($25,000); 17 sept, au 1er oct., Société pour les enfants infirmes du Québec ($475,000); 29 sept. au 13 oct., Young Hebrew Malbish Arumin Society ($25,000);

1 au 15 octobre, Club Richelieu Montréal Inc. ($30,000); Hôpital Sainte-Justine ($300,000); Jewish People's Schools Association Inc. ($150,000), Canadian Polish Welfare Federation ($15,000), Ecole Nationale de Théâtre du Canada ($5,000); 5 au 20, The Montreal Museum of Fine Arts (Capital Appeal) ($6,000,000); 6 au 20, The Queen Elizabeth Hospital ($150,000); 15 au 30, Club Richelieu Maisonneuve Inc. ($15,000), The Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals ($100,000), Camp Françoise Cabrini ($25,0000), Forward House Inc. ($15,000); 19 oct. au 2 nov., Combined Jewish Appeal for Allied Community Services & United Israel Appeal ($10,000,000), Unitarian Service Committee of Canada ($7,500).

1 au 15 novembre, Le Prêt d'Honneur (Société Saint-Jean-Baptiste ($50,000), Montreal Oral School for the Deaf ($150,000), Muscular Dystrophy Association of Canada ($100,000), The Royal Canadian Legion, Montreal Districts ($100,000); 2 au 16, Les Grands Ballets Canadiens ($175,000); 4 au 18, L'Orchestre Symphonique de Montréal ($221,000); 16 au 30, Grace Dart Hospital ($75,000); 22 nov. au 4 déc., L'Oeuvre des Enfants oubliés ($12,000); 23 nov. au 7 déc., Les Petits Frères des Pauvres ($50,000); 28 nov. au 13 déc., The Old Brewery Mission ($100,000);

1 au 15 décembre, Julius Richardson Convalescent Hospital ($50,000), Oxfam-Canada ($50,000); 2 au 20, Montreal Children's Hospital-Tiny Tim Fund ($45,000).

Hélicoptère retrouvé : occupants disparus

Un hélicoptère d'une compagnie privée, porté disparu depuis 5 h hier après-midi, a été retrouvé un peu avant minuit hier soir à La Tuque, non loin du lac Harper, dans le comté de Champlain.

Selon les renseignements fournis par le détachement de La Tuque, de la Sûreté du Québec, deux personnes se seraient trouvées à bord de l'appareil au moment de sa disparition, mais lyors de sa découverte aucun des deux présumés voyageurs n'a été trouvé dans la cabine de pilotage.

On a interrompu les recherches jusqu'au lever du jour, et, ce matin, les chercheurs devaient poursuivre leur battue dans le but de retrouver les deux occupants.

J'étais de ceux qui ne peuvent se décider...!

Avant de prendre une décision, je pesais le pour et le contre si longtemps que l'occasion était passée lorsque je savais quoi faire.

A cause de cela, j'avais raté plusieurs chances d'avancement, j'avais reculé devant des offres intéressantes. Je n'aimais pas mon emploi, mais je ne voulais pas changer, parce que j'avais peur de ne pas pouvoir m'adapter à un nouveau patron, de nouveaux compagnons de travail.

J'ai alors décidé de suivre le merveilleux cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité.

Maintenant, j'ai le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. J'ai appris à me tracer un plan de vie et à le suivre avec ténacité. J'ai vraiment confiance de pouvoir réussir, car je suis décidé de vivre pleinement ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de l'améliorer pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume : "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 12,000 gradués enthousiastes.

C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi le 25 novembre ou jeudi le 27 novembre à 8 h p.m., à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, et prenez l'ascenseur). Venez en métro, descendez à la station Berri-Demontigny et prenez la sortie Ontario. Pour obtenir le nouveau dépliant, signalez 842-8186.

Un rhum-deux rhums-trois rhums... Morgan!

A vous de choisir le rhum qui vous plaît dans le trio Morgan. Le Captain Morgan Black Label offre la saveur unique des meilleurs rhums bruns du monde. Son goût raffiné satisfait les goûts les plus modernes. Le Captain Morgan Gold Label... riche et corsé. Le rhum Morgan White, blanc, léger et raffiné. Infaillible dans les cocktails et les mélanges. Oui... trois saveurs Morgan. Trois des rhums les plus riches du monde.

Black Saveur unique et raffinée

Gold Riche et corsé

White Blanc et léger

Morgan - trois grands rhums

DISTILLÉS ET MÉLANGÉS PAR CAPTAIN MORGAN RUM DISTILLERS LIMITED, WATERLOO, ONTARIO.

VENTE DE TAPIS

LIQUIDATION D'ENTREPÔT 30% À 60% DE RABAIS

TAPIS COUPONS

Grandeur approx.	DESCRIPTION	Prix liste manufact.	NOTRE PRIX
12' x 13'9"	Aqua velours, caoutchouc tel quel	$210	$69
15' x 8'8"	Laine velours uni, tel quel	275	89
11' x 11'8"	Bleu-vert Wilton commercial	300	80
12' x 11'6"	Beige commer., caoutchouc tel quel	176	61
12' x 15'4"	Or, nylon velours uni	172	89
12' x 23'	Or, nylon velours uni	248	139
12' x 16'2"	Or, 501 nylon, tel quel	210	69
12' x 19'6"	Rouge, nylon velours uni	210	116
12' x 9'9"	Rouge, nylon velours uni	105	58
12' x 9'	Blanc, 501 nylon	107	61
12' x 23'	Lilas, Shaggy nylon épais	341	169
12' x 18'3"	Jaune, nyon velours caoutchouc	268	144
12' x 9'2"	Jaune, nylon velours caoutchouc	134	72
12' x 20'6"	Vert mousse, 501 nylon	276	133
12' x 19'6"	Or, 501 nylon	260	128
12' x 10'3"	Or, Dupon 100% nylon	112	59
10'8" x 14'	Rouge, nylon tweed commercial	209	89
9' x 15'	Rouge, 501 avec caoutchouc	160	89
9' x 21'6"	Vert, nylon velours uni	183	99
9' x 20'	Or, nylon velours uni	160	89
12' x 17'3"	Or espagnol, 501 nylon	220	109
12' x 10'	Rouge, Kodel embossé épais	186	79
12' x 10'10"	Rouge, Kodel embossé épais	199	83
12' x 10'	Huître, Kodel ciselé épais	186	79
12' x 9'	Vert mousse, 501 nylon	120	61
12' x 10'6"	Vert, nylon tweed commercial	140	69
12' x 14'	Vert, nylon tweed commercial	186	89
9' x 13'4"	Or, Dupont 501 nylon	133	64
12' x 14'	Or, nylon tweed épais	186	89
12' x 13'8"	Vert, nylon tweed épais	162	84
12' x 15'6"	Vert, nylon tweed épais	189	94
12' x 19'6"	Vert, nylon tweed épais	234	117
12' x 10'	Bleu, Kodel ciselé épais	186	79
12' x 11'	Gris, nylon tweed commercial	164	59
12' x 11'10"	Vert, nylon tweed épais	139	63
12' x 8'	Vert, 501 avec caoutchouc	121	56
11'9" x 10'4"	Vert, 501 avec caoutchouc	154	83
12' x 11'	Or, acrilan, velours, tel quel, épais	165	59
12' x 12'	Vert, 501 nylon uni velours	176	94
12' x 14'3"	Or, 501, nylon velours uni	209	112
12' x 15'4"	Bleu-vert, tweed nylon épais	189	95

ROULEAUX A SOLDER

Verge carrée	DESCRIPTION	Prix liste manufact. ver. car.	NOTRE PRIX ver. car.
202	Or, nylon velours uni	7.99	4.99
60	Vert, nylon, velours uni	7.99	4.99
60	Vert tropical, nylon caoutchouc	9.99	4.69
52	Rouge, nylon, tweed épais	8.99	4.99
74	Or, acrilan, velours tel quel	10.99	5.50
49	Rouge, 501 nylon, très épais	11.95	6.99
150	Vert olive, intérieur-ext. épais	7.99	4.99
37	Olive, tweed nylon commercial	10.99	4.99
28	Rouge, tweed nylon commercial	10.99	4.99
50	Bleu foncé, tweed nylon épais	8.99	4.99
60	Emeraude, int.-extérieur épais	7.99	4.99
60	Lilas, 501 Dupont nylon	9.95	4.99

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous désirez !

DuPont 100% NYLON EPAIS
9 couleurs — Prix liste 7.99 — notre prix $4.69 ver. car.

ACRILAN VELOURS UNI
très épais, 9 coul. — Prix liste 14.95 — notre prix $9.99 ver. car.

NYLON SHAGGY EPAIS
6 couleurs — Prix liste 10.99 — notre prix $6.99 ver. car.

CHARGEX — FACILITES BUDGETAIRES

Au service de Montréal depuis 30 ans

ANGLO FRENCH CARPET CIE LTÉE — "SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS"

Entrepôt et salle d'échantillons

8280, boul. St-Laurent (coin Guizot)
382-2201
1477 rue MANSFIELD
288-4113

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux Publics du Canada, chambre 2000, 2085 ave Union, Montréal 111, P.Q. et portant la mention : "SOUMISSION POUR

JONQUIERE, P.Q.
COMTE DE LAPOINTE,
MODIFICATIONS ET
CLIMATISATION
EDIFICE FEDERAL

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 17 DECEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante : Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'Association des Constructeurs à : 675 ave Marguerite-Bourgeoys, Québec 6, P.Q. et 204 rue des Oblats, Chicoutimi, P.Q.
également à notre bureau de district situé à : Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q. ET au bureau de poste de Jonquière, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. RENE DE COTRET,
Surveillant des appels d'offres,
Région du Québec.
Montréal, P.Q. 69-184

Hydro Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10292
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 décembre 1969

Poste Duvernay
(Comté de Laval)

FOURNITURE DE DEUX (2) SYSTEMES D'EXCITATION STATIQUE DE COMPENSATEURS SYNCHRONES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 20 novembre 1969

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux Publics du Canada, chambre 2000, 2085 ave Union, Montréal 111, P.Q. et portant la mention : "SOUMISSION POUR

DORVAL, P.Q.
NETTOYAGE INTERIEUR
ET ENTRETIEN DU
TERRAIN
BUREAU DE POSTE,
EDIFICE TIMMIS
AVIATION

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 17 DECEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du Ministère aux adresses suivantes : 1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q. ET 2085 ave Union, chambre 2000, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs à : 4970 Place de la Savane, Montréal 308, P.Q.
également à notre bureau de district situé au : 1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Montréal, P.Q. 69-182
A. RENE DE COTRET,
Surveillant des appels d'offres,
Région du Québec.

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
Ottawa (Ontario)

DES SOUMISSIONS CACHETEES, A PRIX FORFAITAIRE, adressées au CHEF, SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS, MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, EDIFICE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, RUE WELLINGTON, OTTAWA 4 (ONTARIO), seront acceptées jusqu'à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 16 décembre 1969, en vue d'installer un nouveau système de canalisation électrique isolée dans les blocs opératoires et une nouvelle source d'alimentation de 600 volts à l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, à Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et devis, ainsi que les formules de soumission et une enveloppe pour le renvoi de ces documents, chez l'AGENT DES APPROVISIONNEMENTS, HOPITAL REINE-MARIE POUR ANCIENS COMBATTANTS, à MONTREAL (QUEBEC), sur dépôt d'un chèque visé de $15, à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, etc., avant le 31 décembre 1969.

Les plans, devis et formules de soumission seront exposés à partir du 24 novembre 1969, jusqu'à 3 h de l'après-midi (h.n.e.) le 16 décembre 1969 inclusivement, à l'adresse suivante :

Association de la construction
de Montréal,
4970, place de la Savane,
Montréal 9 (Québec).

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions.

Publication autorisée par l'honorable Jean-Eudes Dubé, ministre des Affaires des anciens combattants.
le 19 novembre 1969.

D.L. Hillock, chef,
service de
l'approvisionnement

CANADA

APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSPORT DU COURRIER

Le Ministère des Postes fait un appel d'offres pour le transport du courrier par camion, entre MONTREAL et STE-AGATHE-DES-MONTS.
Se service sera effectué 7 jours par semaine. Seront nécessaires des camions d'une capacité de 900 pieds cubes, pouvant transporter 6 tonnes de courrier.
Seront acceptées les soumissions provenant des résidants ou des commerçants situés dans MONTREAL et STE-AGATHE-DES-MONTS, ou de tout point en route.
Seront aussi acceptées les soumissions provenant des firmes qui ont une agence, une succursale ou leur siège social dans les localités susmentionnées.
Les devis, les instructions, les formules de soumission, les horaires, etc, peuvent être obtenus au bureau du Directeur de district des services postaux, MONTREAL ou du Receveur des postes à MONTREAL-STE-AGATHE-DES-MONTS et à tout point intermédiaire.
Les soumissions seront MAINTENANT acceptées jusqu'au 30 décembre 1969.

APPEL D'OFFRES

PROJET : Foyer d'Hébergement Ste-Agathe.

PROPRIETAIRE : Foyer Ste-Agathe-des-Monts Inc.

ARCHITECTES : Moreau, Des Rochers, Dumont, Architectes, 1, Place Laval, chambre 410, Ville de Laval, P.Q.

INGENIEURS :
— charpente : Gendron, Lefebvre et Associés, 1, Place Laval, chambre 200, Ville de Laval, P.Q.
— mécanique - électricité : Pageau et Morel, ingénieurs, 8585, boulevard St-Laurent, Montréal 351, P.Q.

Les plans et devis, ainsi que les formules officielles de soumissions pourront être obtenus au bureau des architectes Moreau, Des Rochers, Dumont, à partir de la parution de cet appel d'offres dans les journaux.

Un dépôt de cent ($100) dollars, en chèque visé, fait au nom des architectes MOREAU, DES ROCHERS, DUMONT, sera exigé pour chaque jeu complet de plans, devis, et autres documents. Ce dépôt ne sera remboursé qu'à ceux qui auront retourné les documents complets et en bon état au bureau des architectes, dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront obtenir un jeu complet, moyennant un dépôt remboursable.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un cautionnement, ou d'un chèque visé, au montant de QUARANTE-CINQ MILLE ($45,000) DOLLARS, fait au nom de: FOYER STE-AGATHE-DES-MONTS INC.

Les soumissions des spécialités de:

(Specialité)	(Cautionnement)
Ventilation	$1,000
Plomberie - Chauffage	$6,000
Réfrigération	$ 300
Electricité	$3,000

seront reçues au bureau des soumissions déposées de Montréal et de St-Jérôme pour 13 heures, le 15 décembre 1969.

Les soumissionnaires en ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un cautionnement, ou un chèque visé, égal au montant indiqué dans la liste ci-dessus, et faire ce cautionnement au nom de: FOYER STE-AGATHE-DES-MONTS INC.

Ce cautionnement sera transporté à l'entrepreneur général, lors de la signature du contrat.

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront remises dans une enveloppe cachetée, portant mention: "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN FOYER D'HEBERGEMENT A STE-AGATHE-DES-MONTS", et seront reçues avant 20 HEURES, le 22 DECEMBRE 1969, à : l'HOTEL DE VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS.

L'ouverture des soumissions aura lieu à 20:00 HEURES, le 22 DECEMBRE 1969, A L'HOTEL DE VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au :

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPESEES DE MONTREAL,
4970, Place de la Savane,
Montréal.

ou

Malette, Normandin et Cie, C.A.
336, rue Labelle,
St-Jérôme, P.Q.

ou

Bureau des Architectes Moreau, Des Rochers, Dumont,
1, Place Laval, chambre 410
Ville de Laval, P.Q.

Le propriétaire se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

ANDRE BELISLE,
Secrétaire-trésorier.
Donné à Ste-Agathe-des-Monts, ce 21e de novembre 1969.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

L'examen périodique (2)

par Dr Wilfrid LeBlond

Aux unilinguistes qui se sentiraient offusqués par l'utilisation de cet affreux terme anglo-américain "check-up", rapelons qu'il est désormais (et depuis 1952) employé couramment dans les hôpitaux de Paris.

Il s'agit donc de l'examen périodique du "check-up" à compter de la cinquantaine.

Que doit exiger, du médecin, ce "quinquagénaire" qui, autrement et en apparence du moins "crève ou pette de santé" comme cela se voit souvent à cet âge doré? Les médecins, ceux de la "vieille école", surtout, se trouvent encore bien plus intéressés par la maladie à soigner que par l'"état de santé" à conserver chez un client.

Dès lors, il y a bien des chances (?) qu'un tel médecin, voyant entrer dans son cabinet de consultation ce beau quinquagénaire débordant de santé, dise "Qu'est-ce que vous venez faire ici, alors que j'ai tant de malades à voir?"

Eh bien, alors, ce que le "quinqua" doit exiger c'est:

1) Un examen pulmonaire sérieux, clinique et radiologique.
2) Un examen cardiaque comprenant non seulement la prise de la tension artérielle, mais aussi une évaluation du volume du coeur (aux Rayons-X) et surtout un électrocardiogramme.
3) Une analyse des urines avec dosage ou épreuve à la "phénolphtaléine" ou autre test plus moderne de la perméabilité des rognons.
4) Une analyse du sang, au moins pour le dosage de l'urée sanguine. On fera du même coup un test à la syphilis.
5) Un examen du foie: épreuves élémentaires de la qualité du fonctionnement de cet organe important.
6) Un examen (surtout radiologique) du tube digestif. Insister pour qu'on fasse le toucher rectal qui réserve parfois (même chez les quinquagénaires en apparence bien portants) des signes avant-coureurs de cancer du rectum.
7) Un examen au moins sommaire du système nerveux (évaluation des réflexes), de la vue (utilité éventuelle du port de verres), et de l'ouïe.

A compter de la cinquantaine donc, l'examen de santé doit être annuel, même si l'on se sent en pleine forme physique et mentale.

Dans un autre article nous insisterons sur les raisons de répéter annuellement ces "check-up" comme on en dit sur le Pont-des-Arts à Paris.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire et Jacqueline Giguère, greffier de la Cité de LaSalle, que le Conseil de cette Cité à son assemblée spéciale tenue le 18 novembre 1969 à 5:00 heures p.m., au bureau du Conseil municipal situé au numéro 13 avenue Strathyre dans LaSalle, suivant les dispositions de la charte de la Cité, a passé et adopté un règlement portant le numéro 1219 et intitulé : "REGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE SUR LA PROPRIETE IMMOBILIERE DANS LA CITE POUR L'ANNEE 1970, et qu'il peut être pris connaissance et communication dudit règlement au bureau du susdit greffier.
DONNE à LaSalle, ce 19ème jour de novembre 1969.

Dr Lionel Boyer
Maire de la
Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère
Greffier de la
Cité de LaSalle

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

SERVICES D'ENTRETIEN DE MENUISERIE 1970
DIVERS ENSEMBLES D'HABITATION
REGION DU GRAND MONTREAL ET DISTRICT DE ST-JEAN, QUEBEC

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi (heure) le 4 décembre 1969, POUR LES CONTRATS DE SERVICES D'ENTRETIEN A 26 ENSEMBLES D'HABITATION (DIVISE EN NEUF (9) GROUPES) DANS LA REGION DU GRAND MONTREAL ET DANS LE DISTRICT DE ST-JEAN, QUE. LES CONTRATS SERONT OCTROYES PAR GROUPES.

Les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie tel qu'inscrit dans les documents. Soumission et Acceptation. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé ou des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant
SOCIETE CENTRALE
D'HYPOTHEQUES
ET DU LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10295
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 décembre 1969

Poste Glenwood
et magasins à Jarry

FOURNITURE DE SIX (6) DISJONCTEURS A HUILE 15 kV ET 23 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 20 novembre 1969.

IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Rivière-des-Prairies — Vacant. Lot no 173-2 et 3, cad. Par. Riv.-des-Prairies, terrain 9,090 p.c. Boivin E. et al. à Derasp R. et al. $2,400. — 2162182.

Montréal-Nord — 11,506-508 Bossuet. Lot no 18-794, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 3,240 p.c. Croteau G. et al. à Paglias A. et al. $25,500. — 2162258.

11,997 L'Archevêque. Lot no 38-54 à 56, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 6,824 p.c. Beauchamp H. et al. à Laforfune R. $22,200. — 2162259.

Ste-Cunégonde — 2576 à 82 Delisle. Lot no 666, cad. Par. de Montréal, terrain 2,112 p.c. Dickey O., ép. à Ville de Montréal. $14,800. — 2162287.

Ville-Emard — 6687 à 95 Beaulieu. Lot no ptie 3847 cad. Par. Montréal, terrain 3,360 p.c. Boucher H., vve et al. à Blanchard J.-A. $21,000. — 2161786.

1430 à 34 Champigny. Lot no 4177-2 et 3, pt 4178-1, cad. Par de Montréal, terrain 6,100 p.c. Clément R., ép. à Richard A. W. et al. $33,000. — 2162306.

Villeray — 50 rue Jules-Verne. Lot No 669-3, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 2,500 p.c. Phillips G. à Belmonte D. et al, $19,000. — 2162314

7954 rue de Lanaudière. Lot No 486-80, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain 4,400 p.c. Coutu R. Vve à Forget C., $16,000. — 2093729

Ville d'Anjou — 7355 rue Azilda. Lot No ptie 423-281 et 280, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain 3,600 p.c. Guay J. L. et al, à Joyal Y., $8,000. — 2162414.

Ville Lachine — 1175 à 81 rue William-McDonald. Lot No 634-4 et ptie 3, cadastre Ville de Lachine, terrain 4,109 p.c. Legault A. à Doyon L., $25,000. — 2162552

Ville Mount-Royal — 5010 rue Powell. Lot No 93-380, cadastre village Côte-des-Neiges, terrain 4,050 p.c. Finkelstein I. ép. à Sparkman E. A. et al, $28,500. — 2163084

V. Pte-Claire — 101 rue Avenue Dieppe. Lot No 109-128 cadastre paroisse Pointe-Claire, terrain 18-246 p.c. Director's Veteran's Land Act., à O'Hogan W., $7,115. — 2162539

Ville St-Laurent —805 rue Bertrand-Circle. Lot No 483-317, 336 et 340, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 8,160 p.c. Shiller D. J. ép. à Karpman D. ép., $15,001. — 2162660

Vacant, rue Côte-de-Liesse. Lot No ptie 481, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 90,062 p.c. Les Soeurs Grises de Mtl, à Vorolco Ltd., $315,217. — 2162543.

830 Buchanan. Lot No 468-571 et pt 572, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 3,903 p.c. Heath C. E. et al, à Hugron P. ép., $20,000. — 2162538

Vacant, rue Côte-Vertu. Lot No ptie 211, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 5,397 p.c. H.D.S.L. (1963) Ltée et al, à City of St-Laurent, $2,698. — 2163096

En attendant une rencontre avec le secrétaire de l'Intérieur, les Indiens qui ont investi l'île fédérale d'Alcatraz, dans la baie de San Francisco, se font un peu de popote avec des moyens de fortune.

Alcatraz: les Indiens gagnent un point; il y aura discussion

SAN FRANCISCO (UPI, PA) — Le secrétaire de l'Intérieur, M. Walter Hickel, a fait savoir qu'il est prêt à rencontrer "en tout temps" les Indiens qui occupent l'île d'Alcatraz, dans la baie de San Francisco, depuis près d'une semaine.

Les Indiens, hommes, femmes et enfants au nombre d'environ 120, ont envahi l'île pour faire valoir leurs demandes d'un centre éducatif et culturel.

Les "envahisseurs" réclament aussi une aide accrue aux quelque 100,000 Indiens de la Californie. Ils entendent faire une autre manifestation en Alaska.

Ces Indiens, dont plusieurs sont des étudiants de la région de San Francisco, sont débarqués dans l'île jeudi dernier et ont eu fort à faire depuis pour se ravitailler et trouver de l'eau potable.

Le pénitencier fédéral construit dans cette île afin d'héberger les "durs de durs" de la pègre américaine est désaffecté depuis 1963.

Les autorités fédérales n'ont fait aucun effort jusqu'ici pour en déloger les Indiens et ceux-ci semblent se débrouiller adéquatement avec leurs moyens de fortune.

Le secrétaire Hickel, bien qu'il ait convenu d'entendre leurs doléances, a cependant demandé aux Indiens de quitter ce site désert, "dans leur propre intérêt".

Les narcotiques

Pas de possession sans livraison

Le 4 juillet dernier, des policiers à la recherche de narcotiques, interpelèrent six personnes, rue Bishop, intersection Sainte-Catherine.

Parmi les personnes alors fouillées sommairement sur place se trouvait Réal Gaudreau, qui, comme tous les autres, est sommé de s'appuyer à une vitrine, mains en l'air.

Mais avant de les avoir en l'air, le prévenu les avait dans ses goussets.

Et au moment de ce changement de position, trois cubes de haschich, de papier aluminium enveloppés, tombèrent sur le trottoir. Et l'un des policiers de prétendre que les trois petits sachets venaient de ses mains.

A son procès devant le juge Marc-André Blain, toutefois, l'inculpé déclara qu'il n'avait jamais été en possession de ces stupéfiants, même s'il était là pour ... en acheter.

Selon ses dires, en effet, la police est arrivée sur place avant que la livraison n'ait pu s'effectuer.

Et le tribunal de se demander lui, si le fait, pour l'accusé, de vouloir acheter les cubes de haschich, alors qu'il savait qu'une autre personne les avait, a constitué une possession conjointe ?

Le juge Blain répond toutefois dans la négative en soutenant qu'il aurait fallu, pour que l'accusé devienne "titulaire juridique" des cubes du litige, que la transaction se complète, qu'il fasse l'achat et qu'il en prenne possession.

Le seul fait de savoir qu'un autre avait cette possession, n'est pas suffisant.

Faites carrière
dans la Fonction publique du Québec

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

1. DIRECTEUR — Service du financement municipal.

— Traitement initial pouvant atteindre $20,000 selon la compétence.

— **Poste à Québec** — Concours 69S-1405.

— Diriger, planifier et coordonner les activités reliées à l'analyse de la rentabilité financière des projets d'investissements municipaux et scolaires; orienter les études et les recherches nécessaires à l'implantation d'un système permanent d'analyse des conditions du marché et à l'utilisation de nouvelles méthodes ou sources de financement; assurer la mise en marché et le contrôle des émissions d'obligations municipales et scolaires; concevoir des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

— Diplôme universitaire, de préférence en science de l'administration ou en économique, et plusieurs années d'expérience dans le commerce des valeurs mobilières. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

2. DIRECTEUR — Service de l'analyse budgétaire.

— Traitement initial pouvant atteindre $17,500 selon la compétence.

— **Poste à Québec** — Concours 69S-1406.

— Diriger et coordonner les études et les recherches reliées aux sources de revenu municipal; conseiller les autorités et les organismes intéressés en matière de fiscalité et de gestion financière municipale et voir à l'application des lois, règlements et politiques du ministère en ces matières; participer à la mise en oeuvre des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en économique, et quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Toutefois, une expérience exceptionnelle de plusieurs années, dont quelques-unes à un niveau de conception et de direction, et une compétence reconnue dans le domaine de l'organisation et des finances municipales pourront suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— ECHEANCE DE L'INSCRIPTION : 1er décembre 1969.

DIRECTEUR DES GREFFES — Traitement initial pouvant atteindre $15,600 selon la compétence. Ministère de la Justice ; **postes à Montmagny, Rimouski, Valleyfield et Shawinigan.**

— Diriger et coordonner les activités judiciaires, parajudiciaires et administratives des différentes cours de justice; assumer les pouvoirs de protonotaire, de greffier, de shérif et de juge de paix.

— Etre membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires et posséder quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste.

— Concours 69SC3-2111. Echéance de l'inscription : 29 novembre 1969.

RESPONSABLE DE L'AMENAGEMENT DES LOCAUX — Traitement jusqu'à $12,610 selon la compétence. Direction générale de l'administration, ministère du Revenu ; **poste à Québec.**

— Analyser et coordonner les besoins en locaux du ministère, préparer les demandes selon les normes existantes et surveiller la réalisation de leur aménagement.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées ou administratives, et quelques années d'expérience reliées aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— Concours 69SU-2111. Echéance de l'inscription : 1er décembre 1969.

REGISTRATEUR — Traitement initial pouvant atteindre $11,000 selon la compétence. Ministère de la Justice, **poste à Rimouski.**

— Assumer la responsabilité administrative et juridique du bureau d'enregistrement.

— Détenir un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelque expérience pertinente aux fonctions du poste.

— Concours 69SA-5439. Echéance de l'incription : 1er décembre 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. **Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études.** Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Appel d'offres

Service Général des Achats

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour le projet ci-après décrit, écrivez ou téléphonez au :

Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Hôtel du Gouvernement, Québec.
Tél. : 693-5438.

IMPORTANT : Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
4870	Poteaux aluminium	Montréal
Clôture des soumissions : 9 décembre 1969		4.00 P.M.

LE DIRECTEUR GENERAL
PAUL BRISSETTE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BLAIS (Rolland-Gaston) — A Montréal, le 1er novembre 1969 à l'âge de 49 ans, est décédé M. Rolland-Gaston Blais, époux de Marguerite Lauzon, demeurant à 2142 Dubois. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Jeannette) — A Ville de Liry, le 23 novembre 1969, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme veuve Ernest Bourdon née Jeannette Bergeron, demeurant à 1703 Chemin Lac St-Louis, Ville de Lery. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Ville de Lery, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Châteauguay centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Jeannine) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Roger Boudreau, née Jeannine Larose, mère de Guy et Doris. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pérade, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRILLON (François) — Accidentellement à Lacolle, le 21 novembre 1969, à l'âge de 20 ans, est décédé François Brillon fils de Paul Brillon et de Blanche Paquette, demeurant 263 Jeannette, à LeMoyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
200, rue St-Louis, à LeMoyne
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Théodore) — A l'Ange-Gardien de Rouville, le 22 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Théodore Chartrand, époux de Madeleine Lemaire, père de Mme Guy Trottier (Renée), Mme André Campbell (Lorraine), Diane, Maryse, Pierre, André et François Chartrand. Il laisse également 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier
à St-Césaire
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ange Gardien, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Emilienne) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Veuve Arthur Dagenais, née Emilienne Champagne, mère de Mme Charles Taupir (Denise), Rollande et Bernard, demeurant à 10,512 Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONAHUE (Germaine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, est décédée Mme William Donahue, née Germaine Ferland, demeurant à 5800, Des Ormeaux, Ville D'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAS (Louis) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 23 novembre, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédé Louis Dugas de Maria, comté Bonaventure. Il laisse dans le deuil ses fils et ses brus Gérard O.D. (Louise Landry), Jean-Marie (Laurette Dugas), Paul (Raymonde Guilbert), tous de Maria. Frédéric (Jeanne Dugas) de Ville de Laval, sa fille Mme Raymond A. Poirier (Isabelle), son gendre Raymond A. Poirier, C.A. de Montréal et 17 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 novembre à Maria, inhumation au même endroit.

FILION (Donalda) — A St-Jérôme, le 24 novembre 1969 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Omer Filion, née Donalda Lalande, demeurant chez sa fille: Mme Jules Monette, rue Huot. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers Inc.
470, boul. Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église Ste-Paule, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Wilfrid) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Fillion, ex-pompier de la Cité de Montréal. Epoux en premières noces de feu Léa Dion, en deuxièmes noces Armonia Gaulin et en troisièmes noces Eveline Chevalier, demeurant à 1627, rue Wolfe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSES ANNIVERSAIRE

ST-JACQUES (Virginie) — Messe 1er anniversaire pour Mlle Virginie St-Jacques sera célébrée samedi le 29 novembre, à 8.30 heures a.m. à l'église du Très St-Rédempteur (3530 Adam). Recommandée par la succession.

REMERCIEMENTS

LETOURNEAU (Aline) — Les membres de la famille Létourneau remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mlle Aline Létourneau, fille de feu M. et Mme Léandre Létourneau, autrefois de Laprairie, décédée à la Résidence Angélica, le 28 octobre dernier, à l'âge de 83 ans, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégrammes, fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
FTD
mm Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

CROQUEZ TOUT CE QUE VOUS VOULEZ AVEC VOS DENTIERS

Des ennuis avec vos dentiers mal ajustés qui irritent vos gencives? Faites l'essai de l'adhésif plastique Brimms. Brimms vous permet de fixer vos dentiers de façon parfaite et durable, tout en vous évitant l'emploi de pâtes, de poudres ou de coussinets.
Vous pourrez enfin manger n'importe quoi! Vous étendez simplement une mince couche de plastique magique sur le dentier mal ajusté. Vous appuyez ensuite le dentier contre la gencive pour bien mouler le Plasti-Liner. Inodore, insipide et sans danger pour les dentiers. Remboursement garanti.

GIROUX (Adrienne) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Giroux, née Adrienne Leboeuf; mère de Mariette et Fernand. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Louis-Georges) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis-Georges Godbout, époux de feu Agnès Fortier, demeurant à 7465, Garnier. Il laisse dans le deuil, son fils, Serge et ses soeurs Mme H. J. Leblanc et Mme Emile Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGOUX (Emma) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Florentin Gougoux, née Emma Duhamel; mère d'André, Jean, Albert, Mme Georges Déom (Cécile), Dr Jacques Gougoux et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILEAU (Emilien) — A St-Louis-de-Terrebonne, le 23 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Emilien Hileau, époux de Doralice Ducharme, demeurant au 285, rue Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
382, rue Adolphe Chapleau
(Bois-des-Filion)
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Maurice-de-Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD (Albert) — A Lyster, comté Mégantic, le 23 novembre 1969, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédé Albert Huard, époux de feu Marie-de-Jésus Laliberté. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
André Couture
à Lyster
pour se rendre à l'église Ste-Anastasie, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Dr C.-H.)—Dentiste, décédé et inhumé à St-Jean, Québec le 19 novembre 1969, à l'âge de 69 ans. Il laisse ses enfants Dr et Mme Geo. (Monique) Gauthier, M. et Mme Robert Langlois, ses soeurs Germaine, Benson, Esther Maltais, ses frères Honoré et Hubert Langlois.

LAPORTE (Albert) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, 1 mois, est décédé M. Albert Laporte, autrefois de Granby, époux de feu Eva Papineau, demeurant au 1018 boul. St-Joseph est, père de René, Armand, Gérard, Lucien et Gilberte (Mme Lionel Normandin), frère de Hector, Mme Arthur Roberge (Blanche), Mme Emery Robichaud (Léa), Mme Emile Desroches (Anna), Mme Alex Boucher (Aurore). Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Libera sera chanté en l'église Notre-Dame, vers 11 h. 30.

LAROCQUE (Ovila) — A Montréal, le 24 novembre 1969 à l'âge de 59 ans, est décédé M. Ovila Larocque, époux de Lilianne De La Boursadière; père de Serge (Ginette Paquin), Pierre, Michel et Jean-Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Roy Inc.
7018, rue de Marseille
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents est amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (André) — Accidentellement à Fabreville, le 24 novembre 1969, à l'âge de 33 ans, est décédé M. André Limoges, époux de Gisèle Dumoulin; demeurant rue St-Georges, St-Jérôme; fils de M. Horace Limoges (président-fondateur de la Ferronnerie St-Jérôme) et d'Eva Constantin. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers Inc.
470, boul. Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOSIER (Géraldine) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Ernest Losier, née Géraldine Despatie, 6356, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAURICE (Irène) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donatien Maurice, née Irène Parker, mère de MM. Adrien, Arthur, Jean, Marcel et Jacques et Mmes Emile Boucher (Valéda), Maurice Beaulieu (Rita) et Mlle Marie-Paule. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. L.-NORMAND OUIMET

A Montréal, le 24 novembre 1969 est décédé à l'âge de 50 ans M. Louis Normand Ouimet, né à Montréal le 2 janvier 1919. M. Ouimet laisse dans le deuil son épouse née Lucienne Plante, son fils Normand, sa fille Diane, sa belle-fille Jacqueline Huard, son gendre Gilbert Plante, sa petite-fille Natacha Plante. Sa mère Mme veuve Emile Ouimet (Marie-Anne Dusseault), ses soeurs Mme Jean Mainville (Claire), Mme Rodrigue Benoit (Jeannine), Marie-Paule, Mme Jacques Lagrenade (Yolande), ses belles-soeurs: Mme Albert Boyer, Mme Raymond Villeneuve, Mme veuve Bruno Mailhot, Mme veuve Gérard Plante, Mme veuve René Plante, Mme Florent Plante, Mme Maurice Plante, Mme Gaston Plante, ses beaux-frères M. Jean Mainville, M. Rodrigue Benoit, M. Jacques Lagrenade, M. Florent Plante, M. Maurice Plante, M. Gaston Plante, M. Albert Boyer, M. Raymond Villeveuve et de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons Roland Bisson Inc., 1415 est, rue Fleury, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant à 10:30 hres en l'église La Visitation de la B.V.M. Il sera inhumé au cimetière de l'Est de Montréal. Prière d'y assister sans autre invitation. —

NAPIER (Joseph-Henri (Ildège) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, 4 mois, est décédé M. Joseph-Henri (Ildège) Napier, époux de feu Emélia Rollin, 5075 rue De Lanaudière. Il laisse dans le deuil ses filles: Emma (Mme Léo Lemay), Alice (Mme Veuve Olivier Martin), son fils Philippe et son épouse Thérèse Gingras. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Louis-Normand) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Louis Normand Ouimet, époux de Lucienne Plante, demeurant à 1696, rue Linden, appt 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg
1415 est, rue Fleury
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Visitation, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Pierre) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Pierre Pichette, époux d'Alice Lussier, demeurant au 8225 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Blanche) — A St-Eustache, le 24 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Blanche Dethiers, épouse de feu Adélard Plouffe; elle laisse dans le deuil, sa fille, Mme Edward Fletcher (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque,
Chomedey,
pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Albert) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Provost, époux de feu Yvonne Perras, père de Mme Guy Marchand, (Gabrielle), Mme Marthe Roy, Mme André Lachapelle (Claire); son frère, Docteur Léon Provost; ses soeurs, Mme Rodolphe Provost (Lucienne), Mme Lucien Belleau (Ernestine); sa belle-soeur, Mme Léon Provost, et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Gracia) — A St-Jérôme, le 23 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Gracia Renaud, fille de feu Louis Renaud et de feu Marie-Jeanne Forget, soeur de Mme Roger Orsali (Cécile) et de Mlle Geneviève Renaud. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boulevard Henri-Bourassa
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Cécile) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Martial Sabourin née Cécile Desjardins. Elle laisse Robert, son époux, Michelink, Claude, Michel, Pierre, Diane et Johane, demeurant rue Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraire
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

Mme FLORENTIN GOUGOUX

A Montréal, le 23 novembre 1969 à l'âge de 83 ans est décédée Mme Florentin-Gougoux née Emma Duhamel. Elle laisse ses fils, André, Jean, Albert, Dr. Jacques, M.D. et Paul Emile; sa fille, Mme Georges Déom (Cécile); ses brus, Mme Albert Gougoux (Henriette Francoeur), Mme Jacques Gougoux (Madeleine Bordeleau), Mme Paul-Emile Gougoux (Denise Ladouceur); son gendre, M. Georges-Emile Déom, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon Magnus Poirier Inc. 10526 boul. St-Laurent. Funérailles mercredi le 26 novembre à 9 heures à l'église St-André-Apôtre. •

NECROLOGIE

M. BENOIT DESPATIS

A Montréal, le 21 novembre 1969, est décédé à l'âge de 82 ans et 3 mois, Monsieur Benoit Despatis, autrefois de la paroisse Saint-Arsène.

Il laisse dans le deuil ses 9 enfants, dont 4 issus d'un premier mariage avec feu Bertha Quintal, qui sont: René, Mme Jean-Charles Gingras (Marie-Berthe), Mme Lucien Koch (Hélène), Edgar; et 5 issus d'un second mariage avec Antoinette Majeau, qui sont: Thérèse (Mme Julien Deschamps), Marcel, Maurice, Mme Guy Marchand (Denise), Marie-Marthe, ses belles-filles Mme René Despatis, Mme Edgar Despatis, ses gendres M. Jean-Claude Gingras, M. Lucien Koch, M. Guy Marchand, M. Julien Deschamps; 13 petits-enfants, 8 arrière-petits-enfants, sa soeur Mme Louis Chartrand (Hélène), son frère Nicolas Despatis, son beau-frère M. Louis Chartrand, sa belle-soeur Mme Onézime Despatis, Mme Antoine Despatis, Mme Nicolas Despatis et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre 1969. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, 2095 rue de Salaberry coin Pasteur à 9:45 heures pour se rendre à l'église Sainte-Odile, rue de Salaberry coin Dépatie, où le service sera célébré à 10:00 heures a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, ou l'inhumation sera faite dans le terrain de sa famille. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

Ottawa devrait réviser ses politiques au sujet du contrôle de la production du blé

— un professeur en économie agricole de l'Université de Guelph

OTTAWA (PC) — M. H. Bruce Huff, professeur adjoint en économie agricole à l'Université de Guelph, a déclaré hier, au cours de la conférence fédérale-provinciale sur l'agriculture, que les politiques du gouvernement relativement au contrôle de la production du blé, les paiements d'appoint et les ventes destinées à l'exportation devraient être révisées.

Il a suggéré que les quotas de livraison devraient être établis sur le volume de la production plutôt que sur le nombre d'acres ensemencés. Le système actuel pousse les producteurs à utiliser le plus de terrain possible, ce qui ralenti l'adoption de nouvelles techniques.

M. E. A. Boden, de Regina, vice-président du Saskatchewan Wheat Pool, a déclaré, pour sa part, que la réduction du terrain ensemencé n'apportera pas nécessairement la solution au problème.

Une plus grande coopération

Il a souligné que les besoins de blé varient d'année en année. Il a plutôt suggéré une plus grande coopération en matière de planification entre le gouvernement et les producteurs.

Il a ajouté que les gens ne sont pas conscients de l'importance de l'industrie du blé dans l'économie canadienne et a noté que le problème des surplus de blé pourrait être évité si les producteurs étaient bien informés sur les variations du marché mondial.

M. Huff s'est aussi dit d'avis que le problème du blé est un problème national, et non seulement des Prairies.

Le ministre de l'Agriculture du Manitoba, M. Samuel Uskiw, a demandé si on pouvait s'attendre à une entente fédérale-provinciale visant à limiter certaines régions à des cultures particulières. Mais M. Boden a rétorqué qu'un tel projet nécessiterait une plus grande coopération qu'actuellement entre les deux gouvernements et les producteurs.

M. Boden a aussi souligné qu'un des principaux problèmes qui empêchent les producteurs de s'adonner à des cultures différentes est l'énorme capital requis.

Aujourd'hui, la conférence fédérale-provinciale annuelle sur l'agriculture, qui est présidée par le ministre adjoint de l'Agriculture, M. S. B. Williams, se penchera sur les problèmes des industries laitières et des bestiaux, de même que sur la question du revenu de la ferme.

La Commission sur les drogues fera une tournée des universités

OTTAWA (PC) — La commission Le Dain, sur l'abus des drogues, compte entreprendre, en guise de prochaine étape de son étude, une campagne-éclair de six mois à travers les centres universitaires canadiens.

Entre temps, la commission, que dirige M. Gerald Le Dain, doyen de l'école de Droit Osgoode Hall de Toronto, travaille à un rapport provisoire fondé sur ses séances tenues à Montréal, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg, ainsi que sur des recherches menées par son personnel à Ottawa.

Ce rapport provisoire, prévoit-on, sera remis en janvier au ministre fédéral de la Santé, M. John Munro. Ce dernier pourrait recevoir deux autres rapports provisoires, à des intervalles de six mois, en attendant le rapport final au printemps ou à l'été 1971.

La commission va tenir des séances publiques à Ottawa les 12 et 13 décembre, au titre de son examen préliminaire du problème de l'abus des intoxicants.

Puis, à compter de la fin de janvier, elle ira de Halifax à Edmonton, en un effort pour obtenir de l'ampleur de la culture de la drogue une image plus complète que celle qu'il a été possible d'établir au cours des stades initiaux de l'enquête.

La plupart des 19 centres où doit s'arrêter la commission pendant la seconde étape de ses travaux sont des universités ou sont proches de telles institutions. Selon unee source au sein de la commission, on espère toucher au plus grand nombre possible de campus avant que ne commencent les vacances d'été.

Au cours de son étude de deux ans, la commission peut fort bien visiter de nouveau des centres où elle a déjà tenu des séances, ce en un effort pour repérer tout changement dans le monde de la drogue.

Cela signifierait une autre série de séances à l'automne 1970, à Montréal, Toronto et Vancouver.

L'usage de l'alcool, tout particulièrement par rapport aux drogues, constituera un autre objet d'étude.

Il appert que la commission estime ne pouvoir aller en profondeur, dans son premier rapport, dans la question de l'ampleur de l'abus de la drogue.

Ses recherches ont suivi deux principaux axes : les aspects sociologiques de l'abus de la drogue, et les attitudes de la société envers la loi. Lors de séances publiques, les données présentées allaient de plaidoyers en faveur d'un assouplissement des lois contre l'usage de la marijuana, à l'affirmation de la GRC que la marijuana et le haschisch mènent à l'usage des drogues "dures" telle l'héroïne.

L'an prochain, la commission va accroître son personnel de chercheurs, recrutant tout particulièrement des sociologues.

Son mandat comprend la cueillette de données sur l'usage non-médical des intoxicants, un rapport sur l'état des connaissances médicales concernant les effets de ceux-ci, et l'étude des mobiles sous-jacents à leur abus.

Elle doit aussi faire rapport sur les facteurs sociaux, économiques, éducatifs et philosophiques de cet abus et faire des recommandations en vue d'une action gouvernementale pour réduire les dimensions du problème.

Voici, sujet à modification, le programme des séances de la commission pour les prochains mois : 29 et 30 janvier, Halifax; 31 janvier, Saint-Jean de Terre-Neuve; 13 février, Kingston; 19 février, Fredericton; 20 février, Moncton; 21 février, Charlottetown; 19 mars, Hamilton; 20 mars, London; 21 mars, Windsor; 9 avril, Regina; 10 avril, Saskatoon; 16 avril, Calgary; 17 avril, Edmonton; 7 mai, Sudbury; 8 et 9 mai, Thunder Bay; 15 et 16 mai, Québec; 4 juin, Sherbrooke; 5 juin, Trois-Rivières; 6 juin, Sept-Iles.

Nécrologie

M. Charles-Edouard Héon

A Sherbrooke est décédé subitement à l'âge de 71 ans, M. Charles-Edouard Héon, homme d'affaires bien connu, propriétaire de A.B.C.D. Hearing Aid demeurant à 422, 7e Ave, Sud. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née Thérèse Grégoire, ses enfants M. et Mme Robert Leblanc (Françoise), M. et Mme André-J. Héon (Marthe Rhéaume); ses soeurs Mme Lionel Brunette (Gaby) Mlle Marcelle Héon, M. et Mme Napoléon Latreille (Lucienne); son beau-frère Georges Bisaillon. Ses petits-enfants Marie et Hélène Leblanc, Jean, Claude et Louise Héon, Danièle, Elise et François Héon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre en l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. La dépouille sera transportée et réexposée au salon J. D. Cyr, 1039 rue du Collège, St-Vincent-Paul, Ville de Laval, et sera inhumée au cimetière de cet endroit jeudi le 27 novembre à 10 heures a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

Rudolf Hess hospitalisé

BERLIN (AFP) — Rudolf Hess, l'ancien "dauphin" d'Adolf Hitler, a été transféré hier de la prison de Spandau dans un hôpital militaire britannique à Berlin-Ouest. Atteint de douleurs à l'estomac il va être soumis à un examen médical complet.

Rudolf Hess est âgé de 75 ans. Depuis la libération en 1966 de Baldur von Schirach, qui fut le chef des jeunesses hitlériennes et d'Albert Speer, ex-ministre nazi de l'Armement, l'ancien remplaçant du "Fuehrer" est le seul détenu de la prison interalliée de Spandau, en secteur britannique de Berlin-Ouest. Il y purge une condamnation d'emprisonnement à vie prononcée contre lui en 1946 au procès de Nuremberg. Hess avait été reconnu coupable de "préparation d'une guerre d'agression". Il avait cependant été relaxé de l'inculpation de "crimes contre l'humanité".

Maladif, apathique, Rudolf Hess végète dans l'immense pénitencier de Spandau conçu pour recevoir 600 détenus. Il a toujours refusé de voir sa famille.

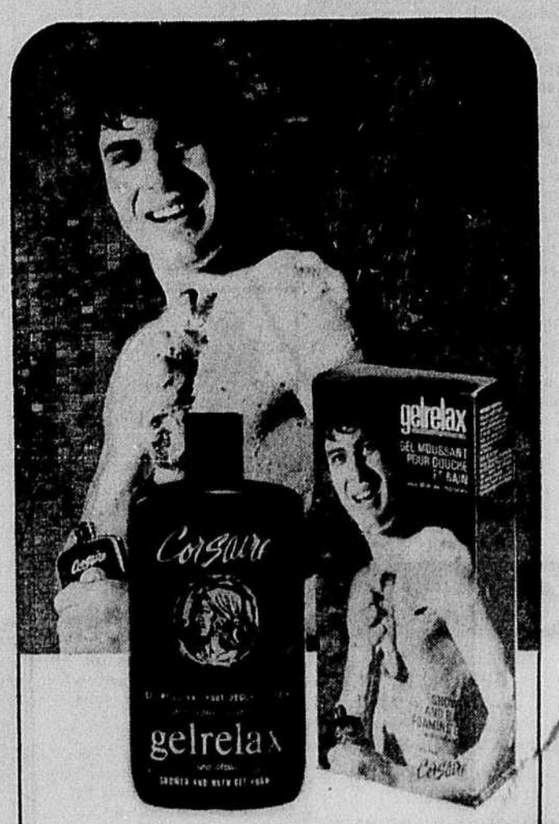

GEL MOUSSANT POUR DOUCHE ET BAIN AUX ALGUES MARINES... "GELRELAX" QUI LAISSE UNE SENSATION DE BIEN-ÊTRE

Oh! quelle sensation de fraicheur et de bien-être qu'une douche de mer "Gelrelax" aux algues marines. C'est mousseux... ça purifie la peau et on se sent si sûr de soi pendant toute la journée. Après une douche au "Gelrelax" un homme est toujours frais et dispos.

Format 8 on. 3.95 — Format d'essai .39

Lotion après-rasage "CORSAIRE" Format 2 on. 2.50 Format 4 on. 4.50 Format d'essai pour seulement .50

Cologne "CORSAIRE" Format 2 on. 2.75 Format 4 on. 5.00 Format d'essai pour seulement .50

Désodorisant solide "CORSAIRE" 2.00

Corsaire

EN VENTE DANS LES 5 ÉTABLISSEMENTS DUPUIS SUIVANTS:

DUPUIS centre-ville, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
DUPUIS pour ELLE, Galeries d'Anjou et 6500, Plaza St-Hubert
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, de la Station de Métro Berri-Demontigny
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, de la Station de Métro Longueuil

DUPUIS

Parmi les appareils auditifs Zenith, il existe sans doute celui qui vous convient

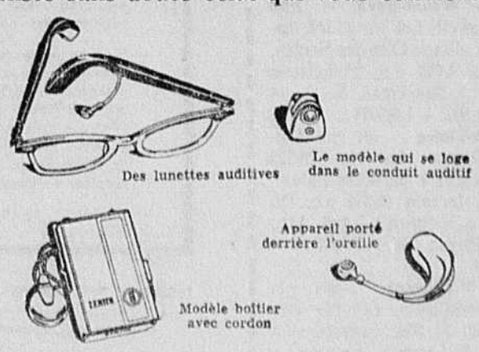

Tous les durs d'oreille ne souffrent pas du même genre de surdité. C'est pourquoi Zenith fabrique 18 différents modèles. L'un d'eux peut être celui qu'il vous faut.

Les prix varient, selon l'appareil, de $85 à $340. Chaque instrument est de qualité Zenith et est couvert par la garantie de satisfaction ou argent remboursé dans les 10 jours.

Allez voir votre dépositaire Zenith. Laissez-le vous aider à choisir l'appareil Zenith qui répond le mieux à vos besoins. Il vous l'ajustera avec soin de façon à ce qu'il compense amplement votre perte d'ouïe. Puis, si dans les dix jours qui suivent l'achat vous n'êtes pas satisfait, retournez-lui l'appareil et il vous rendra votre argent. Vous n'avez rien à perdre — beaucoup à gagner !

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Démonstration à domicile si désiré
842-5151, poste 316
DUPUIS — Troisième
865 est, rue Ste-Catherine

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 901

Bas de soutien fling

Pour habiller vos jambes d'élégance

6.00 paire

Offrez-vous la beauté et le confort que procurent les bas de soutien "Fling" confectionnés de nylon et "Spandex*": la nouvelle fibre miracle, anti-fatigue. Existent en beige clair, épice ou taupe. Pointures 8½ à 11, jambes moyennes ou longues.

*Marque déposée

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 370
CENTRE-VILLE SEULEMENT

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

Une mission commerciale de l'Australie visitera la Métropole durant quatre jours

Une mission commerciale, composée de six membres du Victorian Fruit Exporter's Committee, de Melbourne, en Australie, arrivera à Montréal le 8 décembre, afin d'effectuer une visite de quatre jours pour prendre contact avec les courtiers en fruits et les commerçants canadiens.

Cette tournée a pour principal objectif d'étendre les exportations de fruits — et principalement de pommes et de poires — au Canada, au cours de l'année 1970.

C'est le commissaire du commerce australien, M. J. M. Keddie, dont les bureaux sont situés dans l'édifice de la Banque de Commerce, qui a annoncé la venue de cette mission. Le Fruit Exporter's Committee, a expliqué M. Keddie, est affilié à l'Australian Apple & Pear Board qui a, en 1969, expédié au Canada plus de 62,000 boisseaux de pommes et au-delà de 21,000 boisseaux de poires. Environ la moitié de ces expéditions était destinée aux marchés montréalais.

Au cours de la saison 1968-69, l'Australie a exporté plus de 6,400,000 boisseaux de pommes et 650,000 boisseaux de poires vers le Royaume-Uni, en plus d'au-delà 800,000 boisseaux de pommes et 500,000 boisseaux de poires vers les pays de la côte du Pacifique et de l'Afrique du Sud.

M. Keddie a en outre expliqué que la différence de climat qui existe entre l'Australie et le Canada permet des arrivages de fruits au cours des mois de mai et de juin, fournissant ainsi des fruits frais aux Canadiens, alors que chez nous la saison n'est pas encore ouverte.

Selon M. Keddie, les expéditions de pommes et de poires vers le Canada se feraient par bateaux nolisés. Il a aussi souligné que ces navires ont fait l'objet de recherches sur de nouvelles méthodes de réfrigération de la part de l'Australia's Commonwealth Scientific and Industrial Research Organization, afin que les fruits puissent parvenir à destination en excellent état.

Les poires sont emballées dans des cartons doublés de polythène, tandis que les pommes le sont dans des cartons alvéolés. Les chargements de fruits se font dans les ports australiens sous la surveillance du ministère de l'Agriculture de l'Etat de Victoria et du ministère australien de l'Industrie primaire.

Lors de leur séjour à Montréal, les membres de la mission commerciale visiteront autant de courtiers en fruits et de commerçants que le temps le leur permettra. Ils visiteront également quelques-uns des plus pittoresques marchés de la Métropole, de même les principales maisons spécialisées dans la mise en marché des fruits.

La Transcanadienne atteindra le Nouveau-Brunswick à la fin de 1972

QUEBEC — La Transcanadienne sera complétée jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick à la fin de 1972.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi, lors de l'ouverture de la Transcanadienne entre Lauzon et Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social et député de Montmagny, qui parlait au nom du ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine.

Selon les autorités du ministère de la Voirie, les travaux de construction de cette grande artère est-ouest se poursuivront cet hiver sur une longueur de 60 milles et d'ici le 31 mars 1970, tous les contrats auront été accordés pour le terrassement, le gravelage, les ponts et les viaducs de ce dernier tronçon de 133 milles, évalué à $90 millions.

Après avoir souligné que ces prévisions avaient été rendues possibles grâce au magnifique travail de planification des ingénieurs du ministère de la Voirie, le ministre Cloutier a déclaré: "Il s'agit là d'un effort gigantesque du gouvernement québécois en vue d'équiper la vaste région du Bas du fleuve d'une infrastructure routière qui lui permettra de se développer à un rythme accéléré".

Le ministère espère ouvrir, à la fin de 1970, une première chaussée de la section de 37 milles reliant Montmagny à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et les quatre voies de l'autoroute seraient complétées d'ici la fin de 1971. Les travaux de terrassement se poursuivent rondement dans ce secteur et les structures sont complétées dans une proportion de 80 pour cent.

Corette

Les nouveaux "Sheer-Magic", c'est l'élégance qui n'entrave pas la liberté de mouvements, c'est le bas-culotte de la mode '70

Sheer-Magic*

Dessous souples et confortables en dentelle de nylon/Lycra* par "Corette" et "Lilyette"

A—SOUTIEN-GORGE "CORETTE". Modèle demi-buste, bonnet en dentelle de nylon avec armature, Lycra* devant et au dos, bretelles dégagées. Blanc. D—32 à 38 — $10

B—GAINE-CULOTTE "CORETTE". Taille haute, légèrement baleinée, panneau devant en nylon brodé, côtés et dos en en lastex. Blanc. 26-34.

C—SOUTIEN-GORGE "FANTASIA". Modèle long, bonnets en dentelle de nylon, bretelles semi-extensibles et ajustables, devant et dos en Lycra*, bande de taille de 2 pouces. Blanc D—34 à 42 — $11

D—GAINE-CULOTTE "CORETTE". Jambes moyennes, panneau de dentelle devant, panneau au dos légèrement renforcé, dentelle extensible au bas des jambes et bande adhésive qui élimine le port de jarretelles. Blanc. P.M.G. $10

E—SOUTIEN-GORGE "CORETTE". Modèle court, style demi-buste, bonnets en dentelle de nylon avec armature, bretelles semi-extensibles et ajustables, dos tout Lycra*. Blanc. D—32 à 38 — 7.50

*Marque déposée

F—GAINE-CULOTTE "CORETTE". Très courte, modèle à la taille en Lycra*, panneau double devant et au dos, jarretelles amovibles. Blanc.

A Buste B-C 32 à 38 — 9.00

B — 16.00

C Busles B — C 34 à 42 — 10.00

D — 10.00

E Buste B 32 à 36 Buste C 32 à 38 — 6.50

F — 7.50

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

Bas-culotte "Sheer-Magic" en nylon 20 deniers extensible et talon invisible

"Sheer Magic", c'est la mode liberté qui se veut élégante. C'est le bas-culotte qui n'a de soucis que votre confort. Fabriqué au Québec dans un nylon 20 deniers extensible convenant à toutes les tailles ! Extensible jusqu'à 165 livres. Culotte renforcée et talon invisible. La gamme nouvelle "Sheer Magic" est vraiment à la pointe du jour. On y trouve du beige épice, brun tropical, brun chocolat, gris perle, marine, noir. Faites-en ample provision et c'est même une suggestion-cadeau qui est sûre de plaire !

1.39 la paire

Commandes postales et téléphoniques acceptées sur 2 paires et plus

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 370

Egalement disponible chez Dupuis, Trois-Rivières

DUPUIS

LE GRAND MAGASIN CANADIEN A L'ACCENT FRANÇAIS

pensez NOËL pensez DUPUIS

LE GRAND MAGASIN CANADIEN A L'ACCENT FRANÇAIS

Offrez à madame à Noël ces parfums aux fragrances délicates convenant à toute heure du jour

"Chantilly Houbigant" séduit l'homme et ravit un coeur de femme...

- **Eau de toilette Chantilly,** format 2 on. 4.00
  4 on. 6.50
- **Sachet liquide Chantilly** ½ on. 3.00
- **Ensemble Chantilly** comprenant : une crème 2 on., une eau de toilette 1 on., et une poudre de talc. 1.5 on. L'ens. 5.75

"Chanel No 5" ... Fragrance subtile, haute couture...

- **Cologne Chanel No 5** format 2 on. 4.00
  4 on. 7.00 8 on. 12.00
- **Ensemble Chanel No 5** comprenant : un parfum format sac à main, une eau de cologne 2 on. l'ensemble 9.50
- **Parfum Chanel No 5,** format sac à main 5.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

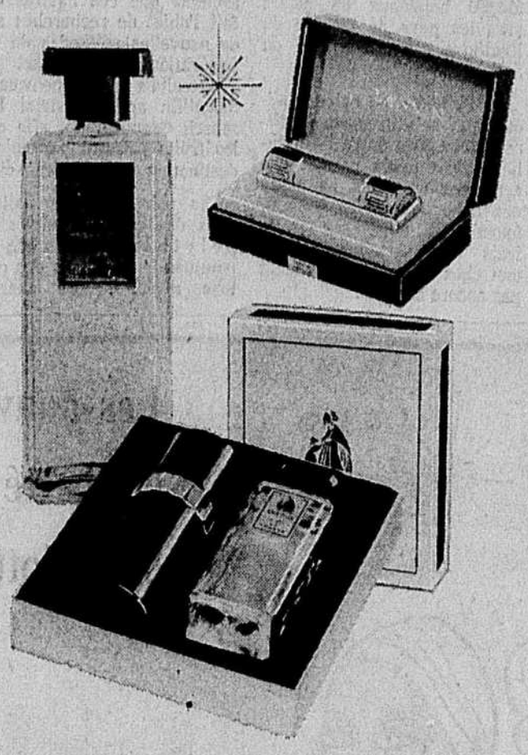

"Arpège" de Lanvin envoûtant et doux comme un pétale

- **Arpège, eau de Lanvin,** format 2 on. 4.00
  4. on. 7.50
- **Nouveau coffret Arpège** comprenant : une eau de Lanvin 2 on., une poudre de talc en atomiseur, 2 on. L'ensemble 6.50
- **Lanvinette, Arpège,** format pour sac à main. Flacon noir et or. 5.50

"Yardley" une note de fraîcheur qui enchante...

- **Ensemble Yardley** comprenant: un sel de bain de 14 on. et 2 savons pour le bain dans un choix de quatre fragrances : Lavande, "Red Roses" Lotus et "Spring Flowers". L'ens. 4.50
- **Savons décoratifs à la lavande** de teintes variées : bleu, rose, jaune, vert. Boîte de 4 savons 3.75

Eau de cologne "Femme" de Marcel Rochas vous dévoile un nouveau secret de beauté

2 on. 4.50 — 4 on. 7.00 — 8 on. 12.00

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

Eau de cologne "Madame Rochas" pour partir à la conquête de l'inaccessible

4 on. 7.00 — 8 on. 12.00

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

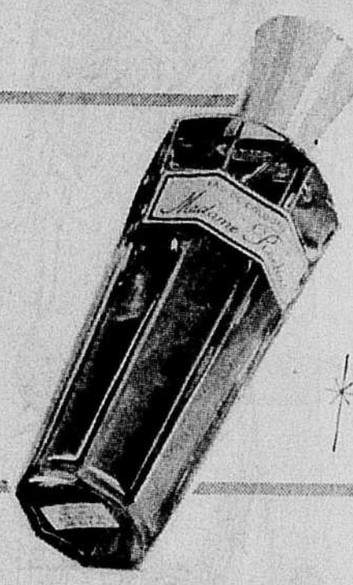

"Crêpe de Chine" de Millot, que les femmes recherchent

- **Extrait de parfum** ⅛ on. 2.75
  1/6 on. 3.50 ¼ on. 5.50
- **Eau de cologne Crêpe de Chine** 2 on. 2.75
  4 on. 4.50
- **Coffret contenant :** un parfum et une eau de toilette. L'ens. 8.50

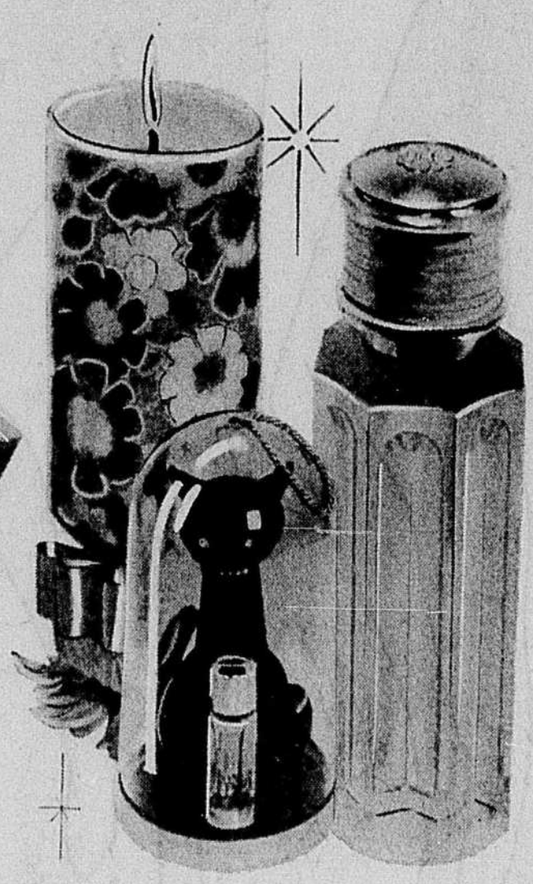

"Max-Factor" pour celles qui sont à la fois raffinées et naturelles

- **Chat sophistiqué,** petit parfum de ⅛ on. présenté dans un joli cylindre transparent. Disponible dans les fragrances de Hypnotique ou Primitif 2.25
- **Eau de cologne** disponible dans les fragrances : Hypnotique, Primitif, Promesse.
  2 on. 3.00 4 on. 4.50
- **Chandelle parfumée,** très décorative. Fragrance Hypnotique ou Primitif. Ch. 7.50

"Carven" laissez-vous emporter dans un Eden de douceur

- **Parfum de toilette** en atomiseur, format 1½ on. Fragrance Ma Griffe ou Robe d'un Soir. 3.00
- **Eau de cologne,** format 2 on. MA GRIFFE 3.75
  ROBE D'UN SOIR 4.50

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

"Elizabeth Arden" les femmes modernes en parlent beaucoup

- Cologne "Flower Mist", "Blue Grass". Format 4 on. 3.50 Format 6 on. 5.00
- **Ensemble Elizabeth Arden** comprenant : une lotion pour les mains, un savon pour les mains, une eau de cologne Flower Mist, format 1 on., Blue Grass ou Mémoire Chérie. Présenté dans un petit plateau imitation coquille mer. L'ens. 3.75
- **Ensemble Elizabeth Arden** comprenant : une poudre de bain et un savon pour le bain. Fragrance Blue Grass ou Mémoire Chérie. L'ens. 4.75

À LA CITÉ DES JOUETS DUPUIS

AU 4e ETAGE

RENDS VISITE AU PERE NOEL A LA CITE DES JOUETS DUPUIS
Le Père Noël t'attend dans son royaume. Dépêche-toi de venir lui demander ce que tu désires recevoir sous le sapin de Noël. Il te remettra un cadeau-souvenir !
Photo-couleur (taxe comprise) 1.35

LA FEE DES ETOILES ATTEND TOUS LES JEUNES
La fascinante Fée des Etoiles recevra tous les petits enfants dans son royaume. Elle leur remettra un cadeau-souvenir.
Entrée 25c

FAITES ENTRER CHEZ VOUS LA GAIETE DE NOEL...
Rendez-vous à la Boutique de Noël Dupuis qui vous présente de merveilleuses idées de décoration pour le temps des Fêtes.

VIENS PRENDRE L'UNIQUE P'TIT TRAIN DU NORD
C'est le train fantastique que tous les jeunes prennent ! Tu verras des choses merveilleuses, dont plusieurs gais lutins qui préparent leur Noël. **FAIS LE VOYAGE ! IL TE PLAIRA SUREMENT !**
VOYAGE 25c

VISITEZ LE MONDE SOUS LE SIGNE DE LA CONFIANCE

DUPUIS VOYAGES

CHAMONIX — AU COEUR DES ALPES

2 semaines de ski pour aussi peu que — $419

TRANSPORT PAR AVION : MONTREAL GENEVE MONTREAL — TRANSFERTS A L'HOTEL — SEJOUR A L'HOTEL PENSION COMPLETE — Cours préparatoire et conseils pratiques donnés par Jacques Vanasse, moniteur certifié de l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada. DEPARTS EN GROUPE : 23 JANVIER - 20 FEVRIER - 6 ET 27 MARS. Un dépôt est nécessaire pour retenir votre place.

8 STATIONS CELEBRES A PARTIR DE $77 PAR SEMAINE
(PENSION COMPLETE, TRANSFERTS — TAXES ET SERVICE)

MEGEVE - CHAMONIX - MORZINE - AVORIAZ - COURCHEVEL - MERIBEL VAL D'ISERE - TIGNES.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 25 novembre 1969, 85e année, no 274, 80 pages, 8 cahiers ★★★ 10¢

ABSENTEISME: un nouveau virus à l'Assemblée nationale

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La course à la chefferie du Parti libéral semble de plus en plus retenir l'attention et le temps des députés libéraux.

A l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale, hier, à 3 h, il y avait, en compagnie du chef Jean Lesage, trois députés libéraux présents à la Chambre.

Vers cinq heures, ce chiffre grimpait à six. Du côté ministériel, il n'y avait guère plus de députés, soit une quinzaine en tout . . . Si bien que pour discuter de la nouvelle Loi de la fonction publique, il y avait en tout à l'Assemblée nationale, le quorum exige la présence de 30 députés), une vingtaine de députés.

L'absentéisme s'explique assez facilement du côté libéral même si, pour les observateurs politiques, il ne s'excuse guère. Toutefois, du côté ministériel, on ne peut invoquer à la rigueur, comme raison des absences, "que le repos du guerrier bien mérité après avoir débattu pendant un mois le bill 63 sur la promotion du français.

Toutefois la course à la chefferie du Parti libéral explique assez mal l'absence, à différents stades de l'étude du bill 63, des trois aspirants au poste de chef du parti, et, éventuellement, au poste de premier ministre de la province.

En effet, lors du vote en deuxième lecture sur les principes du bill 63, il y a quelques semaines, MM. Robert Bourassa et Claude Wagner ont enregistré leur vote. On n'a vu nulle part le troisième candidat, M. Pierre Laporte, qui toutefois avait averti qu'il serait absent et affirmé qu'il aurait appuyé le projet de loi en deuxième lecture de toute façon.

Mais, plus bizarre encore, lors du vote final en troisième lecture, ni M. Bourassa, ni M. Wagner, ni M. Laporte n'étaient présents. Signalons que les deux chefs de parti, MM. Jean-Jacques Bertrand et Jean Lesage, avaient tenu à lire à la Chambre une liste des députés qui, malgré leur absence à ce moment crucial de l'étude du bill 63, tenaient à manifester leur appui au projet de loi. Sur cette liste, on ne retrouve les noms d'aucun des aspirants à la chefferie du parti libéral et, éventuellement, au poste de premier ministre du Québec.

A toutes fins pratiques, d'autre part, on constate que, depuis l'ouverture de la course à la succession de M. Jean Lesage, les députés libéraux se désintéressent profondément du travail sessionnel.

Il y a plus d'un mois, on a vu M. Lesage apparaître seul pour seprésenter l'Opposition libérale à certaines commissions de l'Assemblée nationale.

Depuis un mois, toutefois, l'absentéisme avait diminué en raison de l'étude du bill 63 mais il a repris de plus belle hier, surtout que la date du congrès au leadership (le 16 janvier) approche à grands pas et que chaque député est occupé à faire plus ou moins campagne pour l'un ou l'autre des trois aspirants.

Malgré tout, lors du vote final, jeudi dernier, en faveur du bill 63, considéré comme l'un des projets de lois les plus importants qu'ait eu à étudier l'Assemblée nationale, une trentaine de députés des deux côtés de la Chambre étaient absents, dont une vingtaine du côté libéral seulement.

Massacre de civils au Vietnam: l'indignation monte aux Etats-Unis

d'après PC, AP, UPI, AFP

Le présumé massacre de nombreux civils vietnamiens par des soldats américains continue à provoquer l'indignation aux Etats-Unis. D'autres anciens militaires apportent leur témoignage et deux sénateurs exigent que des enquêtes soient menées sans ménagement dans cette affaire.

Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate : "J'ai conseillé la tenue dune enquête parce qu'il y a trop de fumée dans cette histoire." Il faudra bien que, tôt ou tard, une institution gouvernementale aille au fond de ceci." Toutefois, le sénateur dit que l'enquête du Sénat ne devrait pas être entreprise avant que l'initiative de la cour martiale que l'Armée américaine a ordonnée hier dans le cas du lieutenant William Calley, accusé du meurtre prémédité de 109 civils sud1-vietnamiens, l'aura pas été menée à son terme.

Le sénateur Charles Percy, républicain de l'Illinois, a recommandé pour sa part la tenue d'enquêtes par le département de la Défense et par le Sénat.

De son côté, le sénateur démochate Stephen Young de l'Ohio a demandé que la Commission des services armés du Sénat entreprenne immédiatement une enquête. Dans son discours, le sénateur avait dit qu'il avait demandé la tenue d'une enquête dans "cette affaire sordide". "Les Américains, a-t-il ajouté, doivent connaître, et le plus tôt sera le mieux, les faits trop longtemps dissimulés qui constituent ce qui aura été certainement l'une des heures les plus ignobles de notre nation." Il a ajouté que cette histoire apporte une preuve de "la brutalisation d'une génération d'Américains par notre engagement dans une guerre immorale et non déclarée", et a comparé la conduite des militaires incriminés à celle des soldats nazis.

Voir MASSACRE en page 6

téléphoto PA

Le lieutenant William Calley, qui a été accusé de "meurtre prémédité" en rapport avec le massacre de civils vietnamiens survenu en mars 1968. Il passera en cour martiale et est passible de la peine de mort s'il est trouvé coupable.

● *Récit accablant d'un participant*

— page 34

La cabine amerrit avec précisio

Apollo-12: la mission est un succès complet

d'après AFP-UPI-PA

A BORD DU HORNET — En bonne santé et détendus dans leur roulotte, les trois astronautes d'Apollo-12 voguent vers Hawaii aujourd'hui, pendant que des savants impatients se préparent à ouvrir fiévreusement les coffres remplis de trésors lunaires apportés sur Terre hier, au terme d'une mission accomplie avec un succès complet.

Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean n'ont montré jusqu'ici aucun signe de malaise à la suite de leur voyage de 10 jours, sauf pour une légère coupure sur le front de Bean.

Celui-ci a reçu une caméra mal attachée sur la tête au moment où la cabine spatiale a touché l'eau à l'amerrissage.

Le trio est attendu à Pearl Harbour à 5 h. 30 vendredi après-midi. On hissera aussitôt la roulette de quarantaine à bord d'un avion, qui conduira les astronautes, ainsi que le médecin et le technicien qui les accompagnent, à l'aéroport militaire d'Ellington, non loin du Centre spatial de Houston.

L'envolée se fera sans escale et les astronautes arriveront ainsi samedi au quartier de la quarantaine du Centre spatial, d'où il ne seront libérés qu'à 3 h. 44 du matin, le 11 décembre.

Quant aux échantillons lunaires et aux pièces de "Surveyor-6", qui font la convoitise des savants, ils devaient arriver à Ellington aujourd'hui, dans deux avions différents.

Une première boîte a été placée à bord d'un avion arrivant à destination à 2 h. 45 cet après-midi. La deuxième boîte doit arriver à destination à 10 h. 05 ce soir. On a aussi envoyé à Houston les films et les rubans d'enregistrement des astronautes.

Dès demain, les savants ouvriront les précieux coffres et déposeront les pierres lunaires dans un laboratoire où elles seront isolées pendant 45 jours.

On sait qu'hier, le président Nixon a annoncé aux astronautes qu'ils étaient promus capitaines, de "commander" qu'ils étaient.

Cela signifie, entre autres, que leurs salaires annuels augmentent comme suit: Conrad, de $20,024.16 à $21,719.76;

Voir APOLLO, page 6

Saint-Pierre: les autorités approuvent le projet de port franc

par Florian BERNARD

Durant trois heures, hier, entre deux avions, on a discuté fermement, dans un hôtel du centre-ville, de l'établissement d'une zone de port franc et de toutes les installations connexes à Saint-Pierre et Miquelon.

Le président du conseil général de Saint-Pierre et Miquelon, le sénateur Albert Pen, a en effet dîné en compagnie de l'homme d'affaires Claud Akkaoui et de quelques financiers intéressés à ce projet. Le représentant du tourisme français à Montréal, M. Phisel, de même que le conseiller juridique des promoteurs, Me Harry Blank, assistaient à la rencontre. M. Pen, arrivé à Dorval dans l'après-midi, est reparti quelques heures plus tard à destination de Paris où il ira négocier le budget consacré à Saint-Pierre et Miquelon de même qu'il discutera, avec les autorités de l'Elysée, de l'aménagement d'un port franc à Miquelon et Langlade.

Lors de son bref séjour à Montréal, en transit, le sénateur Pen a bien voulu accorder une entrevue exclusive à LA PRESSE, entrevue au cours de laquelle il a confirmé que le gouvernement des îles accordait un "préjugé très favorable" au projet d'une zone de port franc. Si le gouvernement de Paris accepte la proposition mixte d'investissement, les autorités de Saint-Pierre seront tout à fait disposées à donner le feu vert au projet. "Il est bien évident que nous accueillons avec joie ceux qui se proposent d'investir

Voir PROJET en page 6

Tandis que les Roughriders de Regina et les Rough Riders d'Ottawa se préparent au match de dimanche, à l'Autostade, où ils se disputeront la coupe Grey, deux jolies demoiselles, Lucie Bélanger, Miss Alouette en 1967, et Lorayne Sikes, s'arrachent le précieux trophée, au grand plaisir des photographes.

● *La stratégie des pilotes*

— page 41

Les USA renoncent aux armes biologiques

WASHINGTON, (AFP)—Le président Richard Nixon, dans une importante déclaration qu'il a lue aujourd'hui devant les caméras de la télévision et les microphones, a annoncé que les Etats-Unis renoncent à toute utilisation d'armes biologiques et à toute autre forme de guerre biologique. Il a réaffirmé également que les Etats-Unis ne seront jamais les premiers à faire usage d'armements chimiques mortels ou paralysants.

Le gouvernement américain, a dit le président des Etats-Unis, a l'intention de liquider tous les stocks existants d'armements bactériologiques. Le chef de l'exécutif a annoncé cette série de décisions à l'issue d'une réunion qui s'est déroulée à la Maison Blanche et à laquelle participaient les leaders du Congrès.

La question des armements biologiques, bactériologiques et chimiques avait fait l'objet la semaine dernière d'une réunion du Conseil national de sécurité et M. Nixon a souligné que ce triple problème avait fait l'objet depuis le 20 janvier dernier de l'examen le plus approfondi qui ait jamais été effectué au niveau présidentiel.

Le président, dans sa déclaration, demande au Sénat de ratifier le Protocole de Genève de 1925 interdisant l'utilisation d'armements chimiques et bactériologiques.

● Pas de changement dans le comité exécutif de Laval
— page 3

● Interview exclusive de Spiro Agnew
— page 5

AUJOURD'HUI

● Pas de hausse des taxes à Verdun
— page 3

● Trudeau devient aussi autocrate que de Gaulle selon Stanfield
— page 57

● Le cardinal Léger: les pays riches doivent s'inquiéter du Tiers Monde
— page 73

Sommaire

Annonces classées / 58 à 64, 74 à 76
Arts et Spectacles / 50-51
Bandes dessinées / 49
Cinéma / 51
Courrier "Que faire ?" / 30
Décès, naissances, etc. / 78
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 62
Finance / 10 à 13
Horoscope / 30
Informations étrangères / 34
Informations nationales / 2 et 73
La bonne table / 25-26
L'auto / 46
Loisirs et récréation / 49
Mots croisés / 59
"Mot-mystère" / 49
Radio et télévision / 8-9
Sports / 41 à 45 et 52
Transactions immobilières / 77
Tribunaux / 14 et 16
Vie féminine / 28 à 30
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 77

Météo : ensoleillé, nébulosité croissante en soirée
Min. 20° Max. 30° ● Détails page 6

Le gouvernement est en train de créer un "état dangereux"
— Claude Wagner

par Gilles RACINE

"De 1964 à 1966, on poursuivait la mafia et on parlait d'Etat policier . . . Quand on voit que le ministre de la Justice, actuellement, effectue des perquisitions dans les domiciles des citoyens et saisit des rubans magnétiques dans les stations de radio et télévision pour établir des accusations déjà portées . . .

". . . Dans notre temps, on portait une accusation quand on avait la preuve . . ."

C'est l'ancien ministre de la Justice du Québec, Me Claude Wagner, qui s'exprimait ainsi, hier soir, devant plus d'une dizaine de délégués-étudiants au Club de Réforme, en réponse à une question d'un journaliste.

Ce dernier cherchait à savoir de l'ancien ministre de la Justice son opinion sur les récentes accusations de sédition portées contre plusieurs chefs contestataires par le ministère de la Justice du Québec et sur les débats soulevés autour du et des cautionnements, accordés, puis refusés, puis accordés à M. Michel Chartrand.

M. Wagner, candidat à la chefferie libérale, avait tout d'abord précisé qu'il lui était impossible de répondre, premièrement parce que les causes particulières soulevées par la question étaient soumises à la règle du "sub judicie", deuxièmement parce que "le ministère de la Justice a les accusations pour outrage au tribunal faciles depuis quelque temps" et qu'enfin le Barreau du Québec exerçait une discipline rigoureuse sur ses membres. On se souvient en effet que Me Wagner, après la prise du pouvoir par l'Union nationale, avait été assigné devant le

Voir GOUVERNEMENT, page 6

L'Église dit oui à l'animation sociale si elle n'est pas seule à payer la note

par Louise COUSINEAU

"La participation de l'archevêché de Montréal au projet d'animation sociale à la Pointe St-Charles est assurée". C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE le vicaire général de Montréal, M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, qui a ajouté toutefois que cette participation est sujette à l'apport financier de groupes religieux et laïcs.

Le projet d'animation sociale dont il est question a été soumis aux Eglises de Montréal par M. Michel Blondin, du Conseil de développement social. Selon lui, l'Eglise catholique devrait fournir $90,000 et les autres Eglises, qui seraient prêtes à s'engager à la suite de la première, $10,000. Le projet doit durer deux ans.

L'abbé Lafontaine a déclaré que l'archevêché est prêt à financer particulièrement le projet à la condition que des communautés religieuses et des laïcs partagent le fardeau financier. Il n'a pas précisé de quelle façon ce partage pourrait être effectué ni à quelles personnes en particulier on allait s'adresser. Mais il a souligné qu'une réunion à ce sujet aurait lieu mercredi.

Le vicaire général a ajouté que l'archevêché désirait obtenir des précisions sur les objectifs et les méthodes de ce projet.

Il a signalé que l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, n'est pas contre l'animation sociale puisqu'il a déjà permis qu'un prêtre, l'abbé Michel Gauvreault, devienne animateur social au Conseil de développement social.

Le projet soumis par Michel Blondin en est un d'animation "totale" s'adressant à toute une population d'un sec-

Voir L'EGLISE, page 6

Pierre-C. O'NEIL
de notre bureau d'Ottawa

Le charisme de Trudeau ne jouera pas deux fois

HARRISON HOT SPRINGS — Les libéraux estiment avoir amorcé en fin de semaine dans ce petit village de tourisme une évolution dont certains espèrent qu'elle se traduira par la transformation du parti libéral actuel en un véritable parti de masse.

Cette idée d'une plus grande ouverture et d'une participation accrue des citoyens aux décisions politiques est défendue par le premier ministre depuis qu'il a pris la tête de son parti. Parce qu'on semblait s'en préoccuper davantage au sommet qu'à la base même du parti, on voyait mal qu'elle puisse donner lieu durant ces trois jours de débat à une discussion authentique du sujet.

Que le débat auquel la question a donné lieu ait été plus ou moins superficiel ne change rien au fait que l'idée paraît circuler du haut en bas du parti.

Si elle n'était que le résultat d'une intention démocratique profonde et généreuse, on aurait des raisons de croire que la transformation du parti actuel en un parti de masse ne se ferait jamais.

Mais, à passer trois jours avec les libéraux, on se rend compte que ce projet d'un parti de masse n'est pas seulement un idéal mais constitue également une impitoyable nécessité qui résulte de la convergence des intérêts vitaux des trois principaux secteurs de parti: le gouvernement, l'appareil ou l'establishment du parti, l'ensemble de ses militants.

Le gouvernement

Le gouvernement actuel doit largement son élection à l'impact de la personne même du premier ministre sur le corps électoral du pays, à une sorte d'émotion collective engendrée par ce que certains ont qualifié de charisme à l'époque.

Ce charisme a disparu ou il est en voie de disparaître peu à peu avec l'exercice quotidien du pouvoir. Encore très récemment, les sondages d'opinion ont laissé entendre assez clairement que la popularité du gouvernement était en perte de vitesse dans à peu près toutes les régions du pays.

Bien que le gouvernement ait encore tout le temps voulu pour reprendre le terrain perdu, il est fort probable que la prochaine fois, le charisme jouera moins ou ne jouera plus du tout dans la lutte électorale. Ce jour-là, le gouvernement ne pourra vraisemblablement plus miser seulement sur la personnalité du leader politique, il sera appelé à rendre des comptes, à justifier son comportement.

C'est ici qu'apparaît la nécessité. Le gouvernement n'aura pas trop de tout le parti pour le défendre, pour expliquer ses politiques. C'est pourquoi, il est essentiel que le parti ait plus que maintenant l'impression de partager le pouvoir. Car si le parti ne participe pas davantage à l'élaboration des décisions, il risque d'arriver à ce gouvernement. Ce qui fut le sort de MM. Lesage et Pearson. C'est-à-dire de ne pas réussir à persuader les citoyens que leurs réalisations législatives avaient été nombreuses et importantes.

Cette capacité du parti de mieux défendre le gouvernement sera d'autant plus utile à l'époque que les minorités sociales ou économiques se politisent rapidement et que c'est l'une des faiblesses de ce cabinet selon plusieurs libéraux, de n'être pas lui-même très politisé, ou en tout cas pas aussi politisé qu'on le souhaiterait dans le parti.

L'appareil du parti

Pour d'autres raisons,la participation est également une nécessité vitale pour l'establishment du parti, pour ses hauts fonctionnaires.

Traditionnellement, c'est lorsqu'un parti atteint le pouvoir que ses cadres et ses fonctionnaires perdent le leur. C'est d'autant plus vrai lorsque le charisme d'un leader a joué un plus grand rôle que l'appareil du parti dans la prise du pouvoir. Car alors le rôle des fonctionnaires du parti est très réduit. La plus grande partie du pouvoir se trouve concentrée près du leader. La création d'un cabinet politique et les formes de consultation mises au point par le bureau du premier ministre ne corrigent pas tout à fait la situation des fonctionnaires du parti par rapport au pouvoir.

De nouvelles structures de participation favoriseraient en quelque sorte le recyclage des fonctionnaires du parti dans le circuit du pouvoir et leur permettraient de redevenir à nouveau les hommes importants qu'ils sont lorsque le parti se désole dans les sentiers de l'opposition.

Ici aussi donc le slogan de la participation suscite des échos qui sont loin d'être académiques et qui évoquent des questions aussi essentielles que la survie d'un certain establishment du parti.

Les militants

Ils sont encore plus loin du pouvoir que les fonctionnaires du parti. D'ailleurs, l'idée d'aliénation leur vient davantage de leurs rapports avec le pouvoir que des questions qu'ils se posent au sujet de ce qui se passe dans la rue. S'ils remettent en cause l'état du parti en songeant au fossé qui se creuse entre eux et le pouvoir, ils se rendent quand même compte des pressions auxquels ils sont soumis par la naissance de groupes qui mettent en cause la représentativité du parti.

Pour protéger leurs arrières aussi bien que pour leur permettre d'affirmer cette représentativité devant le pouvoir, les militants aussi ont l'obligation de dire oui à la participation, de dire oui à la création d'un parti de masse, de dire oui à l'ouverture de fenêtres plus nombreuses sur la réalité politique.

C'est sans doute ce qu'ils ont commencé à faire en fin de semaine par l'intermédiaire des quelques leaders d'opinion des militants qui se trouvaient à Harrison en fin de semaine.

Bref, l'exercice du pouvoir et la volonté des libéraux de perpétuer l'expérience ne leur laisse pas d'autre choix que d'ouvrir largement les cadres du parti. Mais cette nécessité n'est pas sans risque.

Le cabinet pourrait perdre une partie de la maîtrise qu'il a, à l'heure actuelle, sur les politiques. Et de ce point de vue, il est intéressant de noter dans le discours de M. Trudeau, vendredi, la division qu'il suggère entre le travail du parti et celui du cabinet. L'appareil du parti risque d'être plus bousculé par les militants, de devoir modifier ses habitudes, de remettre en question ses méthodes. Les militants qui ont encore moins de défenses contre un envahissement du parti risquent de subir les contrecoups, soit de la disparition, soit de l'élargissement de l'assiette au beurre.

Mais les risques du statu quo sont encore plus grands. Les libéraux commencent à en être conscients. Il reste à voir s'ils ne seront pas tentés de changer d'idée en cours de route lorsqu'il s'agira d'établir les mécanismes de cette transformation et de toucher les intérêts acquis au sein du parti.

Expo '67: la plus grande orgie de dépenses au Canada

— *Diefenbaker*

OTTAWA. (PC) — Il est encore question d'Expo '67 aux Communes en raison d'un projet de loi destiné à liquider la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

Ce projet de loi prévoit la défalcation d'un montant de $122,900,000 que la Compagnie doit au gouvernement fédéral.

Durant l'examen lundi du projet de loi à l'étape du rapport à la Chambre, l'ex-premier ministre, M. John Diefenbaker, s'est lancé dans une diatribe reprochant au gouvernement libéral d'avoir autorisé "la plus grande orgie de dépenses qui ait jamais eu lieu en ce pays".

M. Diefenbaker, qui disait évoquer les méthodes d'opération de la Compagnie de l'Expo, a affirmé: "Il semble que tout était permis. Il n'y a eu aucune tentative de limiter les dépenses."

En plus de prévoir la défalcation de la dette, le projet de loi vise à autoriser le gouvernement québécois à déférer jusqu'en 1972 le paiement de $5.5 millions qu'il doit au gouvernement fédéral à titre de sa participation au financement d'Expo '67.

Le projet de loi en outre autoriserait le gouvernement fédéral à disposer des biens d'Expo '67 avec l'accord du gouvernement québécois.

Avant que les Communes ne s'engagent dans le débat de troisième lecture de ce projet de loi, M. John Burton (NPD-Regina East) a proposé l'amendement que soit supprimé l'article qui prévoit la défalcation de la dette de $122.9 millions. M. Burton suggérait que pour couvrir ce montant, le gouvernement devrait solliciter de nouveaux fonds du Parlement.

Le projet d'amendement a été repoussé par 80 voix contre 30, les libéraux obtenant l'appui des députés du Ralliement créditiste contre les néo-démocrates et les progressistes-conservateurs.

Droits réservés

Le projet de loi créant la REXFOR est adopté en première lecture

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Assemblée nationale a adopté, hier, en première lecture, un projet de loi instituant la Société de récupération et d'exploitation forestière du Québec.

Cette société, une corporation que l'on pourra désigner sous le sigle REXFOR et qui sera mandataire du gouvernement, aura pour tâche de récupérer et d'exploiter toute agglomération considérable de bois menacé de perdition sur les terrains du domaine public au Québec.

La société sera formée d'un président et d'au plus quatre autres membres nommés par le gouvernement, dont deux seront des fonctionnaires.

Le ministre des Finances pourra avancer à la société tout montant jusqu'à concurrence des sommes versées à titre d'indemnité pour les terrains publics forestiers qui auront été requis pour des aménagements hydro-électriques ou pour tout autres fins industriels.

Il pourra aussi, avec l'approbation du gouvernement garantir les emprunts de la société et lui avancer tout autre montant jugé nécessaire, aux conditions qui seront déterminées.

La société, qui succédera à l'Office de récupération forestière des bassins et des rivières Manicouagan et Outardes, devra, chaque année, faire un rapport de ses activités au ministre des Terres et Forêts qui le déposera à l'Assemblée nationale.

L'idée de centrale ouvrière unique est accueillie sans enthousiasme

par Pierre VENNAT

Aucune centrale syndicale du Québec ne s'oppose à l'idée lancée par la Fédération des travailleurs du Québec pour savoir si les travailleurs syndiqués du Québec sont favorables à la création d'une seule centrale syndicale.

Cependant, il était visible que tout le monde avait été pris par surprise, que certains, notamment à la CSN, considèrent l'idée strictement comme du "vent", et que tous cherchent un moyen pour se prononcer pour le principe, sans avoir à recourir à ce référendum, dont personne, jusqu'ici, ne semble trop friand, le semblant difficile d'application puisque, si le vote était positif, la fusion entre toutes les centrales, dont les buts et objectifs sont souvent divergents, devrait se faire dans les six mois.

A la Confédération des syndicats nationaux, le secrétaire-général, M. Raymond Parent, qui assistait hier après-midi à une réunion du bureau confédéral, à l'hôtel Mont-Royal, a commencé par dire que la centrale n'émettrait pour l'instant, aucune déclaration.

Interrogé plus avant, M. Parent a consenti à déclarer que la question était à l'étude devant le bureau "qui a la première page de LA PRESSE devant lui". Là se sont arrêtés ses commentaires et M. Parent a déclaré que la CS fera connaitre ses vues là-dessus en temps et lieu.

Un responsable de l'information à la centrale devait déclarer que, quant à lui, la résolution de la FTQ n'était que du vent, "tout le monde étant pour le bien et contre le mal".

L'UCC: à l'étude

Du côté de l'Union catholique des cultivateurs, le secrétaire-général-adjoint, M. Jean-Marc Kirouac, a déclaré que la question sera à l'étude de la prochaine réunion du bureau de direction, les 10 et 11 décembre.

Le bureau, toutefois, ne pourra prendre de décision, celle-ci, s'il y en a une, ne pouvant être prise que par le conseil général, qui se réunit les 15 et 16 décembre.

M. Kirouac a déclaré que l'UCC a déjà eu des contacts au sujet du regroupement avec les autres centrales, mais n'a pas voulu s'engager plus avant.

A la Corporation des enseignants du Québec, le président, M. Raymond Laliberté a déclaré qu'il n'émettrait aucun commentaire avant d'avoir été contacté par les dirigeants de la FTQ pour savoir ce qu'ils désirent au juste.

Du côté du mouvement Desjardins, on est un peu surpris par la résolution.

M. Emile Girardin, président de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins et de la Fédération des caisses populaires Desjardins a rappelé que le mouvement coopératif Desjardins est un ensemble d'institutions et non d'individus.

Et que ces institutions groupent des individus qui ne sont pas tous, nécessairement, des syndiqués.

Il faudra savoir ce que ces différentes institutions en pensent avant d'émettre une opinion sur la question.

Enfin, le président d'une fédération "oubliée" par la résolution, M. Lucien Tremblay, de la Fédération canadienne des associations indépendantes, a déclaré qu'il n'est pas contre l'idée en principe, un tel référendum pouvant constituer l'un des meilleurs moyens de connaître les vues des syndiqués québécois.

Il serait même pour la fusion avec la FTQ si celle-ci devenait une "véritable fédération québécoise" et non, estime-t-il, la succursale québécoise de syndicats internationaux.

M. Tremblay estime que les différentes centrales syndicales devraient former au moins un front commun sur les grandes questions, même si elles ont des méthodes différentes de travail.

ANNONCE

ARTHRITIQUES!

NOUVEL ESPOIR

MONTREAL, QUE., 25 novembre — La science continue ses efforts inlassables dans la recherche pour découvrir de nouvelles méthodes, afin de combattre "l'arthrite, cette maladie qui déforme", ainsi que le rhumatisme et les conditions associées.

Déjà, des milliers de tests scientifiques, effectués par une équipe de professionnels, ont maintenant prouvé que l'arthrite, le rhumatisme et ces mêmes associés ne sont pas des maladies en eux-mêmes, mais plutôt un état douloureux, déformant, causé par un déséquilibre du mécanisme de défense affectant tout l'organisme.

A titre de service public, nos lecteurs pourront se procurer gratuitement notre brochure révélatrice, traitant de ces découvertes.

Si vous souffrez d'arthrite, de rhumatisme, ou des maladies connexes, demandez notre exemplaire dès aujourd'hui.

Ce geste pourra vous être mémorable.

SOCIETE DE RECHERCHES EDUCATIVES ET SCIENTIFIQUES
Département 2365, C.P. 12,
Rosemont, Montréal, Qué.

AIDEZ-NOUS!

L'ATELIER-ECOLE POUR DEFICIENTS MENTAUX de 18 ans et plus,

une organisation sans but lucratif, a besoin de votre aide pécuniaire pour mener à bien ce projet de coopérative destiné à créer une vie fructueuse pour les inadaptés en les éduquant et en facilitant leur adaptation dans notre société. Il faut faire diligence afin de poursuivre les travaux en cours.

Nous invitons toute la population à répondre à notre appel et nous offrons notre aide à tous ceux qui sont concernés par le problème des déficients mentaux.

MERCI, AU NOM DES ENFANTS

Ecrivez ou adressez-vous à

LA COOPERATIVE DES ATELIERS-ECOLES
231 Notre-Dame Lavaltrie, Qué.

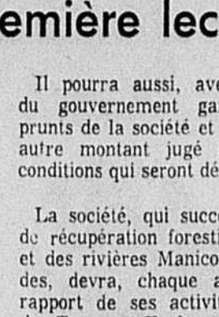

APPELEZ ALSCO
1530 Beaubien E. Montréal, P.Q. Succ. Ottawa : 605 Somerset—236-0734
le plus grand manufacturier de contre-fenêtres, contre-portes, auvents et revêtement en aluminium
CETTE COMPAGNIE PEUT FOURNIR
LA MEILLEURE QUALITE ET LA MEILLEURE INSTALLATION
AUX PRIX LES PLUS RAISONNABLES
279-8551
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS INTERURBAINS
ALSCO
1530 Beaubien E. Montréal, P.Q. Succ. Ottawa : 605 Somerset—236-0734

téléphoto PA

Début de la quarantaine

Contents d'être de retour sur terre, les astronautes d'Appolo-12 affichent un large sourire dans la caravane de quarantaine, à bord du porte-avions "Hornet". Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean resteront dans la caravane jusqu'à leur arrivée à Houston, où ils seront transférés au Centre de réception lunaire duquel ils ne sortiront que le 11 décembre. Bean porte un léger pansement sur le front à la suite d'une blessure reçue lors de l'amerrissage.

APOLLO

SUITE DE LA PAGE 1

Gordon, de $20,538.96 à $22,659.36; et Bean, de $19,599.36 à $21,377.76.

Bean avait été fait "commander" cinq mois et 23 jours plus tôt. Il détient ainsi un record en fait de promotions. Ordinairement une telle promotion ne vient qu'au bout de quatre ans.

La mission Apollo-12 a pris fin hier après-midi à 3 h 58, par un amerrissage sans incident sérieux dans le Pacifique, à 400 milles au sud-est des îles Samoa, et 10 jours, 4 heures et 36 minutes après le lancement du Cap Kennedy.

L'impact a eu lieu à 2.6 milles nautiques (3.1 milles) du porte-avion Hornet.

La cabine stabilisée sur les flots par un gros boudin pneumatique jaune, des hommes grenouilles, largués par hélicoptères, ont approché deux radeaux pneumatiques.

L'un d'eux a passé aux trois astronautes des masques à gaz au moment où l'écoutille de la cabine s'est ouverte. On leur a aussi remis du savon antibactéries et des combinaisons spéciales.

Les astronautes ont refermé l'écoutille, endossé les combinaisons, rouvert l'écoutille et émergé pour prendre place dans l'un des radeaux et attendre l'hécoptère qui planait au-dessns d'eux. A l'aide d'une sorte de panier en filet jaune, l'équipage des hélicoptères a récupéré les trois hommes l'un après l'autre.

Dans l'autre radeau, se trouvait, outre les hommes-grenouilles, un médecin, le Dr Charles Archibal Jernigan, qui partagera jusqu'au 11 décembre la quarantaine des astronautes.

L'hélicoptère qui a récupéré les astronautes est le même qui avait accueilli les équipages d'Apollo-8, 10 et 11, à leur retour de la Lune. Sur la carlingue, ses pilotes ont peint hier matin la quatrième cabine spatiale à leur actif.

C'est au son de marches militaires et d'airs typiquement américains que Conrad, Bean et Gordon ont pris pied sur le porte-avions, après que l'hélicoptère se fut posé sur le pont.

L'hélicoptère a ensuite été halé jusqu'à un ascenseur qui l'a descendu jusqu'au pont-hangar inférieur, où se trouvait la caravane de quarantaine. On apercevait les astronautes derrière la vitre de l'appareil faisant quelques gestes de la main.

Une fois la porte de l'hélicoptère ouverte, Conrad, Bean et Gordon sont descendus, ont fait quelques pas et ont pénétré dans leur cellule confortable, dans laquelle ils vivront jusqu'à leur arrivée au laboratoire de réception lunaire de Houston, samedi.

Le président Nixon a appelé les trois astronautes au téléphone à partir de la Maison Blanche. Derrière la vitre de leur caravane, on voyait les trois hommes un écouteur chacun à l'oreille.

"Je vous souhaite la bienvenue", a dit le président, et "je vous félicite. J'ai suivi votre retour à la télévision comme des millions d'Américains. Je tiens à vous dire au nom de la nation que je suis fier de vous".

M. Nixon a ensuite invité les trois astronautes et leurs femmes à dîner à la Maison Blanche, après leur quarantaine.

"Nous y serons", ont répondu ensemble les trois hommes.

"Vous avez été responsables d'une série de premières sur la Lune", a poursuivi le chef du gouvernement américain. "Vous, commandant Conrad, vous avez été le premier homme à chanter sur la Lune".

"Peut-être bien", de répondre Conrad.

"Il y a eu aussi le premier tremblement de Lune, il y a eu la première conférence de presse dans l'espace. Après toutes ces premières, j'ai pensé que la nation vous devait une certaine reconnaissance. J'y ai réfléchi. Depuis 10 jours, les commentateurs de télévision, parlant de vous, disaient toujours le commander Conrad, le commander Gordon, le commander Bean. Exerçant les prérogatives de commandant en chef des forces armées américaines, j'ai décidé de vous promouvoir au rang de capitaine. On dira désormais le capitaine Conrad, le capitaine Gordon, le capitaine Bean".

"Merci, M. le président", firent les explorateurs lunaires.

"Au revoir et à bientôt", dit le président des Etats-Unis en terminant.

Les astronautes ont par la suite subi leur premier examen médical. "Ils sont en excellente condition", a déclaré le Dr Jernigan, à l'issue de l'examen.

Le président Nixon a par ailleurs félicité officiellement l'équipage d'Apollo-12 et tous ceux qui ont rendu possible le deuxième débarquement lunaire.

Dans une déclaration lue par M. Ronald Ziegler, son porte-parole, au moment où les trois astronautes descendaient de l'hélicoptère de récupération, le chef de l'exécutif américain a souligné "qu'un autre chapitre dans l'histoire de l'exploration américaine venait de s'achever avec succès".

"Cette mission a prouvé d'une façon concluante que le système que nous avons mis au point comporte un potentiel scientifique énorme et nous pouvons nous attendre à exploiter cette capacité. Nous avons tous été impressionnés depuis ces derniers jours par l'habileté technique et l'excellent moral de Conrad, Gordon et Bean.

"Le triomphe d'Apollo-12 n'est pas seulement un triomphe américain. Ce deuxième voyage à la surface de la Lune représente une autre grande victoire de l'intelligence et de l'esprit de l'Homme, une victoire qui élargira les horizons et encouragera tous les êtres humains où qu'ils soient", a conclu le président.

D'autre part, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a envoyé au président Nixon un message de félicitations pour le succès de la mission d'Apollo-12.

L'agence Tass, pour sa part, dans une brève dépêche datée de New York et diffusée 9 minutes après l'amerrissage, a fait état de la mission Apollo-12.

le TEMPS qu'il fera

Maximum aujourd'hui : 35°
Minimum la nuit prochaine : 32°

Prévisions officielles par le bureau météorologique de Montréal :

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : Nuageux avec neige occasionnelle ou neige et pluie occasionnelles aujourd'hui. Nuageux avec chutes de neige locales la nuit prochaine et mercredi. Plus frais mercredi. Vents du sud de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant du nord-ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 35 et 10, à Témiscamingue 38 et 15.

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux la nuit prochaine avec quelques averses ou chutes de neige locales. Mercredi généralement nuageux. Plus doux aujourd'hui. Devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 35 et 32.

Région des Laurentides : Nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux la nuit prochaine et mercredi avec quelques chutes de neige locales. Plus doux aujourd'hui. Devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sainte-Agathe 32 et 30.

Régions des Cantons de l'Est : ensoleillé ce matin suivi de nuages cet après-midi. Nuageux la nuit prochaine avec quelques averses ou chutes de neige locales. Mercredi nuageux avec quelques chutes de neige locales. Plus doux aujourd'hui mais devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sherbrooke, 32 et 30.

Régions de Québec, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux avec quelques chutes de neige locales la nuit prochaine et mercredi. Plus doux la nuit prochaine et mercredi mais devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud-est de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 30 et 25.

FETE : sainte Catherine

MASSACRE

SUITE DE LA PAGE 1

En Grande-Bretagne, 25 membres du parti travailliste font pression sur le gouvernement pour qu'il cesse d'appuyer la politique des Etats-Unis au Vietnam.

De son côté, un médecin canadien d'origine hollandaise qui était à My Lai en 1968, dit que l'histoire du massacre est vraie, mais estime que le lieutenant Calley ne doit pas servir de bouc émissaire.

Le médecin se dit convaincu que le Vietcong a également commis des atrocités de cette nature. D'ailleurs, une dépêche de Saigon dit qu'un rapport, non divulgué jusqu'ici, indique que les communistes ont éliminé 2,700 personnes à Hué, durant l'offensive du Têt en 1968. On n'a pas expliqué pourquoi ce rapport a été gardé secret jusqu'ici, attendu que les sources officielles affirment l'avoir capturé peu après la bataille de Hué.

Une "Newsletter" miméographiée, portant la date du 17 mars 1968, et destinée aux membres de la division "Americal" évoque le massacre en disant qu'un détachement de "soldats de brousse", appuyés par l'artillerie et des hélicoptères, ont eu des "contacts ce matin et tôt cet après-midi avec l'ennemi dans le village My Lai et ont tué 128 suspects, et ont arrêté 13 autres etont saisi trois armes." Il s'agissait de l'opération Muscatine. Le lendemain, ajoute la "Newsletter", un autre six "ennemis" ont été tués dans le même secteur.

Dans une entrevue accordée à Mike Wallace de la CBS hier soir, l'ex-militaire Paul Meadlo a fourni des détails atroces du massacre et a avoué que lui-même avait abattu entre 10 et 15 personnes avec son arme automatique.

L'EGLISE

SUITE DE LA PAGE 1

teur défavorisé de Montréal. L'esquisse indique clairement que l'animation débouche forcément sur l'engagement politique. Les deux raisons qui ont poussé M. Blondin à s'adresser aux Eglises de Montréal pour assurer le financement du projet, sont que les organismes habituels de financement d'animation sociale sont débordés en ce moment, et que les Eglises, dans plusieurs textes sur la pauvreté, ont répété que l'Eglise doit s'engager activement à la promotion des couches défavorisées de la population.

PROJET

SUITE DE LA PAGE 1

chez nous", a dit M. Pen. Mais il a également souligné que ce projet, à cause de son ampleur et des répercussions qu'il aura à tous les niveaux, nécessitera de nombreuses discussions. M. Pen a confirmé que le gouvernement des îles avait gelé, pour une période de six mois, tous les terrains destinés à ce projet. Bref, s'il n'en tient qu'aux dirigeants de Saint-Pierre et Miquelon, le projet d'un port franc et de ses installations est placé sous les meilleurs augures.

Le sénateur Pen demeurera à Paris durant une quinzaine de jours. Il n'a pas caché qu'il tentera, au cours de ce voyage, de convaincre les autorités françaises de décentraliser son administration outre-mer et de laisser un peu plus de lest aux dirigeants locaux. Mais il a dit que cette demande de décentralisation des pouvoirs n'est liée, d'aucune façon, au projet d'un port franc.

M. Pen a déclaré qu'environ 8,000 touristes visitent annuellement Saint-Pierre et Miquelon, mais que ce chiffre pourrait être haussé de façon considérable si quelques centres d'intérêt étaient créés. Actuellement le tourisme constitue une activité d'appoint aux revenus des îles, mais les autorités espèrent l'accroître de façon sensible au cours des prochaines années. M. Pen a dit que les îles mériteraient d'être connues davantage. Elles jouissent d'un climat maritime avec des hivers doux et secs et des étés frais. Seulement 7 milles séparent Miquelon de Saint-Pierre. Quant à Langlade, elle offre un merveilleux site touristique à cause de ses périodes ensoleillées et de ses plages abritées.

Un seul village minuscule de 635 habitants est installé sur Miquelon. Il s'agit donc d'un territoire vierge propice à tout développement touristique d'envergure.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

tribunal d'honneur du Barreau pour avoir fait des déclarations, lorsqu'il était ministre de la Justice, sur des membres de la corporation professionnelle.

Cependant, précisant que les propos qu'il allait tenir n'avaient "aucun lien quelconque avec les causes actuellement pendantes devant les tribunaux", le candidat à la chefferie libérale et député de Verdun a déclaré que de "telles actions (de la part du ministère de la Justice) sont peut-être plus à même d'apporter "un état dangereux" dans la société que ce qu'une équipe forte peut faire dans sa lutte contre le crime".

"Au ministère de la Justice, a-t-il dit, il y a des gens faibles qui, pour paraître forts, posent des gestes de panique en confiant à des commissions d'enquête des études de 3 ans, en traitant les gens de vermine et d'invertébrés rampants . . . Il n'y a rien de pire dans l'administration judiciaire que des gens faibles qui veulent donner une impression de force."

Pour sa part également, il est inadmissible que le ministère de la Justice, au niveau exécutif, "laisse pourrir en prison des gens dont il ne partage pas l'opinion et ne leur accorde pas de cautionnement". Sans vouloir autrement entrer dans les détails, il a tout de même admis que lorsque la Couronne le veut bien, "sans mention de cas particulier, les cautionnements sont plus faciles" à obtenir.

Michaud est libre de rester dans le PLQ

Contrairement à ce qu'a déjà laissé entendre son collègue et candidat à la chefferie libérale, M. Pierre Laporte, Me Wagner a déclaré sans détour, hier soir, que le député dissident de la décision majoritaire du caucus de son parti est libre de quitter ou de demeurer, quant à lui, dans le parti sous la bannière duquel il a été élu.

Il devrait y avoir une plus grande flexibilité à l'intérieur du caucus des députés, a-t-il dit. "Qu'on laisse au député dissident le choix de décider s'il doit quitter ou non le parti. Le chef n'a pas à le botter au derrière (. . .) Quand un député est dissident de la décision adoptée par la majorité des membres de son parti, je ne crois pas qu'on doive obliger ce député-là à quitter le parti."

M. Wagner devait cependant préciser qu'il en allait autrement si le parti était au pouvoir et si le dissident était membre du conseil des ministres. A ce moment, estime-t-il, la règle de la solidarité ministérielle ne souffre aucune exception: si le ministre n'est pas d'accord, il doit démissionner du conseil des ministres.

Il a néanmoins admis qu'il faudrait réformer la loi électorale de façon à obliger tout député, élu sous une bannière particulière, à démissionner de l'Assemblée nationale et à se faire réélire sous sa nouvelle bannière s'il voulait changer de parti ou d'allégeance politique pendant la durée de son terme.

Le prix des voitures haussera

VANCOUVER (PC) M. Ron Todgham, président de Chrysler Canada Ltd., a fait savoir que la hausse des prix du nickel, annoncée hier, entraînera sûrement une hausse du prix des automobiles.

M. Todgham n'a pu préciser ce que sera cette augmentation ni quand elle surveindra.

Fuite à Berlin-Est

BERLIN (AFP) — Cinq personnes de la République démocratique allemande ont réussi à se réfugier à Berlin-Ouest la nuit dernière.

D'après la police ouest-allemande, il s'agit d'un groupe de deux femmes, un homme et deux enfants.

Ils ont pu escalader le "mur" dans un quartier au nord de la ville sans attirer l'attention des "Vopos" de garde.

Un Palestinien récuse l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. — (AFP) — "Si la situation actuelle au Proche-Orient se prolonge le moment viendra où chaque Arabe, où qu'il se trouve deviendra un combattant de la liberté et un soldat pour la libération de la Palestine", a déclaré hier devant la commission politique spéciale de l'Assemblée générale, M. Saadat Hasan, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine.

M. Hasan avait prévenu la commission qu'il ne prenait pas part à son débat pour obtenir "une nouvelle résolution mort-née" ou "la réaffirmation des résolutions précédentes".

"Nous ne participons à ce débat que pour vous montrer, et à travers vous au monde entier, la position du peuple palestinien dans ce problème et pour réaffirmer que notre peuple, par son combat et ses sacrifices, redressera les erreurs des Nations unies et les fautes de ceux qui ont réussi à mettre cette organisation au service de leurs intérêts colonialistes, de leurs intrigues impérialistes et de leurs mauvais desseins envers notre peuple", a déclaré le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine.

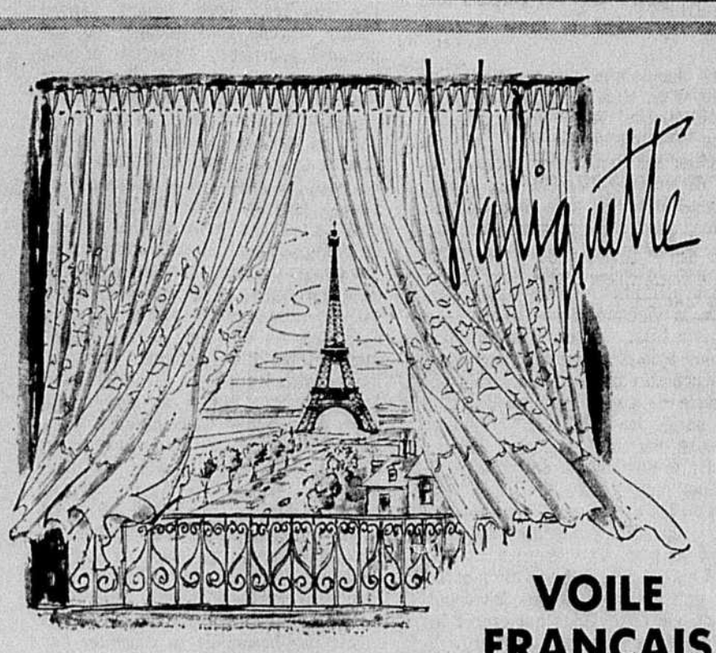

VOILE FRANÇAIS
LIVRAISON GARANTIE pour NOEL
— lavable — pas ou peu de repassage — résiste au soleil

118" uni blanc. 5.99 vg.
104" blanc avec base cornelli. 6.49 vg.
104" brodé blanc, choix de broderies différentes. 8.49 vg.

CONFECTION INCLUSE
• SERVICE DE MESURE
Exemple : uni 118" : pour un mur de 144" x 96" plissé au ⅓ il vous en coûtera 71.88 confection incluse.

COUVRE-LITS
Motifs à fleurs. Choix de deux imprimés.
Tissu coton ou taffetas tout piqué, genre jeté.
Simple ou Double — Rég.: 29.95 pour 16.95 ch.
• rose et vert • or et melon
• bleu et turquoise • vert et blanc
• bleu et vert

N. G. VALIQUETTE LTEE, 510 Ste-Catherine est 842-8811

INSTALLATION GARANTIE POUR NOEL

MOQUETTE 100% NYLON de DUPONT PORTANT la GARANTIE 501

• Double endos de jute
• Construction robuste
• Résiste à la saleté
• Se nettoie facilement

Bref un tapis qui vous donnera entière satisfaction
Choix de couleurs de prs :
Rouge régal, Orange brûlée, Olive romain, Or oriental, Vert perno, Bleu rivière
Rég. 10.95 pour 8.95 v.c.

POSE, CAOUTCHOUC-MOUSSE ET BAGUETTES INCLUS

• service de mesure • service à domicile • un seul magasin pour vous servir

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine est 842-8811

L'hélicoptère s'écrase, mais les occupants, indemnes, s'en vont dormir chez un ami

par Jean de Guise

On a éclairci ce matin le mystère entourant le sort de trois hommes qui se trouvaient à bord d'un hélicoptère tombé dans la région de La Tuque, à 180 milles au nord-est de Montréal, hier après-midi, lorsqu'on les a retouvés sains et saufs chez un citoyen de l'endroit.

Les héros de cette odyssée qui a tenu sur les dents la Sûreté du Québec et les habitants de la région sont Bob Caton, le pilote, Jacques Boucher, son mécanicien, et Michel Marcotte, un technicien de la compagnie Canadian Marconi.

L'appareil, propriété de Dominion Helicopter Ltd. et évalué à quelque $100,000, est une perte totale.

Il était environ trois heures, hier après-midi, et les trois hommes effectuaient une inspection à vol d'oiseau des lignes de transmission de la Canadian Marconi, lorsque leur hélicoptère a eu une panne de moteur, à quelque 300 pieds d'altitude, et s'est abattu au sol, près du Lac Harper, à environ trois milles de La Tuque.

Deux chasseurs en quête de petit gibier dans les bois non loin de là, M. Hervé Guillemette, de La Tuque, et son fils, André, 19 ans, ont été témoins de la chute de l'appareil. M. Guillemette a aussitôt rebroussé chemin vers la ville pour y alerter la police et chercher du secours, tandis que son fils a couru vers la scène de l'accident.

Lorsque le jeune Guillemette est parvenu à l'hélicoptère en ruines, il n'a découvert aucune trace des occupants, sinon des pistes dans la neige qui s'éloignaient en direction de La Tuque.

A l'arrivée des secours, on est resté perplexe quant au sort des trois hommes tombés du ciel, mais on a quand même organisé une battue pour les retrouver. Il a fallu abandonner les recherches à la tombée de la nuit et ce n'est qu'au moment de les reprendre, vers sept heures ce matin, que les trois "disparus" ont donné signe de vie.

Caton, Boucher et Marcotte ont alors raconté à la police qu'ils s'étaient tirés indemnes de l'accident et qu'ils avaient tout simplement passé la nuit bien au chaud chez un ami, M. Jacques Boucher, de la rue Montcalm, à La Tuque, avant de retourner voir ce qui restait de leur appareil.

Ils n'avaient aucune idée de l'émoi qu'ils avaient causé.

Quant à la compagnie Dominion Helicopter, elle se demande ce qui se passe, car c'est la deuxième fois dans l'espace d'une semaine qu'un de ses appareils est accidenté.

Eastern Provincial Airways à Chatham

CHATHAM (N.B.) — Une audience publique aura lieu à Chatham, N.B., le 8 décembre, pour entendre une demande de la société aérienne Eastern Provincial Airways qui désire ajouter le point Chatham à sa route actuelle entre Charlottetown, I. du P.-E., Charlo, N.-B., et Montréal.

La nouvelle a été annoncée par un communiqué commun émis par les maires des villes voisines de Chatham et Newcastle, dans la région nord-est du Nouveau-Brunswick.

L'audience sera dirigée par le comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports.

Macabre découverte

La section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal tente d'éclaircir les circonstances qui ont entouré la mort d'un homme d'une trentaine d'années, dont le corps a été trouvé la moitié de la tête arrachée, peu avant 7 h 30 ce matin, à l'arrière de la firme Electro-Vox Inc, au 2626 Bates Road, dans le secteur Côte-des-Neiges.

La découverte a été faite semble-t-il, par des employés de la manufacture qui rentraient au travail, vers 7 h 25.

La victime, qui était bien vêtue, était allongée sur la neige, dans une ruelle, face à une double porte d'où les marchandises sont chargées dans des camions. Le corps gisait près d'un fusil de chasse de calibre .12, dont la canon était tourné vers les pieds.

Griefs de l'ancien directeur des programmes de la CJC

OTTAWA (PC) — M. James Littleton, ancien directeur des programmes à la Compagnie des Jeunes Canadiens, a accusé hier le gouvernement de ce qu'il a appelé une intervention "par omission" en n'empêchant pas la dissolution du service que lui, M. Littleton, dirigeait . . .

Il a déclaré à la commission des Communes qui enquête sur la CJC qu'il avait imploré le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, d'empêcher le directeur de la CJC, M. Claude Vidal, de prendre la "mesure illé ale" de dissoudre le service des programmes. M. Pelletier a apparemment refusé de céder à cette imploration et M. Littleton s'est retrouvé chômeur. Il fut suspendu par M. Vidal, réinstallé, et suspendu de nouveau par M. Vidal. M. Littleton dit qu'il a tenté de continuer à travailler constructivement pour la CJC, mais qu'il ne sait pas quel est son statut actuel, sauf qu'il a été exclu du siège de la Compagnie à Ottawa et n'a pas été payé depuis plusieurs mois.

Plus tôt, M. Vidal a déclaré à la commission qu'il avait dissous le service des programmes parce que celui-ci ne produisait pas de résultats.

M. Littleton dit s'opposer aux changements de la Loi de la CJC que M. Vidal réclame, en disant que ce dernier veut des changements qui justifieraient ses actes.

M. Mark Rose, député NPD de Fraser Valley, lui ayant demandé si à son avis M. Vidal essayait de faire de la CJC "un tigre de papier privé de ses crocs", M. Littleton a répliqué que la Compagnie ne pouvait être dirigée par le haut.

Le président de la commission, M. John Reid, député libéral de Kenora-Rainy River, a déposé une lettre de M. Jack Johnson, président du conseil de la CJC, où celui-ci demande à témoigner après qu'aura comparu, plus tard cette semaine, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a rapporté hier que la CJC s'était occupée en 1969 de 37 projets en utilisant 162 volontaires. Répondant aux Communes à M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, le ministre a désigné le Québec, avec 18 projets et 69 volontaires, et l'Ontario, avec neuf projets et 41 volontaires, comme les principales aires d'activité de la Compagnie.

Il a aussi fait remarquer qu'en vertu de l'ancien système d'évaluation des projets de la CJC, neuf avaient été supprimés depuis la fondation de l'organisme en 1966, du fait de points faibles. La plupart des projets ont été évalués à un point ou à un autre, a-t-il déclaré, et le conseil de la CJC oeuvre à la mise au point d'une nouvelle procédure.

Tout au long de cette année-ci, aucun projet ne pouvait être déclenché sans l'approbation d'une commission provisoire des programmes, au sein du conseil provisoire, en attendant le conseil permanent récemment nommé

M. Pelletier a dit que cette commission avait choisi des projets sur la base du besoin communautaire et des ressources disponibles à la CJC.

EXAMEN de la VUE
ROBERT HETU
OPTOMETRISTE
410 est, Jean-Talon, 277-3409
(angle St-Denis)
★ Station métro Jean-Talon

GIN-GIN
pour ceux qui aiment
boire sec
un nouveau gin
double-sec
le nouveau
GIN
GIN
LONDON CLUB
MAINTENANT
$8.15
40 on.
R.A.Q. 181-H,
$5.40
25 on.
R.A.Q. 181-G,
pour ceux qui préfèrent
boire net
le bon vieux gros
GROS·GIN
MARCHAND
R.A.Q. 166-F, 40 on. $8.30
R.A.Q. 166-E, 25 on. $5.45
CHIN-CHIN
DISTILLÉ AU QUÉBEC PAR LES DISTILLERIES MARCHAND LTÉE

Qui en veut?

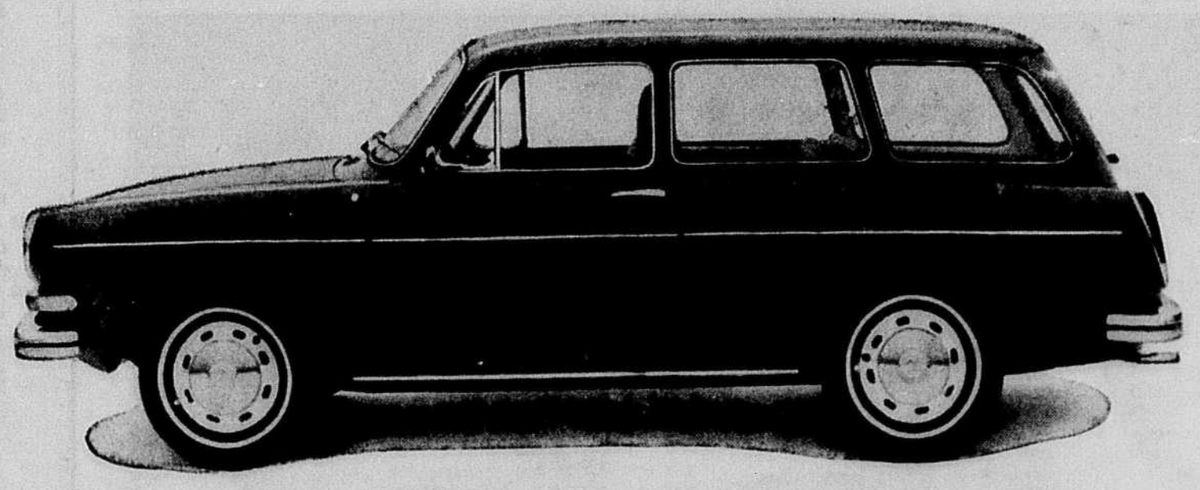

Le sedan Squareback de Volkswagen est une bête à part.

Nous en sommes encore à nous demander si c'est un sedan format familial, ou une familiale format économique.

Même ceux qui en ont un ne peuvent nous répondre. Car chacun s'en sert à sa façon. La plupart du temps, ce sont des gens qui doivent avoir une très grande voiture. Mais ils sont de ceux aussi qui n'iraient pas jusqu'à couler $4,000 dans une voiture titanesque.

Celui qui préfère les biens de la terre aux contrats de finance.

A quelques pieds cubes près, le sedan Squareback de VW transporte la moitié de la charge d'une grosse familiale. Et deux fois celle d'un sedan ordinaire.

Repliez la banquette arrière et la Squareback peut transporter une cargaison incroyable. Ses 42 pieds cubes accommodent facilement une famille en vacances avec tout son bataclan.

Il y a assez d'espace pour stocker toutes les victuailles qu'une famille aurait besoin pendant les prochains six mois. Et, parce que le hayon s'ouvre vers le haut, tout cet espace est facile d'accès.

On peut y coucher très facilement deux grandes malles.

On peut y coucher confortablement deux grandes personnes. (Certaines familles en font leur camion-campeur.)

Et on peut y entasser jusqu'à 28 valises. Au moins dix de plus que peut prendre un gros sedan.

Et puisque, malgré les apparences, c'est toujours une Volkswagen, son moteur refroidi par air est caché sous tout cet espace. Alors, à l'avant, où les autres placent le moteur, vous pouvez placer quelques valises de plus.

Le sedan Squareback de Volkswagen est plus qu'une nouvelle version de la familiale ordinaire, c'est aussi une toute nouvelle version de la Volkswagen. Donc, la Squareback peut faire l'affaire de ceux qui voient plus grand que la petite Volks.

Elle permet aussi de faire des économies —mais avec la toute petite différence que ça paraît moins, à cause de ses tapis mur à mur, son tableau de bord rembourré, son horloge électrique et son système d'injection d'essence contrôlé par ordinateur. (Et sa transmission automatique facultative.)

D'accord, rouler en sedan Squareback Volkswagen exige que l'on change un tant soit peu ses habitudes. Par exemple, il faut s'habituer à passer droit devant les postes d'essence plus souvent qu'à son tour. (Elle fait à peu près 27 milles au gallon.) Il faut aussi s'habituer à ne dépenser que très peu pour son entretien. Et à ne jamais dépenser un sou pour de l'antigel.

Admettons qu'une grosse familiale soit bien commode de temps à autre. Mais une voiture longue de 18 pieds vous est-elle essentielle au point de vous imposer quotidiennement le supplice d'y trouver une place de stationnement dans le centre-ville?

La Squareback, elle, est commode tout le temps, car elle est grande sans être grosse. (Aussi surprenant que cela semble, elle ne mesure que 11 pouces de plus que la petite Volks.)

Alors, à bien y penser, vous avez peut-être plus besoin d'une petite familiale tout le temps que d'une grosse familiale de temps en temps.

Celui qui veut beaucoup de place dans une voiture qui en prend peu.

Puisqu'il faut en plus aussi tenir compte des énormités qu'engendre nécessairement une voiture énorme.

Tel les taux d'assurance.
Les coûts d'entretien.
Et la consommation d'essence.
Et qui en veut?

Celui qui aime ce qu'elle est mais non ce qu'elle a l'air.

Le sedan Squareback Volkswagen

Avec près de 300 concessionnaires VW au Canada, il doit y en avoir un près de chez vous.

économie & finance

L'exportation : un des principaux facteurs pour remédier aux problèmes économiques du Canada

— André Lachance

par Rhéal BERCIER

Le commerce d'exportation est un des principaux facteurs auquel il faut songer afin de remédier aux problèmes économiques du Canada, a déclaré hier, M. André Lachance, président de la compagnie Pharmaco-Chimique.

Au cours d'une entrevue avec le représentant de LA PRESSE, qui a précédé son allocution devant les membres du Export Study Club, M. Lachance, qui revient d'un tour du monde qui l'a éloigné de Montréal durant deux mois, a ajouté que l'économie canadienne pourrait s'améliorer de façon étonnante si l'on pouvait convaincre la petite industrie de pratiquer le commerce de l'exportation.

"Peu de manufacturiers ont considéré sérieusement le volume d'affaires que peut leur apporter ce commerce. Il est facile d'imaginer les progrès prodigieux de notre économie si les manufacturiers canadiens réalisaient, en dehors du Canada, au moins deux fois le volume d'affaires que ceux-ci réalisent au pays."

Objectif possible

Il a souligné que cet objectif est possible car le potentiel d'un manufacturier sur le marché domestique est exactement le même sur un marché dix fois plus important.

L'exportation, a-t-il également noté, permettrait à des manufacturiers de s'établir dans certaines parties de la province où la densité de la population ne donne pas un marché suffisant pour inciter les gens à s'y établir.

"Avec le fleuve Saint-Laurent qui la pénètre entièrement et les ramifications de ses rives, telles que le Saguenay et le Richelieu, la province de Québec a le précieux avantage d'avoir des possibilités de débouchés directs sur le monde entier".

"Malheureusement, a-t-il précisé, la navigation sur notre fleuve sert beaucoup plus à autrui qu'à nous.

En plus de décentraliser notre industrie, a ajouté l'homme d'affaires, l'exportation amènerait une augmentation de notre commerce extérieur et un remède très efficace au problème du chômage. Un plus important chiffre d'affaires exige plus de travail pour la fabrication des produits.

"Si l'on considère le besoin de main-d'oeuvre non spécialisée de la petite industrie, l'exportation sera un palliatif à l'automatisation qui s'implante de plus en plus dans la grande industrie."

En mains étrangères

Chez nous, a déclaré M. Lachance, une entreprise passe assez facilement entre des mains étrangères parce qu'elle ne peut plus supporter les enfants du fondateur.

Le commerce d'exportation, a-t-il dit, permettra aux fils et aux petits-fils du propriétaire de développer leur entreprise de façon à fournir à chacun un emploi adéquat avec un revenu satisfaisant.

Dans son exposé devant les membres du Export Study Club, M. Lachance a souligné les bienfaits du bilinguisme en économique. A ses yeux, il est plus important pour un exportateur de rechercher actuellement des marchés au Moyen-Orient et dans les pays limitrophes du Pacifique qu'en Europe.

Il estime que l'Europe subit présentement des difficultés d'ordre économique (France-Grande-Bretagne) et social (Italie).

Dans les pays limitrophes du Pacifique et au Moyen-Orient, a-t-il dit, il est plus avantageux de connaître deux langues et spécialement le français. "En pratiquant ceci, nous avons certains avantages chez ceux qui parlent une langue exclusivement. D'autant plus que ces pays aiment faire affaire beaucoup plus avec le Canada qu'avec les Etats-Unis et la France. Pourquoi n'en profiterions-nous pas ?"

Dans le commerce de l'exportation, a conclu le conférencier, il est plus rentable de connaître cinq langues plutôt que d'en connaître seulement une car, a-t-il précisé, les unilinguistes limitent leur marché.

GEIGY (CANADA) LIMITEE

M. MORRIS R. RUSSO

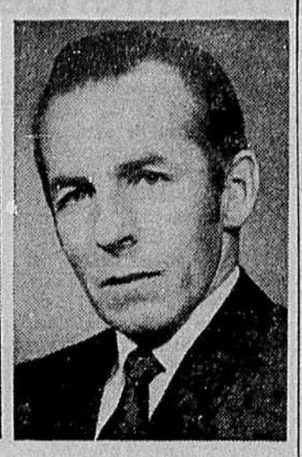

M. LEO GOSSELIN

M. T. H. Paaske, président, directeur général de Geigy (Canada) Limitée annonce les nominations suivantes à la direction de la Division des produits pharmaceutiques:

M. Morris B. Russo au poste de directeur général. M. Russo, qui était depuis 5 ans directeur du Marketing chez Geigy, apporte à son nouveau poste une expérience de 20 ans dans l'industrie pharmaceutique.

M. Léo Gosselin, B.Ph.-L.Ph.; au poste de directeur du Marketing. Précédemment chef du Service des projets spéciaux, M. Gosselin a occupé plusieurs fonctions dans la vente et la promotion au cours de ses 15 années chez Geigy. M. Gosselin est pharmacien et membre du Conseil des Gouverneurs du Collège des Pharmaciens de la Province de Québec.

M. T. W. Parton, jusqu'à récemment directeur général de la Division des produits pharmaceutiques, et promu depuis peu à la vice-présidence de la société consacrera désormais ses activités à l'administration de la société.

Photo Air Canada

Des bovins canadiens aux Antilles

Quelque 100 génisses provenant d'une quinzaine de fermes de la région de Saint-Hyacinthe ont été envoyées à Trinidad, dimanche après-midi, à bord d'un vol spécial d'Air Canada, le premier d'une série de douze vols nolisés par le gouvernement de Trinidad et Tobago pour le transport de 1,200 têtes.

au bilan de l'ACTUALITÉ

Deux journaux de C.-B. sont menacés de grève

VANCOUVER (PC) — Les membres du syndicat de journalistes de Vancouver et New Westminster ont voté à 70% en faveur de la grève contre Pacific Press, propriétaire des journaux The Sun et The Province.

Un porte-parole du syndicat, qui représente environ 650 employés, a déclaré qu'un comité exécutif se réunira aujourd'hui pour décider quand l'avis de grève de 72 heures sera donné.

La principale cause de désaccord entre les deux parties est la longueur du contrat de travail. Alors que la partie syndicale demande un contrat de 24 mois, la partie patronale offre un contrat de 25 mois, pour "éviter que tous les deux ans nous et le public soyons embarrassés par une ruée d'avant Noël."

Pendant ce temps, Pacific Press Ltd a inscrit une action en dommage à la cour suprême de la Colombie-Britannique contre trois syndicats, les locaux 226 de l'Union typographique de Vancouver, 70 de l'Union des postiers de Vancouver et 25 du Syndicat des pressiers de Vancouver.

L'or tombe à $35.35

LONDRES. (UPI) — Le prix de l'or est tombé à $35.35 l'once, aujourd'hui, soit son plus bas niveau dans les 19 mois d'histoire du marché libre de Londres.

La cote atteinte aujourd'hui représente une chute de 8.25 l'once pour l'ensemble des sept derniers mois et porte la valeur de l'or sur le marché à seulement 35 cents du prix officiel de $35 l'once fixé par les Etats-Unis.

Le prix de l'or sur le marché s'est effrité de 15 cents, en début de séance ce matin, tombant en dessous de $35.50, niveau inférieur qui avait été atteint à la séance précédente.

Cominco hausse le prix du plomb

(DJ) — La société Cominco Ltd. a haussé de un demi cent le prix canadien du plomb qu'elle produit, portant le prix de ce métal à 16 cents la livre. Cette majoration fait suite à une augmentation similaire annoncée par les principaux producteurs des Etats-Unis.

Selon Cominco, il faut attribuer la hausse du prix du plomb à une situation de resserrement dans l'offre de ce métal à l'échelle mondiale.

Investissements étrangers aux USA : plus de $10 milliards

PARIS (AFP) — Le total des investissements étrangers aux Etats-Unis (valeur comptable) s'élevaient à 10.8 milliards de dollars à la fin de 1968, apprend-on de source américaine à l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Sur ce total, 8 milliards de dollars proviennent des pays européens, Grande-Bretagne comprise.

En sens inverse, on indique de même source que les investissements américains à l'étranger (il s'agit toujours de la valeur comptable) s'élevaient fin 1968 à 64 milliards de dollars, dont 6.7 milliards en Grande-Bretagne et 12.7 milliards dans les autres pays européens.

La construction domiciliaire: accélération générale mais déclin à Montréal, en octobre

OTTAWA. (PC) — La construction domiciliaire dans les villes de 10,000 habitants ou plus s'est quelque peu accélérée en octobre mais elle est restée en deça de celle d'octobre 1968.

Le rythme annuel pour ce genre de construction le mois dernier correspondait à 205,500 logis par année, comparativement à 184,200 en septembre et 214,800 en octobre 1968.

Selon la Société centrale d'hypothèques et de logement, ce rétablissement est surtout attribuable à la mise en vigueur de projets de construction ayant l'appui financier du gouvernement et qu'on n'avait pu mettre en marche plus tôt. La Société centrale a déjà prévu que l'on commencerait à construire 200,000 logis ou plus cette année, un sommet par rapport aux 197,000 de l'an dernier.

La construction n'a pas suivi le rythme général à Montréal et à Toronto le mois dernier mais, par contre, elle s'est accrue sensiblement à Winnipeg. A Montréal, la baisse a été de 923 pour le seul mois d'octobre et de 3,358 pour les dix premiers mois de l'année.

En raison des diverses hausses d'intérêt, les demandes de prêts sur hypothèques garantis par le gouvernement ont quelque peu fléchi par rapport à l'an dernier. Les hypothèques consenties aux propriétaires et aux entrepreneurs portaient intérêt à 9.86 pour 100 le mois dernier, comparativement à 9.78 pour 100 en septembre et 8.53 pour 100 en octobre 1968. Pour les immeubles comme les maisons de rapport, le taux d'intérêt moyen a baissé à 9.6 pour 100 par rapport aux 9.8 pour 100 du mois précédent mais est resté sensiblement plus élevé que les 8.16 pour 100 d'octobre 1968.

Le mois dernier seulement, on a commencé à construire 15,239 logis dans les villes de 10,000 habitants ou plus, chiffre qui se compare aux 13,944 du mois de septembre et aux 16,843 d'octobre 1968.

Pour les 10 premiers mois de l'année, la construction domiciliaire s'est améliorée de 13.6 pour 100, par rapport à 1968. La hausse a été de près de 15 pour 100 pour les maisons de rapport ; de 7.6 pour cent pour les maisons unifamiliales ; de 37 pour 100 pour les groupements domiciliaires et de plus de 10 pour cent pour les duplex.

La Bourse Canadienne

Le rabattement du fonds de roulement permettra à un plus grand nombre de compagnies minières de se faire coter

Dorénavant, le fonds de roulement net minimum requis pour l'inscription des actions des compagnies minières à la Bourse Canadienne sera de cinquante mille dollars ($50,000) alors qu'auparavant le minimum requis était de soixante-quinze mille dollars ($75,000).

La nouvelle a été annoncée hier au cours d'une conférence de presse à la Place de la Bourse.

Répondant aux questions des journalistes, M. Marcel Lajeunesse, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, a expliqué que cette mesure poursuivait un double but : aider l'industrie minière du Québec et protéger le public.

Au chapitre de l'aide à l'industrie minière de la province, la politique de la Commission permettra à un plus grand nombre de compagnies minières de se faire coter à la Bourse Canadienne. Comme premier résultat, l'abaissement du minimum requis du fonds de roulement net devrait amener à brève échéance quelques 25 compagnies à enregistrer leur demande d'inscription.

Les modalités ont été fixées pour les souscriptions d'actions et les options sur les actions, ainsi que la libération d'actions sous écrou.

Dix cents par action

Dans le cas d'émissions nouvelles, aucune action du trésor d'une compagnie ne sera vendue ou ne fera l'objet d'un contrat de souscription ferme ou d'option à moins de dix cents par action; s'il ne s'agit pas d'une première émission, la Commission considérera chaque cas individuellement. Aucune option ne sera permise à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une souscription ferme pour un minimum de $20,000.

Une action sous écrou pourra être libérée lorsque les actions de la compagnie ne font pas l'objet d'une distribution initiale pour chaque 5½ actions du trésor d'une compagnie, achetée et payée entièrement.

La Commission pourra libérer sur demande jusqu'à 10% des actions sous écrou d'une compagnie minière n'ayant jamais été enregistrée dès que l'enregistrement sera accordé. Les compagnies ayant déjà été enregistrées et qui n'ont pas obtenu une telle libération, peuvent maintenant en faire la demande.

La libération des actions sous écrou des compagnies pétrolières ou de gaz naturel est possible par tranches, suivant les travaux en cours.

L'intervention de la Commission

Dans le cas où les actions sous écrou font partie d'une émission cotée à une bourse, la Commission demandera généralement l'opinion de cette bourse avant de consentir à la libération des actions.

La Commission a aussi comme règle d'étudier le dernier bilan d'une compagnie en vue de déterminer quels progrès ont été accomplis dans le financement des opérations. Les montants dépensés en frais d'administration et les progrès accomplis seront examinés par la Commission.

A ces mesures de protection du public, il faut ajouter le fait que les actions ou valeurs mobilières ne pourront être vendues au public que par l'entremise de courtiers enregistrés, dont les opérations sont faites sur le plancher même de la bourse et entourées de toutes les garanties habituelles.

M. Lajeunesse a de plus déclaré que la politique de la Commission, outre qu'elle tend à ramener à Montréal le marché des capitaux nécessaires à l'industrie minière, encouragerait les Québécois à investir dans l'exploitation des richesses naturelles de la province.

Falconbridge enverra 50 jets chargés de nickel en Norvège

TORONTO (DJ) — La société Falconbridge a déclaré qu'environ 50 jets cargos chargés de nickel quitteront le Canada à destination de la Norvège, au cours des trois prochaines semaines. Grâce à cet effort, la compagnie espère remplir rapidement les engagements pris auprès de ses clients.

Les premières 150,000 livres de matte de nickel qui seront expédiées à partir de Montréal devront parvenir à la raffinerie de la compagnie, en Norvège, le 27 novembre. Selon les prévisions, au moins deux cargaisons de matte de nickel seront expédiées par jet quotidiennement jusqu'aux alentours du 24 décembre, date à laquelle arrivera à la raffinerie la première livraison par bateau.

Hausse du prix du nickel

D'autre part, à la suite de l'annonce faite hier par l'Inco d'une hausse de 25 cents sur le prix de la livre de nickel, la compagnie Sherritt Gordon Mines Ltd a de son côté fait savoir qu'elle augmentait de 23 cents la livre, en fonds canadiens le prix de son nickel. L'augmentation était effective à partir de l'annonce officielle faite hier. La société Sherritt Gordon vend son produit sous forme de briquettes et de poudre de nickel.

La compagnie a précisé que le prix du nickel vendu aux Etats-Unis et outre-mer est majoré de 25 cents, en fonds américains.

La hausse annoncée par Sherritt porte à $1.38, en numéraire canadien, le prix des briquettes et de la poudre de nickel vendues au Canada. Le nouveau prix unitaire du nickel électrolytique vendu par l'Inco s'établit également à $1.38, au Canada.

Le prix du nickel vendu aux Etats-Unis et outre-mer est porté à $1.32 la livre, en fonds américains, comparativement à $1.28 la livre pour le nickel électrolytique vendu par l'Inco.

Sherritt a déjà annoncé plus tôt que la vente de la majeure partie du nickel destiné à des clients autres que canadiens se fera aux termes de marché au comptant, à partir de 1970.

Imperial Industries construit une usine de $1 million à Montréal-Nord

par Rhéal BERCIER

La société Imperial Industries de Montréal, filiale à part entière de la société multi-nationale Parker-Pen, a annoncé hier la construction d'une usine de $1 million à Montréal-Nord.

La société emploie présentement 175 personnes. Elle prévoit augmenter son personnel à près de 250 employés d'ici la fin de son programme d'expansion de $3 millions au Québec.

Imperial Industries opère au Québec depuis 1913. Parker Pen fit l'acquisition de cette société en juillet 1969. Imperial Industries est l'un des plus importants manufacturiers d'accessoires et d'équipement de camping.

La nouvelle usine aura une superficie de 125,000 pieds carrés. L'immeuble abritera, outre l'usine, l'entrepôt et les bureaux administratifs de la compagnie. Il sera situé dans le nouveau parc industriel de l'est de Montréal-Nord. L'entrepreneur du nouvel immeuble sera la société Secant Construction.

La fin de la construction de l'usine est prévue pour les premiers mois de 1970. En vertu du bill 24, cette société pourra se prévaloir d'exemptions fiscales de l'ordre de 3.6 p. cent de son investissement. Le bill 24 fait partie de la kyrielle de lois adoptées en 1968 et début 1969, en vue d'encourager l'implantation d'entreprises au Québec.

Au cours d'une conférence de presse, qui a succédé à la levée de la première pelletée de terre de la nouvelle usine, en présence notamment de M. Robert Letendre, sous-ministre au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, de M. Yves Ryan, maire de Monréal-Nord, et de M. Daniel Parker, président de la société Parker Pen, le président de Imperial Industries, M. Seymour Pearl, a souligné que le nouvel immeuble répondra aux besoins d'expansion de la société au Québec, société dont les ventes annuelles se chiffrent à près de $5 millions.

Dans son bref exposé, M. Letendre a souligné que le Québec, comme tous les autres pays en pleine expansion, subissait des difficultés sociales et économiques, et il est rassurant, a-t-il ajouté, de voir que plusieurs industriels ont confiance au Québec.

Pour sa part, M. Ryan a fait observer que Montréal-Nord devient de plus en plus une ville de prédilection pour l'industrie. En l'espace de quatre ans, a-t-il noté, la superficie des terrains industriels inocupés à Montréal-Nord est passée de 6,500,000 pieds carrés à 300,000 milles carrés.

De son côté, M. Daniel Parker a souligné que son association avec Imperial Industries signifiait un bond en avant pour Parker Pen, de même qu'une nouvelle direction : l'industrie des loisirs.

NOMINATION A LA COMPAGNIE CANADIAN SALT

Roger R. FOURNIER

M. John H. Rowland, vice-président, service de la commercialisation de la compagnie Canadian Salt Limited, annonce la nomination de M. Roger R. Fournier au poste de directeur régional des ventes pour le Québec.

M. Fournier, qui est déjà très connu dans l'industrie, dirigera les activités du service des ventes de la compagnie par toute la province de Québec. —

LA BRASSERIE MOLSON DU QUEBEC LIMITEE

CLAUDE BEAUDOIN

Paul Falardeau, directeur général de l'exploitation du marché de La Brasserie Molson du Québec Limitée, annonce la nomination de Claude Beaudoin au poste de directeur des ventes de la zone centrale du Québec.

Originaire de Sherbrooke, monsieur Beaudoin a débuté avec la compagnie en 1963 et il occupait récemment le poste de gérant de district pour les Cantons de l'Est.

Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Beaudoin assumera la responsabilité des ventes dans la Mauricie, les Cantons de l'Est, et la Vallée du F[illegible] lieu.

Maintenant disponible...

L'ÉDITION DE NOVEMBRE DE NOTRE REVUE MENSUELLE DE PLACEMENT

FAITS SAILLANTS:

Les Réformes Fiscales

Proposées par le Ministre des Finances

NESBITT, THOMSON

ET COMPAGNIE, LIMITÉE

Membres des Bourses de Toronto, Montréal, Canadienne, Winnipeg, Vancouver, New York, American (associé) et Midwest

Pour obtenir votre copie, communiquez avec votre représentant ou, détachez et faites parvenir le coupon ci-dessous à:

Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée
355 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL, 126, P.Q.
aux soins de G. J. Desmarais

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Téléphone (Affaires) _____ (Rés.) _____

Woods, Gordon & Cie
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 126, QUÉ.

ASSOCIÉS RÉSIDENTS

H. M. CARON G. A. GAGNON C. LEMIEUX
R. J. SHIRLEY G. TREMBLAY

OTTAWA TORONTO HAMILTON KITCHENER LONDON
WINNIPEG EDMONTON CALGARY VANCOUVER

Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration.

WHITE MOTOR CORPORATION DIVISION INDUSTRIELLE
est heureux d'annoncer conjointement avec
LIFT TRUCK PARTS SUPPLY CO. CAN. LTD.
et
LIFT PARTS SERVICE OF QUE. LTD.
La formation d'une nouvelle compagnie, la
NATIONAL LIFT TRUCK LTD.
110 Ronald Drive, Mtl-Ouest, 489-7221
Distributrice concessionnaire pour
WHITE INDUSTRIAL FORK LIFT TRUCKS The Golden Fleet
Conseillers en matériel de manutention
BAIL — LOCATION — VENTE — SERVICE

Jean Mehling câble de Paris

Les indices d'amélioration redonnent espoir à la France

Un certain courant d'optimisme semble traverser la France, depuis quelques jours — au moins les milieux officiels —. Le fait est que, depuis plusieurs semaines, la situation ne s'est pas dégradée de façon sérieuse. Le plan de redressement paraît produire, au plan national, quelques-uns au moins des effets qu'on attendait de lui. La demande de biens de consommation durables (automobiles, par exemple) est en régression par rapport à ce qu'elle était voici douze mois. L'épargne, semble-t-il, s'accroît dans des proportions satisfaisantes. Après les tensions, d'ailleurs mineures, sur le franc à la veille et au lendemain de la réévaluation du mark, la monnaie française tend à rejoindre la parité sur les places étrangères. Depuis plusieurs jours même, la France enregistre d'importantes rentrées de devises. Le pays est-il définitivement enaggé dans la bonne voie ?

* * *

A mon sens, la France tend à reprendre confiance en son destin, parce que trop secouée depuis dix-huit mois elle veut que les choses s'arrangent. Mais tout l'avenir prochain va tourner autour de ce problème capital : le degré d'acuité des revendications salariales, elles-mêmes fonction de la hausse des prix, mais davantage encore, peut-être, de l'intelligence avec laquelle seront prises les décisions gouvernementales.

Il faut dire les choses comme elles sont. L'actuel gouvernement a passé par trois périodes : la première, de véritable confiance de la nation; la seconde, de réel scepticisme, au lendemain de la dévaluation; la troisième, actuelle, d'un retour à la conviction que, peut-être, les choses finiront par s'arranger.

L'optimisme est encore fragile, comme les indices d'amélioration économique; mais il est surtout conditionnel. Et il se résume en deux questions : aura-t-on la paix sociale jusqu'à l'été prochain ? Le gouvernement réalisera-t-il l'exploit auquel il s'est engagé (celui des équilibres du budget et du commerce extérieur) ?

* * *

Il y a plus sérieux encore, dans l'actuelle expectative de la France. Pour désamorcer les conflits sociaux dont il serait menacé, et qui balaieraient ses plans, le gouvernement négocie activement, à tous les niveaux d'activité économique, sans négliger personne. Sa politique économique et monétaire demeure fragile, pour l'instant, parce qu'elle constitue une sorte de dilemme sans retour possible en arrière : prendre des engagements capables de calmer les renvendications, le faire en supposant justifiée la prévision de réussite des plans d'équilibre.

Si ces derniers ne sont pas atteints, les engagements devront être tenus (promesses fiscales, subventions aux catégories sociales défavorisées, indexation des salaires à l'augmentation de la productivité, etc...) Alors tout s'écroulerait et la France deviendrait peut-être incurable.

* * *

En somme, il est trop tôt pour se réjouir, trop tôt aussi pour s'alarmer. Le pays dispose encore, à la Banque de France, de confortables réserves en devises étrangères. Il serait tout de même injuste de ne jamais présenter de lui que ce qui va mal ! Depuis dix ans, et en dépit de retards ou d'incidents de parcours, il a réalisé de substantiels progrès. Il a dilapidé une partie de ceux-ci avec beaucoup d'imprudence en 1968.

Pour peu que la conjoncture internationale lui offre quelques mois de calme, soit au plan des échanges commerciaux, soit au plan monétaire, sa santé peut revenir très vite. La France va décider, dans les mois à venir, de l'avenir à moyen terme qu'elle désire s'imposer.

La conversion aux containers peut ruiner certains ports

TORONTO (PC) — La conversion trop hâtive de certains ports au système de transport par containers sera ruineuse, a prédit hier M. Howard A. Mann, président du Conseil des ports nationaux.

Ce dernier s'adressait aux membres de l'Automotive Transport Association réunis en congrès à Toronto, lorsqu'il a fait part d'une extrême prudence en ce qui a trait à la transformation des ports au système de containers.

"Certains développements ont été bien planifiés; ils devraient survivre et prospérer, a dit M. Mann, mais, comme c'est trop souvent le cas, la course au nouveau système va entraîner des faillites".

"Au Conseil canadien des ports nationaux, a-t-il dit, nous allons faire de notre mieux pour ne pas être du nombre de ces faillites".

M. Mann a expliqué que le risque est plus grand pour un port de s'adapter au système de containers qu'il ne l'est pour un armateur. Pour une ligue maritime, souligne-t-il, le principal investissement consiste à faire construire des containers et des bateaux de type cellulaire qui pourront les transporter. Si un service en particulier ne s'avère pas rentable, le navire peut être affecté à un autre service ou encore être vendu à une autre ligne sans perte excessive.

Mais les administrateurs de ports doivent effectuer de sérieux investissements à construire des quais appropriés, à revêtir des arrières-quais, à ériger des bâtisses spéciales et à équiper les ports des grues et autres appareils nécessaires à la manutention des containers. Une fois cet investissement réalise, l'équipement s'y trouve pour longtemps.

dividendes

		Taux		Paiement	Enrg.
Buntin Reid Paper		$0.10	fr.	2- 1-70	15-12-69
Cdn. Gen. Investments (ord.)	(x)	—	—	30-12-69	15-12-69
Cdn. Interurban Properties (A pr.)		$0.175	fr.	31-12-69	12-12-69
Fanny Farmer Candy Shops (en $ US)		$0.25	fr.	29-12-69	15-12-69
Price Co. (The)		$0.18¾	fr.	2- 2-70	2- 1-70
Shell Investments (5½ p.c. priv.)		$0.27½	fr.	1- 1-70	18-12-69
Third Cdn. Gen. Invest. Trust (pr.)		$0.62½	fr.	15- 1-70	31-12-69
Yellowknife Bear Mines		$0.04	sa.	19-12-69	1-12-69
Power Corp. of Can. (4¾ p.c. pr. 1965)		$0.59.375	tr.	15- 1-70	19-12-69
Power Corp. of Can. (5 p.c. "A" pr.)		$0.15	tr.	13- 2-70	30- 1-70
Power Corp. of Can. (6 p.c. pr.)		$0.11	tr.	15- 1-70	19-12-69
Power Corp. of Can. (ord.)		$0.11	tr.	31-12-69	5-12-69

(x) Trois actions privilegiees, non cumulatives et sans droit de vote, (valeur nominale de 20 cents) contre chaque action ordinaire, rachetables

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.22	1.22
Adanac	2.63	2.87
A.G.F. Special	3.65	—
All Cdn Com	8.05	8.80
All Cdn Div	9.60	10.49
All Cdn Ven	4.44	4.85
American Growth	6.38	7.01
Andreae Equity	3.98	4.35
Associate Investors	5.45	5.50
Beacon Growth	6.48	7.08
Beaubrun	43.05	46.74
Canada Growth	6.80	7.57
Canagex	10.33	10.76
Cdn Channing Ven	6.95	7.62
Cdn Gas Energy	13.35	14.63
Cdn Investment Fund	4.43	4.86
Cdn Scudder Fund	20.77	20.77
Cdn Sec Growth	5.03	5.51
Cdn S.A. Gold Fund	4.61	5.04
Cdn Trusteed	4.75	5.19
Champion Mutual	7.82	8.54
Canafund	62.50	65.62
Capital Growth	8.99	9.22
Champion Mutual	7.94	8.68
xChase Fund	11.59	12.67
Collective Mutual	7.35	8.07
Commonwealth Intl	13.78	15.10
Commonwealth Intl Lever	4.04	4.43
xCompetitive Capital	8.23	9.09
Corporate Investors	6.02	6.58
Corporate Investors Stock Fd	6.22	6.79
xDividend Shares	3.61	3.96
Dominion Compound	5.03	5.47
xDreyfus	13.21	14.48
Entarea Investment	5.98	6.54
Executive Fund of Cdn	7.81	8.20
Exec Inv Intl Ltd	5.79	6.08
Federated Financial	5.12	5.63
Federated Growth	5.70	6.26
xFidelity Trend	25.80	28.20
First Participating	1878	20.62
Fonds Collectif A	6.74	7.37
Fonds Collectif B	4.80	4.94
Fonds Collectif C	9.57	10.46
Fonds Desjardins A	4.48	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Fraser Growth	3.66	4.01
Gis Compound	10.00	10.93
Gis Income	4.06	4.44
Growth Equity	7.56	8.30
Growth Oil and Gas	21.21	—
Guardian Growth	8.25	—
Harvard	7.56	8.26
IOS Venture	4.69	5.13
Industrial Growth	5.79	6.35
International Growth	6.99	7.64
Investors Growth	11.50	12.57
Investors Intl Mutual	8.38	9.16
Investors Mutual	5.41	5.92
Keystone Canada	7.27	7.99
xKeystone Cust S-1	18.03	19.67
xKeystone Cust S-4	5.26	5.74
xKeystone Cust K-2	5.45	5.95
Keystone Polaris	4.34	4.76
Le Fonds P.E.P.	3.25	3.54
xLexington Research	15.60	17.05
Magna Carta	2.61	2.83
Maritime Equity	3.67	4.02
Mariborough	9.81	10.64
Molson M Fund	6.08	6.44
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.46	8.84
Mutual Bond Income	4.51	4.82
Mutual Growth	6.19	6.77
Mutual Income	5.67	6.20
Natrusco	13.78	14.38
Natural Resources	8.14	8.90
xOne William Street	16.31	16.31
xOppenheimer Fund	7.84	8.57
Pensin Mutual	7.98	8.72
Performance Plus	7.54	8.30
Planned Resources Fund	6.00	6.56
Pret et Rev.	7.37	8.10
Principal Growth	5.66	6.21
Provident Mutual	6.98	7.63
Prov Stock Fund	6.61	7.23
xPutnam Growth	10.20	11.15
Radisson	3.56	—
Regent Fund	9.88	10.80
Royfund	5.69	5.87
Sav Inv Am Pret	11.20	12.31
Spec	9.51	10.39
Taurus	5.71	6.27
xTechnol	7.42	8.09
Timed Investment Fund	6.72	6.75
United Accumulative	5.20	5.71
United Horizon	3.67	4.02
United American	2.87	3.15
United Venture	4.87	5.35
Universal Savings Equity	7.25	7.92
Western Growth	6.39	6.69
Winfield Growth	5.73	6.26
Xanadu	4.08	4.46
York Fund of Canada	5.62	6.10

x—Fonds americains

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¾%, 1er oct.	1970	99	99½
5, 1er juil.	1970	98	98½
6, 1er avril	1971	97	97¾
4¼, 1er sept.	1972	90½	91
7¼, 1er avril	1972	98	98¾
7, 1er avril	1973	96	96¾
8, 1er oct.	1974	99	99½
6¼, 1er dec.	1973	92½	93½
7¼, 1er avril	1974	95½	96½
5½, 1er oct.	1975	86	87
3½, 1er juin	1976	75½	76½
5½, 1er aout	1980	81	82½
4½, 1er sept.	1983	68½	69¼
5¼, 1er mai	1990	69¼	70½
5¾, 1er sept.	1992	75½	76½
6½, 1er oct.	1995	83	85
CN, 4 fev.	1981	65½	67
CN, 5, 15 dec.	1971	94½	95½
CN, 5¾ 1er jan.	1985	82	84
CN, 5, 1er oct.	1987	69¼	70½
Perpetuel 3		38	42
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7½, 15 mars	1990-93	83	85
BC Elec 6½, 1er av.	1990	76½	78½
Man Hy 7¼, 1er ao	1989-93	82¾	84¾
N.B. 7¾, 2 juil.	1988	86¾	88¾
NLFD 7½, 15 fev.	1988	83¼	85¼
NE 7½, 15 juin	1988	86¼	88¼
Ont Hy, 7¾, 18 juin	1989-94	88½	91
I.P.E. 7½, 4 jan.	1988	84	86
Que. 7½, 15 jan.	1985-88	82½	84½
MUNICIPALITES			
Mont, 1er jan	1988	77	79
or Mel 7¼ 1er mai	1988	83¼	85¼
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
INDUSTRIELLES			
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¼	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1965	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Nornda7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel B	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec ½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78½	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	75
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abela	16	19
Aconic	1	3
Advance	5	7
Albatross	5	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	5	15
Amer. Chib.	2	4
Americ	10	15
Amigo	25	50
Bald. Min.	3	5
Barington	45	55
Beacon	17	20
Beira	10	20
Beauport Hldg.	12	17
Black Cricket	50	75
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	6	8
Brosnan Cdn	30	35
Bruce P	1	2
Cambridge	5	10
Caprive	25	28
Carmount	27	32
Chesbar	3½	4
Clearwater	17	22
Cons. Shunsby	7	11
Copper AM	45	60
Creswell	50	60
Chromex	60	80
Cuvier	2	5
De Jour	35	45
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	55	65
Doral	1 40	1 65
Ducros	60	70
Dubisson	4	6
Expo Ungava	60	70
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	51
Gaspex	2	—
Gt LANckl	6¾	7¼
Gold Hawk	3½	5½
Hairen	18	22
Hanson	30	35
Hucamp	1 20	1 40
Independent	2	4
Indian Mt.	1 70	1 90
Joburke	2	4
Kardar Cnd.	90	1 10
Juma	6	8
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Kukatush	1 50	2 00
Lke Beaver House	10	12
Leeds Mtls	8	13
Lun Exho	30	35
Magama	10	14
Madex	10	20
Matt Berry	45	50
Midland Nckl	47	52
Mija	38	42
Mogar	14	17
Molybia	5	10
Murky Fault	1⅛ 50	1 70
Maganta	30	60
Natl. Mal.	1 00	1 20
Nemrod	30	40
New Ass Dv	17	19
New Baska	10	20
New Hosco	1 15	1 35
New Insco	13	16
New Lorie	10	12
New Miller Pl	12	14
New Pascalis	35	45
Nickel Offsets	35	40
Nordic I	1 75	1 95
North Shore	25	30
Nouvelle	20	—
Pacific Nickel	30	40
Pango	1 90	2 10
Radio Hill	30	35
Ram Pete	1 70	1 90
Rand Mal.	3	5
Renzy	95	1 05
September Mt.	15	25
Sarimco	9	11
Stump	15	20
Sogepet	1 00	1 10
Sturdy ML	47	50
Superior Acid	60	70
Spanish R	22	27
Silver Eureka	1 00	2 00
Tagami	27	30
Talisman	47	50
Tara	1 00	1 10
Universal	37	40
Valdex	73	78
Wee Gee	80	100
Westfield	2 00	2 25
Westville	5	10
Yellow Rex	17	20
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

A.G.F.	3 60	3 70
Aquacara	3½	4
Bque d'Economie Que.	5½	6½
Bushnell TCA	19	19¾
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dyn	4	4½
C Theatres	5½	6½
Crown Life	36	37
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5½
Electron As	8	9
Facs Data	3¾	4¼
Gen Impact	12	13
Grenache	1 75	2 25
Hamilton Trust	9 50	10 00
H. M. Taxsaver	1 20	1 40
Impiace El	3 00	4 00
Inter Systscom	2¼	2½
Jolly Jumper	8¼	8¾
Kst Chemicals	4½	5
La Prevoyance	17½	18½
Les Prevoyants	6¾	7½
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	8	9½
London Life	80	83
Marinot Inc	2	2¼
Medcom	3	3¾
Peoples S	17¼	17¾
Rapid Data	6 50	7 00
Spar Aero	2½	2¾
Supersol	3¾	4½
Steadman Indus	23	24
Union Cdn Assur	5½	6½
Wellington Bk	1 25	1 75
Zodiac A	2 10	2 40

Marché des bestiaux

(PC) — La demande était bonne et les prix étaient stables, hier, au cours d'une séance active aux marchés de Montréal. Les arrivages ont été inférieurs à la semaine dernière, soit 542 bêtes à cornes, 326 veaux, aucun porc, agneau ou mouton.

Aucune taure n'a été vendue.

Le bon **boeuf** a obtenu $27.75-$28.25; le moyen, $26.50-$27.50; l'ordinaire, $24.75-$26.25.

Les bonnes **vaches** ont été vendues $21-$22.75; les moyennes, $19-$21.25; les ordinaires, $18-$19.75; celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve, $15.50-$17.75.

Les bons **taureaux** ont reçu $27.21; les moyens, $24.50, et les ordinaires $22.

Les bons **veaux** ont rapporté $42-$44; les moyens, $37-$40, et les ordinaires, $30-$34.50.

cote des grains

WINNIPEG

MARCHE A TERME

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Dec.	2.83	2.83¼	2.82½	2.82½
Mai	2.91½	2.92¼	2.91	2.91
Juil.	2.90¾	2.90¾	2.90⅛	2.90⅛
GRAINE COLZA				
Nov.	2.87	2.87	2.81	2.81
Jan.	2.86½	2.87¾	2.80¼	2.80¼
Mars	2.84	2.86	2.80½	2.80½
Mai	2.81½	2.82¾	2.77¾	2.78
AVOINE				
Dec.	71¼	—	—	71¼
Mai	72⅜	72⅜	72⅜	72⅜
Juil.	—	—	—	73½
ORGE				
Dec.	1.03½	—	—	1.03½
Mai	1.05½	—	—	1.05½
Juil.	—	—	—	1.06¼
SEIGLE				
Dec.	1.12¼	1.12¼	1.09¼	1.10
Mai	1.20⅜	1.20⅜	1.18½	1.18¾
Juil.	—	—	—	1.18⅜

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 71¼; ex 3 cw 69; 3 cw et ex 1 four. 68; 1 four. 66¾; 2 four. 61¾; 3 four. 58¾; four. melangee 34.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.03⅛; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.01⅛; 3 cw 2-rang et 1 four. 99¾; ¼ four. 97¾; 3 four. 91¾, 1¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.09⅜; 3 cw 1.04⅜; 4 cw 83½; ergotee 82; sur voie 1.09¾.

LIN: 1 cw 2.82½; 2 cw 2.76⅞; 3 cw 2.52½; sur voie 2.82⅛.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.81; No 2 Canadienne 2.66.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Dec.	1.42	1.42⅛	1.40½	1.40¾
Mars	1.43⅛	1.43⅞	1.42½	1.42⅝
Mai	1.43¾	1.44	1.42⅝	1.42⅞
Juil.	1.38½	1.39	1.38¼	1.38¼
Sept.	1.41⅜	1.41½	1.40½	1.40¾
MAIS				
Dec.	1.20¾	1.20¾	1.19¼	1.19¼
Mars	1.24	1.24	1.22¾	1.23
Mai	1.27	1.27¼	1.26	1.26⅛
Juil.	1.29⅛	1.29⅛	1.28⅛	1.28¼
Sept.	1.25½	1.25½	1.25	1.25
AVOINE				
Dec.	60	60⅜	59½	59⅜
Mars	64¼	64¼	64	64
Mai	67⅜	67½	67⅛	67¼
Juil.	67¼	67⅜	66⅞	66⅞
Sept.	68⅜	68⅜	68⅜	68⅜
SEIGLE				
Dec.	1.14¼	1.14½	1.12	1.12½
Mars	1.17½	1.17½	1.15½	1.15½
Mai	1.20¾	1.20¾	1.18½	1.18½
Juil.	—	—	—	1.18
Sept.	—	—	—	1.18
FEVES SOYA				
Jan.	2.48	2.48⅛	2.44¼	2.44½
Mars	2.54	2.54	2.50	2.50⅛
Mai	2.58	2.58⅛	2.54⅜	2.54¾
Juil.	2.61⅛	2.61⅛	2.56½	2.57
Aout	2.58½	2.58⅝	2.55½	2.55½
Sept.	2.49	2.49¼	2.47¾	2.48
Nov.	2.45	2.45	2.43½	2.44

Devises étrangères

Source: Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2917
Angleterre	Livre	2.5789
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2036
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Bresil	Cruzeiro	.2578
Chili	Escudo	.1103
Danemark	Couronne	.1437
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.1930
Hollande	Florin	.2987
Italie	Lire	.001716
Japon	Yen	.003014
Mexique	Peso	.0862
Etats-Unis	Dollar	1.07 5/8
Norvège	Couronne	.1507
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.2090
Pérou	Sol	.0248
Suède	Couronne	.2083
Suisse	Franc	.2494
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2401

Démission de trois administrateurs séniors de Revenue Properties Co. Ltd.

TORONTO (DJ) — Trois administrateurs seniors de Revenue Properties Co. Ltd., ont démissionné de leurs postes hier, au cours d'une réunion du conseil d'administration qui s'est tenue peu de temps avant l'assemblée annuelle de la compagnie.

Il s'agit de M. Alec J. Rubin, président de Revenue Properties, M. Harry Rubin vice-président exécutif et M. Berko Devor, vice-président senior.

M. Samuel Gotfrid, un des membres du conseil d'administration, a été élu à la tête de la compagnie et a présidé peu après la réunion annuelle qui a été de courte durée.

M. Gotfrid a déclaré aux actionnaires que la réunion devait être ajournée à cause d'une transaction irrégulière impliquant des comptables-vérificateurs qui a été découverte vendredi soir dernier.

Il a précisé qu'un administrateur de Revenue Properties avait prêté une somme de $12,500 à un des partenaires de la firme de comptabilité chargée de préparer le rapport annuel de 1968 pour Revenue Properties. Le prêt n'avait pas été divulgué.

Il a ajouté qu'une autre firme de comptabilité avait depuis lors proposé ses services.

M. Gotfrid a dit, par ailleurs, que des conseillers légaux seront consultés et que de plus amples explications sur les états financiers seront apportées. La compagnie reconvoquera la réunion annuelle dans le plus bref délai possible, a-t-il ajouté.

Le nouveau président a, en outre, fait savoir que M. Alec Rubin continuera d'agir comme vice-président en charge des opérations pour poursuivre les négociations déjà amorcées avec la firme Kaufman & Broad Inc.

$200,000
$200,000
DU NOUVEAU!
Chaque contribution de $2 peut vous valoir 2 prix!
en lingots d'argent
maintenant 154 prix
1er prix $100,000
nouveau 2e prix $20,000
3e prix $10,000
"As-tu envoyé ton $2"

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL
Taxe volontaire de la Ville de Montréal 015—20
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada
FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE
SIGNATURE:
NOM (EN LETTRES MOULÉES)
ADRESSE (NUMÉRO) (RUE) (APP.)
VILLE ZONE POSTALE PROVINCE PAYS
TÉLÉPHONE
$2 OU MULTIPLE DE $2
VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.
CHÈQUE MANDAT
JANV. FÉV. MARS AVRIL MAI JUIN JUIL. AOÛT SEPT. OCT. NOV. DÉC.
NOMBRE DE MOIS MONTANT TOTAL

Tirelire et placements

Les vieux préjugés ont la vie dure. Il y en a encore qui croient que ceux qui font des placements ont énormément d'argent . . . que les courtiers en valeurs ont tous avalé des manches de balais et qu'ils ne se pencheraient pas pour moins de $10,000 . . .

Illusions!

Aujourd'hui, vous n'avez certes pas besoin d'avoir $10,000 pour faire un placement. Si vous entrez chez Grant Johnston, même avec une tirelire, vous constaterez que tout le monde est à votre disposition, quelle que soit l'importance de votre portefeuille.

A la place de l'interminable ruban de papier qui mitraillait jadis la salle de son crépitement, vous voyez toute une série d'écrans de télévision. Il suffit de presser un bouton pour avoir, en moins de 10 secondes, tous les renseignements voulus sur n'importe quel titre figurant sur la liste. Le circuit fermé de télévision permet à tout notre personnel d'avoir constamment l'oeil sur le marché.

Venez donc faire un tour à la prochaine occasion.

Grant Johnston
LIMITED

2 Place Ville Marie • Suite 660 • Montréal 113 • Téléphone 866-7544
67 rue Richmond Ouest • Suite 701 • Toronto 1 • Téléphone 362-2831-362-1792
Terminal Towers • Suite 604 • Hamilton • Téléphone 529-8121

Membre: La Bourse de Montréal • La Bourse de Toronto • La Bourse Canadienne
L'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

nouveaux taux d'intérêt SUR DÉPÔT GARANTIS
à 5 ans 8¾%
3 à 5 ans 8 1/2%
1 à 3 ans 8 1/2%
270 à 364 jours . . . 8 1/2%
180 à 269 jours . . . 8 1/2%
90 à 179 jours . . . 8 3/8%
60 à 89 jours . . . 8 1/4%
30 à 59 jours . . . 8 %

FIDUCIE Prêt et Revenu
siège social à Québec
CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI
S.V.P. remplir et adresser votre chèque à:
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
QUÉBEC/850 Place d'Youville/Tél.: 529-6821/Jean-Guy Filion
MONTRÉAL/225 St-Jacques/Tél.: 288-1221/Roland Harrel
Montant: $. . . . . Durée. . . . ans
Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Minimum: $500.00. Un certificat officiel vous sera transmis.

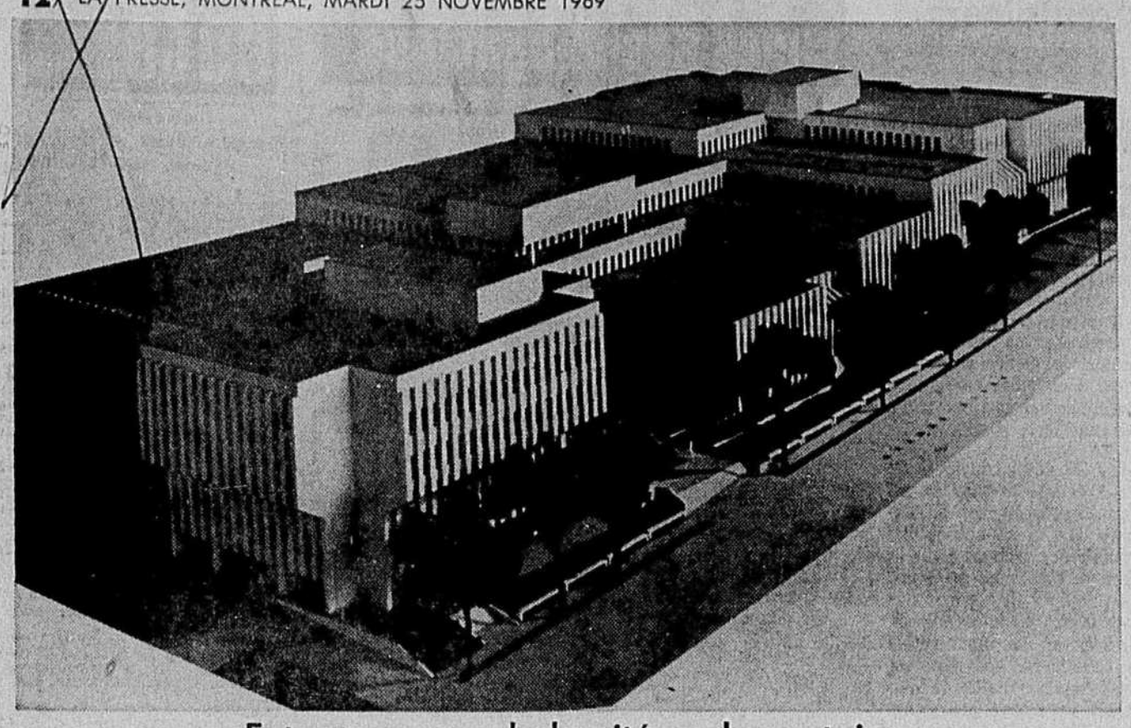

Future annexe de la cité parlementaire

Maquette des complexes "H-J" de la cité parlementaire, dont le contrat de construction a été signé par le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell. Le coût du projet, qui sera complété au cours de l'année prochaine, est de $13,000,000.

Au coût total de $13 millions

Québec: les complexes "H-J" de la cité parlementaire sont en voie de réalisation

QUEBEC — Le ministre des Travaux publics du Québec, M. Armand Russell, a signé le contrat pour la construction des complexes "H-J" de la cité parlementaire, Grande-Allée, Québec, en présence du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand.

Les entrepreneurs qui édifieront conjointement cet immeuble imposant sont: Janin Construction Ltée, de Montréal, et Komo Construction Inc., de Duberger.

Le montant du contrat est de $9,447,000.

Il y a un an que l'on dévoilait la maquette des édifices "H-J". Depuis, on a démoli les vieilles maisons qui occupaient le terrain et l'on a procédé aux travaux d'excavation.

Coût total: $13 millions

L'octroi du contrat de construction s'est fait exactement à la date prévue au milieu de novembre 1969. Le coût total du projet, selon les estimations actuels, est d'environ $13,000,000 et l'on prévoit que la construction sera complétée au cours de l'an prochain.

L'édifice "J" abritera les bureaux du conseil exécutif et le "H", vaste construction à quatre et trois étages dont les toits forment plusieurs paliers, logera les bureaux de divers ministères.

Tous les éléments de ces immeubles, de même que leur hauteur, mettront en valeur les bâtiments actuels du parlement. Les complexes "H-J" auront un espace pour le stationnement de quelque 585 automobiles, au sous-sol, et ils seront reliés aux édifices actuels du Parlement par un réseau de tunnels souterrains.

Il y a un an

La maquette des édifices "H-J" était dévoilée il y a un an, plus précisément, le 1er novembre 1968, par le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell, en présence du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, et de nombreux membres de l'Assemblée nationale, dont presque tous ceux de la région de Québec.

On avait alors annoncé que l'octroi du contrat de construction serait fait vers le milieu de novembre 1969. En fait, après examen des soumissions, le contrat était accordé en principe le 15 de ce mois et la signature officielle a eu lieu la semaine dernière.

La superficie totale est de 350,000 pieds carrés.

Janin et Komo, les plus bas soumissionnaires ($9,447,000), ont 21 mois pour compléter les travaux.

Les complexes "H-J", dans leur conception, tiennent compte des études et des vues de la Commission d'aménagement de Québec. Situés dans le quadrilatère formé par la Grande-Allée, la Place Georges V, la rue Laurier et le Chemin du Parc débouchant sur la Grande-Allée, le complexe "H" répond à un besoin urgent de 250,000 pieds carrés d'espace à bureaux et le "J" relogera le Conseil des ministres suivant des normes convenables.

L'aménagement architectural respecte absolument l'emplacement. Le rez-de-chaussée en trois grands paliers épouse le profil du terrain. Les entrées des stationnements (pour 500 voitures) se feront par la rue Laurier, laissant la Grande-Allée libre et permettant ainsi de conserver les arbres centenaires qui la bordent.

Tout en utilisant la technologie la plus moderne, on a voulu conserver le caractère, la "couleur" du vieux Québec. L'immeuble historique connu sous le nom d'Hôtel du Gouvernement sera mis en relief par les complexes "H-J".

Les espaces intérieurs pourront se transformer facilement, s'adaptant économiquement aux besoins changeants de l'administration.

Pour la climatisation, on a choisi un traitement de façade très économique. Les tubes de béton qui font le modelé robuste de façades conduiront l'air vers les plenum, réduisant la pénétration du soleil, et ainsi diminueront les charges de climatisation, et formeront un mur extérieur à faible pourcentage vitré pour assurer une grande flexibilité.

L'aménagement extérieur sera traité sobrement en tenant compte des grands espaces verts qui l'entoureront. La rue s'élargira jusqu'au bâtiment sans obstacle. Ainsi le terrain monte ou descend doucement vers le bâtiment.

Les toits qui seront vus des étages supérieurs, ou de l'Hôtel du Gouvernement, seront aménagés de façon à fractionner les grandes surfaces des toits. En formant les abris pour la mécanique, qui dépasse les toits, on a pris grand soin de les intégrer au reste du bâtiment.

Contrats de forage pour rechercher du pétrole au Sinaï accordés à une compagnie canadienne

M. John M. King, président de la King Resources Co. de Denver Colorado, une puissante compagnie américaine de prospection, a déclaré hier qu'une firme canadienne, Kenting Ltd., de Toronto, a obtenu des contrats de forage pour rechercher du pétrole dans des régions contrôlées par Israël.

Des études ont montré que la péninsule du Sinaï conquise par Israël en 1967 au cours de la Guerre de Six Jours présente de sérieuses possibilités de gisements pétroliers.

M. King a prédit que les forages commenceraient bientôt, en dépit du conflit Israélo-Arabe. Les études préliminaires ont couvert ce que M. King a appelé "le petit Israël et le grand Israël, faisant allusion aux frontières originales du pays et aux territoires récemment conquis et occupés. Il a aussi mentionné les grandes possibilités de découvrir des gisements de pétrole dans les régions du littoral méditerranéen contrôlées par Israël.

Le président de King Resources Co. a dit que sa compagnie n'avait pas de concessions en Israël, et que si on découvrait du pétrole, il appartiendrait à ce pays, où la firme opère sous contrat avec le gouvernement.

Un porte-parole de la compagnie Kenting de Toronto a déclaré de son côté que sa compagnie avait seulement loué des installations de forage pour $5,000,000 à la firme Midbar, une compagnie anglaise filiale d'une firme contrôlée par King Resources Ltd.

Des rapports en provenance du Caire font état de menaces de la République Arabe Unie de détruire les installations de la compagnie Kenting, si elle commence les travaux de forage dans le secteur du golfe de Suez. Ces forages se feraient en face du champ pétrolifère exploité conjointement par la Standard Oil of Indiana et la RAU.

Les gouvernements britannique et américain se sont montrés inquiets devant les opérations de prospection en cours sur les territoires pris par Israël à la République Arabe Unie.

Un porte-parole du gouvernement britannique a déclaré que les implications légales de l'entreprise étaient actuellement à l'étude. A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré, hier, que le Canada n'avait pas été approché par le gouvernement de la RAU au sujet de la participation canadienne au plan israélien d'exploitation des ressources pétrolières de la partie est du golfe de Suez.

Le porte-parole commentait un rapport paru dimanche dans le journal Al Akhbar, suivant lequel l'Egypte avertissait les gouvernements britannique, américain et canadien qu'ils seraient tenus responsables de tout accord illégal passé entre les compagnies pétrolières et Israël.

"Le gouvernement est au courant qu'une compagnie de Toronto et Calgary (Kenting) a loué des équipements à Midbar, une firme anglaise, pour des opérations de forage", a déclaré le porte-parole.

"Nous savons que la compagnie Midbar fait des forages dans diverses parties du monde, mais nous ne savons pas où le matériel loué à Midbar par Kenting est utilisé."

ÉDIFICE BOARD OF TRADE
300, RUE ST-SACREMENT
BUREAUX A LOUER
Espace variable selon besoin
Services habituels
TELEPHONEZ AU SURINTENDANT à :
878-4651

Hertz Truck Rental

Des tracteurs et des remorques, Hertz en a! Tracteurs à essence à un essieu arrière et diesels à deux essieux arrière, tracteurs à cabine-couchette avancée, remorques fermées et remorques ouvertes de 40 et 45 pieds.
Appelez 336-3300 ou venez nous voir aujourd'hui pour louer un camion Ford ou d'autres marques réputées.

2105, Côte de Liesse (près centre d'achats Rockland), 336-3300
745, ave. Halpern (Dorval), 631-1788
545, boul. Taschereau (Greenfield Park), 672-5410

Des pneus censés conformes ne résistent pas à certains tests

WASHINGTON, (PA) — Le secrétariat des Transports, aux Etats-Unis, vient de découvrir que certains pneus, fabriqués par quatre grands manufacturiers américains, n'ont pu résister à 30 épreuves de conformité sur les 120 qu'on leur a fait subir dans des laboratoires indépendants, bien que ces pneus étaient censés être conformes aux normes de sécurité du gouvernement. Il s'agissait d'épreuves de résistance, de solidité et de comportement à haute vitesse.

L'industrie du pneu, toutefois, affirme que ces résultats "donnent une bien fausse idée de la situation". Selon M. Ross Ormsby, président du Tire Industry Safety Council, "il vaut mieux tenir compte de l'expérience et de la satisfaction de millions d'automobilistes qui ont utilisé de bons pneus en toute sécurité pendant nombre d'années que du résultat de quelques examens de laboratoire". a toutes fins pratiques, le gouvernement des Etats-Unis n'a d'ailleurs pris aucune mesure contre les manufacturiers sur la foi de ces expériences.

Les pneus mis à l'épreuve venaient des compagnies Goodyear Tire and Rubber, B.F. Goodrich, Armstrong Rubber et Firestone Tire and Rubber. Des représentants de B.F. Goodrich et Firestone ont souligné que trop peu de pneus, sur les millions qu'on produit chaque année, ont été mis à l'épreuve pour qu'il soit possible d'en tirer de véritables conclusions.

Les pneus "Power Cushion" de Goodyear ont échoué à 18 épreuves sur 48: les "Silvertown 660" de B.F. Goodrich 6 épreuves sur 18 ; les "Custom Long Miler", les "Silvertown 770 et 990 Radial" et les "Silvertown Wide Profile" ont résisté à 14 épreuves; les "Armstrong PT100 et PT 120" ont échoué à 5 épreuves sur 26; les "Champion et Deluxe Champion" de Firestone, à une épreuve sur 14.

USA: projet de taxe contre la pollution

WASHINGTON. (PA) — Le sénateur William Proxmire a suggéré aujourd'hui une solution au problème de la pollution des eaux: une taxe fédérale imposée aux industries proportionnellement à la quantité de polluants qu'elles déversent dans les lacs et les rivières.

Le sénateur démocrate du Wisconsin est d'avis que l'adoption d'une telle mesure inciterait grandement l'industrie à réduire la partie de sa production qui est gaspillée en même temps qu'elle créerait des milliards de dollars pouvant servir à la construction d'usines de récupération des déchets dans les villes.

Avis aux détenteurs de certificats d'actions au porteur Classe "A" (maintenant appelées "actions privilégiées participantes, rachetables") de

FONDS F-I-C INC.

La Proposition de compromis ou arrangement en date du 29 janvier 1969 entre la compagnie et ses actionnaires Classe "A" et Classe "B" a été approuvée par les actionnaires Classe "A" et Classe "B" de la compagnie le 21 mars 1969 et les lettres patentes supplémentaires confirmant ladite proposition ont été émises en date du 15 avril 1969.
Depuis l'émission de ces lettres patentes supplémentaires, les actions Classe "A" sont désignées "actions privilégiées participantes, rachetables" et les actions Classe "B" sont désignées "actions ordinaires".
Les nouveaux certificats au porteur d'actions privilégiées participantes, rachetables, sont maintenant disponibles pour échange.
Vous êtes priés de transmettre vos certificats au porteur d'actions Classe "A" à l'agent de transfert, Trust Général du Canada, 909 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 101, P.Q., afin d'obtenir vos nouveaux certificats.
Montréal, le 24 novembre 1969.
Le secrétaire,
PIERRE MERCIER

banque provinciale

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada se tiendra en l'hôtel Reine-Elizabeth (Grand Salon), 900 ouest, rue Dorchester, Montréal, Canada, le mardi 9 décembre 1969, à quinze heures trente, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur toutes autres questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Directeur Général,
Raymond Primeau.

Montréal, le 8 octobre 1969.

Allez-vous à Boston?

Relaxez au Sheraton-Boston. C'est l'endroit où les hommes d'affaires occupés se retirent au coeur du nouveau Boston. 1000 spacieuses chambres climatisées, suites dans la tour, et chambres Ianai. Nourriture et détente excellentes dans 8 restaurants et salons.

Pour réservations assurées à des prix garantis, à Montréal composez 842-5861.

Hôtel Sheraton-Boston
Prudential Center
Hôtels et Motor Inns Sheraton. Un service universel ITT.

Banque Canadienne Nationale

95e rapport annuel

AU 31 OCTOBRE 1969

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil et président
Louis Hébert*
Vice-président et directeur général en chef
René Leclerc*
Vice-présidents
Wilbrod Bherer, C.R.*
Aristide Cousineau*
George T. Donohue
Jean Raymond, C.R.
J.-Jacques Beauchemin, C.R.
Laurent Beaudoin, C.A.
André Charron, C.R.*
Georges-O. Clermont*
Étienne Crevier
George A. Daly
Roger DeSerres*
Marc-H. Dhavernas
Gaston Élie
Henri Ferron, C.A.
J.-Claude Hébert
Roger Larose
André Latreille, ING.
Renault St-Laurent, C.R.
Alfred Tourigny, C.R.
Gérard White, C.A.

*Membre du Comité exécutif

ACTIF

	1969	1968
Encaisse et soldes dus par d'autres banques	$ 118,408,865	$ 84,495,468
Chèques et autres effets en transit, net	57,513,617	56,849,088
DISPONIBILITÉS DE CAISSE	$ 175,922,482	$ 141,344,556
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada et par des gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie	285,840,739	304,857,647
Autres valeurs mobilières, n'excédant pas le cours du marché	119,332,333	104,635,549
Prêts sur titres, au jour le jour, à demande ou à court terme, à des agents de change et à des courtiers en valeurs de placement, garantis	78,771,148	71,975,154
ACTIF RAPIDEMENT RÉALISABLE	$ 669,866,702	$ 622,812,906
Autres prêts, y compris les prêts hypothécaires, moins provision pour pertes	919,333,931	761,004,725
Immeubles sociaux au prix coûtant, déduction faite des amortissements	19,247,658	18,181,207
Valeurs des compagnies contrôlées par la Banque et prêts à ces compagnies	6,239,150	3,649,500
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties ou de lettres de crédit	56,550,781	5,034,763
Autres éléments d'actif	386,575	834,465
	$1,671,624,797	$1,411,517,566

PASSIF

Dépôts	$1,518,147,566	$1,314,898,283
Acceptations, garanties et lettres de crédit	56,550,781	5,034,763
Autres éléments de passif	5,421,988	2,809,884
Réserves pour pertes	26,745,618	25,788,027
CAPITAL: Autorisé: 12,500,000 actions de $2.00 chacune—$25,000,000		
Versé: 6,000,000 actions de $2.00 chacune	12,000,000	12,000,000
Fonds de réserve	52,000,000	50,000,000
Bénéfices non répartis	758,844	986,609
	$1,671,624,797	$1,411,517,566

FONDS DE RÉSERVE

Solde au début de l'exercice	$ 50,000,000	$ 49,000,000
Montant viré des bénéfices non répartis	2,000,000	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 52,000,000	$ 50,000,000

REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

REVENUS:	1969	1968
Revenus des prêts	$ 75,177,032	$ 57,613,703
Revenus des valeurs	25,804,935	21,121,879
Autres revenus d'exploitation	17,218,088	14,626,539
Total des revenus	$ 118,200,055	$ 93,362,121
DÉPENSES:		
Intérêts sur dépôts	$ 53,678,855	$ 37,680,645
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	30,060,097	26,563,130
Frais relatifs aux immobilisations, compte tenu des amortissements	7,422,285	6,645,234
Autres frais d'exploitation, incluant une provision pour pertes sur prêts établie d'après la moyenne des pertes encourues durant les cinq derniers exercices	9,589,583	8,392,623
Total des dépenses	$ 100,750,820	$ 79,281,632
Solde des revenus	$ 17,449,235	$ 14,080,489
Virement aux réserves pour pertes	5,500,000	3,500,000
Bénéfices avant impôts sur le revenu	$ 11,949,235	$ 10,580,489
Provision pour impôts sur le revenu s'y rapportant	6,217,000	5,561,000
Solde des bénéfices de l'exercice	$ 5,732,235	$ 5,019,489
Dividendes	3,960,000	3,480,000
Montant reporté	$ 1,772,235	$ 1,539,489
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS: Solde au début de l'exercice	986,609	447,120
	$ 2,758,844	$ 1,986,609
Montant viré au Fonds de réserve	2,000,000	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 758,844	$ 986,609
Bénéfice net par action	$ 0.96	$ 0.84

RÉSERVES POUR PERTES

Solde au début de l'exercice: Générales	$ 21,771,960	$ 17,996,862
Libres d'impôts	4,016,067	3,880,479
	$ 25,788,027	$ 21,877,341
Ajouter: Virement des revenus de l'exercice	5,500,000	3,500,000
Pertes sur prêts, moins la provision incluse dans les autres frais d'exploitation (solde net créditeur)	98,773	584,522
Autres profits et pertes extraordinaires, net	804,326	37,910
	$ 32,191,126	$ 25,999,773
Déduire: Profits et pertes sur valeurs, incluant les moins-values des valeurs autres que celles des gouvernements du Canada et des provinces, afin de les réduire à des montants n'excédant pas le cours du marché	2,508,508	211,746
Provision pour impôts sur le revenu	2,937,000	—
Solde à la fin de l'exercice	$ 26,745,618	$ 25,788,027
Générales	$ 19,428,463	$ 21,771,960
Libres d'impôts	7,317,155	4,016,067
	$ 26,745,618	$ 25,788,027

Note — La Banque, au cours de l'année 1969, a vendu à des tiers 40% du capital-actions de sa filiale en propriété exclusive Banque Canadienne Nationale (France) et, en conséquence, est maintenant tenue d'inscrire sa participation sous le poste "Valeurs des compagnies contrôlées par la Banque et prêts à ces compagnies" au lieu, comme par le passé, de comprendre les postes d'actif et de passif avec ceux de la Banque.

Le président Louis Hébert

Le vice-président et directeur général en chef René Leclerc

Rapport des vérificateurs aux actionnaires. Nous avons examiné le relevé de l'actif et du passif de la Banque Canadienne Nationale au 31 octobre 1969 ainsi que les états de ses revenus, dépenses et bénéfices non répartis, de ses réserves pour pertes et de son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.
A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Banque au 31 octobre 1969 ainsi que ses revenus, dépenses, bénéfices non répartis, réserves pour pertes et son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date.

Vérificateurs: JEAN LACROIX, c.a. de Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés • FRANK T. DENIS, c.a. de Peat, Marwick, Mitchell & Co. • Montréal, le 18 novembre 1969

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Aetna In	500	155	155	155	—15
Agnico	700	118	118	118	
Akaitcho	500	60	60	60	— 1
Allied Mng	z117	115	110	110	
Am Larder	2800	67	65	66	— 2
Argosy	9500	98	86	98	+12
Bankeno	2350	615	605	605	—30
Bankfield	500	8½	8½	8½	
Barnat	1000	53	53	53	+ 1
Belcher	1000	53	53	53	— 2
Bethlm	2766	$18⅛	17¾	17¾	— ⅛
Bralorne	z10	315	315	315	
Brunswk	100	870	870	870	+20
Cadillac M	1500	14½	14	14	+ ½
Cam Mine	1004	33½	33½	33½	
Camflo	200	365	360	365	+10
Cam Chib	350	$10½	10⅛	10½	
C Jamiesn	3000	170	168	168	— 2
C Lencourt	1000	22	22	22	+ ½
C Malart	1600	37	37	37	
Casslar	2740	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Cent Pat	z5	265	265	265	
Chemaloy	600	286	285	285	—10
Chesvl	39500	27	25	26½	+1½
Chimo	600	165	163	165	— 3
Con Fardy	200	325	325	325	— 5
C Morisn	115	500	500	500	
Conwest	385	$12⅞	12¾	12¾	— ¼
Cop Fields	3200	159	155	159	— 1
Cop Man	3500	20	19	19	+ 2
Craigmt	325	014	14	14	— ⅛
Crowbank	500	18	18	18	
Deer Horn	2000	12	12	12	
Denison	1012	48	48	48	
Dicknsn	100	245	245	245	+10
Dome	z33	$51½	51½	51½	
D Explor	400	150	150	150	
Donalda	1000	32	32	32	+ ½
Dynasty	z50	$17	17	17	
East Mal	z25	185	185	185	
East Sull	100	685	685	685	
F Mar	200	190	190	190	— 5
Frobex	800	152	152	152	
Goldray	z66	195	195	195	
Gortdrm	1000	475	475	475	+10
Granduc	520	950	950	950	+10
Gunnar	1700	165	162	162	— 3
High-Bl	2450	500	475	500	+35
Huds Bay	190	$84¼	84	84	—1½
IHall e	100	450	450	450	+25
Iron Bay T	100	365	365	365	
Irish Cop	1000	18	18	18	
Iso	2400	234	230	234	+ 4
Jele&	1026	33½	33½	33½	—1½
Jonsmith	2000	13½	13¼	13½	+ ¼
Jorex Ltd	500	156	156	156	— 4
Joutel	7000	165	163	163	— 2
Jowsey	2000	60	60	60	+ 2
Kam Kotia	500	355	355	355	
Kenn Hold	3400	51	49	50	— 1
Kerr Add	1013	$13⅜	13¼	13⅜	— ¼
K Anacon	566	58	58	58	— 1
Kilembe	100	600	600	600	—375
Kirk Twns	z200	42	42	42	
L Dufault	5480	$15⅜	15	15⅜	+ ⅜
L Shore	z53	375	330	330	
Langis	1000	12	12	12	
Leitch	900	245	245	245	
Louvicrt	7000	23	22	22	— 2
Lytton M	2630	340	335	335	— 5
Madeline	500	630	630	630	
Madsen	200	143	143	143	
Man Bar	300	111	110	110	— 5
Match	1000	16	16	16	
Matt	1455	$28¼	27¾	27⅞	+ ⅛
Maybrn	20400	21	20	20	+ 1
Mc Adam	z200	75	75	75	
Mc Intyre	z6	$142	142	142	
Mentor	1500	80	80	80	+ 2
Merrill	100	355	355	355	
Min-Ore	1000	14	14	14	
New Ath	2000	26	25	26	
New Cal	1000	36	36	36	+ 1
N Goldvue	3000	7	7	7	
N Harri	1000	10	10	10	+ ½
N Imperal	4000	300	296	296	— 4
N Kelore	500	7	7	7	
N Que Ragl	1116	$20	20	20	
Norlex	3500	40½	40	40	
N Coldstm	100	200	200	200	
Northgat	3227	$14⅛	14	14	— ⅛
N Rock	z400	62	60	62	
Obaska	500	13	13	13	— ½
Obrien	z100	40	40	40	
Opemska	425	$13	13	13	
Patino	491	$46	46	46	
Pce Expl	4000	100	95	100	
Pine Point	z10	$39	39	39	
Placer	225	$44¼	44¼	44¼	+ ¼
Pure Silv	200	370	370	370	—10
Que Man	1000	26	26	26	+ 1
Q Mattgmi	425	116	115	115	+ 1
Radiore	500	48	48	48	
Reeves	200	310	310	310	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Rio Algom	z12	$19⅛	19⅛	19⅛	
Roman	400	012¾	12¾	12¾	
Ryanor	z300	22	22	22	
Sherr	18760	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Sisco	825	300	300	300	
Stanrck	100	270	270	270	— 5
Steep R	100	445	445	445	
Sullivan	720	800	800	800	
Teck Cor A	350	795	795	795	+10
Teck Cor B	z40	680	675	680	
Tex-Sol	540	50	50	50	
Tombill	1000	135	135	135	— 2
Towag	1000	33½	33½	33½	
Tribag	500	122	122	122	— 3
Upp Can	200	240	240	240	+ 5
Wilco	2000	35	35	35	+ 1
Willroy	z15	95	95	95	
Windfall	1000	16	16	16	— 1
Wr Harg	z50	200	200	200	
Zenmac	4000	14	13	14	+ ½

PETROLES

Asamera	z8	$21	21	21	
Banff	220	$11½	11½	11½	+ ⅛
CS Pete	100	570	570	570	— 5
C Dehi	z70	470	470	470	
C Ex Gas	800	605	600	600	—1
C Li Pete	200	110	110	110	+ 4
Cdn Sup O	525	$31	31	31	— ½
Charter Oil	500	930	930	930	+ 5
Chieftan D	z25	$11½	11½	11½	
Clark Can	600	300	300	300	
C East Cr	200	315	315	315	— 5
Dynamic	525	183	180	180	
Ensign Oil	400	365	365	365	—15
French Pt	550	735	735	735	—10
Gr Plains	100	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Int Helium	1000	65	63	63	— 2
Mill City	5350	210	205	205	—10
Nat Pete	100	375	375	375	+15
N Cont	3400	132	130	132	— 2
N Davies	8000	20	19	20	+ ½
Numac	300	745	745	745	
Permo	600	105	100	101	— 4
Place G	2150	181	176	176	— 5
Ranger	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ¼
Triad Oil	325	440	425	430	+ 5
Ulster Pet	1600	229	226	226	+ 1
Vandoo	1100	17	17	17	
Voyager P	150	530	530	530	+ 5
W Decalta	350	835	825	830	—15
W Decit w	300	440	425	440	—10

INDUSTRIELLES

Abel Black	400	$6¼	6	6	— ⅜
Abitibi	4921	$12⅜	12¼	12¼	
Acklands	1050	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Acres Ltd	200	$18½	18½	18½	— ¼
Agra Vegt	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
Agratec I	z50	$11⅞	11⅞	11⅞	
Alta Gas T	600	$41	41	41	
Algoma St	7475	$14½	14½	14½	— ⅛
Algon	150	350	350	350	+ 5
Alcan	1610	027⅛	27	27⅛	— ⅛
Ang CT 4½	z5	$27¾	27¾	27¾	
Aquitaine	1300	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Argus	z15	$20	20	20	
Argus C pr	1600	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Asbestos	50	$27	27	27	— ½
Atco Ind	z25	$15¼	15¼	15¼	
Atl Sugar	405	$7⅛	7⅛	7⅛	
Atl Sug pr	30	$62	62	62	— ¼
Atl Sug w	100	240	240	240	+15
Bahama	3000	48	46	48	+ 2
Bank Mtl	923	$16½	16½	16½	
Bartaco	100	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Beaver L	z20	$16	16	16	
Belding L	200	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
Bell Canad	1154	$42⅝	42½	42½	
Block Bros	625	$7⅜	7⅜	7⅜	
Bombrdier	225	$20	20	20	— ¼
Bramalea	475	$5½	5½	5½	
Bramal w	200	415	415	415	+15
Brascan	350	$14⅞	14⅞	14⅞	
BC Frest p	z15	$42½	42½	42½	
BC Sugar	350	$18¾	18⅝	18⅝	+ ⅛
BC Phone	630	$70½	70	70	— ½
BCPh 6pr	110	$78	78	78	+ 2
BCPh 1956	z10	$60	60	60	
Brinco	503	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Buntin Rld	100	$12	12	12	
Cad Dev	400	$7	7	7	
CAE Ind	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Calgary P	310	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Calvrt Dis	2000	90	85	85	
Cambridg	350	$8	8	8	— ¼
Campeau	100	$6	6	6	
Can Cem	120	$28¾	28¾	28¾	
Can Malt	100	$22⅜	22⅜	22⅜	
C Packrs	z50	$18¾	18¾	18¾	
Can Perm	200	$12½	12½	12½	— ¼
Cdn Brew	650	$8⅞	8¾	8⅞	
Cdn Can A	145	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Cdn Equty	600	$8½	8½	8½	
C Curtis	800	93	90	90	— 5
CGoldie	800	$7⅜	7¼	7⅜	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
C Hydro	1830	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
C Imp Ban k	590	$22	22	22	— ⅜
C Ind Gas	3725	$10	9⅞	10	+ ⅛
CIL	100	$14¼	14¼	14¼	
C Interurb	100	390	390	390	—10
C Interurb p	300	$9¼	9¼	9¼	
C Marconi	100	$5	5	5	
CP Inve pr	z150	$31⅜	31⅜	31⅜	
C Pinve w	570	785	780	780	—10
CPR	700	$72¼	71¾	72¼	— ¼
CPR $3. pr	600	$9⅛	9	9	
Cdn Tire A	218	$67¼	67¼	67¼	+ ¼
C Util w	100	995	995	995	—55
Canron	z50	$18⅛	18⅛	18⅛	
Capit Div	2900	370	370	370	+ 5
Carrier JD	300	$15¼	15¼	15¼	
CDRH Ltd	500	$9¼	9¼	9¼	
Chrysler	160	$40	40	40	— ½
Clairton	z25	135	135	135	
Cominco	475	$29	29	29	
C Holiday I	490	$13¾	13¾	13¾	
Compu	13375	$11¾	11½	11¾	+ ⅜
Con Bath	200	$23	23	23	— ⅛
Con Bath p	50	$20	20	20	— ½
Con Bath w	120	260	260	260	
Con Bldg	200	170	165	165	— 5
Con Textile	400	$14	13½	13⅞	+ 1
Con Distrb	2504	$18	17¾	18	
Cons Gas	1430	$15⅛	15	15	— ¼
Control F	1000	$5⅛	5	5	— ¼
Corby vt	25	$27	27	27	— ⅛
Costain R	z20	$5¼	5¼	5¼	
Crain R L	z35	$20½	20½	20½	
Crow Nest	64	$52¼	52	52¼	—1¼
Crush Intl	z65	$14	13⅝	13⅝	
Cygnus A	200	$7	6¾	7	
Distl Seag	940	$54½	54½	54½	
Dome Pete	z75	$75	74¼	74¼	
Dofasco	935	$23	22⅞	23	+ ⅛
Dom Glass	z50	$19½	19½	19½	
Dom Lime	200	400	400	400	—10
Dom Store	z50	$13¾	13⅜	13¾	
Domtar	2130	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Douglas L	200	265	265	265	
DR GLtd	550	$12½	12¼	12¼	— ⅜
Dustbane	z30	$23¾	23¼	23¾	
Dylex Div	z50	$12	12	12	
E-L Fin w	100	495	495	495	
Electro Ild	2000	$40¾	40	40½	+ ½
Exquisite	100	$6⅝	6⅝	6⅝	
Falcon	540	$157½	157½	157½	— ½
Fed Grain	z15	$5¾	5¾	5¾	
Finning T	300	$13	13	13	
Fleet Mfg	3550	165	150	165	+15
Fleetw'd	z10	$22	22	22	
Ford Cnda	125	$64	64	64	+ ⅜
Fraser	z5	$27	27	27	
Gaz Metr	z155	$15	14⅞	15	
Gen Distrb	1600	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
GMC	z26	$78	78	78	
Genstar L	z25	$12¾	12¾	12¾	
Gesco Dis	200	$10	10	10	— ½
Gdn Mang	300	$12½	12½	12½	
Goodyer	30	$150	150	150	
GL Paper	z10	$24¼	24¼	24¼	
G LPower	250	$19⅞	19⅞	19⅞	
Gt W Life	145	$124½	124½	124½	— ½
Greyhnd	100	$13	13	13	
Guar Trst	z5	$10¼	10¼	10¼	
Gulf Can	400	$18¾	18½	18½	
Hardee	200	100	100	100	+ 4
Hardee pr	25	$55½	55½	55½	—4½
Hard Crp A	200	$17½	17½	17½	
Harveys F	1030	$6½	6½	6½	— ¼
Hays Dna	115	$11½	11½	11½	+ ⅜
Home A	z64	$34½	34¼	34½	
Horne Pit	100	305	305	305	
Howdn DH	200	$6	6	6	
H Bay Co	1400	$20½	20½	20½	+ ¼
HB Oil G pr	35	$57½	57½	57½	+ ½
Husky Oil	575	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Husky B pr	50	$40½	40½	40½	— 1
Imp Gen w	z25	155	155	155	
Imp Life	z5	$165	165	165	
Imp Oil	663	$16⅜	16½	16⅜	
Imp Tob	z10	$13	13	13	
Ind Accept	625	$15⅜	15½	15½	— ⅛
In Acc	100	555	555	555	—15
Inglis	125	$13⅜	13⅜	13⅜	
In-end Gas	150	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Inspiratn	3300	67	65	65	— 3
IBM	z4	$365	363	365	
I Nickel	12917	$44⅜	43½	44⅛	+ ⅛
Int Util	1920	$28⅛	28	28⅛	— ⅛
Int Util A	200	$29	29	29	— ½
Int Div	100	160	160	160	—10
Int Pipe	360	$21⅜	21½	21½	— ⅛
Int Pipe w	z25	975	975	975	
Inv Grp S p	100	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
In Ovrseas	z15	$37½	37⅜	37⅜	
Irwin Toy	320	16	15⅞	15⅞	— ⅛
ITL Ind	150	$13½	13½	13½	+ ⅛
IWC Ind	500	450	445	450	
James Ind	z40	$5½	5¼	5½	
Jefferson	1367	$12¼	12¼	12¼	
Jeffersn w	z50	650	650	650	
Jockey C	800	485	480	485	+ 5
Kaiser Re	425	$18½	18⅜	18½	— ⅛
Kaps Tran	3325	$10¾	10½	10½	
Kelly D A	150	$7¼	7¼	7¼	
Labatt	365	$29⅜	29⅛	29⅜	
Labatt pr	1225	$30	29½	29¾	+ ⅛
Laidlaw	z25	$11	11	11	
LOnt Cem	101	295	295	295	+ 5
Lau Fin	z5	$6½	6½	6½	
Lau F 1.25	200	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Leigh Inst	z5	$30¼	30¼	30¼	— ¼
Life Inves	225	$10	10	10	
Lob Co B	825	$7⅛	7	7	
Lob Co pr	z20	$25	25	25	
Locana	1000	1.0	1.0	1.0	
Lob M	z25	$7½	7½	7½	
MB Ltd	500	$23⅜	32⅜	32⅞	+ ⅛
Magnetics	700	225	220	220	— 5
Maritime	z8	$16½	16½	16½	
Markboro	126	$5⅜	5⅜	5⅜	
Mass-Fer	155	$17	17	17	— ⅛
MEPC	z12	405	405	405	
Molson A	500	$20¾	20½	20¾	
Moore	2110	$35⅜	35½	35⅝	
Morse A	200	$16	16	16	
Neonex I	300	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
NB Tel	105	$12	12	12	— ¼
N Provid D	250	140	140	140	
Noranda	6403	$34¾	34½	34⅝	— ⅛
Nor Ctl G	540	$13¾	15⅛	15¼	+ ¼
Nor Ctl B p	180	$27	27	27	+ ½
Nor Ctl w	800	710	700	710	+10
NuWest H	200	$6¼	6	6	
Oak Wood	100	$12	12	12	
Okanagan	300	325	315	325	
OSF Ind	1360	$9¾	9½	9¾	— ⅛
Oshawa w	226	680	680	680	+ 5
Pac Pete	650	$27	26¾	26¾	— ¾
Peace Riv	100	400	400	400	
Penningtns	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Prem Iron	100	$9	9	9	
Price Com	z111	$16	15⅝	15⅞	
Rank Org	4410	$14⅜	14¼	14¾	
Reed Ostr	z100	$22¾	22¾	22¾	
Reliman A	z45	$12¾	12¾	12¾	
Rileys D	100	375	375	375	—25
Rothmen	165	$19½	19½	19½	
Rothmn w	100	510	510	510	—10
Royal Bnk	1410	$22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
Royal Trst	z13	$27¼	27¼	27¼	
StL Corp p	60	$67	67	67	— 1
St Maurice	1100	150	150	150	+ 5
Scintrex	350	$13½	13⅜	13½	
Scot Mis pr	z20	$6	6	6	
Scotts	3900	$10½	10½	10½	
Shaw Pipe	z100	$16¼	16¼	16¼	
Shell Inv w	z142	$13⅛	13⅛	13⅛	
Shell Can	523	$27½	27¼	27½	
Simpsons	z170	$21	21	21	
Skyline H	200	$10	10	10	
Slater Stl	150	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Slater A w	z50	500	500	500	
Somville p	z25	$37	37	37	
Southam	50	$65½	65½	65½	— ½
Stafford	z25	400	400	400	
Steel Can	1523	$21½	21¼	21¼	— ¼
Steinbg A	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Texaco	105	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Thd CGInv	400	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Tiomn					
Tor Dm Bk	230	$22⅞	22⅞	22⅞	
TorWest					
Traders A	600	5.4	5.4	5.4	— ¼
Trader B p	1225	$26⅜	26½	26⅝	+ ⅛
Trader 66 w	100	3.5	3.5	3.5	—2
Tr 67 w 1					—10
Transair	z50	460	460	460	
					+ ¼
Tr Can Pl p	60	$38	38	38	
Trizec	600	7.0	7.0	7.0	+ 5
Trizec Crp	600	7.0	7.0	7.0	+ 5
Un Gas	1530	$15½	15⅜	15½	+ ½
Union Oil	z40	$43	42¾	42¾	
U Corp B	200	$17	17	17	
Un Fn Mgt	100	$12¾	12¾	12¾	+ ⅜
Van Ness	200	240	240	240	— 5
Vascan	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
Versatile	z20	$7¼	7¼	7¼	
Versatil A	340	$6¾	6¾	6¾	
Vic G Tr	205	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Vulcan	600	$8½	8½	8½	
Walk GW	500	$43¾	45¼	45¼	
Weldwod	z4	$17¼	17¼	17¼	
Wstburne	z65	$12⅞	12⅞	12⅞	
Westcst	110	$27	27	27	
W Pacific	900	$5¼	5⅛	5¼	
White Pas	965	$24¼	24	24¼	+ ⅜
White P w	z2	22	22	22	
Woodwd A	250	$18½	18½	18½	
YR Prop	700	$6¼	6¼	6¼	
Zellers	150	$12⅜	12⅜	12⅜	— ¼

Total des ventes 11:00 a.m. 551,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 24 nov.	—0.43	+0.60	—1.42	—1.19
Clôture 24 nov.	184.22	161.71	115.08	199.19
Haut — 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas — 196	164.25	157.24	97.85	188.46

vancouver

FERMETURE 24 NOVEMBRE

par la PRESSE CANADIENNE

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abidonne	1700	220	210	215	+10
Allied Rox	9600	65	61	62	—3
Ballindry	1175	210	200	200	—10
Bison	203	230	220	220	—20
Bralorne	500	211	211	211	+11
Castle	100	270	270	270	+5
Comercl	1000	21	20	20	—2
Dynalt	1000	375	375	375	—25
Embassy	18950	77	70	73	—1
Five Star	2500	21	21	21	—1
Futurity	3600	43	41	43	
Gt Reef	2700	68	65	68	
Manhattan	2020	85	83	85	+5
Merland	300	110	105	110	+5
Midland	9000	13	11	13	+1½
N Davies	2500	24	19	19½	—4½
Pr Pete	600	14	14	14	
Plains	11000	46	45	45	—1
Ponderay	400	150	145	150	+5
RC Vent	3500	155	150	155	
Snare	9500	23	19	19	—2½
Sunlite	1000	650	650	650	—5
Syracuse	3300	310	300	310	
TC Res	1600	155	150	150	—5
U Bata	21570	420	405	410	+5
W Ex	6000	52	50	50	—1

MINES

Adanac	4900	230	225	230	+5
Adera	13400	81	77	77	—5
Ajax	2000	19	19	19	—1
Alice Lk	4500	78	75	75	
Alwin	3800	129	126	126	—3
Anuk	16000	46	43	44	—2
Arlingtn	9700	55	52	55	+3
Arctic	25000	56	53	55	—1
Atlas	7825	198	180	185	—15
Avion	2225	395	390	395	+35
Benson	7000	56	55	55	—3
Belh Cop	550	$15½	15½	15½	— ½
Blue Star	6000	15	13	13	
Bornite	9000	30	29	29	—3
Boswell	5500	60	55	55	—5
Brenda	1710	$15¼	15	15	
Brenmac	29000	70	68	69	
Bullie	6600	415	385	390	—20
Buval	16600	56	51	53	—4
Calico	16000	32	30	30	—2
Calta	4000	60	55	55	—3
Canol	500	57	57	57	—3
Capri	35385	75	70	70	+8
Car Bell	5700	90	90	90	
Car Gold	600	110	110	110	—10
Casc Moly	6050	59	50	59	+10
Cass Con	1000	18	18	18	
Casino	85165	560	520	555	—20
Churchill	2400	700	69	700	
Coast Sil	317000	83	77	81	—1
Coleman A	300	325	325	325	+20
C Astra	132700	34	33	33½	
C Gem	5000	23	22	23	
C Rexspar	900	135	135	135	
C Skeena	9150	63	60	60	—3
C Vantor	4000	29	28	28	—2
C Cinch	8800	47	45½	46	
C McKin	4000	17½	17	17½	+ ½
C Pot	4500	9	8½	8½	— ½
Cop Ridg	12850	134	130	132	—6
Cop Soo	4500	11	10	10	
Cor Gulf	500	40	40	40	
Coronet	2000	63	61	63	
Crownex	2200	50	50	50	—5
Davis Kys	6825	480	465	470	—10
Dolly Var	7800	60	56	56	—4
Dundee	2500	16	16	16	
Early B	5400	220	215	215	—5
Fidelity	8000	27	27	27	—2
Giant Ex	1500	36	36	36	
Gt Masc	2800	275	275	275	—4
Gibralt	44700	360	330	330	—30
Granduc	100	950	950	950	—40
Hart	3650	170	150	150	—15
Hearne	3000	100	90	90	—5
Highmnt	2000	265	260	265	
Highpoint	2000	23	22	22	
Hogan	2000	30	29	29	—1
Int Prov	7500	53	50	51	—3
Int Tech	52400	125	112	116	—9
Iskut	2500	26	26	26	+1
Jason	300	100	100	100	
Jaye	2000	9½	9½	9½	
Jersey	17500	19	18	19	+ ½
Jericho	8800	20	16	16	—2½
Jesco	1000	25	25	25	—2
Kamloops	2000	16	15	15½	—1½
Kelly Lk	7600	50	48	48	
Kimberly	1000	70	70	70	+3
Kopan	2500	14	14	14	—1
Largo	9300	85	76	80	—6
Laura	195900	116	95	101	—14
Lend Prid	1600	23	23	23	—1
Lornex	100	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Lotton	100	345	345	345	+15
Madrona	8500	54	51	51	—3
Magnum	10510	405	370	380	—40
Mariner	1000	25	23	23	—5
Marshall	2

entre la poire et le fromage

Françoise Kayler

Les années '70

On ne craint plus maintenant de voir toute forme de repas remplacée par une pilule. Les prévisions sont en apparence plus rassurantes. La forme et la saveur des aliments seront sauvegardées: des études se poursuivent sur la mise au point de procédés d'extraction de protéines, d'origine minérale ou végétale, que l'on présentera sous forme de steak ou de poulet et que l'on aromatisera de la même façon. Ces nouveaux produits ne seront ni chair ni poisson, mais du moins, donneront-ils, plus qu'une pilule, l'impression de chair ou de poisson.

Les méthodes de cuisson, les appareils ménagers vont changer; les magasins d'alimentation vont se transformer et l'on prévoit même qu'ils pourraient disparaître complètement. M. S.B. Williams, sous-ministre de l'Agriculture du Canada déclarait récemment "... on pourrait bien à l'avenir, s'alimenter en s'adressant à des sociétés spécialisées en préparation des aliments et en service qui n'offriraient plus uniquement des mets chinois ou du poulet grillé, mais s'engageraient par contrat à fournir quotidiennement aux familles des repas tout préparés".

Aux Etats-Unis, M. Richard Brown, vice-président de l'Association nationale des Restaurants, prévoit que bientôt on ne mangera plus chez soi, mais au restaurant. En 1960, une famille américaine dépensait, par an, pour ses repas pris en dehors de la maison une somme de $230. En 1975, elle en dépensera $500.

Ce n'est pas la hausse du coût de la vie, mais un changement d'habitudes qui sera à la base de ces transformations: des familles moins nombreuses, plus de temps à consacrer aux loisirs, des chefs de famille plus jeunes, des mères qui travaillent à l'extérieur, des logements pourvus de mini-cuisines, des enfants qui vivent plus à l'extérieur qu'à l'intérieur, etc...

Ces pronostics ne sont pas réjouissants pour les amateurs de bonne chère, qu'ils soient gourmets ou gourmands. Ils devront pour subsister, appointer un chef particulier ou se mettrent eux-mêmes à faire la cuisine. On prévoit en effet que les spécialités qui marcheront le mieux dans ces restaurants seront le poulet frit et le hamburger; la prolifération des voitures fera augmenter les resto-routes; les véritables restaurants eux-mêmes devront réorganiser leurs cuisines et adopter le "réchauffer-servir" des préparations congelées.

Mais au fur et à mesure où les repas perdent leur rôle social ou sont pris à la sauvette, un mouvement contraire s'amorce. Tout comme naissent des boutiques de spécialités quand les magasins d'alimentation se dépersonnalisent, les clubs gastronomiques se multiplient.

Les premiers, les plus anciens de ces clubs, ont souvent eu une réputation de cercles fermés, réservés à ceux qui pouvaient se les payer. Les nouveaux sont souvent formés par des "gens comme tout le monde" désireux de s'adonner à un "art". Et c'est peut-être uniquement un art de détente que deviendra la cuisine, le jour où l'on ne sera plus que nourri scientifiquement et automatiquement. Un petit peu comme autrefois on faisait de la poterie pour des besoins de première nécessité et qu'aujourd'hui la fabrication de ces mêmes objets est devenue un "métier d'art".

Bientôt Noël

Cent-soixante millions de mandarines japonaises enveloppées individuellement dans du papier de soie et qui, si on les mettait côte à côte relieraient Victoria à St-Jean de Terre-Neuve, seront sur le marché jusqu'au début du mois de décembre. Aussi sûrement que revient décembre, reviennent les mandarines du Japon. Le Canada avait importé l'an dernier 60% de la production de ce pays destinée à l'exportation, battant ainsi tous les records.

Les mandarines ont les mêmes qualités que les oranges, mais elles sont beaucoup plus douces et d'un parfum moins acide. Elles ont l'avantage de s'éplucher et de se détacher en sections très facilement. Riches en vitamine C, elles sont indispensables aux enfants, aux adolescents, aux femmes enceintes, aux convalescents.

"Mandarine" se traduit en anglais par "tangerine".

* * *

Recevoir aux Fêtes pose souvent bien des problèmes. Qui inviter avec qui; comment décorer; comment ne pas dépasser son budget; que servir de nouveau?

Un petit livret rédigé clairement, contenant des suggestions pratiques, des recettes de "petites choses" à grignoter, de salades, de sandwiches, peut être obtenu gratuitement. Il suffit d'en faire la demande: "Suggestions pour réceptions", Case postale 129, Montréal.

* * *

Le "mincemeat" et le "plum pudding" font partie des plats traditionnels que certaines familles servent à Noël. L'un et l'autre sont malheureusement fort longs à préparer.

Sous l'étiquette Crosse & Blackwell, Nestlé (Canada) met ces deux produits sur le marché, "prêts à servir". Ils ont l'avantage de pouvoir attendre sur une tablette de cuisine le moment où l'on devra recevoir à l'improviste; on peut même les servir sans risquer de perdre son prestige de maîtresse de maison. Un coup d'oeil jeté à la liste des ingrédients explique qu'on puisse leur faire confiance à table.

Le "plum pudding" doit être sorti de sa boîte et réchauffé dans un four à 350 degrés après avoir été enveloppé dans une feuille d'aluminium. Il peut être servi tel quel ou accompagné d'une crème anglaise.

Le "mincemeat" peut être converti en tartes traditionnelles, en petits chaussons individuels et peut même servir à farcir des pommes au four.

Cuisinez au lait, au beurre, au fromage...

LEGUMES VERTS

1 boîte (19 onces) de haricots verts OU
1 paquet (10 onces) de haricots verts congelés
1½ c. à soupe de beurre
1½ c. à soupe de farine
¼ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de thym
½ t. de crème sure vendue dans le commerce
½ c. à thé de raifort préparé (horseradish)
1 c. à soupe de persil haché fin

● Faire chauffer les haricots (dans le cas de la conserve), les faire cuire (dans le cas des légumes congelés); les égoutter et mettre le liquide de côté.

● Faire fondre le beurre dans une petite casserole; incorporer la farine, le sel et le thym. Incorporer graduellement un quart de tasse du liquide de cuisson des haricots; ajouter la crème et le raifort.

● Faire cuire sur feu très doux en remuant constamment jusqu'à ce que la sauce épaississe (5 minutes environ). Napper les haricots avec cette sauce et saupoudrer de persil haché fin.

SALADE MEXICALI

1 t. de carottes râpées
1½ t. de chou "filamenté"
¼ t. de piment vert haché
¼ t. de céleri en dés
¼ t. de radis tranchés
¼ t. d'oignons verts hachés
2 tomates moyennes, coupées en dés
½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
⅓ t. de vinaigrette
½ t. de crème sure vendue dans le commerce

● Mélanger tous les légumes et ajouter les assaisonnements. Laisser reposer au froid pendant une demi-heure.

● Au moment de servir, égoutter et enrober de crème sure.

SALADE DE CONCOMBRES

3 concombres
1 c. à thé de sel
1 t. de crème sure vendue dans le commerce
2 c. à soupe de vinaigre blanc
½ c. à thé de sucre
¼ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
2 c. à soupe d'oignon haché fin

● Eplucher les concombres et les couper en rondelles fines; saler légèrement (1 c. à thé de sel), mélanger et laisser reposer une demi-heure en remuant de temps en temps. Bien égoutter.

● Mélanger tous les autres ingrédients et ajouter aux concombres.

POULET A LA CREME

1 t. de crème sure vendue dans le commerce
½ c. à thé d'estragon
½ c. à thé de thym
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de paprika
1 pincée de poudre d'ail (facultatif)
1 poulet de 3 à 4 livres
1 t. de miettes de céréales prêtes à servir
2 c. à soupe de beurre fondu

● Découper le poulet en quartiers.

● Mélanger la crème sure et les assaisonnements; y tremper le poulet que l'on roulera ensuite dans les miettes de céréales ou dans de la chapelure.

● Ranger les morceaux de poulet en une seule rangée dans un plat allant au four beurré. Verser le beurre.

● Faire rôtir (sans couvrir) dans un four à 350 degrés pendant une heure et quart environ en arrosant toutes les demi-heures.

LAIT AU CHOCOLAT — Mélanger deux cuillerées à soupe de sirop de chocolat et deux gouttes d'extrait d'essence de menthe à une tasse de lait froid.

LAIT A L'ERABLE — Mélanger trois cuillerées à soupe de sirop d'érable à une tasse de lait froid.

LAIT AUX BANANES — Ecraser et mélanger une petite banane, deux cuillerées à thé de sucre et une tasse de lait.

LAIT EPICE — Mélanger une tasse de lait, deux cuillerées à thé de sucre, une pincée de cannelle, une pincée de clou, une pincée de muscade.

LAIT A LA GRENADINE — Ajouter deux cuillerées à soupe de sirop de grenadine à une tasse de lait froid. Mélanger.

LAIT BATTU

¼ t. de beurre d'arachides
2 c. à soupe de miel
⅛ c. à thé de sel
3 t. de lait
1 chopine de crème glacée à la vanille

● Défaire en crème, le beurre d'arachides, le miel et ajouter le sel.

● Incorporer graduellement une demi-tasse de lait.

● Ajouter le reste du lait et la crème glacée. Battre pour rendre bien crémeux.

● Servir dans des verres refroidis.

VELOUTE MOKA

5 c. à thé de café instantané
2 c. à soupe de sucre
1 pincée de sel
6 t. de lait
¾ t. de sirop au chocolat
1 chopine de crème glacée à la vanille

● Mélanger le café, le sucre et le sel; incorporer graduellement à une demi-tasse de lait et battre jusqu'à consistance lisse.

● Ajouter le reste du lait et le sirop au chocolat et bien battre le tout.

● Verser dans des verres refroidis et garnir d'une boule de crème glacée à la vanille.

MAYONNAISE

8 onces de yogourt
½ t. de mayonnaise
sel
½ t. de relish bien égoutté

● Mélanger parfaitement tous les ingrédients et servir sur des feuilles de laitue, avec du cresson ou toute autre salade.

Croquettes hollandaises

Deux cuillerées à soupe de beurre; quatre cuillerées à soupe de farine tout usage; une tasse de lait; deux jaunes d'oeufs; deux tasses de fromage de Hollande, (Gouda) râpé; poivre de cayenne, sel et poivre blanc; une tasse de chapelure; deux blancs d'oeufs; bain de friture.

Faire fondre le beurre dans une casserole et incorporer la farine pour former une pâte lisse. Incorporer le lait graduellement en remuant constamment. Incorporer le fromage râpé et les jaunes d'oeufs battus. Maintenir sur feu très doux jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Verser dans un moule (7 x 11 pouces) et laisser refroidir (toute une nuit de préférence) pour que le mélange puisse être ensuite travaillé avec les doigts. Façonner en croquettes ou simplement en carrés. Rouler dans la chapelure, tremper dans les blancs d'oeufs battus puis enrober à nouveau de chapelure. Laisser reposer de 10 à 15 minutes. Faire cuire dans un bain de friture (375 degrés) jusqu'à ce que les croquettes soient bien dorées. Egoutter sur papier absorbant et servir avec du persil frit.

VINAIGRETTE

2 c. à soupe d'huile
1 c. à soupe de vinaigre ou de jus de citron
un pot de yogourt
sel et poivre

● Délayer dans un bol le yogourt et le vinaigre; ajouter l'huile et bien mélanger.

● Servir avec des tomates, des asperges, des concombres, de la salade, des artichauts cuits et refroidis.

SAUCE TARTARE

2 c. à soupe de mayonnaise
4 c. à soupe de yogourt nature
1½ c. à thé d'oignon haché très fin
1½ c. à thé de persil haché
1 c. à soupe de cornichons hachés

● Mélanger parfaitement tous les ingrédients et servir avec du poisson frit.

GARNITURE AU HOMARD

¼ t. de mayonnaise
5 onces de yogourt nature
sel, poivre, paprika
homard haché

● Mélanger parfaitement tous ces ingrédients en commençant par la mayonnaise et le yogourt.

● Faire griller des petits pains à hot-dog; les garnir avec cette préparation.

SALADE SANS VINAIGRE

4 c. à soupe d'huile à salade
4 c. à soupe de yogourt nature
persil haché fin
sel et poivre

● Dans un bol mélanger l'huile et le yogourt jusqu'à ce que l'on obtienne une sauce bien liée (utiliser, au besoin, un malaxeur).

● Assaisonner en incorporant du persil (ou d'autres fines herbes), du sel, du poivre, de l'ail (au goût).

● Servir avec de la laitue, du concombre, des betteraves rouges.

SAUCE AU CONCOMBRE

5 onces de yogourt nature
2 c. à soupe de mayonnaise vendue dans le commerce
½ t. de concombre coupé en petits dés
sel, poivre, paprika

● Incorporer d'abord le yogourt à la mayonnaise puis le concombre; saler et poivrer.

● Servir sur des feuilles de laitue et saupoudrer de paprika.

CREPES AU YOGOURT

2 t. de mélange à crêpe
1 oeuf
8 onces de yogourt
½ t. d'eau

● Bien mélanger tous ces ingrédients dans la préparation de crêpes ordinaires. Les faire cuire en suivant la méthode classique.

NB — Dans la fabrication de biscuits, de pains, de crêpes, de gaufres, de gâteaux, remplacer le lait sur, le lait de beurre par du yogourt. Ce produit leur donne une saveur et une consistance supérieures.

"LA CUISINE EST LE PLUS ANCIEN DES ARTS"
(BRILLAT-SAVARIN)

FAIRE LA CUISINE EST-IL POUR VOUS UNE CORVÉE?

VOUS AUSSI POUVEZ BIEN FAIRE LA CUISINE ET FACILEMENT EN PLUS ! Il vous suffit de l'apprendre DANS UNE CUISINE PARFAITEMENT EQUIPEE et SOUS LA DIRECTION D'UN PROFESSEUR COMPETENT. C'est ce que nous vous proposons par notre série de cours débutant le 4 DECEMBRE ET LE 14 JANVIER. Nous vous invitons à vous y faire inscrire dès maintenant. Cette invitation s'adresse aux hommes autant qu'aux femmes. Les cours se donnent un soir par semaine, de 7 h. 30 à 10 h. 30. LE NOMBRE DES ELEVES POUR CHAQUE COURS EST LIMITE.

COURS DE JOUR DISPONIBLES EN JANVIER

Inscrivez-vous aujourd'hui ou demandez la brochure gratuite en téléphonant à 861-0437

ECOLE CULINAIRE POL MARTIN
1434 ouest, rue Sainte-Catherine, salle 405
Montréal 107
Complètement climatisée pour votre confort.

Pourquoi courir à droite et à gauche quand vous essayez une nouvelle recette?

avec KEBEKUK VOUS AUREZ TOUT SOUS LA MAIN!

ACHETEZ EN QUANTITE ET QUALITE

EXEMPLE: MENU POUR 3 MOIS — FAMILLE DE 3 PERSONNES

VIANDES				EPICERIE	
1 rôti de surlonge	3 lb ch.	Pattes de porc	4 lb	15 lb sucre blanc	3 btes Ajax géant
1 rôti de côtes croisées	3 lb ch.	Saucisse de boeuf	4 lb	5 lb sucre brun	15 bars savon toilette
1 rôti de croupe	3 lb ch.	Saucisse de porc	4 lb	2 pots confiture fraises 24 oz	3 btes tomate
2 rôtis porc filet	3 lb ch.	Saucisse Hot Dog	4 lb	2 pots Nestlé Quik	3 btes jus de tomate
3 jambons picnic	3 lb ch.	Foie de jeune boeuf	4 lb	2 pots café instant	10 lb spaghetti
Steak ass.	8 lb	Filet Haddock	4 lb	100 sacs thé	5 lb macaroni
Steak haché	6 lb	Bacon ½ lb	2 pqts	1 bte de sel	2 bout. ketchup Heinz
Boeuf en cubes	4 lb	Bologne ½ lb	2 pqts	16 roul. papier de toilette	1 pot moutarde Condor
Boeuf haché	4 lb	Base de consommé	3 lb	1 roul. papier ciré Cut Rite	3 btes blé d'Inde en crème
Chop de porc maigre	4 lb	B.B.Q.	12 lb	1 roul. papier aluminium	3 btes fèves jaunes
Porc haché	4 lb	Cuisses de poulet	3 lb	15 lb savon bleu	2 btes macédoine
		Poitrines de poulet	3 lb	2 gals Lavo	4 btes sauce aux pommes

CE MENU PEUT ETRE MODIFIE SELON VOS GOUTS ET BESOINS
Nous avons des menus pour famille de 2 à 15 personnes

ATTENTION TRES GRAND SPECIAL

PREMIER PAIEMENT DANS 30 JOURS

GARANTIES
1—Viande rouge Canada NO. 1
2—Garantie 100% sur aliments
3—Viande congelee, depecee et emballee
4—Services a domicile
5—Livraison a domicile tous les 3 mois
6—Epicerie marques connues seulement

CENTRE DE CONGELATION du QUEBEC
10,110 LAJEUNESSE, MONTREAL
384-7955

Je désire plus d'Information
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Tél. .....
Je possède un congélateur ☐
Je n'ai pas de congélateur ☐
Nous sommes ... personnes

TIRAGE DE 4 CONGELATEURS

De cette montagne de bons de participation au concours de la Semaine des aliments congelés sont sortis les noms de quatre heureuses personnes qui ont chacune reçu un congélateur rempli à craquer d'aliments congelés. Ces chanceux sont M. Amable Clermont, 5251 boul. Lévesque à Laval; Mme Florent Lachapelle, 2151 rue Beaudry à Montréal; Mme Henri Hénault, de Sainte-Julienne; et Mme Liliane Lortie, 346 rue Saint-Paul à La Tuque. Notre photo, dans l'ordre habituel: M. J. H. Bert Hollingsworth, président sortant de charge de l'Association des aliments congelés, M. Lucien Rouleau, président de la Semaine des aliments congelés, M. André Phaneuf, gérant des cahiers spéciaux à LA PRESSE, et M. Raymond Wong, nouveau président de l'Association des aliments congelés. Les gagnants ont été tirés au sort par MM. André Phaneuf et Elmer Banting, président national de l'Association des aliments congelés, le 10 novembre, à l'occasion du dîner annuel des membres de l'Association.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

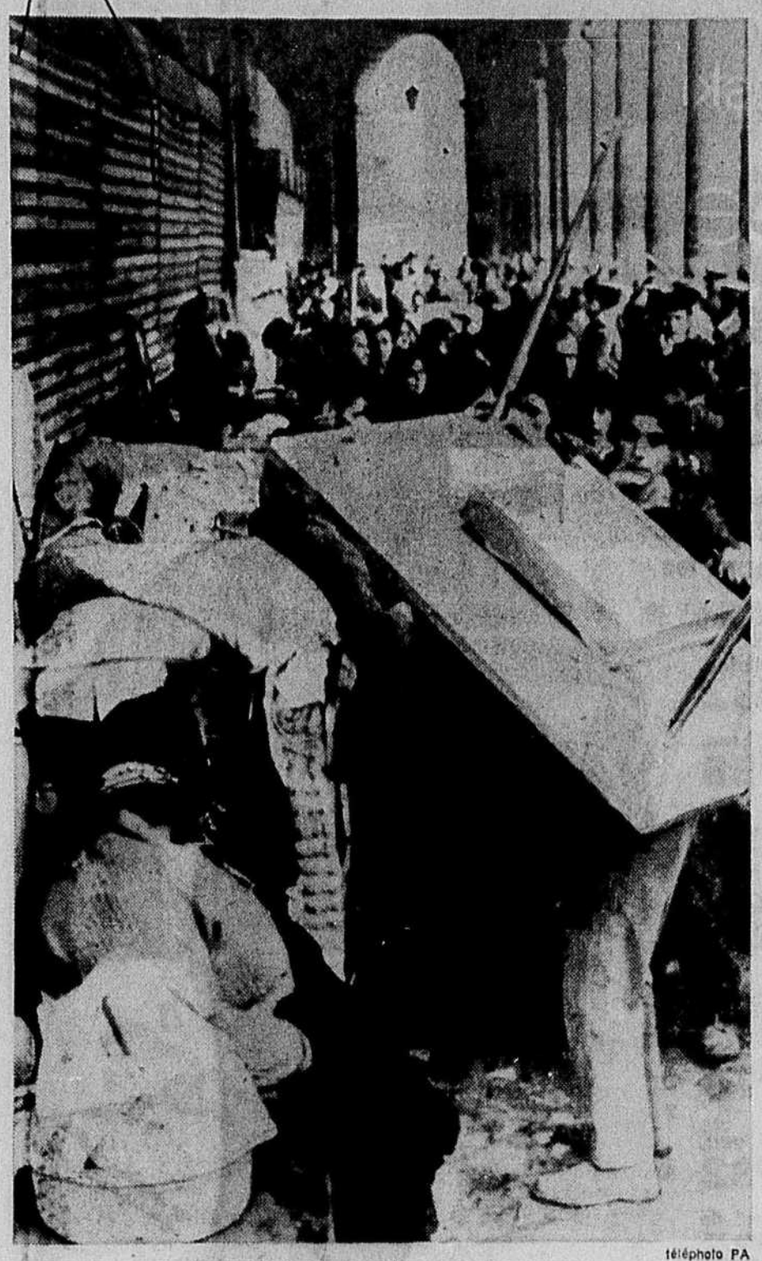

téléphoto PA

Des bidonvilles à la rue

Des squatters sont rassemblés sur la place Vittorio à Rome après avoir été évincés, par la police, de deux immeubles qui doivent être démolis. Ces familles, qui habitaient précédememnt des taudis des bidonvilles qui entourent la Ville éternelle, s'étaient installées depuis deux jours dans les appartements vacants.

Italie: Pietro Nenni fait une mise en garde contre le retour possible de la dictature

MILAN. (Reuter, UPI) — Le vieux leader socialiste italien, Pietro Nenni, a lancé aujourd'hui un appel dramatique à la paix sociale, "la violence et l'agitation sociale de ces jours-ci pouvant amener, a-t-il averti, le retour de la dictature, de l'oppression et la mort de la démocratie".

Il a également pressé les chefs politiques italiens de reconstituer une coalition de centre-gauche stable, pour éviter la répétition des événements qui ont amené le fascisme au pouvoir après 1920.

Cet appel et cette mise en garde sont contenus dans un article publié dans le quotidien "Corriere della Sera" (un organe que l'on peut qualifier de "libéral de gauche" et qui jouit en Italie d'une considération semblable à celle du "Monde" en France).

Pietro Nenni a rappelé qu'il parlait d'expérience, puisqu'il avait vécu cette fatale période de l'après-guerre de 1919-1922.

Les Fascistes avaient en effet "utilisé ces années de mécontentement général, de grèves et d'occupations d'usines pour accroître la violence et les désordres et finalement saisir le pouvoir".

"Si les politiciens, a-t-il averti, ne se mettent pas d'accord pour une unité d'action, la situation échappera à leur contrôle et mettra en péril les institutions légales et démocratiques du pays."

Le mouvement de grèves se poursuit toutefois : celles prévues cette semaine concernent les secteurs des transports et de la métallurgie. En outre, les fonctionnaires des Finances projettent eux aussi de débrayer.

Nouvelle grève de l'électricité et du gaz en France

PARIS. (AFP) — Des travailleurs de deux grandes centrales syndicales françaises, la Confédération générale du Travail (d'inspiration communiste) et la Confédération générale des travailleurs démocratiques (socialisante) appartenant aux secteurs nationalisés du gaz et de l'électricité, sont entrés aujourd'hui en grève pour 48 heures. Ni la production ni la distribution ne seront affectées. Mais les centrales ont annoncé qu'elles couperaient le courant électrique et baisseraient la pression du gaz si les directions respectives ne commençaient pas à négocier avec elles avant jeudi prochain.

Des assemblées et des manifestations dans les rues sont prévues pour aujourd'hui en appui aux demandes des travailleurs, parmi lesquelles il y a des hausses de salaires et les réductions de temps de travail.

Kouznetzov prend la tête de la délégation russe à Helsinki

HELSINKI (AFP) — M. Vassili Kouznetzov, premier vice-ministre des Affaires étrangères, dirigera la délégation soviétique dans la deuxième phase des négociations sur la limitation des armements stratégiques, apprend-on de bonne source à Helsinki.

M. Kouznetzov, bras droit de M. Gromyko et spécialiste des questions de désarmement, devait initialement entamer les pourparlers préliminaires, mais il en avait été empêché par l'ouverture des négociations sino-soviétiques.

L'arrivée de M. Kouznetzov à la tête de la délégation soviétique impliquerait, ajoute-t-on, que les pourparlers avec Pékin sont suffisamment bien engagés pour permettre à l'adjoint de M. Gromyko de se consacrer aux entretiens d'Helsinki, dans la mesure où les deux délégations se mettront d'accord pour les poursuivre dans la capitale finnoise ou ailleurs.

Par ailleurs, les deux délégations aux pourparlers américano-soviétiques ont tenu hier leur troisième séance qui a duré deux heures.

Il semble que les conversations se poursuivent normalement et que, compte tenu des réticences légitimes pour un sujet aussi épineux, elle n'accusent pas un durcissement particulier.

On souligne dans les milieux proches des deux délégations que les entretiens ont eu jusqu'ici un caractère purement de sondage, bien que les deux parties soulignent leur volonté d'aller jusqu'au bout.

Les dernières attaques de la presse soviétique, inspirées par la nécessité de répondre aux "milieux bellicistes" américains dont parle d'agence TASS, n'ont eu aucune répercussion sur cette détermination, ni sur l'atmosphère des conversations, les plus secrètes de l'après-guerre.

Ce secret rigoureux est diversement interprété, mais de l'avis des observateurs qualifiés, il traduit surtout le souci des deux parties de sauvegarder, y compris vis-à-vis de leurs alliés, le caractère confidentiel d'une partie de leur arsenal balistique.

La phase finnoise des entretiens devrait encore durer dix à quinze jours, et l'on ne s'attend à aucune déclaration officielle avant cette date.

Un témoignage accablant

Un GI ayant participé au massacre de My Lai a tué de 10 à 15 civils

NEW YORK. (AP) — Un ex-GI de 22 ans, Paul Meadlo, affirme avoir participé au massacre de My Lai, sous les ordres du lieutenant William L. Calley, le 16 mars 1968. Il accordait hier soir une entrevue à Mike Wallace sur la chaîne de télévision CBS. Voici des extraits de cette entrevue:

Meadlo: . . . alors nous avons pénétré dans le village, et nous avons commencé à fouiller partout, puis à réunir les gens et à les pourchasser vers le centre du village.

Wallace: Combien de personnes avez-vous rassemblées?

Meadlo: Bah, il y avait entre 40 ou 50 personnes. Nous les avons rassemblées euh, comme j'ai dit, au centre du village. Et, euh... on les a rassemblées là, et... c'était comme une petite île au centre du village.

Question: qui étaient ces gens? Des hommes? des femmes? des enfants?

Réponse: Des hommes, des femmes, des enfants.

Question: Des bébés?

Réponse : Des bébés. Et on les a tous interrogés, et on les a fait s'accroupir, puis euh . . . le lieutenant Calley, le commandant du peloton, s'est approché et nous a dit : "Vous savez ce qu'il faut faire avec eux, n'est-ce pas ? et j'ai dit : "Oui". Alors j'ai pris pour acquis qu'il voulait seulement qu'on les ait à l'oeil. Puis il est parti, mais il est revenu après dix ou quinze minutes et il a dit. "Qu'est-ce qui se passe ? Vous ne les avez pas encore tués ?" Mais je lui ai dit que je ne pensais pas qu'il voulait qu'on les tue, mais seulement les surveiller. Il a dit : "Mais non, je les veux morts." alors . . .

Question : Est-ce qu'il a dit ça à vous tous, ou à vous en particulier ?

Réponse : Bah . . . j'étais en face de lui, alors . . . Mais les trois ou quatre autres types (du peloton) ont entendu et euh . . . il (Calley) s'est reculé d'environ 10 à quinze pieds, et il a commencé à les descendre. Et il m'a dit de commencer à tirer. Alors j'ai commencé à tirer. J'ai vidé trois chargeurs sur . . . sur le groupe.

Question: Vous avez vidé trois chargeurs de votre...

Réponse: ... M-16...

Question: ... Alors vous avez tiré quelque chose comme 60 à 70 balles...

Réponse: Exact.

Question: Et vous en avez tués combien à ce moment-là?

Réponse: Bah... je les ai tirés à l'automatique, alors on peut pas... on saupoudre le groupe... Vous pouvez vraiment pas dire combien vous en tuez... Mais j'ai pu en tuer entre 10 et 15...

Question: Vous êtes marié?

Réponse: Exact.

Question: Des enfants?

Réponse: Deux.

Question: Comment faites-vous pour tirer sur des bébés?

Réponse: Sais pas. C'est juste une de ces choses...

Question: Connaissiez-vous le lieutenant Calley?

téléphoto PA

L'ex-soldat Paul Meadlo, tel qu'il apparaissait hier soir au cours de son entrevue avec Mike Wallace au programme de Walter Cronkite sur la chaîne de télévision CBS.

Réponse: Oui, c'était le chef de mon peloton.

Question: Et... aurait-il pu empêcher la chose... ou obéissait-il aux ordres de Medina... le commandant de la compagnie, le capitaine Ernest Medina?

Réponse: Je ne pourrais pas dire...

Question: Et quel est votre sentiment maintenant, quand vous regardez en arrière cet événement?

Réponse: Bah... je l'ai sur la conscience et je l'aurai sur la conscience le reste de ma vie, mais comme l'ai dit, le bon Dieu m'a puni dès le lendemain matin...

Question: Comment...?

Réponse: En marchant sur une mine. Alors j'ai l'impression d'avoir été puni. J'ai perdu une jambe.

Israël fait la chasse aux terroristes

TEL AVIV. (AFP-Reuter) — Pendant que les forces de sécurité israéliennes effectuent un véritable ratissage en Israël et dans les secteurs arabes occupés et que les perquisitions, arrestations et découvertes de dépôts d'armes se multiplient, l'organisation de guérilleros palestiniens "Al Fatah" aurait ordonné, selon le quotidien "Maariv", la dispersion immédiate de toutes ses cellules et leur repli vers le territoire arabe.

Le journal de Tel Aviv parle d'un message chiffré de l'organisation Al Fatah, émanant du Caire, dans lequel les leaders terroristes opérant à partir d'Israël sont instamment invités, vu les razzias presque quotidiennes de la police israélienne, à plier bagage avant que tous les réseaux clandestins ne soient démembrés.

Aujourd'hui, dans le village de Djounid, à 3 milles de Naplouse, les forces de sécurité israéliennes ont découvert un important dépôt d'armes et de matériel de sabotage qui servait, semble-t-il, de centre de ravitaillement pour un certain nombre de réseaux opérant en Cisjordanie et en Israël.

Par ailleurs, 2 Djénine, des dizaines d'arrestations ont été opérées et d'importantes quantités d'armes, de munitions et de matériel de sabotage ont été découvertes.

A Gaza, une femme arabe a été tuée et deux Arabes blessés par les hommes d'une patrouille israélienne qui ont ouvert le feu sur un terroriste.

Dans une interview à l'envoyé spécial d'un grand journal yougoslave, le président Boumedienne, d'Algérie, a proposé, comme solution à la crise israélo-arabe, la création d'"une entité étatique unique rassemblant Israël et les autres territoires palestiniens".

Bonn offre de conclure un traité avec la Pologne

VARSOVIE (AFP) — Dans sa note remise ce matin au ministère polonais des Affaires étrangères, le gouvernement de Bonn se déclarerait prêt à ouvrir des négociations sur tous les sujets à propos desquels la Pologne et l'Allemagne de l'Ouest s'opposent, apprend-on à Varsovie de bonne source.

La note indiquerait en préambule que le gouvernement fédéral prend en considération l'appel lancé le 17 mai dernier par M. Wladyslaw Gomulka offrant à Bonn de conclure un traité séparé sur les frontières. Elle affirmerait que, conscientes des souffrances endurées dans le passé par la Pologne, les autorités fédérales comprennent son désir de vivre dans des frontières assurées et qu'elles sont prêtes à conclure un accord sur cette question.

Le gouvernement fédéral se déclarerait disposé à conclure un accord avec les autorités polonaises sur la renonciation au recours à la force. Il indiquerait enfin qu'il est prêt à considérer de façon positive la question de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à condition que cette conférence soit préparée soigneusement.

"Il s'agit d'une note verbale", a déclaré à la presse le docteur Heinrich Boex, chef de la délégation commerciale ouest-allemande à Varsovie, à l'issue de l'entretien de 55 minutes qu'il a eu ce matin avec le vice-ministre des Affaires étrangères polonais, M. Jozef Winiecwicz.

Au cours de cet entretien, l'ambassadeur allemand a fourni des explications complémentaires. "J'ai reçu l'assurance que la réponse polonaise serait rapide", a-t-il indiqué aux journalistes.

M. Boex a ajouté qu'un premier contact de travail avait été établi et qu'il avait l'impression que les conversations pourraient débuter rapidement, dès que la réponse polonaise aura été reçue.

Les Juifs de Boston en vigile

BOSTON (UPI) — La communiqué juive de Boston vient de décider de prendre en mains sa défense contre "l'épidémie d'actes terroristes" qui l'afflige.

Il est maintenant de notoriété publique dans maints secteurs de Boston que les agressions se multiplient au rythme de 30 par semaine, d'affirmer un avocat juif du district de Mattapan.

Les agressions, les vols et les voies de fait se sont multipliés à tel point ces derniers mois que les plus âgés n'osent plus quitter la sécurité de leurs maisons le vendredi soir pour se rendre à la synagogue, selon un rabbin.

D'autres doivent se munir de bonbonnes de gaz lacrymogènes pour se protéger.

Devant l'escalade de violence, les membres de la communauté juive bostonnaise ont invité dimanche le rabbin Meir K. Kahane, président de la Ligue pour la défense des Juifs, qui groupe 7,000 membres, à leur expliquer comment son organisation travaillait à la protection de la communauté de New York.

Le rabbin Kahane a déclaré aux 75 personnes réunies dans le temple Chevra Shaz, district de Mattapan, que "si le gouvernement et la police ne peuvent assurer la sécurité qu'elles désirent, il appartient à la Ligue juive de l'assurer elle-même".

Il a expliqué que dans certains secteurs de New York, la Ligue pour la défense des Juifs maintenait des patrouilles en autos et à pied, patrouilles équipées de radios à deux voies.

Ces gardiens de l'ordre, a-t-il ajouté, ont le devoir d'intervenir dès qu'ils ont connaissance de la commission d'un délit contre la personne. Un citoyen a le droit d'aider la justice, a-t-il conclu.

Il semble que les Juifs bostonnais vont organiser une section de défense pour contrer les actes de terrorisme et de violence dans les districts de Roxbury, de Dorchester et de Mattapan, où l'on rapporte que des personnes ont été blessées sérieusement et que d'autres ont même succombé à la suite des blessures qu'on leur avait infligées.

Brejnev: les fermes collectives ont libéré le paysan russe de la misère

MOSCOU. (AFP, Reuter) — Le secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Léonide Brejnev, dans un discours inaugurant le 3e Congrès des Kolkhosiens, a fait un vibrant éloge du régime des fermes collectives qui, a-t-il dit, selon "l'opinion du parti et celle du peuple . . . a apporté à la paysannerie une nouvelle vie, l'a affranchie de l'exploitation et de la misère et a rendu le paysan maître de sa destinée".

Aux quelque 4,500 délégués, représentant les 18 millions de foyers paysans de l'Union soviétique, M. Brejnev, qui avait à ses côtés le premier ministre Kossyguine, a déclaré : "Le régime kolkhosien est pour nous une grande conquête historique".

Il a souligné qu'aux USA, dans les dernières 18 années, 46% des fermes avaient disparu.

M. Brejnev, après avoir révélé qu'en raison de conditions climatologiques défavorables, les récoltes de cette année seraient inférieures à celles des deux dernières années, a procédé à une longue analyse de l'agriculture en URSS.

"Il faut, a-t-il dit notamment, intensifier le rendement de l'industrie travaillant pour la campagne, développer celle de l'alimentation chimique du bétail, augmenter la productivité de l'élevage, mettre les découvertes scientifiques à la disposition de l'agriculture, améliorer les races d'animaux, mieux utiliser les machines agricoles, produre plus d'engrais, enfin récolter davantage de céréales, de betteraves, de légumes, fruits, coton, etc.".

Le secrétaice général du PC soviétique a ensuite lancé un appel aux jeunesses communistes de l'URSS pour qu'elles organisent une campagne en vue de permettre aux jeunes de devenir agriculteurs. Ceci se fera, selon M. Brejnev, en améliorant les conditions de vie des cadres agricoles, en accélérant la cadence de construction de maisons de campagne, en augmentant la production de briques dont l'industrie manque.

Les buts que visent les dirigeants soviétiques dans le domaine agricole, a déclaré M. Brejnev, ne seront atteints ni par une étatisation des kolkhoses ni par de nouvelles extensions territoriales des fermes collectivistes (dont la plupart couvrent aujourd'hui plusieurs villages) mais au contraire par la division des centaines de paysans d'un même kolkhose en petits groupes d'une dizaine de membres qui recevront, sous l'autorité d'un "président", une sorte d'autodétermination dans leur travail et d'autonomie financière.

En somme, l'URSS tout en conservant la formule collectiviste dans l'exploitation agricole, veut introduire des méthodes plus individualistes de travail.

M Brejnev, à la fin de son discours, a évoqué brièvement la situation internationale.

Il a défini la politique extérieure de l'URSS comme une "politique de lutte pour la paix, de coexistence pacifique avec tous les Etats aux régimes sociaux différents et de coopération mutuellement avantageuse avec eux".

Mais cette politique, a-t-il ajouté, consiste aussi à "combattre l'agression, à dénoncer et à démasquer les plans dangereux et aventuriers des fauteurs de guerre impérialistes".

USA et URSS ratifient le traité de non-prolifération

WASHINGTON (UPI, AFP) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont formellement ratifié hier le traité de non-prolifération des armes nucléaires, pacte qui, selon le président Richard Nixon est destiné à "rendre notre monde plus sûr pour l'humanité".

Le président Nixon a signé les trois copies du traité, à la Maison Blanche, tandis que simultanément, à Moscou, le présidium se réunissait pour la même raison.

Le président Nixon a exprimé l'espoir que 19 autres pays feraient de même à brève échéance, portant ainsi à 43, y compris les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS, le nombre des signataires nécessaire à la mise en vigueur du traité.

Le traité, qui avait été approuvé par le Sénat américain le 13 mars dernier, interdit le transfert d'armes nucléaires, de matériaux ou de formules de fabrication de la part des puissances nucléaires à des nations non-nucléaires, leur interdisant en même temps de s'en procurer.

Cependant, les Etats-Unis sont libres de garder des armes atomiques en territoire étranger pourvu qu'ils en conservent le contrôle.

Le traité enjoint les puissances nucléaires à partager leurs connaissances pour fins pacifiques de l'énergie nucléaire, et exige qu'elles recherchent par une entente le contrôle des armes nucléaires.

On croit que la décision des Russes de ratifier le traité découle de l'influence exercée par l'assurance qu'a donnée le chancelier ouest-allemand Willy Brandt, voulant que son pays se soumette aux dispositions du traité.

Toutefois, on ne croit pas que la France et la Chine rouge, qui possèdent des installations nucléaires, signent le traité qui a été entériné à Washington, Londres et Moscou, le 1er juillet 1968.

Pendant ce temps, à Ottawa, le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a exprimé la satisfaction de son gouvernement au sujet de la ratification du traité par Washington et Moscou.

Prenant la parole au début de la séance aux Communes hier, M. Trudeau a souligné qu'il est rare qu'un premier ministre canadien exprime ses vues au sujet des agissements d'un gouvernement étranger, mais que le geste posé par les USA et l'URSS est d'une "telle importance pour l'humanité" qu'il a jugé à propos de le porter à l'attention des députés.

A Londres, le gouvernement britannique s'est réjoui de la ratification du traité par les deux grandes puissances.

La Grande-Bretagne, l'une des trois puissances nucléaires signataires du traité le 1er juillet 1968, a ratifié l'accord le 27 novembre 1968.

Par ailleurs, la presse et la radio chinoise n'ont pas encore réagi à la ratification du traité par les USA et l'URSS. On peut cependant s'attendre à une vive opposition de la part de Pékin qui a toujours désapprouvé ce traité.

Etude des rapports sur les moyens de limiter le coût des frais médicaux et d'hospitalisation au Canada

OTTAWA (PCf) — Les ministres fédéral et provinciaux de la Santé, au cours d'une conférence de deux jours, vont étudier les sept rapports préparés par des comités d'études spéciaux chargés de suggérer des moyens de limiter le coût des frais médicaux et des frais d'hospitalisation qui, au Canada, augmentent à un rythme alarmant.

Les sept études avaient été commandées l'an dernier au cours de la conférence fédérale-provinciale précédente. Pour le moment, les délégués s'interrogent sur l'à-propos d'une divulgation dans le public du contenu de chacun des rapports qui, au total, constituent un document d'un millier de pages.

La Presse Canadienne a réussi à se procurer une copie du document à l'étude.

Voici quelques-unes des suggestions qu'il contient et quelques-uns des problèmes à l'étude.

Un des rapports propose une régionalisation des services hospitaliers qui comporterait une standardisation de l'équipement hospitalier, la création de services communs — pour la buanderie par exemple — et un programme d'achat de groupe — pour les médicaments, la literie et l'équipement.

L'administration

Le rapport sur l'administration recommande en particulier, parmi 69 suggestions de tous ordres, l'adoption des techniques de gestion les plus modernes, de même que les plus récentes méthodes de contrôle des coûts.

Sur le plan du nursing, on recommande surtout diverses méthodes d'utiliser à meilleur essient les comptétences particulières des infirmières, en particulier en les relevant de travaux pouvant très bien être confiés à des aides-infirmiers ou à des techniciens.

Quant aux administrateurs de service de nursing, on suggère qu'ils devraient recevoir une formation plus adéquate.

Pour ce qui est du service d'urgence, une des recommandations porte sur la création d'un service téléphonique national; il suffirait par exemple de composer le 9-1-1 n'importe où au pays pour obtenir une assistance médicale.

L'étude sur l'assurance frais médicaux indique que la demande per capita augmente annuellement au rythme de cinq pour cent et que cette tendance se maintiendra pendant les cinq ou 10 prochaines années. Le rapport souligne que cet augmentation est hors de proportion avec l'augmentation de population.

Formation

Comme, par ailleurs, on ne prévoit pas d'augmentation du rapport médecin-patient, il faudra arriver à ce que "plus de services médicaux soient fournis par un nombre relativement constant de médecins, tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable et un service d'une qualité qui se compare favorablement à ceux dont disposent leurs autres nations privilégiées."

La réponse est donc une plus grande efficacité.

Les rapports recommandent également:

— L'accroissement des installations et du personnel enseignant destinés à la formation de personnel médical afin que le Canada ne dépende plus autant de l'immigration.

— Le maintient des cours des facultés de médecine sur une période de douze mois, à plein rendement.

— Plus de services de médicine générale dans les hôpitaux et une intensification de la formation des praticiens de médecine générale.

— L'imposition d'une année de pratique de médecine générale comme pré-requis à toute étude de spécialisation.

— La création d'une classe-pilote de "praticiens-associés" afin d'évaluer dans quelle mesure cette métnode pourrait alléger le fardeau des médecins; ce programme serait financé par le gouvernement fédéral.

Les trois provinces maritimes unifiées pourraient s'appeler 'la Nouvelle-Acadie'

— Jean-Eudes Dubé

TORONTO (PC) — La Nouvelle-Acadie (Nova Acadia) : tel est le nom que M. Jean-Eudes Dubé, ministre des Affaires des anciens combattants, a proposé de donner aux trois provinces maritimes unifiées, dans un discours prononcé hier à une réunion du Canadian Club de Toronto.

Le ministre, qui est député aux Communes de la circonscription de Restigouche, N.-B., est persuadé que l'union de sa province avec la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, qui comptent près de 1,500,000 habitants au total, constitue une mesure économiquement, politiquement et socialement logique. Les trois provinces, dit-il, souffrent actuellement d'une inflation administrative qui est cause d'un gaspillage considérable.

Cependant, le ministre ne se cache pas "que le facteur émotif pourrait fort bien s'avérer décisif... Les habitants des Maritimes éprouvent une affection à l'endroit de leur propre province. La plupart éprouvent une certaine volupté de s'adonner aux jeux de la politique provinciale, et ils seraient iben ennuyés que leur capitale cesse d'en être une."

Mais, M. Dubé opte pour l'union et, par son discours, il désire engager le débat. Plusieurs noms ont été suggérés pour cette union : Atlantica, Atlanta, Acadia. M. Dubé, quant à lui, préfère l'appeler la Nouvelle-Acadie, car c'est un nom qui, à son avis, "établit un pont entre le passé et l'avenir, et mêle harmonieusement les riches traditions avec les nouveaux horizons".

Droits des Acadiens

Pour le ministre, la garantie des droits des Acadiens du Nouveau-Brunswick constitue un préalable à toute union. Actuellement, ces éléments francophones représentent 38 p. 100 de la population du Nouveau-Brunswick. Dans une union des trois provinces maritimes, ils ne formeraient plus que les 16 p. 100 de la population globale.

Aux yeux du député de Restigouche, la concurrence que se livrent actuellement les trois provinces dans le domaine industriel est un des graves problèmes qui affligent les Maritimes, car elle entraîne un gaspillage que ces provinces ne peuvent pas se payer impunément.

Une union entrainerait une économie dans les dépenses administratives de l'ordre de 40 p. 100.

Le ministre fait état d'une inflation administrative dans les trois provinces, qui comptent un fonctionnaire pour 61 habitants, alors que la moyenne pour le reste du Canada s'établit à un fonctionnaire pour 106 habitants.

POUR LE BUREAU OU LA MAISON, PROFITEZ DES PRIX PILON

LAMPE COLLEGE
Prix rég. $21.95
PRIX PILON $16.95

CLASSEUR "ECONOMIE"
Tel qu'illustré — Fabriqué en acier résistant, pour tous besoins de classement. Les quatre tiroirs spacieux glissent librement Serrure verrouillant les deux tiroirs du haut. Muni de compresseurs à ressorts. Dimensions : haut. 52¼", largeur 14¾" prof. 18". Couleur grise. Fini émail cuit.
Modèle 4 tiroirs
Ord. $59.95
PRIX PILON 45.95

MALLETTE à DOCUMENTS "ATTACHE"
Nouvelle construction, quasi indestructible de "Dippity". Léger, son poids n'est que la moitié du magnétium. Antiéraflure, cintré d'une extrusion d'aluminium, serrures et accessoires au fini nickelé. Couleurs : noir, brun, bleu ou vert.
No. 843 — 17½" x 12" x 4" avec compartiment dans le couvercle.
Prix rég. $9.95
PRIX PILON $7.95

DACTYLO "BROTHER"
Modèle 710 avec tabulateur
PRIX REG. $99.95
PRIX PILON $79.95
CHARGER II Prix rég. 69.50 PRIX PILON $49.95

CHEMISES POUR DOSSIERS
QUALITE SUPERIEURE — DROITE OU GAUCHE
Format lettre rég. 3.80 le cent PRIX PILON — le cent 2.95
Format légal rég. 4.55 le cent PRIX PILON — le cent 3.50

CAHIERS DE STENOGRAPHIE
LIGNE ET CENTRE LIGNE
Rég. 3.60 dz PRIX PILON 2.60 dz.

INDEX DE CLASSEURS
ONGLETS METALLIQUES
Format lettre: AM4250 Rég. 6.55 PRIX PILON 4.75
Format légal: AM6250 Rég. 7.75 PRIX PILON 5.75

COPYMATE
Photocopie à sec en quelques secondes, moins de .10 par copie
PRIX PILON 39.95

PAPIER CARBONE "ASTORIA"
FORMAT LEGAL OU LETTRE
Boîte de 100 feuilles
Rég. 4.25. PRIX PILON 3.39

BROCHEUSE BOSTICH
Modèle B-8 Construction solide
Rég. 4.95 PRIX PILON 3.50

ENVELOPPES COMMERCIALES
No 1158-10 Blanc mat — No 920-10 Gris decco. Grandeur 4⅛ x 9½. Boîte de 500
Rég. 6.00 bte PRIX PILON 4.50 bte

VOYEZ NOS NOMBREUSES AUBAINES NON ANNONCEES

STYLO A BILLE "BIC"
SUR CARTE
3 stylos bleus — 1 rouge — 1 noir. Rég. .79 PRIX PILON .59

6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
765 BEAUBIEN 273-9581
800 est, MT-ROYAL 524-3081
8559 ST-LAURENT 381-6261
851 DECARIE 748-7961
280 ouest, ST-JACQUES 842-4171
9034, boul. ST-MICHEL 382-1084

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU

Le canal de Suez restera probablement fermé à la navigation de façon permanente

— un spécialiste des affaires du Moyen-Orient

Le canal de Suez restera probablement fermé à la navigation de façon permanente, a déclaré hier un spécialiste des affaires du Moyen-Orient.

Parlant devant les membres d'un club social à Montréal, M. John Scott, correspondant du magazinne Time, a déclaré que l'exploitation de cette voie maritime n'était plus "avantageuse".

Le canal a été fermé à la suite du conflit entre Israël et les pays arabes en juin 1967. Par suite de la défaite de l'Egypte, plusieurs pays, comme le Koweit et la Lybie, ont versé des subsides et certaines autres indemnités à l'Egypte, a dit M. Scott.

"Les Egyptiens obtiennent davantage en n'ouvrant pas le canal que ce qu'ils gagnaient en l'exploitant. Le canal ne sera pas rouvert à la navigation", a-t-il dit.

Cette voie maritime, qui a 100 ans d'existence, relie Port-Saïd, sur la Méditerranée, à Suez, située sur la mer Rouge. Ayant environ 100 milles de longueur, il permettait aux navires de se rendre de l'Europe en Asie sans avoir à contourner le continent africain.

M. Scott a déclaré que les divers gouvernements dans le monde ont été capables de s'"ajuster économiquement" malgré la fermeture du canal et ont découvert d'autres méthodes aussi économiques pour le transport du pétrole venant du Moyen-Orient.

"Les immenses navires pétroliers sont maintenant capables de transporter le pétrole brut à peu près au même coût qu'avant la guerre des six jours. D'ici 18 mois, ces coûts seront inférieurs à ceux d'avant la guerre des six jours", a-t-il dit.

Le correspondant du Time a dit qu'il n'existait pas de possibilité d'une guerre totale au Moyen-Orient dans un avenir immédiat ou plus lointain.

"Au Caire, les Arabes croient que d'un jour à l'autre ils auront l'occasion de jeter les Israéliens à la mer.

"Mais si la guerre éclatait à nouveau, les Israéliens en sortiraient vainqueurs encore une fois parce qu'ils restent supérieurs sur le plan militaire", a dit M. Scott.

"La véritable tragédie au Moyen-Orient réside dans le fait que les Arabes ne gagneront jamais une guerre et que les Israéliens n'obtiendront jamais la paix."

Même les parasites qui infestent le corps des enfants vietnamiens sont affamés

— *un missionnaire médical au Vietnam*

MISSISSAUGA, Ont. (PC) — Premier missionnaire médical au Vietnam, le Dr James Turpin affirme que la famine dans ce pays a atteint un tel degré que "même les parasites qui infestent le corps des enfants sont affamés".

Le Dr James Turpin, qui avait abandonné son cabinet médical de Californie en 1961 pour mettre au point son projet d'aide médicale au Vietnam et s'en faire le pionnier, a déclaré que l'ennemi véritable du peuple vietnamien est la famine.

"Les quelques grains de riz que les enfants reçoivent en guise de nourriture, sont absorbés par les parasites qui infestent leur corps, avant d'avoir été digérés. Et pourtant, même ces parasites sont affamés par l'insuffisance de la ration alimentaire qu'ingurgitent les enfants."

Le Dr Turpin prononçait son discours au cours d'un banquet donné samedi en l'honneur du Dr Clifford Wolfe, de Mississauga, à l'ouest de Toronto, qui a été le premier médecin canadien à s'enrôler comme volontaire dans le programme à but non-lucratif d'aide médicale.

Devant quelque 200 invités, le médecin américain a déclaré que les Eglises et les gouvernements font trop peu pour conjurer la famine au Vietnam et au Biafra.

Une exposition d'information sur le Canada visitera 11 pays francophones de l'Afrique occidentale en 1970

OTTAWA (PC) — Une exposition d'information sur le Canada visitera onze pays francophones de l'Afrique occidentale en 1970.

Patronnée par le ministère des Affaires extérieures et montée par la Commission des expositions du gouvernement canadien, l'exposition sera logée dans quatre roulottes climatisées.

La caravane doit être brièvement installée, aujourd'hui, sur la colline du parlement à Ottawa, et M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, de même que les membres de missions diplomatiques africaines, la visiteront.

Un communiqué du ministère canadien des Affaires extérieures a précisé lundi que la caravane se dirigera ensuite vers Halifax, d'où elle sera embarquée pour le voyage de 3,000 milles jusqu'à Dakar, au Sénégal.

L'exposition porte sur l'histoire du Canada, son système d'éducation, ses services de bien-être social, ses industries, ses modes de transport et de logement. Elle recourt abondamment à des photos, des illustrations diverses et d'autres objets.

Le ministère des Affaires extérieures estime que l'exposition attirera plus de 2 millions de visiteurs au cours de sa tournée de 12 mois en Afrique. L'itinéraire de l'exposition a été préparé en vue d'éviter le plus fort de la saison des pluies dans chaque région. Les roulottes, faites d'aluminium et qui seront tirées chacune par un camion blanc, sont munies de climatisateurs capables de maintenir la température à l'intérieur à 70 degrés F., même si la température extérieure était de 100 degrés F.

Le directeur de l'exposition est M. Louis-Hébert Desjardins, de Montréal, directeur du pavillon du Québec à l'exposition internationale d'Osaka.

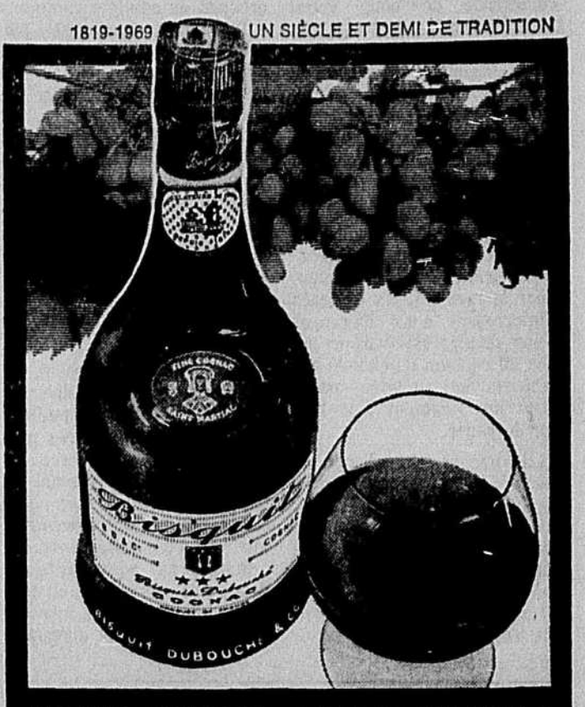

Vous allez a Toronto?

Allez vous détendre au Sheraton King Edward. A Toronto, c'est là que descendent les administrateurs tendus. Site idéal. Détendez-vous dans les salles à manger Victoria Room et Oak Room, dans les bars-salons Times Square et Golliwog. Locations à prix garantis de Montreal par téléphone à 842-5861.

l'hotel Sheraton King Edward
Toronto, 37 est, rue King.
Hôtels et motels Sheraton. Service international

Le nonce apostolique du Canada présente ses lettres de créance

OTTAWA (PC) — Mgr Emanuele Clarizio, nonce apostolique au Canada, a présenté hier ses lettres de créance au gouverneur-général, M. Roland Michener, au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à Rideau Hall.

Chargé de représenter l'Etat du Vatican au Canada, par suite de la décision prise cet été par le ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, d'établir des relations diplomatiques avec Rome, Mgr Clarizio est arrivé à Rideau Hall à bord d'un landau tiré par des chevaux, escorté d'un contingent de la police montée.

M. Trudeau avait dit, en son temps, que ces échanges diplomatiques avec le Vatican fourniraient au Canada un important poste d'observation.

La décision de M. Trudeau a suscité de nombreuses critiques, notamment de la part de certains milieux protestants qui craignent que cela ne divise les Canadiens sur une base confessionnelle.

Le Dr John Robbins a été nommé ambassadeur du Canada auprès du Vatican.

Réduction de personnel à l'ONF

OTTAWA (UPI) — Le secrétaire d'Etat, H. Gérard Pelletier, a annoncé hier que le personnel permanent de l'Office national du film serait réduit de 35 d'ici le 15 janvier et de 55 avant le 15 mars, en vertu du programme d'austérité du gouvernement fédéral.

En réponse à une question écrite du député néo-démocrate David Orlikow, M. Pelletier a précisé que les employés mis à pieds recevraient un préavis de trois mois et une semaine de salaire pour chaque année de service.

PIERRE FOURNIER

VOUS DONNE

"RENDEZ-VOUS"

DE 14 A 15 H.

CKAC/73

Quoi donner à Noël?

ce magazine en couleur de 20 pages vous fait des tas de suggestions

SAMEDI DANS

la presse

Morgan * votre * magasin * d'un * Joyeux * Noël *

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

SACS et AUBAINES!

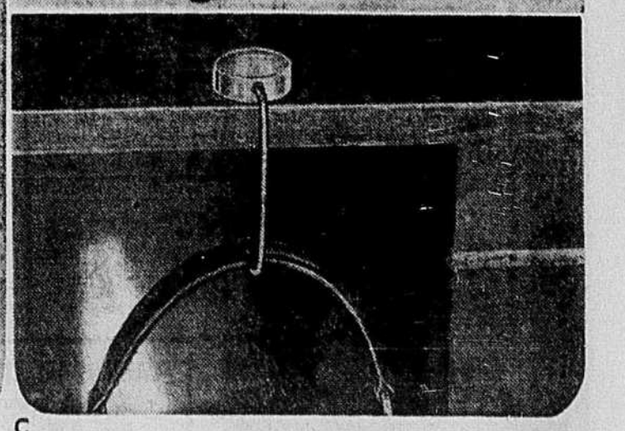

1/3 de rabais sur sacs en cuir!

Ord. $17 à $35

11.33 à 23.33

Echantillons de trois manufacturiers canadiens réputés. Modèles sport ou habillés, pour rehausser toutes vos tenues. Choix de noir, brun, havane, marine, ou verni noir. Nous avons un grand choix de ces sacs très originaux, dont cinq seulement sont illustrés.

Sacs italiens en solde!

Importés d'Italie ... des sacs en beau cuir souple, d'une élégance discrète.

A. Enveloppe à poignée double. Tons de havane et de vert foncé. Quelques-uns en pourpre. Ord. $26. 12.99

B. Modèle à rabat, poignée simple, en forme de boîte. Tons de brun, de havane, et de beige. Quelques-uns en gris. Ord. $30 12.99

Crochet pour sacs à main!

S'accroche à une table ou à une chaise. Idéal pour le restaurant, le théâtre ou le bureau. Ord. $1 .59

Pas de commandes téléphoniques. Sacs, rayon 59, rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard

TELEPHONER A 842-6261 — HEURES D'OUVERTURE: CENTRE-VILLE ET SNOWDON, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H; DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

Apollo a atteint tous ses objectifs

HOUSTON (AFP) — "Apollo-12" augmentera largement la connaissance de la Lune", a déclaré hier soir M. Robert Gilruth, directeur du Centre spatial de Houston lors d'une conférence de presses tenue quelques heure aprè ss aute.
d'une conférence de presse tenue quelques heures après l'amerrisage des trois astronautes.

"Tous les objectifs du vol ont été accomplis, a poursuivi M. Gilruth tandis que le directeur des opérations de vol, Christopher C. Kraft s'est dit "heureusement surpris de l'atterrissaeg si proche" du point prévu sur la Lune, du module lunaire d' "Apollo-12".

"Chris" Kraft a ajouté que cet exploit de Charles Conrad et d'Alan Bean lui donne "une grande confiance pour les futures opérations" de la NASA sur le satellite de la Terre.

M. Kraft a toutefois souligné qu'il "est toujours préoccupé des problèmes d'atterrissage" auxquels se sont heurtés les pilotes du module. Il faisait allusion à des déclarations du commandant de bord qui a reconnu par la suite qu'il n'avait pas été facile de poser l'"Intrepid" sur l'océan des Tempêtes.

Le directeur des opérations de vol s'est hâté d'ajouter que Conrad "a fait alors un magnifique travail de navigation". M. Kraft a également décerné les plus grands éloges à l'excellent fonctionnement, à cette phase critique du second débarquement sur la Lune, des ordinateurs du module lunaire et de l'appareillage correspondant au sol.

M. Chritopher Kraft a évoqué également les "très grosses craintes" que lui a donné le lancement d'"Apollo-12" le 14 novembre au Cap Kennedy par temps orageux.

On sait qu'une forte décharge électrique a frappé à deux reprises le train spatial dans les secondes qui ont suivi la mise à feu de la fusée porteuse "Saturne-5". Les piles à combustibles ont ont eu une panne momentanée, d'autres appareillages vitaux aussi, tandis que le tableau de bord était un véritable scintillement de singaux d'alarme.

"Je n'était pas tout à fait sûr que nous pourrions retrouver notre puissance électrique", apoursuivi M. Kraft. Il a même reconnu avoir envisagé un instant de mettre fin au vol. L'alerte fut toutefois de courte durée. Quant aux difficultés" qu'a pu avoir Conrad à l'atterrisaeg de l'"Intrepid", M. Kraft a ajouté qu'il allait en discuter avec le commandant de bord dès son retour à Houston, samedi.

M. Rocco Petrone, directeur du programme Apollo a dit, à son tour, que l'analyse des comptes rendus de l'équipage ces prochains jours au laboratoire de quarantaine lunaire à Houston, permettra de décider définitivement de l'aire d'atterrissage d'"Apollo-13". Jim Lovell et deux astronautes doivent en effet s'embarquer du "Cap " le 12 mars prochain à destination, en principe, du grand cratère Fra Mauro, dans l'une des négions les plus accidentées de la partie équatoriale de la Lune.

Dressant un court bilan des prinicpales réussites d'"Apollo-12", M. Gilruth a énuméré notamment :

— "La précision de pointe d'épingle" de l'atterrissage le 19 novembre.

— La première randonnée géologique à la surface de la Lune", le lendemain par Conrad et Bean qui ont ainsi franchi une distance de 6,000 pieds.

— La première utilisation de l'énergie nucléaire sur un autre corps céleste : le générateur thermo-électrique qui fonctionne au plutonium-238 et alimente les instruments scientifiques dont les informations seront diffusées à terre pendant un ou deux ans.

"Nous sommes tous fiers et heureux de cet exploit", a conclu M. Gilruth.

Il n'est pas question pour le moment d'installer un système optique au sommet du LEM afin de faciliter l'atterrissage, a déclaré, de son côté, l'astronaute James McDivitt, commandant de bord d'"Apollo-9", maintenant chef des services de mise au point des cabines Apollo. Il a ajouté que la NASA étudiera cette question.

M. Gilruth a parlé, par ailleurs, de la panne de la télévision, qui pendant quelques minutes seulement a filmé les activités de Conrad et de Bean à leur première sortie sur la Lune. Un tel incident, a pour suivi le chef du centre spatial, est l'équivalent de la perte de l'un de nos principaux sens".

De son côté, le médecin principal des astronautes, le Dr Charles Berry, a fait observer que le "comportement de l'équipage sur la Lune montre qu'il est possible de très bien travailler sous l'influence de la gravité lunaire" un sixièem de celle de la Terre).

Cinq séries d'expériences seront faites à Houston avec les cailloux lunaires

HOUSTON (AFP) — Cinq séries principales d'expériences seront effectuées dans les laboratoires bio-médicaux du Laboratoire de réception lunaire de Houston en vue de déterminer si les roches lunaires rapportées par l'équipage d'Apollo-12 contiennent des matières nocives pouvant avoir une influence quelconque sur les plantes et les animaux.

1—Des souris sans germes, c'est-à-dire nées par césarienne dans un milieu parfaitement stérile, seront exposées, par groupes, pendant 21 jours à la matière lunaire. Périodiquement, elles seront sacrifiées et autopsiées pour voir si elles ont subi des changements anormaux.

2—La matière lunaire sera introduite dans une douzaine de bouillons de culture différents, maintenus dans des conditions physiques différentes pour déterminer si elle a une influence quelconque sur la prolifération des bactéries.

3—Six types de tissus de culture humains et animaux, ainsi que des oeufs embryonnaires seront exposés à la matière lunaire. Tout changement cellulaire ou autre pourrait constituer une indication sur la présence éventuelle de virus lunaires.

4—Trente-trois espèces différentes de plantes et de semences seront mis en présence de matière lunaire. Le but sera de voir si elle a une influence sur la germination, la pousse, la croissance, etc... de la flore. A la suite des expériences effectuées avec la roche lunaire d'Apollo-11, il a été constaté que certaines plantes très rustiques semblaient croître plus rapidement dans le "terreau lunaire".

5—Un certain nombre d'animaux inférieurs seront exposés à la poussière lunaire. Parmi eux, des poissons, des sangsues. Si des caractères anormaux sont décelés, les tests se poursuivront pour déterminer si ces caractères sont transmissibles.

Les prochaines missions Apollo

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (AFP) — "Apollo-13" décollera pour la Lune le 12 mars 1970 à 14 h. 10. L'équipage du "LEM" passera 35 heures sur l'astre, quatre de plus que Charles Conrad et Alan Bean mercredi et jeudi derniers.

"Apollo-14", en juillet 1970, sera commandé par Alan Shepard, le premier Américain dans l'espace. Il visera le cratère Littrow, loin de la zone équatoriale des exploits des premiers lunautes américains.

"Apollo-15", se propose d'atterrir aux abords du cratère Censorinus dont l'étude devrait accroitre notablement les connaissances lunaires.

"Apollo-16", en mars 1971, fera passer trois journées pleines à l'équipage sur la Lune.

"Apollo-17", quatre mois plus tard, va permettre le baptême de "Rover", la jeep lunaire.

"Apollo-18" et "19", se lanceront à l'assaut de régions d'un caractère particulièrement dantesque et inaccueillant.

"Apollo-20" clôturera le premier programme américain "Hommes sur la Lune" en décembre 1972. Ila pour cible le cratère Tycho, celui qui intrigue le plus les sélénologues.

La NASA a donné également hier, au moment du retour à terre d'"Apollo-12", les détails suivants sur les 8 autres vols de ce projet aussi brillamment exécutés jusqu'ici que prometteurs de découvertes scientifiques et de prouesses spectaculaires.

"Apollo-13": Jim Lovell, le premier homme alors à s'attaquer quatre fois au cosmos, et Fred Haise vont tenter un atterrissage de haute précision sur les pentes aux abords du cratère Fra Mauro. Thomas Mattingly, les attendra sur une orbite lunaire de seulement 10 milles d'altitude. Pour "Apollo-11" et "12", le "troisième homme ne s'était jamais approché à moins de 70 milles de l'astre.

Il en résultera à la fois une grande économie de carburant et une plus haute précision dans les manoeuvres du "LEM". Lors de leurs deux excursions lunaires, Lovell et Haise préléveront des échantillons géologiques à 10 pieds de profondeur — Conrad et Bean n'ont effectué leurs fouilles qu'à 32 pouces de profondeur.

"Apollo-14": sous le commandement de l'un des plus prestigieux pilotes spatiaux, Alan Shepard, ce vol débutera le 9 juillet 1970. Les Américains feront alors leur premier pas loin de l'équateur sélène. Le LEM se posera, en effet, dans la région nord-est de l'astre, près du cratère Littrow qui domine la rive orientale de la mer de la Sérénité.

"Apollo-15": lancement, le 30 octobre 1970. L'équipage n'est pas désigné. On parle pourtant de mettre à sa tête David Scott, héros d'Apollo-9. L'objectif se trouve cette fois dans les parages du grand cratère Censorinus. Il est de date relativement récente. La KASA le croit particulièrement riche en spécimens géologiques favorisant l'étude de la structure de la Lune, donnant peut-être de précieuses informations sur son âge.

"Apollo-16": il décollera le 29 mars 1971. Il ramène les explorations lunaires américaines dans la partie équatoriale de l'astre. Le cratère Descartes est cette fois la cible des deux lunautes qui passeront trois jours dans ses environs.

"Apollo-17": "Rover", le premier véhicule à roues destiné à l'exploration lunaire évoluera à travers les collines Marius et leurs dômes volcaniques. Chaque roue est individuellement propulsée par des accumulateurs. La minijeep entièrement métallique, fera 10 milles à l'heure et se jouera de pentes de 25 à 35 pour cent. Le lancement aura lieu le 30 juillet 1971.

"Apollo-18": il part le 19 février 1972 pour le cratère Copernic photographié il y a deux ans par les "Lunar Orbiter". Il est apparu comme l'un des sites les plus grandioses mais aussi les plus farouches et les plus inaccueillants de la Lune. Il se trouve à 250 milles au nord du point d'atterrissage d'Apollo-12.

"Apollo-19": lancé le 14 juillet 1972 en direction des Apennins Hadley. Les approches du point d'impact sont accidentés mais l'aire d'atterrissage devrait s'avérer hospitalière.

"Apollo-20": il a pour destination, sur les pentes d'un des cratères les plus marquants de la Lune, Tycho, l'épave du "Surveyor-7". Cette caméra électronique a révélé que Tycho domine de ses 14,600 pieds d'altitude une région tourmentée que ponctuent de nombreux cratères secondaires. Tycho est de formation récente. Les rocs qui en seront ramenés devront donner d'intéressantes indications sur un terrain relativement préservé de l'érosion, des micro-météorites, des radiations et des vents solaires.

Morgan * votre * magasin * d'un * Joyeux * Noël *
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VENTE *Récepteur "Supersonic" tout transistorisé 5 gammes*

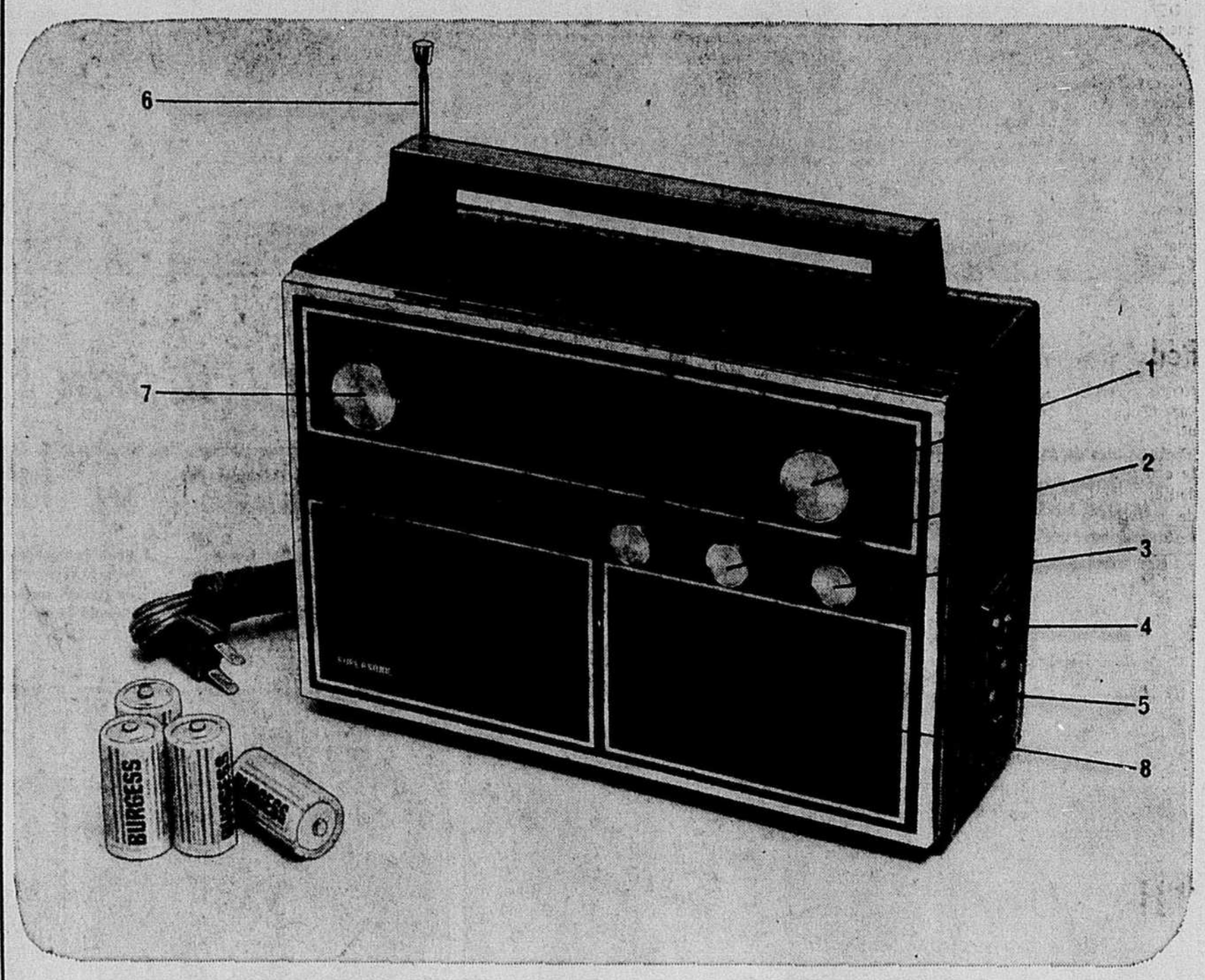

Partout cet appareil fait la preuve de son excellente reproduction musicale... c'est le transistor de grand luxe doté des derniers perfectionnements techniques. Chez Morgan, il vous est proposé à un très bas prix qui vous permet d'en offrir plusieurs à Noël. Venez le voir, vous l'achèterez sans hésiter... ou téléphonez à 842-6261. Radios, rayon 96, au septième, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

Prix spécial 49.77
pendant 4 jours seulement

Caractéristiques importantes :

1. **Recherche des stations...** possibilité de capter tous les postes du monde entier.
2. **Réglage de la tonalité...** de très bas à très puissant.
3. **Syntonisateur puissant...** donne la meilleure écoute possible
4 et 5. **Prise et écouteur** pour écoute individuelle.
6. **Antenne télescopique...** très puissante.
7. **Contrôle de fréquence.** Choix de cinq gammes d'ondes courtes, AM/FM, aéronautiques ou police. Cadran facile à lire.
8. **Deux haut-parleurs** aux performances remarquables. Agréable présentation.
- **Alimentation secteur/piles...** à la maison, en voyage ou en voiture. Livré avec quatre piles. Se branche sur le courant ordinaire. Approuvé par le CSA.

Magnétophone à cassette compact

Tous... petits et grands en raffoleront... parce qu'il est léger, petit, peu encombrant et toujours prêt à chasser le moindre son, un bruit étrange, une voix intéressante, une conversation comique... il entend tout. Et maintenant... écoutez-le : quelle fidélité ! Et il vous permet d'écouter des milliers d'enregistrements de votre musique préférée. Il est livré avec piles microphone, bande vierge et écouteur. Ne cherchez plus quoi offrir à Noël... profitez de cette offre et achetez-en plusieurs. *29.99*

Téléphoner à 842-6261 Centre d'instruments de musique, rayon 96, au septième, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

TELEPHONER A 842-6261 — HEURES D'OUVERTURE : CENTRE-VILLE ET SNOWDON, 9 H 30 A 6 H ; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H ; DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, 9 H 30 A 6 H ; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

Colibri

COLI
COLIBRI
COLIBRIQUET
BRIQUET
BRIQUETCOLI
COLIBRI

POUR VOS CADEAUX
...RÉPÉTEZ...

répétez tout haut... COLIBRI
répétez tout bas... COLIBRIQUET
répétez à tout le monde... briquet COLIBRI
le plus rapide du monde... briquet COLIBRI
un briquet qui vous rendra tout feu tout flamme,
à partir de $7.95.

le SCOTCH PARR EXCELLENCE!

Grand Old Parr Scotch Whisky
LE
DE GRANDE CLASSE
·VIEILLI À POINT·
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.
12 oz. 330 E — 25 oz. 330 F — 40 oz. 330 G
représentés au Québec par LES AGENCES DESAUTELS INC.
1745 av. Cedar, Montréal - 932-7631

ON LE TROUVE PARRTOUT!

PAPETERIE
bel-air
LIMITÉE
1198 STE-CATHERINE O. - 866-3402

SERVICE DE GROS
POUR TOUS ARTICLES DE BUREAU
Rabais exceptionnel !
COMPOSEZ LE NUMERO
866-3401
et demandez
Monsieur ROMANO

Morgan * votre * magasin * d'un * Joyeux * Noël *

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

FÊTONS LA COUPE GREY!

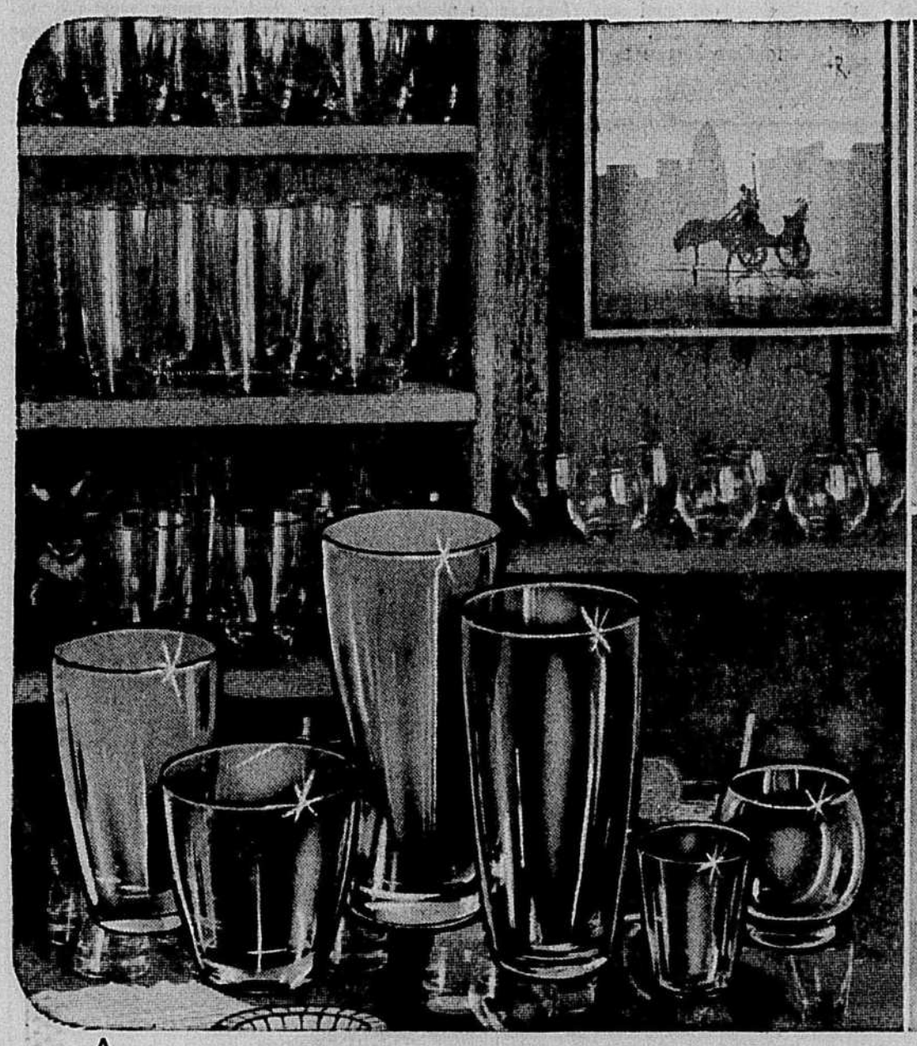

A

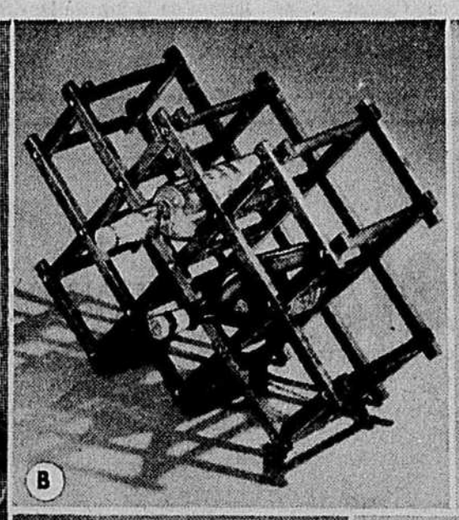

B

C

D

E

F

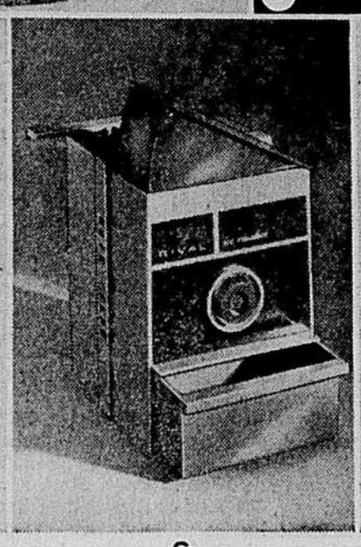

G

H

Tout pour le bar... à prix spéciaux!

A. **Service de 41 verres Libby*** fins et étincelants pour refléter la joie de recevoir les amis. Service pour 8 personnes : verres à eau, 10 oz; verres "Old Fashioned" 9 oz; flûte à bière 15 oz; "highball" 15½ oz, et verres à cocktail ou jus 4½ oz; doseur pour cocktails, 2 oz.
Une aubaine pour célébrer la Coupe Grey! *Ord. 14.95* **9.99**

Téléphoner à 842-6261

Accessoires de bar — Rayon 74. Au quatrième. Centre-ville
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

B. **Porte-bouteilles** pour 10 bouteilles. Noyer fini bois de rose. Renforcé par une chaîne. Modèle pliant. *5.99*

C. **Seau à glace.** Similiteck orné de laiton. Parfait pour célébrer la coupe Grey. 9" sur 7⅜". Isolation parfaite. *9.99*

D. **Service à punch, 27 pièces.** Verres clairs à motif d'étoiles pressées. Bol de 8 pintes, plateau de 9" de diam.; louche de plastique, 12 tasses de 6 oz. et 12 crochets en plastique. *8.99*

E. **Siphon.** Importé de Tchécoslovaquie. Corps en verre recouvert d'un filet de métal de ton or ou argent. Capacité : 28 oz. *19.99*
Boîte de 10 ovules à soda 1.95

F. **Mixer.** Pour des cocktails bien frappés en verre et couvercle chromé. Recettes de cocktails sur le côté. Capacité 24 oz. *2.99*

G. **Pilon/ouvre-boites** électrique. Emaillé blanc ou avocat. Parfait pour rompre la glace. Peut être fixé à la table. Luxueux cadeau de Noël. *21.99*

H. **Authentiques choppes allemandes.** — Céramique glacée sculptée. Capacité : 2 pintes. Parfaites pour boire à la santé des champions de la Coupe Grey. *2.99*

L

M

N

P

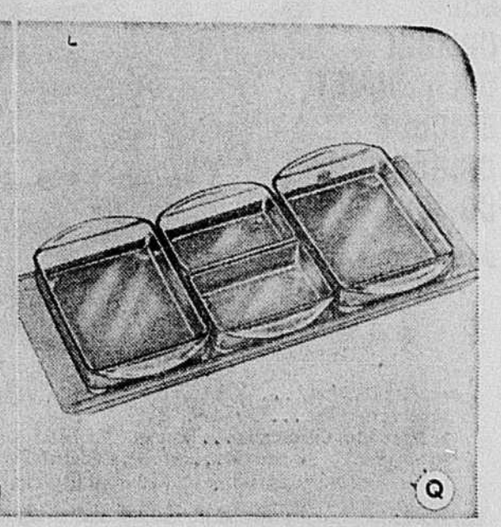

Q

T

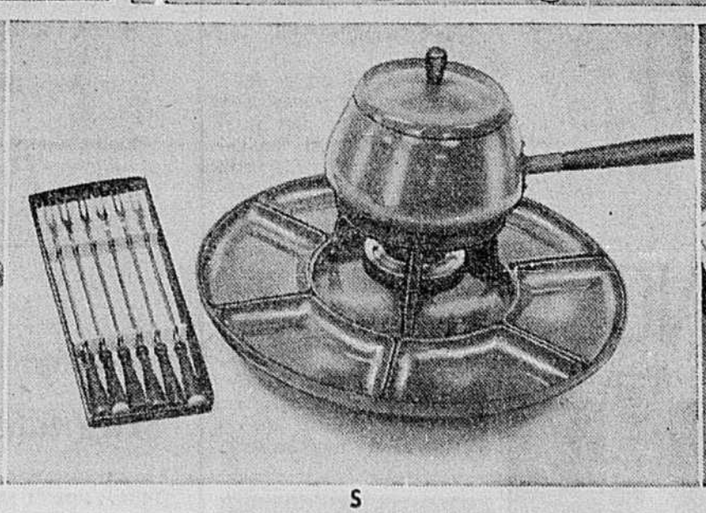

S

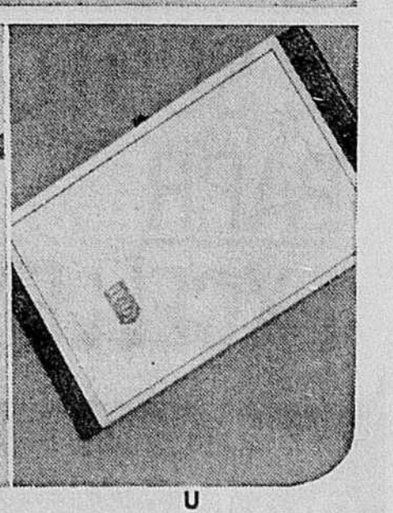

U

Tout pour recevoir... à prix spéciaux!

Ustensiles de cuisine importée "Britany" en céramique allant du four à la tabie et au réfrigérateur. Ton dégradant orange apportant chaleur et beauté dans votre cuisine.

L. **Service à fondue.** Pour la maîtresse de maison parfaite. Pot et couvercle, support en fer forgé, réchaud à alcool et 6 caquelons. *17.99*

J. **Pot à fèves.** Un plat haut en saveur et en couleur. Pot avec couvercle. *8.99*

K. **Support et 6 caquelons.** Support en fer forgé. *7.99*

H. **Soupières 3 pintes.** Pour servir une bonne soupe fumante qui réchauffera la famille. Bol, couvercle et louche inclus. *11.99*

Téléphoner à 842-6261

Faïence — Rayon 40 — Au quatrième. Centre-ville.
Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

N 1. **Planche et couteaux à fromage.** Planche en chêne à surface en céramique fleurie. Modèle rond de 7½" sur 16". *4.49*

N 2. Modèle carré : 12" sur 18". *5.99*

S. **Pot et plateau à fondue.** Pot en céramique émaillée. Manche en bois. Plateau pivotant divisé en sections. Réchaud à alcool. Jaune, rouge ou vert. *18.99*

Piques à fondue. Acier inoxydable et manches en palissandre de couleur. *2.99*

P. **Service à café 11 pièces.** Modèle turc en semi-porcelaine. Une verseuse, un sucrier couvert, un crémier et six tasses. Vert avocat. *11.99*

T. **Bols pour soupe à l'oignon.** Marque Evangéline. Fabriqués au Québec. Céramique glacée brune ou verte. Décor soupe versée. Ord. 4/4.95 *4/3.99*

Q. **Plateau à hors-d'oeuvre et condiments.** Plateau en teck avec 4 plats en verre. Importé du Danemark. *4.99*

U. **Chauffe-plat.** Commande de chauffe. Poignées en noyer. 10" sur 14". Approuvée par la A.S.C. *15.99*

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

le centre d'achats de L'AUTO

VOTRE VOITURE
est-elle prête pour l'hiver ?
SINON
LES NOTRES LE SONT !

'69	Epic, 2 portes, presque neuve, bal. de garantie, modèle de luxe, idéale comme 2e voiture.	$1550	'67 Corvette 300 forces, aut., magnétophone stéréo, couleur marron, bal. de garantie	$4450
67	Chrysler 2 portes, h.t., s./f., s./d., vitres élect., radio	$2650	69 Oldsmobile conv., complètement éq., bal. garantie, vitres et sièges élect.	$3350
'67	Oldsmobile 4 portes, hardtop, aut., servo-frein, servo-dir., radio	$2150	'68 Oldsmobile Cutlass S, V-8, 2 portes, aut., P.-B., P.-S., radio	$2350
'68	Chevrolet sédan 6 cyl., aut., radio, vrai bijou	$1775	67 Ford Galaxie, conv., servo-dir., servo-freins	$1800
'67	Buick Wildcat, 4 p., ht., vitres et sièges élect., AM-FM, s./d., s./f., toit vinyle, couleur gris	$2250	64 Oldsmobile super sédan, servo-freins, servo-dir., aut.	$1750
'66	Plymouth sedan, 8 cyl., aut., servo-direction, radio	$875	'68 Chevrolet Belair, aut., 2 portes, ht., 8 cyl., servo-direction	$1825

OLDS — AIR CONDITIONNE 1968, modèle 98, 4 portes, hardtop, équipée au grand complet, balance de garantie, couleur verte $3,150.

CHRYSLER - AIR CONDITIONNE 1968, modèle 300, 4 portes, hardtop, couleur bleue, tous accessoires $2,850

Salois Auto Ltée
610, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
INFORMATION : 688-3892

GRAND SPECIAL

BRONCO PICK-UP	neuf, 8 cylindres, équipée	$2895
69 PICK-UP FORD	½ tonne, 6,000 milles	$1695
67 PICK-UP FORD	très bonne condition	$995
CAMIONS ECONOLINE	Flambants neufs	$2295
65 ECONOLINE	Vanne 4 vitesses	$495
68 DODGE MONACO	2 p., hardtop, toit vinyle, tout équipée, très bonne condition	$1995

MONT-ROYAL FORD
LIMITEE
527-3467

ATTENTION
CHOIX DE 75 AUTOS
AUCUN COMPTANT
Crédit accepté dans 1 heure paiement assuré en cas de maladies, consolidation de dette.
G. BESSETTE, 645-7441

ROULEZ MAINTENANT
PAYEZ EN 1970
Omer Barré vous offre cet avantage. Plaques 1970 et pneus d'hiver gratuits. (Investigation par téléphone).
768-2557

POUR JEUNES FILLES
Je peux vous financer une voiture pour aussi peu que $25 par mois. Plaques 1970 et pneus d'hiver gratuit.
ANDRE — 365-9236

METEOR, Mercury, 1964, particulier, laisserais à bon prix, 676-4100.

METEOR 1966, Rideau 500, V-8, automatique, très bon mécanisme, spécial pour 1 jour, $895 Aucun comptant requis. F. FORTIN, 645-7441.

MORRIS Oxford 1964, $69, en marche, 259-4404.

MUSTANG 1965-66, verte, bas millage, en bon état, intérieur très propre, complètement équipée pour information, téléphonez entre 9 et 1 h M. Daniel Pilon, 331-7048.

MUSTANG 1967 fastback console V8, tout équipée comme neuve, prendrais échange et termes. 255-2854.

MUSTANG 66, 2 portes hardtop, 8 cylindres, automatique, radio, power steering, power brake, vrai bijou, appelez R. Legris 489-8237.

MUSTANG 2 portes, hardtop, et fast back 1965-66-67-68-69; garantie totale 288-2583.

OCCASION, balance de finance, Dodge Swinger 1969, équipée, garantie, 661-4664.

OLDSMOBILE 98 hardtop 1965, toit vinyle, tout servo électrique, 30,000 milles, auto service privé. 351-9233.

OLDSMOBILE Cutlass 1967, hardtop, 2 portes, tout équipée, 766-1681.

OLDSMOBILE 1968, Delta, hardtop, Console, vitres électriques, servo, $2,375, 722-3061.

OLDSMOBILE 1969
2 portes, hardtop, démonstrateur, 15,000 milles, auto de condition excellente. Appelez M. Roy, 363-5000, loc. 44.

OLDSMOBILE 65
4 portes, hardtop, équipée de A à Z, accepterais échange ou léger comptant. Appelez moi M. Roy, 363-5000, loc. 44.

OLDSMOBILE Delmont 1967, parfaite condition, particulier, 254-2404.

OLDSMOBILE 1966 98 Luxury sedan, hardtop, condition A-1; $2050; Oscar Brouillette, 526-4474.

OLDSMOBILE 1963, 2 portes hardtop, Super 88, V8, automatique, tout équipée, servo frein, servo direction, vitres électriques, bas millage, moteur carrosserie, intérieur en parfaite condition, sacrifierais cause maladie $425, 527-1423.

OLDSMOBILE Toronado 1966, tout équipée, comme neuve, $1,975. LA 4-6400.

OLDSMOBILE 1961, bon mécanisme, prête pour hiver, $75, soir 351-2332.

OLDSMOBILE 1968, succession, servo-freins, servo-direction, millage 17,000 milles. Prix $2,400. 747-9062.

OLDSMOBILE Toronado 1966, hardtop 2 portes, peinture d'origine vert fougère, peu de millage. Un seul propriétaire qui en a pris bien soin. Tous les servo-mécanismes. Cette description est insuffisante, il faut en faire l'essai. 256-9068.

OLSDMOBILE 1964, Super 88, hardtop 4 portes, direction et freins assistés, radio, vrai millage 45,000, état d'une auto neuve, prêt pour l'hiver. $475. 274-7434.

OLDSMOBILE Jet Star, 1964, hardtop, 4 portes, automatique, tout servo, excellente condition, propriétaire 259-7568.

OLDSMOBILE 1962, 4 portes, hardtop, un seul propriétaire, $125, 667-1075.

OLDSMOBILE 98, 1964, TRES BONNE CONDITION, 336-1936.

OLDSMOBILE 1962 très bonne condition, très propre, $250, 381-1343.

OLDSMOBILE Cutlass 1965, 2 portes, tout équipée, aubaine, $795.

OLDSMOBILE 1969, 98, sedan luxueux, hardtop 4 portes, tous accessoires, climatisation, stéréo AM-FM, 6,700 milles, conduite par administrateur, état de neuf. 747-1615.

OLDSMOBILE 1966, 88, tout équipée, excellent état. Particulier, téléphoner 388-1770.

OLDSMOBILE Dynamic 88, 1964, V8 automatique, direction et freins assistés, radio, tous accessoires, moteur, carrosserie et intérieur en parfait état, pneus comme neufs. Particulier, $475, il faut vendre. 376-7531.

OLDSMOBILE 1965, 4 portes hardtop, avec toit Vinyle, équipée de A à Z, prendrais échange et termes. 255-2854.

OMER BARRE nous défend de vendre des voitures non reconditionnées. Pour une aubaine tél. Richard Longtin, 768-2557.

PARISIENNE 1965, 2 portes hardtop, sièges baquets, transmission plancher, $12 par semaine, échange accepté. 524-3095.

PARTICULIER, PLYMOUTH 1967 FURY I V8, EXCELLENTE CONDITION, DOIT VENDRE $1,175. CONDITIONS DE PAIEMENTS POSSIBLES. 861-6691.

PARTICULIER, Oldsmobile convertible 1968 tout équipée, $2,500, comptant. 321-0540.

PARTICULIER Plymouth 1964, automatique, radio, bas millage $495. 254-8485, 365-4242.

PARTICULIER, Parisienne 1965, V-8, 4 portes, hardtop, tout servo 669-5912.

PARTICULIER, CHRYSLER 1968, 637-1028.

PARTICULIER, Chevrolet 1967 2 portes, hardtop, propre, bon prix, 677-5134

PARTICULIER, Chrysler Newport 1967 sedan 4 portes, équipée, $1650, 849-5468.

PARTICULIER, Meteor Montego 1967, hardtop, 2 portes, V8, 390, sièges baquets, console, toit vinyle, servo-freins, servo direction, radio. 19,000 milles prendrais petit échange, 522-7496.

MARMADUKE

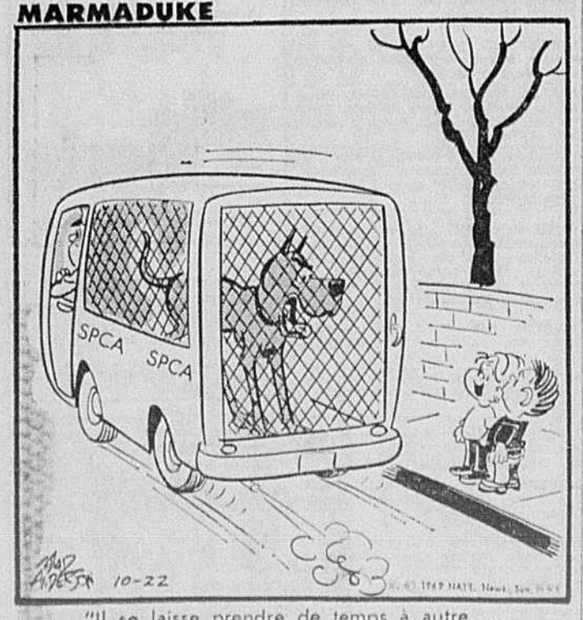

"Il se laisse prendre de temps à autre... il adore prendre la fuite !"

RENAULT CANADA
SUCCURSALE DETAIL
4950 Jean-Talon O. 738-1143
SPECIAUX DE FIN D'ANNEE

68 CORTINA	$1,200	66 ENVOY	$400
68 VAUXHALL	930	66 CONSUL AUT.	700
68 VIVA	950	66 VOLKSWAGEN	700
67 RAMBLER ST.-W.	1,200	65 FORD ST.-W.	900
67 CORTINA GT	950	65 PONTIAC V-8	600
66 CORVAIR AUT.	600	65 RAMBLER	500
66 PLYMOUTH AUT.	600	64 MERCURY	400
66 PONTIAC V8	850	64 RAMBLER	400
66 CITROEN AMI 6	500	64 ENVOY	100

AUSSI GRAND CHOIX DE VEHICULES RENAULT
AUCUN COMPTANT — LIVRAISON RAPIDE

SPECIAUX
Arbour Auto Ltée
Aucun comptant nécessaire au mois ou à la semaine.

69 FORD COBRA, HT	$2695
69 CORTINA G.T.	$1695
68 FIAT SPIDER	$1595
68 JAVELIN TOUT EQUIPEE	$2195
67 CHRYSLER	$1895
67 AMBASSADOR	$1695
66 PONTIAC PARISIENNE V-8	$1550
66 CHEVELLE C.S.	$1550
66 CHRYSLER NEW YORKER	$1795
66 FORD XL, V-8, CON.	$1495
66 AMBASSADOR DPL, HT.	$1595
66 RAMBLER AMER. HT.	1195
66 VOLKSWAGEN INT NOIR	$1095
66 AUSTIN 1800	$ 975
65 FORD XL, HT	$1150

10300 BOUL. PIE-IX
323-4330 — LOCAL 60
MEMBRE DE L'EQUIPE AMERICAN MOTOR
Ouvert de 9 h a.m. à 10 h p.m.
SAMEDI 5 HEURES

PARTICULIER Corvair Monza de luxe 1966, 6 cylindres automatique, radio, 27,000 milles, $775, 522-7496.

PARTICULIER, Ford, 1964, 2 portes, V8, très bonne condition, 35,000 milles, original, 336-1699.

PARTICULIER, station wagon 1961, V8, 9 places, équipée, hiver, condition à discuter, 522-4690.

PARTICULIER, Chevrolet BelAir 1965, sedan, (6), automatique, radio, mécanisme parfait, impeccable, cause voiture neuve. 376-7867.

PARTICULIER, Pontiac, convertible, 1964, custom sport, 52,000 milles, soir: 279-8304.

PARTICULIER, aubaine, Volkswagen 1964, radio, chaufferette, bon mécanisme, $275. 277-2539.

PARTICULIER Viva 64, excellente condition, $250, 325-3294.

PARTICULIER 1963 Galaxie 500, hardtop, très propre, aubaine, 729-4843.

PARTICULIER Pontiac 1969, V8, équipement complet, 2 portes, hardtop, mortalité, doit vendre $2,325, conditions, paiements possibles, 861-6691.

PARTICULIER, FORD 1961, 6, $100, 677-3662.

PARTICULIER, Chrysler 1963, hardtop, mécanisme parfait, besoin peinture, 729-4843.

PARTICULIER, 1963 Valiant, 6 automatique, radio, mécanisme parfait, propre, 725-6723.

PARTICULIER, Pontiac 1963, 2 portes, très bonne condition, $250, 325-3294.

PEUGEOT 1965, 4 portes, équipée, appelez Gordy Stromey, 935-2619.

PEUGEOT 404, coupé sport, 1967, modèle très rare, équipée, prête pour l'hiver, 25,000 milles, véritable aubaine, $1500, 384-0268.

PEUGEOT 1966, cause transfert, sacrifierais, bon état, soir 849-0563.

PLYMOUTH Star Fury 1969, 2 portes, hardtop, neuf, tout équipé. Gilles Fontaine, 353-4961.

PLYMOUTH FURY II 1968, 2 portes, sedan très propre, bas millage, balance de garantie Chrysler. Très bon prix, termes et échange acceptés, H. Couturier, 353-4961.

PLYMOUTH FURY III et Sport Fury, démonstrateurs 1969, à des prix dérisoires. Demandez H. Couturier, 353-4961.

PLYMOUTH 66, Fury III, convertible, faut vendre, 254-4807, 2967 Arcand.

PLYMOUTH Sport Fury 1967 V8, tout équipé, sièges baquets. Echange accepté. Prix spécial. Gilles Fontaine, 353-4961.

PLYMOUTH 1965, 2 portes, hardtop, servo-freins, servo-direction, parfaite condition. Demandez M. Léo Harrison 769-8501 après 7 heures, téléphonez 672-5687.

PLYMOUTH FURY 2, 1967, excellente condition, 352-8354, après 4.30 heures.

PLYMOUTH Fury II, 4 portes sedan 1968, parfaite condition. Balance de garantie Chrysler. Echange acceptée. Conditions faciles. Léo Lescarbeau, 353-4961.

PLYMOUTH FURY 1962 AUTOMATIQUE, $250; 767-1129.

PLYMOUTH 1966 Fury II sport convertible, $14 par semaine, échange accepté, 524-3095.

PONTIAC Parisienne 1965, 2 portes, HT, V8, équipée, couleur bleu président, intérieur bleu, 1 seul propriétaire, pas de comptant, continuation de paiements, $43 par mois, 4200 est, Beaubien, 376-9920.

PONTIAC 1968, H.T. Firebird, 2 portes, grande puissance assurée par moteur V8, 400 po. cu., bras changement vitesses au plancher, pneus "Wide Ovals", freins à disques, échappement spécial. Fini d'origine blanc avec bandes rouges, propriétaire très méticuleux. 256-9068.

PONTIAC Parisienne 1964, brune, tout équipée, excellente condition, $825, 655-8426.

PONTIAC 1965, Laurentian, sedan 4 portes, mise au point à flanc blanc, garantie un an. Auto familiale parfaite. Un seul propriétaire, 256-9068.

PONTIAC 1963, manuel 6, 2 portes, $225, bon mécanisme. 527-1719.

PONTIAC 2 + 2, convertible, 1967, équipée au complet, condition impeccable, balance de garantie GM de 3 ans, termes et échanges acceptés, 622-2110, demandez Pierre Parent.

PONTIAC 1965, convertible SS, V8, tout équipée. Vendrais à $9 par semaine, 4200 est, Beaubien, 376-9920.

PONTIAC Parisienne 1962, 4 portes, sedan, très propre, seulement $250. H. Couturier, 353-4961.

PONTIAC Parisienne 1963 décapotable, V-8, direction-freins assistés, automatique, radio, pneus à flanc blanc, aucune rouille, mécanique parfaite. Forcé de vendre cause nouvel emploi, 256-9068.

PONTIAC démonstrateur, pratiquement neuve, vraie aubaine. Informations, Beaudoin, 645-1651.

PONTIAC, 62, servo-direction, radio, parfaite condition, $275, 363-0872.

PONTIAC 1966, 24,000 milles, équipée comme neuve, $675, 932-3812.

PONTIAC 1966, V-8, automatique radio, mécanique parfaite condition, spécial pour 1 jour, aucun comptant requis G. BESSETTE $995 — 645-7441

PONTIAC 1967 Parisienne, sedan 4 portes, entièrement automatique, radio, 47,000 milles. Rare aubaine, $1500. Tél. jusqu'à 4 p.m., sauf samedi et dimache: 937-2937

PONTIAC 1968, Parisienne, hardtop 2 portes, 212, tous accessoires, sièges baquet, 14,000 milles parcours véritable, encore sous garantie, excellent état. $2450. Tél. 747-0866.

PONTIAC 1968 Grande Parisienne, 2 portes hardtop, une beauté; $2150; Oscar Brouillette, 526-4474.

PONTIAC 66, V-8, automatique, radio, un seul propriétaire, voiture originale, aucun comptant $895. G. Bessette 645-7446.

PONTIAC, Grande Parisienne 68, 4 portes hardtop, toit vinyle, tout équipée, appelez R. Legris, 489-8237.

ACHETEZ d'un concessionnaire GM réputé, depuis 40 ans, pour une voiture d'occasion reconditionnée à neuf, avec pleine garantie. Plaques 1970 et pneus d'hiver gratuits.
768-2557

UNE AUTO POUR NOEL
Vous n'avez pas d'argent ? Un coup de téléphone vous suffit. Plaques 1970 et pneus d'hiver gratuits.
ANDRE HEBERT, 768-2557

ARGENT A PRETER
Aux 21 ans et plus. Pour acheter auto application au téléphone, réponse 1 heure, demandez M. Grenon, local 27, 527-8861.

$50 COMPTANT
Ford Galaxie convertible 1966, moteur 390, équipée, radio AM-FM, parfaite condition, M. Richard, 321-1580.

PONTIAC Parisienne 1969, 2 portes, hardtop, tout équipée, $2850. Termes et échange 3850 Masson. 725-6461.

PONTIAC 1960, parfaite condition, faut voir, équipée pour l'hiver, 525-9193.

PONTIAC 63 sedan, automatique, radio, tous servos, propre, $285 353-6100.

PONTIAC FIREBIRD 1968, 4 VITESSES PLANCHER, EQUIPEE, 387-4307.

PONTIAC 1960, 4 pneus neufs, parfait ordre, $275, 677-2229.

PONTIAC 1969, Parisienne, garantie, $2950, financerais. 2100 Pie-IX, 259-6915.

PONTIAC 65, hardtop, Custom Sport, tout équipée, bas millage, très propre. Aucun comptant. 525-2000.

PONTIAC 1964, très propre, $25 comptant, $29 par mois. 849-9542.

PONTIAC 1965, Parisienne, hardtop, $1250. 2353, Vauquelin, Des Ecores, 727-6510.

PONTIAC 1967, Grande Parisienne, hardtop 2 portes, tous accessoires, toit vinyle, haut-parleur arrière et dégivreur, 17,000 milles parcours véritable. Encore sous garantie G.M. $1,950. Tél. 747-0866.

PORSCHE 911T 1969, auto d'administrateur, 1400 milles seulement, comme neuve. Henry Altorfer 242-0990.

PORSCHE 911T 1968, état immaculé, comme neuf, 16,500 milles seulement. Henry Altorfer, 342-0990.

POUR MECANICIEN
Plymouth V-8, Savoy, 1965, hardtop, très très propre, $400, 376-6081.

RAMBLER 1965, Classic, hardtop 2 portes, 287, V-8 automatique, radio, peu de parcours, Carrosserie, moteur et pneus excellent état, pas de rouille. Prête pour hiver. Particulier, 728-4366.

RAMBLER Classic sedan 660, 1964, Jamais changé de mains, 6 cyl., autom., radio, sans rouille, toujours gardée dans garage, prête pour l'hiver, aucun acompte, $25 par mois taxe de vente, enregistrement et tous frais de finance compris, 256-9068

RAMBLER 1965, 8 cylindres, radio, très propre, mécanisme AI, $10 comptant, $7 par semaine. 522-2291.

RAMBLER 1965, Ambassador, V8, tout équipée. Vendrais à $8 par semaine, 4200 est, Beaubien, 376-9920.

RAMBLER 1965, Station, 6, automatique, 24,000 milles original, comme neuve, un seul propriétaire, cause mortalité. Gens sérieux. 688-6173.

RAMBLER 660 1965, 6 cylindres, automatique, radio, pneus à flanc blanc, auto familiale parfaite, un propriétaire, un conducteur. Réussira tout examen sévère. 256-9068.

RAMBLER 1964, hardtop, automatique, radio, accessoires, très propre, mécanisme comme neuf, hiverisé, sacrifiera $325, obligé vendre, 521-8458.

RAMBLER 63, automatique, radio, parfaite condition, $325, 363-0872.

RAMBLER 1966, américaine, convertible, condition parfaite, 17,000 milles, entre 9 et 5 h., 273-2447.

RAMBLER 1970, bon prix prix réduits. S'adresser Maurice Héroux Automobiles, 3995 Bannantyne, Verdun, 766-4122.

RENAULT 4, 1964, particulier, parfaite condition, $150, meilleure offre, 727-4943.

RENAULT 1967, R8, manuel, radio am-fm, Garantie 1 an, aucun comptant 522-2291.

RENAULT 1968, R-10, manuelle, radio am-fm. Garantie 1 an, aucun comptant 522-2291.

RENAULT R10, fin 1966, sedan, automatique, sièges tonneaux, moteur neuf (en rôdage) carrosserie et intérieur propres, pneus neige Michelin, neufs, radio, particulier 273-8492.

RENAULT R8, 1968, en excellent état, conduite par femme, vente pour cause d'étude, $775, 739-4898.

RENAULT 8 automatique, 1966; entièrement reconditionnée. Garantie aucun comptant, 728-1143.

Salois Auto Ltée
610, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
REFERENCE PIERRE SALOIS
688-3892

CORVETTE 66
"FASTBACK" 425 H.P., 4 VITESSES, POSI-TRACTION, RADIO AM-FM, SERVO-FREINS, "SIDE EXHAUST", "MAG WHEELS", PNEUS FIRESTONE 200. BLEU METALLIQUE.

CORVETTE 67
CONVERTIBLE 300 H.P. AUTOMATIQUE, MAGNETOPHONE STEREO POSI-TRACTION, SERVO-FREINS, SERVO-DIRECTION, 34,000 MILLES, BALANCE DE GARANTIE G.M.

CORVETTE 68
COUPE, 308 H.P., AUTOMATIQUE TURBO, SERVO-FREINS, SERVO-DIRECTION, RADIO AM-FM, VOLANT TELESCOPIQUE, AIR CLIMATISE, "MAG WHEELS", VITRES ELECTRIQUES, SUPPORT A BAGAGES, 25,000 MILLES, BALANCE DE GARANTIE GM.

CORVETTE 69
AUTOMATIQUE TURBO, VITRES ELECTRIQUES, 390 H.P., SERVO-FREINS, SERVO-DIRECTION, POSI-TRACTION, RADIO AM-FM, PNEUS A LETTRES BLANCHES, COULEUR LE MANS BLEU, GARANTIE 5 ANS, 50,000 MILLES.

CORVETTE 69
4 VITESSES, 390 FORCES, SERVO-FREINS, SERVO-DIRECTION, VITRES ELECTRIQUES, TEINTEES, POSI-TRACTION "SIDE EXHAUST", RADIO AM-FM, PNEUS A LETTRES BLANCHES, COULEUR VERT FONCE, GARANTIE 5 ANS, 50,000 MILLES.

68 FIREBIRD
PONTIAC, COMME NEUVE, SERVO FREINS, SERVO DIRECTION, VERT METALLIQUE. INTERIEUR BLANC, BALANCE DE GARANTIE.

$2,395
DELISLE AUTO
523-1122

RENAULT 8, automatique, 66, remise à neuf, $800, 276-8205, après 5 h.

RENAULT 1967, R-16, Grand Luxe, radio am-fm, garantie 1 an, aucun comptant, 522-2291.

RENAULT 16 G.L. 1967, parfaite condition Garantie, aucun comptant. 738-1143.

RENAULT 1966 sedan R8, automatique à poussoirs, sièges baquets, moteur, transmission comme neufs, bons pneus, carrosserie propre, intérieur excellent, $425, particulier 273-9776.

RENAULT 10 standard, 1968 comme neuve, garantie financement facile. 738-1143.

RENAULT R10, 1969, comme neuve, bas millage, $1,550, pour renseignements appelez: 526-8100 après 5:00 heures.

RENAULT 8 standard, 1965, très bonne condition. Aucun comptant. 738-1143.

RENAULT 10 automatique, 1967, excellente condition Garantie, financement bancaire. 738-1143.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles automatiques et standards, 259-6981.

RENAULT R16, Grand Luxe, excellent état, particulier quittant Canada. Soir: Montréal : 692-4874; Ottawa : 234-6791.

SPECIAL
COMET 2 PORTES HARDTOP 1967, 6 CYLINDRES, COMME NEUVE, COULEUR BLANC, EQUIPEE, AUTOMATIQUE RADIO, ETC, ECHANGES ET TERMES ACCEPTES, BALANCE GARANTIE FORD, PETIT COMPTANT REQUIS. P. DUFRESNE, 526-4411.

SPECIAL
RENAULT R-10 1967, AUTOMATIQUE, RADIO, TRES PROPRE, BONNE CONDITION, TERMES ET ECHANGES ACCEPTES. J. MALLETTE, 526-4411.

SPECIAL
COUGAR DEMONSTRATEUR 1969, TOUT EQUIPE, 8 CYLINDRES, BALANCE DE GARANTIE FORD, 5 ANS 50,000 MILLES, AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE, TERMES ET ECHANGES ACCEPTES. J. MALLETTE, 526-4411.

STATION WAGON Ford 1969, V-8, 302 p.c. Transmission automatique, suspension "heavy duty", servo-direction, servo-freins à disque. Prix de détail suggéré $4,470 Maintenant $3,195. Appelez 655-1301.

STATION WAGON Chevrolet Impala 1964, tout servo, excellente condition, 273-0630.

STATION-WAGON Pontiac Parisienne 1963, V-8, automatique. 322-0700.

STATION WAGON Ford 1966, V-8 tout servo, aubaine. $995; 728-3635.

STUDEBAKER 1962, bonne condition, $100, 321-8312.

STUDEBAER, Daytona 1964, propre, à vendre. Après 8 heures, 725-0623.

SUNBEAM 66, très propre, 21,000 milles, $275; 353-6100.

T-BIRD 68 tout équipée, termes et échanges. Particulier, 353-4321.

THUNDERBIRD 1968, Landau, hardtop, 2 portes, tous accessoires, 18,000 milles, en excellent état, $3,300, 747-9248.

T-BIRD 65 CONVERTIBLE
Tout équipée, vrai bijou, voiture d'exécutif, faut voir. M. Laforest, 363-5000, loc. 44.

THUNDERBIRD 1967, comme neuve, $2,750, financerais. 1200 Pie-IX, 259-6915.

THUNDERBIRD 1959, hardtop, parfaite condition, $475, termes, échange acceptés, 387-8534.

TIGER 1966, mag wheel, scoop Corvette, propre, 33,000, $1550, 932-3812.

TORINO GT, 1968, garantie, $2650, financerais, 2100 Pie-IX, 259-6915.

TORONADO 1968, hardtop, 2 portes, tout équipée, air climatisé, stéréo am/fm, contrôle de croisière, etc., de luxe, 20,000 milles, faut la voir, comme neuve. 747-9248.

TORONADO 1966, 2 portes, hardtop, très propre, tout équipée, $20 par semaine. Marcel Gauthier, 526-4471.

JEUNES HOMMES 21 ANS
Je peux vous financer une voiture pour $25 par mois. Plaques 1970 et pneus d'hiver gratuits. Demandez personnellement
RICHARD LONGTIN, 768-2557

TRIUMPH 1968 500 c.c., comme neuve. 849-7416.

VALIANT 1964 Signet, hardtop 2 portes, 6 automatique, radio, sièges baquet, pneus à neige, tout prêt pour l'hiver, parfait état intérieur et extérieur, pas de rouille, conduite par une dame, $525 ou la meilleure offre. 274-7434.

1965 VALIANT, 2 portes, en parfaite condition, garantie 12 mois. Termes faciles, 523-1122.

VALIANT 4 portes sedan 6 cylindres, 145 h.p. automatique, termes et échange acceptés. Filles Fontaine, 353-4961.

VALIANT 1964, V-200 automatique, comme neuf, dame propriétaire, 384-8912.

VALIANT 1964, 2 portes, radio, très propre mécanisme AI, $7 comptant $5 par semaine. 522-2291.

VALIANT hardtop fastback, sedan, 6 cylindres, V-8 automatique, 1963-64-65 et 67. 80 jours garantie. 288-2583.

VAUXHALL Epic 1969 deluxe, radio, termes, échange acceptés, dame, 389-5614.

VOLKSWAGEN 1967 de luxe, chaufferette gaz, radio, prête pour l'hiver 274-5476.

VOLKSWAGEN Fastback 1968, tout équipée, excellente condition. 274-5476.

68 VOLKSWAGEN, radio AM-FM, parfaite condition, 523-1122.

VOLKSWAGEN 1200, 1965, bon état, $250, 279-0772, après 6 heures.

1966 VOLKSWAGEN de luxe, comme neuve, en parfaite condition. Termes faciles, 523-1122.

VOLKSWAGEN 1964, très propre, parfaite condition, chaufferette gaz, $325, 525-3659.

VOLKSWAGEN 1969 de luxe, équipée, bas millage. Comme neuve, $1750. 274-5471.

VOLKSWAGEN 1966, excellent état, moyen de transport fiable et peu coûteux, $695. Omega Motors (1960) Ltd. 489-8297.

VOLKSWAGEN 1969, tout équipée, bas millage, $1450, 581-6403.

VOLKSWAGEN 1969, 6,000 milles, parfaite condition. $1500, 725-9844.

VOLKSWAGEN 62, radio, chaufferette à gaz, propre. Dame, $250; 353-6100.

VOLKSWAGEN 1966 de luxe, très propre, 29,000 milles. Bon ordre $675; 4899, 5e Rosemont. 522-4468.

VOLKSWAGEN 1964, 40,000 milles, équipée comme neuve, $450, 932-3812.

VOLKSWAGEN 1963, $350, 381-1343.

VOLKSWAGEN 1968 coach de luxe, a toujours servi comme deuxième voiture. Peinture d'origine. Seulement 8,000 milles. Radio. Comme neuve. 256-9068.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, mécanisme A-1. 381-1343.

VOLKSWAGEN 1965, très propre, un vrai bijou, faut voir, prix spécial. Appelez Lionel Provost, 768-2557.

VOLKSWAGEN neuve, aussi 1969 de luxe, usagée. G. Mueller, 274-5471, ext 35. Près métro.

VOLVO 1966, 2 portes, 4 vitesses, excellente condition, vendrais $975, 861-6691.

VOLVO 1964, modèle 122, très propre, bonne condition, 353-1300

VOLVO 1967, 123 GT, en parfaite condition, garantie de 12 mois. Termes faciles, 523-1125.

VOLVO 1969 modèle 164, vert foncé, intérieur tan, radio, stéréo, plus équipement standard, 523-1122.

VOLVO 1965 modèle 1800S, sport tout équipée, prendrais échange et termes. 255-2854.

SPECIAUX VOITURES D'EXECUTIF
à prix surprise avec balance de garantie G.M.

CHEVROLET 69 Impala, 4 portes, hardtop, servo-frein à disque, servo-direction, toit vinyle, vitres électriques, miroir ajustable, moteur 300 H.P., radio AM/FM, dégivreur arrière, pneus blancs Rover "Rally", suspension Heavy Duty, transmission hydramatique, couleur olympique Gold. ???

CHEVY-NOVA 69 6 cylindres, 2 portes, pneus blancs, enjoliveurs de roues, extérieur de luxe, radio, transmission hydramatique, moteur 155 H.P., Couleur vert mousse. ???

OLDSMOBILE 69 Delta 88, servo-frein, servo-direction, radio, moteur 450 po. cu., transmission hydraumatique, pneus blancs, couleur marron. ???

OLDSMOBILE 69 Delta 88, custom, 2 portes, hardtop, servo-frein, servo-direction, radio AM/FM Stéréo, dégivreur arrière, vitres électriques teintées, toit vinyle, pneus blancs, couleur turquoise. ???

CHEVROLET 69 Impala, 2 portes, hardtop, automatique, servo-frein, servo-direction, radio, dégivreur arrière, vitres teintées, pneus blancs, enjoliveurs de roues. Couleur brun. ???

CHEVROLET 69 Impala, 4 portes, hardtop, servo-frein, servo-direction, radio, vitres électriques teintées, toit vinyle, pneus blancs, enjoliveurs de roues, couleur gris argent. ???

OLDSMOBILE 69 LUXURY SEDAN 98, NOIR, INTERIEUR BLEU, EQUIPEE, INCLUANT AIR CONDITIONNE ???

Clermont Motor Ltée
5363 RUE ST-DENIS -- 279-6301

VOLVO 544, 1965, tout équipée, moteur neuf, prix discuter, 688-6200.

VOLVO 1969, 142, automatique, radio, voiture d'administrateur, 3,000 milles seulement. Vendue avec garantie d'auto neuve, $3,185. Omega Motors (1960) Ltd. 489-8297.

1965 VOLVO 122S, 2 portes, parfaite condition, 523-1124.

VOLVO 1967, 122S, en excellente condition. 331-5987. Jour.

VOLVO 144S sedan 1969, conduite avec soin jusqu'à 7,000 milles, encore neuve. Moteur B-20, transmission 4 vitesses, radio AM-FM, phares antibrume, pneus à neige. Fini d'origine blanc, sièges baquets bleus. Parfait état. 256-9068.

VOLVO, 1967, 122S, très bonne condition, radio, 738-3255.

1967 XL convertible avec vitres électriques, sièges baquets, tout équipée comme neuve, prendrais échange et termes. 255-2854.

du lundi au vendredi à 8.58 a.m.
avec **MIREILLE LEMELIN**
une présentation des
MAGASINS DE MEUBLES ROLAND GAGNE LTEE
CKAC/73

NATUR-A-TOP

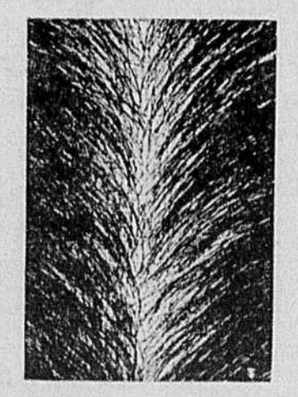

DEUXIEME CUIR CHEVELU

Mieux qu'un tissage ou toute autre technique le fameux toupet NATUR-A-TOP répond sans contredit à toutes les demandes.

Consultez un de nos experts au sujet de ce procédé révolutionnaire unique au Canada.

Sur rendez-vous nous entretenons toutes les pièces de cheveux pour hommes. Exemples : teinture, coupe, nettoyage, etc.

Rajeunissez-vous maintenant pour Noël
STUDIO NEW-TOP
6397 rue Saint-Denis (angle Beaubien) Montréal 326
Tél. 273-8536
(Ouvert de 9 à 10 tous les jours; samedi: 10 à 4)

Je suis intéressé à faire l'essai d'un toupet VENAPOLI gratuitement et sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE ..... TEL : .....

Ville de Montréal
EMPLOIS DISPONIBLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE

AVANTAGES SOCIAUX — Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie.

CAISSIER —
Traitement initial : $4,110. Augmentations annuelles jusqu'à $6,680.
Encaisser avec exactitude des sommes variées payées à la ville, en acquittement de comptes divers: taxes, amendes, permis, droits d'entrée, etc . . .
Au moins 21 ans et résider à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Avoir complété une 11e année d'études. Quelque expérience dans un travail relatif aux encaissements. **Date limite d'inscription : 9 décembre 1969.**

CORRESPONDANCIER (Cabinet du Maire) —
Traitement initial : $7,525. Augmentations annuelles jusqu'à $8,985.
Rédiger en anglais la correspondance et les textes requis par le Maire.
Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. Posséder un grade universitaire d'une institution reconnue. Un certain nombre d'années d'expérience dans la rédaction de textes anglais; de préférence, posséder de l'expérience dans la traduction de textes du français à l'anglais.

OUVREUSE (Planétarium) — femmes —
Traitement initial : $3,365. Augmentations annuelles jusqu'à $4,650.
Ramasser les tickets à l'entrée de la salle; placer les spectateurs; maintenir l'ordre au cours des séances; donner des renseignements; assurer le service au comptoir de vente des livres.
Heures de travail : La journée de travail est de huit heures, réparties de 11:30 à 23:00 heures, du mardi au vendredi inclusivement.
Au moins 17 ans et résider à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Avoir complété une 11e année d'études. De préférence, quelque expérience dans les relations avec le public.

POLICIER —
Traitement initial : $5,500. Augmentations annuelles jusqu'à $8,750, après 3 ans de service. Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum : 5'8", pieds nus, poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Vision minimum : 20/30 chaque oeil sans verres.

TECHNICIEN DU PERSONNEL GRADE 2
(Commission du Service Civil) — examens) —
Traitement initial : $8,245. Augmentations annuelles jusqu'à $9,625.
Traitement au : 1-12-69 : $8,740-$10,205.
" " 1-12-70 : $9,265-$10,815.
Sous directives, exécuter divers travaux relatifs à la sélection du personnel tels que : analyses de fonctions, préparation d'examens, analyses statistiques, validation d'examens, etc.
Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. Posséder le brevet "A" d'une école normale ou un diplôme universitaire

C'EST SIMPSONS...

pour le service téléphonique le plus efficace
et le plus courtois... composez 842-7221

Dessous élégants pour vos toilettes

A. Demi-soutien-gorge en nylon imprimé avec bonnet de ligne juvénile, coussinés de caoutchouc mousse. Bretelles réglables. Blanc. A, B et C — 32 à 36. Orig. $7 ch. 3.99

B. Gaine-culotte en puissant filet Lycra*, renforcement à l'abdomen en nylon imprimé, tours de jambes élasticisés, jarretelles. Blanc, P., M., G. et TG. Orig. $9 ch. 4.99

C. (Non représentée) — Culotte assortie en puissant filet Lycra* blanc. P., M. et G. Orig. $6 ch. 2.99

Commandes postales et téléphoniques 842-7221

SIMPSONS — Sous-vêtements féminins (741) au quatrième
Aussi à Fairview et Anjou

Rabais 25% Biscuits Elkes

Rég. 3.99
Boîte de 4½ lb ch. 2.99

- Rabais $1 sur ce savoureux spécial !
- Assortiment de succulents biscuits, importés d'Angleterre.
- Sandwiches à la crème, gaufrettes, macarons, enrobés de chocolat, glaçage aux fruits et petit thé.

Rabais 20%! Gâteau aux fruits

4 lb Rég. 2.99
ch. 2.39

- Fameux gâteau aux fruits exclusivité Simpsons.
- Fraîcheur assurée grâce à son emballage spécial
- Rempli d'amandes de noix, de fruits confits, de melon, de zeste.
- Savoureux glaçage recouvert de pacanes et de cerises.

Rabais 20%! Chocolats Moirs assortis

Pour vos cadeaux, pour vos réceptions des Fêtes, choisissez l'assortiment Simpsons de succulents chocolats "Moirs".

- Centres mous ou durs enrobés d'onctueux chocolat au lait ou foncé.
- Crèmes, amandes, gelées, nougats, etc.
- Vous en voudrez plusieurs boîtes à ce bas prix.

Rég. 2.50
Boîte de 2 lb
1.99

Rabais 36% Bonbons mélangés

Rég. 1.58 2 lb ch. $1

Assortiment de bonbons mélangés importés pour vos réceptions des Fêtes.

- Mélange se composant de centres durs et centres mous
- A la saveur de fruits, bonbons fantaisie
- Achetez-en en quantité au bas prix Simpsons

Rabais 35%! Tablettes chocolat importé

ch. 39¢
4 pour $1

Un régal pour tous... tout indiqué pour remplir les bas de Noël !

- Chocolat au lait, aux noisettes, semi-sucré
- Aux fruits mélangés, aux noix... le tout enrobé d'un riche chocolat.

Rabais 40% Caramel d'Angleterre

Rég. 1.99
1 lb 1.19

- Succulent caramel d'Angleterre dans un choix de saveurs délicieuses
- Dans boîte métal joliment décorée de peintures "Vieux Maîtres"

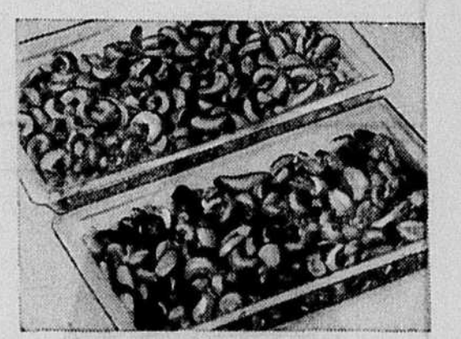

Rabais 20%! Noix délicieuses

Rég. 2.29
14 oz. 1.79 ch.

Ayez-en toujours sous la main pour les réunions des Fêtes

- Des noix fraîchement rôties et scellées à chaud dans plateau plastique
- Pistaches, noix d'acajou, noix mélangées

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221
SIMPSONS — Confiserie (705) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

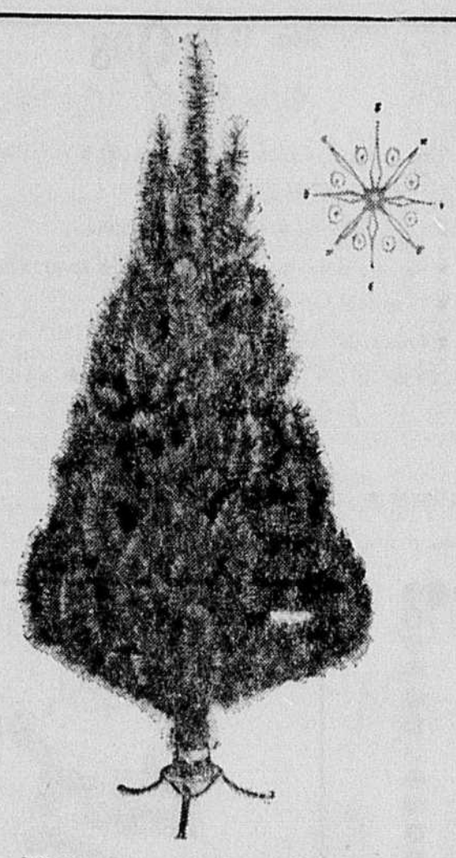

Pin écossais et épinette bleue

4½ pi. ch. 16.95

A. L'un des plus beaux arbres de Noël ! Pin écossais de fabrication canadienne. Branches à longues aiguilles d'apparence réelle. Assemblage facile. Avec support et boîte pour rangement.
6 pi. (112 pointes) ch. **18.95** ; 7 pi. (123 pointes) ch. **19.95** ; 8 pi. (176 pointes) ch. **29.95** ; 10 pi. (339 pointes) ch. **89.95** — Mens. $8

B. Epinette bleue classique canadienne. Aiguilles genre épinette d'un bleu riche, apparence réelle. 4½ pi. (97 pointes) ch. **16.95** ; 6½ pi. (211 pointes) ch. **39.95** ; 7½ pi. (283 pointes) ch. **59.95** — Mens. $7

Jeu de 15 lumières pour l'intérieur

ch. 3.79

- Approuvé par CSA et équipé d'ampoules importées
- Longueur 20 pi. avec 15 lumières à intervales de 15 po.

Suggestions-cadeaux pour le bricoleur

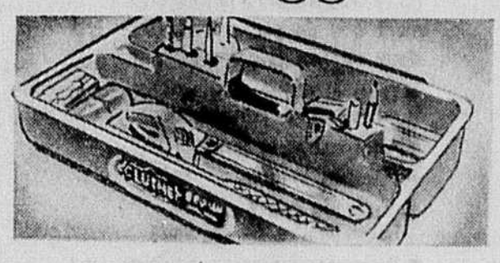

Porte-outils

Ch. 3.19

- Plastique robuste et résistant tout en étant léger
- Avec ganses au centre; poignée
- Les outils ne sont pas compris

Ens. fer à souder

Ens. 10.98

- Fusil à souder 100 ou 140 watts, à flamme jumelée. 3 pointes
- Brosse, soudure et étui
- Pour travaux généraux ou pour radio, télévision.

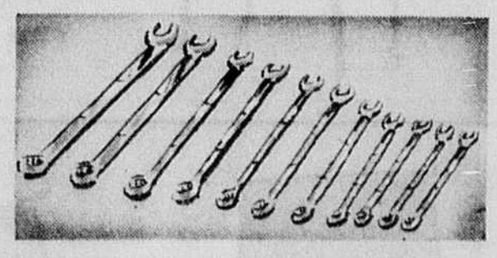

Ensemble 11 clés

Ens. 12.98

- Clés de qualité professionnelle en acier forgé à triple placage.
- Dans étui vinyl.
- Clés ouvertes ou bouts fermés — 3/8, 7/16, 1/2, 9/16, 5/8, 11/16, 3/4, 13/16, 7/8, 15/16, 1 po.

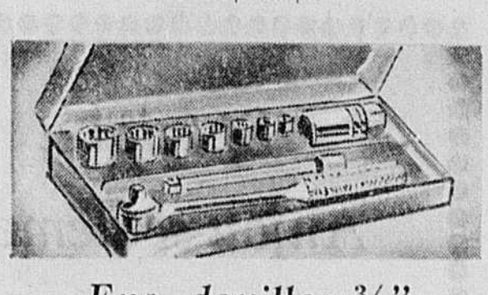

Ens. douilles 3/8"

Ens. 8.98

- Cadeau tout indiqué pour le bricoleur
- Complet avec rallonge de rochet, douilles et coffret métal.

Etagère en acier

Ch. 15.98

- Solide construction tout acier, émaillé gris
- 5 tablettes réglables, bouts fermés
- Dimension — 66 x 33 x 12 po.
- Assemblage facile en suivant les instructions

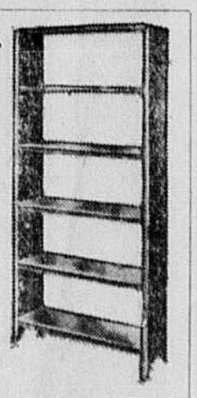

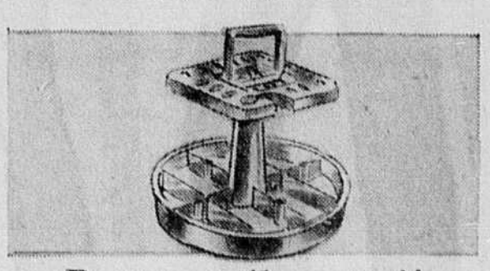

Porte-outils rotatif

Ens. 1.88

- Base-plateau avec compartiments pour petits articles
- Outils d'accès facile
- Plastique robuste gris

Modèle de luxe 3.98

Ens. 7 tournevis

Ens. 5.99

- Ensemble tournevis 7 pièces de "Craftsman"
- 3 réguliers, 2 Robertson et 2 Phillips.
- Dans boîte-cadeau

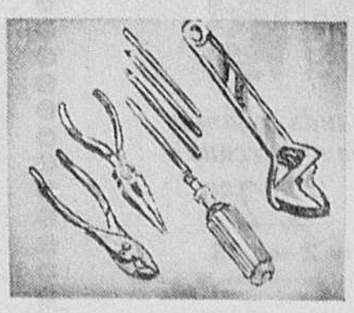

8 pces pratiques

Ens. 5.99

- Nécessaire complet pour réparations de tous genres
- Clé réglable, pince avec coupe-fil métallique
- Clé coulissante et tournevis avec lames interchangeables.

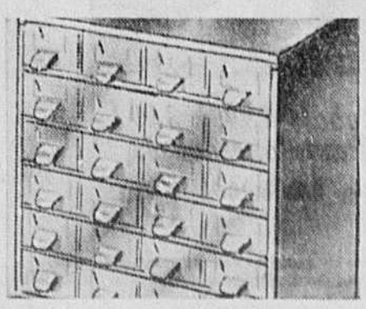

Armoire en acier

Ch. 8.79

- Armoire idéale pour pièces, petits outils outils
- Avec 24 tiroirs transparents chacun env. 5½ x 2½ x 1½ po.
- Armoire — 5¾ x 11 x 12 po. Se fixe au mur.
- Acier au fini émaillé gris

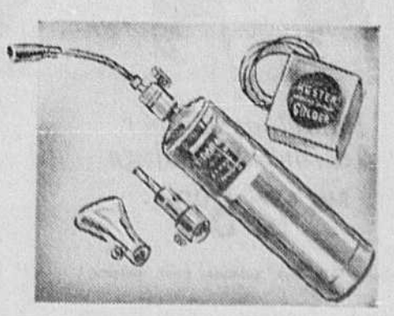

Ensemble propane

Ens. 8.99

- Pour enlever peinture, plier métal
- Cylindre gaz propane, brûleur fine flamme
- Tête pratique, pointe à souder et étend-flamme

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSONS — Quincaillerie (774) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

C'EST SIMPSONS POUR DES EMPLETTES DE NOËL FORMIDABLES

Attrayants chandails laine semi-gonflante

Prix spécial
Ch. 6.99

Un achat spécial dont il faut profiter ! Le parfait cadeau pour plaire au garçon élégant !

- Tricot tout laine semi-gonflant léger mais chaud
- Simili col roulé avec garniture de ton contrastant
- Choix de tons bleu, naturel ou vert
- Tailles P.M.G. et TG. pour 8 à 16 ans

Robes de chambre pour vos garçons

Bas prix
Ch. 5.99

Chaudes et confortables, s'offrent bien à Noël et seront fort pratiques !

- Douce flanelle de coton lavable et "Sanforized"
- Col châle et ceinture
- 2 poches pratiques
- Attrayants écossais en tons de bleu ou de rouge foncé
- Pour 8 à 16 ans

Chemises sport à offrir en cadeaux

Prix spécial
Ch. 3.69

Un cadeau pareil ne pourra faire autrement que de plaire à l'homme soucieux de son élégance !

- Tissu 65% Polyester et 35% coton au repassage permanent.
- Attrayant style sport
- Manches longues
- Choix de cols à pointes boutonnantes ou régulières
- Rayures ou écossais en bleu, vert ou ton or
- Tailles P.M.G. et TG.

Rabais $3 sur chandails sport pour hommes

Rég. 12.98
Ch. 9.98

Rien ne lui fera plus plaisir à Noël et il aura l'occasion de les porter durant tout l'hiver !

- Tricot tout laine idéal pour la saison
- Parfaits pour le ski, ou tout autre sport d'hiver
- Tons bleu, or ou vert
- Tailles P.M.G. et TG

Choix de : A—Pullover 2 tons Insertion en "V"
B—Pull uni au tricot côtelé 1 x 1.
C—Pullovers 3 tons.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

Pantalons d'hiver Antron hydrofuge*

Rég. 6.99
Ch. 5.99

Rabais $1 ! Une aubaine pour garçons !

- Anitron* d'excellente durabilité et résistant à l'eau • Doublure matelassée pour plus de confort • Genoux doubles • Tailles semi-élasticisée • Sous-pieds • 2 poches • Choix de marine ou fusain • Pour 6, 8 ou 10 ans.

*Marque déposée DuPont pour sa fibre nylon

Rabais 1.99 à 3.99 ! Pantalons évasés

Rég. 8.98 à 10.98
ch. 6.99

Le genre de pantalons que les garçons élégants souhaitent recevoir à Noël !

- Tissus tout laine ou laine mixte.
- Jambes évasées parfaites avec bottes.
- Style à larges passants de ceinture et poches "Western"
- Choix de tons bleu, brun ou olive.
- Pour 8 à 18 ans.

Chauds pyjamas pour garçons

Ch. 2.59
ou 2 pour $5

Une occasion d'acheter tous les pyjamas qu'il leur faut pour l'hiver ! Exclusivité Simpsons !

- Confortable flanelle de coton.
- Coupe ample, taillé boxeur entièrement élasticisée.
- Veste tailleur à boutonnage devant.
- Col et poche avec garniture de passepoil de ton contrastant.
- Imprimés en tons de bleu ou rouge.
- Pour 8 à 16 ans

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Vêtements pour garçons (714) au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou

Spécial à Anjou seulement

½ Prix ! Pour Noël !

Menus articles en cuir

Rég. 6.50
Ch. 3.25

Rég. $10
Ch. 4.99

Portefeuilles, porte-monnaie, porte-clefs, étuis à lunette. En cuir vert, rouge, brun et autres teintes mode.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSONS — Maroquinerie (3702) Niveau du Promenoir Anjou seulement

Le Père Noël

Venez le voir au cinquième, chez Simpsons, en ville, et faites-vous photographier avec lui. Vous lui direz ce que vous désirez pour Noël et il vous donnera un livre à colorier.

3½ x 5 po. ..... **ch. 1.25**
3 pour 3.50 — 6 pour $6
5 x 7 po. ..... **ch. 2.50**
8 à 10 po. ..... **ch. 4.60**

TOURNEZ CETTE PAGE...D'AUTRES BONS ACHATS SIMPSONS VOUS ATTENDENT

CAHIER No 8 / PAGES 73-80 **la presse** ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 25 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 274

Les pays riches doivent se préoccuper du Tiers Monde sinon leurs enfants verront un monde inhabitable

— le cardinal Léger

par Claude GRAVEL

Le cardinal Paul-Emile Léger a invité hier soir les pays nord-américains à se préoccuper beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant des misères et de la pauvreté physique du Tiers Monde car, a-t-il dit, "si vous n'écoutez pas cet appel de l'homme à l'homme, vos enants entreront demain dans un monde inhabitable".

Prenant la parole à un diner à $100 le couvert organisé par l'Oeuvre des Saints-Apôtres, diner qui réunissait quelque 500 convives, l'ex-archevêque de Montréal a estimé que les progrès techniques des pays riches peuvent leur faire oublier des valeurs comme le don de soi, le dévouement et le bonheur tout simple de la famille.

Le cardinal Léger qui est maintenant missionnaire en Afrique, a déclaré que le "monde de l'abondance" devient un problème pour le monde entier, et que ce monde de l'abondance est de plus en plus interrogé par les deux milliards 400 millions d'hommes qui ont faim et devant lesquels on ne peut rester indifférent.

Notant que les pays nantis n'ont pas toujours respecté le développement de l'homme du Tiers Monde et qu'ils ont souvent tenté de lui imposer leur façon de vivre, l'ex-archevêque de Montréal a affirmé que, devant l'oeuvre des missionnaires, des Africains comprennent, maintenant que ces hommes ont allés chez eux "non pour les acheter mais pour les aimer".

Le cardinal Léger a demandé aux laïcs d'aider les missionnaires à accomplir leur oeuvre : "Si vous nous laissez seuls, nous ne pourrons plus présenter au monde l'image du royaume qui s'en vient,et si ce n'est pas ce royaume, ce sera un autre royaume qui viendra", a-t-il dit.

Plusieurs personnalités du monde des affaires, de la politique, de l'industrie ont assisté à ce cinquième grand diner annuel dont les profits aideront à financer les oeuvres de la Société des Saints-Apôtres. On remarquait notamment la présence de Mme Pauline Vanier, membre du Conseil privé du Canada; de M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique du Canada; de M. Jean Drapeau, maire de Montréal; et de M. Lionel Chevrier, membre du Conseil privé du Canada et président honoraire de ce diner.

Les débuts de l'Oeuvre des Saints-Apôtres remontent à 1946, alors qu'un Franciscain, le Père Eusèbe Ménard, ouvrait à Montéal-Nord un collège pour vocations sacerdotales d'adultes. Cette même année, plusieurs laïcs prirent en charge l'administration des biens de la nouvelle oeuvre et furent désignés sous le nom de "les amis de l'Ecole apostolique Saint-Pascal Baylon".

C'est en 1950 que furent fondés la "Société des Saints-Apôtres" et la "Société des Oeuvres des Saints-Apôtres" qui reçurent comme mission de "susciter et développer, dans le monde entier, l'estime de la vocation sacerdotale". Neuf ans plus tard,la Société dirigeait et animait deux collèges : le Séminaire des Saints-Apôtres, à Laprairie, et le Collège Saint-Jean-Vianney, à Montréal, et elle ouvrait une maison de retraites pour prêtres, religieux et religieuses : la Maison Saint-Paul.

En 1965, les deux familles religieuses ont été érigées canoniquement par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, alors archevêque de Montréal, et en 1968, par des bills privés, la province de Québec a concédé une entité civile aux deux sociétés.

Vingt ans après la fondation de son premier collège, la Société des Saints-Apôtres a mis sur pied un séminaire pour "vocations de jeunes gens et d'adultes" au Cameroun, en Afrique. Depuis cette date, la Société a ouvert une paroisse et fondé un autre séminaire à Mvolyé, toujours au Cameroun.

Pour diriger ses oeuvres, la Société compte 48 prêtres, 13 frères et 12 scolastiques. Trente soeurs des Saints-Apôtres partagent le même objectif et les mêmes travaux. Une brochure remise aux participants à ce diner annuel indique que la Société des Saints-Apôtres a déjà formé 232 prêtres : 123 travaillent dans 41 diocèses et 109 font partie de 25 communautés religieuses.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le cardinal Paul-Emile Léger s'entretient avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, avant d'adresser la parole lors du diner annuel des amis de l'Oeuvre des Saints-Apôtres.

René Lévesque : priorité aux vieillards en ce qui touche le revenu garanti

par Louise Cousineau

Selon M. René Lévesque, le revenu minimum garanti devrait être assuré en priorité aux personnes âgées. Les vieillards devraient également recevoir des allocations afin de se loger convenablement dans les grandes villes et le coût de leurs médicaments devrait être remboursé par l'Etat.

Le chef du Parti québécois a fait cette déclaration en trois points hier soir lors du lancement de la campagne de souscription des Petits frères des pauvres (objectif $60,000).

Après avoir souligné qu'il n'en était pas à préciser un programme articulé au sujet des personnes âgées puisque son parti en est encore à se structurer, M. Lévesque a déploré l'indifférence froide de la société envers les vieillards "qui n'ont plus l'âge de manifester" et le manque du sens de l'urgence et de l'indignation dans ce domaine.

Le programme en trois points qu'il propose est le suivant: que le revenu minimum garanti soit appliqué le plus vite possible aux personnes âgées. Actuellement, quelque 100,000 vieillards à Montréal n'ont que $109.20 pour vivre "et l'on évalue à $170 par mois, de dire M. Lévesque, le montant minimum pour subvenir aux besoins de ces personnes".

En deuxième lieu, il faudrait assurer des allocations de logement aux personnes âgées, afin qu'elles puissent habiter là où elles le désirent. Les foyers dans les petites villes sont acceptables puisqu'ils ne déracinent pas les vieillards. Dans les grandes villes, ces foyers risquent, a souligné M. Lévesque de devenir des ghettos.

Dans le domaine de la santé, l'Etat devrait, comme cela se fait par exemple en Angleterre, assumer le coût des médicaments. "Souvent les vieillards ont des maladies chroniques qui requièrent beaucoup de médicaments. Les personnes âgées sont parfois forcées de choisir entre manger et se soigner, de dire M. Lévesque, ce qui est inacceptable dans une société civilisée".

Le chef du PQ a également suggéré une prolongation de la vie active: "Rien ne donne plus l'impression de devenir inutilisable, a-t-il dit, que la retraite obligatoire". Il a mentionné qu'il faudrait créer des secteurs d'activité aux vieillards, et qu'ils pourraient fort bien occuper des postes de gardes dans plusieurs institutions.

Fondé il y a sept ans au Canada, l'organisme des Petits frères des pauvres s'emploie à "gâter un peu" les vieillards oubliés de la métropole. C'est ainsi qu'à Noël, ils donneront à leurs vieux amis des vrais cadeaux: boîtes de chocolat, bouteilles de vin, boîtes de charcuterie. Non pas le nécessaire, mais ce petit luxe qui met un peu de chaleur dans l'existence.

72 campagnes de souscriptions l'an prochain : objectif $47,750,800

par Raymond MASSE

Il y aura l'an prochain à Montréal 72 campagnes de souscriptions dont le grand total des objectifs est fixé à $37,750,800.

Il s'agira là de 72 campagnes de souscriptions autorisées par le service municipal du bien-être social. La liste complète vient d'être mise au point par M. Laurier Morand, fonctionnaire de ce service.

D'autre part, il y aura 19 quêtes publiques "tag-days" durant 1970 dans la métropole.

Incidemment, en vertu de l'article 4 du règlement 1447, toute personne, association, société ou institution doit obtenir un permis du service du bien-être social avant de solliciter ou de recueillir des dons ou aumônes, quelle que soit le forme de sollicitation employée, note M. Morand.

Ce permis est gratuit. Et chaque demande fait l'objet d'une étude permettant l'identification des projets et l'élimination des exploiteurs. Avant de verser une contribution en faveur d'un projet charitable quelconque, tout Montréalais est invité à s'assurer que cette sollicitation est autorisée.

Il y aura en 1970 cinq campagnes de souscriptions de plus de $1,000,000. Le total des objectifs de ces cinq appels atteint $29,800,000. Ces cinq campagnes seront tenues par : Fédération des Fédérations du Grand Montréal, Lower Canada College, Residential Care Unit Inc., "The Montreal Museum of Fine Arts" et "Combined Jewish Appeal for Allied Community Services & United Israel Appeal".

Voici la liste complète des 72 campagnes de souscriptions (entre parenthèses : l'objectif) :

5 au 19 janvier, Montreal Hadassah-WIZO ($150,000); 13 au 28, United Talmud Torahs Inc. ($190,000); 15 au 30, Quebec March of Dimes for the Disabled ($160,000); 18 au 31, L'Association du diabète de la province de Québec ($200,000) et Tuberculous Veterans Association (6,000); 25 au 8 fév., L'Institut Fame Pereo ($400,000) 26 janv. au 9 fév., Les Amis des Disciples de Massenet ($5,000); 27 janv. au 10 fév., La Confédération des Loisirs du Québec ($50,0000);

1er au 14 février, La Fondation du Québec des Maladies du Coeur ($400,000); 1 au 15, Club Optimiste Laurentien ($10,000), Montreal Children's Library ($25,000), Canadian Progress Club of Montreal ($40,000), The Canadian Save the Children Fund (Quebec Committee) ($85,000), Grand Lodge Knights of Pythias ($60,000); 2 au 16, L'Institut de Réhabilitation de Montréal ($375,000); 9 au 23, Association Athlétique Nationale de la Jeunesse ($100,0000); 14 au 28, Montreal Association for the Blind ($300,0000); Service Universitaire canadien outremer (SUCO) ($100,000); 26 fév. au 9 mars, Notre-Dame de Grâce Community Council ($4,000);

1 au 15 mars, Reddy Memorial Hospital ($100,000), Montreal Junior Symphony Orchestra ($2,500); 2 au 16, Young Men's Christian Association of Greater Montreal ($400,000); 7 au 21, La Société canadienne du cancer ($375,000); 15 au 30, La Fondation Nationale de la Comédie ($250,000); 16 au 31, Canadian Association for Labor Israel ($300,000); 17 au 31, The Rabbinical College of Canada ($340,000) et Quebec Easter Seal Society ($147,000);

1 au 30 avril, "La Campagne des Fédérations du Grand Montréal" ($11,400,000);

1 au 7 mai, Les Festivals de Musique du Québec ($10,000); 1 au 15, Le Patronage Jean Le Prévost ($10,000), Lower Canada College ($1,200,000); Foyer Savoy (Dieppe) ($30,000); 3 au 15, La Ligue des Cadets de l'Air du Canada, Comité du Québec ($25,000); 3 au 16, The Navy League of Canada ($45,800); 4 au 18, The Salvation Army ($400,000);

1 au 15 juin, Thomas More Institute for Adult Education ($75,000), La Société canadienne de l'ouïe du Québec ($40,000), Dalse Welfare Club ($45,000), The Fresh Air Fund Inc. ($35,000); 5 au 20, Residential Care Unit Inc. ($1,200,000); 15 au 30, Yeshivah Merkaz Hatorah ($100,000);

Juillet : aucun appel;

Août : aucun appel;

9 au 23 septembre, Association Carrefour Inc. ($35,000); 15 au 29, Pioneer Women's Organization of Montreal ($10,000), Institut Notre-dame de la Protection ($25,000); 17 sept. au 1er oct., Société pour les enfants infirmes du Québec ($475,000); 29 sept. au 13 oct., Young Hebrew Malbish Arumin Society ($25,000);

1 au 15 octobre, Club Richelieu Montréal Inc. ($30,000); Hôpital Sainte-Justine ($300,000); Jewish People's Schools Association Inc. ($150,000), Canadian Polish Welfare Federation ($15,000), Ecole Nationale de Théâtre du Canada ($5,000); 5 au 20, The Montreal Museum of Fine Arts (Capital Appeal) ($6,000,000); 6 au 20, The Queen Elizabeth Hospital ($150,000); 15 au 30, Club Richelieu Maisonneuve Inc. ($15,000), The Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals ($100,000), Camp Françoise Cabrini ($25,0000), Forward House Inc. ($15,000); 19 oct. au 2 nov., Combined Jewish Appeal for Allied Community Services & United Israel Appeal ($10,000,000), Unitarian Service Committee of Canada ($7,500).

1 au 15 novembre, Le Prêt d'Honneur (Société Saint-Jean-Baptiste ($50,000), Montreal Oral School for the Deaf ($150,000), Muscular Dystrophy Association of Canada ($100,000), The Royal Canadian Legion, Montreal Districts ($100,000); 2 au 16, Les Grands Ballets Canadiens ($175,000); 4 au 18, L'Orchestre Symphonique de Montréal ($221,000); 16 au 30, Grace Dart Hospital ($75,000); 22 nov. au 4 déc., L'Oeuvre des Enfants oubliés ($12,000); 23 nov. au 7 déc., Les Petits Frères des Pauvres ($50,000); 28 nov. au 13 déc., The Old Brewery Mission ($100,000);

1 au 15 décembre, Julius Richardson Convalescent Hospital ($50,000), Oxfam-Canada ($50,000); 2 au 20, Montreal Children's Hospital-Tiny Tim Fund ($45,000).

Pénitencier à vie pour meurtre

MONTMAGNY (PCf) — Arthur Babin, 36 ans, de Montmagny, a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, par le juge Yvan Migneault, lundi au palais de Justice de Montmagny.

Plus tôt, Aubin avait reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre non qualifié, relativement à la mort de M. Maurice Mainville, 64 ans, de Montmagny, qui a été trouvé baignant dans son sang, le 2 janvier 1969, dans une chambre d'un hôtel de Montmagny.

La victime avait succombé à des coups portés à la tête avec un objet contondant, lors d'un cambriolage survenu à l'Hôtel Central de Montmagny.

Aubin purgera sa sentence au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

J'étais de ceux qui ne peuvent se décider...!

Avant de prendre une décision, je pesais le pour et le contre si longtemps que l'occasion était passée lorsque je savais quoi faire.

A cause de cela, j'avais raté plusieurs chances d'avancement, j'avais reculé devant des offres intéressantes. Je n'aimais pas mon emploi, mais je ne voulais pas changer, parce que j'avais peur de ne pas pouvoir m'adapter à un nouveau patron, de nouveaux compagnons de travail.

J'ai alors décidé de suivre le merveilleux cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité.

Maintenant, j'ai le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. J'ai appris à me tracer un plan de vie et à le suivre avec ténacité. J'ai vraiment confiance de pouvoir réussir, car je suis décidé de vivre pleinement ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de l'améliorer pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume : "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 12,000 gradués enthousiastes.

C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi le 25 novembre ou jeudi le 27 novembre à 8 h p.m., à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, et prenez l'ascenseur). Venez en métro, descendez à la station Berri-Demontigny et prenez la sortie Ontario. Pour obtenir le nouveau dépliant, signalez 842-8186.

Un rhum-deux rhums-trois rhums... Morgan!

A vous de choisir le rhum qui vous plait dans le trio Morgan. Le Captain Morgan Black Label offre la saveur unique des meilleurs rhums bruns du monde. Son goût raffiné satisfait les goûts les plus modernes. Le Captain Morgan Gold Label... riche et corsé. Le rhum Morgan White, blanc, léger et raffiné. Infaillible dans les cocktails et les mélanges. Oui...trois saveurs Morgan. Trois des rhums les plus riches du monde.

Black Saveur unique et raffinée — **Gold** Riche et corsé — **White** Blanc et léger

Morgan - trois grands rhums

DISTILLÉS ET MÉLANGÉS PAR CAPTAIN MORGAN RUM DISTILLERS LIMITED, WATERLOO, ONTARIO.

VENTE DE TAPIS

LIQUIDATION D'ENTREPÔT 30% À 60% DE RABAIS

TAPIS COUPONS

Grandeur approx.	DESCRIPTION	Prix liste manufact.	NOTRE PRIX
12' x 13'9"	Aqua velours, caoutchouc tel quel	$210	$69
15' x 8'8"	Laine velours uni, tel quel	275	89
11' x 11'8"	Bleu-vert Wilton commercial	300	80
12' x 11'6"	Beige commer., caoutchouc tel quel	176	61
12' x 15'4"	Or, nylon velours uni	172	89
12' x 23'	Or, nylon velours uni	248	139
12' x 16'2"	Or, 501 nylon, tel quel	210	69
12' x 19'6"	Rouge, nylon velours uni	210	116
12' x 9'9"	Rouge, nylon velours uni	105	58
12' x 9'	Blanc, 501 nylon	107	61
12' x 23'	Lilas, Shaggy nylon épais	341	169
12' x 18'3"	Jaune, nylon velours caoutchouc	268	144
12' x 9'2"	Jaune, nylon velours caoutchouc	134	72
12' x 20'6"	Vert mousse, 501 nylon	276	133
12' x 19'6"	Or, 501 nylon	260	128
12' x 10'3"	Or, Dupon 100% nylon	112	59
10'8" x 14'	Rouge, nylon tweed commercial	209	89
9' x 15'	Rouge, 501 avec caoutchouc	160	89
9' x 21'6"	Vert, nylon velours uni	183	99
9' x 20'	Or, nylon velours uni	160	89
12' x 17'3"	Or espagnol, 501 nylon	220	109
12' x 10'	Rouge, Kodel embossé épais	186	79
12' x 10'10"	Rouge, Kodel embossé épais	199	83
12' x 10'	Huître, Kodel ciselé épais	186	79
12' x 9'	Vert mousse, 501 nylon	120	61
12' x 10'6"	Vert, nylon tweed commercial	140	69
12' x 14'	Vert, nylon tweed commercial	186	89
9' x 13'4"	Or, Dupont 501 nylon	133	64
12' x 14'	Or, nylon tweed épais	186	89
12' x 13'8"	Vert, nylon tweed épais	162	84
12' x 15'6"	Vert, nylon tweed épais	189	94
12' x 19'6"	Vert, nylon tweed épais	234	117
12' x 10'	Bleu, Kodel ciselé épais	186	79
12' x 11'	Gris, nylon tweed commercial	164	59
12' x 11'10"	Vert, nylon tweed épais	139	63
12' x 8'	Vert, 501 avec caoutchouc	121	56
11'9" x 10'4"	Vert, 501 avec caoutchouc	154	83
12' x 11'	Or, acrilan, velours, tel quel, épais	165	59
12' x 12'	Vert, 501 nylon uni velours	176	94
12' x 14'3"	Or, 501, nylon velours uni	209	112
12' x 15'4"	Bleu-vert, tweed nylon épais	189	95

ROULEAUX A SOLDER

Verge carrée	DESCRIPTION	Prix liste manufact. ver. car.	NOTRE PRIX ver. car.
202	Or, nylon velours uni	7.99	4.99
60	Vert, nylon, velours uni	7.99	4.99
60	Vert tropical, nylon caoutchouc	9.99	4.69
52	Rouge, nylon, tweed épais	8.99	4.99
74	Or, acrilan, velours tel quel	10.99	5.50
49	Rouge, 501 nylon, très épais	11.95	6.99
150	Vert olive, intérieur-ext. épais	7.99	4.99
37	Olive, tweed nylon commercial	10.99	4.99
28	Rouge, tweed nylon commercial	10.99	4.99
50	Bleu foncé, tweed nylon épais	8.99	4.99
60	Emeraude, int.-extérieur épais	7.99	4.99
60	Lilas, 501 Dupont nylon	9.95	4.99

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous désirez !

DuPont 100% NYLON EPAIS
9 couleurs — Prix liste 7.99 — notre prix $4.69 ver. car.

ACRILAN VELOURS UNI
très épais, 9 coul. — Prix liste 14.95 — notre prix $9.99 ver. car.

NYLON SHAGGY EPAIS
6 couleurs — Prix liste 10.99 — notre prix $6.99 ver. car.

CHARGEX — FACILITES BUDGETAIRES

Au service de Montréal depuis 30 ans

ANGLO FRENCH CARPET CIE LTÉE — "SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS"

Entrepôt et salle d'échantillons
8280, boul. St-Laurent (coin Guizot)
382-2201
1477 rue MANSFIELD
288-4113

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux Publics du Canada, chambre 2000, 2085 ave Union, Montréal 111, P.Q. et portant la mention : "SOUMISSION POUR

JONQUIERE, P.Q.
COMTE DE LAPOINTE,
MODIFICATIONS ET
CLIMATISATION
EDIFICE FEDERAL

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 17 DECEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante : Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'Association des Constructeurs à : 675 ave Marguerite-Bourgeoys, Québec 6, P.Q. et 204 rue des Oblats, Chicoutimi, P.Q.
également à notre bureau de district situé à : Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q. ET au bureau de poste de Jonquière, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. RENE DE COTRET,
Surveillant des appels
d'offres,
Région du Québec.
Montréal, P.Q. 69-184

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10292
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 décembre 1969

Poste Duvernay
(Comté de Laval)

FOURNITURE DE DEUX (2) SYSTEMES D'EXCITATION STATIQUE DE COMPENSATEURS SYNCHRONES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 20 novembre 1969

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux Publics du Canada, chambre 2000, 2085 ave Union, Montréal 111, P.Q. et portant la mention : "SOUMISSION POUR

DORVAL, P.Q.
NETTOYAGE INTERIEUR
ET ENTRETIEN DU
TERRAIN
BUREAU DE POSTE,
EDIFICE TIMMIS
AVIATION

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 17 DECEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du Ministère aux adresses suivantes : 1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q. ET 2085 ave Union, chambre 2000, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs à : 4970 Place de la Savane, Montréal 308, P.Q.
également à notre bureau de district situé au : 1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Montréal, P.Q. 69-182
A. RENE DE COTRET,
Surveillant des appels
d'offres,
Région du Québec.

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
Ottawa (Ontario)

DES SOUMISSIONS CACHETEES, A PRIX FORFAITAIRE, adressées au CHEF, SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS, MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, EDIFICE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, RUE WELLINGTON, OTTAWA 4 (ONTARIO), seront acceptées jusqu'à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 16 décembre 1969, en vue d'installer un nouveau système de canalisation électrique isolée dans les blocs opératoires et une nouvelle source d'alimentation de 600 volts à l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, à Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et devis, ainsi que les formules de soumission et une enveloppe pour le renvoi de ces documents, chez l'AGENT DES APPROVISIONNEMENTS, HOPITAL REINE-MARIE POUR ANCIENS COMBATTANTS, à MONTREAL (QUEBEC), sur dépôt d'un chèque visé de $15, à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, etc., avant le 31 décembre 1969.

Les plans, devis et formules de soumission seront exposés à partir du 24 novembre 1969, jusqu'à 3 h de l'après-midi (h.n.e.) le 16 décembre 1969 inclusivement, à l'adresse suivante :

Association de la construction
de Montréal,
4970, place de la Savane,
Montréal 9 (Québec).

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions.

Publication autorisée par l'honorable Jean-Eudes Dubé, ministre des Affaires des anciens combattants.
le 19 novembre 1969.

D.L. Hillock, chef,
service de
l'approvisionnement

CANADA

APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSPORT DU COURRIER

Le Ministère des Postes fait un appel d'offres pour le transport du courrier par camion, entre MONTREAL et STE-AGATHE-DES-MONTS.
Se service sera effectué 7 jours par semaine. Seront nécessaires des camions d'une capacité de 900 pieds cubes, pouvant transporter 6 tonnes de courrier.
Seront acceptées les soumissions provenant des résidants ou des commerçants situés dans MONTREAL et STE-AGATHE-DES-MONTS, ou de tout point en route.
Seront aussi acceptées les soumissions provenant des firmes qui ont une agence, une succursale ou leur siège social dans les localités susmentionnées.
Les devis, les instructions, les formules de soumission, les horaires, etc. peuvent être obtenus au bureau du Directeur de district des services postaux, MONTREAL ou du Receveur des postes à MONTREAL-STE-AGATHE-DES-MONTS et à tout point intermédiaire.
Les soumissions seront MAINTENANT acceptées jusqu'au 30 décembre 1969.

APPEL D'OFFRES

PROJET : Foyer d'Hébergement Ste-Agathe.
PROPRIETAIRE : Foyer Ste-Agathe-des-Monts Inc.
ARCHITECTES : Moreau, Des Rochers, Dumont, Architectes, 1, Place Laval, chambre 410, Ville de Laval, P.Q.
INGENIEURS :
— charpente : Gendron, Lefebvre et Associés, 1, Place Laval, chambre 200, Ville de Laval, P.Q.
— mécanique - électricité : Pageau et Morel, ingénieurs, 8585, boulevard St-Laurent, Montréal 351, P.Q.

Les plans et devis, ainsi que les formules officielles de soumissions pourront être obtenus au bureau des architectes Moreau, Des Rochers, Dumont, à partir de la parution de cet appel d'offres dans les journaux.

Un dépôt de cent ($100) dollars, en chèque visé, fait au nom des architectes MOREAU, DES ROCHERS, DUMONT, sera exigé pour chaque jeu complet de plans, devis, et autres documents. Ce dépôt ne sera remboursé qu'à ceux qui auront retourné les documents complets et en bon état au bureau des architectes, dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront obtenir un jeu complet, moyennant un dépôt remboursable.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un cautionnement, ou d'un chèque visé, au montant de QUARANTE-CINQ MILLE ($45,000) DOLLARS, fait au nom de : FOYER STE-AGATHE-DES-MONTS INC.

Les soumissions des spécialités de:

(Spécialité)	(Cautionnement)
Ventilation	$1,000
Plomberie - Chauffage	$8,000
Réfrigération	$ 300
Electricité	$3,000

seront reçues au bureau des soumissions déposées de Montréal et de St-Jérôme pour 15 heures, le 15 décembre 1969.

Les soumissionnaires en ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un cautionnement, ou un chèque visé, égal au montant indiqué dans la liste ci-dessus, et faire ce cautionnement au nom de: FOYER STE-AGATHE-DES-MONTS INC.

Ce cautionnement sera transporté à l'entrepreneur général, lors de la signature du contrat.

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront remises dans une enveloppe cachetée, portant mention: "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN FOYER D'HEBERGEMENT A STE-AGATHE-DES-MONTS", et seront reçues avant 20 HEURES, le 22 DECEMBRE 1969, à : l'HOTEL DE VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS.

L'ouverture des soumissions aura lieu à 20:00 HEURES, le 22 DECEMBRE 1969, A L'HOTEL DE VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au :

BUREAU DES SOUMISSIONS DE PESEES DE MONTREAL,
4970, Place de la Savane,
Montréal.

ou

Malette, Normandin et Cie, C.A.
336, rue Labelle,
St-Jérôme, P.Q.

ou

Bureau des Architectes Moreau, Des Rochers, Dumont,
1, Place Laval, chambre 410
Ville de Laval, P.Q.

Le propriétaire se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

ANDRE BELISLE,
Secrétaire-trésorier,
Donné à Ste-Agathe-des-Monts,
ce 21e de novembre 1969.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

L'examen périodique (2)

par Dr Wilfrid LeBlond

Aux unilinguistes qui se sentiraient offusqués par l'utilisation de cet affreux terme anglo-américain "check-up", rapelons qu'il est désormais (et depuis 1952) employé couramment dans les hôpitaux de Paris.

Il s'agit donc de l'examen périodique du "check-up" à compter de la cinquantaine.

Que doit exiger, du médecin, ce "quinquagénaire" qui, autrement et en apparence du moins "crève ou pette de santé" comme cela se voit souvent à cet âge doré? Les médecins, ceux de la "vieille école", surtout, se trouvent encore bien plus intéressés par la maladie à soigner que par l'"état de santé" à conserver chez un client.

Dès lors, il y a bien des chances (?) qu'un tel médecin, voyant entrer dans son cabinet de consultation ce beau quinquagénaire débordant de santé, dise "Qu'est-ce que vous venez faire ici, alors que j'ai tant de malades à voir?"

Eh bien, alors, ce que le "quinqua" doit exiger c'est:

1) Un examen pulmonaire sérieux, clinique et radiologique.
2) Un examen cardiaque comprenant non seulement la prise de la tension artérielle, mais aussi une évaluation du volume du coeur (aux Rayons-X) et surtout un électrocardiogramme.
3) Une analyse des urines avec dosage ou épreuve à la "phénolphtaléine" ou autre test plus moderne de la perméabilité des rognons.
4) Une analyse du sang, au moins pour le dosage de l'urée sanguine. On fera du même coup un test à la syphilis.
5) Un examen du foie: épreuves élémentaires de la qualité du fonctionnement de cet organe important.
6) Un examen (surtout radiologique) du tube digestif. Insister pour qu'on fasse le toucher rectal qui réserve parfois (même chez les quinquagénaires en apparence bien portants) des signes avant-coureurs de cancer du rectum.
7) Un examen au moins sommaire du système nerveux (évaluation des réflexes), de la vue (utilité éventuelle du port de verres), et de l'ouïe.

A compter de la cinquantaine donc, l'examen de santé doit être annuel, même si l'on se sent en pleine forme physique et mentale.

Dans un autre article nous insisterons sur les raisons de répéter annuellement ces "check-up" comme on en dit sur le Pont-des-Arts à Paris.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire et Jacqueline Giguère, greffier de la Cité de LaSalle, que le Conseil de cette Cité à son assemblée spéciale tenue le 18 novembre 1969 à 5:00 heures p.m., au bureau du Conseil municipal situé au numéro 13 avenue Strathyre dans LaSalle, suivant les dispositions de la charte de la Cité, a passé et adopté un règlement portant le numéro 1219 et intitulé : "REGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE SUR LA PROPRIETE IMMOBILIERE DANS LA CITE POUR L'ANNEE 1970, et qu'il peut être pris connaissance et communication dudit règlement au bureau du susdit greffier. DONNE à LaSalle, ce 19ème jour de novembre 1969.

Dr Lionel Boyer
Maire de la
Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère
Greffier de la
Cité de LaSalle

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
OFFRE

SERVICES D'ENTRETIEN DE MENUISERIE 1970
DIVERS ENSEMBLES D'HABITATION
REGION DU GRAND MONTREAL ET DISTRICT DE ST-JEAN, QUEBEC

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi jeudi le 4 décembre 1969, POUR LES CONTRATS DE SERVICES D'ENTRETIEN A 26 ENSEMBLES D'HABITATION (DIVISE EN NEUF (9) GROUPES) DANS LA REGION DU GRAND MONTREAL ET DANS LE DISTRICT DE ST-JEAN, QUE. LES CONTRATS SERONT OCTROYES PAR GROUPES.

Les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie tel qu'inscrit dans les documents, Soumission et Acceptation. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé ou des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant
SOCIETE CENTRALE
D'HYPOTHEQUES
ET DU LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10295
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 décembre 1969

Poste Glenwood
et magasins à Jarry

FOURNITURE DE SIX (6) DISJONCTEURS A HUILE 15 kV ET 23 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 20 novembre 1969.

IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Rivière-des-Prairies — Vacant. Lot no 173-2 et 3, cad. Par. Riv.-des-Prairies, terrain 9,090 p.c. Boivin E. et al. à Derasp R. et al. $2,400. — 2162182.

Montréal-Nord — 11,506-508 Bossuet. Lot no 18-794, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 3,240 p.c. Croteau G. et al. à Paglias A. et al. $25,500. — 2162258.

11,997 L'Archevêque. Lot no 38-54 à 56, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 6,824 p.c. Beauchamp H. et al. à Lafortune R. $22,200. — 2162259.

Ste-Cunégonde — 2576 à 82 Delisle. Lot no 666, cad. Par. de Montréal, terrain 2,112 p.c. Dickey O., ép. à Ville de Montréal. $14,800. — 2162287.

Ville-Emard — 6687 à 95 Beaulieu. Lot no ptie 3847 cad. Par. Montréal, terrain 3,360 p.c. Boucher H., vve et al. à Blanchard J.-A. $21,000. — 2161786.

1430 à 34 Champigny. Lot no 4177-2 et 3, pt 4178-1, cad. Par de Montréal, terrain 6,100 p.c. Clément R., ép. à Richard A. W. et al. $33,000. — 2162306.

Villeray — 50 rue Jules-Verne. Lot No 669-3, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 2,500 p.c. Phillips G. à Belmonte D. et al, $19,000. — 2162314

7954 rue de Lanaudière. Lot No 486-80, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain 4,400 p.c. Coutu R. Vve à Forget C., $16,000. — 2093729

Ville d'Anjou — 7355 rue Azilda. Lot No ptie 423-281 et 280, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain 3,600 p.c. Guay J. L. et al, à Joyal Y., $8,000. — 2162414.

Ville Lachine — 1175 à 81 rue William-McDonald. Lot No 634-4 et ptie 3, cadastre Ville de Lachine, terrain 4,109 p.c. Legault A. à Doyon L., $25,000. — 2162552

Ville Mount-Royal — 5010 rue Powell. Lot No 93-380, cadastre village Côte-des-Neiges, terrain 4,050 p.c. Finkelstein I. ép. à Sparkman E. A. et al, $28,500. — 2163084

V. Pte-Claire — 101 rue Avenue Dieppe. Lot No 109-128 cadastre paroisse Pointe-Claire, terrain 18-246 p.c. Director's Veteran's Land Act., à O'Hogan W., $7,115. — 2162539

Ville St-Laurent —805 rue Bertrand-Circle. Lot No 483-317, 336 et 340, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 8,160 p.c. Shiller D. J. ép. à Karpman D. ép., $15,001. — 2162660

Vacant, rue Côte-de-Liesse. Lot No ptie 481, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 90,062 p.c. Les Soeurs Grises de Mtl, à Vorolco Ltd., $315,217. — 2162543.

830 Buchanan. Lot No 468-571 et pt 572, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 3,903 p.c. Heath C. E. et al, à Hugron P. ép., $20,000. — 2162538

Vacant, rue Côte-Vertu. Lot No ptie 211, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 5,397 p.c. H.D.S.L. (1963) Ltée et al, à City of St-Laurent, $2,698. — 2163096

Liaisons rapides par train et autobus entre le centre-ville de Toronto et ses banlieues

TORONTO. (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a annoncé hier que la province allait établir des liaisons rapides — par train et par autobus — entre le centre-ville de Toronto et ses banlieues du nord, de l'est et de l'ouest. M. Robarts a également promis l'aide du gouvernement provincial à toutes les villes où se pose un problème de communications avec les banlieues.

Après avoir annoncé à la législature la création, à Toronto, de trois nouvelles lignes de communications, le premier ministre a déclaré aux journalistes, au cours d'une conférence de presse, que c'est à Toronto que se pose le principal problème de l'embouteillage de la circulation, mais cela ne veut guère dire que des villes telles que Ottawa, London, Windsor et Kitchener n'ont pas besoin d'améliorer leurs moyens de communications.

"Nous donnerons, dit-il, à ces villes la même aide que celle que nous accordons à Toronto."

A la législature, le premier ministre a précisé que le gouvernement provincial n'avait aucune intention de prendre pour son compte les transports publics, Cependant, il accordera une aide financière à la société d'autobus Gray Coach et aux Chemins de fer nationaux pour la création de lignes de banlieue au profit de Barrie, au nord; Hamilton à l'ouest et Oakville à l'est.

La province contribuera au financement de l'achat d'un nouveau matériel roulant, à la construction de nouvelles gares et de terrains de stationnement. Elle pourrait, éventuellement, fournir les terrains nécessaires à cet effet.

Minibus

Aux lignes de banlieue est et ouest, sera ajoutée une flottille de minibus qui prendront les banlieusards de chez eux et les déposeront devant les stations des lignes d'autobus rapides, lesquels à leur tour transporteront leurs passagers jusqu'aux points les plus proches du réseau ferroviaire du gouvernement de l'Ontario.

A l'aide d'un seul billet, dont le prix dépendra de la distance à parcourir, les passagers pourront se servir des minibus, des autobus rapides et des trains.

Aux journalistes, M. Robarts a fait remarquer que les minibus, qui peuvent transporter jusqu'à 20 passagers à la fois, et les autobus rapides, pourraient fort bien être adoptés par les villes moins importantes de l'Ontario.

La liaison avec la banlieue nord sera assurée uniquement aux heures de pointe. Des lignes rapides d'autobus prendront des passagers de Barrie, Newmarket, Aurora, Oak Ridges, pour les amener à Richmond Hill, où les attendront trois trains du CNR assurant la liaison avec le sud de Toronto aux heures de pointe, matin et soir.

Nous n'échapperons pas à l'université programmée et l'université contestataire

— Paul Lacoste, vice-recteur de l'université de Montréal

NICE — (AFP) — "Université programmée et université contestataire: nous n'échapperons pas à cette sorte d'antinomie dont sont de plus en plus conscients ceux qui sont au coeur de la crise universitaire", a conclu ce matin, à Nice, M. Paul Lacoste, vice-recteur de l'université de Montréal, à l'issue d'un exposé sur les problèmes de la gestion universitaire moderne.

M. Lacoste s'adressait aux 140 représentants de quelque 70 universités de 22 pays participant à la troisième assemblée générale triennale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (A.U.P.E.L.F.) fondée à l'université de Montréal en 1961 et que présidait, ces trois dernières années, M. Mohammed El Fasi, ministre des Affaires culturelles du Maroc.

Après avoir évoqué la mise en cause actuelle du rôle de l'université, et la nécessité impérieuse où elle se trouve "d'agir concrètement, en fonction de la société actuelle", M. Lacoste a reconnu: "Nous sommes encore très loin de faire la part qui convient aux techniciens modernes de prise de décision". L'orateur a développé alors les techniques modernes de l'informatique de gestion, citant à ce sujet les universités de Montréal et Toronto, et ce qu'un sociologue français appelle la "société programmée".

A propos de décision, M. Paul Lacoste a encore affirmé: "La participation rend les décisions beaucoup plus difficiles, mais elle seule les rend acceptables. Les universités doivent réaliser ce tour de force d'établir en même temps une gestion qui réponde à des critères d'efficacité et une participation qui réponde à des exigences d'un caractère politique. Nous sommes forcés de relever le défi".

L'assemblée générale de l'A.U.P.E.L.F., dont le secrétaire général est M. Jean-Marc Léger (Canada) étudiera en commission les problèmes de la coopération internationale et celui de l'équivalence des diplômes. Elle se terminera jeudi par l'élection du nouveau conseil d'administration.

Les narcotiques

Pas de possession sans livraison

Le 4 juillet dernier, des policiers à la recherche de narcotiques, interpelèrent six personnes, rue Bishop, intersection Sainte-Catherine.

Parmi les personnes alors fouillées sommairement sur place se trouvait Réal Gaudreau, qui, comme tous les autres, est sommé de s'appuyer à une vitrine, mains en l'air.

Mais avant de les avoir en l'air, le prévenu les avait dans ses goussets.

Et au moment de ce changement de position, trois cubes de haschich, de papier aluminium enveloppés, tombèrent sur le trottoir. Et l'un des policiers de prétendre que les trois petits sachets venaient de ses mains.

A son procès devant le juge Marc-André Blain, toutefois, l'inculpé déclara qu'il n'avait jamais été en possession de ces stupéfiants, même s'il était là pour . . . en acheter.

Selon ses dires, en effet, la police est arrivée sur place avant que la livraison n'ait pu s'effectuer.

Et le tribunal de se demander lui, si le fait, pour l'accusé, de vouloir acheter les cubes de haschich, alors qu'il savait qu'une autre personne les avait, a constitué une possession conjointe ?

Le juge Blain répond toutefois dans la négative en soutenant qu'il aurait fallu, pour que l'accusé devienne "titulaire juridique" des cubes du litige, que la transaction se complète, qu'il fasse l'achat et qu'il en prenne possession.

Le seul fait de savoir qu'un autre avait cette possession, n'est pas suffisant.

Faites carrière
dans la Fonction publique du Québec

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

1. DIRECTEUR — Service du financement municipal.

— Traitement initial pouvant atteindre $20,000 selon la compétence.

— **Poste à Québec** — Concours 69S-1405.

— Diriger, planifier et coordonner les activités reliées à l'analyse de la rentabilité financière des projets d'investissements municipaux et scolaires; orienter les études et les recherches nécessaires à l'implantation d'un système permanent d'analyse des conditions du marché et à l'utilisation de nouvelles méthodes ou sources de financement; assurer la mise en marché et le contrôle des émissions d'obligations municipales et scolaires; concevoir des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

— Diplôme universitaire, de préférence en science de l'administration ou en économique, et plusieurs années d'expérience dans le commerce des valeurs mobilières. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

2. DIRECTEUR — Service de l'analyse budgétaire.

— Traitement initial pouvant atteindre $17,500 selon la compétence.

— **Poste à Québec** — Concours 69S-1406.

— Diriger et coordonner les études et les recherches reliées aux sources de revenu municipal; conseiller les autorités et les organismes intéressés en matière de fiscalité et de gestion financière municipale et voir à l'application des lois, règlements et politiques du ministère en ces matières; participer à la mise en oeuvre des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en économique, et quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Toutefois, une expérience exceptionnelle de plusieurs années, dont quelques-unes à un niveau de conception et de direction, et une compétence reconnue dans le domaine de l'organisation et des finances municipales pourront suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— ECHEANCE DE L'INSCRIPTION : 1er décembre 1969.

DIRECTEUR DES GREFFES — Traitement initial pouvant atteindre $15,600 selon la compétence. Ministère de la Justice; **postes à Montmagny, Rimouski, Valleyfield et Shawinigan.**

— Diriger et coordonner les activités judiciaires, parajudiciaires et administratives des différentes cours de justice; assumer les pouvoirs de protonotaire, de greffier, de shérif et de juge de paix.

— Etre membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires et posséder quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste.

— Concours 69SC3-2111. Echéance de l'inscription : 29 novembre 1969.

RESPONSABLE DE L'AMENAGEMENT DES LOCAUX — Traitement jusqu'à $12,610 selon la compétence. Direction générale de l'administration, ministère du Revenu; **poste à Québec.**

— Analyser et coordonner les besoins en locaux du ministère, préparer les demandes selon les normes existantes et surveiller la réalisation de leur aménagement.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées ou administratives, et quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— Concours 69SU-2111. Echéance de l'inscription : 1er décembre 1969.

REGISTRATEUR — Traitement initial pouvant atteindre $11,000 selon la compétence. Ministère de la Justice, **poste à Rimouski.**

— Assumer la responsabilité administrative et juridique du bureau d'enregistrement.

— Détenir un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelque expérience pertinente aux fonctions du poste.

— Concours 69SA-5439. Echéance de l'inscription : 1er décembre 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. **Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études.** Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Appel d'offres
Service Général des Achats

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour le projet ci-après décrit, écrivez ou téléphonez au :
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Hôtel du Gouvernement, Québec.
Tél. : 693-5438.

IMPORTANT : Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
4870	Poteaux aluminium	Montréal
Clôture des soumissions : 9 décembre 1969		4.00 P.M.

LE DIRECTEUR GENERAL
PAUL BRISSETTE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

naissances-décès-remerciements-in memoriam

AMBEAULT (Clarence) — A Lachute, le 24 novembre 1969 à l'âge de 52 ans, est décédé Clarence Ambeault, époux de Raymonde Riopaume, demeurant rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397, rue Grace, Lachute
pour se rendre à l'église Saint-Julien, où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Rolland-Gaston) — A Montréal, le 1er novembre 1969 à l'âge de 49 ans, est décédé M. Rolland-Gaston Blais, époux de Marguerite Lauzon, demeurant à 2142 Dubois. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Jeannette) — A Ville de Lery, le 23 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Ernest Bourdon née Jeannette Bergeron, demeurant à 1703 Chemin Lac St-Louis, Ville de Lery. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Ville de Lery, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Châteauguay centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Jeannine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Roger Boudreau, née Jeannine Larose, mère de Guy et Doris. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
5339, boul. St-Michel, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pérade, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRILLON (François) — Accidentellement à Lacolle, le 21 novembre 1969, à l'âge de 20 ans, est décédé François Brillon fils de Paul Brillon et de Blanche Paquette, demeurant 263 Jeannette, à LeMoyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
200, rue St-Louis, à LeMoyne
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Théodore) — A l'Ange-Gardien de Rouville, le 22 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Théodore Chartrand, époux de Madeleine Lemaire, père de Mme Guy Trottier (Renée), Mme André Campbell (Lorraine), Diane, Maryse, Pierre, André et François Chartrand. Il laisse également 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier
à St-Césaire
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ange Gardien, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Emilienne) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Veuve Arthur Dagenais, née Emilienne Champagne, mère de Mme Charles Taupin (Denise), Rollande et Bernard, demeurant à 10,512 Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Armand) — A Montréal, le 23 novembre 1969 à l'âge de 55 ans, est décédé Armand Daoust, demeurant 290A, Saint-Rémi. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
4505, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONAHUE (Germaine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, est décédée Mme William Donahue, née Germaine Ferland, demeurant à 5800, Des Ormeaux, Ville-D'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Alphonse) — A l'Hôpital du Christ-Roi, à Verdun, le 25 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Alphonse Dufour, époux bien-aimé de Laurette Denis, demeurant 3705 av. Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500 Av. Verdun
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

DUGAS (Louis) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 23 novembre, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédé Louis Dugas de Maria, comté Bonaventure. Il laisse dans le deuil ses fils et ses brus Gérard O.D. (Louise Landry), Jean-Marie (Laurette Dugas), Paul (Raymonde Guilbert), tous de Maria. Frédéric (Jeanne Dugas) de Ville de Laval, sa fille Mme Raymond A. Poirier (Isabelle), son gendre Raymond A. Poirier, C.A. de Montréal et 17 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 novembre à Maria, inhumation au même endroit.

ETHIER (Julien) — A Montréal, le 25 novembre 1969, est décédée Mme Julien Ethier, née Béatrice St-Pierre, demeurant 675 Desforges, Duvernay, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
mm Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

CROQUEZ TOUT CE QUE VOUS VOULEZ AVEC VOS DENTIERS

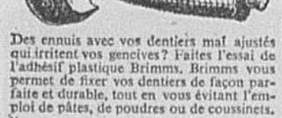

Des ennuis avec vos dentiers mal ajustés qui irritent vos gencives? Faites l'essai de l'adhésif plastique Brimms. Brimms vous permet de fixer vos dentiers de façon parfaite et durable, tout en vous évitant l'emploi de pâtes, de poudres ou de coussinets. **Vous pourrez enfin manger n'importe quoi!** Vous étendez simplement une mince couche de plastique magique sur le dentier mal ajusté. Vous appuyez ensuite le dentier contre la gencive pour bien mouler le Plasti-Liner. Inodore, insipide et sans danger pour les dentiers. Remboursement garanti.

FILION (Donalda) — A St-Jérôme, le 24 novembre 1969 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Omer Filion, née Donalda Lalande, demeurant chez sa fille: Mme Jules Monette, rue Huot. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers Inc.
470, boul. Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église Ste-Paule, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Wilfrid) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Fillion, ex-pompier de la Cité de Montréal. Epoux en premières noces de feu Léa Dion, en deuxièmes noces Armonia Gaulin et en troisièmes noces Eveline Chevalier, demeurant à 1627, rue Wolfe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAZAILLE (Rose-Anna) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Pilias Gazaille, née Rose-Anna Laurin; demeurant 10,984 L'Archevêque, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils, Inc,
11,130 boul. Pie-IX
où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Adrienne) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Giroux, née Adrienne Leboeuf; mère de Mariette et Fernand. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Louis-Georges) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis-Georges Godbout, époux de feu Agnès Fortier, demeurant à 7465, Garnier. Il laisse dans le deuil, son fils, Serge et ses soeurs Mme H. J. Leblanc et Mme Emile Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGOUX (Emma) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Florentin Gougoux, née Emma Duhamel; mère d'André, Jean, Albert, Mme Georges Déom (Cécile), Dr Jacques Gougoux et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENRIPIN (Gertrude) — A La Salle, le 24 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Gérard Henripin, née Gertrude Poitras, mère de Jacques, Bernard, Raymond, Madeleine. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nazaire, de La Salle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEON (Charles-Edouard) — A Sherbrooke, est décédé subitement à l'âge de 71 ans, M. Charles-Edouard Héon, homme d'affaires bien connu, propriétaire de ABCD Hearing Aid, demeurant à 422, 7e Ave Sud. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Thérèse Grégoire; ses enfants: M. et Mme Robert Leblanc (Françoise), M.het Mme André J. Héon (Lucile Beaubien), M. Me Charles G. Héon (Marthe Rhéaume); ses soeurs: Mme Lionel Brunette (Gaby), Mlle Marcelle Héon, M. et Mme Napoléon Latreille (Lucienne); son beau-frère Georges Bisaillon; ses petits-enfants: Marie et Hélène Leblanc, Jean, Claude, Louise Héon, Danièle, Elise et François Héon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre en l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. La dépouille sera transportée et réexposée au salon J. M. D. Cyr, 1039, RUE DU Collège, St-Vincent de Paul, Ville de Laval, et sera inhumée au cimetière de cet endroit jeudi le 27 novembre à 10sheures a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILEAU (Emilien) — A St-Louis-de-Terrebonne, le 23 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Emilien Hileau, époux de Doralice Ducharme, demeurant au 285, rue Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
382, rue Adolphe Chapleau
(Bois-des-Filion)
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Maurice-de-Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD (Albert) — A Lyster, comté Mégantic, le 23 novembre 1969, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédé Albert Huard, époux de feu Marie-de-Jésus Laliberté. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
André Couture
à Lyster
pour se rendre à l'église Ste-Anastasie, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. L.-NORMAND OUIMET

A Montréal, le 24 novembre 1969 est décédé à l'âge de 50 ans M. Louis Normand Ouimet, né à Montréal le 2 janvier 1919. M. Ouimet laisse dans le deuil son épouse née Lucienne Plante, son fils Normand, sa fille Diane, sa belle-fille Jacqueline Huard, son gendre Gilbert Plante, sa petite-fille Natacha Plante. Sa mère Mme veuve Emile Ouimet (Marie-Anne Dusseault), ses soeurs Mme Jean Mainville (Claire), Mme Rodrigue Benoit (Jeannine), Marie-Paule, Mme Jacques Lagrenade (Yolande), ses belles-soeurs: Mme Albert Boyer, Mme Raymond Villeneuve, Mme veuve Bruno Mailhot, Mme veuve Gérard Plante, Mme veuve René Plante, Mme Florent Plante, Mme Maurice Plante, Mme Gaston Plante, ses beaux-frères M. Jean Mainville, M. Rodrigue Benoit, M. Jacques Lagrenade, M. Florent Plante, M. Maurice Plante, M. Gaston Plante, M. Albert Boyer, M. Raymond Villeveuve et de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons Roland Bisson Inc., 1415 est, rue Fleury, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant à 10:30 hres en l'église La Visitation de la B.V.M. Il sera inhumé au cimetière de l'Est de Montréal. Prière d'y assister sans autre invitation. —

LACROIX (Roland) — A Verdun, le 24 novembre 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé Roland Lacroix, époux de Lédia Coulombe, demeurant 481, rue Rielle. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Rolland) — A Saint-Léonard, le 24 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé Rolland Lajeunesse, époux de Nelly Green; demeurant 8655 Bourgloly. Les funérailles auront lieu vendredi le 28ycourant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Bélair,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Angèle o? le service sera célébré à 9h. 30, et de là au cimetière de St-Théodore de Chelsey, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Dr C.-H.)—Dentiste, décédé et inhumé à St-Jean, Québec le 19 novembre 1969, à l'âge de 69 ans. Il laisse ses enfants Dr et Mme Geo. (Monique) Gauthier, M. et Mme Robert Langlois, ses soeurs Germaine, Benson, Esther Maltais, ses frères Honoré et Hubert Langlois.

LAPORTE (Albert) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, 1 mois, est décédé M. Albert Laporte, autrefois de Granby, époux de feu Eva Papineau, demeurant au 1018 boul. St-Joseph est, père de René, Armand, Gérard, Lucien et Gilberte (Mme Lionel Normandin), frère de Hector, Mme Arthur Roberge (Blanche), Mme Emery Robichaud (Léa), Mme Emile Desroches (Anna), Mme Alex Boucher (Aurore). Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Libera sera chanté en l'église Notre-Dame, vers 11 h. 30.

LAROCQUE (Ovila) — A Montréal, le 24 novembre 1969 à l'âge de 59 ans, est décédé M. Ovila Larocque, époux de Lilianne De La Boursadière; père de Serge (Ginette Paquin), Pierre, Michel et Jean-Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Roy Inc.
7018, rue de Marseille
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents est amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Jeanne) — A Montréal, le 23 novembre 1969, est décédée Jeanne Bousquet, épouse en 1ères noces d'Adélard Hébert, et en 2es noces de Gaston Léveillé; demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (André) — Accidentellement à Fabreville, le 24 novembre 1969, à l'âge de 33 ans, est décédé M. André Limoges, époux de Gisèle Dumoulin; demeurant rue St-Georges, St-Jérôme; fils de M. Horace Limoges (président-fondateur de la Ferronnerie St-Jérôme) et d'Eva Constantin. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers Inc,
470, boul. Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOSIER (Géraldine) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Ernest Losier, née Géraldine Despatie, 6356, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

Mme FLORENTIN GOUGOUX

A Montréal, le 23 novembre 1969 à l'âge de 83 ans est décédée Mme Florentin-Gougoux née Emma Duhamel. Elle laisse ses fils, André, Jean, Albert, Dr. Jacques, M.D. et Paul Emile; sa fille, Mme Georges Déom (Cécile); ses brus, Mme Albert Gougoux (Henriette Francoeur), Mme Jacques Gougoux (Madeleine Bordeleau), Mme Paul-Emile Gougoux (Denise Ladouceur); son gendre, M. Georges-Emile Déom, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon Magnus Poirier Inc. 10526 boul. St-Laurent. Funérailles mercredi le 26 novembre à 9 heures à l'église St-André-Apôtre.

NECROLOGIE

M. BENOIT DESPATIS

A Montréal, le 21 novembre 1969, est décédé à l'âge de 82 ans et 3 mois, Monsieur Benoit Despatis, autrefois de la paroisse Saint-Arsène.

Il laisse dans le deuil ses 9 enfants, dont 4 issus d'un premier mariage avec feu Bertha Quintal, qui sont: René, Mme Jean-Charles Gingras (Marie-Berthe), Mme Lucien Koch (Hélène), Edgar; et 5 issus d'un second mariage avec Antoinette Majeau, qui sont: Thérèse (Mme Julien Deschamps), Marcel, Maurice, Mme Guy Marchand (Denise), Marie-Marthe, ses belles-filles Mme René Despatis, Mme Edgar Despatis, ses gendres M. Jean-Claude Gingras, M. Lucien Koch, M. Guy Marchand, M. Julien Deschamps; 13 petits-enfants, 8 arrière-petits-enfants, sa soeur Mme Louis Chartrand (Hélène), son frère Nicolas Despatis, son beau-frère M. Louis Chartrand, sa belle-soeur Mme Onézime Despatis, Mme Antoine Despatis, Mme Nicolas Despatis et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre 1969. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, 2095 rue de Salaberry coin Pasteur à 9:45 heures pour se rendre à l'église Sainte-Odile, rue de Salaberry coin Dépatie, où le service sera célébré à 10:00 heures a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, où l'inhumation sera faite dans le terrain de sa famille. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

MALARD (Lucien) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. l'abbé Lucien Malard, autrefois vicaire de la paroisse Saint-Pierre-Claver, durant 14 ans; fils de feu Léon Malard, et de feu Marie Jarry; frère de Mme Jacques Brais (Jeannine), Mme Richard Fèvre (Rolande), beau-frère de Mme Guy Malard et de Mme Jean Malard. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
2095, rue de Salaberry
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

MARTEL (Rose) — A Verdun, le 24 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Oscar Martel, née Rose Faubert, mère de Mme D. Bibeau ((Jeannette), Mme M. Champagne (Yvette), Fernand, demeurant 637, 6e Av. Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc,
512, rue de L'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAURICE (Irène) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donatien Maurice, née Irène Parker, mère de MM. Adrien, Arthur, Jean, Marcel et Jacques et Mmes Emile Boucher (Valéda), Maurice Beaulieu (Rita) et Mlle Marie-Paule. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAPIER (Joseph-Henri (Ildège) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, 4 mois, est décédé M. Joseph-Henri (Ildège) Napier, époux de feu Emélia Rollin, 5075 rue De Lanaudière. Il laisse dans le deuil ses filles: Emma (Mme Léo Lemay), Alice (Mme Veuve Olivier Martin), son fils Philippe et son épouse Thérèse Gingras. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Louis-Normand) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Louis Normand Ouimet, époux de Lucienne Plante, demeurant à 1696, rue Linden, appt 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg
1415 est, rue Fleury
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Visitation, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERSONNE (Cécile) — A Montréal, le 24 novembre 1969 à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Cécile Personne, demeurant 2543 Chambly. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
3472, rue Sainte-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Pierre) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Pierre Pichette, époux d'Alice Lussier, demeurant au 8225 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Blanche) — A St-Eustache, le 24 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Blanche Dethiers, épouse de feu Adélard Plouffe; elle laisse dans le deuil, sa fille, Mme Edward Fletcher (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque,
Chomedey,
pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

M. Charles-Edouard Héon

A Sherbrooke est décédé subitement à l'âge de 71 ans, M. Charles-Edouard Héon, homme d'affaires bien connu, propriétaire de A.B.C.D. Hearing Aid demeurant à 422, 7e Ave, Sud. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née Thérèse Grégoire, ses enfants M. et Mme Robert Leblanc (Françoise), M. et Mme André-J. Héon (Marthe Rhéaume); ses soeurs Mme Lionel Brunette (Gaby) Mlle Marcelle Héon, M. et Mme Napoléon Latreille (Lucienne); son beau-frère Georges Bisaillon. Ses petits-enfants Marie et Hélène Leblanc, Jean, Claude et Louise Héon, Danièle, Elise et François Héon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre en l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. La dépouille sera transportée et réexposée au salon J. D. Cyr, 1039 rue du Collège, St-Vincent-Paul, Ville de Laval, et sera inhumée au cimetière de cet endroit jeudi le 27 novembre à 10 heures a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

PROVOST (Albert) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Provost, époux de feu Yvonne Perras, père de Mme Guy Marchand, (Gabrielle), Mme Marthe Roy, Mme André Lachapelle (Claire); son frère, Docteur Léon Provost; ses soeurs, Mme Rodolphe Provost (Lucienne), Mme Lucien Belleau (Ernestine); sa belle-soeur, Mme Léon Provost, et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUILLIAM (Fred) — A White Rock, Colombie-Canadienne, le 21 novembre, est décédé M. Fred Quilliam, époux d'Eveline Benoit. Laisse, outre son épouse, 3yfrères, 2ssoeurs et 2 filles. Funérailles et sépulture à White Rock.

RENAUD (Gracia) — A St-Jérôme, le 23 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Gracia Renaud, fille de feu Louis Renaud et de feu Marie-Jeanne Forget, soeur de Mme Roger Orsali (Cécile) et de Mlle Geneviève Renaud. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boulevard Henri-Bourassa
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIFFLET (Jacqueline) — Accidentellement, à St-Hyacinthe, le 23 novembre 1969, à l'âge de 30 ans, est décédée Mme Alain Riffiet, née Jacqueline Guillemin, demeurant 1965, Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Cécile) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Martial Sabourin née Cécile Desjardins. Elle laisse Robert, son épouse Micheline Claude, Michel, Pierre, Diane et Johane, demeurant rue Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraire
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCHUNCK (Roger) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé Roger Schunck, époux de Gratienne Seillier, demeurant à 543, St-Isidore, Ville des Laurentides, comté l'Assomption. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Bourdages
6662, rue St-Denis, Montréal
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Ovila) — A Dorion, le 25 novembre 1969, à l'âge de 91 ans est décédé M. Ovila- P. Thabault, demeurant 2 rue St-Henri, Dorion, père de aline; Mme H. Robillard,)cécile), Mme Henri De Serre (Annette), Mme André Caron (Marcelle), Placide et Jean-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles
2 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Les Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SPENCER (Ernest-John) — A Ville de Laval, le 23 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Ernest-John Spencer, époux de Barbara-Louise Butting, demeurant à 1509, Ave Jacques, Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant, à 11 hres aux salons
J. M. D. Cyr
3845, boul. St-Martin, Chomedey
et de là au cimetière Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSES ANNIVERSAIRE

ST-JACQUES (Virginie) — Messe 1er anniversaire pour Mlle Virginie St-Jacques sera célébrée samedi le 29 novembre, à 8.30 heures a.m. à l'église du Très St-Rédempteur (3630 Adam). Recommandée par la succession.

REMERCIEMENTS

LETOURNEAU (Aline) — Les membres de la famille Létourneau remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mlle Aline Létourneau, fille de feu M. et Mme Léandre Létourneau, autrefois de Lapraina, décédée à la Résidence Angélica, le 28 octobre dernier, à l'âge de 83 ans, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégrammes, fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

TREPANIER (Eugène) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Eugène Trépanier, époux de Germaine Plante, demeurant à 11386 Plaza, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monselet
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Fortuna) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Fortune Tr

Les policiers ne doivent pas "se déguiser" en journalistes, déclare George McIlraith

OTTAWA (PC) — Les agents de la Gendarmerie royale canadienne ne devraient pas arborer des insignes de journalistes et ne l'auraient pas fait jeudi dernier à Harrison Hot Springs, C.-B., si la direction de l'hôtel ne leur avait pas demandé de le faire, a déclaré aux Communes hier M. George McIlraith, solliciteur général.

Il répondait alors au député néo-démocrate Lorne Nystrom, (Yorkton-Melville), qui l'interrogeait sur l'incident au cours duquel James Harding, âgé de 23 ans, invité à la conférence des penseurs libéraux, aurait été interrogé par deux agents de la GRC dans une salle de toilette de l'hôtel.

Du même coup, M. McIlraith a dit qu'il aurait à enquêter pour se rendre compte si des représentants de la Gendarmerie ne participeraient pas incognito à l'enquête du comité radiophonique des Communes sur la Compagnie des jeunes canadiens.

C'est un autre député néo-démocrate, Edward Broadbent (Oshawa - Whitby), qui avait exprimé des craintes sur la présence d'agents fédéraux à cette enquête.

Plus tard, le député confiait à un reporter que des visiteurs non identifiés e qui prenaient beaucoup de notes sur les témoignages assistaient aux audiences publiques du comité d'enquête.

Au sujet de Harding, instructeur à l'Université Simon Fraser, il a dit que les policiers portaient des insignes de journalistes.

M. McIlraith a expliqué aux députés que les deux officiers avaient été mandés à l'hôtel pour "éloigner certaines personnes furetant aux alentours". Une fois ce travail accompli, ils aperçurent M. Harding.

"Il portait des jeans", de dire M. McIlraith, interrompu à ce point par des éclats de rire, des cris de "honte" et autres exclamations.

"Parce qu'il ne s'était pas rendu directement à la salle où s'étaient rassemblés les délégués après s'être enregistrés", les agents lui bloquèrent la route et lui demandèrent s'il était participant à la conférence."

Dès que M. Harding se fut identifié, les agents s'excusèrent, excuses qu'accepta aussitôt M. Harding.

C'est alors que le député Nystrom demanda s'il était de pratique courante pour les membres de la GRC de porter des insignes de presse.

"Non, répliqua M. McIlraith, qui admit que cet aspect de l'incident était pour lui une "cause d'inquiétude".

Il répéta que les policiers avaient été convoqués par l'administration de l'hôtel qui leur demanda de porter les insignes afin qu'ils puissent circuler plus librement.

"Ils n'auraient pas dû accepter", a-t-il ajouté.

La Transcanadienne atteindra le Nouveau-Brunswick à la fin de 1972

QUEBEC — La Transcanadienne sera complétée jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick à la fin de 1972.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi, lors de l'ouverture de la Transcanadienne entre Lauzon et Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social et député de Montmagny, qui parlait au nom du ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine.

Selon les autorités du ministère de la Voirie, les travaux de construction de cette grande artère est-ouest se poursuivront cet hiver sur une longueur de 60 milles et d'ici le 31 mars 1970, tous les contrats auront été accordés pour le terrassement, le gravelage, les ponts et les viaducs de ce dernier tronçon de 133 milles, évalué à $90 millions.

Après avoir souligné que ces prévisions avaient été rendues possibles grâce au magnifique travail de planification des ingénieurs du ministère de la Voirie, le ministre Cloutier a déclaré: "Il s'agit là d'un effort gigantesque du gouvernement québécois en vue d'équiper la vaste région du Bas du fleuve d'une infrastructure routière qui lui permettra de se développer à un rythme accéléré".

Le ministère espère ouvrir, à la fin de 1970, une première chaussée de la section de 37 milles reliant Montmagny à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et les quatre voies de l'autoroute seraient complétées d'ici la fin de 1971. Les travaux de terrassement se poursuivent rondement dans ce secteur et les structures sont complétées dans une proportion de 80 pour cent.

Corette

Les nouveaux "Sheer-Magic", c'est l'élégance qui n'entrave pas la liberté de mouvements, c'est le bas-culotte de la mode '70

Sheer-Magic*

Dessous souples et confortables en dentelle de nylon/Lycra* par "Corette" et "Lilyette"

A—SOUTIEN-GORGE "CORETTE". Modèle demi-buste, bonnet en dentelle de nylon avec armature, Lycra* devant et au dos, bretelles dégagées. Blanc. D—32 à 38 — $10

B—GAINE-CULOTTE "CORETTE". Taille haute, légèrement baleinée, panneau devant en nylon brodé, côtés et dos en en lastex. Blanc. 26-34.

C—SOUTIEN-GORGE "FANTASIA". Modèle long, bonnets en dentelle de nylon, bretelles semi-extensibles et ajustables, devant et dos en Lycra*, bande de taille de 2 pouces. Blanc D—34 à 42 — $11

D—GAINE-CULOTTE "CORETTE". Jambes moyennes, panneau de dentelle devant, panneau au dos légèrement renforcé, dentelle extensible au bas des jambes et bande adhésive qui élimine le port de jarretelles. Blanc. P.M.G. $10

E—SOUTIEN-GORGE "CORETTE". Modèle court, style demi-buste, bonnets en dentelle de nylon avec armature, bretelles semi-extensibles et ajustables, dos tout Lycra*. Blanc. D—32 à 38 — 7.50

*Marque déposée

F—GAINE-CULOTTE "CORETTE". Très courte, modèle à la taille en Lycra*, panneau double devant et au dos, jarretelles amovibles. Blanc.

A Buste B-C 32 à 38 — 9.00

B — 16.00

C Busles B — C 34 à 42 — 10.00

D — 10.00

E Buste B 32 à 36 Buste C 32 à 38 — 6.50

F — 7.50

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

Bas-culotte "Sheer-Magic" en nylon 20 deniers extensible et talon invisible

"Sheer Magic", c'est la mode liberté qui se veut élégante. C'est le bas-culotte qui n'a de soucis que votre confort. Fabriqué au Québec dans un nylon 20 deniers extensible convenant à toutes les tailles! Extensible jusqu'à 165 livres. Culotte renforcée et talon invisible. La gamme nouvelle "Sheer Magic" est vraiment à la pointe du jour. On y trouve du beige épice, brun tropical, brun chocolat, gris perle, marine, noir. Faites-en ample provision et c'est même une suggestion-cadeau qui est sûre de plaire!

1.39 la paire

Commandes postales et téléphoniques acceptées sur 2 paires et plus

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 370

Egalement disponible chez Dupuis, Trois-Rivières

DUPUIS

LE GRAND MAGASIN CANADIEN A L'ACCENT FRANÇAIS

ABSENTEISME: un nouveau virus à l'Assemblée nationale

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La course à la chefferie du Parti libéral semble de plus en plus retenir l'attention et le temps des députés libéraux.

A l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale, hier, à 3 h, il y avait, en compagnie du chef Jean Lesage, trois députés libéraux présents à la Chambre.

Vers cinq heures, ce chiffre grimpait à six. Du côté ministériel, il n'y avait guère plus de députés, soit une quinzaine en tout . . . Si bien que pour discuter de la nouvelle Loi de la fonction publique, il y avait en tout à l'Assemblée nationale, (le quorum exige la présence de 30 députés), une vingtaine de députés.

L'absentéisme s'explique assez facilement du côté libéral même si, pour les observateurs politiques, il ne s'excuse guère. Toutefois, du côté ministériel, on ne peut invoquer à la rigueur, comme raison des absences, "que le repos du guerrier" bien mérité après avoir débattu pendant un mois le bill 63 sur la promotion du français.

Toutefois la course à la chefferie du Parti libéral explique assez mal l'absence, à différents stades de l'étude du bill 63, des trois aspirants au poste de chef du parti, et, éventuellement, au poste de premier ministre de la province.

En effet, lors du vote en deuxième lecture sur les principes du bill 63, il y a quelques semaines, MM. Robert Bourassa et Claude Wagner ont enregistré leur vote. On n'a vu nulle part le troisième candidat, M. Pierre Laporte, qui toutefois avait averti qu'il serait absent et affirmé qu'il aurait appuyé le projet de loi en deuxième lecture de toute façon.

Mais, plus bizarre encore, lors du vote final en troisième lecture, ni M. Bourassa, ni M. Wagner, ni M. Laporte n'étaient présents. Signalons que les deux chefs de parti, MM. Jean-Jacques Bertrand et Jean Lesage, avaient tenu à lire à la Chambre une liste des députés qui, malgré leur absence à ce moment crucial de l'étude du bill 63, tenaient à manifester leur appui au projet de loi. Sur cette liste, on ne retrouve les noms d'aucun des aspirants à la chefferie du parti libéral et, éventuellement, au poste de premier ministre du Québec.

A toutes fins pratiques, d'autre part, on constate que, depuis l'ouverture de la course à la succession de M. Jean Lesage, les députés libéraux se désintéressent profondément du travail sessionnel.

Il y a plus d'un mois, on a vu M. Lesage apparaître seul pour seprésenter l'Opposition libérale à certaines commissions de l'Assemblée nationale.

Depuis un mois, toutefois, l'absentéisme avait diminué en raison de l'étude du bill 63 mais il a repris de plus belle hier, surtout que la date du congrès au leadership (le 16 janvier) approche à grands pas et que chaque député est occupé à faire plus ou moins campagne pour l'un ou l'autre des trois aspirants.

Malgré tout, lors du vote final, jeudi dernier, en faveur du bill 63, considéré comme l'un des projets de lois les plus importants qu'ait eu à étudier l'Assemblée nationale, une trentaine de députés des deux côtés de la Chambre étaient absents, dont une vingtaine du côté libéral seulement.

Massacre de civils au Vietnam: l'indignation monte aux Etats-Unis

d'après PC, AP, UPI, AFP

Le présumé massacre de nombreux civils vietnamiens par des soldats américains continue à provoquer l'indignation aux Etats-Unis. D'autres anciens militaires apportent leur témoignage et deux sénateurs exigent que des enquêtes soient menées sans ménagement dans cette affaire.

téléphoto PA

Le lieutenant William Calley, qui a été accusé de "meurtre prémédité" en rapport avec le massacre de civils vietnamiens survenu en mars 1968. Il passera en cour martiale et est passible de la peine de mort s'il est trouvé coupable.

Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate : "J'ai conseillé la tenue dune enquête parce qu'il y a trop de fumée dans cette histoire." Il faudra bien que, tôt ou tard, une institution gouvernementale aille au fond de ceci." Toutefois, le sénateur dit que l'enquête du Sénat ne devrait pas être entreprise avant que l'initiative de la cour martiale que l'Armée américaine a ordonnée hier dans le cas du lieutenant William Calley, accusé du meurtre prémédité de 109 civils sud-vietnamiens, n'aura pas été menée à son terme.

Le sénateur Charles Percy, républicain de l'Illinois, a recommandé pour sa part la tenue d'enquêtes par le département de la Défense et par le Sénat.

De son côté, le sénateur démochate Stephen Young de l'Ohio a demandé que la Commission des services armés du Sénat entreprenne immédiatement une enquête. Dans son discours, le sénateur avait dit qu'il avait demandé la tenue d'une enquête dans "cette affaire sordide". "Les Américains, a-t-il ajouté, doivent connaitre, et le plus tôt sera le mieux, les faits trop longtemps dissimulés qui constituent ce qui aura été certainement l'une des heures les plus ignobles de notre nation." Il a ajouté que cette histoire apporte une preuve de "la brutalisation d'une génération d'Américains par notre engagement dans une guerre immorale et non déclarée", et a comparé la conduite des militaires incriminés à celle des soldats nazis.

Voir MASSACRE en page 6

● *Récit accablant d'un participant*

— page 34

Le plus grand quotidien français d'Amerique

COTES BOURSIERES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mardi 25 novembre 1969, 85e année, no 274, 80 pages, 8 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

La cabine amerrit avec précision

Apollo-12: la mission est un succès complet

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le Festival de la Coupe Grey a été inauguré, à 12 h. 30 cet après-midi, à la Place Ville-Marie par le représentant du maire de Montréal, le conseiller John Lynch-Staunton, qui est entouré ici, de Miss Rough Riders (d'Ottawa), Pamela Whitting, et de Miss Roughriders (de Saskatchewan), Laura Medland. M. Camille Baccanale, du 5253, rue Sainte-Marie, à Montréal, a été l'heureux gagnant de deux billets pour les festivités et le match de la Coupe Grey. Le billet gagnant a été tiré au sort parmi 250 personnes par M. Robert Brisebois, directeur des relations publiques de LA PRESSE et M. Lynch-Staunton.

● *La stratégie des pilotes et autres photos, pages 41 et 42*

d'après AFP-UPI-PA

A BORD DU HORNET — En bonne santé et détendus dans leur roulotte, les trois astronautes d'Apollo-12 voguent vers Hawaii aujourd'hui, pendant que des savants impatients se préparent à ouvrir fiévreusement les coffres remplis de trésors lunaires apportés sur Terre hier, au terme d'une mission accomplie avec un succès complet.

Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean n'ont montré jusqu'ici aucun signe de malaise à la suite de leur voyage de 10 jours, sauf pour une légère coupure sur le front de Bean.

Celui-ci a reçu une caméra mal attachée sur la tête au moment où la cabine spatiale a touché l'eau à l'amerrissage.

Le trio est attendu à Pearl Harbour à 5 h. 30 vendredi après-midi. On hissera aussitôt la roulette de quarantaine à bord d'un avion, qui conduira les astronautes, ainsi que le médecin et le technicien qui les accompagnent, à l'aéroport militaire d'Ellington, non loin du Centre spatial de Houston.

L'envolée se fera sans escale et les astronautes arriveront ainsi samedi au quartier de la quarantaine du Centre spatial, d'où il ne seront libérés qu'à 3 h. 44 du matin, le 11 décembre.

Quant aux échantillons lunaires et aux pièces de "Surveyor-3", qui font la convoitise des savants, ils devaient arriver à Ellington aujourd'hui, dans deux avions différents.

Une première boite a été placée à bord d'un avion arrivant à destination à 2 h. 45 cet après-midi. La deuxième boite doit arriver à destination à 10 h. 05 ce soir. On a aussi envoyé à Houston les films et les rubans d'enregistrement des astronautes.

Dès demain, les savants ouvriront les précieux coffres et déposeront les pierres lunaires dans un laboratoire où elles seront isolées pendant 45 jours.

On sait qu'hier, le président Nixon a annoncé aux astronautes qu'ils étaient promus capitaines, de "commander" qu'ils étaient

Cela signifie, entre autres, que leurs salaires annuels augmentent comme suit: Conrad, de $20,024.16 à $21,719.76; Gordon, de $20,538.96 à $22,659.36; et Bean, de $19,599.36 à $21,377.76.

Bean avait été fait "commander" cinq mois et 23 jours plus tôt. Il détient ainsi un record en fait de promotions. Ordinairement une telle promotion ne vient qu'au bout de quatre ans.

La mission Apollo-12 a pris fin hier après-midi à 3 h 58, par un amerrissage sans incident sérieux dans le Pacifique, à 400 milles au sud-est des îles Samoa, et 10 jours, 4 heures et 36 minutes après le lancement du Cap Kennedy.

L'impact a eu lieu à 2.6 milles nautiques (3.1 milles) du porte-avion Hornet.

La cabine stabilisée sur les flots par un gros boudin pneumatique jaune, des hommes grenouilles, largués par hélicoptères, ont approché deux radeaux pneumatiques.

L'un d'eux a passé aux trois astronautes des masques à gaz au moment où l'écoutille de la cabine s'est ou-

Voir APOLLO, page 6

Les USA renoncent aux armes biologiques

(d'après UPI, AFP, AP) — En renonçant à la produciton et à l'usage de toute arme biologique sauf dans le domaine de la recherche, et en ratifiant le protocole de Genève interdisant l'utilisation de gaz asphyxiants, de gaz empoisonnants ou d'autres gaz, ainsi que le recours à des formes de guerre bactériologique, les Etats-Unis se trouvent à se ranger en faveur d'un principe qu'ils avaient refusé d'appuyer il y a maintenant près de 45 ans.

En effet, le protocole de Genève adopté en 1925, avait été soumis au Congrès américain en 1926, mais le Sénat de l'époque avait refusé de le ratifier. 84 nations l'ont approuvé (dont une vingtaine au cours des quatre dernières années).

Le Canada, qui avait approuvé le protocole dès 1930 se dit "heureux de l'initiative américaine", cependant qu'aux Nations unies, le délégué de l'Union soviétique recommandait la tenue d'une convention internationale pour interdire la production des armes chimiques et bactériologiques. La suggestion de l'URSS est appuyée par sept autres pays du bloc communiste.

Après avoir annoncé la décision des Etats-Unis de ratifier le protocole de Genève, le président Nixon a donné ordre au département de la Défense de

Voir ARMES en page 6

Les autorités de Saint-Pierre sont favorables au projet de port franc

par Florian BERNARD

Durant trois heures, hier, entre deux avions, on a discuté fermement, dans un hôtel du centre-ville, de l'établissement d'une zone de port franc et de toutes les installations connexes à Saint-Pierre et Miquelon.

Le président du conseil général de Saint-Pierre et Miquelon, le sénateur Albert Pen, a en effet dîné en compagnie de l'homme d'affaires Claud Akkaoui et de quelques financiers intéressés à ce projet. Le représentant du tourisme français à Montréal, M. Phisel, de même que le conseiller juridique des promoteurs, Me Harry Blank, assistaient à la rencontre. M. Pen, arrivé à Dorval dans l'après-midi, est reparti quelques heures plus tard à destination de Paris où il ira négocier le budget consacré à Saint-Pierre et Miquelon de même qu'il discutera, avec les autorités de l'Elysée, de l'aménagement d'un port franc à Miquelon et Langlade.

Lors de son bref séjour à Montréal, en transit, le sénateur Pen a bien voulu accorder une entrevue exclusive à LA PRESSE, entrevue au cours de laquelle il a confirmé que le gouvernement des îles accordait un "préjugé très favorable" au projet d'une zone de port franc. Si le gouvernement de Paris accepte la proposition mixte d'investissement, les autorités de Saint-Pierre seront tout à fait disposées à donner le feu vert au projet. "Il est bien évident que nous accueillons avec joie ceux qui se proposent d'investir chez nous", a dit M. Pen. Mais il a également souligné que ce projet, à

Voir PROJET en page 6

Le gouvernement est en train de créer un "état dangereux"

— Claude Wagner

par Gilles RACINE

"De 1964 à 1966, on poursuivait la mafia et on parlait d'Etat policier . . . Quand on voit que le ministre de la Justice, actuellement, effectue des perquisitions dans les domiciles des citoyens et saisit des rubans magnétiques dans les stations de radio et télévision pour établir des accusations déjà portées . . .

". . . Dans notre temps, on portait une accusation quand on avait la preuve . . ."

C'est l'ancien ministre de la Justice du Québec, Me Claude Wagner, qui s'exprimait ainsi, hier soir, devant plus d'une dizaine de délégués-étudiants au Club de Réforme, en réponse à une question d'un journaliste.

Ce dernier cherchait à savoir de l'ancien ministre de la Justice son opinion sur les récentes accusations de sédition portées contre plusieurs chefs contestataires par le ministère de la Justice du Québec et sur les débats soulevés autour du et des cautionnements, accordés, puis refusés, puis accordés à M. Michel Chartrand.

M. Wagner, candidat à la chefferie libérale, avait tout d'abord précisé qu'il lui était impossible de répondre, premièrement parce que les causes particulières soulevées par la question étaient soumises à la règle du "sub judicie", deuxièmement parce que "le ministère de la Justice a les accusations pour outrage au tribunal faciles depuis quelque temps" et qu'enfin le Barreau du Québec exerçait une discipline rigoureuse sur ses membres. On se souvient en effet que Me Wagner, après la prise du pouvoir par l'Union nationale, avait été assigné devant le

Voir GOUVERNEMENT, page 6

- Pas de changement dans le comité exécutif de Laval — page 3
- Interview exclusive de Spiro Agnew — page 5
- Pas de hausse des taxes à Verdun — page 3
- Trudeau devient aussi autocrate que de Gaulle selon Stanfield — page 57
- Le cardinal Léger: les pays riches doivent s'inquiéter du Tiers Monde — page 73

AUJOURD'HUI

sommaire

Annonces classées / 58 à 64, 74 à 76
Arts et Spectacles / 50-51
Bandes dessinées / 49
Cinéma / 51
Courrier "Que faire ?" / 30
Décès, naissances, etc. / 78
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 62
Finance / 10 à 13
Horoscope / 30
Informations étrangères / 34
Informations nationales / 2 et 73
La bonne table / 25-26
L'auto / 46
Loisirs et récréation / 49
Mots croisés / 59
"Mot-mystère" / 49
Radio et télévision / 8-9
Sports / 41 à 45 et 52
Transactions immobilières / 77
Tribunaux / 14 et 16
Vie féminine / 28 à 30
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 77

Météo : ensoleillé, nébulosité croissante en soirée

Min. 20° Max. 30° ● Détails page 6

la presse

MONTREAL, MARDI 25 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 274 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

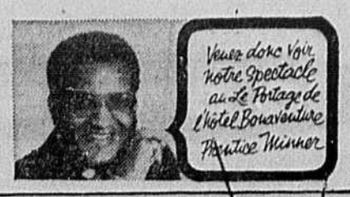

Pas de changement dans le comité exécutif de Laval

par René-François DESAMORE

Malgré l'espoir, exprimé en aparté, par deux membres du comité exécutif de Laval qui souhaitaient que le maire Jacques Tétreault ne renouvelle pas la nomination d'un de leurs collègues qui, estiment-ils, n'a pas l'envergure voulue pour faire partie de ce "club des cinq", les quatre postes vacants depuis le 26 octobre dernier ont été reconfiés à leurs titulaires de l'époque, soit le notaire Bruno Faucher, le Dr Lucien Paiement, M. Armand Cloutier et M. Marcel Bourdage.

Parmi les figures de proue, un seul changement, rendu public hier soir, au cours de la première assemblée du conseil de Laval depuis l'élection récente : la nomination de M. Gaston Philion à la présdence du conseil en remplacement de M. Paré qui a quitté la vie publique.

En perdant, par cette nomination, son droit de vote, M. Philion dont le maire a dit : "Il a toutes les apparences extérieures de la sagesse", gagne un supplément annuel de $2,000.

La plupart des conseillers réélus et les observateurs s'attendaient à la reconduction du mandat des mêmes membres de l'exécutif.

Pour MM. Armand Cloutier et Lucien Paiement, tout cela n'était qu'une formalité. Pour prêter serment, ils sont restés confortablement calés au fond de leur fauteuil.

En plus d'un couple d'âge mûr, connu de tous les conseillers de Laval pour son assiduité et dont l'assemblée du conseil doit être le divertissement mensuel, il y avait, hier soir, plus de spectateurs que d'habitude. Toutefois, les nouvelles têtes étaient celles de partisans notoires ayant participé activement à la dernière élection.

Pour sa part, d'un geste large, comme une ménagère indiquant la cuisine à ses invités, le maire Tétreault a désigné la salle du conseil comme étant le "salon du peuple".

Un seul point important à l'ordre du jour — c'est d'ailleurs ce point qui a exigé la convocation de cette assemblée — : l'approbation de la vente de $5 millions d'obligations au syndicat dirigé par Bélanger et Lévesque Inc.

Les obligations seront vendues $94.85. Leur taux est de neuf pour cent mais leur loyer net coûtera à la ville 10.10 p. cent.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 15 décembre prochain, le comité exécutif siégera en permanence pour préparer le prochain budget et liquider les dossiers accumulés depuis un mois.

Avec le retour du maire qui était en vacances à Acapulco, la vie municipale lavalloise reprend son petit train. Pas plus tard que lundi prochain, aura lieu la première assemblée régulière du nouveau conseil. Hier soir, c'était une avant-première, une assemblée spéciale.

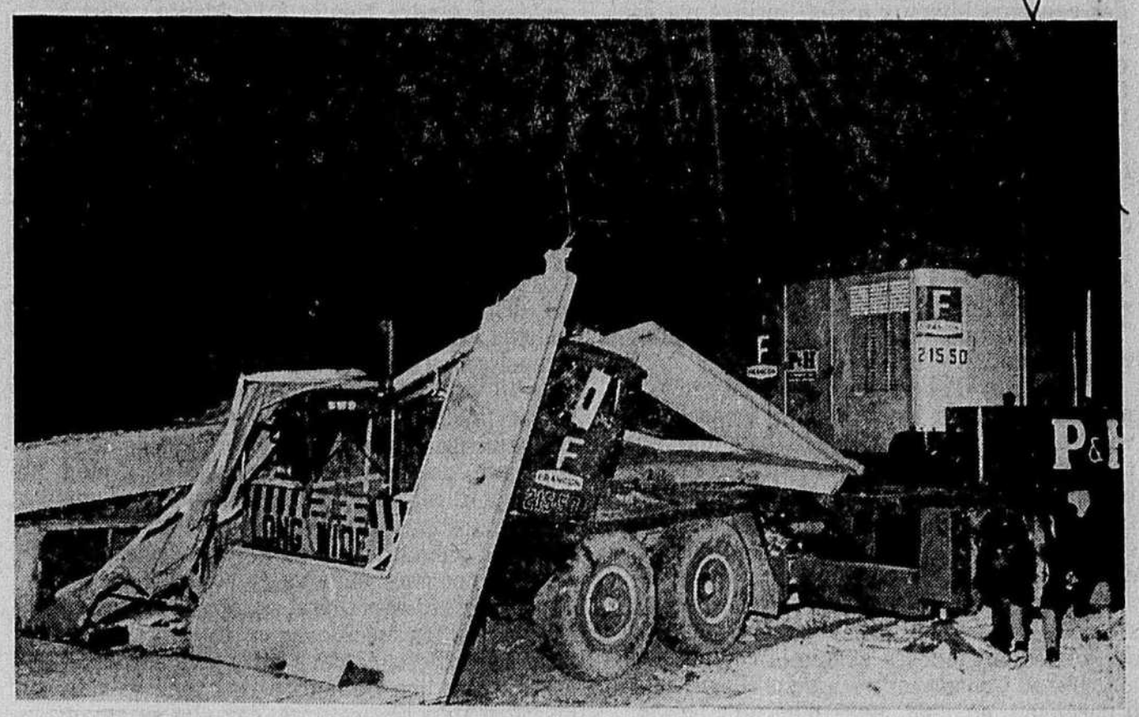

photo LA PRESSE

Effondrement d'une maison en construction

Le spectaculaire effondrement d'une maison en construction, au 6212, rue de Bellefeuille, à Saint-Léonard, a fait quatre blessés hier peu avant cinq heures du soir. Des panneaux de béton préfabriqués ont abouti sur une grue: l'opérateur réussit à garder son sang-froid, maintenant en l'air la dalle de béton qu'il avait commencé à déplacer, jusqu'à ce que les gens qu'elle eût atteints, s'il l'avait échappée, eussent eu le temps de s'enfuir. La police estimait hier soir qu'à première vue l'événement paraissait accidentel. Une enquête technique doit être entreprise aujourd'hui. La maison était construite par la firme Luigi Barrone.

L'Eglise dit oui à l'animation sociale, si elle n'est pas seule à payer la note

par Louise COUSINEAU

"La participation de l'archevêché de Montréal au projet d'animation sociale à la Pointe St-Charles est assurée". C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE le vicaire général de Montréal, M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, qui a ajouté toutefois que cette participation est sujette à l'apport financier de groupes religieux et laïcs.

Le projet d'animation sociale dont il est question a été soumis aux Eglises de Montréal par M. Michel Blondin, du Conseil de développement social. Selon lui, l'Eglise catholique devrait fournir $90,000 et les autres Eglises, qui seraient prêtes à s'engager à la suite de la première, $10,000. Le projet doit durer deux ans.

L'abbé Lafontaine a déclaré que l'archevêché est prêt à financer partiellement le projet à la condition que des communautés religieuses et des laïcs partagent le fardeau financier. Il n'a pas précisé de quelle façon ce partage pourrait être effectué ni à quelles personnes en particulier on allait s'adresser. Mais il a souligné qu'une réunion à ce sujet aurait lieu mercredi.

Le vicaire général a ajouté que l'archevêché désirait obtenir des précisions sur les objectifs et les méthodes de ce projet.

Il a signalé que l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, n'est pas contre l'animation sociale puisqu'il a déjà permis qu'un prêtre, l'abbé Michel Gauvreault, devienne animateur social au Conseil de développement social.

Le projet soumis par Michel Blondin en est un d'animation "totale" s'adressant à toute une population d'un secteur défavorisé de Montréal. L'esquisse indique clairement que l'animation débouche forcément sur l'engagement politique. Les deux raisons qui ont poussé M. Blondin à s'adresser aux Eglises de Montréal pour assurer le financement du projet, sont que les organismes habituels de financement d'animation sociale sont débordés en ce moment, et que les Eglises, dans plusieurs textes sur la pauvreté, ont répété que l'Eglise doit s'engager activement à la promotion des couches défavorisées de la population.

Aucune hausse des taxes et surplus budgétaire à Verdun

par Florian BERNARD

Verdun termine son exercice financier par un surplus budgétaire et par le maintien du taux actuel de la taxe foncière pour fins municipales, c'est-à-dire $1.30 par $100 d'évaluation.

Par ailleurs, dans une communication adressée au conseil municipal, la commission scolaire de Verdun annonce une réduction des taxes de l'ordre de 12 p. 100, la deuxième en autant d'années. En effet, l'an dernier, la taxe scolaire avait diminué de 22 cents. Cette année, elle connait une nouvelle baisse de 10 cents, c'est-à-dire 32 cents en deux ans.

La ville anticipe des revenus de $7,519,789 durant le prochain exercice, contre une dépense totale de $7,517,828, réalisant un surplus financier de $1,961.

Par ailleurs, Verdun a décidé d'emprunter $5 millions sur le marché allemand en vue de financer divers travaux municipaux dans l'île des Soeurs.

L'emprunt sera fait du groupe Hessische Landesbank-Girozentrale, à Francfort, et portera un intérêt de 8¼ p. 100 par année. Le prix des obligations sera de $99 par $100. Il sera remboursable en dix ans.

Le maire J. Albert Gariépy a dit que cet intérêt de 8¼ p. 100 représente une excellente affaire puisque la ville de Montréal a dû accepter de payer un intérêt de près de 10 p. 100, il y a quinze jours, sur le marché allemand.

L'emprunt sera fait en marks surévalués et la ville fournira une opinion juridique à la firme prêteuse, représentant que le montant de l'empunt sera exempt de toute taxe de retenue existant en vertu de la loi canadienne.

30 ans de service à Verdun

Le directeur du service de police de Verdun, M. Roger Dulude, a reçu une médaille de long service, hier, de l'Association canadienne des chefs de police. M. Dulude célèbre, cette année, son trentième anniversaire au service de police de Verdun. La médaille lui a été remise par M. William McCulloch, au nom de l'Association canadienne des directeurs de police, en présence de M. Marcelin Cyr, président de l'Association des chefs de police du Québec, et de M. Dollard Goulet, secrétaire général adjoint de cette dernière association, représentant le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police de Montréal, vice-président de l'Association canadienne des chefs de police.

Un mois de prison à une gréviste pour avoir "piqué" une employée de la compagnie Daly et Morin

par Léopold LIZOTTE

Une jeune femme de 23 ans , accusée de voies de fait en rapport avec la grève qui sévit depuis treize mois à la compagnie Daly et Morin, de Lachine, a été condamnée à un mois de prison et à $500 d'amende, à midi, par le juge Jacques Coderre.

L'incident s'était produit le 16 octobre, alors que la victime revenait à son travail, après le lunch.

Lorsqu'elle s'en était allée, des grévistes l'avaient avertie que si elle revenait à l'usine, on lui briserait les jambes.

Rendue à son appartement, toutefois, l'employée téléphona à son patron pour lui faire part de ces menaces, et ce dernier l'assura qu'elle aurait la protection de la police, à son retour au bureau.

Lors de ce retour, toutefois, elle fut poursuivie par un groupe de grévistes, dont Christiane Poulin, la prévenue, qui la piqua à trois reprises avec une aiguille. En cour, d'ailleurs, la victime, Mlle Lise Plante dit avoir bel et bien aperçu le petit "instrument" dans les mains de l'accusée.

En cour, on ne devait d'autre part pas tenter de contredire cette affirmation. En fait, aucune défense ne fut présentée par Mme Poulin.

Dans sa décision le juge Coderre souligne cependant qu'au cours des représentations faites par l'avocat de l'inculpée, on soumit que l'assaut s'était commis au cours d'une grève, alors que les esprits étaient passablement échauffés, et que, de toute façon, il n'y avait pas eu préméditation.

Selon le tribunal, toutefois, préméditation il y a bel et bien eue, lorsqu'il y eut menace de bris de jambes, avant le dîner.

Et il ajoute:

"Le fait qu'il y ait eu grève n'excuse pas les douze personnes qui ont participé à cette affaire d'intimider une jeune secrétaire qui était dans son droit, car les employés de bureau n'étaient aucunement en grève.

"Face à cette situation, cette jeune femme a donc manifesté beaucoup de courage, et c'est en se rendant à son travail qu'elle a été victime de cet assaut qui a toutes les caractéristiques barbares que l'on retrouve malheureusement trop souvent, de nos jours, dans les conflits ouvriers, c'est-à-dire intimidation, anonymat, cruauté et lâcheté.

Et la cour de prononcer sa sentence en disant:

"Tenant compte du fait que l'accusée est âgée de 23 ans, qu'elle est mariée, sans enfant, et qu'elle n'a aucun antécédent judiciaire, mais tenant compte également des circonstances très graves dans lesquelles cet assaut a été commis, je condamne l'accusée à un mois de prison et à une amende de $500.

"Si cette amende n'est pas payée dans un délai d'un mois, la prévenue devra passer trois mois additionnels en prison".

L'hôpital St-Luc n'a plus de services psychiatriques

par Claire DUTRISAC

L'hôpital Saint-Luc, à Montréal, n'a plus de services psychiatriques depuis le 21 novembre dernier. Cet événement fait suite à toute une série de faits dont le plus marquant a été la démission en bloc de tout le personnel de ce service, démission rendue publique le 26 août 1969.

Le 18 février 1969, on apprenait que l'hôpital Saint-Luc devait transformer les trois premiers étages de l'ancienne résidence des infirmières afin d'y loger un centre psychiatrique appelé à devenir l'un des plus importants de la province. Québec avait accordé une subvention de $445,000 pour défrayer le coût du réaménagement. Les travaux ont débuté le 13 janvier dernier et devaient être terminés le 15 mai suivant. Or, la cause de certaines lenteurs administratives, le centre, qui était théoriquement prêt, à la fin du mois d'août, à recevoir les malades, ne l'était pas en réalité. Une quantité de petits détails retardaient l'ouverture de ce service. Outre l'importance qu'il était appelé à prendre, ce centre était destiné à desservir une population aux revenus plus que modestes.

Le Dr André Lepage, appuyé d'ailleurs par toute l'équipe depuis les secrétaires jusqu'aux psychiatres, s'est plaint des conditions dans lesquelles son équipe devait oeuvrer. Il a utilisé les termes "tatillonnage, politique de méfiance, lenteurs et tracasserie" pour décrire le climat qui régnait dans le service de psychiatrie. L'autorité mise en cause, à ce moment, était le directeur général, le Dr J.-P. Laplante, bien que son nom n'ait pas été prononcé explicitement.

Le caractère despotique de l'autorité qu'exerce le Dr Laplante a d'ailleurs été dénoncé non seulement par l'équipe psychiatrique mais également par d'autres médecins, par des infirmières et par des employés.

En octobre dernier, le Conseil des médecins de Saint-Luc adoptait une résolution qui constituait un vote de non-confiance à l'égard du directeur général, le Dr Laplante, et priait le Conseil d'administration de prendre les dispositions qui s'imposent en les circonstances.

Devant l'impasse à laquelle était acculé l'hôpital, le Conseil d'administration conclut, le 20 septembre 1969, une entente avec la Fédération des médecins spécialistes et l'Association des psychiatres affiliée à la Fédération. Temporairement, afin de permettre le règlement de ce litige sans que les patients en souffrent, les psychiatres et leur équipe acceptaient d'assurer le fonctionnement de la clinique externe de psychiatrie ainsi que le soin des patients internes. Des médecins de l'hôpital ont mis leurs bureaux à la disposition de l'équipe psychiatrique. La Fédération des médecins spécialistes a payé le salaire des secrétaires.

Cette situation temporaire ne constitue pas, semble-t-il, l'idéal pour le traitement des malades et elle engage par trop la responsabilité des psychiatres. C'était un pis-aller. En contre-partie, le Conseil d'administration devait poursuivre en parallèle des dicussions avec la Fédération et l'Association des psychiatres afin d'en arriver à une solution quant au problème que représente le directeur général dans ses relations avec le corps médical de l'hôpital.

Pour la réalisation de ce deuxième terme de l'entente conclue le 20 septembre dernier, le Conseil d'administration chargea trois de ses membres d'étudier les points suivants : 1) le directeur médical; 2) la rédaction de règlements du Conseil des médecins afin de les adapter aux règlements de la loi des hôpitaux; 3) le problème du directorat en général. Mais ni la Fédération des médecins spécialistes, ni l'Association des psychiatres ne furent convoquées afin de régler le litige réel qui porte sur le directeur général.

Le 11 novembre et le 18 novembre, ces deux organismes sollicitèrent une entrevue avec le Conseil d'administration. En vain. Le 19 novembre, devant cette nouvelle impasse, la Fédération informa le Conseil des médecins qu'il était impossible de continuer à assurer les services psychiatriques, soulignant que ces services, dans les circonstances, ne peuvent assurer aux malades une qualité de soins acceptable et qu'ils engagent de façon anormale la responsabilité des médecins.

C'est ainsi que depuis vendredi dernier, les patients de Saint-Luc et les patients des cliniques externes ne disposent plus de soins psychiatriques.

Les deux parties en cause, soit d'une part la Fédération et l'Association des psychiatres, et d'autre part, le Conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc, ont accepté un médiateur en la personne de M. Raymond Lachapelle, professeur de droit à l'Université de Montréal.

Rappelons que déjà, en 1965, M. Eric Kierans, alors ministre de la Santé du Québec, avait des plaintes de l'Alliance des infirmières et qu'il s'est lui-même rendu à l'hôpital Saint-Luc, en compagnie du sous-ministre de la Santé, le Dr Jacques Gélinas. Cette visite, M. Kierans l'avait qualifiée de "private affair". Mais en février 1966, il chargeait M. Réal Dubord et M. Jean-Guy Lacoste de "rétablir l'ordre" dans cette institution hospitalière.

Paul E. TALBOT O.D.
OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: 9 h à 1 h.
272-7611•7616

Collision: 1 mort, 3 blessés

Un homme a perdu la vie et trois autres ont été blessés, vers deux heures ce matin, dans une collision de plusieurs véhicules survenue à Boucherville, à quelques milles au sud de Montréal, près de la sortie Montarville de la route 20.

L'accident impliquait quatre autos et un camion-remorque, mais toutes les victimes se trouvaient dans la même voiture.

Selon la Sûreté du Québec, le conducteur de l'auto qui a subi l'impact direct du lourd camion a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Jacques Dignard, 43 ans, du 2102, rue Raudot, dans le quartier Ville-Emard, de Montréal. Ses trois compagnons ont été transportés à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park.

téléphoto PA

Début de la quarantaine

Contents d'être de retour sur terre, les astronautes d'Appolo-12 affichent un large sourire dans la caravane de quarantaine, à bord du porte-avions "Hornet". Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean resteront dans la caravane jusqu'à leur arrivée à Houston, où ils seront transférés au Centre de réception lunaire duquel ils ne sortiront que le 11 décembre. Bean porte un léger pansement sur le front à la suite d'une blessure reçue lors de l'amerrissage.

APOLLO

SUITE DE LA PAGE 1

verte. On leur a aussi remis du savon antibactéries et des combinaisons spéciales.

Les astronautes ont refermé l'écoutille, endossé les combinaisons, rouvert l'écoutille et émergé pour prendre place dans l'un des radeaux et attendre l'hécoptère qui planait au-dessns d'eux. A l'aide d'une sorte de panier en filet jaune, l'équipage des hélicoptères a récupéré les trois hommes l'un après l'autre.

Dans l'autre radeau, se trouvait, outre les hommes-grenouilles, un médecin, le Dr Charles Archibal Jernigan, qui partagera jusqu'au 11 décembre la quarantaine des astronautes.

L'hélicoptère qui a récupéré les astronautes est le même qui avait accueilli les équipages d'Apollo-8, 10 et 11, à leur retour de la Lune. Sur la carlingue, ses pilotes ont peint hier matin la quatrième cabine spatiale à leur actif.

C'est au son de marches militaires et d'airs typiquement américains que Conrad, Bean et Gordon ont pris pied sur le porte-avions, après que l'hélicoptère se fut posé sur le pont.

L'hélicoptère a ensuite été halé jusqu'à un ascenseur qui l'a descendu jusqu'au pont-hangar inférieur, où se trouvait la caravane de quarantaine. On apercevait les astronautes derrière la vitre de l'appareil faisant quelques gestes de la main.

Une fois la porte de l'hélicoptère ouverte, Conrad, Bean et Gordon sont descendus, ont fait quelques pas et ont pénétré dans leur cellule confortable, dans laquelle ils vivront jusqu'à leur arrivée au laboratoire de réception lunaire de Houston, samedi.

Le président Nixon a appelé les trois astronautes au téléphone à partir de la Maison Blanche. Derrière la vitre de leur caravane, on voyait les trois hommes un écouteur chacun à l'oreille.

"Je vous souhaite la bienvenue", a dit le président, et "je vous félicite. J'ai suivi votre retour à la télévision comme des millions d'Américains. Je tiens à vous dire au nom de la nation que je suis fier de vous".

M. Nixon a ensuite invité les trois astronautes et leurs femmes à dîner à la Maison Blanche, après leur quarantaine.

"Nous y serons", ont répondu ensemble les trois hommes.

"Vous avez été responsables d'une série de premières sur la Lune", a poursuivi le chef du gouvernement américain. "Vous, commandant Conrad, vous avez été le premier homme à chanter sur la Lune".

"Peut-être bien", de répondre Conrad.

"Il y a eu aussi le premier tremblement de Lune, il y a eu la première conférence de presse dans l'espace. Après toutes ces premières, j'ai pensé que la nation vous devait une certaine reconnaissance. J'y ai réfléchi. Depuis 10 jours, les commentateurs de télévision, parlant de vous, disaient toujours le commander Conrad, le commander Gordon, le commander Bean. Exerçant les prérogatives de commandant en chef des forces armées américaines, j'ai décidé de vous promouvoir au rang de capitaine. On dira désormais le capitaine Conrad, le capitaine Gordon, le capitaine Bean".

"Merci, M. le président", firent les explorateurs lunaires.

"Au revoir et à bientôt", dit le président des Etats-Unis en terminant.

Les astronautes ont par la suite subi leur premier examen médical. "Ils sont en excellente condition", a déclaré le Dr Jernigan, à l'issue de l'examen.

Le président Nixon a par ailleurs félicité officiellement l'équipage d'Apollo-12 et tous ceux qui ont rendu possible le deuxième débarquement lunaire.

Dans une déclaration lue par M. Ronald Ziegler, son porte-parole, au moment où les trois astronautes descendaient de l'hélicoptère de récupération, le chef de l'exécutif américain a souligné "qu'un autre chapitre dans l'histoire de l'exploration américaine venait de s'achever avec succès".

"Cette mission a prouvé d'une façon concluante que le système que nous avons mis au point comporte un potentiel scientifique énorme et nous pouvons nous attendre à exploiter cette capacité. Nous avons tous été impressionnés depuis ces derniers jours par l'habileté technique et l'excellent moral de Conrad, Gordon et Bean.

"Le triomphe d'Apollo-12 n'est pas seulement un triomphe américain. Ce deuxième voyage à la surface de la Lune représente une autre grande victoire de l'intelligence et de l'esprit de l'Homme, une victoire qui élargira les horizons et encouragera tous les êtres humains où qu'ils soient", a conclu le président.

D'autre part, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a envoyé au président Nixon un message de félicitations pour le succès de la mission d'Apollo-12.

L'agence Tass, pour sa part, dans une brève dépêche datée de New York et diffusée 9 minutes après l'amerrissage, a fait état de la mission Apollo-12.

Par ailleurs, si les astronautes d'Apollo-12 ne ramènent aucun organisme étranger, il se peut que les futurs explorateurs lunaires soient exemptés de la période de quarantaine de trois semaines.

Aucune bactérie n'avait été trouvée sur les astronautes ou le matériel lunaire à la suite du vol d'Apollo-11.

Les astronautes d'Apollo-12 ont atterri à 800 milles de l'aire d'atterrissage d'Apollo-11, et les savants estiment qu'il y a une possibilité, très petite, d'existence d'organismes étrangers.

Les savants ne s'attendent toutefois pas d'en trouver, mais ils ne prennent aucune chance.

"Advenant les mêmes conclusions négatives lors des deux missions, nous proposerons peut-être l'abandon de la période de quarantaine", a déclaré le Dr A.D. Catterson, chirurgien au centre spatial de Houston.

le TEMPS qu'il fera

Maximum aujourd'hui : 35°
Minimum la nuit prochaine : 32°

Prévisions officielles par le bureau météorologique de Montréal :

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : Nuageux avec neige occasionnelle ou neige et pluie occasionnelles aujourd'hui. Nuageux avec chutes de neige locales la nuit prochaine et mercredi. Plus frais mercredi. Vents du sud de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant du nord-ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 35 et 10, à Témiscamingue 38 et 15.

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux la nuit prochaine avec quelques averses ou chutes de neige locales. Mercredi généralement nuageux. Plus doux aujourd'hui. Devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 35 et 32.

Région des Laurentides : Nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux la nuit prochaine et mercredi avec quelques chutes de neige locales. Plus doux aujourd'hui. Devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sainte-Agathe 32 et 30.

Régions des Cantons de l'Est : ensoleillé ce matin suivi de nuages cet après-midi. Nuageux la nuit prochaine avec quelques averses ou chutes de neige locales. Mercredi nuageux avec quelques chutes de neige locales. Plus doux aujourd'hui mais devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles tôt mercredi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sherbrooke, 32 et 30.

Régions de Québec, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Nuageux avec quelques chutes de neige locales la nuit prochaine et mercredi. Plus doux la nuit prochaine et mercredi mais devenant plus frais mercredi. Vents légers devenant du sud-est de 15 milles aujourd'hui et de l'ouest de 15 milles mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 30 et 25.

FETE : sainte Catherine

PROJET

SUITE DE LA PAGE 1

cause de son ampleur et des répercussions qu'il aura à tous les niveaux, nécessitera de nombreuses discussions. M. Pen a confirmé que le gouvernement des îles avait gelé, pour une période de six mois, tous les terrains destinés à ce projet. Bref, s'il n'en tient qu'aux dirigeants de Saint-Pierre et Miquelon, le projet d'un port franc et de ses installations est placé sous les meilleurs augures.

Le sénateur Pen demeurera à Paris durant une quinzaine de jours. Il n'a pas caché qu'il tentera, au cours de ce voyage, de convaincre les autorités françaises de décentraliser son administration outre-mer et de laisser un peu plus de lest aux dirigeants locaux. Mais il a dit que cette demande de décentralisation des pouvoirs n'est liée, d'aucune façon, au projet d'un port franc.

M. Pen a déclaré qu'environ 8,000 touristes visitent annuellement Saint-Pierre et Miquelon, mais que ce chiffre pourrait être haussé de façon considérable si quelques centres d'intérêt étaient créés. Actuellement le tourisme constitue une activité d'appoint aux revenus des îles, mais les autorités espèrent l'accroître de façon sensible au cours des prochaines années. M. Pen a dit que les îles mériteraient d'être connues davantage. Elles jouissent d'un climat maritime avec des hivers doux et secs et des étés frais. Seulement 7 milles séparent Miquelon de Saint-Pierre. Quant à Langlade, elle offre un merveilleux site touristique à cause de ses périodes ensoleillées et de ses plages abritées.

Un seul village minuscule de 635 habitants est installé sur Miquelon. Il s'agit donc d'un territoire vierge propice à tout développement touristique d'envergure.

MASSACRE

SUITE DE LA PAGE 1

En Grande-Bretagne, 25 membres du parti travailliste font pression sur le gouvernement pour qu'il cesse d'appuyer la politique des Etats-Unis au Vietnam.

De son côté, un médecin canadien d'origine hollandaise qui était à My Lai en 1968, dit que l'histoire du massacre est vraie, mais estime que le lieutenant Calley ne doit pas servir de bouc émissaire.

Le médecin se dit convaincu que le Vietcong a également commis des atrocités de cette nature. D'ailleurs, une dépêche de Saigon dit qu'un rapport, non divulgué jusqu'ici, indique que les communistes ont éliminé 2,700 personnes à Hué, durant l'offensive du Têt en 1968. On n'a pas expliqué pourquoi ce rapport a été gardé secret jusqu'ici, attendu que les sources officielles affirment l'avoir capturé peu après la bataille de Hué.

Une "Newsletter" miméographiée, portant la date du 17 mars 1968, et destinée aux membres de la division "Americal" évoque le massacre en disant qu'un détachement de "soldats de brousse", appuyés par l'artillerie et des hélicoptères, ont eu des "contacts ce matin et tôt cet après-midi avec l'ennemi dans le village My Lai et ont tué 128 suspects, et ont arrêté 13 autres etont saisi trois armes." Il s'agissait de l'opération Muscatine. Le lendemain, ajoute la "Newsletter", un autre six "ennemis" ont été tués dans le même secteur.

Dans une entrevue accordée à Mike Wallace de la CBS hier soir, l'ex-militaire Paul Meadlo a fourni des détails atroces du massacre et a avoué que lui-même avait abattu entre 10 et 15 personnes avec son arme automatique.

ARMES

SUITE DE LA PAGE 1

dresser des plans pour voir comment disposer des stocks américains d'armements bactériologiques actuellement disponibles.

La déclaration présidentielle comporte deux chapitres: 1) programme de guerre chimique et 2) programme de recherches biologiques. Dans le programme de guerre chimique, M. Nixon dit que les Etats-Unis réaffirment qu'ils renoncent à être les premiers à utiliser des armements chimiques mortels et étendent cette renonciation afin d'y englober l'utilisation en premier de produits chimiques paralysants.

Au chapitre des recherches biologiques, les Etats-Unis renoncent à utiliser des agents et des armes biologiques mortelles ainsi que toutes autres formes de guerre biologique. Les Etats-Unis limiteront de plus leurs recherches biologiques à des mesures défensives et de sécurité telles que l'immunisation.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

tribunal d'honneur du Barreau pour avoir fait des déclarations, lorsqu'il était ministre de la Justice, sur des membres de la corporation professionnelle.

Cependant, précisant que les propos qu'il allait tenir n'avaient "aucun lien quelconque avec les causes actuellement pendantes devant les tribunaux", le candidat à la chefferie libérale et député de Verdun a déclaré que de "telles actions (de la part du ministère de la Justice) sont peut-être plus à même d'apporter "un état dangereux" dans la société que ce qu'une équipe forte peut faire dans sa lutte contre le crime".

"Au ministère de la Justice, a-t-il dit, il y a des gens faibles qui, pour paraître forts, posent des gestes de panique en confiant à des commissions d'enquête des études de 3 ans, en traitant les gens de vermine et d'invertébrés rampants . . . Il n'y a rien de pire dans l'administration judiciaire que des gens faibles qui veulent donner une impression de force."

Pour sa part également, il est inadmissible que le ministère de la Justice, au niveau exécutif, "laisse pourrir en prison des gens dont il ne partage pas l'opinion et ne leur accorde pas de cautionnement". Sans vouloir autrement entrer dans les détails, il a tout de même admis que lorsque la Couronne le veut bien, "sans mention de cas particulier, les cautionnements sont plus faciles" à obtenir.

Contrairement à ce qu'a déjà laissé entendre son collègue et candidat à la chefferie libérale, M. Pierre Laporte, Me Wagner a déclaré sans détour, hier soir, que le député dissident de la décision majoritaire du caucus de son parti est libre de quitter ou de demeurer, quant à lui, dans le parti sous la bannière duquel il a été élu.

Il devrait y avoir une plus grande flexibilité à l'intérieur du caucus des députés, a-t-il dit. "Qu'on laisse au député dissident le choix de décider s'il doit quitter ou non le parti. Le chef n'a pas à le botter au derrière (. . .) Quand un député est dissident de la décision adoptée par la majorité des membres de son parti, je ne crois pas qu'on doive obliger ce député-là à quitter le parti."

M. Wagner devait cependant préciser qu'il en allait autrement si le parti était au pouvoir et si le dissident était membre du conseil des ministres. A ce moment, estime-t-il, la règle de la solidarité ministérielle ne souffre aucune exception: si le ministre n'est pas d'accord, il doit démissionner du conseil des ministres.

Il a néanmoins admis qu'il faudrait réformer la loi électorale de façon à obliger tout député, élu sous une bannière particulière, à démissionner de l'Assemblée nationale et à se faire réélire sous sa nouvelle bannière s'il voulait changer de parti ou d'allégeance politique pendant la durée de son terme.

Le prix des voitures haussera

VANCOUVER (PC) M. Ron Todgham, président de Chrysler Canada Ltd., a fait savoir que la hausse des prix du nickel, annoncée hier, entraînera sûrement une hausse du prix des automobiles.

M. Todgham n'a pu préciser ce que sera cette augmentation ni quand elle surveindra.

Fuite à Berlin-Est

BERLIN (AFP) — Cinq personnes de la République démocratique allemande ont réussi à se réfugier à Berlin-Ouest la nuit dernière.

D'après la police ouest-allemande, il s'agit d'un groupe de deux femmes, un homme et deux enfants.

Ils ont pu escalader le "mur" dans un quartier au nord de la ville sans attirer l'attention des "Vopos" de garde.

Un Palestinien récuse l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. — (AFP) — "Si la situation actuelle au Proche-Orient se prolonge le moment viendra où chaque Arabe, où qu'il se trouve deviendra un combattant de la liberté et un soldat pour la libération de la Palestine", a déclaré hier devant la commission politique spéciale de l'Assemblée générale, M. Saadat Hasan, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine.

M. Hasan avait prévenu la commission qu'il ne prenait pas part à son débat pour obtenir "une nouvelle résolution mort-née" ou "la réaffirmation des résolutions précédentes".

"Nous ne participons à ce débat que pour vous montrer, et à travers vous au monde entier, la position du peuple palestinien dans ce problème et pour réaffirmer que notre peuple, par son combat et ses sacrifices, redressera les erreurs des Nations unies et les fautes de ceux qui ont réussi à mettre cette organisation au service de leurs intérêts colonialistes, de leurs intrigues impérialistes et de leurs mauvais desseins envers notre peuple", a déclaré le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine.

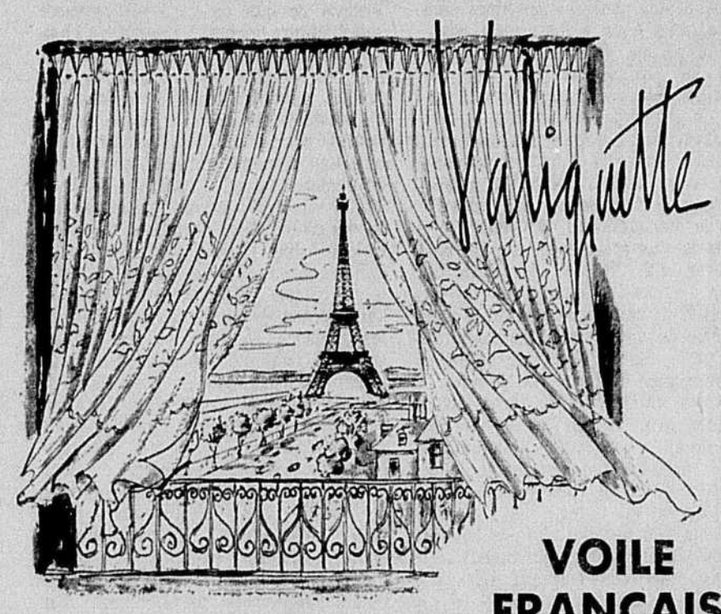

VOILE FRANÇAIS
LIVRAISON GARANTIE pour NOEL
— lavable — pas ou peu de repassage — résiste au soleil

118" uni blanc. 5.99 vg.
104" blanc avec base cornelli. 6.49 vg.
104" brodé blanc, choix de broderies différentes. 8.49 vg.

CONFECTION INCLUSE
• SERVICE DE MESURE
Exemple : uni 118" : pour un mur de 144" x 96" plissé au ⅓ il vous en coûtera 71.88 confection incluse.

COUVRE-LITS
Motifs à fleurs. Choix de deux imprimés.
Tissu coton ou taffetas tout piqué, genre jeté.
Simple ou Double — Rég.: 29.95 pour 16.95 ch.
• rose et vert • or et melon
• bleu et turquoise • vert et blanc
• bleu et vert

N. G. VALIQUETTE LTEE, 510 Ste-Catherine est 842-8811

INSTALLATION GARANTIE POUR NOEL

MOQUETTE 100% NYLON de DUPONT PORTANT la GARANTIE 501

• Double endos de jute
• Construction robuste
• Résiste à la saleté
• Se nettoie facilement

Bref un tapis qui vous donnera entière satisfaction
Choix de couleurs décors :
Rouge régal, Orange brûlée, Olive romain, Or oriental, Vert perno, Bleu rivière
Rég. 10.95 pour 8.95 v.c.

POSE, CAOUTCHOUC-MOUSSE ET BAGUETTES INCLUS

• service de mesure • service à domicile • un seul magasin pour vous servir

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine est 842-8811

Jean Mehling câble de Paris

Les indices d'amélioration redonnent espoir à la France

Un certain courant d'optimisme semble traverser la France, depuis quelques jours — au moins les milieux officiels —. Le fait est que, depuis plusieurs semaines, la situation ne s'est pas dégradée de façon sérieuse. Le plan de redressement paraît produire, au plan national, quelques-uns au moins des effets qu'on attendait de lui. La demande de biens de consommation durables (automobiles, par exemple) est en régression par rapport à ce qu'elle était voici douze mois. L'épargne, semble-t-il, s'accroît dans des proportions satisfaisantes. Après les tensions, d'ailleurs mineures, sur le franc à la veille et au lendemain de la réévaluation du mark, la monnaie française tend à rejoindre la parité sur les places étrangères. Depuis plusieurs jours même, la France enregistre d'importantes rentrées de devises. Le pays est-il définitivement enaggé dans la bonne voie ?

* * *

A mon sens, la France tend à reprendre confiance en son destin, parce que trop secouée depuis dix-huit mois elle veut que les choses s'arrangent. Mais tout l'avenir prochain va tourner autour de ce problème capital : le degré d'acuité des revendications salariales, elles-mêmes fonction de la hausse des prix, mais davantage encore, peut-être, de l'intelligence avec laquelle seront prises les décisions gouvernementales.

Il faut dire les choses comme elles sont. L'actuel gouvernement a passé par trois périodes : la première, de véritable confiance de la nation; la seconde, de réel scepticisme, au lendemain de la dévaluation; la troisième, actuelle, d'un retour à la conviction que, peut-être, les choses finiront par s'arranger.

L'optimisme est encore fragile, comme les indices d'amélioration économique; mais il est surtout conditionnel. Et il se résume en deux questions : aura-t-on la paix sociale jusqu'à l'été prochain ? Le gouvernement réalisera-t-il l'exploit auquel il s'est engagé (celui des équilibres du budget et du commerce extérieur) ?

* * *

Il y a plus sérieux encore, dans l'actuelle expectative de la France. Pour désamorcer les conflits sociaux dont il serait menacé, et qui balaieraient ses plans, le gouvernement négocie activement, à tous les niveaux d'activité économique, sans négliger personne. Sa politique économique et monétaire demeure fragile, pour l'instant, parce qu'elle constitue une sorte de dilemme sans retour possible en arrière : prendre des engagements capables de calmer les renvendications, le faire en supposant justifiée la prévision de réussite des plans d'équilibre.

Si ces derniers ne sont pas atteints, les engagements devront être tenus (promesses fiscales, subventions aux catégories sociales défavorisées, indexation des salaires à l'augmentation de la productivité, etc...) Alors tout s'écroulerait et la France deviendrait peut-être incurable.

* * *

En somme, il est trop tôt pour se réjouir, trop tôt aussi pour s'alarmer. Le pays dispose encore, à la Banque de France, de confortables réserves en devises étrangères. Il serait tout de même injuste de ne jamais présenter de lui que ce qui va mal ! Depuis dix ans, et en dépit de retards ou d'incidents de parcours, il a réalisé de substantiels progrès. Il a dilapidé une partie de ceux-ci avec beaucoup d'imprudence en 1968.

Pour peu que la conjoncture internationale lui offre quelques mois de calme, soit au plan des échanges commerciaux, soit au plan monétaire, sa santé peut revenir très vite. La France va décider, dans les mois à venir, de l'avenir à moyen terme qu'elle désire s'imposer.

La conversion aux containers peut ruiner certains ports

TORONTO (PC) — La conversion trop hâtive de certains ports au système de transport par containers sera ruineuse, a prédit hier M. Howard A. Mann, président du Conseil des ports nationaux.

Ce dernier s'adressait aux membres de l'Automotive Transport Association réunis en congrès à Toronto, lorsqu'il a fait part d'une extrême prudence en ce qui a trait à la transformation des ports au système de containers.

"Certains développements ont été bien planifiés; ils devraient survivre et prospérer, a dit M. Mann, mais, comme c'est trop souvent le cas, la course au nouveau système va entraîner des faillites".

"Au Conseil canadien des ports nationaux, a-t-il dit, nous allons faire de notre mieux pour ne pas être du nombre de ces faillites".

M. Mann a expliqué que le risque est plus grand pour un port de s'adapter au système de containers qu'il ne l'est pour un armateur. Pour une ligne maritime, souligne-t-il, le principal investissement consiste à faire construire des containers et des bateaux de type cellulaire qui pourront les transporter. Si un service en particulier ne s'avère pas rentable, le navire peut être affecté à un autre service ou encore être vendu à une autre ligne sans perte excessive.

Mais les administrateurs de ports doivent effectuer de sérieux investissements à construire des quais appropriés, à revêtir des arrières-quais, à ériger des bâtisses spéciales et à équiper les ports des grues et autres appareils nécessaires à la manutention des containers. Une fois cet investissement réalise, l'équipement s'y trouve pour longtemps.

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¾%, 1er oct.	1970	99	99½
5, 1er juil.	1970	98	98½
6, 1er avril	1971	97	97¾
4¼, 1er sept.	1972	90½	91
7¼, 1er avril	1972	98	98¾
7, 1er avril	1973	96	96¾
8, 1er oct.	1974	99	99½
6¼, 1er dec.	1972	92½	93½
7¼, 1er avril	1974	95½	96½
5½, 1er oct.	1975	86	87
3½, 1er juin	1976	75½	76½
5½, 1er aout	1980	81	82½
4½, 1er sept.	1983	68½	69¼
5¼, 1er mai	1990	69¼	70½
5¾, 1er sept.	1992	75½	76½
6½, 1er oct.	1995	83	85
CN, 4 fev.	1981	65½	67
CN, 5, 15 dec.	1971	94½	95½
CN, 5¾ 1er jan.	1985	82	84
CN, 5, 1er oct.	1987	69¼	70½
Perpetuel 3		38	42
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7½, 15 mars	1990-93	83	85
BC Elec 6½, 1er av.	1990	76½	78½
Man Hy 7¼, 1er ao	1989-93	82¾	84¾
N.B. 7¾, 2 juil.	1988	86¾	88¾
NLFD 7½, 15 fev.	1988	83¼	85¼
NE 7½, 15 juin	1988	86¼	88¼
Ont Hy, 7¾, 18 juin	1989-94	88½	91
I.P.E. 7½, 4 jan.	1988	84	86
Que. 7½, 15 jan.	1985-88	82½	84½
MUNICIPALITES			
Mont, 1er jan	1988	77	79
or Mal 7¼ 1er mai	1988	83¼	85¼
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
INDUSTRIELLES			
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¾	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 6½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Nornda 7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl La Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Calg Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec ½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78⅛	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	75
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Buntin Reid Paper	$0.10	fr.	2- 1-70	15-12-69
Cdn. Gen. Investments (ord.) (x)	—	—	30-12-69	15-12-69
Cdn. Interurban Properties (A pr.)	$0.175	fr.	31-12-69	12-12-69
Fanny Farmer Candy Shops (en $ US)	$0.25	fr.	29-12-69	15-12-69
Price Co. (The)	$0.18¾	fr.	2- 2-70	2- 1-70
Shell Investments (5½ p.c. priv.)	$0.27½	fr.	1- 1-70	18-12-69
Third Cdn. Gen. Invest. Trust (pr.)	$0.62½	fr.	15- 1-70	31-12-69
Yellowknife Bear Mines	$0.04	sa.	19-12-69	1-12-69
Power Corp. of Can. (4¾ p.c. pr. 1965)	$0.59.375	fr.	15- 1-70	19-12-69
Power Corp. of Can. (5 p.c. "A" pr.)	$0.15	fr.	13- 2-70	30- 1-70
Power Corp. of Can. (6 p.c. pr.)	$0.11	fr.	15- 1-70	19-12-69
Power Corp. of Can. (ord.)	$0.11	fr.	31-12-69	5-12-69

(x) Trois actions privilegies, non cumulatives et sans droit de vote, (valeur nominale de 20 cents) contre chaque action ordinaire, rachetables le 31 decembre 1969

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.22	1.22
Adanac	2.57	2.81
A.G.F. Special	3.65	—
All Cdn Com	8.05	8.80
All Cdn Div	9.60	10.49
All Cdn Ven	4.44	4.65
American Growth	6.38	7.01
Andreae Equity	3.98	4.35
Associate Investors	5.45	5.50
Beacon Growth	6.48	7.08
Beaubran	42.83	46.50
Canada Growth	6.80	7.57
Canagex	10.33	10.76
Cdn Channing Ven	6.95	7.62
Cdn Gas Energy	13.35	14.63
Cdn Investment Fund	4.43	4.86
Cdn Scudder Fund	20.77	20.77
Cdn Sec Growth	5.03	5.51
Cdn S.A. Gold Fund	4.61	5.04
Cdn Trusteed	4.75	5.19
Champion Mutual	7.82	8.54
Canafund	62.50	65.62
Capital Growth	8.99	9.22
Champion Mutual	7.85	8.57
xChase Fund	11.59	12.67
Collective Mutual	7.35	8.07
Commonwealth Intl	13.78	15.10
Commonwealth Intl Lever	4.04	4.43
xCompetitive Capital	8.23	9.09
Corporate Investors	6.02	6.58
Corporate Investors Stock Fd	6.22	6.79
xDividend Shares	3.61	3.96
Dominion Compound	5.03	5.47
xDreyfus	13.21	14.48
Entarea Investment	5.98	6.54
Executive Fund of Cdn	7.79	8.18
Exec Inv Intl Ltd	5.80	6.09
Federated Financial	5.12	5.63
Federated Growth	5.70	6.26
xFidelity Trend	25.80	28.20
First Participating	1878	20.62
Fonds Collectif A	6.73	7.36
Fonds Collectif B	4.80	4.94
Fonds Collectif C	9.50	10.39
Fonds Desjardins A	4.48	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Fraser Growth	3.66	4.01
Gis Compound	10.00	10.93
Gis Income	4.06	4.44
Growth Equity	7.56	8.30
Growth Oil and Gas	20.72	—
Guardian Growth	8.25	—
Harvard	7.56	8.26
IOS Venture	4.69	5.13
Industrial Growth	5.79	6.35
International Growth	6.99	7.64
Investors Growth	11.47	12.54
Investors Intl Mutual	8.33	9.11
Investors Mutual	5.40	5.90
Keystone Canada	7.18	7.88
xKeystone Cust S-1	18.03	19.67
xKeystone Cust S-4	5.26	5.74
xKeystone Cust K-2	5.45	5.95
Keystone Polaris	4.31	4.72
Le Fonds P.E.P.	3.42	3.90
xLexington Research	15.60	17.05
Magna Carta	2.61	2.83
Maritime Equity	3.67	4.02
Marlborough	9.81	10.64
Maison M Fund	6.08	6.44
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.46	8.84
Mutual Bond Income	4.51	4.82
Mutual Growth	6.19	6.77
Muual Income	5.67	6.20
Natrusco	13.78	14.38
Natural Resources	8.14	8.90
xOne William Street	16.31	16.31
xOppenheimer Fund	7.64	8.57
Pensin Mutual	7.98	8.72
Performance Plus	7.54	8.30
Planned Resources Fund	6.00	6.56
Pret et Rev.	7.37	8.10
Principal Growth	5.66	6.21
Provident Mutual	6.96	7.61
Prov Stock Fund	6.58	7.20
xPutnam Growth	10.20	11.15
Radisson	3.56	—
Regent Fund	9.88	10.80
Royfund	5.69	5.87
Sav Inv Am Pret	11.20	12.31
Spec	9.49	10.37
Taurus	5.71	6.27
xTechnol	7.42	8.09
Timed Investment Fund	6.72	6.75
United Accumulative	5.20	5.71
United Horizon	3.67	4.02
United American	2.87	3.15
United Venture	4.87	5.35
Universal Savings Equity	7.25	7.92
Western Growth	6.09	6.69
Winfield Growth	5.73	6.26
Xanadu	4.08	4.46
York Fund of Canada	5.62	6.10

x—Fonds americains

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	16	19
Aconic	1	3
Advance	5	7
Albatross	8	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	8	15
Amer. Chib.	2	4
Americ	10	15
Amigo	25	50
Bald. Min.	3	5
Barington	45	55
Beacon	17	20
Beira	18	20
Beauport Hldg.	72	17
Black Cricket	50	75
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	6	8
Brosnan Cdn	30	35
Bruce P	1	2
Cambridge	5	10
Caprive	25	28
Carmount	27	32
Chesbar	3½	4
Clearwater	17	22
Cons. Shunsby	7	11
Copper AM	45	60
Creswell	50	60
Chromex	60	80
Cuvier	2	5
De Jour	35	45
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	55	65
Doral	1 40	1 65
Ducros	60	70
Dubisson	4	6
Expo Ungava	60	70
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	51
Gaspex	20	30
Gt LANckl	6¾	7¼
Gold Hawk	30	35
Hairen	18	22
Hanson	30	35
Hucamp	1 20	1 40
Independent	2	4
Indian Mt.	1 70	1 90
Joburke	2	4
Kardar Cnd.	90	1 10
Juma	6	8
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Kukatush	1 50	2 00
Lke Beaver House	10	12
Leeds Mtls	8	13
Lun Exho	30	35
Magoma	10	14
Madex	10	20
Matt Berry	45	50
Midland Nckl	47	52
Mija	38	42
Mogar	14	17
Molybia	5	10
Murky Fault	1 50	1 70
Maganta	30	60
Natl. Mal.	1 00	1 20
Nemrod	30	40
New Ass Dv	17	19
New Baska	10	20
New Hosco	1 15	1 35
New Insco	13	16
New Lorie	10	12
New Miller Pl	12	14
New Pascalis	35	45
Nickel Offsets	35	40
Nordic I	1 75	1 95
North Shore	25	30
Nouvelle	20	—
Pacific Nickel	30	40
Pango	1 90	2 10
Radio Hill	30	35
Ram Pete	1 70	1 90
Rand Mal.	3	5
Renzy	95	1 05
September Mt.	15	25
Sarimco	9	11
Stump	15	20
Sogepet	1 00	1 10
Sturdy ML	47	50
Superior Acid	60	70
Spanish R	22	27
Silver Eureka	1 00	2 00
Tagami	27	30
Talisman	47	50
Tara	1 00	1 10
Universal	37	40
Valdex	73	78
Wee Gee	80	100
Westfield	2 00	2 25
Westvilla	5	10
Yellow Rex	17	20
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

A.G.F.	3 60	3 70
Aquacare	3½	4
Banque d'Economie Que.	5½	6½
Bushnell TCA	19	19¾
Can Foreign Sec	13	15
Central Dyn	4	4½
C Theatres	5½	6½
Crown Life	36	37
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5½
Electron As	8	9
Facs Data	3¾	4¼
Gen Impact	12	13
Grenache	1 75	2 25
Hamilton Trust	9 50	10 00
H. M. Taxsaver	1 20	1 40
Implace Et	3 00	4 00
Inter Systscom	2¼	2½
Jolly Jumper	8¼	8¾
K.S.F. Chemicals	4½	5
La Prevoyance	17½	18½
Les Prevoyants	6¾	7½
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	8	9½
London Life	80	83
Marino Inc	2	2¼
Medcom	3	3¾
Peoples S	17¼	17¾
Rapid Data	6 50	7 00
Spar Aero	2½	2¾
Supersol	3¾	4½
Steadman Indus	23	24
Union Cdn Assur	5½	6½
Wellington Bk	1 25	1 75
Zodiac A	2 10	2 40

Marché des bestiaux

(PC) — La demande était bonne et les prix étaient stables, hier, au cours d'une séance active aux marchés de Montréal. Les arrivages ont été inférieurs à la semaine dernière, soit 542 bêtes à cornes, 326 veaux, aucun porc, agneau ou mouton.

Aucune taure n'a été vendue.

Le bon **boeuf** a obtenu $27.75-$28.25; le moyen, $26.50-$27.50; l'ordinaire, $24.75-$26.25.

Les bonnes **vaches** ont été vendues $21-$22.75; les moyennes, $19-$21.25; les ordinaires, $18-$19.75; celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve, $15.50-$17.75.

Les bons **taureaux** ont reçu $27.21; les moyens, $24.50, et les ordinaires $22.

Les bons **veaux** ont rapporté $42-$44; les moyens, $37-$40, et les ordinaires, $30-$34.50.

cote des grains

WINNIPEG

MARCHE A TERME

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Dec.	2.83	2.83¾	2.82½	2.82½
Mai	2.91½	2.92¼	2.91	2.91
Juil.	2.90¾	2.90¾	2.90⅛	2.90⅛
GRAINE COLZA				
Nov.	2.87	2.87	2.81	2.81
Jan.	2.86½	2.87¾	2.80¼	2.80¼
Mars	2.84	2.86	2.80½	2.80½
Mai	2.81½	2.82¾	2.77¾	2.78
AVOINE				
Dec.	71¼	—	—	71¼
Mai	72⅝	72⅝	72⅜	72⅜
Juil.	—	—	—	73½
ORGE				
Dec.	1.03½	—	—	1.03½
Mai	1.05½	—	—	1.05½
Juil.	—	—	—	1.06¼
SEIGLE				
Dec.	1.12¼	1.12¼	1.09¼	1.10
Mai	1.20⅝	1.20⅝	1.18½	1.18¾
Juil.	—	—	—	1.18⅝

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 71¼; ex 3 cw 69; 3 cw et ex 1 four. 68; 1 four. 66¾; 2 four. 61¾; 3 four. 58¾; four. melangee 34.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.03⅛; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.01⅛; 3 cw 2-rang et 1 four. 99¾; ¼ four. 97¾; 3 four. 91¾, 1¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.09⅝; 3 cw 1.04⅝; 4 cw 83½; ergotee 82; sur voie 1.09¾.

LIN: 1 cw 2.82½; 2 cw 2.76⅞; 3 cw 2.52½; sur voie 2.82⅛.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.81; No 2 Canadienne 2.66.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Dec.	1.42	1.42⅛	1.40½	1.40¾
Mars	1.43⅝	1.43⅞	1.42½	1.42⅝
Mai	1.43¾	1.44	1.42⅝	1.42⅞
Juil.	1.38½	1.39	1.38¼	1.38¼
Sept.	1.41⅜	1.41½	1.40½	1.40¾
MAIS				
Dec.	1.20¾	1.20¾	1.19¼	1.19¼
Mars	1.24	1.24	1.22¾	1.23
Mai	1.27	1.27¼	1.26	1.26⅛
Juil.	1.29⅛	1.29⅛	1.28⅛	1.28¼
Sept.	1.25½	1.25½	1.25	1.25
AVOINE				
Dec.	60	60⅜	59½	59⅝
Mars	64¼	64¼	64	64
Mai	67⅜	67½	67⅛	67¼
Juil.	67¼	67⅜	66⅞	66⅞
Sept.	68⅜	68⅜	68⅜	68⅜
SEIGLE				
Dec.	1.14¼	1.14½	1.12	1.12½
Mars	1.17½	1.17½	1.15½	1.15½
Mai	1.20¾	1.20¾	1.18½	1.18½
Juil.	—	—	—	1.19
Sept.	—	—	—	1.18
FEVES SOYA				
Jan.	2.48	2.48½	2.44¼	2.44½
Mars	2.54	2.54	2.50	2.50⅛
Mai	2.58	2.58½	2.54⅝	2.54¾
Juil.	2.61⅛	2.61⅛	2.56½	2.57
Aout	2.58½	2.58⅝	2.55½	2.55½
Sept.	2.49	2.49¼	2.47¾	2.48
Nov.	2.45	2.45	2.43½	2.44

Devises étrangères

Source: Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2917
Angleterre	Livre	2.5789
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2036
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.2578
Chili	Escudo	.1103
Danemark	Couronne	.1437
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.1930
Hollande	Florin	.2987
Italie	Lire	.001716
Japon	Yen	.003014
Mexique	Peso	.0862
Etats-Unis	Dollar	1.07 5/8
Norvège	Couronne	.1507
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.2090
Pérou	Sol	.0248
Suède	Couronne	.2083
Suisse	Franc	.2494
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2401

Démission de trois administrateurs séniors de Revenue Properties Co. Ltd.

TORONTO (DJ) — Trois administrateurs seniors de Revenue Properties Co. Ltd., ont démissionné de leurs postes hier, au cours d'une réunion du conseil d'administration qui s'est tenue peu de temps avant l'assemblée annuelle de la compagnie.

Il s'agit de M. Alec J. Rubin, président de Revenue Properties, M. Harry Rubin vice-président exécutif et M. Berko Devor, vice-président senior.

M. Samuel Gotfrid, un des membres du conseil d'administration, a été élu à la tête de la compagnie et a présidé peu après la réunion annuelle qui a été de courte durée.

M. Gotfrid a déclaré aux actionnaires que la réunion devait être ajournée à cause d'une transaction irrégulière impliquant des comptables-vérificateurs qui a été découverte vendredi soir dernier.

Il a précisé qu'un administrateur de Revenue Properties avait prêté une somme de $12,500 à un des partenaires de la firme de comptabilité chargée de préparer le rapport annuel de 1968 pour Revenue Properties. Le prêt n'avait pas été divulgué.

Il a ajouté qu'une autre firme de comptabilité avait depuis lors proposé ses services.

M. Gotfrid a dit, par ailleurs, que des conseillers légaux seront consultés et que de plus amples explications sur les états financiers seront apportées. La compagnie reconvoquera la réunion annuelle dans le plus bref délai possible, a-t-il ajouté.

Le nouveau président a, en outre, fait savoir que M. Alec Rubin continuera d'agir comme vice-président en charge des opérations pour poursuivre les négociations déjà amorcées avec la firme Kaufman & Broad Inc.

$200,000

$200,000

DU NOUVEAU!
Chaque contribution de $2 peut vous valoir 2 prix!

en lingots d'argent
maintenant 154 prix

1er prix $100,000
nouveau 2e prix $20,000
3e prix $ 10,000

"As-tu envoyé ton $2"

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal 015—20
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: _____

NOM _____ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE _____ (NUMÉRO) (RUE) (APP.)

_____ VILLE ZONE POSTALE PROVINCE PAYS

TÉLÉPHONE _____

$2 OU MULTIPLE DE $2

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

CHÈQUE ☐ MANDAT ☐ ☐

JANV.	☐	JUIL.	☐
FÉV.	☐	AOÛT	☐
MARS	☐	SEPT.	☐
AVRIL	☐	OCT.	☐
MAI	☐	NOV.	☐
JUIN	☐	DÉC.	☐

NOMBRE DE MOIS ☐ MONTANT TOTAL ☐

Tirelire et placements

Les vieux préjugés ont la vie dure. Il y en a encore qui croient que ceux qui font des placements ont énormément d'argent . . . que les courtiers en valeurs ont tous avalé des manches de balais et qu'ils ne se pencheraient pas pour moins de $10,000 . . .

Illusions!

Aujourd'hui, vous n'avez certes pas besoin d'avoir $10,000 pour faire un placement. Si vous entrez chez Grant Johnston, même avec une tirelire, vous constaterez que tout le monde est à votre disposition, quelle que soit l'importance de votre portefeuille.

A la place de l'interminable ruban de papier qui mitraillait jadis la salle de son crépitement, vous voyez toute une série d'écrans de télévision. Il suffit de presser un bouton pour avoir, en moins de 10 secondes, tous les renseignements voulus sur n'importe quel titre figurant sur la liste. Le circuit fermé de télévision permet à tout notre personnel d'avoir constamment l'oeil sur le marché.

Venez donc faire un tour à la prochaine occasion.

Grant Johnston
LIMITED

2 Place Ville Marie • Suite 660 • Montréal 113 • Téléphone 866-7544
67 rue Richmond Ouest • Suite 701 • Toronto 1 • Téléphone 362-2831-362-1792
Terminal Towers • Suite 604 • Hamilton • Téléphone 529-8121

Membre: La Bourse de Montréal • La Bourse de Toronto • La Bourse Canadienne
L'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

nouveaux taux d'intérêt SUR DÉPÔT GARANTIS à 5 ans .....

8¾%

3 à 5 ans 8 1/2%
1 à 3 ans 8 1/2%
270 à 364 jours... 8 1/2%
180 à 269 jours... 8 1/2%
90 à 179 jours... 8 3/8%
60 à 89 jours... 8 1/4%
30 à 59 jours... 8 %

FIDUCIE Prêt et Revenu
siège social à Québec

CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI
S.V.P. remplir et adresser votre chèque à:
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
QUÉBEC/650 Place d'Youville/Tél.: 529-6821/Jean-Guy Filion
MONTRÉAL/225 St-Jacques/Tél.: 288-1221/Roland Hamel

Nom .....
Adresse .....
Montant: $..... Durée.... ans
Minimum: $500.00. Un certificat officiel vous sera transmis.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	3500	16	15	15	— 1
Aetna In	900	155	140	140	—30
Agnico	2000	120	117	120	+ 2
Akaitcho	2500	60	59	60	— 1
Allied Mng	1083	110	107	107	+ 2
A Lard	22300	68	62	62	— 6
Ang Ruyn	5500	86	85	85	
Ang U Dev	1500	75	72	75	+ 2
Argosy	15100	98	86	90	+ 4
Armore	20000	21	20	21	
Arcadia	1500	9½	9½	9½	+ 1
Atl C Cop	2642	55	55	55	
Aunor	100	280	280	280	— 5
Bankeno	4750	670	605	625	—10
Bankfield	1133	8½	8½	8½	
Barnat	1000	53	53	53	+ 1
Belcher	1000	53	53	53	— 2
Belletere	500	18	18	18	
Bethlm	11146	$18¼	17¾	17¾	— ⅜
Big Nama	1500	26	25½	25½	— 1
B. bay	15000	11	10	11	+ ½
Bl Hawk	1500	61	60	60	
Bralorne	130	340	340	340	— 5
Broul Reef	2500	39	39	39	
Brunswk	900	870	865	865	+15
Cadlac	11540	14½	13½	14	+ ½
Caimor IB	4100	71	70	70	— 2
Cam Mine	9804	35	33½	34½	+ 1
Camflo	7200	365	350	350	— 5
Camindx	1305	28	28	28	
Cam Chib	6450	$11⅜	10½	10¾	+ ¼
C Tung	2000	140	135	140	
C Jam	15125	174	165	168	— 2
Can Keely	2000	4	4	4	— ½
Can Lncrt	17000	22	20	22	+ ½
C Mal	17600	37	35	37	
Candore	1000	11½	11½	11½	
Captain	4000	11	11	11	
Casiar	4532	$18	17½	17⅞	+ ¼
Cent Pat	2915	258	235	235	—15
Chimaloy	1700	289	284	286	+ 9
Chevi	63700	27	25	26	+ 1
Chino	7400	165	160	160	— 8
Chin Lake	4500	22	21½	21½	— ½
Chugo	2500	29	29	29	— 1
Chn Fardy	2452	340	320	320	—10
C. Arrow	1000	19	19	19	— 1
C Marben	2475	330	280	330	+50
C Morisn	2916	500	480	495	— 5
Chn Negus	3541	18	18	18	— ½
C Rambler	500	97	97	97	
C Red Pop	6000	12	11	12	+ 1
Chnwest	4135	$13	12⅝	12¾	— ¼
Chrcorp	700	46½	46½	46½	+ ½
Chn Fields	7200	159	155	155	— 5
Chn Man	6500	20	17½	17½	+ ½
Clee	3500	34½	34	34½	+ ½
Clevan	2000	18½	18½	18½	— ½
Clgmt	1250	$14⅛	14	141	
Clind	3140	20½	20	20	— ½
Clvbank	1500	18	18	18	
Cragon	2400	27½	26	26	—1½
C Horn	2500	12	12	12	
Cda	32300	90	87	90	+ 2
Cdl Pac	1300	14	14	14	— 1
Cdson	1622	$48	47½	47½	— ½
Cdnsn	900	250	240	240	+ 5
Cdvry	100	150	150	150	— 5
Cde	233	$51½	51½	51½	
Cdxplo	11100	160	150	153	+ 3
Cdal	39000	33	31	32	+ ½
Cdasty	4475	$17⅛	16⅞	17	+ ⅜
Cdf Mal	225	185	185	185	
Cdf Sull	796	690	685	690	+ 5
Cdako	1300	$15¼	15	15	— ¼
Cdlar	700	190	180	180	—15
Cdorenada	1500	21½	21	21	— ½
Cdf Reinc	900	82	82	82	— 3
Cobex	5900	155	146	150	— 2
Comas	10500	275	270	275	+ 9
Cont k	150	950	950	950	+25
Cordray	1416	210	200	200	— 5
Cordrim	7500	44	43	43	— 1
Cortdrm	5600	475	460	460	— 5
Cpandroy	2500	43	43	43	— 1
Cpinduc	2070	975	950	950	+10
Cpnisle	200	$14½	14½	14½	+ ½
Cpen Pnt	8500	19½	19	19½	+ ½
Cpf L	2500	11½	11	11½	+ ½
Cpmar	13600	180	155	175	+10
Cpndway	1000	13	13	13	+ ½
Cp Bl	3450	500	475	475	+10
Cplinger	330	$31¼	30¾	30¾	— ⅜
Cps Bay	395	$84¼	84	84	—1½
Cpra Ex	3950	26½	26	26	+ 1
Cp Bibis T	7520	32	30	32	
Cp Mogul	376	$18½	18½	18½	— 1
Cpn Bay T	300	365	365	365	
Cpsh Cop	3000	19	18	19	+ 1
Cpex	13000	234	220	220	—10
Cpex	9026	36	33½	36	+ 1
Cpliet	2000	31	31	31	
Cronsmith	4000	13½	13	13	
Cprex Ltd	800	160	156	160	
Cpoutel	31334	169	162	169	+ 4
Cpowsey	11833	60	55	55	— 3
Cpkam Kotia	3900	365	350	350	— 5
Cpkenn Hold	5769	51	48	48	— 3
Cpkerr Add	1814	$13⅜	13¼	13¼	— ⅜
Cp Anacon	1666	60	58	60	+ 1
Cpkid Coper	1000	38½	38½	38½	+ ½
Cpkilembe	100	600	600	600	—375
Cpkirk Twn	20200	40	36	40	— 2
Cplab Min	110	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅜
Cp Duf	25615	$15⅞	15	15½	+ ¾
Cplakehead	2440	29	26	26	
Cp Lau	4000	14	13	13	— 2
Cp Shore	253	375	330	330	
Cpa Luz	252	$12¼	12	12¼	+ ¼
Cpangis	1000	12	12	12	
Cpnitch	3000	245	240	240	— 5
Cperian	440	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Cpquvi	41500	23	21½	22	— 2
Cputton M	9890	355	335	355	+15
Cpracassa	100	160	160	160	+ 5
Cpradeline	7150	640	625	635	+ 5
Cpradsen	9400	143	135	135	— 8
Cpran Bar	3400	119	110	119	+ 4
Cprchant	500	58	58	58	
Cpratch	7500	16½	16	16	
Cpratt	75065	$28¼	27½	27⅜	— ⅛
Cpraybrn	40900	21	17	17	— 2
Cpred Adam	13200	74	72	72	— 2
Cpreercorp	700	46½	46½	46½	+ ½
Cpr Fields	7200	159	155	155	— 5
Cpr Man	6500	20	17½	17½	+ ½
Cpree	3500	34½	34	34½	+ ½
Cprevan	2000	18½	18½	18½	— ½
Cpregmt	1250	$14⅛	14	141	
Cprind	3140	20½	20	20	— ½
Cprvbank	1500	18	18	18	
Cpragon	2400	27½	26	26	—1½
Cpr Horn	2500	12	12	12	
Cprda	32300	90	87	90	+ 2
Cpri Pac	1300	14	14	14	— 1
Cprson	1622	$48	47½	47½	— ½
Cprnsn	900	250	240	240	+ 5
Cprvry	100	150	150	150	— 5
Cpre	233	$51½	51½	51½	
Cpxplo	11100	160	150	153	+ 3
Cpral	39000	33	31	32	+ ½
Cprasty	4475	$17⅛	16⅞	17	+ ⅜
Cpf Mal	225	185	185	185	
Cpt Sull	796	690	685	690	+ 5
Cprako	1300	$15¼	15	15	— ¼
Cprlar	700	190	180	180	—15
Cpr Grenada	1500	21½	21	21	— ½
Cpr Reinc	900	82	82	82	— 3
Cprobex	5900	155	146	150	— 2
Cprmas	10500	275	270	275	+ 9
Cprnt k	150	950	950	950	+25
Cprdray	1416	210	200	200	— 5
Cprdrim	7500	44	43	43	— 1
Cprtdrm	5600	475	460	460	— 5
Cprandroy	2500	43	43	43	— 1
Cprnduc	2070	975	950	950	+10
Cprnisle	200	$14½	14½	14½	+ ½
Cpren Pnt	8500	19½	19	19½	+ ½
Cpr L	2500	11½	11	11½	+ ½
Cpmar	13600	180	155	175	+10
Cpdway	1000	13	13	13	+ ½
Cp Bl	3450	500	475	475	+10
Cplinger	330	$31¼	30¾	30¾	— ⅜
Cps Bay	395	$84¼	84	84	—1½
Cpra Ex	3950	26½	26	26	+ 1
Cp Bibis T	7520	32	30	32	
Cp Mogul	376	$18½	18½	18½	— 1
Cpn Bay T	300	365	365	365	
Cpsh Cop	3000	19	18	19	+ 1
Cpex	13000	234	220	220	—10
Cpex	9026	36	33½	36	+ 1
Cpliet	2000	31	31	31	
Cronsmith	4000	13½	13	13	
Cprex Ltd	800	160	156	160	
Cpoutel	31334	169	162	169	+ 4
Cpowsey	11833	60	55	55	— 3
Cpkam Kotia	3900	365	350	350	— 5
Cpkenn Hold	5769	51	48	48	— 3
Cpkerr Add	1814	$13⅜	13¼	13¼	— ⅜
Cp Anacon	1666	60	58	60	+ 1
Cpkid Coper	1000	38½	38½	38½	+ ½
Cpkilembe	100	600	600	600	—375
Cpkirk Twn	20200	40	36	40	— 2
Cplab Min	110	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅜
Cp Duf	25615	$15⅞	15	15½	+ ¾
Cplakehead	2440	29	26	26	
Cp Lau	4000	14	13	13	— 2
Cp Shore	253	375	330	330	
Cpa Luz	252	$12¼	12	12¼	+ ¼
Cpangis	1000	12	12	12	
Cpnitch	3000	245	240	240	— 5
Cperian	440	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Cpquvi	41500	23	21½	22	— 2
Cputton M	9890	355	335	355	+15
Cpracassa	100	160	160	160	+ 5
Cpradeline	7150	640	625	635	+ 5
Cpradsen	9400	143	135	135	— 8
Cpran Bar	3400	119	110	119	+ 4
Cprchant	500	58	58	58	
Cpratch	7500	16½	16	16	
Cpratt	75065	$28¼	27½	27⅜	— ⅛
Cpraybrn	40900	21	17	17	— 2
Cpred Adam	13200	74	72	72	— 2
Cprcorp	700	46½	46½	46½	+ ½
Cpr Fields	7200	159	155	155	— 5

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Cent Del	1210	$12¾	12¼	12¼	
Charter Oil	1000	930	930	930	+ 5
Chieftan D	3050	$11¾	11¼	11¾	+ ¼
Clark Can	900	300	295	295	— 5
C East Cr	1400	325	300	300	—20
C West P	100	200	200	200	+ 5
Dynamic	7445	183	175	177	— 3
Ensign Oil	2000	370	360	360	—20
French Pt	5630	740	725	740	— 5
Gr Plains	1300	$26¾	26	26	— ½
Gt Fslds	535	525	515	515	—15
Int Oil	13500	65	60	60	— 5
Midcon	1500	59	59	59	+ 1
Mill Cy	13350	210	195	199	—16
Nat Pete	1350	375	360	360	
N Cont	22950	135	116	126	— 8
N Dev	70500	21	18½	19	— ½
NC Oils	200	800	800	800	—75
Northld	3100	60	58	58	
Numac	1525	760	745	760	+15
Permo	21700	105	100	100	— 5
Petrol	2500	156	151	153	+ 1
Pinnacle P	2000	135	125	135	+ 5
Place G	9250	183	176	177	— 4
Ponder	3000	68	65	67	+ 2
Ranger	850	$11¼	11	11	— ⅜
Scurry Rn	5300	$25	24½	25	+ ⅛
Spooner	9750	360	355	360	
Triad Oil	1725	440	425	430	+ 5
U Canso	500	580	580	580	—45
U Canso w	300	350	350	350	
U Canso wt	1200	350	350	350	
Ulster Pet	5850	229	226	228	+ 3
Vandoo	2600	17	17	17	
Voyager P	600	530	510	510	—15
Wcoast P	100	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
W Decalta	5200	840	810	810	—35
W Decit w	1470	445	425	435	—15
Con Nichol	9000	16½	15½	15½	— ½
IHall e	542	450	440	440	+15

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abel Black	1200	$6¼	6	6⅛	— ¼
Abitibi	17606	$12½	12¼	12¼	
Abitbi 7½p	75	$52	52	51	— 1
Acklands	2080	$12	11⅞	12	+ ⅛
Acklands p	200	$21½	21½	21½	— ⅛
Acres Ltd	425	$16¾	16½	16½	— ¼
A.G.F.M	1250	$10⅛	10	10	— ¼
Agra Vegt	2460	$9½	9⅜	9⅜	
Agratec I	450	$11¾	11⅝	11¾	
Aimco Ind	775	$13	12¾	12¾	— ½
Alta Gas T	1102	$41¼	41	41¼	+ ¼
Alta Gas p	25	$71	71	71	— 1
Alta G D p	40	$116	116	116	—1½
Algo Cent	1000	$7	6¾	6⅞	— ⅛
Algma	11773	$14½	14⅜	14⅜	— ¼
Algon	150	350	350	350	+ 5
Alcn Al	11577	027½	27	27⅜	+ ⅛
Alcan pr	465	$32¾	32¼	32¼	— ¼
Almin 2p	120	$34	34	34	
Anglo-cn	125	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Anglo-c pr	285	$16½	16½	16½	+ ¼
Ang CT 4½	25	$27¾	27¾	27¾	
Aquitaine	2825	$18½	17¾	18⅜	+ ⅜
Argus	215	$20	20	20	
Argus B pr	50	$35	35	35	
Argus C pr	2150	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Asbestos	561	$27	16¾	27	— ½
Atco Ind	275	$15¼	14¾	14¾	
Atl Sugar	1455	$7⅛	7⅛	7⅛	
Atl Sug A	100	$15½	15½	15½	
Atl Sug pr	42	$62	62	62	— ¼
Atl Sug w	500	240	230	230	+ 5
Auto El	300	$9½	9	9	— ¼
BahC D	27243	48	45	48	+ 2
Bk Mtl	13318	016⅞	16½	16¾	+ ¼
Bank N S	4261	$24¾	24¼	24¼	— ¼
Barlaco	600	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Beaver L	120	$16½	16½	16½	
Beaver A	150	$16¼	16¼	16¼	+1¾
Becker B p	225	$11	11	11	
Belding L	200	$9½	9	9	— ⅛
Bell Canad	6031	$42¾	42¼	42½	
Block Bros	4325	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Bombrder	833	$20	19⅞	20	— ¼
Bow Valy	300	$20¾	20¾	20¾	
Bow-m pr	210	$37½	37½	37½	
Bowes	100	$13	13	13	
Bramalea	2750	$5¾	5½	5½	
Bramal w	400	415	400	400	
Brascan	812	$15	14⅞	15	+ ⅛
BC Forest	100	$36	36	36	+ ½
BC Frest p	115	$43½	43½	43½	
BC Sugar	2625	$18¾	18¼	18½	
BC Phone	1527	$70½	70	70	— ½
BCPh 6 pr	118	$78	78	78	+ 2
BCPh 4¾ p	210	$61⅝	61⅜	61⅜	
BCPh 1956	215	$60	57½	57½	
BCPh 5¾ p	25	$76	76	76	— ½
Brinco	4227	5½	5⅛	5¼	— 1
Bullochs A	100	$5¾	5¾	5¾	
Buntin Rjd	160	$12	12	12	
Burns Fds	230	$23⅞	23⅞	23⅞	
Burrard	375	$10¾	10½	10¾	— ¼
Cad Dev	425	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Cad Dev b p	120	$17½	17½	17½	
CAE Ind	215	$7½	7¼	7¼	— ⅜
Calgary P	685	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Calvrt Dle	2300	90	85	90	+ 5
Cambridg	475	$8	8	8	— ¼
Campeau	774	$6⅛	6	6	
Can Cem	315	$28¾	28½	28½	— ¼
Can Cem p	23	$18	18	18	
Can Malt	100	$22⅜	22½	22½	— ⅛
Can Malt p	100	92	92	92	
C Packrs	1180	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
Can Perm	690	$12½	12½	12½	— ¼
CSL	224	$29	29	29	— 1
CSL pr	104	425	425	425	+10
Cdn Brew	2810	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Cdn Brew Bp	50	$36	36	36	
CB Alum A	200	$21½	21½	21½	
Cdn Can A	155	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
C Chem w	4200	95	85	90	+ 5
CC Manag	450	$55	55	55	
Cdn Equty	1000	$8½	8½	8½	
C Curtis	1300	95	90	93	— 2
Cdn Food	272	$5½	5½	5½	
CGE pr	100	$28¼	28¼	28¼	
C Goldie	2900	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
C Hydro	5360	$15½	15⅛	15¼	
C Imp Bank	5956	$22⅞	22	22½	+ ⅛
CGOL	11329	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ½
CIL	480	$14¼	14	14	— ¼
C Interurb	750	390	375	375	—25
C Intrurb p	500	$9¼	9	9	— ¼
C Marconi	425	55	495	5	
CP Inve pr	2671	$31⅞	31¾	31⅞	— ⅛
CP Inve w	3335	795	780	795	+ 5
CPR	2374	$73	71¾	72	— ½
CPR $3. pr	600	$9⅛	9	9	
Cdn Salt	350	$16	16	16	+ ½
Cdn Tire	50	$74	74	74	+ 3
Cdn Tire A	5400	$70	67¼	69	+ 2
C Util w	800	995	810	810	—240
C Vickers	115	$8⅛	8⅛	8⅛	
CWN Gas	230	$15¾	15¾	15¾	
C Westing	200	$12	12	12	— ⅛
Canron	250	$18⅛	18⅛	18⅛	
Capit Div	8725	370	350	350	—15
Cara	10.5	$8	8	8	
Carrier JD	1085	$15⅝	15¼	15⅝	+ ⅜
Carrier w	200	$11½	11½	11½	
CDRH Ltd	600	$9g2	9	9	— ¼
Chat-Gat	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Chemcell	666	$9½	9½	9½	+ ⅛
Chem 175 p	68	$25½	25½	25½	— ¾
Chrysler	160	$40	40	40	— ½
Clairton	1225	150	140	140	— 5
Columbia	450	$8½	8¼	8¼	
Columbia p	200	$19	19	19	+ ¼
Cominco	2558	$29½	29	29⅛	+ ⅛
C Holiday I	1240	$13¾	13½	13½	— ¼
C Savings	590	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ¼
Compro	100	240	240	240	— 5
Compu	18025	$14½	11½	13¾	+2⅜
Con Bath	1255	$23¼	23	23⅛	
Con Bath p	150	$20	20	20	— ½
Con Bath w	140	260	260	260	
C Bath 68 w	100	$10	10	10	— ½
Con Bldg	3725	170	165	165	— 5
Con Textile	2025	$14½	13½	14¼	+1⅜
Con Distrb	4734	$18¼	17¾	18¼	+ ¼
Cons Ga	5673	$15¼	15	15⅛	— ⅛
Control F	2375	$5½	5	5	— ¼
Corby vt	25	$27	27	27	— ½
Corby B	35	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Coronatn	775	175	170	170	—10
Coron 2w	400	45	41	41	— 1
Corp d'Ex	200	495	475	475	—137
Corp Food	350	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Cosmos	100	$5¼	5¼	5¼	
Costain R	230	$5¼	5¼	5¼	
Crain R L	3350	$21	20¼	21	+ ⅜
Crestbrk	700	59	57⅞	59	+ ⅛
Crow Nest	69	$52¼	52	52	—1½
Crush Intl	2307	$14½	14	14¼	+ ¼
Cummngs	500	$11	11	11	— ⅛
Cunniham	250	$13½	12¾	13½	
Cygnus A	3025	$7	6¾	7	
Cygnus B	250	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Distl Seag	4350	$54½	54	54	— ½
Dome Pete	2212	$78	76	76½	+1½
D Bridge	350	$14½	14½	14½	+ ⅛
D Citrus	200	$7	7	7	
Dofasco	2047	$23½	22⅞	23⅛	+ ¼
Dofasco p	130	$74½	74	74½	+ 1
Dom Glass	150	$19¾	19¾	19¾	
Dom Lime	400	400	400	400	—10
Dom Store	285	$13⅞	13⅞	13⅞	
Domtar	9474	$15	14¾	15	+ ¼
D Textile	800	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Douglas L	300	265	260	260	— 5
DRG Ltd	675	$12½	12¼	12¼	— ⅜
Dupont	1360	$26½	26½	26½	
Dustbane	130	23	23	23	— ½
Dylex Div	250	$12	12	12	
Dylex D A	100	$9½	9½	9½	— ¼
Econ Inv	167	$15½	15½	15½	—1¾
Eddy Mtch	250	$24½	24½	24½	
E-L Fin	400	$11	11	11	
E-L Fin w	325	500	495	495	
Elect	10010	$42¾	40	41¾	+ 1¾
Erie D	200	$12¾	12½	12½	— ½
Erie D A	600	$13	12½	13	
Exquisite	500	$6⅜	6½	6½	— ⅛
Exquite w	2200	2	1	2	+ 1
Falcon	7587	$16¼	15⅞	15⅞	+ ¼
Fam Play	695	$14¼	14	14	
Fa Play w	159	235	235	235	+ 5
Fed Farm		See list below.			
Fed Grain	1715	5⅝	5¾	5¾	— ⅛
Fibre	1425	475	460	465	—10
Finning T	500	$13	13	13	
Fleet Mfg	6750	165	150	160	+10
Ford Cnda	135	564	64	64	+ ⅜
F Seasons	4500	$10¾	10¾	10¾	—1¼
Fraser	115	$27	27	27	
Fruehauf	125	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
Galf Mi Irn	125	$9	9	9	— ¼
Gaz Metr	2135	$15	14⅞	15	
Gaz 5½ pr	35	565	65	65	— 1
Gaz M 63w	400	560	550	550	—30
Gen Baker	300	435	435	435	—65
Gen Distro	1660	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
GMC	4.6	57⅝	78	78	— 1
G Stl Wre p	210	368	68	68	
Genstar L	125	$13	13	13	
Gnstar L w	200	485	475	485	+10
Gesco Dis	300	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
Gdn Mang	500	$12½	12½	12½	
Glendale	250	$5⅛	8¾	8¾	
Goodyer	30	$150	150	150	
Godyear p	220	$32	32	32	
G Mckay A	100	$6	6	6	
Greb Ind	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
GL Paper	185	$24¼	24¼	24¼	
GL Power	250	$19⅞	19⅞	19⅞	
GN Capital	400	$8	7¾	7¾	
Gt W Life	801	$125	123½	123½	—1½
Gt WSadd	100	$6½	6½	6½	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Greyhnd	875	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Guar Trst	280	$10⅜	10¼	10½	
Gulf Can	1514	$18⅞	18½	18½	
Halifax D	110	205	205	205	
H Cotton	25	$44	44	44	
Hand Chm	500	$14⅜	14½	14½	— 1
Hnd C A pr	100	$15	15	15	
Hardee	800	100	97	97	+ 1
Hardee pr	25	$55½	55½	55½	—4½
Hard Crp A	225	$17½	17½	17½	
Harlequin	625	$8⅛	8⅛	8⅛	
Harris J S	200	350	340	350	—25
Harveys F	4325	$6½	6¼	6½	
HWood B	500	55	55	55	
Hawker S	400	315	315	315	
Hays Dna	215	$11½	11½	11½	+ ⅜
Hind Dauc	225	$51	51	51	
Home A	2324	$34¾	34⅛	34½	+ ¼
Home B	160	$30½	30½	30½	+ ½
Horne Pit	1900	310	305	310	+ 5
H Bramor	500	$6	6	6	+ 1
Howdn DH	200	$6	6	6	
H Bay Co	3119	$20⅜	20½	20½	+ ¼
HB Oil Gas	633	$44¼	44	44	
HB Oil G pr	310	$57½	56¾	56¾	— ¼
Hunter D	1400	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Huron Erl	225	$16¾	16¾	16¾	
Husky Oil	2623	$13½	12¾	12¾	— ½
Husky A pr	210	$41¼	41¼	41¼	
Husky B pr	50	$40½	40½	40½	— 1
Husky D w	545	700	700	700	—50
Imp Gen w	565	165	160	160	
Imp Life	25	$165	165	165	
Imp Oil	8714	$16¾	16½	16½	— ⅛
Imp Tob	875	$13½	13⅜	13⅜	+ ⅛
Imp Tob pr	150	415	415	415	
Income DI	100	$7¾	7¾	7¾	— ½
Inc Dis

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

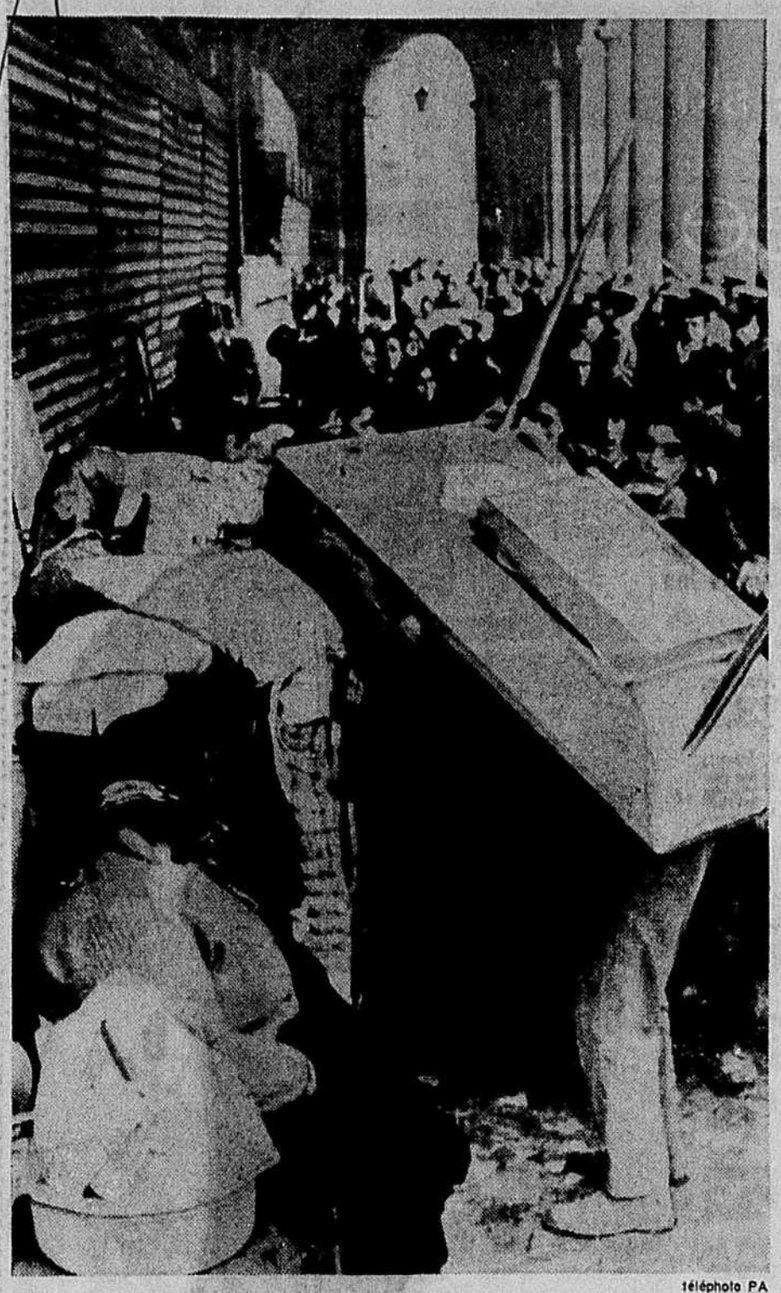

téléphoto PA

Des bidonvilles à la rue

Des squatters sont rassemblés sur la place Vittorio à Rome après avoir été évincés, par la police, de deux immeubles qui doivent être démolis. Ces familles, qui habitaient précédememnt des taudis des bidonvilles qui entourent la Ville éternelle, s'étaient installées depuis deux jours dans les appartements vacants.

Un témoignage accablant

Un GI ayant participé au massacre de My Lai a tué de 10 à 15 civils

NEW YORK. (AP) — Un ex-GI de 22 ans, Paul Meadlo, affirme avoir participé au massacre de My Lai, sous les ordres du lieutenant William L. Calley, le 16 mars 1968. Il accordait hier soir une entrevue à Mike Wallace sur la chaîne de télévision CBS. Voici des extraits de cette entrevue:

Meadlo: . . . alors nous avons pénétré dans le village, et nous avons commencé à fouiller partout, puis à réunir les gens et à les pourchasser vers le centre du village.

Wallace: Combien de personnes avez-vous rassemblées?

Meadlo: Bah, il y avait entre 40 ou 50 personnes. Nous les avons rassemblées euh, comme j'ai dit, au centre du village. Et, euh... on les a rassemblées là, et... c'était comme une petite île au centre du village.

Question: qui étaient ces gens? Des hommes? des femmes? des enfants?

Réponse: Des hommes, des femmes, des enfants.

Question: Des bébés?

Réponse : Des bébés. Et on les a tous interrogés, et on les a fait s'accroupir, puis euh . . . le lieutenant Calley, le commandant du peloton, s'est approché et nous a dit : "Vous savez ce qu'il faut faire avec eux, n'est-ce pas ? et j'ai dit : "Oui". Alors j'ai pris pour acquis qu'il voulait seulement qu'on les ait à l'oeil. Puis il est parti, mais il est revenu après dix ou quinze minutes et il a dit. "Qu'est-ce qui se passe ? Vous ne les avez pas encore tués ?" Mais je lui ai dit que je ne pensais pas qu'il voulait qu'on les tue, mais seulement les surveiller. Il a dit : "Mais non, je les veux morts." alors . . .

Question : Est-ce qu'il a dit ça à vous tous, ou à vous en particulier ?

Réponse : Bah . . . j'étais en face de lui, alors . . . Mais les trois ou quatre autres types (du peloton) ont entendu et euh . . . il (Calley) s'est reculé d'environ 10 à quinze pieds, et il a commencé à les descendre. Et il m'a dit de commencer à tirer. Alors j'ai commencé à tirer. J'ai vidé trois chargeurs sur . . . sur le groupe.

Question: Vous avez vidé trois chargeurs de votre...

Réponse: ... M-16...

Question: ... Alors vous avez tiré quelque chose comme 60 à 70 balles...

Réponse: Exact.

Question: Et vous en avez tués combien à ce moment-là?

Réponse: Bah... je les ai tirés à l'automatique, alors on peut pas... on saupoudre le groupe... Vous pouvez vraiment pas dire combien vous en tuez... Mais j'ai pu en tuer entre 10 et 15...

Question: Vous êtes marié?

Réponse: Exact.

Question: Des enfants?

Réponse: Deux.

Question: Comment faites-vous pour tirer sur des bébés?

Réponse: Sais pas. C'est juste une de ces choses...

Question: Connaissiez-vous le lieutenant Calley?

Réponse: Oui, c'était le chef de mon peloton.

téléphoto PA

L'ex-soldat Paul Meadlo, tel qu'il apparaissait hier soir au cours de son entrevue avec Mike Wallace au programme de Walter Cronkite sur la chaîne de télévision CBS.

Question: Et... aurait-il pu empêcher la chose... ou obéissait-il aux ordres de Medina... le commandant de la compagnie, le capitaine Ernest Medina?

Réponse: Je ne pourrais pas dire...

Question: Et quel est votre sentiment maintenant, quand vous regardez en arrière cet événement?

Réponse: Bah... je l'ai sur la conscience et je l'aurai sur la conscience le reste de ma vie, mais comme l'ai dit, le bon Dieu m'a puni dès le lendemain matin...

Question: Comment...?

Réponse: En marchant sur une mine. Alors j'ai l'impression d'avoir été puni. J'ai perdu une jambe.

Hanoï accuse les GIs d'avoir fait plusieurs "Oradour"

HANOI. (AFP) — "Ce n'est pas un "Oradour" vietnamien, mais des centaines qu'il faut compter", écrit ce matin l'éditorialiste de "Nhan Dan", en évoquant le massacre de Son My. Rectifiant la formule employée par un journal français, "Nhan Dan" affirme que "les agresseurs américains dépassent les fascistes hitlériens quant à l'ampleur et à la barbarie des crimes commis".

L'éditorialiste énumère les massacres perpétrés depuis l'accession de Nixon à la présidence et cite "l'affaire Balagan" ou trois cents personnes furent tuées et mille deux cents noyées dans la mer, de Thang Binh-Quang Nam qui se solda par mille cent cinquante morts, de Can Tho, dans le delta du Mekong, où il y eut six cents tués. Il rappelle les lourds bilans des raids aériens et des tirs d'artillerie sur Cong Horinh — hauts plateaux — avec trois cent cinquante tués et mille blessés, sur Binh Tuan avec deux cents morts, ainsi que les épandages de produits chimiques au cours desquels 285,000 personnes furent intoxiquées, cinq cents d'entre elles n'ayant pas survécu. L'éditorialiste fait enfin état des atrocités dont les prisons de Poulo Condor, Tay Ninh et Thu Duc furent le théâtre.

La protestation de l'éditorialiste rejoint celles du porte-parole du gouvernement et du ministère des Affaires étrangères nord-vietnamien, celle du gouvernement reproche au gouvernement des Etats-Unis de transformer "de jeunes Américains en criminels ayant perdu toute conscience" et "de monter, de toutes pièces, la légende d'un éventuel massacre de la population sud-vietnamienne lors du retrait de leurs troupes".

Un porte-parole du gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam a déclaré aujourd'hui que le "massacre" de plus de 500 civils du village de Son My, par des soldats américains, n'était qu'un parmi "d'innombrables crimes sanglants" commis par les Américains et par leurs alliés au Sud-Vietnam, annonce la radio du Vietcong, captée à Hong-Kong.

Italie: Pietro Nenni fait une mise en garde contre le retour possible de la dictature

MILAN. (Reuter, UPI) — Le vieux leader socialiste italien, Pietro Nenni, a lancé aujourd'hui un appel dramatique à la paix sociale, "la violence et l'agitation sociale de ces jours-ci pouvant amener, a-t-il averti, le retour de la dictature, de l'oppression et la mort de la démocratie".

Il a également pressé les chefs politiques italiens de reconstituer une coalition de centre-gauche stable, pour éviter la répétition des événements qui ont amené le fascisme au pouvoir après 1920.

Cet appel et cette mise en garde sont contenus dans un article publié dans le quotidien "Corriere della Sera" (un organe que l'on peut qualifier de "libéral de gauche" et qui jouit en Italie d'une considération semblable à celle du "Monde" en France).

Pietro Nenni a rappelé qu'il parlait d'expérience, puisqu'il avait vécu cette fatale période de l'après-guerre de 1919-1922.

Les Fascistes avaient en effet "utilisé ces années de mécontentement général, de grèves et d'occupations d'usines pour accroître la violence et les désordres et finalement saisir le pouvoir".

"Si les politiciens, a-t-il averti, ne se mettent pas d'accord pour une unité d'action, la situation échappera à leur contrôle et mettra en péril les institutions légales et démocratiques du pays."

Le mouvement de grèves se poursuit toutefois : celles prévues cette semaine concernent les secteurs des transports et de la métallurgie. En outre, les fonctionnaires des Finances projettent eux aussi de débrayer.

Nouvelle grève de l'électricité et du gaz en France

PARIS. (AFP) — Des travailleurs de deux grandes centrales syndicales françaises, la Confédération générale du Travail (d'inspiration communiste) et la Confédération générale des travailleurs démocratiques (socialisante) appartenant aux secteurs nationalisés du gaz et de l'électricité, sont entrés aujourd'hui en grève pour 48 heures. Ni la production ni la distribution ne seront affectées. Mais les centrales ont annoncé qu'elles couperaient le courant électrique et baisseraient la pression du gaz si les directions respectives ne commençaient pas à négocier avec elles avant jeudi prochain.

Des assemblées et des manifestations dans les rues sont prévues pour aujourd'hui en appui aux demandes des travailleurs, parmi lesquelles il y a des hausses de salaires et les réductions de temps de travail.

Israël fait la chasse aux terroristes

TEL AVIV. (AFP-Reuter) — Pendant que les forces de sécurité israéliennes effectuent un véritable ratissage en Israël et dans les secteurs arabes occupés et que les perquisitions, arrestations et découvertes de dépôts d'armes se multiplient, l'organisation de guérilleros palestiniens "Al Fatah" aurait ordonné, selon le quotidien "Maariv", la dispersion immédiate de toutes ses cellules et leur repli vers le territoire arabe.

Le journal de Tel Aviv parle d'un message chiffré de l'organisation Al Fatah, émanant du Caire, dans lequel les leaders terroristes opérant à partir d'Israël sont instamment invités, vu les razzias presque quotidiennes de la police israélienne, à plier bagage avant que tous les réseaux clandestins ne soient démembrés.

Aujourd'hui, dans le village de Djounid, à 3 milles de Naplouse, les forces de sécurité israéliennes ont découvert un important dépôt d'armes et de matériel de sabotage qui servait, semble-t-il, de centre de ravitaillement pour un certain nombre de réseaux opérant en Cisjordanie et en Israël.

Par ailleurs, 2 Djénine, des dizaines d'arrestations ont été opérées et d'importantes quantités d'armes, de munitions et de matériel de sabotage ont été découvertes.

A Gaza, une femme arabe a été tuée et deux Arabes blessés par les hommes d'une patrouille israélienne qui ont ouvert le feu sur un terroriste.

Dans une interview à l'envoyé spécial d'un grand journal yougoslave, le président Boumedienne, d'Algérie, a proposé, comme solution à la crise israélo-arabe, la création d'"une entité étatique unique rassemblant Israël et les autres territoires palestiniens".

Bonn offre de conclure un traité avec la Pologne

VARSOVIE (AFP) — Dans sa note remise ce matin au ministère polonais des Affaires étrangères, le gouvernement de Bonn se déclarerait prêt à ouvrir des négociations sur tous les sujets à propos desquels la Pologne et l'Allemagne de l'Ouest s'opposent, apprend-on à Varsovie de bonne source.

La note indiquerait en préambule que le gouvernement fédéral prend en considération l'appel lancé le 17 mai dernier par M. Wladyslaw Gomulka offrant à Bonn de conclure un traité séparé sur les frontières. Elle affirmerait que, conscientes des souffrances endurées dans le passé par la Pologne, les autorités fédérales comprennent son désir de vivre dans des frontières assurées et qu'elles sont prêtes à conclure un accord sur cette question.

Le gouvernement fédéral se déclarerait disposé à conclure un accord avec les autorités polonaises sur la renonciation au recours à la force. Il indiquerait enfin qu'il est prêt à considérer de façon positive la question de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à condition que cette conférence soit préparée soigneusement.

"Il s'agit d'une note verbale", a déclaré à la presse le docteur Heinrich Boex, chef de la délégation commerciale ouest-allemande à Varsovie, à l'issue de l'entretien de 55 minutes qu'il a eu ce matin avec le vice-ministre des Affaires étrangères polonais, M. Jozef Winiecwicz.

Au cours de cet entretien, l'ambassadeur allemand a fourni des explications complémentaires. "J'ai reçu l'assurance que la réponse polonaise serait rapide", a-t-il indiqué aux journalistes.

M. Boex a ajouté qu'un premier contact de travail avait été établi et qu'il avait l'impression que les conversations pourraient débuter rapidement, dès que la réponse polonaise aura été reçue.

Incident à l'ambassade de France à Moscou

MOSCOU. (AFP) — Un incident a opposé ce matin dans la cour d'honneur de l'ambassade de France à Moscou un milicien soviétique assisté de passants et plusieurs diplomates français.

Le milicien, ordinairement de faction à l'entrée de l'ambassade, avait pénétré à l'intérieur de la cour pour faire revenir de force dans la rue une ressortissante soviétique.

Cette femme, âgée d'une quarantaine d'années, venait, selon de bonnes sources, demander l'asile politique.

Lorsque le milicien, qui l'avait rejointe, la tira par le bras pour la faire sortir de l'ambassade, la femme se mit à pousser des cris perçants, alertant d'abord un, puis plusieurs membres de l'ambassade.

Un conseiller d'ambassade agrippa la femme par l'autre bras, pour empêcher le milicien de la ramener en dehors des limites de l'ambassade. L'intervention, en faveur du milicien, d'un membre du personnel soviétique de l'ambassade et de passants entraîna la chute du diplomate français.

D'autres membres de l'ambassade étant venus prêter main forte au premier, les soviétiques abandonnèrent et la femme demeura à l'intérieur de l'ambassade, apprend-on de source informée.

A la suite de cet incident, l'ambassade de France a élevé une protestation auprès du ministère des Affaires étrangères de l'URSS.

Rogers rencontrera Pompidou en décembre

WASHINGTON — (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, aura des entretiens à Paris les 7 et 8 décembre prochain avec le président français, M. Georges Pompidou, le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, et le ministre des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann.

Cet entretien américano-français interviendra après la participation du secrétaire d'Etat des USA au Conseil ministériel de l'OTAN à Bruxelles du 3 au 5 décembre et sa visite à BONN où il rencontrera le nouveau chancelier de la RFA, M. Willy Brandt.

Kouznetzov prend la tête de la délégation russe à Helsinki

HELSINKI (AFP) — M. Vassili Kouznetzov, premier vice-ministre des Affaires étrangères, dirigera la délégation soviétique dans la deuxième phase des négociations sur la limitation des armements stratégiques, apprend-on de bonne source à Helsinki.

M. Kouznetzov, bras droit de M. Gromyko et spécialiste des questions de désarmement, devait initialement entamer les pourparlers préliminaires, mais il en avait été empêché par l'ouverture des négociations sino-soviétiques.

L'arrivée de M. Kouznetzov à la tête de la délégation soviétique impliquerait, ajoute-t-on, que les pourparlers avec Pékin sont suffisamment bien engagés pour permettre à l'adjoint de M. Gromyko de se consacrer aux entretiens d'Helsinki, dans la mesure où les deux délégations se mettront d'accord pour les poursuivre dans la capitale finnoise ou ailleurs.

Par ailleurs, les deux délégations aux pourparlers américano-soviétiques ont tenu hier leur troisième séance qui a duré deux heures.

Il semble que les conversations se poursuivent normalement et que, compte tenu des réticences légitimes pour un sujet aussi épineux, elle n'accusent pas un durcissement particulier.

On souligne dans les milieux proches des deux délégations que les entretiens ont eu jusqu'ici un caractère purement de sondage, bien que les deux parties soulignent leur volonté d'aller jusqu'au bout.

Les dernières attaques de la presse soviétique, inspirées par la nécessité de répondre aux "milieux bellicistes" américains dont parle d'agence TASS, n'ont eu aucune répercussion sur cette détermination, ni sur l'atmosphère des conversations, les plus secrètes de l'après-guerre.

Ce secret rigoureux est diversement interprété, mais de l'avis des observateurs qualifiés, il traduit surtout le souci des deux parties de sauvegarder, y compris vis-à-vis de leurs alliés, le caractère confidentiel d'une partie de leur arsenal balistique.

La phase finnoise des entretiens devrait encore durer dix à quinze jours, et l'on ne s'attend à aucune déclaration officielle avant cette date.

Brejnev: les fermes collectives ont libéré le paysan russe de la misère

MOSCOU. (AFP, Reuter) — Le secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Léonide Brejnev, dans un discours inaugurant le 3e Congrès des Kolkhosiens, a fait un vibrant éloge du régime des fermes collectives qui, a-t-il dit, selon "l'opinion du parti et celle du peuple . . . a apporté à la paysannerie une nouvelle vie, l'a affranchie de l'exploitation et de la misère et a rendu le paysan maître de sa destinée".

Aux quelque 4,500 délégués, représentant les 18 millions de foyers paysans de l'Union soviétique, M. Brejnev, qui avait à ses côtés le premier ministre Kossyguine, a déclaré : "Le régime kolkhosien est pour nous une grande conquête historique".

Il a souligné qu'aux USA, dans les dernières 18 années, 46% des fermes avaient disparu.

M. Brejnev, après avoir révélé qu'en raison de conditions climatologiques défavorables, les récoltes de cette année seraient inférieures à celles des deux dernières années, a procédé à une longue analyse de l'agriculture en URSS.

"Il faut, a-t-il dit notamment, intensifier le rendement de l'industrie travaillant pour la campagne, développer celle de l'alimentation chimique du bétail, augmenter la productivité de l'élevage, mettre les découvertes scientifiques à la disposition de l'agriculture, améliorer les races d'animaux, mieux utiliser les machines agricoles, produre plus d'engrais, enfin récolter davantage de céréales, de betteraves, de légumes, fruits, coton, etc.".

Le secrétaice général du PC soviétique a ensuite lancé un appel aux jeunesses communistes de l'URSS pour qu'elles organisent une campagne en vue de permettre aux jeunes de devenir agriculteurs. Ceci se fera, selon M. Brejnev, en améliorant les conditions de vie des cadres agricoles, en accélérant la cadence de construction de maisons de campagne, en augmentant la production de briques dont l'industrie manque.

Les buts que visent les dirigeants soviétiques dans le domaine agricole, a déclaré M. Brejnev, ne seront atteints ni par une étatisation des kolkhoses ni par de nouvelles extensions territoriales des fermes collectivistes (dont la plupart couvrent aujourd'hui plusieurs villages) mais au contraire par la division des centaines de paysans d'un même kolkhose en petits groupes d'une dizaine de membres qui recevront, sous l'autorité d'un "président", une sorte d'autodétermination dans leur travail et d'autonomie financière.

En somme, l'URSS tout en conservant la formule collectiviste dans l'exploitation agricole, veut introduire des méthodes plus individualistes de travail.

M Brejnev, à la fin de son discours, a évoqué brièvement la situation internationale.

Il a défini la politique extérieure de l'URSS comme une "politique de lutte pour la paix, de coexistence pacifique avec tous les Etats aux régimes sociaux différents et de coopération mutuellement avantageuse avec eux".

Mais cette politique, a-t-il ajouté, consiste aussi à "combattre l'agression, à dénoncer et à démasquer les plans dangereux et aventuriers des fauteurs de guerre impérialistes".

USA et URSS ratifient le traité de non-prolifération

WASHINGTON (UPI, AFP) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont formellement ratifié hier le traité de non-prolifération des armes nucléaires, pacte qui, selon le président Richard Nixon est destiné à "rendre notre monde plus sûr pour l'humanité".

Le président Nixon a signé les trois copies du traité, à la Maison Blanche, tandis que simultanément, à Moscou, le présidium se réunissait pour la même raison.

Le président Nixon a exprimé l'espoir que 19 autres pays feraient de même à brève échéance, portant ainsi à 43, y compris les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS, le nombre des signataires nécessaire à la mise en vigueur du traité.

Le traité, qui avait été approuvé par le Sénat américain le 13 mars dernier, interdit le transfert d'armes nucléaires, de matériaux ou de formules de fabrication de la part des puissances nucléaires à des nations non-nucléaires, leur interdisant en même temps de s'en procurer.

Cependant, les Etats-Unis sont libres de garder des armes atomiques en territoire étranger pourvu qu'ils en conservent le contrôle.

Le traité enjoint les puissances nucléaires à partager leurs connaissances pour fins pacifiques de l'énergie nucléaire, et exige qu'elles recherchent par une entente le contrôle des armes nucléaires.

On croit que la décision des Russes de ratifier le traité découle de l'influence exercée par l'assurance qu'a donnée le chancelier ouest-allemand Willy Brandt, voulant que son pays se soumette aux dispositions du traité.

Toutefois, on ne croit pas que la France et la Chine rouge, qui possèdent des installations nucléaires, signent le traité qui a été entériné à Washington, Londres et Moscou, le 1er juillet 1968.

Pendant ce temps, à Ottawa, le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a exprimé la satisfaction de son gouvernement au sujet de la ratification du traité par Washington et Moscou.

Prenant la parole au début de la séance aux Communes hier, M. Trudeau a souligné qu'il est rare qu'un premier ministre canadien exprime ses vues au sujet des agissements d'un gouvernement étranger, mais que le geste posé par les USA et l'URSS est d'une "telle importance pour l'humanité" qu'il a jugé à propos de le porter à l'attention des députés.

A Londres, le gouvernement britannique s'est réjoui de la ratification du traité par les deux grandes puissances.

La Grande-Bretagne, l'une des trois puissances nucléaires signataires du traité le 1er juillet 1968, a ratifié l'accord le 27 novembre 1968.

Par ailleurs, la presse et la radio chinoise n'ont pas encore réagi à la ratification du traité par les USA et l'URSS. On peut cependant s'attendre à une vive opposition de la part de Pékin qui a toujours désapprouvé ce traité.

Le criminaliste Raymond Bernier estime que le sport profitera de l'affaire "Maki-Green"

par Gilles BLANCHARD

Le criminaliste montréalais bien connu Raymond Bernier n'a pas été surpris outre mesure de ce que la police d'Ottawa porte des charges d'assaut et de voies de fait contre Wayne Maki et Ted Green.

"Selon la loi, explique-t-il, il y a assaut à chaque fois qu'une bagarre éclate entre deux joueurs de hockey ou de football. S'il faut s'étonner de quelque chose, c'est que ces actes criminels n'aient pas été relevés avant aujourd'hui.

"Si la tradition veut qu'on ferme les yeux sur les nombreux actes criminels qui sont posés dans le sport, nommément au hockey, c'est probablement qu'on en est venu à accepter l'arbitre et les dirigeants de la ligue comme une autorité responsable, compte tenu des délits qui se commettent dans son domaine."

Un peu comme le capitaine sur son navire, bien que le capitaine constitue un cas d'exception prévu dans la loi. Ce qui n'est pas le cas pour l'arbitre.

"Le capitaine de navire d'ailleurs, en tant que seul maître à bord, serait jugé plus sévèrement que le simple citoyen s'il se rendait coupable d'un acte criminel quelconque à l'endroit d'un passager. Et un crime commis à son endroit, dans l'exercice de ses fonctions, revêt un caractère beaucoup plus grave.

"Comment s'étonner que la loi prenne aujourd'hui des mesures contre des joueurs de hockey, ne veuille plus reconnaître l'autorité constituée par l'arbitre et les dirigeants d'une ligue! Est-ce qu'il n'arrive pas que des arbitres soient bousculés, voire frappés par les citoyens dont ils sont responsables, c'est-à-dire les joueurs?"

A l'instar de bien des sportifs, Raymond Bernier, l'un des meilleurs joueurs de crosse à être sortis des rangs du Collège Saint-Ignace, souhaite ardemment que le hockey se montre un jour aussi impitoyable que le football en ce qui a trait aux bagarres.

"Les amateurs de hockey ont été surpris du geste posé par la police d'Ottawa, continue-t-il. Mais le fait que des athlètes aient choisi de faire carrière dans le hockey n'explique pas du tout le fait qu'il y ait tant de bagarres. Un joueur n'accepte pas de subir un jour une fracture du crâne ou une blessure grave en signant un contrat professionnel. Les règlements du hockey sont même très sévères à ce sujet.

"Je crois qu'on avait atteint le point de saturation dans le hockey, qu'il y avait trop de rudesse excessive et que la police d'Ottawa va forcer un examen de conscience collectif. On y pensera à deux fois à l'avenir et le sport ne pourra qu'en bénéficier.

"L'affaire est évidemment sub judice et il m'est défendu de me prononcer sur l'issue possible de la cause. Mais en temps que sportif, en temps que criminaliste aussi, je trouve tout ça parfaitement normal.

"Mais le précédent devrait faire réfléchir bien des gens, peu importe le verdict de la Cour.

"Et il ne faudrait pas se surprendre qu'à l'avenir, un simple spectateur, un citoyen devant la loi, porte lui-même des charges d'assaut et de voies de fait contre un ou plusieurs joueurs. C'est son droit le plus strict. Et ce serait peut-être excellent pour le sport!"

Ball avec les Flyers

PHILADELPHIE (AP) — Les Flyers de Philadelphie ont offert au défenseur Terry Ball un cadeau un peu hâtif, mais que Ball ne refusera certes pas. Ball, porte-couleurs des As de Québec, avait eu un essai de cinq matches avec les Flyers. A l'issue de ces cinq matches, le gérant général Bud Poile a annoncé à Ball qu'il avait obtenu un poste régulier à Philadelphie.

Ball a marqué deux buts et obtenu deux passes en 5 matches avec les Flyers. Il y a trois ans, les Flyers avaient repêché Ball au 18e tour. Le défenseur appartenait alors à l'organisation des Rangers de New York. Il célébrera son 25e anniversaire de naissance samedi prochain, alors que les Flyers feront face aux Rangers. En deux ans dans les ligues mineures, Ball a marqué 17 buts et recueilli 84 passes pour un total de 101 points.

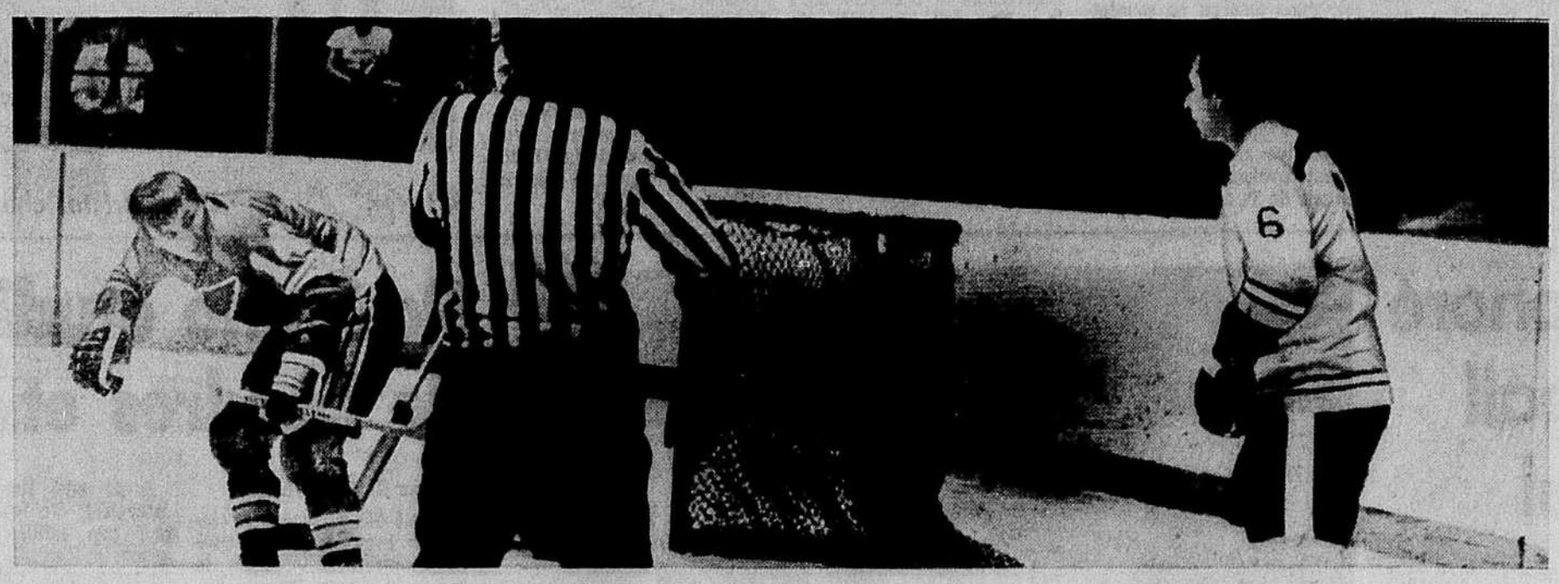

Wayne Maki (14) et Ted Green (6) se livrent à leurs présumés ébats criminels

Gray est rappelé

ST-LOUIS (UPI) — Les Blues de St-Louis ont lancé un S.O.S. à l'ailier droit Terry Gray du club Kansas City.

Gray a réussi le truc du chapeau dans un match du Kansas City vendredi soir. Il a enregistré 12 buts et a amassé 12 assistances en 15 matches, cette saison.

Au cours de la saison précédente, Gray a été rappelé du Kansas City et a participé à huit matches des Blues. Il avait aidé le club St-Louis dans les matches de la coupe Stanley. En 1967-68, Gray avait joué une saison complète avec les Kings de Los Angeles. Gray entreprend sa 14e saison dans le hockey professionnel. Le club St-Louis aligne actuellement 22 joueurs. L'instructeur Scotty Bowman a déclaré qu'il cédera un joueur au club Kansas City, au cours de la semaine.

téléphoto PC

Moment de détente... avant la tournée

L'instructeur de l'équipe nationale de hockey du Canada, Jackie McLeod, à gauche, affichait un large sourire à la veille du départ de son équipe à destination de l'Europe en vue d'une tournée qui mènera l'équipe en Finlande, Allemagne de l'Est, Suède, Tchécoslovaquie et URSS. On le voit en compagnie de deux de ses joueurs, Fran Huck, au centre, et Gary Aldcorn. A ses deux premiers matches, l'équipe canadienne a annulé et perdu.

Candidature de l'URSS "officielle"

LAUSANNE, 25 nov. (AFP) — Présentée par le comité olympique soviétique, la candidature de Moscou pour l'organisation des Jeux olympiques d'été 1976 est parvenue au siège du Comité international olympique à Lausanne.

On précise, dans les milieux du C.I.O. qu'en fait il n'existe pas de règle d'alternance par continent pour la désignation des villes organisatrices des jeux.

Une délégation du comité olympique soviétique et des représentants de la ville de Moscou pourrait se rendre à Lausanne à la mi-décembre.

Montréal est déjà prêt à accueillir les patineurs

A chaque année avec l'arrivée du froid, les adeptes du patinage s'empressent de voir à la bonne condition des bottines en appliquant une bonne couche d'huile ou de cire, et vérifient l'état des lames du patin, une condition essentielle pour s'exévuter à sa guise.

Et dès que les patinoires et la température le permettent, on prend ses ébats, on s'adonne à un sport vieux de plus d'un siècle. Montréal, pour ces raisons, apporte une attention bien particulière dans la préparation et le choix de patinoires servant au patinage et au hockey.

Ainsi, le service des Parcs termine l'installation de 262 patinoires un peu partout dans les quatre coins de la ville. Même si les patinoires à glace artificielle sont en service depuis vendredi dernier, on attend avec beaucoup d'impatience le grand froid qui permettra aux équipes d'hommes d'entretien de préparer une glace de bonne qualité.

D'ici cette période attendue, prenez note qu'au service des Parcs de Montréal on est prêt et que l'impatience a atteint un niveau aussi élevé que la majorité des adeptes du sport, du plein air.

Des 262 patinoires, 158 serviront au hockey et 104 pour le patinage. Du nombre réservé exclusivement au patinage, douze seront aménagées avec décorations. Ce type de patinoire a permis à certains endroits d'augmenter sensiblement le nombre d'adeptes du patin.

Lindgren est encore une fois champion

NEW YORK (AFP) — Gerry Lindgren, détenteur du record américain du 5,000 mètres, a remporté hier à New York son troisième titre de champion universitaire des Etats-Unis de course de fond en battant d'une dizaine de mètres le champion sortant Mike Ryan.

L'étudiant de l'université de Washington, déjà vainqueur en 1966 et 1967 mais écarté de l'épreuve l'an dernier sur blessure, couvrit les six milles en 28:59.2 (record des championnats) contre 29:01 à Ryan.

Près de 270 concurrents représentant 71 universités prirent part au championnat de la NCAA dont le titre par équipes revint à l'université du Texas d'El Paso qui a détrôné celle de Villanova.

Classement individuel : 1—Jerry Lindgren, les 6 milles en 28:59.2 (record); 2—Mike Ryan à 10 mètres; 3—Steve Préfontaine; 4—John Bednarski; 5—Art Dulang, etc . . .

Le championnat national qui servira de base pour former l'équipe des Etats-Unis pour le cross international de Vichy, le 22 mars, sera disputé samedi à Détroit.

Joe Schultz avec le Royal à Kansas City

KANSAS CITY, (UPI) — Le Royal de Kansas City a embauché aujourd'hui Joe Schultz à titre d'instructeur au troisième but pour compléter son personnel d'instructeur pour 1970.

Les autres membres du personnel sont Dan Carnevale, Harry Dunlop et Bob Lemon.

POUR L'AUTO-NEIGE, VOYEZ-NOUS
• MITAINES • CASQUES PROTECTEURS • COSTUMES D'AUTO-NEIGE • BOTTES • LUNETTES
Réparation garantie sur toutes marques d'auto-neige
Notre spécialité : moteurs à 2 temps — Aussi chasse-neige
CENTRE MARIN LAVAL
544 boul. des Laurentides, Laval
388-9207
Dépositaire autorisé SNOW-CRUISER

L'autonomie du sport scolaire: une théorie discutée et fort coûteuse

par Gilles BLANCHARD

L'émission radiophonique "Temps libre" de Radio-Canada, édition de samedi dernier, a été consacrée entièrement aux assises de l'éducation physique qui avaient lieu à Québec, en fin de semaine dernière.

On n'a pas apporté de solution. C'est à peine si on a pu, en une heure, exposer le problème, plutôt les problèmes.

Car problèmes, il y a.

"Temps libre" s'est d'abord attaché à mettre en lumière l'apparente contradiction entre les politiques mises de l'avant par M. Gabriel Loubier, ministre responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, et celles que venait d'énoncer M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat délégué à l'Education.

Et d'un !

Puis, on a interrogé une poignée de professeurs d'éducation physique. On ne semblait pas enthousiaste plus qu'il n'en faut . . .

Et de deux !

Si le scepticisme qu'ont manifesté les professeurs d'éducation physique se comprend facilement étant donné la myriade de voeux pieux dont leur profession a fait l'objet depuis quelques années . . . sans résultats concrets, étant donné aussi qu'on a opté de décréter au niveau des principes seulement à Québec, les déclarations faites à "Temps libre" au sujet du sport scolaire méritent néanmoins qu'on s'y arrête.

Parce qu'il y a évidente contradiction d'abord, entre le Ministère de l'Education et le futur Ministère de la Récréation, parce qu'il s'agit ensuite, d'un problème qui s'est posé d'ailleurs et que nos voisins du Sud, entre autres, n'ont jamais réussi à solutionner.

Tous s'entendent sur le fait que le sport scolaire soit l'affaire du Ministère de l'Education et tous se félicitent qu'on se soit enfin décidé à s'en occuper.

Mais les gens du sport ont sursauté à la lecture du "document-synthèse".

Après les multiples appels à l'unité effectués par le Congrès du sport, la Confédération des sports du Québec et le Haut-Commissariat aux sports depuis un an, on n'a guère goûté de n'avoir pas été consulté lors de la rédaction des documents et on a déploré que le "document-synthèse" aille plus loin que l'original.

Le Haut-Commissaire aux sports, M. Louis Chantigny, a déclaré à "Temps libre" qu'il était drôlement simpliste de réduire le rôle des fédérations à la compétition, olympique ou autre". Les professeurs d'éducation physique qui ont rédigé le "document-synthèse" invoquaient cet argument pour conclure, un peu facilement semble-t-il: "Le système rejette toute forme de subordination du sport scolaire à l'intérieur de la hiérarchie du sport fédéré . . ."

Le président Gaston Marcotte de la Confédération des sports du Québec, un professeur d'éducation physique lui-même, a commenté là-dessus: "Si les fédérations sportives ne vivent qu'en fonction de la compétition, il faut se demander ce qu'ont fait les responsables d'éducation physique qui peuplent ces fédérations."

Quant à M. Loubier il a pris les choses calmement. Comme Raymond Benoît, le responsable de l'éducation physique au Ministère de l'Education, il a affirmé qu'il y avait place pour une étroite collaboration, collaboration sur laquelle le ministre Cardinal et lui s'entendaient.

Mais le père de famille qui a écouté l'émission doit se poser un tas de questions aujourd'hui. Comment le sport scolaire arrivera-t-il à financer une organisation pareille ? L'initiation aux sports dans les écoles, ça va. Mais les Jeux scolaires d'été, dans 14 régions du Québec, et les Jeux du Québec, n'est-ce pas du pareil au même ?

C'est peut-être pour ça que les professeurs d'éducation physique étaient sceptiques. Depuis le Bill 25, au primaire et au secondaire, le bénévolat n'existe à peu près plus . . . ce qui se conçoit bien !

Peut-on défrayer le coût de la tour d'ivoire qu'on leur érige aujourd'hui ?

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux Publics du Canada, chambre 2000, 2085 ave Union, Montréal 111, P.Q. et portant la mention : "SOUMISSION POUR

JONQUIERE, P.Q.
COMTE DE LAPOINTE,
MODIFICATIONS ET
CLIMATISATION
EDIFICE FEDERAL

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 17 DECEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante : Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'Association des Constructeurs à : 675 ave Marguerite-Bourgeoys, Québec 6, P.Q. et 204 rue des Oblats, Chicoutimi, P.Q.
également à notre bureau de district situé à : Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q. ET au bureau de poste de Jonquière, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. RENE DE COTRET,
Surveillant des appels
d'offres,
Région du Québec.
Montréal, P.Q. 69-184

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10292
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 décembre 1969

Poste Duvernay
(Comté de Laval)

FOURNITURE DE DEUX (2) SYSTEMES D'EXCITATION STATIQUE DE COMPENSATEURS SYNCHRONES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 20 novembre 1969

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux Publics du Canada, chambre 2000, 2085 ave Union, Montréal 111, P.Q. et portant la mention : "SOUMISSION POUR

DORVAL, P.Q.
NETTOYAGE INTERIEUR
ET ENTRETIEN DU
TERRAIN
BUREAU DE POSTE,
EDIFICE TIMMIS
AVIATION

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 17 DECEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du Ministère aux adresses suivantes : 1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q. ET 2085 ave Union, chambre 2000, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs à : 4970 Place de la Savane, Montréal 308, P.Q.
également à notre bureau de district situé au : 1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Montréal, P.Q. 69-182
A. RENE DE COTRET,
Surveillant des appels
d'offres,
Région du Québec.

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
Ottawa (Ontario)

DES SOUMISSIONS CACHETEES, A PRIX FORFAITAIRE, adressées au CHEF, SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS, MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, EDIFICE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, RUE WELLINGTON, OTTAWA 4 (ONTARIO), seront acceptées jusqu'à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 16 décembre 1969, en vue d'installer un nouveau système de canalisation électrique isolée dans les blocs opératoires et une nouvelle source d'alimentation de 600 volts à l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, à Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et devis, ainsi que les formules de soumission et une enveloppe pour le renvoi de ces documents, chez l'AGENT DES APPROVISIONNEMENTS, HOPITAL REINE-MARIE POUR ANCIENS COMBATTANTS, à MONTREAL (QUEBEC), sur dépôt d'un chèque visé de $15, à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, etc., avant le 31 décembre 1969.

Les plans, devis et formules de soumission seront exposés à partir du 24 novembre 1969, jusqu'à 3 h de l'après-midi (h.n.e.) le 16 décembre 1969 inclusivement, à l'adresse suivante :

Association de la construction
de Montréal,
4970, place de la Savane,
Montréal 9 (Québec).

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions.

Publication autorisée par l'honorable Jean-Eudes Dubé, ministre des Affaires des anciens combattants.
le 19 novembre 1969.

D.L. Hillock, chef,
service de
l'approvisionnement

CANADA

APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSPORT DU COURRIER

Le Ministère des Postes fait un appel d'offres pour le transport du courrier par camion, entre MONTREAL et STE-AGATHE-DES-MONTS.
Se service sera effectué 7 jours par semaine. Seront nécessaires des camions d'une capacité de 900 pieds cubes, pouvant transporter 6 tonnes de courrier. Seront acceptées les soumissions provenant des résidants ou des commerçants situés dans MONTREAL et STE-AGATHE-DES-MONTS, ou de tout point en route. Seront aussi acceptées les soumissions provenant des firmes qui ont une agence, une succursale ou leur siège social dans les localités susmentionnées.
Les devis, les instructions, les formules de soumission, les horaires, etc, peuvent être obtenus au bureau du Directeur de district des services postaux, MONTREAL ou du Receveur des postes à MONTREAL-STE-AGATHE-DES-MONTS et à tout point intermédiaire.
Les soumissions seront MAINTENANT acceptées jusqu'au 30 décembre 1969.

APPEL D'OFFRES

PROJET : Foyer d'Hébergement Ste-Agathe.

PROPRIETAIRE : Foyer Ste-Agathe-des-Monts Inc.

ARCHITECTES : Moreau, Des Rochers, Dumont, Architectes, 1, Place Laval, chambre 410, Ville de Laval, P.Q.

INGENIEURS :
— charpente : Gendron, Lefebvre et Associés, 1, Place Laval, chambre 200, Ville de Laval, P.Q.
— mécanique - électricité : Pageau et Morel, ingénieurs, 8585, boulevard St-Laurent, Montréal 351, P.Q.

Les plans et devis, ainsi que les formules officielles de soumissions pourront être obtenus au bureau des architectes Moreau, Des Rochers, Dumont, à partir de la parution de cet appel d'offres dans les journaux.

Un dépôt de cent ($100) dollars, en chèque visé, fait au nom des architectes MOREAU, DES ROCHERS, DUMONT, sera exigé pour chaque jeu complet de plans, devis, et autres documents. Ce dépôt ne sera remboursé qu'à ceux qui auront retourné les documents complets et en bon état au bureau des architectes, dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront obtenir un jeu complet, moyennant un dépôt remboursable.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un cautionnement, ou d'un chèque visé, au montant de QUARANTE-CINQ MILLE ($45,000) DOLLARS, fait au nom de : FOYER STE-AGATHE-DES-MONTS INC.

Les soumissions des spécialités de:

(Spécialité)	(Cautionnement)
Ventilation	$1,000
Plomberie - Chauffage	$8,000
Réfrigération	$ 300
Electricité	$3,000

seront reçues au bureau des soumissions déposées de Montréal et de St-Jérôme pour 15 heures, le 15 décembre 1969.

Les soumissionnaires en ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un cautionnement, ou un chèque visé, égal au montant indiqué dans la liste ci-dessus, et faire ce cautionnement au nom de: FOYER STE-AGATHE-DES-MONTS INC.

Ce cautionnement sera transporté à l'entrepreneur général, lors de la signature du contrat.

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront remises dans une enveloppe cachetée, portant mention: "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN FOYER D'HEBERGEMENT A STE-AGATHE-DES-MONTS", et seront reçues avant 20 HEURES, le 22 DECEMBRE 1969, à : l'HOTEL DE VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS.

L'ouverture des soumissions aura lieu à 20:00 HEURES, le 22 DECEMBRE 1969, A L'HOTEL DE VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au :

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPESEES DE MONTREAL,
4970, Place de la Savane,
Montréal.

ou

Malette, Normandin et Cie, C.A.
336, rue Labelle,
St-Jérôme, P.Q.

ou

Bureau des Architectes Moreau, Des Rochers, Dumont,
1, Place Laval, chambre 410
Ville de Laval, P.Q.

Le propriétaire se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

ANDRE BELISLE,
Secrétaire-trésorier.
Donné à Ste-Agathe-des-Monts, ce 21e de novembre 1969.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

L'examen périodique (2)

par Dr Wilfrid LeBlond

Aux unilinguistes qui se sentiraient offusqués par l'utilisation de cet affreux terme anglo-américain "check-up", rapelons qu'il est désormais (et depuis 1952) employé couramment dans les hôpitaux de Paris.

Il s'agit donc de l'examen périodique du "check-up" à compter de la cinquantaine.

Que doit exiger, du médecin, ce "quinquagénaire" qui, autrement et en apparence du moins "crève ou pette de santé" comme cela se voit souvent à cet âge doré? Les médecins, ceux de la "vieille école", surtout, se trouvent encore bien plus intéressés par la maladie à soigner que par l'"état de santé" à conserver chez un client.

Dès lors, il y a bien des chances (?) qu'un tel médecin, voyant entrer dans son cabinet de consultation ce beau quinquagénaire débordant de santé, dise "Qu'est-ce que vous venez faire ici, alors que j'ai tant de malades à voir?"

Eh bien, alors, ce que le "quinqua" doit exiger c'est:

1) Un examen pulmonaire sérieux, clinique et radiologique.
2) Un examen cardiaque comprenant non seulement la prise de la tension artérielle, mais aussi une évaluation du volume du coeur (aux Rayons-X) et surtout un électrocardiogramme.
3) Une analyse des urines avec dosage ou épreuve à la "phénolphtaléine" ou autre test plus moderne de la perméabilité des rognons.
4) Une analyse du sang, au moins pour le dosage de l'urée sanguine. On fera du même coup un test à la syphilis.
5) Un examen du foie: épreuves élémentaires de la qualité du fonctionnement de cet organe important.
6) Un examen (surtout radiologique) du tube digestif. Insister pour qu'on fasse le toucher rectal qui réserve parfois (même chez les quinquagénaires en apparence bien portants) des signes avant-coureurs de cancer du rectum.
7) Un examen au moins sommaire du système nerveux (évaluation des réflexes), de la vue (utilité éventuelle du port de verres), et de l'ouïe.

A compter de la cinquantaine donc, l'examen de santé doit être annuel, même si l'on se sent en pleine forme physique et mentale.

Dans un autre article nous insisterons sur les raisons de répéter annuellement ces "check-up" comme on en dit sur le Pont-des-Arts à Paris.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire et Jacqueline Giguère, greffier de la Cité de LaSalle, que le Conseil de cette Cité à son assemblée spéciale tenue le 18 novembre 1969 à 5:00 heures p.m., au bureau du Conseil municipal situé au numéro 13 avenue Strathyre dans LaSalle, suivant les dispositions de la charte de la Cité, a passé et adopté un règlement portant le numéro 1219 et intitulé : "REGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE SUR LA PROPRIETE IMMOBILIERE DANS LA CITE POUR L'ANNEE 1970, et qu'il peut être pris connaissance et communication dudit règlement au bureau du susdit greffier. DONNE à LaSalle, ce 19ème jour de novembre 1969.

Dr Lionel Boyer
Maire de la
Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère
Greffier de la
Cité de LaSalle

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
OFFRE
SERVICES D'ENTRETIEN DE MENUISERIE 1970
DIVERS ENSEMBLES D'HABITATION REGION DU GRAND MONTREAL ET DISTRICT DE ST-JEAN, QUEBEC

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi jeudi le 4 décembre 1969, POUR LES CONTRATS DE SERVICES D'ENTRETIEN A 26 ENSEMBLES D'HABITATION (DIVISE EN NEUF (9) GROUPES) DANS LA REGION DU GRAND MONTREAL ET DANS LE DISTRICT DE ST-JEAN, QUE. LES CONTRATS SERONT OCTROYES PAR GROUPES.

Les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie tel qu'inscrit dans les documents. Soumission et Acceptation. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé ou des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant
SOCIETE CENTRALE
D'HYPOTHEQUES
ET DU LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10295
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 décembre 1969

Poste Glenwood
et magasins à Jarry

FOURNITURE DE SIX (6) DISJONCTEURS A HUILE 15 kV ET 23 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 20 novembre 1969.

IMMEUBLE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Rivière-des-Prairies — Vacant. Lot no 173-2 et 3, cad. Par. Riv.-des-Prairies, terrain 9,090 p.c. Boivin E. et al. à Derasp R. et al. $2,400. — 2162182.

Montréal-Nord — 11,506-508 Bossuet. Lot no 18-794, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 3,240 p.c. Croteau G. et al. à Paglias A. et al. $25,500. — 2162258.

11,997 L'Archevêque. Lot no 38-54 à 56, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 6,824 p.c. Beauchamp H. et al. à Lafortune R. $22,200. — 2162259.

Ste-Cunégonde — 2576 à 82 Delisle. Lot no 666, cad. Par. de Montréal, terrain 2,112 p.c. Dickey O., ép. à Ville de Montréal. $14,800. — 2162287.

Ville-Emard — 6687 à 95 Beaulieu. Lot no ptie 3847 cad. Par. Montréal, terrain 3,360 p.c. Boucher H., vve et al. à Blanchard J.-A. $21,000. — 2161786.

1430 à 34 Champigny. Lot no 4177-2 et 3, pt 4178-1, cad. Par de Montréal, terrain 6,100 p.c. Clément R., ép à Richard A. W. et al. $33,000. — 2162306.

Villeray — 50 rue Jules-Verne. Lot No 669-3, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 2,500 p.c. Phillips G. à Belmonte D. et al, $19,000. — 2162314

7954 rue de Lanaudière. Lot No 486-80, cadastre paroisse Sault-au-Récollet, terrain 4,400 p.c. Coutu R. Vve à Forget C., $16,000. — 2093729

Ville d'Anjou — 7355 rue Azilda. Lot No ptie 423-281 et 280, cadastre paroisse Longue-Pointe, terrain 3,600 p.c. Guay J. L. et al, à Joyal Y., $8,000. — 2162414.

Ville Lachine — 1175 à 81 rue William-McDonald. Lot No 634-4 et ptie 3, cadastre Ville de Lachine, terrain 4,109 p.c. Legault A. à Doyon L., $25,000. — 2162552

Ville Mount-Royal — 5010 rue Powell. Lot No 93-380, cadastre village Côte-des-Neiges, terrain 4,050 p.c. Finkelstein I. ép. à Sparkman E. A. et al, $28,500. — 2163084

V. Pte-Claire — 101 rue Avenue Dieppe. Lot No 109-128 cadastre paroisse Pointe-Claire, terrain 18-246 p.c. Director's Veteran's Land Act., à O'Hogan W., $7,115. — 2162539

Ville St-Laurent —805 rue Bertrand-Circle. Lot No 483-317, 336 et 340, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 8,160 p.c. Shiller D. J. ép. à Karpman D. ép., $15,001. — 2162660

Vacant, rue Côte-de-Liesse. Lot No ptie 481, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 90,062 p.c. Les Soeurs Grises de Mtl, à Vorolco Ltd., $315,217. — 2162543.

830 Buchanan. Lot No 468-571 et pt 572, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 3,903 p.c. Heath C. E. et al, à Hugron P. ép., $20,000. — 2162538

Vacant, rue Côte-Vertu. Lot No ptie 211, cadastre paroisse St-Laurent, terrain 5,397 p.c. H.D.S.L. (1963) Ltée et al, à City of St-Laurent, $2,698. — 2163096

Taxi : tentative de regroupement sous l'égide de la FCAI

par Pierre VENNAT

Trois des quatre plus importantes associations représentant les chauffeurs de taxis de la métropole, la Fraternité des chauffeurs de taxis de Montréal, "L'aide aux exploités", ainsi que l'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal, se sont fusionnées hier pour former un seul et unique syndicat, lequel désire être officiellement reconnu comme agent négociateur par les autorités municipales et provinciales, ainsi que par les propriétaires de taxis de Montréal.

Le nouvel organisme, dont le président sera l'ex-président de la Fraternité des chauffeurs de taxis de Montréal, M. Guy Vincent, sera connu sous le nom d'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal, le nom du seul des trois groupements fusionné qui avait une charte en vertu de la loi.

Aussitôt formée, la nouvelle association s'est affiliée à la Fédération des associations indépendantes, dont le président est M. Lucien Tremblay.

Le nouvel organisme prétend grouper déjà 3,000 membres. Chiffre toutefois difficilement vérifiable.

Il y a quelque 24,000 personnes qui possèdent un permis pour faire du taxi à Montréal, dont au moins 4,000 sur une base régulière, les 20,000 autres ne faisant du taxi que de façon occasionnelle.

Ceci ne décourage pas M. Vincent.

"L'administration de Montréal et le gouvernement de Québec nous ont posé une condition: regrouper nos forces". Selon lui, grâce à la fusion des trois associations, c'est chose faite, le taxi fait maintenant front commun.

Et le Mouvement de libération du taxi dans tout ça? MM. Vincent et Tremblay sont d'accord "en principe", pour l'intégrer, "s'il se libère de ses éléments indésirables".

M. Tremblay ne considère pas comme un "élément indésirable", M. Elide Allard, ancien "organisateur" de syndicats de boutique dans l'industrie du camionnage.

M. Allard est "l'organisateur" et l'un des directeurs de la nouvelle association, c'est lui-même qui nous l'a dit, en plus d'être directeur. Il ne fait toutefois pas de taxi lui-même.

L'association veut régler le problème de Murray Hill, en négociant directement avec ses propriétaires.

MM. Tremblay et Vincent se sont dits prêts à respecter les droits de Murray Hill si celle-ci respecte sa charte, c'est-à-dire conduit pour $1.75 les passagers de l'aérogare vers divers points très précis de la métropole, d'où ils pourront prendre un taxi.

On veut également replanifier le système des postes de taxis en commun, rédiger un code d'éthique pour tous les chauffeurs de taxi et créer un Service de placement et de reclassement des chauffeurs.

Nous n'échapperons pas à l'université programmée et l'université contestataire

— Paul Lacoste, vice-recteur de l'université de Montréal

NICE — (AFP) — "Université programmée et université contestataire: nous n'échapperons pas à cette sorte d'antinomie dont sont de plus en plus conscients ceux qui sont au coeur de la crise universitaire", a conclu ce matin, à Nice, M. Paul Lacoste, vice-recteur de l'université de Montréal, à l'issue d'un exposé sur les problèmes de la gestion universitaire moderne.

M. Lacoste s'adressait aux 140 représentants de quelque 70 universités de 22 pays participant à la troisième assemblée générale triennale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (A.U.P.E.L.F.) fondée à l'université de Montréal en 1961 et que présidait, ces trois dernières années, M. Mohammed El Fasi, ministre des Affaires culturelles du Maroc.

Après avoir évoqué la mise en cause actuelle du rôle de l'université, et la nécessité impérieuse où elle se trouve "d'agir concrètement, en fonction de la société actuelle", M. Lacoste a reconnu: "Nous sommes encore très loin de faire la part qui convient aux techniciens modernes de prise de décision". L'orateur a développé alors les techniques modernes de l'informatique de gestion, citant à ce sujet les universités de Montréal et Toronto, et ce qu'un sociologue français appelle la "société programmée".

A propos de décision, M. Paul Lacoste a encore affirmé: "La participation rend les décisions beaucoup plus difficiles, mais elle seule les rend acceptables. Les universités doivent réaliser ce tour de force d'établir en même temps une gestion qui réponde à des critères d'efficacité et une participation qui réponde à des exigences d'un caractère politique. Nous sommes forcés de relever le défi".

L'assemblée générale de l'A.U.P.E.L.F., dont le secrétaire général est M. Jean-Marc Léger (Canada) étudiera en commission les problèmes de la coopération internationale et celui de l'équivalence des diplômes. Elle se terminera jeudi par l'élection du nouveau conseil d'administration.

Les narcotiques

Pas de possession sans livraison

Le 4 juillet dernier, des policiers à la recherche de narcotiques, interpelèrent six personnes, rue Bishop, intersection Sainte-Catherine.

Parmi les personnes alors fouillées sommairement sur place se trouvait Réal Gaudreau, qui, comme tous les autres, est sommé de s'appuyer à une vitrine, mains en l'air.

Mais avant de les avoir en l'air, le prévenu les avait dans ses goussets.

Et au moment de ce changement de position, trois cubes de haschich, de papier aluminium enveloppés, tombèrent sur le trottoir. Et l'un des policiers de prétendre que les trois petits sachets venaient de ses mains.

A son procès devant le juge Marc-André Blain, toutefois, l'inculpé déclara qu'il n'avait jamais été en possession de ces stupéfiants, même s'il était là pour . . . en acheter.

Selon ses dires, en effet, la police est arrivée sur place avant que la livraison n'ait pu s'effectuer.

Et le tribunal de se demander lui, si le fait, pour l'accusé, de vouloir acheter les cubes de haschich, alors qu'il savait qu'une autre personne les avait, a constitué une possession conjointe ?

Le juge Blain répond toutefois dans la négative en soutenant qu'il aurait fallu, pour que l'accusé devienne "titulaire juridique" des cubes du litige, que la transaction se complète, qu'il fasse l'achat et qu'il en prenne possession.

Le seul fait de savoir qu'un autre avait cette possession, n'est pas suffisant.

Faites carrière
dans la Fonction publique du Québec

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

1. DIRECTEUR — Service du financement municipal.

— Traitement initial pouvant atteindre $20,000 selon la compétence.

— **Poste à Québec** — Concours 69S-1405.

— Diriger, planifier et coordonner les activités reliées à l'analyse de la rentabilité financière des projets d'investissements municipaux et scolaires; orienter les études et les recherches nécessaires à l'implantation d'un système permanent d'analyse des conditions du marché et à l'utilisation de nouvelles méthodes ou sources de financement; assurer la mise en marché et le contrôle des émissions d'obligations municipales et scolaires; concevoir des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

— Diplôme universitaire, de préférence en science de l'administration ou en économique, et plusieurs années d'expérience dans le commerce des valeurs mobilières. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

2. DIRECTEUR — Service de l'analyse budgétaire.

— Traitement initial pouvant atteindre $17,500 selon la compétence.

— **Poste à Québec** — Concours 69S-1406.

— Diriger et coordonner les études et les recherches reliées aux sources de revenu municipal; conseiller les autorités et les organismes intéressés en matière de fiscalité et de gestion financière municipale et voir à l'application des lois, règlements et politiques du ministère en ces matières; participer à la mise en oeuvre des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en économique, et quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Toutefois, une expérience exceptionnelle de plusieurs années, dont quelques-unes à un niveau de conception et de direction, et une compétence reconnue dans le domaine de l'organisation et des finances municipales pourront suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— ECHEANCE DE L'INSCRIPTION : 1er décembre 1969.

DIRECTEUR DES GREFFES — Traitement initial pouvant atteindre $15,600 selon la compétence. Ministère de la Justice; **postes à Montmagny, Rimouski, Valleyfield et Shawinigan.**

— Diriger et coordonner les activités judiciaires, parajudiciaires et administratives des différentes cours de justice; assumer les pouvoirs de protonotaire, de greffier, de shérif et de juge de paix.

— Etre membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires et posséder quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste.

— Concours 69SC3-2111. Echéance de l'inscription : 29 novembre 1969.

RESPONSABLE DE L'AMENAGEMENT DES LOCAUX — Traitement jusqu'à $12,610 selon la compétence. Direction générale de l'administration, ministère du Revenu; **poste à Québec.**

— Analyser et coordonner les besoins en locaux du ministère, préparer les demandes selon les normes existantes et surveiller la réalisation de leur aménagement.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées ou administratives, et quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans de secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— Concours 69SU-2111. Echéance de l'inscription : 1er décembre 1969.

REGISTRATEUR — Traitement initial pouvant atteindre $11,000 selon la compétence. Ministère de la Justice, **poste à Rimouski.**

— Assumer la responsabilité administrative et juridique du bureau d'enregistrement.

— Détenir un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelque expérience pertinente aux fonctions du poste.

— Concours 69SA-5439. Echéance de l'incription : 1er décembre 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. **Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études.** Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Appel d'offres

Service Général des Achats

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour le projet ci-après décrit, écrivez ou téléphonez au :
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Hôtel du Gouvernement, Québec.
Tél. : 693-5438.

IMPORTANT : Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
4870	Poteaux aluminium	Montréal
Clôture des soumissions : 9 décembre 1969		4.00 P.M.

LE DIRECTEUR GENERAL
PAUL BRISSETTE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

naissances·décès·remerciements·in memoriam

AMBEAULT (Clarence) — A Lachute, le 24 novembre 1969 à l'âge de 52 ans, est décédé Clarence Ambeault, époux de Raymonde Rhéaume, demeurant rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397, rue Grace, Lachute
pour se rendre à l'église Saint-Julien, où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Rolland-Gaston) — A Montréal, le 1er novembre 1969 à l'âge de 49 ans, est décédé M. Rolland-Gaston Blais, époux de Marguerite Lauzon, demeurant à 2142 Dubois. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Jeannette) — A Ville de Lery, le 23 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Ernest Bourdon née Jeannette Bergeron, demeurant à 1703 Chemin Lac St-Louis, Ville de Lery. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Ville de Lery, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Châteauguay centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Jeannine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Roger Boudreau, née Jeannine Larose, mère de Guy et Doris. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pérade, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRILLON (François) — Accidentellement à Lacolle, le 21 novembre 1969, à l'âge de 20 ans, est décédé François Brillon fils de Paul Brillon et de Blanche Paquette, demeurant 263 Jeannette, à LeMoyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
200, rue St-Louis, à LeMoyne
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Théodore) — A l'Ange-Gardien de Rouville, le 22 novembre 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Théodore Chartrand, époux de Madeleine Lemaire, père de Mme Guy Trottier (Renée), Mme André Campbell (Lorraine), Diane, Maryse, Pierre, André et François Chartrand. Il laisse également 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier
à St-Césaire
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ange Gardien, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Emilienne) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Veuve Arthur Dagenais, née Emilienne Champagne, mère de Mme Charles Taupin (Denise), Rollande et Bernard, demeurant à 10,512 Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Armand) — A Montréal, le 23 novembre 1969 à l'âge de 55 ans, est décédé Armand Daoust, demeurant 290A, Saint-Rémi. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
4505, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONAHUE (Germaine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, est décédée Mme William Donahue, née Germaine Ferland, demeurant à 5800, Des Ormeaux, Ville D'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Alphonse) — A l'Hôpital du Christ-Roi, à Verdun, le 25 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Alphonse Dufour, époux bien-aimé de Laurette Denis, demeurant 3705 av. Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500 Av. Verdun
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

DUGAS (Louis) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 23 novembre, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédé Louis Dugas de Maria, comté Bonaventure. Il laisse dans le deuil ses fils et ses brus Gérard O.D. (Louise Landry), Jean-Marie (Laurette Dugas), Paul (Raymonde Guilbert), tous de Maria. Frédéric (Jeanne Dugas) de Ville de Laval, sa fille Mme Raymond A. Poirier (Isabelle), son gendre Raymond A. Poirier, C.A. de Montréal et 17 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 novembre à Maria, inhumation au même endroit.

ETHIER (Béatrice) — A Montréal, le 25 novembre 1969, est décédée Mme Julien Ethier, née Béatrice St-Pierre, demeurant 675 Desforges, Duvernay, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
FTD
mm Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

CROQUEZ TOUT CE QUE VOUS VOULEZ AVEC VOS DENTIERS

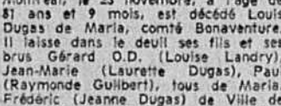

Des ennuis avec vos dentiers mal ajustés qui irritent vos gencives? Faites l'essai de l'adhésif plastique Brimms. Brimms vous permet de fixer vos dentiers de façon parfaite et durable, tout en vous évitant l'emploi de pâtes, de poudres ou de coussinets. **Vous pourrez enfin manger n'importe quoi** Vous étendez simplement une mince couche de plastique magique sur le dentier mal ajusté. Vous appuyez ensuite le dentier contre la gencive pour bien mouler le Plasti-Liner. Inodore, insipide et sans danger pour les dentiers. Remboursement garanti.

FILION (Donalda) — A St-Jérôme, le 24 novembre 1969 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Omer Filion, née Donalda Lalande, demeurant chez sa fille: Mme Jules Monette, rue Huot. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Filion, Tharrien et Desrosiers Inc,
470, boul. Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église Ste-Paule, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Wilfrid) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Fillion, ex-pompier de la Cité de Montréal. Epoux en premières noces de feu Léa Dion, en deuxièmes noces Armonia Gaulin et en troisièmes noces Eveline Chevalier, demeurant à 1627, rue Wolfe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAZAILLE (Rose-Anna) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Philias Gazaille, née Rose-Anna Laurin; demeurant 10,984 L'Archevêque, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils, Inc,
11,130 boul. Pie-IX
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Adrienne) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Giroux, née Adrienne Leboeuf, mère de Mariette et Fernand. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Louis-Georges — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis-Georges Godbout, époux de feu Agnès Fortier, demeurant à 7465, Garnier. Il laisse dans le deuil, son fils, Serge et ses soeurs Mme H. J. Leblanc et Mme Emile Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGOUX (Emma) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Florentin Gougoux, née Emma Duhamel; mère d'André, Jean, Albert, Mme Georges Déom (Cécile), Dr Jacques Gougoux et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENRIPIN (Gertrude) — A La Salle, le 24 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Gérard Henripin, née Gertrude Poitras, mère de Jacques, Bernard, Raymond, Madeleine. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nazaire, de La Salle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEON (Charles-Edouard) — A Sherbrooke, est décédé subitement à l'âge de 71 ans, M. Charles-Edouard Héon, homme d'affaires bien connu, propriétaire de ABCD Hearing Aid, demeurant à 422, 7e Ave Sud. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Thérèse Grégoire; ses enfants: M. et Mme Robert Leblanc (Françoise), M. et Mme André J. Héon (Lucile Beaubien), M. et Mme Charles G. Léon (Marthe Rhéaume); ses soeurs: Mme Lionel Brunette (Gaby), Mlle Marcelle Héon, M. et Mme Napoléon Latreille (Lucienne); son beau-frère Georges Bisaillon; ses petits-enfants: Marie et Hélène Leblanc, Jean, Claude, Louise Héon, Danièle, Elise et François Héon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre en l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. La dépouille sera transportée et réexposée au salon
J. M. D. Cyr,
1039, rue du Collège,
St-Vincent de Paul, Ville de Laval,
et sera inhumée au cimetière de cet endroit jeudi le 27 novembre à 10 heures a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILEAU (Emilien) — A St-Louis-de-Terrebonne, le 23 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Emilien Hileau, époux de Doralice Ducharme, demeurant au 285, rue Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
382, rue Adolphe Chapleau
(Bois-des-Filion)
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Maurice-de-Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD (Albert) — A Lyster, comté Mégantic, le 23 novembre 1969, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédé Albert Huard, époux de feu Marie-de-Jésus Laliberté. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
André Couture
à Lyster
pour se rendre à l'église Ste-Anastasie, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. L.-NORMAND OUIMET

A Montréal, le 24 novembre 1969 est décédé à l'âge de 50 ans M. Louis Normand Ouimet, né à Montréal le 2 janvier 1919. M. Ouimet laisse dans le deuil son épouse née Lucienne Plante, son fils Normand, sa fille Diane, sa belle-fille Jacqueline Huard, son gendre Gilbert Plante, sa petite-fille Natacha Plante. Sa mère Mme veuve Emile Ouimet (Marie-Anne Dusseault), ses soeurs Mme Jean Mainville (Claire), Mme Rodrigue Benoit (Jeannine), Marie-Paule, Mme Jacques Lagrenade (Yolande), ses belles-soeurs: Mme Albert Boyer, Mme Raymond Villeneuve, Mme veuve Bruno Malihot, Mme veuve Gérard Plante, Mme veuve René Plante, Mme Florent Plante, Mme Maurice Plante, Mme Gaston Plante, ses beaux-frères M. Jean Mainville, M. Rodrigue Benoit, M. Jacques Lagrenade, M. Florent Plante, M. Maurice Plante, M. Gaston Plante, M. Albert Boyer, M. Raymond Villeveuve et de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons Roland Bisson Inc., 1415 est, rue Fleury, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant à 10:30 hres en l'église La Visitation de la B.V.M. il sera inhumé au cimetière de l'Est de Montréal. Prière d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Roland) — A Verdun, le 24 novembre 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé Roland Lacroix, époux de Lédia Coulombe, demeurant 481, rue Rielle. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Rolland) — A Saint-Léonard, le 24 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé Rolland Lajeunesse, époux de Nelly Green; demeurant 8655 Bourgioly. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Bélair,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Angèle où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Théodore de Chelsey, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Dr C.-H.)—Dentiste, décédé et inhumé à St-Jean, Québec le 19 novembre 1969, à l'âge de 69 ans. Il laisse ses enfants Dr et Mme Geo. (Monique) Gauthier, M. et Mme Robert Langlois, ses soeurs Germaine, Benson, Esther Maltais, ses frères Honoré et Hubert Langlois.

LAPORTE (Albert) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, 1 mois, est décédé M. Albert Laporte, autrefois de Granby, époux de feu Eva Papineau, demeurant au 1018 boul. St-Joseph est, père de René, Armand, Gérard, Lucien et Gilberte (Mme Lionel Normandin), frère de Hector, Mme Arthur Roberge (Blanche), Mme Emery Robichaud (Léa), Mme Emile Desroches (Anna), Mme Alex Boucher (Aurore). Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Libera sera chanté en l'église Notre-Dame, vers 11 h. 30.

LAROCQUE (Ovila) — A Montréal, le 24 novembre 1969 à l'âge de 59 ans, est décédé M. Ovila Larocque, époux de Lillianne De La Boursadière; père de Serge (Ginette Paquin), Pierre, Michel et Jean-Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Roy Inc.
7018, rue de Marseille
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents est amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Jeanne) — A Montréal, le 23 novembre 1969, est décédée Jeanne Bousquet, épouse en 1ères noces d'Adélard Hébert, et en 2es noces de Gaston Léveillé; demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (André) — Accidentellement à Fabreville, le 24 novembre 1969, à l'âge de 33 ans, est décédé M. André Limoges, époux de Gisèle Dumoulin; demeurant rue St-Georges, St-Jérôme; fils de M. Horace Limoges (président-fondateur de la Ferronnerie St-Jérôme) et d'Eva Constantin. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers Inc,
470, boul. Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOSIER (Géraldine) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Ernest Losier, née Géraldine Despatie, 6356, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

Mme FLORENTIN GOUGOUX

A Montréal, le 23 novembre 1969 à l'âge de 83 ans est décédée Mme Florentin-Gougoux née Emma Duhamel. Elle laisse ses fils, André, Jean, Albert, Dr. Jacques, M.D. et Paul Emile; sa fille, Mme Georges Déom (Cécile); ses brus, Mme Albert Gougoux (Henriette Francoeur), Mme Jacques Gougoux (Madeleine Bordeleau), Mme Paul-Emile Gougoux (Denise Ladouceur); son gendre, M. Georges-Emile Déom, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon Magnus Poirier Inc. 10526 boul. St-Laurent. Funérailles mercredi le 26 novembre à 9 heures à l'église St-André-Apôtre.

NECROLOGIE

M. BENOIT DESPATIS

A Montréal, le 21 novembre 1969, est décédé à l'âge de 82 ans et 3 mois, Monsieur Benoit Despatis, autrefois de la paroisse Saint-Arsène.

Il laisse dans le deuil ses 9 enfants, dont 4 issus d'un premier mariage avec feu Bertha Quintal, qui sont: René, Mme Jean-Charles Gingras (Marie-Berthe), Mme Lucien Koch (Hélène), Edgar; et 5 issus d'un second mariage avec Antoinette Majeau, qui sont: Thérèse (Mme Julien Deschamps), Marcel, Maurice, Mme Guy Marchand (Denise), Marie-Marthe, ses belles-filles Mme René Despatis, Mme Edgar Despatis, ses gendres M. Jean-Claude Gingras, M. Lucien Koch, M. Guy Marchand, M. Julien Deschamps; 13 petits-enfants, 8 arrière-petits-enfants, sa soeur Mme Louis Chartrand (Hélène), son frère Nicolas Despatis, son beau-frère M. Louis Chartrand, sa belle-soeur Mme Onézime Despatis, Mme Antoine Despatis, Mme Nicolas Despatis et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre 1969. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, 2095 rue de Salaberry coin Dépatie, où le service sera célébré à 10:00 heures a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, ou l'inhumation sera faite dans le terrain de sa famille. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

MALARD (Lucien) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. l'abbé Lucien Malard, autrefois vicaire de la paroisse Saint-Pierre-Claver, durant 14 ans; fils de feu Léon Malard, et de feu Marie Jarry; frère de Mme Jacques Brais (Jeannine), Mme Richard Fèvre (Rolande), beau-frère de Mme Guy Malard et de Mme Jean Malard. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
2095, rue de Salaberry
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

MARTEL (Rose) — A Verdun, le 24 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Oscar Martel, née Rose Faubert, mère de Mme D. Bibeau ((Jeannette), Mme M. Champagne (Yvette), Fernand, demeurant 637, 6e Av. Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc,
512, rue de L'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAURICE (Irène) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donatien Maurice, née Irène Parker, mère de MM. Adrien, Arthur, Jean, Marcel et Jacques et Mmes Emile Boucher (Valéda), Maurice Beaulieu (Rita) et Mlle Marie-Paule. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAPIER (Joseph-Henri (Ildège) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, 4 mois, est décédé M. Joseph-Henri (Ildège) Napier, époux de feu Emélia Rollin, 5075 rue De Lanaudière. Il laisse dans le deuil ses filles: Emma (Mme Léo Lemay), Alice (Mme Veuve Olivier Martin), son fils Philippe et son épouse Thérèse Gingras. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Louis-Normand) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Louis Normand Ouimet, époux de Lucienne Plante, demeurant à 1696, rue Linden, appt 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg
1415 est, rue Fleury
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Visitation, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERSONNE (Cécile) — A Montréal, le 24 novembre 1969 à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Cécile Personne, demeurant 2543 Chambly. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
3472, rue Sainte-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Pierre) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Pierre Pichette, époux d'Alice Lussier, demeurant au 8225 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Gregoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Blanche) — A St-Eustache, le 24 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Blanche Dethiers, épouse de feu Adélard Plouffe; elle laisse dans le deuil, sa fille, Mme Edward Fletcher (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque,
Chomedey,
pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

M. Charles-Edouard Héon

A Sherbrooke est décédé subitement à l'âge de 71 ans, M. Charles-Edouard Héon, homme d'affaires bien connu, propriétaire de A.B.C.D. Hearing Aid demeurant à 422, 7e Ave. Sud. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née Thérèse Grégoire, ses enfants M. et Mme Robert Leblanc (Françoise), M. et Mme André-J. Héon (Marthe Rhéaume); ses soeurs Mme Lionel Brunette (Gaby) Mlle Marcelle Héon, M. et Mme Napoléon Latreille (Lucienne); son beau-frère Georges Bisaillon. Ses petits-enfants Marie et Hélène Leblanc, Jean, Claude et Louise Héon, Danièle, Elise et François Héon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre en l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. La dépouille sera transportée et réexposée au salon J. D. Cyr, 1039 rue du Collège, St-Vincent-Paul, Ville de Laval, et sera inhumée au cimetière de cet endroit jeudi le 27 novembre à 10 heures a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

PROVOST (Albert) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Provost, époux de feu Yvonne Perras, père de Mme Guy Marchand, (Gabrielle), Mme Marthe Roy, Mme André Lachapelle (Claire); son frère, Docteur Léon Provost; ses soeurs, Mme Rodolphe Provost (Lucienne), Mme Lucien Belleau (Ernestine); sa belle-soeur, Mme Léon Provost, et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUILLIAM (Fred) — A White Rock, Colombie-Canadienne, le 21 novembre, est décédé M. Fred Quilliam, époux d'Eveline Benoit, Laisse, outre son épouse, 3 frères, 2 soeurs et 2 filles. Funérailles et sépulture à White Rock.

RENAUD (Gracia) — A St-Jérôme, le 23 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Gracia Renaud, fille de feu Louis Renaud et de feu Marie-Jeanne Forget, soeur de Mme Roger Orsali (Cécile) et de Mlle Geneviève Renaud. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boulevard Henri-Bourassa
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIFFLET (Jacqueline) — Accidentellement, à St-Hyacinthe, le 23 novembre 1969, à l'âge de 30 ans, est décédée Mme Alain Riffiet, née Jacqueline Guillemin, demeurant 1965, Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Cécile) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Martial Sabourin née Cécile Desjardins. Elle laisse Robert, son épouse Micheline Claude, Michel, Pierre, Diane et Johane, demeurant rue Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraire
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCHUNCK (Roger) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé Roger Schunck, époux de Gratienne Seitlier, demeurant à 543, St-Isidore, Ville des Laurentides, comté l'Assomption. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Bourdages
6662, rue St-Denis, Montréal
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Ovila) — A Dorion, le 25 novembre 1969, à l'âge de 91 ans est décédé M. Ovila-P. Séguin, époux de Marie-Anna Thabault, demeurant à 2, rue St-Henri, Dorion; père de Aline; Mme H. Robillard (Cécile), Mme Henri De Serre (Annette), Mme André Caron (Marcelle), Placide et Jean-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Les Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SPENCER (Ernest-John) — A Ville de Laval, le 23 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Ernest-John Spencer, époux de Barbara-Louise Butting, demeurant à 1509, Ave Jacques, Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant, à 11 hres aux salons
J. M. D. Cyr
3845, boul. St-Martin, Chomedey
et de là au cimetière Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSES ANNIVERSAIRE

ST-JACQUES (Virginie) — Messe 1er anniversaire pour Mlle Virginie St-Jacques sera célébrée samedi le 29 novembre, à 8.30 heures a.m. à l'église du Très St-Rédempteur (3630 Adam). Recommandée par la succession.

REMERCIEMENTS

LETOURNEAU (Aline) — Les membres de la famille Létourneau remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mlle Aline Létourneau, fille de feu M. et Mme Léandre Létourneau, autrefois de Lapraine, décédée à la Résidence Angélica, le 28 octobre dernier, à l'âge de 83 ans, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégrammes, fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

TREPANIER (Eugène) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Eugène Trépanier, époux de Germaine Plante, demeurant à 11386 Plaza, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monseiet
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Fortuna) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à